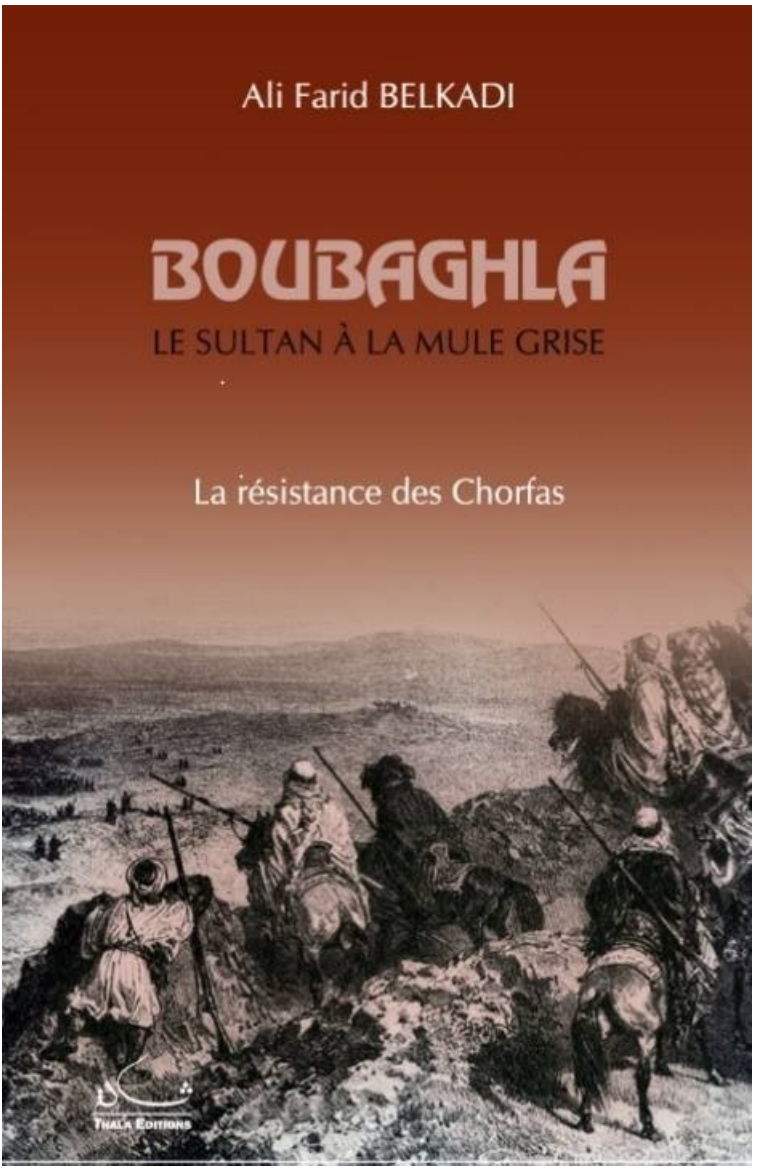
Ali Farid BELKADI
BOUBAGHLA
LE SULTAN À LA MULE GRISE
La résistance des Chorfas
Thala Editions

BOUBAGHLA
LE SULTAN À LA MULE GRISE
La résistance des Chérifs

Ali Farid BELKADI

Préface de Gilles Manceron

À Dr Ghania Belkadi-Belkacem

À Mhamed Medraoui, mon oncle,

Compagnon de lutte d’Ali La Pointe.

REMERCIEMENTS

*M*a reconnaissance et ma haute estime vont à Gilles Manceron, pour sa patiente relecture du manuscrit et ses précieuses recommandations.

Ainsi qu'à Philippe Mennecier et à Alain Froment, respectivement chargé de conservation de la collection d'anthropologie biologique, et directeur scientifique des collections d'anthropologie du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, pour m'avoir facilité l'accès à la collection Vital où sont rassemblés les restes mortuaires des résistants Algériens détenus par leur institution, ainsi qu'aux documents et lettres d'époque.

Le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, cet antre sulfureux des anciens barbares, Vital, Broca, Cailliot, Faidherbe, Guyon, Caffe, Fuzier, Mondot, Flourens, Hagenmüller, Roux, Weisgerber..., reste plus de cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie, le lieu allégorique de tenaces représailles coloniales.

Une lettre adressée d'Alger au MNHN le 4 Septembre 1850, révèle en filigrane les pratiques xénophobes de l'époque : « *Tête de kabyle offerte par Mr Le Dr Lacronique, au nom des officiers de santé militaire d'Alger, à Mr le professeur Roux. Souvenir d'un voyage d'Afrique.*».

Une autre lettre dit : « *Tête de Salem Ben Mekaoui, arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 6 Octobre 1838. Venu de la prison Militaire, cet homme qui passait*

pour avoir volé, avait été envoyé à l'hôpital avec de profondes plaies gangréneuses aux fesses, suite à une bastonnade qu'il avait reçue un mois auparavant ».

La tête d'une petite algérienne, âgée de 7 ans, est au MNHN, de même que celles de deux autres indigènes qui ont fait le voyage à Paris dans un baril usagé, où avait été placée une tête de poule et le cadavre d'une tortue morte.

Ainsi allaient un peuple opprimé et, un autre qui avait le pouvoir de dominer.

Ma gratitude va à Idir Bouaboud et à Rachid Oulebsir pour leurs indications inédites.

Ainsi qu'aux arrière-petits-enfants de Mokhtar et Kouider Al-Titraoui, Mme Matmoura Khadoudja veuve Bayou, honorable dame de 90 ans, et à son petit-fils Malek Boukhari de Ksar el Boukhari, pour leurs précieux témoignages qui confirment les assertions du colonel Nil-Joseph Robin, à propos de leurs nobles ancêtres, Mokhtar et Kouider Al-Titraoui.

Je dédie ce livre aux algériens de toutes les conditions, de toutes les opinions et de tous les milieux afin qu'ils se rappellent.

Pour mémoire, contre l'oubli.

L'auteur
sultanmulegrise@gmail.com

« Notre présence sur votre territoire n'est pas pour faire la guerre à vous, mais seulement à la personne de votre pacha qui, par ses procédés est cause qu'il est persécuté. » Proclamation du maréchal de Bourmont, commandant en chef de l'armée française aux habitants de la Régence d'Alger. Sidy Hamdan ben Othman Khodja, *« Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger »*, intitulé en arabe « Le Miroir», Paris, 1833.

« Les Français ne quitteront l'Algérie que si une forte puissance ottomane vient à notre secours ; les promesses des Français ne se réalisent pas, leurs attaques sont chaque jour plus nombreuses. » Lettre de Hamdan Khodja à son ami Mahmud, datée du 1er juin 1834, Recherches et documents d'Histoire maghrébine. La Tunisie, l'Algérie et la Tripolitaine de 1816. A. Temimi, Université de Tunis, 1971.

« L'origine ou la cause primitive de cette fatale guerre qui fait le malheur de tous les Algériens perdra infailliblement les Français dans l'opinion de la postérité, pour avoir permis, pour ne pas dire commis, toutes les horreurs dont Alger est devenu le théâtre ». Hamdan Khodja, « Le Miroir », Éditions Sindbad, Paris 1985. p.155. Ce livre est paru à Paris en 1833, sous le titre « Le Miroir (Aperçu historique et statistique de la Régence) »

PRÉFACE
L'importance de Boubaghla

Gilles Manceron *

J'ai rencontré Ali Farid Belkadi à Paris, en 2011, peu après sa découverte dans les réserves du Muséum national d'histoire naturelle d'une trentaine de restes humains, parmi lesquels ceux de grandes figures de la résistance algérienne à la colonisation au milieu du XIX^e^ siècle. Découverte terrible, qui en disait long sur la barbarie coloniale, sur le déni de l'appartenance à l'humanité de ces « indigènes » sur laquelle elle était fondée, ainsi que sur la complicité de nombreux savants et collectionneurs français de l'époque avec la vision raciste de l'univers qui imprégnait l'Europe dans cette période. Une découverte qui en disait long aussi sur la mauvaise conscience de la société française d'aujourd'hui qui, plutôt que d'aborder avec courage la reconnaissance des faits et les moyens d'en finir avec les mentalités coloniales qui ont trop souvent modelé son imaginaire, préfère cacher honteusement les preuves de ses comportements criminels d'hier, au risque de ne pouvoir tourner résolument la page de son passé colonial.

A la terrasse d'un café, il m'a montré les photographies qu'il avait prises de ces restes humains identifiés qui avaient été traités comme de vulgaires objets. Il y avait la tête de Bouziane des Zaâtchas, celle de son lieutenant Moussa Al-Darkaoui tué en même temps que lui à Zaâtcha, celle du chérif Bou Kedida, tué sous les murs de Tébessa, celles de Mokhtar Ben Kouider Al-Titraoui, ainsi que la tête momifiée de Aïssa Al-Hamadi, le lieutenant de Boubaghla. Ce personnage si important dans l'histoire des résistances algériennes à la colonisation. Mohammed Lamdjad Ben Abdelmalek surnommé Boubaghla, « l'homme à la mule », chef de la résistance en Kabylie de 1851 à 1854 quand une grande

---

* *Historien, auteur notamment de Marianne et les colonies, délégué Mémoires, histoire, archives de la Ligue française des droits de l'Homme.*

partie du clan des Mokrani était encore rangée du côté des Français. Ali Farid Belkadi devait absolument, en se détournant provisoirement de ses recherches historiques et archéologiques relatives à la haute antiquité du Maghreb, raconter sa découverte dans un livre qui donnerait aussi quelques éléments permettant de reconstituer l'itinéraire et la légende de ces hommes. Deux années plus tard, au terme de longues et louables recherches, d'autant plus méritoires qu'il nous offre un récit personnel qui s'affranchit souvent des contraintes de l'histoire académique, voici le livre. Ali Farid Belkadi, après les réflexions que lui inspirent sa scandaleuse découverte, nous y fait revivre le combat de ces hommes contre la colonisation française dans les années 1850 et 1860. Dans un récit vivant où des faits historiques se mêlent à des bribes héritées des traditions légendaires, son mérite est de contribuer à redonner une place méritée à une page d'histoire algérienne importante et oubliée.

On ne le dira jamais assez, la guerre d'indépendance algérienne ne doit pas être séparée de l'histoire qui a été celle de l'Algérie avant la colonisation et notamment des nombreux mouvements de résistance qui se sont opposés à elle. A la lecture de ce livre, on réalise qu'un siècle avant les maquis de la guerre d'indépendance, les mêmes populations des régions de Sétif, Bejaïa ou de la vallée de la Soummam, en Kabylie, par exemple, avaient déjà pris part à une lutte armée contre la colonisation française. En effet, entre 1851 et 1854, elles ont reconnu comme sultan le chérif Boubaghla, ont soutenu sa résistance en lui payant l'impôt et en fournissant des combattants à sa guerre contre les Français. Or, cette lutte de Boubaghla et des autres chérifs (ou chorfa, pour reprendre le pluriel arabe de chérif), liée à l'activité des confréries ou khouans, est le plus souvent négligée par l'historiographie. Incontestablement, ce livre fera date, tant le sujet est neuf. Il n'a été approché, en ce qui concerne le rôle des confréries, qu'après un article pionnier d'Ahmed Nadir en 1972, par deux thèses insuffisamment exploitées par les historiens : celle de Mohamed Brahim Salhi, Étude d'une confrérie religieuse algérienne : la Rahmania à la fin du XIX^e^ siècle (Paris, thèse de 3^e^ cycle, 1979, 452 p.), et celle de Jean-Louis Triaud, La légende

noire de la Sanûsiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français (1840-1930), (Paris, éditions de la Maison des sciences de l'homme, vol., 1995, 593 p.). Et aussi par les travaux d'Abdelaziz Sadki qui, après une première recherche en 1988 sur la tribu kabyle des Ouzellaguen, a fait une étude exhaustive des ouvrages parus en France dans les années 1850 et 1860 sur ces sujets. Des travaux qu'en l'absence d'une publication ou de l'achèvement de sa thèse, il a rendus accessibles sur son blog histoiredelalgerie.over-blog.com. A ces quelques publications près, l'historiographie en France a porté surtout sur les processus de conquête, de colonisation de peuplement, de politique et d'administration coloniale, et a négligé les mouvements au sein de la société algérienne.

Dans ces conditions, ce livre fait évènement. Son mérite est de tirer de l'ombre un ensemble d'hommes et de mouvements dont l'importance est négligée. Le plus souvent, lorsqu'on évoque les révoltes dans l'Algérie coloniale qui ont précédé la guerre d'indépendance finale, on se limite à la résistance d'Abdelkader dans l'ouest algérien jusqu'en 1847 et à la révolte tardive de Mohamed et Boumezrag Mokrani en Kabylie de mars à octobre 1871. Cet ouvrage rend justice à la résistance menée auparavant par Boubaghla et les chérifs, qui, entre 1845 et 1854, ont prolongé la guerre menée par l'émir Abdelkader sous la forme d'insurrections armées et de mouvements de guérilla en partie annonciateurs de la lutte des maquis de la guerre d'indépendance du XX^{e} siècle.

Il montre aussi comment les mouvements chérifiens mêlent étroitement religion et politique en s'adossant au prestige des marabouts, mûrabitûn, des zawiya et des confréries ou khouans, qui s'étendaient sur des zones d'autant plus mouvantes qu'avant la colonisation française, le Maghreb, morcelé successivement en différents ensembles, ne connaissait pas de frontières stables. C'est la France coloniale qui, pour tenter de contrôler ce territoire central dont la principale ville était Alger, de l'arracher à l'influence de l'empire ottoman et de le préserver des ambitions des autres puissances européennes, a contraint les Tunisiens et les Marocains à fixer avec lui des frontières précises. Cela lui était

nécessaire pour se livrer à une conquête du territoire qui s'est avérée longue et difficile. D'autant que, entre 1830 et les années 1880, il apparaissait comme peu vraisemblable aux habitants de l'Algérie comme aux Ottomans et aux gouvernants des autres pays du monde arabe, que l'espace algérien puisse être durablement soumis à une puissance européenne issue de la chrétienté médiévale. C'est ce qui explique la persistance des nombreux mouvements de résistance au sein des populations algériennes, notamment ceux des chérifs adossés aux confréries. Le fait que Boubaghla ait été, comme le relate Ali Farid Belkadi, initié, de même que d'autres chérifs, à la confrérie Madaniya par Mohamed Al-Madani Al-Misrati, de Misrata en Lybie, devrait amener les rares historiens qui ont travaillé sur le sujet à revaloriser le rôle des confréries maghrébines dans la résistance algérienne d'alors.

Mais ces mouvements ont été vaincus un à un. Et si leur lutte sera un précédent et un exemple pour le mouvement national algérien moderne qui se développera au milieu du XX^e^ siècle et conduira à l'indépendance, la victoire de ce dernier s'explique pas le fait qu'il s'est à la fois situé dans leur prolongement et construit sur des bases différentes, en s'appuyant non plus seulement sur le substrat des mentalités religieuses, mais en construisant un discours politique moderne s'inspirant des doctrines nouvelles venues du monde entier. En effet, le mouvement national algérien du XX^e^ siècle a choisi une articulation du religieux et du politique, du religieux et du social, du religieux et du national, différente de celle qu'avaient pratiquées les chérifs et les confréries du XIX^e^ siècle. Cessant d'imbriquer étroitement le religieux et le politique, comme le faisaient aussi bien ces émirs et ces sultans que les khouans sur lesquels ils s'appuyaient, il a abordé l'avenir de la nation à défendre et à construire par le prisme d'un discours politique nouveau.

Penser la colonisation de l'Algérie et du Maghreb, c'est aussi penser ces différences, c'est aussi penser en même temps l'importance et l'héroïsme des mouvements de résistance et les facteurs qui ont conduit à leur défaite. C'est aussi penser l'histoire sociale, religieuse, politique et intellectuelle des sociétés maghrébines entre le XV^e^ et le XX^e^ siècle, et examiner comment,

dans la même période, un certain nombre de mutations des sociétés européennes sur le plan social, religieux, politique et intellectuel ont rendu possible, malgré ces extraordinaires résistances de la société algérienne, l'extension de la domination coloniale. La différence manifeste entre les deux rives dans l'accès à un certain nombre de données de la modernité, est illustrée par ce paradoxe : c'est en grande partie, non par des chroniqueurs algériens ou par la tradition orale, que les mouvements des chérifs et les khouans nous sont connus aujourd'hui, mais par des auteurs coloniaux, porteurs de tout un ensemble de préjugés racistes, mais aussi d'une maîtrise de l'écrit imprimé et de bribes de savoirs scientifiques que leur avaient légués un certain nombre de développements propres à l'Europe et, pour l'essentiel, étrangers au Maghreb depuis le XV^e^ siècle.

Réfléchir à la conquête coloniale de l'Algérie implique de penser à la fois la barbarie et la violence qui l'ont marquée et les avancées qui se sont produites dans cette aire civilisationnelle européenne, sur la base desquelles, paradoxalement, cette barbarie a pu se développer, mais sans que l'histoire de l'Europe dans cette période ne se réduise pas à elle. Tout comme la barbarie nazie s'est déployée à partir d'un espace marqué par de nombreux développements majeurs sur les plans intellectuel, scientifique, philosophique, technologique, artistique, industriel, qui lui avaient permis de devancer en maints domaines les civilisations des pays qu'elle allait dominer et qui ne se réduisent par non plus à elle.

L'avènement de Boubaghla est contemporain en France de la Révolution de février 1848 et son action s'est déployée durant la II^e^ République et les premières années du Second empire. Son discours comme celui des autres chérifs s'enracinait dans l'ancestralité des traditions culturelles et religieuses des populations algériennes. En face, les colonisateurs ont cherché à justifier leurs conquêtes par leur maîtrise du progrès, par l'idée fallacieuse qu'une terre appartiendrait, non à ceux qui y vivent, mais à ceux qui sauraient le mieux la mettre en valeur. Ces arguments ne justifient en rien le droit de conquérir, mais ils ont un rapport avec ce qui a fait qu'une telle conquête ait pu l'emporter.

La restitution de la résistance héroïque de Boubaghla, des autres chérifs ainsi que des khouans sur lesquels ils s'appuyaient est une tâche essentielle à laquelle ce livre contribue à sa manière. Le chercheur Abdelaziz Sadki, déjà cité, a eu raison de relever les faiblesses de l'historiographie. Dans le livre paru en 2012, Histoire de l'Algérie à la période coloniale entre 1839 et 1871, dirigé par Abderrahmane Bouchène, Jean-Pierre Peyroulou, Ouanassa Siari Tengour et Sylvie Thénault (Paris, éditions La Découverte, Alger, éditions Barzakh), Boubaghla ne fait pas l'objet d'un article. Son nom est absent du texte introductif « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », son mouvement fait simplement l'objet de trois occurrences dans la chronologie de la période et d'un peu moins de six lignes dans un article sur « Les résistances à la conquête, 1830-1880 », avec des localisations géographiques très incertaines quant à l'espace de son insurrection. Il est absent de l'Encyclopédie berbère comme de l'ouvrage de Salem Chaker, Hommes et femmes de Kabylie. Dictionnaire biographique de la Kabylie (Aix-en-Provence, Ina-Yas/Edisud, t. 1, 2001). D'où sa question : Boubaghla, le principal résistant de Kabylie, et d'Algérie, dans les années 1851-1854, serait-il exclu de la mémoire kabyle par défaut de « kabylité » ?

Mais n'a-t-il pas tendance à déduire un peu vite à partir de ces défauts de l'historiographie une absence de la résistance de Boubaghla et des chérifs dans la mémoire locale ?

Les recherches menées par Ali Farid Belkadi, et notamment les révélations qu'il apporte en conclusion de son ouvrage, tendent à prouver le contraire. Il montre, en effet, qu'à la différence d'auteurs qui n'ont pas accès à la langue berbère et n'ont pas utilisé certaines sources en langue arabe, des familles qui vivent depuis des décennies dans les régions concernées en ont conservé un souvenir vivant. Ainsi, Idir Bouaboud, docteur en histoire et enseignant à Toronto (Canada), lui a rapporté que la famille Kaddour, résidant actuellement à Rodha, près de Tazmalt, et descendant d'Abdelkader Al-Madhbouh, un des lieutenants de Boubaghla qui a repris à sa mort le commandement de son armée, avait gardé, de père en fils, le souvenir du combat de Boubaghla. Y compris du lieu précis où il fut mis à mort, un rocher appelé

« Azrou n chérif » dans les oliveraies d'Ikhervane, ainsi que celui, à Sengu, au nord de Tablast, où son corps sans tête fut enterré par les Kabyles d'At Melikech. Une information inédite dont l'auteur de ce livre a obtenu la confirmation de la part d'un autre descendant d'une famille de la région, l'universitaire et auteur Rachid Oulebsir. En même temps qu'il a recueilli le témoignage de descendants du chérif Al-Titraoui, survivant de l'armée d'Abdelkader qui a rejoint Boubaghla, et du chérif Boukedida, de Tébessa, qui ont conservé vivante la mémoire de leur combat.

C'est pourquoi en faisant passer cette mémoire orale vivante dans le registre de l'écrit, ce livre fait œuvre de justice. Ce qui n'exclut pas que le lecteur du XIX^e^ siècle puisse s'interroger sur les raisons qui ont fait que la colonisation européenne l'a emporté inexorablement au XIX^e^ siècle. Et se demander en quoi le mouvement national algérien moderne s'est différencié de la résistance des chérifs, quel positionnement idéologique lui a permis, contrairement à eux, de remporter la victoire sur les forces coloniales.

AVANT-PROPOS

Ce livre qui apporte des idées et des perspectives nouvelles concernant une période amplement ignorée des historiens, est le tribut d'un travail de recherche amorcé au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, où nous avons pu constater la présence des restes mortuaires de plusieurs dizaines de résistants à l'occupation coloniale de l'Algérie. Il nous a fallu beaucoup de ténacité et d'acharnement pour avoir accès au sésame du MNHN.

Les événements politiques marquants qui se sont déroulés durant les dernières années de la vie du Cherif Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, plus connu sous le sobriquet de « *Cherif Boubaghla* », sont amplement relatés ici. En même temps que les épisodes décisifs du combat mené contre l'oppression, par les Chorfas, ou Cherifs selon la tournure latine de ce terme, qui sont jusqu'à nos jours révérencieusement célébrés par la mémoire collective Algérienne.

Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, dit « Boubaghla », ignoré de la curiosité historique, n'a pas attiré l'attention qu'il méritait de la part des chercheurs, les arcanes de sa légende demeurent donc entiers.

Notre seul regret est de ne pas pouvoir examiner plus amplement les innombrables évènements historiques qui se sont déroulés au cours de la première moitié du XIX° siècle. L'antiquité lointaine méditerranéenne et celle de l'Algérie, sont un autre volet de nos activités de recherche, qu'il ne faudrait pas délaisser.

Nous avons fait figurer les références des citations, explications additionnelles et autres indices de sources bibliographiques le plus souvent dans le corps du texte. Ceci afin d'éviter au lecteur de recourir de façon systématique, aux notes et renvois fastidieux apparaissant habituellement au bas des pages. De même nous avons évité de recourir à la classification chronologique ordinaire des évènements, de manière à présenter le sujet de façon exhaustive en mettant en évidence les péripéties marquantes.

PARTIE I

DES « CADAVRES » DANS LE PLACARD

« *Que dirait-on d'un philosophe africain ou asiatique, s'il y en avait, comme autrefois dans ces pays, qui, voyant quelques crânes d'Européens mal organisés, déciderait que les Européens sont nécessairement une race d'hommes stupides ?* **»** Petrus Camper (médecin, naturaliste et biologiste hollandais).

Chapitre 1

LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Misanthropologie. Issus de rapines celées. Georges Cuvier. La chasse aux têtes algériennes. Les collectionneurs. Au nom des Lumières. Nos ancêtres gaulois, florilège. Des pratiques barbares.

Dans sa pièce « Antigone », Sophocle, (vers 441 avant J.-C.) se réclamant des décisions divines, évoque la loi qui interdit à Antigone d'accomplir les rites funéraires pour son frère Polynice, mort assassiné. Dans cette tragédie, qui se développe autour de la cérémonie mortuaire refusée par Créon, les morts, à défaut de sépulture, se retrouvent retenus chez les vivants.

Au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, les restes mortuaires de plusieurs dizaines de résistants algériens à la colonisation, dont ceux de chefs renommés, sont privés de rituels funéraires et de sépulture depuis le milieu du XIX° siècle.

Des crânes originaires de plusieurs parties du monde, sont regroupés par milliers, par nationalité, dans des armoires métalliques dont les sûretés sont cryptées. Ils sont entreposés pour la plupart dans des emballages « *spécialement conçus afin d'éviter l'acidité des boîtes en carton ordinaires* », selon la formule du Directeur scientifique des collections d'anthropologie du MNHN de Paris. Nous laissons au lecteur le soin de juger de ces termes *boîtes en carton* qui rappellent tout de même des boîtes à chaussures (voir les photographies en annexes).

L'argumentaire culturel ambigu avancé pour le maintien de ces restes au MNHN de Paris, allègue de la nécessité de garder ces crânes, afin de permettre à la science d'approfondir l'étude des groupements humains pour la postérité. Ces restes mortuaires algériens n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque étude

scientifique, depuis leur entrée au MNHN de Paris, au milieu du XIX° siècle.

Certains savants se prévalent de la laïcité pour rejeter toute demande de restitution à caractère religieux. On aurait aimé entendre le Coryphée des scientifiques modernes, suggérer à ces Créon du XXI° siècle de lever les commandements infâmes qui ordonnent le maintien de ces restes mortuaires au MNHN de Paris.

Rappelons que, pour pouvoir admirer les œuvres archéologiques, spoliées aux différentes cultures nationales africaines, des œuvres réalisées par leurs propres ancêtres, les Africains doivent acquitter un droit d'entrée dans les musées français.

Misanthropologie

Au MNHN, nous avons dénombré une quarantaine de restes humains, appartenant à de grands noms de la résistance algérienne à la colonisation. Certains de ces restes sont incomplets, il manque le maxillaire inférieur à la plupart des têtes que nous avons étudiées.

Tous ces restes ont souffert d'un manque d'entretien patent, du fait de leur rétention antérieure dans des lieux inappropriés en Algérie, tel le cagibi du domicile de la famille Vidal à Constantine. Cette famille collectionnait les têtes coupées de prestigieux chefs de différentes insurrections algériennes. Aucun inventaire détaillé n'a jamais été établi de manière satisfaisante au MNHN de Paris. Des crânes ont disparu, tel celui d'Al-Hassen Bouziane, qui fut décapité le mardi 27 novembre 1849, qui correspond au 11 Moharrem 1266, en même temps que son père (crâne portant le N° 5941 du MNHN), et Moussa Al-Darkaoui (crâne portant le N° 5942 du MNHN).

L'état-civil officiel, l'origine, l'appartenance tribale et lieu du décès de ces hommes, ne figurent pas dans les données du Muséum de Paris. Les collectionneurs plus curieux que réellement savants n'étaient pas habilités à la conservation de restes humains, mus par

la haine de ces « *gueux* », selon les propos de René-Honorin Vital, le frère du collectionneur Auguste-Edmond Vital, ils avaient autre chose à faire que de s'intéresser à leurs « *sujets* ». Ce terme « sujet » est employé par les spécialistes du MNHN pour désigner les restes mortuaires de leurs innombrables collections.

Le Dr Reboud qui s'affairait à clouer la caisse contenant les têtes de résistants algériens, avant leur envoi au Muséum de Paris, demanda à René-Honorin Vital : « *s'il pouvait enrichir l'envoi de quelques crânes intéressants* »...

René Vital répondit :

« *Prenez donc tout ce que mon frère a laissé, vous y trouverez des têtes de gueux célèbres, et vous ferez le bonheur de mes servantes, qui n'osent monter au galetas, parce que l'une de ces têtes a conservé ses chairs fraîches, et que malgré la poudre de charbon dans laquelle elle est depuis de nombreuses années, elle répand une odeur sui generis...* »

Issus de rapines celées

André Malraux avait prévenu : « L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert. ».

Les réserves des musées français sont encombrées de biens patrimoniaux soustraits aux ex-colonies. L'obélisque de Louxor, qui s'élève place de la Concorde, a été escamoté aux Égyptiens par le vice-roi d'Égypte Mehmet Ali, né en Grèce, de parents albanais, désigné le 18 juin 1805 par un gouvernement ottoman illégitime comme pacha d'Égypte. Des momies importées d'Égypte ont servi d'engrais pour fertiliser les campagnes françaises selon Philippe Pomar, anthropologue et professeur au CHU de Toulouse : « *Au XIXe siècle, après l'expédition de Bonaparte en Égypte, les sarcophages ont été pillés pour leurs trésors. On a même transformé des momies en engrais, puis en combustible pour locomotive à vapeur.* » (« *La Dépêche du Midi* », 23/06/2008).

C'est ainsi que les ossements des résistants algériens à la colonisation, indûment conservés dans les réserves du Muséum

National d'Histoire Naturelle de Paris, sont considérés jusqu'à ce jour comme faisant partie du patrimoine culturel inaliénable, français.

Des savants de notre époque, encore imprégnés des dispositions ségrégationnistes des anthropologues du XIX° siècle, Armand de Quatrefages et Ernest Théodore Hamy, en ont décidé ainsi.

La présence de ces restes au M.N.H.N de Paris, est un outrage dilatoire à la dignité humaine, et l'une des expressions les plus abjectes de la domination coloniale.

Georges Cuvier

Les convictions scientifiques racistes au milieu du XIX° siècle, assignaient aux êtres humains des catégories ethniques et culturelles spécifiques. Selon les idéologues occidentaux de l'époque, le modèle blanc européen surpassait qualitativement les êtres humains des autres continents : « *Les races à crâne déprimé et comprimé sont condamnées à une éternelle infériorité* », écrivait Cuvier dans un rapport adressé à l'Académie de médecine.

La légitimation de ce musée de « misanthropologie » qui amassait et accumulait impunément, au cours du XIX° siècle, les restes de cadavres et de dépouilles profanées par la science, fut initiée en France par le même Georges Cuvier, qui dépeça Saartjie Baartman, surnommée « *la Vénus Hottentote* ».

Décédé à Paris le 13 mai 1832, Cuvier sera très chrétiennement inhumé à la division 8, du cimetière du Père-Lachaise.

Georges Cuvier, qui fut anatomiste et professeur-administrateur du Muséum de Paris, demandera à J. Polignac d'encourager les officiers de l'armée d'Afrique à « *s'intéresser aux productions naturelles du pays* » et de « *procurer au Jardin du roi les animaux vivants qui lui font défaut* ».

Cette demande insistante, appuyée par le ministre de l'intérieur, est adressée à Polignac le 23 juillet 1830 qui finira par donner son aval.

La chasse aux têtes algériennes

C'est ainsi que la chasse aux têtes algériennes débuta de l'autre côté de la Méditerranée.

Cuvier donne ainsi le coup d'envoi à la collecte de vestiges humains pour le Muséum.

Sur son lit de mort, il désignera Pierre Flourens comme successeur au poste de secrétaire général perpétuel de l'Académie des sciences. Flourens est connu en particulier, pour sa collection de restes humains originaires d'Algérie, dont il s'enorgueillissait par lettres (voir annexes).

Georges Cuvier dira, en parlant des Africains de race noire : « *(c'est) la plus dégradée des races humaines, dont les formes s'approchent le plus de la brute, et dont l'intelligence ne s'est élevée nulle part au point d'arriver à un gouvernement régulier* » (George Cuvier, « *Recherches sur les ossements fossiles* », Vol. 1, Deterville, Paris, 1812, p. 105).

A propos de Saartjie Baartman, surnommée la Vénus Hottentote, qu'il disséquera lui-même, Cuvier écrit : « *Notre Bochimane a le museau plus saillant encore que le nègre, la face plus élargie que le calmouque, et les os du nez plus plats que l'un et l'autre. A ce dernier égard, surtout, je n'ai jamais vu de tête humaine plus semblable aux singes que la sienne* » (« *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* », Volume 3, Belin, Paris, 1817, p. 273).

Les collectionneurs

Une galerie sera dédiée dès 1855 aux collections anthropologiques, elle comprenait à ses débuts, quelques crânes préhistoriques épars.

Au fil du temps, cette collection s'enrichira de plusieurs dizaines de milliers d'ossements humains. Jusqu'aux collections Vital, Caffe, Fuzier, Mondot, Guyon, Flourens, Hagenmüller et Weisgerber dans lesquelles sont rassemblés les ossements d'une quarantaine de résistants algériens à la colonisation, qui furent décapités vers le milieu du XIX° siècle par l'armée coloniale et leurs alliés indigènes.

La posture rudimentaire des responsables des musées face au problème de la restitution des restes mortuaires à leur pays d'origine est préoccupante. L'ancienne ministre de la culture française, Albanel, qui est pourtant issue d'un Cours catholique, s'est farouchement opposée au retour des têtes maories dans leur pays d'origine. Entre autres évènements culturels , elle a organisé une exposition de robes de mariées de Christian Lacroix dans la chapelle royale du Musée de Versailles, un acte qui exprime le niveau éminemment culturel de l'intéressée.

En octobre 2007, elle s'oppose à la restitution d'une tête de guerrier maori tatouée, formulée depuis 1992 par le musée national néozélandais Te Papa Tongarewa. Celle-ci est conservée par le Muséum d'histoire naturelle de Rouen. Le conseil municipal de la ville de Rouen, vote la restitution de la tête maorie. La ministre de la Culture fait annuler la décision par le tribunal administratif de Rouen, le 27 décembre 2007.

Les partisans de la restitution, jugent que ces fragments de corps humains, doivent être restitués à leur communauté d'origine au nom de la loi sur la bioéthique de 1994. Alors que la ministre, « *en vertu de l'article 11 de la loi du 4 janvier 2002 sur les musées de France, juge qu'il s'agit de pièces de collections publiques, en l'occurrence anthropologiques, qui à ce titre sont inaliénables à défaut d'une procédure préalable de déclassement (ou d'une loi spéciale)* ».

Au nom des Lumières

Les restes humains sont utilisés depuis l'avènement des Lumières, afin d'étudier la façon dont les espèces sont apparues et se sont adaptées à la vie terrestre.

Emmanuel Kant définit à sa façon cette époque : « *Les Lumières c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle dont il est lui-même responsable. L'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans la conduite d'un autre. On est soi-même responsable de cet état de tutelle quand la cause tient non pas à une insuffisance de l'entendement mais à une insuffisance de la résolution et du courage de s'en servir sans la conduite d'un autre* ».

Ce terme « *Lumières* », désigne un mouvement culturel et philosophique né en Écosse, qui finira par se répandre à l'Europe. Il s'élargit à la France, au cours du XVIIIe siècle. Celle-ci finira par monopoliser le concept philosophique.

Les membres de ce mouvement qui ont procédé au renouvellement du savoir en Occident, s'opposaient en premier lieu à l'église chrétienne, porteuse selon eux, d'obscurantisme et de superstition. La laïcité fera le reste.

On aura compris que la foi et la croyance n'ont pas droit de cité dans la doctrine de ce mouvement. Cela réaffirme rétrospectivement l'absence de toute perception ou sentiment religieux, dans le traitement des ossements humains conservés dans les musées. Les ossements remontant à la préhistoire, ceux appartenant au domaine de l'égyptologie ainsi que ceux issus de périodes lointaines de l'humanité, sont naturellement exclus de notre réflexion. Notons que les Égyptiens pensaient que les morts ne pouvaient accéder à l'éternité, que si leurs dépouilles étaient intégralement conservées.

Cet engouement pour les crânes humains, au nom de la science - alors qu'ils ne sont d'aucune utilité reconnue par les savants eux-mêmes, en particulier depuis l'avènement des

recherches ADN - semble relever de pratiques anthropophages anciennes, celtiques qui ont été rapportées par les historiens latins ou grecs depuis la haute antiquité.

Nos ancêtres gaulois, florilège

Silius Italicus, poète et homme politique romain, né en 26 et mort en 101 apr. J.-C., écrit : « *Quant aux Celtes, ils se plaisent à vider les crânes, à les border - horreur ! - d'un cercle d'or, et ils gardent ces coupes pour leurs banquets.* » (Dans *Punica*, épopée en 17 chants et 12000 hexamètres consacrés à la Deuxième Guerre punique, XIII, 482).

Le grand Strabon, 57 av. J.-C., Géographie, IV, 5, 4, note : « *Il y a dans le voisinage de la Bretagne d'autres îles encore, mais de peu d'étendue ; une seule entre toutes est considérable, c'est l'île d'Ierné, située juste au Nord de la Bretagne. Cette île se trouve avoir plus d'étendue en longueur qu'en largeur. Nous n'avons, du reste, rien de certain à en dire, si ce n'est que ses habitants sont encore plus sauvages que ceux de la Bretagne, car ils sont anthropophages en même temps qu'herbivores et croient bien faire en mangeant les corps de leurs pères et en ayant publiquement commerce avec toute espèce de femmes, voire avec leurs mères et leurs sœurs* ».

Pline l'Ancien écrit dans son Histoire Naturelle, XXX, 4 : « La Gaule était possédée jusqu'à nos jours par la magie. C'est l'Empereur Tibère qui supprima les druides et cette engeance de prophètes et de médecins. La Bretagne pratique encore cet art. Il faut remercier les Romains qui ont aboli ces monstruosités dans lesquelles tuer un homme était l'acte le plus religieux et le manger la pratique la plus salutaire ».

Ammien Marcellin, (vers 330-335, Antioche), écrit dans Histoires, XVII, 4 : « *Le territoire des Scordisques notamment en faisait partie, et il se rattache de nos jours à une province qui en est fort éloignée. Nos annales nous apprennent quelle était la brutale férocité de cette race, qui sacrifiait ses prisonniers à Mars*

et à Bellone, et buvait avec délices du sang dans des crânes humains. »

Pausanias le Périégète, géographe et écrivain du II° siècle après. J.-C., en parlant des Gaulois écrit : « *Ils émasculèrent tous les hommes, tuèrent les vieillards, les enfants encore au sein furent arrachés de leur mère et égorgés, si quelqu'un paraissait mieux nourris que d'autres, les Gaulois buvaient leur sang et se rassasiaient de leur chair* ». Description de la Grèce, X, 22, 3.

Des pratiques barbares

Ces pratiques barbares sont une nouvelle fois citées par Paul Orose, né vers 380, qui rejoignit saint Augustin à Hippone (Annaba). Orose V, 23, «*Histoires contre les païens* », Belles Lettres, Paris, 2003, écrit : « *Entre autres choses effroyables à dire et à entendre, qu'ils faisaient à leurs prisonniers: en s'emparant, quand ils avaient besoin d'une coupe, de crânes humains, sanglants, encore chevelus et enduits, dans les cavités intérieures, de matière cervicale mal grattée, ils en usaient, avec avidité et sans horreur, comme de véritables coupes: de ces peuples, les plus sanguinaires et les plus farouches étaient les Scordisques.* »

Tite-Live, (59 avant J.-C. à 17 après J.-C.) l'historien officiel de la Rome antique, écrit dans son *Histoire romaine*, XXIII, traduction de Charles Nisard, 1869, Paris, Firmin-Didot : « *Ce fut là que périt Postumius, en faisant les plus héroïques efforts pour ne pas être pris. Ses dépouilles et sa tête, séparée de son corps, furent portées en triomphe par les Boïens dans le temple le plus respecté chez cette nation ; puis la tête fut vidée, et le crâne, selon l'usage de ces peuples, orné d'un cercle d'or ciselé, leur servit de vase sacré pour offrir des libations dans les fêtes solennelles. Ce fut aussi la coupe du grand pontife et des prêtres du temple.* »

Polybe, (mort en 126 av. J.-C. dans le Péloponnèse), écrit dans *Histoires, I, 85.* Édit. L. Dindorf, Bibl..Didot, sur le site http://remacle.org :

« *Quand ils (les Gaulois) eurent, avec cette impiété épuisé les prisonniers qu'ils employaient à leur nourriture, épuisé aussi les corps de leurs esclaves, comme il ne leur venait de Tynète aucun secours alors il devint évident pour les chefs que la multitude sous le poids de ses maux allait se porter à des excès envers eux, et Autarite, Zarcas et Spendios décidèrent de se mettre entre les mains des ennemis et d'entrer en pourparler avec Amilcas au sujet d'un accommodement.* »

Saint-Jérôme, polémiste et hérésiologue chrétien (vers 400) écrivait dans *Aduersus Iouinianum,* traduction Claude Sterckx, sur le site http://www.sources-chretiennes.mom.fr : « *J'ai vu personnellement, pendant ma jeunesse en Gaule, des Attacottes de Bretagne manger de la chair humaine. Ayant razzié divers troupeaux dans les bois, ils avaient coupé les fesses des pastoureaux, les seins et les fesses des bergères et les avaient dévorés comme des friandises* ».

Chapitre 2

RESTES MORTUAIRES ALGÉRIENS IDENTIFIÉS

Restes précisément identifiés. Les chefs de la résistance (collection vital). Restes dont l'identification est imprécise. Restes possiblement identifiables. Restes identifiés et non retrouvés.

Les restes que nous avons pu identifier dans la « collection Algérienne » du MNHN s'élèvent à plusieurs dizaines.

Certaines identifications sont imprécises, les patronymes étant incomplets ou tronqués.

Enfin, quelques restes humains demeurent identifiables. Alors que d'autres qui sont inscrits au registre du MNHN de Paris ont définitivement disparu de la collection et restent donc introuvables.

Dans la liste du MNHN figurent des crânes de mercenaires indigènes, au service de l'armée coloniale, ceux-ci n'entrent pas dans le cadre de notre étude.

Les envois de têtes s'opéraient depuis Alger, avec l'aval des autorités militaires, dont le colonel Édouard de Neveu en ce qui concerne la collection Vital, comme nous le verrons ultérieurement. Une lettre envoyée par Guyon à Flourens, datée du mois de janvier 1839, indique « *l'envoi au Muséum de 2 têtes dans l'alcool (celles d'un Arabe et d'un Kabyle)* ». Une autre lettre parle de 5 têtes d'indigènes envoyées à Flourens, où il est également question d'un crâne de Biskra expédié auparavant.

Dans une autre lettre, l'expéditeur Guyon tente de définir « *les caractères descriptifs des Kabyles et des Arabes* » (sic) ; de plus, Guyon propose d'envoyer 2 nouvelles « têtes d'indigènes ». (Voir les annexes à la fin de ce volume).

RESTES PRÉCISÉMENT IDENTIFIÉS :

Les restes qui ont été identifiés avec précision, portent la référence MNHN-HA-218, suivie du patronyme. Suivant l'exemple ci-après :

MNHN-HA218 Mohammed ben Nessib

Crâne de Mohammed ben Nessib, Arabe né dans le désert en 1816. Don de Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique.

Les Chefs de la Résistance

(Collection Vital)

Les observations qui accompagnent chaque supplicié figurent dans la base de données du MNHN. Les formules employées ici sont celles des collectionneurs, nous les modifions parfois, pour éclairer les lecteurs sur tel ou tel contenu.

MNHN-HA-5939 Aïssa Al-Hamadi

(Lieutenant de Boubaghla)

Tête momifiée d'Aïssa Al-Hammadi, compagnon de Boubaghla, «*un des plus adroits et des plus hardis voleurs ou coupeurs de routes de l'Algérie* », selon la base de données du MNHN. Don de M. Vital, de Constantine (Cette tête est entrée au MNHN en 1880).

Note sur le produit momifiant :

« *J'employai pour cela trois choses : une dissolution de bichlorure de mercure et quelques baumes, mais surtout l'exposition aux rayons solaires pendant les heures les plus chaudes de la journée. On voit que la conservation ne s'est pas démentie depuis plus de vingt-six ans. [...]* » (Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 4 mai 1865, 1865, 6 : p. 224)

MNHN-HA-5940 Le chérif Boubaghla

Crâne du chérif Boubaghla, dit Le Borgne, Algérie. Don de M. Vital, de Constantine (Tête entrée au MNHN en 1880).

Vital, médecin militaire, installé en Algérie à partir de 1836. Médecin-chef de l'hôpital militaire de Constantine pendant plus de deux décennies. Très lié aux saint-simoniens.

MNHN-HA-5941 Bouziane

Crâne de Bouziane, Chef de la résistance de Zaatcha. Don du docteur Vital, de Constantine (Tête entrée au MNHN en 1880). Bouziane fut décapité à l'issue du siège de Zaatcha en même temps que son fils, Al-Hassan et Moussa Al-Darkaoui.

MNHN-HA-5942 Moussa Al-Darkaoui (Hadj Moussa)

Crâne de Si Moussa, compagnon de Bouziane. Don du docteur Vital, de Constantine (Tête entrée au MNHN en 1880).

MNHN-HA-5943 Bou Amar Boukedida

Crâne du chérif Boukedida appelé Bou Amar Ben Kedida dans la base de données du MNHN. Don du docteur Vital, de Constantine (Tête entrée au MNHN en 1880).

Nota :

Il s'agit du chef de l'insurrection de Tébessa décapité par le commandant Japy.

MNHN-HA-5944 Mokhtar ben Kouider Al-Titraoui

Crâne de Mokhtar, le fils de Kouider Al-Titraoui, tous deux chérifs de la tribu des Ouled el Boukhari, commune de M'fatha (Médéa), morts en combattant les Français en Kabylie.

MNHN-HA-295 Braham ben Ali

Crâne de Braham ben Ali, 40 à 45 ans, tribu des Béni Menacer, province d'Alger, prisonnier de guerre, mort à Alger le 21 avril 1843, don de Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique.

MNHN-HA-299 Mohamed ben Hadj

Crâne de Mohamed ben Hadj, âgé de 17 à 18 ans, « *Kabyle de la grande tribu des Béni-Menacer, prisonnier de guerre, mort à Alger le 8 mai 1843, don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique* », selon le MNHN.

Nota : Le collectionneur de têtes Marie-Jean-Pierre Flourens (1794-1867), était médecin et biologiste. Cuvier lui fait attribuer les cours d'anatomie humaine au Muséum, en 1830, avant qu'il ne soit nommé à la chaire d'Antoine Portal. En 1838, Flourens reprend la chaire de physiologie comparée. Il devient Directeur du Muséum de 1856 à 1857.

MNHN-HA-3834 Moril Cherfa

Crâne de Moril Cherfa, « *marabout des montagnes du Djurdjura, Algérie, mort à Alger le 16 décembre 1843, don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique* ».

La note de Guyon dit : « *Moril Cherfa, Cabyle de 25 à 28 ans, des montagnes du Djurdjura, fait prisonnier comme il parcourait le pays pour exciter la population à la guerre, mort à Alger le 16 décembre* 1843. C'était un marabout, nom synonyme de saint, prêtre, etc.» (Note de Guyon, Alger, 15 mars 1844).

MNHN-HA-29085 El-Habib Ould ...

(le patronyme est incomplet)

Crâne d'El Habib Ould ..., né en 1844 à Abratsat (?), département d'Oran coll. Broca, don d'Ortus et Lécorché.

MNHN-HA-3874. Mohamed ben Siar

Crâne de Mohamed ben Siar, Kabyle de la tribu des Issers. Don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique

Archives : « ... *Kabyle né dans la tribu des Issers (Est de la Mitidja), Mohamed ben Siar, mort prisonnier de guerre à l'hôpital du Dey, le 13 juin 1837...* »

MNHN-HA-4885. Saïd ben Delhis

Crâne de Saïd ben Delhis, des Béni Slimane. Collection Dumoutier, acquis de M. Barbier (entrée en 1874 au MNHN).

MNHN-HA-5943. Yahia ben Saïd

Crâne de Yahia ben Saïd, Arabe de la tribu des Béni Salem, 44 ans, voleur, mort au pénitencier de l'île Nou, en Nouvelle Calédonie. Don Dr Cailliot (entré en 1881 au MNHN).

Nota :

Cailliot est médecin de la marine nationale Française.

MNHN-HA-6962. **Salem ben Messaoud**

Crâne de Salem ben Messaoud, « *Arabe des environs d'Alger don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique*. »

Archives : « *Tête de Salem ben Messaoud, Arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 6 Décembre 1838, venant de la prison Militaire. Cet homme, qui passait pour avoir volé, avait été envoyé à l'hôpital avec de profondes plaies gangréneuses aux fesses, à la suite d'une bastonnade qu'il avait reçue un mois auparavant.* » (« *Notes sur les têtes d'indigènes envoyées à M Flourens par le courrier parti d'Alger le 4 mai 1839* »)

MNHN-HA-6968. Kaddom ben Makhloud

Crâne de Kaddom ben Makhloud, « *Arabe des environs d'Alger don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique.* »

Archives : « *Tête de Kaddom ben Makhloud, Arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 12 décembre 1838, venant, comme le précédent, de la prison militaire. Kaddom ben Makhloud passait également pour avoir volé, et fut aussi envoyé à l'hôpital, à la suite de lésions produites par une bastonnade.* » (« Notes sur les têtes d'indigènes envoyées à Mr Flourens par le courrier parti d'Alger le 4 mai 1839 »).

Nota :

Nous rectifions ce nom Kaddom ben Makhloud, en Kaddour Ben Makhlouf, qui semble avoir été l'objet d'une erreur de lecture, les français en 1938, n'étaient pas familiarisés avec les patronymes Algériens.

MNHN-HA-6976. Saadi ben Raoui

Crâne de Saadi ben Raoui, Kabyle de la tribu des Béni Mehenna, 25-26 ans, Skikda (Philippeville) Société Phrénologique (entrée 1874-8 1).

Archives : « *Appartenait à la tribu des Béni Mehenna (cercle de Philippeville) - il était né au pied du Djebel Allia qui domine à l'est le village Valée. Ce fut en 1845 qu'il commença la série de crimes qui ont amené à sa mort. [...] il a été tué le 15 septembre 1847.* » (Lettre du Capitaine du Bureau arabe, Philippeville, 18 novembre 1847)

MNHN-HA-6977. Saadi ben Saad

Crâne de Saadi ben Saad, Kabyle des environs de Collo, près de Skikda (Philippeville), Algérie Société Phrénologique (entrée 1874-81).

Nota : Le substantif ethnique Kabyle fut parfois appliqué à l'ensemble des Algériens, à tort naturellement.

MNHN-HA-1106. Saad ben Salah ben Agoun, dit Chaoui

Crâne de Saad ben Salah ben Agoun, dit Chaoui, assassin du lieutenant de Kerguen, exécuté à Annaba (Bône), 1882, Algérie. Don de Hagenmüller 5, de Bône, mission Hamy et J.E. de la Croix (entrée 1887-17).

Nota :

Paul Hagenmüller (mort en 1900), fut le médecin-chef de l'hôpital de Bône (Annaba, Algérie) vers 1884-1885.

MNHN-HA-11070. Messaoud ben Haouel

Crâne de Messaoud ben Haouel, exécuté à Annaba (Bône),

en 1882, Algérie. Don Hagenmüller, de Bône, mission Hamy et J.E. de la Croix (entrée 1887-17).

MNHN-HA-11071. El Khodja ben Amar

Crâne d'El Khodja ben Amar, exécuté à Annaba (Bône) en 1882, Algérie. Don Hagenmüller, de Bône, mission Hamy et J.E. de la Croix (entrée 1887-17).

MNHN-HA-33651. Saïd Hamoud

Crâne de Saïd Hamoud, Arabe, Afrique du Nord.

Don Dr Fuzier à l'École d'Anthropologie de Paris (E1044-2).

MNHN-HA-33735. Chaâmba Monadhi

Crâne de Chaâmba Monadhi, arabe d'El-Goléa, département d'Alger don de Weisgerber.

Nota :

Il manque à ce crâne le maxillaire inférieur.

Le terme Monadhi qui figure sur le registre du MNHN est inexact, nous l'avons rectifié, car Mouadhi est le nom d'une population saharienne.

Le collectionneur Frédéric Weisgerber, qui pillait des tombes isolées avant de faire parvenir leur contenu au Muséum, écrit :

« *Cette tombe est située auprès d'un ancien cimetière dont j'ai rapporté deux squelettes complets, un vieillard et une jeune femme, et un crâne de femme avec ses cheveux, une clavicule et un humérus, et dont je fais hommage à la Société. Ces squelettes me paraissent appartenir aux Chaâmbas* ».

Il semblerait que le crâne que Weisgerber attribue à une femme soit celui qui est actuellement conservé au MNHN, sous la référence 33735. Ce crâne auquel il manque le maxillaire inférieur, est entré au MNHN en 2008. (Voir notre page 48).

Frédéric Weisgerber (1863-1946), Médecin, s'installe en

1896 à Casablanca, où il exerce, tout en apprenant l'arabe. En 1897, appelé d'urgence pour soigner le grand vizir Ba-Ahmed, alors en route avec le sultan Moulay Abd-el-Aziz vers Marrakech, il participe à l'expédition militaire contre des tribus insurgées des Chaouia. Suivant la mehalla chérifienne sous le costume arabe, il en dresse l'itinéraire et relève la topographie des régions traversées. Il commence ainsi une fructueuse carrière de voyageur-topographe. De retour à Casablanca, il reprend son activité de médecin, mais consacre aussi du temps aux explorations. En septembre 1898, décidé à sillonner le pays de façon méthodique, il part pendant quatre mois explorer le nord du Maroc. Seul, menant une « vie nomade et libre », il dresse la carte de la Chaouia, pour en devenir un des meilleurs connaisseurs (La Géographie, 1900). (Broc Numa. Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle, 1988).

RESTES DONT L'IDENTIFICATION EST IMPRÉCISE :

MNHN-HA-217 Saïd, marabout kabyle

Crâne de Saïd, marabout kabyle décapité en 1841 à Bab Al-Loum, Alger. Don Bory de Saint-Vincent.

Nota :

Il pourrait s'agir du marabout que décrit Bory de Saint-Vincent : « *Le n°1 fut un marabout, saint personnage Kabyle pur sang, natif du Sahel, décapité dans l'un des faubourgs d'Alger, où il avait été pris en flagrant délit prêchant ouvertement, au nom de Dieu, la révolte et le meurtre. » (Bory de Saint-Vincent. « Sur l'anthropologie de l'Afrique française* ». In : Magasin de Zoologie, d'Anatomie comparée et de Paléontologie, Année 1845, 1849: 1-19.)

Concernant Bab Al-Loum, cette Porte d'Alger n'est pas référencée dans les Feuillets d'El-Djazaïr. (Feuillets d'El-Djazaïr Henri Klein. Alger, 1937).

Les (anciennes) Portes d'Alger, d'après les *Feuillets d'El-*

Djazaïr sont indiquées ci-dessous :

Porte Bab-Azoun : Bab-Azoun (Cette porte, que remplaça une porte construite par le Génie et située dans l'axe de la rue Bab-Azoun, disparut en octobre 1841. La porte Bab-Azoun demeura longtemps fermée la nuit, de minuit, à quatre heures du matin. Il en était de même de la porte Neuve et de la porte de l'Oued (Bab-el-Oued).). Décrite en une étude précédente.

Porte Bab-el-Oued *:* Bab-el-Oued (Oued El-Korich ou Oued M'Khacel).
Porte de la Casbah *:* Bab el-Kasbah.

Porte de France ; ainsi dénommée parce qu'elle ouvrait la voie à ceux des premiers temps de la conquête, qui avaient la joie de s'embarquer pour la France. La partie du boulevard accédant en ce lieu, reçut le nom de Boulevard de France, désignation qui dans un esprit politique appuyé d'un esprit d'à peu près, une édilité naguère, se transforma en Boulevard Anatole-France. A ce propos s'évoquent d'autres " à peu près " pratiqués à Paris. Citons : La rue Bizet (nom d'un propriétaire de 1826), devenue rue Georges-Bizet ; la rue des Grandes Carrières à Montmartre, rue Eugène Carrière ; la rue du Charpentier (souvenir de 1535), rue Carpentier, puis en 1885, rue Pape- Carpentier (femme spécialiste de la pédagogie).

Porte de la Marine : Bab-el-Dzira (Porte de l'île).

Porte Mac-Mahon, à la sortie de la caserne de la Casbah.

Porte-Neuve *:* Bab-ed-Djedid.

Porte de la Pêcherie *:* Bab-el-Behar (Porte de la Mer), au bas de la Mosquée Ed-Djedid.

Porte de la Victoire *:* Bab-el-Kettar (Porte du Cimetière d'El-Kettar) ».

Nota :

Le collectionneur Jean-Baptiste (Geneviève Marcellin) Bory de Saint-Vincent (1778-1846), était officier, naturaliste et

géographe. Il présida la Commission d'exploration scientifique de l'Algérie de 1839 à 1842.

MNHN-HA-33732. Ahmed ou Kaer (???)

Crâne provenant d'Algérie : « Ahmed ou Kaer né à Béni [Minoer] (???). Près de Fort Napoléon, Algérie ». Coll. Fuzier, École d'Anthropologie de Paris, E1045-1.

Note :

Fort Napoléon est le nom de l'ex-Fort national, sur le territoire des Nath-Irathen. Ce fort fut construit sur un site du Djurdjura à 961 m d'altitude, dont la position de nid d'Aigle offrait un panorama imposant. Ce changement de nom intervint le 11 septembre 1871, suite à l'écroulement de l'Empire et à la défaite de Sedan de l'armée Française. Napoléon ayant été fait prisonnier par les Prussiens. De nos jours, le bourg d'Icheriden situé à 7 kilomètres au Sud-Est est célèbre, pour les combats héroïques qui furent livrés par les Algériens aux colonnes françaises en 1857 et en 1871.

MNHN-HA-33733. Chef kabyle (non identifié)

Crâne d'un chef kabyle mort à l'île Sainte-Marguerite coll. Broca 0.116.

RESTES POSSIBLEMENT IDENTIFIABLES
(Mal rangés au MNHN) :

MNHN-HA-259

(À ce jour non identifié**)**

Crâne d'un Arabe décapité au Sahel 1841. Don de Bory de Saint-Vincent « Le malheureux faisait partie d'une bande de pillards venant du sud, et qui, ayant poussé une pointe fort en

avant dans la Mitidja, comme j'en explorais les bords, y fût sabré (...)» (Bory de Saint-Vincent « Sur l'anthropologie de l'Afrique française ». In : Magasin de Zoologie, d'Anatomie comparée et de Paléontologie, Année 1845, 1849: 1-19.)

MNHN-HA-29043

(À ce jour non Identifié)

Tête d'Arabe algérien conservée par le mercure et la dessiccation solaire, 1865 don de M. Périer à la Société d'Anthropologie de Paris.

« [...] Voici maintenant une tête arabe, celle d'un jeune guerrier de la tribu des Hadjout, coupée aux environs d'Alger ; le 7 mars 1839. J'étais alors chirurgien du bureau arabe d'Alger ; et je dois dire comment cette tête vint en ma possession.

Les Hadjout, tribu révoltée, faisaient des incursions jusque dans la Mitidja, et terrifiaient toute la contrée. Nos gendarmes maures (cavalerie du bureau arabe) étaient sans cesse en campagne dans le but de surprendre ces redoutables maraudeurs ; et quand il y avait des rencontres, malheur aux vaincus. Un jour, ils coupèrent trois têtes, qu'ils rapportèrent dans un sac. J'en demandai une au directeur des affaires arabes, le commandant Pélissier, et, voulant la conserver, je résolus de la dessécher en la momifiant ». (Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, séance du 4 mai 1865, 1865, 6 : p. 224)

MNHN-HA-33653. Eddine ben Mohammed (?)

Crâne d'Arabe tué en 1895, un des premiers insurgés, meurtrier du Lieutenant Weinbrenner en 1881, don Dr Beaussenat à la Société d'Anthropologie de Paris.

« Dans cette affaire, celui qui avait déclenché tous ces événements, Eddine ben Mohammed, l'assassin de Weinbrenner, trouvait la mort » (Pierre Boyer. «L'Odyssée d'une tribu saharienne : les Djeramna (1881-1929) ». Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée, 1971, 10: 27-54.).

RESTES IDENTIFIÉS ET NON RETROUVÉS :

MNHN-HA-298. Mohamed ben Arbi

Crâne de Mohamed ben Arbi, 18 à 20 ans, Kabyle de la tribu des Béni-Menacer, province d'Alger, prisonnier de guerre, mort à Alger le 26 avril 1843. Don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique.

MNHN-HA-302. Mohamed et Arbi crâne de Mohamed et Arbi

Don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique. Inscrit sur le registre du MNHN : « échangé avec le Dr Olivier de Lille contre le n° » Sans autre précision.

Note :

À cette liste impressionnante de crânes de résistants algériens à la colonisation, nous pouvons rajouter celles de deux autres suppliciés. Il s'agit de Francisco Sabater, un condamné de droit commun dont la tête figure dans l'inventaire du MNHN ainsi que celle curieuse d'une « sorcière de Blida », entrée au MNHN en 1854, sans identité.

MNHN-HA-19228. Francisco Sabater

Crâne de Sabater Francisco, Espagnol exécuté à Oran don Dr Mondot 7 (entrée 1894-7)

Archives : « né vers 1859 à Bila, Espagne, journalier, SDF. Assassinats, vol qualifié, tentative d'assassinat et violences à agent ».

MNHN-HA-247. « Sorcière de Blida » (non identifiée)

Crâne portant l'inscription : « Sorcière de Blida. Donnée par le Dr Caffe (1854) », Algérie.

Parmi les crânes que nous n'avons pas retenus, figure celui du fils d'un caïd, qui a été éventuellement victime d'un acte de vengeance de la part des insurgés. Mais on a vu des

caïds rejoindre le camp des résistants durant la longue lutte des algériens contre l'oppression coloniale.

MNHN-HA-6963. Taieb ben Selim

Crâne de Taieb ben Selim, 16 ans, « *Arabe de la tribu de Droêh (?), est de la Mitidja. Don Flourens, coll. Guyon, chirurgien de l'armée d'Afrique*. »

Archives : « *Tête de Taieb ben Selim, Arabe de la tribu de Droêh, dans l'Est de la Mitidja, fils du caïd Selim, âgé de 16 ans, mort à Alger le 7 Décembre 1838, suite à un coup de feu à la jambe*» (in « Notes sur les têtes d'indigènes envoyées à M` Flourens par le courrier parti d'Alger le 4 mai 1839 »)

Nous faisons figurer dans les annexes, en fin de volume, des lettres manuscrites, véritables archétypes de la xénophobie coutumière qui prévalait au XIX° siècle au sein du monde scientifique. Ces missives qui accompagnaient les restes mortuaires « arabes » et « kabyles », termes employés pour éviter d'énoncer la citoyenneté algérienne, sont rédigées pour la plupart dans les premières années de la colonisation par les collectionneurs Larry, Guyon, Caffe etc, dans un langage avilissant pour les *Lumières* et les droits de l'homme de 1789.

Chapitre 3

BOUBAGHLA, DE TAZMALT AU MUSÉUM

Être savant au XXI° siècle. Qu'est-ce qu'un musée. L'exemple du Musée du Louvre. La Belgique et l'Italie pillées. Titien et Véronèse. Le pape Pie VII, livre 100 chefs-d'œuvre. Waterloo, 18 juin 1815. Le pillage culturel des Africains. Le MNHN de Paris.

Edmond Vital fut sans ambiguïté le digne héritier des anciens barbares du MNHN. Les crânes des résistants algériens classés sous le titre « Collection Vital » au MNHN de Paris, étaient conservés dans son domicile de Constantine, avant d'être légués à sa mort, à sa famille.

Un grand nombre de ces crânes, que le docteur Vital conservait sereinement dans les combles de son logis, sont incomplets. C'est ainsi que des mandibules sont manquantes, définitivement perdues ou mélangées à d'autres collections du MNHN de Paris.

Sur la vingtaine de têtes décapitées qui furent proposées au Dr Reboud, par la famille Vital, seulement cinq d'entre elles sont répertoriées dans la base de données du Muséum de Paris.

Nous avons vu précédemment que le crâne d'Al-Hassen, le fils du Cheikh Bouziane (crâne N° 5941 du MNHN) ; le chef des Zaâtchas et ancien khalifa de l'émir Abdelkader, qui faisait partie du lot envoyé à Paris par le frère du Dr Vital, le collectionneur et médecin-chef de l'Hôpital de Constantine ; avait disparu et qu'il demeure introuvable, malgré nos recherches.

Être savant au XXI° siècle

Ainsi la blessure due à la politique coloniale barbare de la France, trouve son prolongement dans ce type d'agression spécifique, nimbé de sciences. Aucune tête de ces prestigieux Algériens, n'a jamais fait l'objet d'une quelconque étude au MNHN de Paris ou ailleurs.

Des anthropologues blasés du genre humain, persistent à considérer ces cruelles péripéties de l'histoire algérienne sans regrets ni remords. Aveugles, sourds et muets au fait colonial, ils symbolisent l'histoire de ces trois petits singes : « *Ne vois pas* », « *N'entends pas* », « *Ne parle pas* ».

Aurait-on admis en France que les têtes tronçonnées de dizaines de combattants Chouans ; celles des officiers Boisguy, Bonteville, Pontbriand, Boishamon, Angenard, Rossignol, qui furent exécutés en 1793 ; soient conservées dans des emballages qui ressemblent à des boîtes à chaussures dans quelque musée algérien ?

Qu'est-ce qu'un musée

Le terme Muséum, qui s'écrit sans accent en latin, est dérivé du grec Mouseîon. Le Conseil international des musées (I.C.O.M) a élaboré une définition adoptée par la communauté internationale :

« *Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation*. »

L'exemple du Musée du Louvre

La conquête de l'Algérie est née de la volonté de puissance de l'empereur Napoléon I°, dont l'égo démesuré, reconnu par tous les historiens, sera furtivement happé quelques années plus tard, en 1830, par un roi de France finissant au pouvoir chancelant. Pour

préparer la prise d'Alger, Napoléon I° fera la campagne d'Égypte afin de s'informer des tempéraments arabes.

Napoléon I° est simple général des troupes de la Révolution française, avant de se convertir en maître des campagnes d'Italie et d'Orient.

Vincent-Yves Boutin, colonel français de la Grande Armée napoléonienne durant le Premier Empire, remplira une mission d'espionnage à Alger en 1808, à la demande de Napoléon I. celle-ci servira de plan d'invasion lors de la conquête de la régence turque par la France en mai 1830.

Le renforcement territorial français se fera au détriment des capitales européennes, c'est ainsi que Hambourg, Barcelone, Amsterdam et Rome, seront sous la botte napoléonienne.

Napoléon I° sera le président de l'Italie de 1802 à 1805, puis roi d'Italie du 17 mars 1805 au 11 avril 1814. Il s'occupera de la Confédération suisse de 1803 à 1813. Il deviendra le protecteur de la Confédération du Rhin de 1806 à 1813.

A la suite de toutes ces conquêtes, il placera les membres de sa famille sur les trônes de plusieurs royaumes européens. Joseph à Naples puis en Espagne. A Jérôme reviendra la Westphalie, Louis le trône de Hollande, son beau-frère Joachim Murat régnera à Naples. La Pologne, le Royaume de Prusse et l'Archiduché d'Autriche seront contrôlés par lui.

L'idée révolutionnaire est orientée vers le désir de remodeler la société française sur des bases égalitaristes, selon le modèle du petit peuple de la ville, dont les convictions s'opposent à toute croyance religieuse ainsi qu'aux symboles de la royauté. On vit même apparaître momentanément en France, une nouvelle doctrine à caractère religieux, appelée *Théophilantropie*, dont la forte connotation anticatholique, exhortait la société française à la déchristianisation.

C'est ainsi que sont remis en cause et détruits le costume, les manières, le langage de l'aristocratie, ses goûts et ses dispositions artistiques, jugées dégénérescentes. On a vu la même chose

ailleurs, à notre époque au sein d'autres peuples et dans d'autres régions du monde. La démolition en 2001 des Bouddhas de Bâmiyân, en pays Afghan, au nom d'un interdit religieux excessif qui défend toute représentation humaine. La révolution « éducative » attribuée aux Khmers rouges n'en était pas moins dictatoriale et despotique. Les valeurs véhiculées par cette pseudo-révolution sont démontées par l'abbé Grégoire, qui fut un évêque partisan des émeutiers de 1789.

De son vrai nom Henri Jean-Baptiste, l'abbé Grégoire, (1750/1831), un prêtre catholique, qui fut l'une des figures emblématiques de la Révolution française, écrit : « *Le mobilier appartenant à la nation a souffert des dilapidations immenses, parce que les fripons, qui ont toujours une logique à part, ont dit : nous sommes la nation, et quoiqu'en général on doive avoir mauvaise idée de quiconque s'est enrichi dans la Révolution, plusieurs n'ont pas eu l'adresse de cacher des fortunes colossales élevées tout à coup. Autrefois ces hommes vivaient à peine du produit de leur travail, et depuis longtemps ne travaillant pas, ils nagent dans l'abondance. C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas que l'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets, enlevés, détruits ou dégradés formerait plusieurs volumes. La commission temporaire des arts, dont le zèle est infatigable, regarde comme des conquêtes, les monuments qu'elle arrache à l'ignorance, à la cupidité et à l'esprit contre-révolutionnaire, qui semblent ligués pour appauvrir et déshonorer la nation* ». (« *Rapport de Grégoire, au nom du comité d'instruction publique, sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de les réprimer* ». Séance du 31 août 1794, 14 fructidor, an II).

L'Abbé Grégoire dresse un état des lieux saisissant des saccages commis par les insurgés lors de cette Révolution. Il fut l'un des seuls à s'élever contre les déprédations et les destructions à grande échelle qui se poursuivirent pendant des années, au nom de la Révolution. Les églises et les monastères furent rasés par dizaines, à l'explosif. D'autres lieux de culte furent transformés en granges ou en casernes. On verra cela lors de la prise d'Alger par le

corps expéditionnaire français, lorsque des mosquées furent transformées en écuries.

Des statues sont brisées et des tableaux représentant des scènes saintes sont saccagés. Le palais de Marly, les châteaux de Meudon, de Sceaux, de Chantilly, de Cluny et de Cîteaux en Bourgogne, ainsi que celui de Jumièges en Normandie, qui furent décorés par des peintres de grande renommée, dont Philibert de Lorme et Girolamo della Robbia, sont réduits à l'état de ruines, parfois à l'aide d'explosifs. Les armées françaises qui défont les pays de l'Europe, se livrent au pillage des œuvres d'art. Ces œuvres serviront à enrichir les collections françaises.

Parmi les collectionneurs du Musée du Louvre, qui firent présent au Muséum de Paris (Musée du Louvre) d'œuvres originaires de plusieurs pays étrangers, il y a le Duc de Rivière (1765-1828), Ambassadeur de France à Constantinople, donateur de la célèbre Vénus de Milo en 1821.

Ernest Renan (1823-1892), écrivain, archéologue et épigraphiste, fit don au Musée du Louvre de plusieurs pièces d'art phénicien.

Armand Schaeffer à Enkomi (Chypre) chef de mission des fouilles de Ras-Shamra-Ugarit (Syrie) et d'Enkomi-Alasia (Chypre), légua au Louvre une série de tablettes cunéiformes, ainsi que des sceaux-cylindres et des pièces diverses au département des antiquités grecques et romaines.

L'ingénieur Paul Gaudin (1858-1921), parti pour construire des lignes de chemin de fer en Turquie et au Proche-Orient, fit des dons répétés au département des antiquités orientales ainsi qu'à celui des antiquités grecques et romaines.

La France aida la République Grecque l'emprise ottomane. En signe de reconnaissance, le Sénat hellénique lui offrit en 1829 des fragments du temple de Zeus à Olympie. (Revue *Archéologia*, N° 248, juillet-août 1989).

La Belgique et l'Italie pillées
Titien et Véronèse

Les premiers séquestres ont lieu au cours de l'été 1794, en Belgique (Pays-Bas de l'époque). On sait que ce pays qui comprenait dix-sept Provinces au cours des siècles passés, fut scindé, le nord formant les futurs Pays-Bas. L'Espagne, l'Autriche et la France se disputeront le territoire au cours de nombreuses guerres qui se succèdent au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. La Belgique proprement dite, accèdera à l'indépendance à la suite de la Révolution belge de 1830.

Les troupes françaises qui s'emparent du pays, progresseront par la suite vers le Nederland. Près de quatre-vingt oeuvres artistiques seront ainsi soustraites au cours de ces conquêtes, en 1794, des dizaines d'autres suivront en 1795. En 1795, la ville de Cologne qui sera occupée par les Français de 1794 à 1814, est contrainte de livrer ses trésors.

A partir du printemps de 1796, ce sera le tour de l'Italie dont la richesse artistique sera mise sous séquestre par les troupes napoléoniennes, avant d'être rapatriée en France.

Les 9 et 10 thermidor de l'an VI, est organisée une grande fête en France, pour célébrer la chute de Robespierre. On fait défiler sur le Champ de mars, à cette occasion, les oeuvres d'artistes prestigieux qui ont été subtilisées à l'Italie. C'est ainsi que les Parisiens massés le long des rues, assistent abasourdis, au défilé des tableaux de Titien et de Véronèse, le Discobole, l'une des plus célèbres statues de l'Antiquité, attribuée au sculpteur athénien Myron, (Ve siècle av. J.-C). La *Transfiguration de Raphaël*, le dernier tableau peint par Raphaël, vers 1518, resté inachevé à la suite au décès du peintre. *L'Apollon du Belvédère*, de la deuxième moitié du IVe siècle av. J.-C. La *Vénus du Capitole*, l'une des meilleures copies du type de l'*Aphrodite de Cnide* ou encore Le *Quadrige*, les chevaux de la Basilique Saint Marc à Venise ordinairement appelé « *les quatre chevaux de Venise* ».

Le pape Pie VII, livre cent chefs-d’œuvre

Les Français instituent un tribut de guerre, qui exige des familles nobles italiennes de fournir chacune vingt tableaux, choisis par des peintres français. Le pape Pie VII en personne, est sommé de livrer cent chefs-d’œuvre. A ces larcins artistiques viennent s’ajouter des objets de science ainsi que des animaux rares, qui iront remplir les musées de France.

C’est ainsi que nait le Musée du Louvre.

Il servira à accueillir les oeuvres d'art confisquées aux pays européens. Il fallait un lieu dédié aux artistes et au public, pour exhiber aux Français les modèles de flamboiement universel qui faisaient tant défaut à la révolution de 1789.

Des toiles de Titien, de Rubens, de Van Dyck et de Rembrandt et le retable de l'Agneau mystique de Van Eyck. Les représentants de la nation, déclarent le caractère inaliénable de ces œuvres, fruit d’un larcin.

Waterloo, 18 juin 1815

L’armée Britannique, celle de l’Allemagne ainsi que les troupes Néerlandaises, ce dernier nom regroupant à l’origine les Hollandais et les Belges ; conduites par le duc de Wellington, auxquelles se joignent les troupes prussiennes du maréchal Blücher, infligeront à Napoléon Bonaparte la célèbre défaite de Waterloo, le 18 juin 1815. Napoléon suivi de son armée, s’enfuit en abandonnant sur le champ de bataille l'essentiel de ses équipages et ses pièces d’artillerie. Cette défaite aura pour effets subsidiaires de ruiner le musée du Louvre, car les œuvres dérobées pendant la Révolution française, seront rendues à leurs propriétaires européens légitimes.

Le pillage culturel des Africains

Le Musée du Louvre aura tout le temps de se refaire, au détriment des pays colonisés cette fois, selon le schéma expérimenté auparavant, lors des conquêtes européennes.

A ce moment-là, les pays européens victorieux, la Prusse d'abord, puis la Hollande et l'Autriche, suivie des États italiens, réclameront leur patrimoine. Des œuvres réussirent à passer à travers les filets tendus par les conservateurs du Musée. Le musée du Louvre est ainsi dégarni des œuvres spoliées en quelques mois, malgré le caractère d'inaliénabilité officiellement proclamé.

C'est au nom de ce même caractère d'inaliénabilité que des centaines de vestiges de la haute antiquité algérienne sont gardés en France.

Le MNHN de Paris

Dans l'immédiat intéressons-nous aux collections dites « *ethniques* » du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, qui est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Environnement. Son siège se trouve au *Jardin des plantes* de Paris, à deux pas de la Grande Mosquée de Paris.

Le Muséum national d'histoire naturelle de Paris, en abrégé MNHN, est composé de quatorze sites à Paris, parmi lesquels : le *Jardin des plantes*, qui gère entre autres les collections de minéralogie et de géologie, la botanique, l'entomologie etc. L'*institut de paléontologie humaine*. Le *Musée de l'Homme*, ainsi que le *Zoo de Vincennes*. D'autres sites existent hors de Paris, parmi lesquels le musée consacré à l'abri Pataud, dans la commune des Eyzies de Tayac (Dordogne), qui est lié à la préhistoire.

Le MNHN est chargé, entre autres, de la conservation de collections scientifiques comprenant plus de 62 millions d'articles ainsi que des espèces vivantes à Paris et dans le reste de la France. Il est formé, dans le cas qui nous occupe, de 48% de collections européennes, les 52% restants proviennent des autres parties du monde. Le but selon les statuts du MNHN, étant d'échantillonner la diversité humaine à l'échelle planétaire. Cela ne concerne donc pas uniquement les algériens. Sauf que ces algériens sont arrivés au MNHN dans un contexte lié à la guerre que leur menait la France.

Le MNHN, participerait ainsi, selon ses statuts : « *à la compréhension des débuts de l'humanité, ainsi que la restitution*

des modes de vie, des maladies, de l'alimentation à une époque donnée », etc.

Aucune étude n'a jamais été menée par les anthropologues, sur ces « sujets » Algériens.

Chapitre 4
30.000 RESTES MORTUAIRES HUMAINS

30.000 restes mortuaires humains. Vital et les têtes de « gueux » célèbres. Une série de « têtes de choix ». Reboud étudie les stèles libyques. Le Dr Vital et Ismaël Urbain. L'Algérie sereine et fertile. Des colons arabes chrétiens débarquent du Liban. Ismaël Thomas Urbain. Djeyhmouna bent Messaoud Al-Zubairi (Zbiri).

Pour les anthropologues du MNHN, l'échantillonnage des peuples du passé auraient ainsi pour mission de témoigner de l'histoire humaine, grâce à leurs restes mortuaires.

De quelle manière ces têtes de martyrs algériens, peuvent-elles être au service de la société française et de son développement scientifique et culturel ?

Peut-on se délecter de manière publique ou privée, de têtes décapitées exposées à des fins d'études ou d'éducation dans les travées des musées ?

Ces crânes, ont été collectés, à titre de trophée et de butin de guerre avant de finir classifiés et abandonnés dans la chambre forte du MNHN de Paris. Les scientifiques n'ont jamais jugé utile de les utiliser à des fins de recherche.

30.000 restes mortuaires humains

Le MNHN de Paris, conserve approximativement 30000 restes humains.

On a souvent parlé de la Vénus hottentote, mais contrairement à la rumeur propagée par les non-spécialistes, celle-ci ne fut jamais exposée après sa mort. On s'est servi à ce moment-là d'un moulage de son corps fait par Cuvier.

Dans l'abondante documentation que nous avons pu consulter, figurent des crânes de gardes suisses, qui avaient été décapités pendant les émeutes de la Révolution en défendant le roi Louis XVI à Versailles. Leur tête fut portée au bout d'une pique, à la manière de celle de Bouziane des Zaâtchas (crâne portant le N° 5941 du MNHN), de son fils, non retrouvé au MNHN et de son lieutenant Moussa Al-Darkaoui (crâne portant le N° 5942 du MNHN).

Les anthropologues du muséum mettent en balance, les valeurs de la science et celles de la morale. A l'occasion, on n'hésite pas à introduire la laïcité française dans le débat lié à la conservation des restes humains, parmi lesquels ceux des résistants algériens : « *Vous savez qu'en France on a une sensibilité particulière, parce que c'est la laïcité, parce que c'est la République, vis-à-vis des croyances religieuses, avec lesquelles on n'est pas toujours à l'aise* ».

Vital et les têtes de « gueux » célèbres

Alors que les registres du MNHN de Paris, ne font mention que de son seul patronyme, nous livrons ici tous les renseignements concernant le docteur Vital. Ce collectionneur qui amoncelait dans son cagibi, à Constantine, les têtes décapitées des chefs de la résistance algérienne à la colonisation.

Edmond Vital, qui faisait fonction de directeur de l'hôpital de Constantine, était médecin principal à la retraite. Il était domicilié : rue de l'Agha, à la Maison Meuret, à Constantine. Né à Dunkerque, il était le fils de François René Vital, et de Marie Jeanne Laurence Verdigny. Il est mort à l'âge de 64 ans, le 23 septembre 1874 à Constantine.

Son frère, René Florentin Vital, qui fournit au Muséum de Paris les crânes des résistants algériens, que lui légua son frère Edmond à sa mort, habitait 11, rue Nationale à Constantine. Né à Dunkerque (Nord), comme son frère Edmond, René Florentin Vital était rentier à sa mort, survenue à l'âge de 91 ans, le 2 octobre

1899. René Vital qui est décédé célibataire, adopta sur le tard un enfant.

La tête de Bouziane (N° 5941 au MNHN de Paris), fut coupée et fixée au bout d'une baïonnette à la fin du siège de Zaâtcha. Elle a été conservée comme celles de Boubaghla (N° 5940 au MNHN de Paris) et du chérif Boukedida (N° 5943 au MNHN de Paris), qui fut tué dans un combat livré sous les murs de Tébessa par le lieutenant Japy. Ces restes mortuaires font partie depuis 1880 de la collection Vital du Muséum de Paris.

C'est Victor-Constant Reboud qui fit parvenir au muséum de Paris les restes mortuaires de cette collection. Il le dit dans une lettre (« *Revue Africaine* », Volume 30, année 1886, à la page 76).

Chacune des têtes était accompagnée d'une étiquette, longue bande de parchemin, portant le nom du chérif décapité, la date de sa mort, le cachet du bureau politique de Constantine et la signature du Colonel de Neveu et de M. Gresley.

Une série de « têtes de choix »

Reboud dit avoir réuni « *une série de têtes de choix et d'une bonne conservation* », provenant en grande partie du Coudiat-Aty, autrement dit le musée de Constantine, à ses débuts. Ce terme « *têtes de choix* », évoque l'assortiment d'un étal de boucherie.

En 1855, la municipalité de Constantine qui venait d'acquérir la collection phénicienne (punique) de Costa Lazare, porta son choix sur le plateau de Koudiat Aty, pour la réalisation du musée. C'est ainsi que l'ont fit disparaître la nécropole punique qui se trouvait à cet emplacement.

Auparavant, ce musée avait l'air d'un cagibi. Les têtes de Boubaghla, de Bouziane, et d'autres chefs de la résistance algérienne réunies par Reboud, se trouvaient mêlées aux bracelets, lampes lacrymatoires et à des tas d'autres objets antiques entreposés dans ce réduit.

Elles seront adressées par la suite au naturaliste J-Louis A. de Quatrefages de Bréau, le célèbre biologiste-zoologiste-anthropologue (1810/1892).

Reboud avant de clouer la caisse pour l'envoi au Muséum de Paris, demanda à René-Honorin Vital, le frère du collectionneur Auguste-Edmond Vital, « s'il pouvait enrichir l'envoi de quelques crânes intéressants »...

Le Dr Auguste Edmond Vital venait de décéder et sa famille ne savait plus quoi faire des restes mortuaires qui étaient entreposés dans de la poudre de charbon, au domicile de Vital.

René Vital répondit :

« *Prenez tout ce que mon frère a laissé, vous y trouverez des têtes de gueux célèbres (sic) et vous ferez le bonheur de mes servantes, qui n'osent monter au galetas, parce que l'une de ces têtes a conservé ses chairs fraîches, et que malgré la poudre de charbon dans laquelle elle est depuis de nombreuses années, elle répand une odeur sui generis* ». (« *Revue Africaine* », Volume 30, année 1886, à la page 76).

C'est ainsi que parmi plus de vingt têtes apportées de divers lieux de la province de Constantine, Reboud constata la présence de la tête de Boubaghla (N° 5940 du MNHN), de Bouziane (N° 5941 du MNHN) et du Chérif de Tébessa, Amar Boukedida (N° 5943 du MNHN), ce dernier nom transcrit est « *Bou Guedidat* », parfois même « *Ben Kedida* », par le lieutenant Japy. L'orthographe véritable de ce patronyme est Boukedida.

Ces restes mortuaires avaient été cédés au Docteur Vital, par ses amis, le Colonel de Neveu et Gresley. Ce dernier qui deviendra sénateur ministre, fut l'aide de camp du général Herbillon. Il avait ainsi pris part à plusieurs campagnes contre les insurgés en Algérie. Lors du siège de Zaatcha (1849), il avait été blessé d'un coup de feu.

Dans le cagibi de la famille Vital, la tête de Boukedida du Chérif de Tébessa (N° 5943 du MNHN) ? répandait une légère odeur, et conservait des chairs relativement fraîches.

Grâce à René Vital, le Muséum de Paris s'enrichit d'une vingtaine de nouvelles têtes d'Algériens célèbres.

Reboud étudie les stèles libyques

Concernant le Dr Victor-Constant Reboud (1821-1889), au moment de l'intégration de l'armée d'Afrique en 1853, il est botaniste. On le retrouve médecin-major de première classe des années plus tard. Il passera trente ans en Algérie. Outre sa profession de botaniste, il se formera à l'étude des stèles libyques, en faisant de l'ombre à l'abbé Chabot. Comme un grand nombre de militaires français, il s'intéressera à l'antiquité de l'Algérie. Ces militaires ont le pays sous leur contrôle font appel aux indigènes pour reconnaître les sites. Sans avoir accès à la langue berbère, ils déchiffrent les inscriptions libyques. C'est ainsi que le Dr Reboud deviendra correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans un domaine qui n'était pas le sien. V. Reboud décèdera le 25 mai 1889 à Saint-Marcellin (Isère), son village d'origine.

Le docteur Vital, fut médecin-chef de l'hôpital de Constantine pendant vingt-trois ans, dans l'une de ses correspondances, adressées à Ismaël Urbain, il écrit :

« *Les enfants nés en Algérie de père et de mère européens sont impitoyablement moissonnés. Les enfants nés de père et de mère nègres sont plus maltraités encore* ». Les préjudices causés à la santé des populations autochtones, par la disette et les pénuries du fait de la politique de dévastation des récoltes et de destruction de douars, ont été curieusement assimilés par le Dr Vital aux ravages occasionnés par le choléra.

André Nouschi, a consacré en 1958 une thèse au courrier échangé entre le docteur Vital et Ismaël Urbain : « Correspondance du docteur A. Vital avec I. Urbain (1845-1874) ». Collection de documents inédits et d'études sur l'histoire de l'Algérie 2e série, Documents divers. Alger, 1958, 432 p.

Le Dr Vital et Ismaël Urbain

Dans cette correspondance, sont analysés les problèmes algériens de la période 1851/1874. Le Dr Vital, médecin-chef de l'hôpital militaire, a résidé à Constantine, de 1838 jusqu'à sa mort survenue en 1874. Cette correspondance nous renseigne sur les

questions liées au sénatus-consulte de 1863, les réactions des indigènes, la commission d'enquête du comte Le Hon, le séquestre de 1871 et la loi Warnier de 1873 sur la francisation des terres, ainsi que sur les grandes crises du pays, les incendies de forêts, les famines et les épidémies de 1866-1869, les insurrections de 1864-69 et de 1871. Cette correspondance nous permet d'apprécier les forces politiques en présence dans le Constantinois, où les colons européens cherchaient à évincer le plus grand nombre possible d'Algériens de leurs terres.

Le Dr Vital fut le plus fidèle informateur du politicien I. Urbain chargé d'exposer dans le Journal des Débats les problèmes rencontrés par les Algériens. Ismaël Urbain qui était marié à une musulmane algérienne, avait ses entrées auprès des hautes sphères de la politique française. Il ambitionnait de faire instaurer l'égalité politique et sociale entre les indigènes et les Français, une sorte d'univers cosmopolite, dans lequel baignerait une société égalitaire. L'œuvre de conciliation entre Européens et Arabes d'Algérie, proposée un siècle auparavant par I. Urbain, où se trouvaient mêlées toutes les origines et les croyances, fut remise à jour et actualisée par le Général de Gaulle au cours des ultimes instants de l'Algérie française, en vain.

L'Algérie sereine et fertile

Les informations des bureaux arabes au début de l'époque coloniale française, permettent d'affirmer que bien avant l'apparition des Français, le pays était équipé de petits barrages hydrauliques qui alimentaient les plaines algériennes, où poussaient différentes sortes de céréales, dont le blé, l'orge, et le riz, les arbres fruitiers croissaient jusque sur les pentes. Les petites fabriques familiales pourvoyaient les populations dans d'autres richesses, dont l'huile. L'élevage ovin et bovin y était pratiqué traditionnellement. Le commerce était actif, et des tribus maghzen, armées et exemptées de l'impôt foncier, assuraient la sécurité des communications caravanières. De Tlemcen à la Soummam, de Sétif à Constantine, l'agriculture était prospère, la vie traditionnelle suivait son cours. Les plaines côtières d'Oran, la Mitidja, l'Algérois

ou la campagne de Bône sont riches, et les populations qui y vivent, sont aisées.

Les familles algériennes disposaient de maisons cossues, de style mauresque avant l'arrivée des Français. Celles-ci sont accaparées par les officiers de haut rang de l'armée française et leur clientèle venue de France, nantie, dont le père de l'auteur Léon Roches, nouvellement arrivé à Alger. La belle maison de la famille Roches qui était située sur les hauteurs de la ville, fut achetée pour une bouchée de pain à un Arabe qui ne s'y sentait plus à l'aise parmi les Français.

L'État français s'est procuré des dizaines de milliers d'hectares de terres riches, en confisquant les biens détenus par les Turcs, plus d'un sixième de la superficie totale. Il s'est arrangé pour laisser 8 ou 4 hectares à chaque famille indigène. Les Français poussaient au départ les riches arabes, pour racheter leurs propriétés littorales, où furent créés des centres de colonisation.

La loi Warnier de 1875, francisa les terres, en contournant les obstacles dressés par la loi coutumière indigène contre l'aliénation des biens patrimoniaux. Des villages européens sont ainsi créés par l'Administration, sur des terres confisquées.

Des colons arabes chrétiens débarquent du Liban

Deux villages d'arabes chrétiens, venus du Liban, seront créés par le cardinal Lavigerie. Ces villageois qui sont considérés comme des musulmans par les fermiers européens, sont restés à jamais indigents, à défaut d'aides de la part des autorités française, ils s'en iront.

L'augmentation de la population, entraine la vente par les indigènes de leurs parcelles de terre trop exigües. Certains, pour éviter la sous-alimentation immigrent dans les villes où ils vivent dans des habitations insalubres, bien inferieures à leur confort paysan d'autrefois. En 1917 chaque Européen détient en moyenne, 8,8 ha, et chaque indigène, 1,14 ha. En 1950 chaque Européen détient en moyenne, 4,7 ha et chaque indigène 0,469 ha. La propriété indigène est progressivement absorbée par leurs voisins, des fermiers européens. (Marcel Émerit « *La colonisation des*

plaines du Chélif » Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 12e année, N. 3, 1957. pp. 486-491).

Léonard Jacques « Médecine et colonisation en Algérie au XIXe siècle. In: Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest. Tome 84, numéro 2, 1977. pp. 481-494 », écrit :

« *Jules Brault (1862-1916) décrit, en 1905, « l'Hygiène chez les indigènes musulmans d'Algérie » les maisons sont humides et infectées par la vermine et la promiscuité ; l'habitation du Kabyle communique avec son étable, tout comme dans certaines vieilles fermes bretonnes. Comme naguère dans les campagnes françaises les plus arriérées, « tout le monde mange au même plat* » (...) « *Dans toutes ces agglomérations, la voirie est laissée aux animaux domestiques et aux vautours ; il n'y a bien entendu ni fosses d'aisance, ni fosses à fumier, ni égout d'aucune sorte » ; à part la note exotique des vautours, cela aurait convenu à de nombreuses contrées de métropole avant 1914. De même : « la masse indigène se nourrit très mal et ne mange pas à sa faim » ; l'eau de boisson est souvent polluée ».*

D'autres signes de pauvreté des masses algériennes sont signalés dans maints passages de l'étude « *L'Hygiène des paysans* », du docteur Alexandre Layet (1882) :

« *Beaucoup d'indigènes ne quittent leurs vêtements que quand ils tombent en loques ; ils ne se déshabillent pas pour se coucher » ; « en dehors des indigènes riches, la propreté corporelle est tout à fait négligée (...) Tout cela n'est pas fait pour étonner un médecin militaire d'origine bretonne : pas davantage que les cimetières insalubres dont l'emplacement est contesté ; pas davantage que les travailleurs saisonniers Kabyles qui vont faire la moisson chez les agriculteurs plus fortunés, de la même manière, selon le docteur Jules* Brault, que les ouvriers agricoles bretons vont s'employer dans la Beauce ».

Selon le docteur E. Vallin le typhus et le choléra, véritable « *pandémie de misère* », feront au moins 300 000 victimes arabes, vers 1866-1868. Ce médecin décrit « *des bandes de musulmans faméliques qui colportent les épidémies jusque dans les villes* ».

Le docteur Jules Brault évoque le lourd tribut payé à la tuberculose par les indigènes et notamment par ceux des villes, livrés à eux-mêmes dans leurs taudis.

Ismaël Thomas Urbain

Ismaël Thomas Urbain, est un jeune homme de vingt-cinq ans lorsqu'il arrive à Alger où il fait fonction d'interprète militaire. Cette fonction l'oblige à des déplacements continuels. Au bout de quinze jours de mariage, Urbain dût partir en expédition dans la province de Constantine. Il confia son épouse musulmane, qu'il appelait Nounah, à la garde du Dr Vital, celle-ci ayant été rejetée par sa famille, de même qu'Ismaël Thomas Urbain pour ses fonctions militaires officielles au sein de l'armée française, il participa entre autres à la prise de la smala de l'émir Abdelkader à Taguin.

Djeyhmouna bent Messaoud Al-Zbiri

Urbain écrit dans une de ses lettres, qu'il fit la connaissance de Djeyhmouna bent Messaoud Al-Zebeiri, dans une maison amie, où elle s'était réfugiée après un mariage mal assorti, suivi d'un divorce. Elle était alors âgée de douze ans, et brouillée avec son père. Sa famille d'origine honorable, avait été ruinée par la conquête française.

Urbain fait dire au père de Djeymouna, que s'il voulait bien se réconcilier avec sa fille, il l'épouserait. Sa proposition fut acceptée et I. Urbain épousa Djeyhmouna, le 28 mars 1840, par un acte authentique dressé par le Kadi malékite de Constantine.

Ce mariage ne fut pour Urbain qu'un « amour colonial» exotique, comme il s'en faisait parfois à l'époque. Mais la personnalité affectueuse de sa très jeune épouse transforma leur liaison en une union bienheureuse permanente.

Urbain qui n'est pas opposé au fait colonial, a plus simplement une intellection philosophique de l'expansionnisme des

Français, du fait de ses lointaines origines guyanaises brimées par d'autres colons français. En outre converti à l'Islam, il se sentait plus proche des arabes que ses pairs européens. Son épouse Djeyhmouna décédera le 10 janvier 1864 à Alger.

Baya (Bahia) l'unique fille issue de leur mariage, veillera à ce que les derniers devoirs soient rendus à sa mère selon le rituel musulman, elle fût inhumée au cimetière Sidi Abd-er-Rahman Bou Qobrin, situé dans le quartier de Belcourt, à Alger.

Urbain suivit seul, le convoi mortuaire au bras de son ami Louis Jourdan, l'éditeur et libraire. Urbain et sa fille Baya n'avaient pas voulu inviter d'autres Européens aux obsèques, ceux-ci ne l'appréciaient guère pour ses positions politiques libérales.

Urbain, se remariera en épousant à la mairie d'Alger, le 8 août 1867, Louise Lauras, une amie de sa fille. La cérémonie religieuse eut lieu le 28 octobre 1867, devant le cardinal Lavigerie, discrètement, dans la sacristie de l'ex-mosquée Ketchaoua, dans le bas de la Casbah, devenue cathédrale d'Alger, Urbain n'avait pas renié sa foi musulmane. De cette dernière union naquit un fils, Ovide, qui mourut à l'âge de onze ans à Marseille, le 15 novembre 1882.

Baya Urbain était restée algérienne dans l'âme, elle se sentait plus proche de sa mère arabe et musulmane, qui avait pris position contre la famille française et guyanaise de I. Urbain.

Baya s'était mariée, le 27 septembre 1866 au fils d'un ancien camarade d'enfance d'Ismaïl Urbain. Elle en eut cinq enfants dont trois seulement survécurent, une fille et deux garçons. Veuve à l'âge de trente-cinq ans, en 1878, elle se fixa en France, à Saint-Germain-en-Laye, où elle décéda à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en 1925.

Urbain s'éteignit à Alger, le 27 janvier 1884.

Il fut enterré non pas auprès de son épouse à Sidi Abd-er-Rahman, mais dans le cimetière chrétien de Notre-Dame d'Afrique, actuelle Bologhine.

Chapitre 5

PILLEURS DE TOMBES CHAÂMBAS

Les collectionneurs du Muséum de Paris. Le buste de Mohammed Ben Allal. Les têtes Maories, affaire classée. La déclaration des Nations Unies.

*N*ous avons vu précédemment que le collectionneur Edmond Vital de Constantine, s'était plus particulièrement spécialisé dans les têtes décapitées de chefs insurgés.

Les noms qui suivent, figurent dans les données du MNHN de Paris en tant que pourvoyeurs attitrés de ce musée, en têtes et en restes mortuaires divers d'« *indigènes* » en provenance de toutes les régions d'Algérie.

Les collectionneurs du Muséum de Paris

Jean-Baptiste Bory de Saint-Vincent (1778 /1846 à Paris), est un officier français. Naturaliste, il deviendra président de la Commission d'exploration scientifique d'Algérie entre 1839 et 1842.

L'encyclographie des Sciences Médicales, Volumes 12 à 13 1845, au chapitre Anthropologie africaine, dit : « *M. Bory-Saint-Vincent présente quelques considérations nouvelles concernant l'anthropologie de l'Afrique française, à l'occasion de la note, communiquée dans la dernière séance par M. Guyon, sur les blancs des Aurès. M. Bory rappelle que, dans une notice qu'il a lue il y a quelque temps sur l'anthropologie africaine, il disait que les hordes vandales et goths descendues du Nord y vinrent augmenter la confusion et l'hybridité, et que d'elles s'étaient transmises chez certaines tribus de l'intérieur des cheveux blonds, même rouges, et jusqu'à des yeux bleus. Les renseignements nouvellement donnés par M. Guyon ne font donc que confirmer ce qui avait été déjà*

publié. M. Bory présente, comme un nouveau témoignage de cette assertion, quelques-uns des portraits qu'il a fait faire lors de l'expédition de la commission scientifique dont il était président (...) Les autres portraits sont ceux de divers Chaouias, gens appartenant à une race mixte, évidemment provenue de l'arabe nomade. Ces Chaouias sont assez répandus dans nos possessions orientales de l'intérieur, et l'on reconnaît chez eux, dès le premier coup d'œil, les traits adamiques, où les yeux bleus et le poil rouge dénotent un croisement évident avec des peuples du Nord ; mais le profil et la maigreur y dénotent la persévérance des caractères de l'homme du désert ».

Broca Paul Pierre, 1824/1880 à Paris est médecin, anatomiste et anthropologue. Il est connu en particulier pour avoir décrit avec précision une forme d'aphasie, en 1861. On lui doit une chronique très critiquée, concernant le cerveau féminin : « *la petitesse relative du cerveau de la femme découlait à la fois de son infériorité physique et de son infériorité intellectuelle* »... (« *Sur le volume et la forme du cerveau suivant les individus et suivant les races* », p.15, tome II des Bulletins de la Société d'anthropologie). Il est secrétaire général de cet organisme, auquel appartient également Fuzier.

Faidherbe qui s'est intéressé sans succès aux inscriptions libyques, en est le président (Bureau de 1874). Parmi les membres honoraires il y a Mariette-Bey, directeur de la Conservation des monuments d'Égypte, au Caire. E. Renan, membre de l'Institut, ex-professeur au Collège de France et De Salcy (Félicien de), membre de l'Institut.

La revue d'anthropologie fournit même les adresses personnelles de ses collaborateurs, Faidherbe (le général), habite au numéro 89, du boulevard Saint-Michel, Paris. Fuzier, D. M. P., médecin de l'École polytechnique loge 5, rue Descartes à Paris. Le célèbre traducteur Houdas, professeur de langue arabe, réside à Oran (Algérie). Un autre collaborateur, Darwin (Charles), Esq. F. R. S., est à Down-Bromley-Kent. Broca publie des études dans le Bull. Soc. D'anthrop. 1° série, t. IX, p. 349 et suiv.) : Broca. « Crâne scaphocéphale d'une négresse du Sénégal ».

Le Dr Cailliot. Les données du MNHN de Paris n'indiquent pas le prénom de ce collectionneur. Il semble s'agir d'Émile Cailliot, médecin de la marine nationale. Docteur en médecine en chef de la marine au port du Cherbourg, ancien médecin en chef des armées navales, de la Société médicale de Paris, il a publié un « *Traité de la fièvre jaune* », qui fut couronné par la Société de médecine de Bruxelles, et adopté par le ministre de la Marine pour les colonies françaises.

Il est coopté par MM. de Quatrefages, Hamy et Alix, pour devenir membre de la Société d'anthropologie de Paris (Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, Année 1874, Volume 9).

Le Dr Guyon. On retrouve des communications de Flourens et Guyon dans la Gazette Médicale de Paris des articles comme celui du mois de février 1839, Anthropologie. — races humaines dans la régence d'Alger : « *M. Flourens communique l'extrait d'une lettre de M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée d'Afrique, contenant plusieurs détails sur les caractères physiques et ethnographiques des différentes races qu'on trouve dans la régence d'Alger, et principalement sur les Kabyles et les Arabes* ». Guyon est en particulier connu pour ses fouilles menées dans les environs d'Alger.

Le 26 octobre 1846, Jean-Louis Guyon, chirurgien en chef de l'Armée d'Afrique, faisait à l'Académie des Sciences une communication dans laquelle il disait avoir des tombeaux des environs d'Alger : « *ils ont tout à fait l'aspect des monuments druidiques que j'ai vus à Saumur et sur d'autres points de la France. Aussi quelques archéologues les attribuent aux Gaulois qui servaient dans les armées romaines...* ». En 1743, l'anglais Shaw, avait déjà décrit ces mêmes monuments, connus depuis sous le nom de dolmens de Béni-Messous.

Guyon adresse régulièrement des lettres à Flourens, le samedi 13 janvier 1838, il adresse un courrier au sujet « *de deux têtes dans l'alcool (celles d'un arabe et d'un kabyle)* ». Le mercredi 1 mai 1839, d'Alger, il envoie une lettre « *sur cinq têtes d'indigènes, où il est également question d'un crâne de Biskra envoyé auparavant* ». Les mois passent et la moisson est florissante, le

samedi 11 avril 1840, il dépêche toujours d'Alger une lettre relatant son précédent « *envoi de deux têtes de nègres, Messaoud et Selim* » au Muséum. Le mardi 10 octobre 1843, Guyon établit le « duplicata de l'envoi d'objets à Flourens ». Le mot « *Objets* », est synonyme de « *choses* », terme passe-partout qui évite à Guyon de se placer du mauvais côté de l'humain. Le mercredi 10 décembre 1845, le même Guyon envoie, toujours d'Alger où il réside : « *un fœtus et une tête de petite fille et d'autres objets* » à son ami Flourens. Où s'arrête la barbarie ? Ces têtes qui font partie des collections ethniques du musée ne sont pas étudiées. Il y en a trop. Elles finissent dans des placards, pour l'éternité.

Guyon communique à la « *Gazette médicale de Paris* » les problèmes de santé du corps expéditionnaire français en Algérie, qui est tragiquement confronté à la résistance algérienne : « *Gazette médicale de Paris : journal de médecine et des sciences accessoires 1841, série 2, n° 09. - Paris : [s. n.], 1841. Tome IX, n° 14. 3 Avril 1841. Note sur les opérations diverses pratiquées à l'armée d'Afrique, pendant les années 1837, 1838, 1839 et 1840, non compris les amputations ; communiquées par M. Guyon* ».

Pierre Flourens (1794-1867), Docteur en médecine de Montpellier, il devint professeur d'Anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle (1832) et d'Histoire naturelle au Collège de France. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et académicien français, il s'est engagé dans toutes les polémiques intellectuelles de son temps. Il est le père de Gustave Flourens (1838-1871), qui est tué sur les barricades en 1871, lors de la Commune de Paris.

Pierre Flourens, remplacera Georges Cuvier (1769-1832) au Collège de France.

Dumoutier Marie-Alexandre (1797-1871). Dumoutier s'est plus particulièrement consacré au moulage de crânes. Les deux tiers des empreintes conservées par le Musée de l'Homme à Paris, 133 crânes, 376 bustes et 107 moulages de cerveau, lui sont attribuées.

Cette collection, ainsi que 193 crânes et 61 bustes ethniques, ont été acquis par le Muséum en 1873 d'un certain Barbier, propriétaire du local où Dumoutier avait installé un établissement phrénologique. Le *Laboratoire d'Anthropologie du Musée* détient aussi trois épais volumes manuscrits portant le titre « Collections anthropologiques du Muséum, tome I : Personnages célèbres ; tome II : Criminels ; tome III : Aliénés, idiots, dans lesquels Dumoutier a rassemblé une documentation biographique sur les pièces de sa collection.

Des bustes représentant des criminels, des fous et des génies étaient fréquemment exposés pour illustrer les 27 penchants et instincts décrits par Gall.

Napoléon Ier et l'impératrice Joséphine, Napoléon III, Liszt, le régicide Fieschi, le philosophe Auguste Comte et Vidocq subirent ainsi, parmi bien d'autres, un examen « *phrénologique* » minutieux.

Dumoutier a réalisé les moulages de grands Hommes politiques, ainsi que ceux de fameux criminels (Courvoisier, Fieschi, Lemoine) ou d'aliénés (Théroigne de Méricourt, etc.) de l'époque. Parmi ces copies on retrouve les visages ou les bustes de la Comtesse de Tolstoï, CA I, 742 bis. Arnaud de Fabre. Ex-notaire faussaire. Asselineau. Assassin. CA II, 28-30. Ou encore le moulage du crâne de Francis Bacon, (1561-1626), politicien et philosophe. Le buste de Berbrugger, historien et linguiste figure dans cette collection. CA I, 44. Buste, Dumoutier 117, Gall 34. Sans oublier Voltaire (1694-1778), GA I, 742, de même que Benjamin Constant (1767-1830), écrivain. CA I, 203-30. Buste, Dumoutier 10, et Dante, Alighieri (1265-1321). Poète. CA I, 2. Masque, Dumoutier 42.

Les bustes des deux petites filles de Dumoutier : Angéline, et Valérie, Dumoutier 236 et 240 et le sien-propre : Dumoutier, sont dans la même collection.

Le buste de Mohammed Ben Allal

C'est Dumoutier qui exécuta le buste de Mohammed Embarek Ben Allal, le lieutenant de l'émir Abdelkader, mort les

armes à la main le 11 novembre 1843. Une copie de ce buste a été offerte par le MNHN de Paris aux descendants de M. Ben Allal, après intervention de Bernard Chevassus-Au-Louis, qui fut le Président du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, de janvier 2002 à janvier 2006. Ahmed Embarek, descendant de Ben Allal, et l'historien et journaliste Nicolas Chevassus-au-Louis avaient auparavant cosigné un ouvrage sur la vie de Ben Allal, « *La tête dans un sac de cuir* », paru aux Éditions du Tell en Algérie.

Discours lu par Alexandre Dumoutier lors de la Séance inaugurale du Musée de la Société Phrénologique de Paris, le 14 janvier 1836 : « *La phrénologie est cultivée en France, et particulièrement à Paris par un grand nombre d'hommes distingués dans la magistrature, dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie ; et la plupart de ces hommes se sont réunis pour constituer la Société phrénologique. Cette société a adopté des époques régulières pour des réunions, elle a fait connaître les principaux résultats de ses travaux dans un journal qui forme déjà un recueil, un recueil considérable de faits curieux et d'observation utiles, enfin elle possède une collection de plus de 400 pièces et un bon nombre d'ouvrages (...) j'ai péniblement amassé la riche collection étalée à vos regards. Maintenant et toute incomplète qu'elle est, elle peut déjà rendre de grands services. Puisque le besoin d'étudier la phrénologie se fait de plus en plus sentir chaque jour, je m'empresse de témoigner publiquement de ma profonde gratitude pour ceux qui m'ont assisté en consacrant à l'utilité publique la collection qu'ils m'ont aidé à former, et en m'adjoignant à la Société phrénologique pour vulgariser les découvertes de ses illustres prédécesseurs. Voici ma moisson, voici ma fortune, je vous les offre, venez en profiter. Venez, vous qui voulez connaître, venez vous qui doutez encore, venez. Tous les jours, les portes seront ouvertes aux travailleurs, plusieurs fois par semaine et à des heures déterminées, elles le seront aux curieux. Par une exhibition permanente à ceux qui connaissent, j'offre des ressources qu'ils ne possèdent pas et la possibilité de faire des comparaisons sur des stéréotypes fournis par la nature* ».

Hagenmüller est un autre collectionneur, qui fournissait régulièrement le Muséum de Paris. Il vivait au 5, rue de l'Arsenal, à

Bône (Algérie), selon le « *Bulletin de la Société Zoologique de France* », *sixième volume, année 1881*.

Le Dr Mondot. Son nom apparait dans le « *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris »* du 20 novembre 1879, Année 1879 Volume 2 pp. 689-699. Il demande des instructions « *M. le docteur Mondot, qui demeure à Oran, demande quelles sont les recherches anthropologiques les plus utiles qu'il puisse faire en Algérie* ».

Il fait don du crâne de Sabater Francisco au MNHN (crâne N° 19228 entré au MNHN au cours de l'année 1894. Ce Sabater Francisco est un prisonnier de droit commun, exécuté à Oran. La base de données du musée porte les indications suivantes : « *Don du Dr Mondot., 1894. Sabater Francisco. N° 19228. Crâne avec maxillaire inférieur* ». Ce supplicié, un Français d'Algérie, figure par erreur dans la liste où sont inventoriés les résistants Algériens à la colonisation.

Dans une communication faite lors d'un congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Congrès (017 ; 1888 ; Oran, Algérie), le Dr Mondot décrit longuement le procédé cocasse utilisé par les rabbins oranais pour couper le prépuce des enfants juifs, lors de la circoncision rituelle.

Le Dr Hamy, directeur du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, ancêtre du Musée de l'Homme, s'occupait de la revue d'Ethnographie (1882). Il est l'auteur d'« une importante collection malaise », qui a été recueillie non pas dans la région d'origine, mais à Londres, à l'occasion d'une exposition coloniale par son collaborateur John Errington de la Croix. Il est intéressant de rapporter des extraits de la correspondance entre le Dr Hamy et son collaborateur J. E de la Croix qui dans une lettre datée du 15 novembre 1886, adressée au Dr Hamy, écrit : « *Le commissaire général est une sorte d'épicier, enrichi à force d'avoir filouté sur la cassonade des Antilles. Il m'a tout refusé, même des échantillons commerciaux. J'attends la veille de mon départ pour y engueuler en public. Merci pour vos encouragements. Je commençais à me sentir très malheureux en voyant toutes ces belles collections sans pouvoir rien en tirer. Ma dernière réussite à la Nouvelle Zélande*

m'a remonté le moral. Je crois que la seule valeur des articles qui m'ont été donnés hier suffira déjà à représenter mes dépenses de voyage aux yeux du Ministère - en tous cas nous pouvons toujours l'affirmer. Il faut être canaille, mais jamais mauvais genre. Your John ».

Ces méthodes étranges, d'acquisition de restes mortuaires appartenant à des sujets indigènes considérés comme barbares et sauvages, exprimées crûment avec un verbe aussi baroque, indiquent l'excentricité morale alors en usage dans les milieux savants du XIX° siècle, en Europe.

Ferrandi Jean (1882-1935), lieutenant-colonel, auteur de « Les Oasis et les Nomades du Sahara oriental » Documents Comité Afr. Fr. et Comité Maroc XX 1910, 3-8 38-46. Il s'occupe des pays situés au Nord du Kanem et de l'Ouadai Borkou Ennedi. Il deviendra conseiller municipal, une rue porte son nom à Paris.

Weisgerber, Édouard. Il est chargé par le ministre des travaux publics d'accompagner, en qualité de médecin, la mission envoyée sous les ordres de l'ingénieur en chef Ghoisy, dans le sud de l'Algérie, pour y étudier le tracé d'une ligne de chemin de fer entre Laghouat, El-Goléa, Ouargla, Touggourt et Biskra. Les travaux ne furent jamais entrepris. Weisgerber converti en préhistorien, amassa des silex taillés « *Nous en avons ramassé, dit-il un grand nombre, dont j'ai eu l'honneur de présenter un certain nombre d'échantillons à la Société, qui confirme ce que l'on avait déjà dit de l'existence dans le Sahara d'une population ancienne assez dense* ». Parmi ses dons à la Société d'Anthropologie de Paris, figure un crâne auquel manque le maxillaire inférieur, et attribué à un « *Chaâmba Monadhi* », (N° 33735, entré au Musée National d'Histoire Naturelle de Paris en 2008).

Le terme Monadhi qui figure sur le registre du MNHN est inexact, il est à remplacer par Mouadhi, un ethnique clanique saharien.

À Weisgerber pille des tombes, il écrit :

« *Cette tombe est située auprès d'un ancien cimetière dont j'ai rapporté deux squelettes complets, un vieillard et une jeune*

femme, et un crâne de femme avec ses cheveux, une clavicule et un humérus, et dont je fais hommage à la Société. Ces squelettes me paraissent appartenir aux Chaâmbas ».

Il semblerait que le crâne que Weisgerber attribue à une femme soit conservé au MNHN, il porte le N° de référence 33735, il s'agit d'un crâne sans maxillaire inférieur, entré au MNHN en 2008.

Les tombes chaâmbas ressemblent à de petits murs d'étai, du fait de l'amoncellement de leurs pierres qui sont simplement élevées sur la roche, le défunt est étendu au préalable, sur quelques poignées de sable. L'austérité des rituels funéraires, la simplicité des tombes qui sont surmontées de deux épaisses pierres, l'une au niveau des pieds, l'autre à la tête -une pierre supplémentaire étant placée au niveau du ventre pour signaler que la tombe est celle d'une femme- ont permis au Dr Weisgerber, d'avoir un accès « libre » aux vestiges humains. Le Dr Weisgerber vieillit à l'occasion les ossements dégagés d'une tombe récente, en les attribuant à l'antiquité lointaine. C'est comme si on déterrait un Auvergnat mort au début du XIX° siècle, dans la région de Glozel, pour attribuer délibérément sa dépouille à quelque guerrier de Vercingétorix.

Les chaâmbas n'appartiennent pas au domaine de la préhistoire, il s'agit d'une ethnie nomade qui serait issue, dit-on, de la tribu arabe des Béni- Souleim Ben Mansour de Médine. Ces chaâmbas traditionnellement sont opposés aux Touaregs, avec lesquels ils continuaient, il y a encore quelques décennies, de partager le même mode de vie ambulant. Des affrontements sporadiques ont lieu régulièrement entre les Chaâmbas et les berbères Mozabites dans le périmètre Ghardaïa-Zelfana-Metlili, cette dernière ville est considérée comme la capitale des Chaâmbas. Au siècle dernier les terrains de parcours des nomades chaâmbas s'étendaient d'El-Goléa à Ouargla.

Le colonel Édouard de Neveu, (1809/1871). Les crânes des résistants algériens furent envoyés en France, avec son aval. Il fut un important acteur de la guerre de colonisation. Il est d'abord chef

du bureau politique à Alger, avant de devenir l'adjoint du général Randon.

Son père qui se prénomme François-Joseph, porte le titre de : Seigneur de Neveu du Désert et des Proutières, il est fait chevalier de Saint-Louis le 7 novembre 1814. Édouard de Neveu a un frère, Gustave né en 1811, et une sœur Élisabeth-François de Neveu, née en 1808. On retrouve le personnage, chef d'escadrons d'état-major. Quelques années plus tard il est nommé directeur des affaires arabes de la province de Constantine. C'est à ce moment-là qu'il épouse Bteita Bent Abdallah Khodja, une algérienne d'origine turque, avec laquelle il aura une fille prénommée Cherifa. On doit à Édouard de Neveu le livre : « Les *Khouan, ordres religieux chez les Musulmans de l'Algérie* ». Édit. A Guyot, Paris.1846.

Gresley, Henri-François-Xavier, est sénateur de 1879 à 1890, puis ministre. Il est né à Vassy (Haute-Marne) le 9 février 1819, mort à Paris le 2 mai 1890. Il entra à 19 ans à l'École polytechnique, et en sortit dans l'état-major en 1820. Lieutenant au 57e de ligne, puis au 7e lanciers, il devint, en 1841, aide de camp du général Herbillon, commandant de Constantine, et, toujours en Afrique, passa capitaine en 1845, chef d'escadron en 1855, lieutenant-colonel en 1861 et colonel en 1865 ; il avait pris part à plusieurs campagnes, et à Zaatcha (1849), avait été blessé d'un coup de feu.

Quand le général Herbillon fut rappelé en France, le colonel Gresley entra dans les bureaux arabes, fut nommé chef du bureau politique d'Alger en 1862, et occupa ce poste jusqu'en 1870. Il rentra en France au moment de la guerre franco-allemande, devint chef d'état-major du général Duhesme, général de brigade (12 août 1870) après Froeschwiller, et vint à Chalons réorganiser le 12e corps d'armée. Fait prisonnier à Sedan, il fut interné en Allemagne, et, après la paix, commanda une brigade d'infanterie de la division Lacretelle, lors de la lutte contre la Commune. Le duc d'Aumale, nommé commandant du 7e corps à Besançon, le prit pour chef d'état-major en 1873. En 1875, Gresley fut promu général de division, puis chef d'état-major général au ministère de la Guerre.

(Résumé du « *Dictionnaire des Parlementaires français* », Robert et Cougny. 1889).

Les têtes Maories, affaire classée

Le respect dû au corps humain par toutes les traditions et cultures universelles, ne s'interrompt pas à la mort.

La justice dans les pays dits civilisés, sanctionne régulièrement les profanateurs de tombes.

Peut-on penser un seul instant, que des crânes humains sont traités avec déférence, dès lors que leurs ossements sont amoncelés dans des boîtes ? Sachant que l'endroit assigné aux dépouilles humaines est la tombe, depuis les premiers temps de l'homme. Cela, nous pouvons le constater dans les champs funéraires dès l'époque préhistorique, ainsi que dans les nécropoles antiques.

Le Parlement français a autorisé en mai 2010 la restitution à la Nouvelle-Zélande des têtes maories conservées dans les musées français. La Nouvelle-Zélande avait réclamé pendant deux décennies le retour au pays de ces reliques, qui n'avaient jamais fait l'objet d'études scientifiques particulières dans les musées où elles étaient conservées. Le doyen des maoris, qui conduisait la cérémonie de remise des " Toï moko" en France, s'est adressé ainsi à ces têtes :

« *Vous êtes le souffle de la vie, vous, nos ancêtres ! Vous avez été en France depuis si longtemps, et aujourd'hui, nous allons pouvoir vous ramener chez vous, en Aotearoa", le "pays du long nuage blanc* », (nom de la Nouvelle-Zélande pour le peuple Maori).

Trois années après notre découverte des restes mortuaires de résistants algériens à la colonisation, au cours du mois de mai 2011, aucune demande de rapatriement de ces ossements n'a été faite par les autorités algériennes auprès du MNHN de Paris.

Concernant ces ossements de résistants algériens à la colonisation, les instruments juridiques existent. Telle la

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, ratifiée par la France en 2007.

La déclaration des Nations Unies

La collection du Dr Vital, constituée d'éléments du corps humain, ne peut en aucun cas être incorporée à un quelconque bien Français, ni assimilée à un patrimoine.

La rétention de ces crânes au MNHN, est inconcevable, alors que des progrès prodigieux sont réalisés de nos jours en matière de biologie moléculaire. D'intéressantes informations sont fournies grâce à l'étude d'une infime partie du matériel osseux.

Par ailleurs, le droit pénal français réprime en théorie, l'homicide, les coups et blessures, les tortures, les actes de barbarie. Cela n'a pas empêché l'armée coloniale de sévir impunément à travers les époques, contre des populations algériennes désarmées.

Chapitre 6

ÉDUCATION ET DÉLECTATION

Accorder réparation aux peuples autochtones. Le colloque stérile du Quai Branly. Le squelette du roi de Casamance, délectation. Le peintre Horace Vernet. Attila, version siècle des lumières. Le visage momifié d'Al-Hamadi.

La France à travers ses musées, a adhéré à la résolution qui a été adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 13 septembre 2007. Celle-ci enjoint aux États (européens), dans ses articles 11 et 12, d'accorder réparation aux peuples autochtones.

Accorder réparation aux peuples autochtones

L'article 12 précise que « Les États veillent à permettre l'accès aux objets de culte et aux restes humains en leur possession et/ou leur rapatriement, par le biais de mécanismes justes, transparents et efficaces mis au point en concertation avec les peuples autochtones concernés ».

Des vœux pieux, qui n'ont jamais été suivis d'actes de résipiscence.

Le code de déontologie de l'ICOM (Conseil international des musées), aboutissement de six années de révisions, a été formellement approuvé à Séoul en octobre 2004. Ce Conseil international a largement abordé la question de ce qui est encore pudiquement appelé « le matériel culturel et sensible ». Un certain nombre de principes ont été fixés à cette occasion, pour favoriser les retours des restes humains éparpillés dans les musées à travers le monde.

De nombreux pays ont déjà répondu favorablement à ces demandes. La France ne bouge pas. Sauf en ce qui concerne les restes maoris, qui ont été retournés au peuple aborigène australien.

Admettra-t-on un jour en France, le caractère colonial des décapitations ?

La France à travers ses savants, ses humanistes et ses politiques, refuse de reconnaître le caractère colonial de ses collections algériennes.

Ce refus est clairement exprimé par la majorité des participants Français au colloque consacré aux « *collections anatomiques aux objets de culte et traitement des restes humains conservés par les musées* », qui s'est tenu les 22 et 23 février 2008, au musée du quai Branly Paris.

Ces spécialistes dénient sans équivoque, au nom de la Science, à la déclaration des droits de l'homme dont s'enorgueillit la France depuis 1789, le droit de s'immiscer dans les affaires coloniales passées de la France.

La déclaration qui clôturât la 21ème assemblée générale à Séoul en octobre 2004, qui s'adresse à l'homme dans sa souveraineté primitive, est demeurée sans effet en France. Alors qu'elle devrait concerner ces cadavres d'êtres humains assassinés dans leur pays et détenus par le MNHN de Paris, au même titre que les tombes de diverses communautés religieuses qui sont régulièrement profanées par des groupuscules extrémistes, en France au XXI° siècle.

Le MNHN de Paris profane chaque jour depuis un siècle et demi, des milliers de restes humains, dont les dépouilles de résistants algériens à la colonisation. Ces chefs insurgés algériens dont les têtes gisent au MNHN de Paris, ont lutté jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour que vive leur pays.

Le code de déontologie du Conseil international des musées va dans le même sens que la résolution adoptée par l'assemblée générale de l'ONU le 13 septembre 2007. Malgré cela, des savants et des politiques s'opposent toujours en France, à la restitution de ces « *objets sensibles* », à leur pays d'origine.

Le *Compte rendu officiel du Sénat* Français, confirmera le 29 juin 2009, ce refus de restitution des restes mortuaires en déclarant

que : « *les lois bioéthiques ou les articles 16 à 16-9 du code civil, ne concernent que la personne vivante et la protègent, par exemple, contre les expérimentations ou le trafic d'organes* (...) *Une telle restitution, doit s'entourer de précautions. Il ne s'agit pas d'ouvrir la boîte de Pandore ni de vider tous les musées de France ! Nous n'allons certes pas rendre à leurs supposés descendants tous les ossements de la préhistoire, toutes les momies de l'Égypte ancienne* ».

Cet amalgame fallacieux, est indigne de figurer dans les Actes d'une réunion d'anthropologues et de savants internationaux.

Les restes mortuaires détenus par le MNHN de Paris, nous ne le répéterons jamais assez, sont ceux de résistants opposés à la colonisation de leur pays et décapités dans le cadre d'une guerre atroce que leur livraient les soldats français. Ce ne sont pas ceux d'un groupe d'hommes ayant vécu sur terre à l'époque néolithique ou durant le règne des pharaons Égyptiens.

Il n'y a pas de problème à exposer dans les musées ou ailleurs, même à de petits enfants dans les écoles maternelles, les sépultures de l'*Homme de Florès*, de l'*Homme de Neandertal* ou de *Mechta Al-Arbi*. Les momies égyptiennes, cela est connu, sont beaucoup moins tolérées par le public du fait de la présence de chair dans les restes de corps, même séchée et entourée de bandelettes.

Le colloque stérile du Quai Branly

Ce conservatisme exprimé par le Sénat français, confirme la pernicieuse défection de l'homme occidental par rapport aux valeurs élevées, qui participent à l'évolution humaine depuis les commencements. Il est réitéré de multiples façons dans un récent symposium qui a eu lieu du 22/23 Février 2008, au Musée du Quai Branly, à Paris. Cette réunion d'experts internationaux, fut entièrement consacrée aux « *Collections anatomiques, (et) aux objets de culte et traitement des restes humains conservés par les musées* ».

En fait ce colloque qui traitait en filigrane, des conflits passés entre le nord et le sud, sous couvert des sciences ethnologiques et

anthropologiques et leur rapport à l'éthique et à la morale, a tracé avec inertie les limites de ce qu'un être humain du XXI° siècle épris de justice pouvait attendre des érudits, c'est-à-dire pas grand chose.

Les rhétoriques obsolètes et anciennes furent subrepticement revalidées. On ne parlait pas de rapines de restes mortuaires à grande échelle et de vols de cadavres en tous genres, mais de bien patrimoniaux, de legs, de dons, de collections. On en était encore aux trophées et aux butins d'antan.

Les points de vue juridique, éthique, politique et scientifique furent débattus. La France dévote, cette fille ainée de l'Église n'a rien fait savoir des injustices subies par ses ex-colonies, Marianne et la liberté de 1789 étaient méconnaissables. Le domaine religieux, vicié par la laïcité ne fut pas abordé. Aucune référence au religieux ne vint perturber les débats, aucune contrition, aucune componction ne sont venus inverser le cours des interventions, la plupart tournant le dos à l'humain. Des représentants de musées africains ont tenté de placer quelques mots, pour dire que les choses avaient changé. Tout fut proprement énoncé. Le colloque s'est clos sur une salve d'applaudissements. Le mot repentance ne figure jamais dans le lexique de ces anthropologues.

On parlait de cadavres, avec les inclinations pathologiques de personnes coupées du monde extérieur. On a parlé de têtes maories. Personne n'a cité les ossements des résistants algériens à la colonisation assassinés par des hordes de soldats barbares assoiffés de sang.

Quelqu'un a cité le *nègre de Banyoles*, un individu du Botswana dont le corps avait été volé de nuit par deux Français avant d'être furtivement empaillé. Le cadavre, d'un être humain noir et non pas celui d'un Blanc, sera par la suite exposé dans une foire. Un vétérinaire catalan, compatissant, finira par l'offrir à un musée en 1916. La mainmise de la médecine occidentale sur l'instauration de ces collections morbides est impressionnante. Il fallait faire provision d'ossements humains qui, avec le temps, finirent par se confondre avec les objets de culte, les objets sacrés

et l'art tout court, un bric-à-brac avilissant, pour ne former qu'une seule galère, au nom du savoir et de la science.

Il est des sujets qui exaspèrent et agacent, même parmi des scientifiques pourtant habitués à garder la tête froide et les sentiments clos.

Jean Rostand le disait bien : « *La civilisation de l'homme, ne réside pas dans l'homme, elle est dans les bibliothèques, dans les musées et dans les codes* » (« *Pensées d'un biologiste* », p 36-37).

Le même ajoutait à la page 95 : « *Je croyais qu'un savant c'était toujours un homme qui cherche la vérité, alors que c'est souvent un homme qui vise une place* ».

Dans ce colloque du Quai Branly, on a mentionné les tribus de l'île de Mallicolo dont les mannequins funéraires appelés *rambaramp*, furent récoltés par des aventuriers de tous bords, parfois par des missionnaires chrétiens.

Récoltés cela signifie littéralement rafler et amasser.

Tous les ossements se valaient. C'est ainsi que les valeurs spirituelles des musulmans, le suprême peuple du livre qui partage l'héritage abrahamique avec les juifs et les chrétiens, furent amalgamés au travers des ossements de résistants algériens, aux pratiques animistes des sociétés primitives où les foules conservaient les petits doigts séchés de leurs morts pour en faire des ornements qu'ils fixaient autour du cou, la mâchoire inférieure de l'ancêtre se portait sous l'aisselle. Ces objets sacrés qui ne pouvaient être ni échangés, ni vendus, ni cédés aux membres d'une autre tribu, étaient conservés pour être transmis de génération en génération. Ils furent néanmoins négociés par des aventuriers, puis ramenés aux États-Unis ou en Australie, où ils finirent dans des galeries d'art.

On a parlé parfois de butin de guerre, concernant l'Algérie. Butin de guerre, en France cela est synonyme de larcins.

Le squelette du roi de Casamance

délectation

En France toujours, une ex-ministre de la Culture et de la Communication, dit ceci à propos des collections humaines détenues au Muséum de Paris : « *Les collections publiques expriment notre histoire et les relations que nous avons entretenues depuis des siècles avec d'autres peuples (...) La force actuelle des mouvements de patrimonialisation identitaire ne saurait, pour compréhensible et légitime qu'elle soit, évidemment, mettre en péril la vocation universaliste de nos musées* ».

Le terme Muséum, qui s'écrit sans accent en latin, est dérivé du grec Mouseîon. Le Conseil international des musées (ICOM) a élaboré une définition adoptée par la communauté internationale : « *Un musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation*. »

Ainsi, en suivant ce raisonnement, des têtes de victimes algériennes de la colonisation, seraient au service de la société française et de son développement.

Mais peut-on vraiment se délecter de manière publique ou privée, de têtes décapitées exposées à des fins d'études ou d'éducation dans les travées des musées ? Cela, il faudrait le demander aux petits enfants en instance d'éducation et à l'homme de la rue qui voudrait bien fréquenter de temps à autre les travées des musées.

Les descendants d'un roi de Casamance ont renoncé volontairement aux ossements de leur ancêtre, pour les céder gentiment au MNHN de Paris, qui les garde dans une armoire, comme des assiettes de Limoges bien rangées dans une desserte de salle à manger. Les africains détiennent-ils des cadavres d'hommes blancs dans leurs armoires ?

Le peintre Horace Vernet

Des fresques taboues du peintre Horace Vernet sont discrètement conservées dans les réserves du Musée de Versailles. Ces œuvres d'Horace Vernet n'ont jamais été exposées dans les salles publiques, afin de ne pas scandaliser la sensibilité raffinée des publics cultivés. Dans ce cas précis, on peut parler de raffinement plastique.

Horace Vernet a peint plus particulièrement une gigantesque toile, tout en longueur, qui représente une nécropole algérienne.

Le roi de France avait chargé Horace Vernet de peindre un grand tableau représentant la prise de la smala d'Abdelkader (Archives de Vincennes, 1 H 91. Dossier 1. Province d'Alger (juillet-août 1843).

Une reconnaissance est ordonnée pour : « *faire connaître et apprécier les terres d'Afrique à notre célèbre peintre Horace Vernet* », le peintre part pour Alger. Le peintre escortera Bugeaud, durant tout le temps de sa campagne dans l'Ouarsenis le 23, 25 septembre 1843.

Quelques temps plus tard, Horace Vernet refusera au roi Louis-Philippe, au risque de se brouiller avec lui, de faire mentir l'histoire, en brossant Louis XIV, montant à l'assaut de Valenciennes. Jamais Louis XIV ne se lança à l'assaut de Valenciennes.

Attila, version siècle des Lumières

Sur cette grande fresque d'Horace Vernet, on voit des tombes béantes, les marbres et l'albâtre fracassés, profanées par les soldats du corps expéditionnaire français. Des cadavres sont exhumés, des membres brandis.

C'est Attila dans les champs Catalauniques, version siècle des Lumières.

Les militaires apparemment enflammés par la haine qu'ils éprouvent pour les indigènes, ont l'air de nouveaux Croisés. Ils

brandissent des restes de cadavres algériens au bout de leurs baïonnettes.

Il nous a été permis d'avoir accès à cette fresque et de l'étudier dans le cadre de certains travaux, grâce à la sollicitude d'un responsable du Musée de Versailles, qui muni d'un énorme trousseau de clés, mit un temps interminable avant de trouver la bonne clé de la réserve.

_ Ce ne sont pas des choses à montrer au public, dit-il, les gens ne supporteraient pas.

Depuis des décennies, aucun conservateur du musée de Versailles, n'a pris la résolution de montrer au public ces œuvres d'art du grand Horace Vernet. Ces fresques qui sont depuis toujours en état perpétuel de restauration, n'ont jamais quitté cet atelier de Versailles.

Cette représentation fanatique de monceaux de ruines et ces cadavres mutilés par des soldats français, expriment parfaitement ce que fut la présence française civilisatrice en Algérie.

Le visage momifié d'Al-Hamadi

La tête momifiée d'Al-Hamadi, qui fut le khalifa de Boubaghla, figure parmi ces restes mortuaires algériens détenus au MNHN de Paris. La peau est desséchée, le visage qui présente des traces de blessures, en particulier le nez qui parait brisé, est bouleversant.

Chapitre 7

LES OMISSIONS DES ACCORDS D'ÉVIAN

Les lacunes des Accords d'Évian. Ni réparation ni repentance. L'Algérie, école de guerre pour les soldats français.

Les lacunes des Accords d'Évian

Avec le recul du temps, nous pensons qu'il aurait fallu inclure une clause subsidiaire aux Accords d'Évian, signés le 18 mars 1962 à Évian-les-Bains, en Haute-Savoie, concernant les musées français détenant des biens patrimoniaux algériens depuis les premiers moments de la colonisation.

Ces accords, qui résultaient des négociations entreprises par les représentants du Gouvernement provisoire de la République Algérienne et les responsables Français mirent fin à la guerre d'Algérie. Cette entente entre d'irréductibles ennemis, établissait un cessez-le-feu applicable sur tout le territoire algérien dès le 19 mars, furent approuvés, par un référendum organisé en France le 8 avril 1962. 91 % des votants métropolitains, agréèrent ces accords, qui mettaient fin officiellement à plus de sept années de guerre, à l'exclusion des électeurs d'Algérie qui ne furent pas autorisés à voter.

Les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne, ne soulevèrent pas le problème des biens culturels de l'Algérie, illégitimement intégrés au patrimoine inaliénable français. Il fallait pallier au plus pressé, atténuer les souffrances de part et d'autre de la Méditerranée et hâter la paix dans un pays exsangue.

Ni réparation ni repentance

Parmi les « biens », richesses et fortunes incessibles du patrimoine culturel français, figurent des segments de corps, des crânes, des têtes momifiées provenant d'actes de barbarie dégradants. Ces restes mortuaires, qui ont été accumulés parfois clandestinement au cours du XIX° siècle, sont considérés désormais comme « *des patrimoniaux de l'État français* ».

D'autres biens qui affirment la personnalité culturelle de l'Algérie à travers les siècles et les millénaires, sont entreposés par centaines dans les réserves du Musée du Louvre, il s'agit des Stèles d'Al-Hofra (Constantine) que nous avons dénombrées sur place et consultées, en 2009. De même que l'importante stèle du mausolée libyco-punique de Dougga, dit « *mausolée d'Atban* », étudiée celle-là au British Muséum en 2010.

Le crâne de l'homme de Ternifine est détenu au musée de l'homme à Paris. Cet atlanthrope (- 500 000 ans) qui fut découvert en 1955, est l'inventeur d'une technique révolutionnaire, on lui doit en particulier la production des premiers outils bifaces, ainsi qu'un casse-tête dont l'arête tranchante fut fixée au bout d'un manche. Cet outil qui servait de hache, fut substitué à l'ancien coup de poing. Ce serait bien prétentieux d'affirmer que ces gens-là furent les ancêtres des Algériens, mais s'agissant de territoires et de pays, l'enchère est permise, puisque l'Homme de Cro-Magnon est considéré dans les manuels d'histoire Français, quasiment comme un citoyen Français...

Il faudrait signaler, que le premier dentiste connu à ce jour dans le monde, exerçait en Algérie il y a 7000 ans, bien avant l'apparition des civilisations de Sumer, d'Akkad et de l'Égypte. Le site de Faïd Souar II, situé à 70 Kms au sud-est de Constantine, a fourni en 1954 (G. Laplace) un crâne d'homo sapiens, ancêtre direct de l'homme moderne, dont le maxillaire dévoilait une prothèse dentaire qui fut étudiée par des spécialistes de la médecine dentaire. Il faudra attendre le papyrus d'Ebers, (Égypte, II° millénaire avant J.-C.) et plus tard le médecin grec Hippocrate de

Cos (V° siècle avant J.-C.), puis l'arabo-musulman Khalaf ibn Abbas Al-Zahrawi (vers 936) connu chez les Occidentaux du nom d'Abulcasis ou Albucasis parfois même Alsaharavius, pour découvrir d'autres procédés permettant de traiter une dent sur le point de tomber.

Aucune indication dans ces fameux accords d'Évian, ne concerne ces objets culturels éparpillés dans les musées de France, ou ces têtes entreposées dans les réserves du MNHN de Paris.

Durant la colonisation, la France inculquait aux petits indigènes dans ses écoles, qu'ils n'avaient pas d'Histoire. Qu'ils étaient de petits Gaulois et que Charles Martel avait battu les Arabes à Poitiers. Jules Ferry avait quant à lui limité l'âge du savoir et de la connaissance à 14 ans, pour les petits algériens.

L'histoire de France aurait du préciser aux petits algériens, que les troupes arabes avaient été arrêtées à Toulouse, en 721, bien au-delà de Poitiers, par le duc Eudes d'Aquitaine allié au berbère Munuza, le gouverneur musulman de la Septimanie, auquel il maria sa fille pour sceller leur alliance. Les musulmans ont pris Nîmes et Arles en 725. Ces mêmes troupes ont poussé leur avancée jusqu'à l'abbaye d'Autun, en Bourgogne - Borgoégne en dialecte Sédelocien et Borgogne en langue franco-provençale - qui regroupe de nos jours quatre départements : la Côte-d'Or, l'Yonne, la Saône-et-Loire et la Nièvre.

Le 3 juillet 1962, l'Algérie devenu État indépendant, ne se souciera guère de ses biens immémoriaux, la trace de ces braves résistants dont les têtes sont entreposées au Muséum de Paris, est ainsi définitivement compromise.

Les signataires algériens des Accords d'Évian, dont on pourrait contester la fermeté historique sur de nombreux points, ces ex-indigènes de l'École Jules Ferry, se doutaient-ils de l'existence, depuis 1880, de ces restes mortuaires au MNHN de Paris ?

Le 3 juillet 1962, l'Algérie devenu État indépendant, ne se souciera guère de recouvrer ses biens, qui sont jusqu'à nos jours détenus dans les collections muséales françaises. La déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée par

l'assemblée générale le 13 septembre 2007, à laquelle la France a adhéré, comme nous l'avons vu précédemment, prescrit dans ses articles 11 et 12, aux États membres d'accorder réparation aux peuples autochtones.

L'article 12 précise bien que « *Les États veillent à permettre l'accès aux objets de culte et aux restes humains en leur possession et/ou leur rapatriement, par le biais de mécanismes justes, transparents et efficaces mis au point en concertation avec les peuples autochtones concernés.* »

L'Algérie, école de guerre pour les soldats français

La lutte menée par les commandants Boubaghla (N° 5940 au MNHN), Mokhtar Al-Titraoui (N° 5944 au MNHN), Al-Hamadi (N° 5939 au MNHN), Bouziane (N° 5941 au MNHN), Boukedida (N° 5943 au MNHN) ou par Moussa Al-Darkaoui (N° 5942 au MNHN) furent remarquables dans le monde arabe, l'Afrique et le tiers-monde. Elle préfigurait un siècle plus tôt, le combat anti-impérialiste qui allait mener les peuples dans les années 1960, à leur libération du joug colonial. Ces résistants s'opposaient à l'ascension de la politique coloniale française en Méditerranée.

L'Algérie, pour reprendre les termes de F. Engels, « *fut une école de guerre pour les généraux et les soldats français. Dans laquelle tous les officiers français, qui ont cueilli des lauriers pendant la guerre de Crimée, avaient reçu l'entraînement et la formation militaire* ».

A l'époque de Boubaghla, le journal Le Correspondant résumait ainsi la situation en Algérie :

« *La France se trouve vis-à-vis des Arabes d'Algérie dans une situation dont elle ne peut sortir que par deux issues : la conversion des musulmans ou l'extermination plus ou moins lente de la race indigène. La fusion pacifique des musulmans et des chrétiens n'est qu'un rêve irréalisable* ». Le Correspondant, éd. Sagnier et Bray, 1851, t. 28, p. 114.

À l’époque, les oreilles indigènes valaient 10 francs la paire, et les femmes algériennes, étaient considérées comme un gibier parfait. (Voir : « *La chasse à l’homme ; guerres d'Algérie* », Le Comte d'Hérisson, éd. P. Ollendorff, 1891, p. 349).

PARTIE II

ÉVOCATION HISTORIQUE

« *Si on voulait représenter dans une allégorie le prix de revient en homme des colons installés an Algérie et y vivant avec leurs propres ressources, chacun d'eux serait assis sur quatre cadavres gardés par deux soldats.* » Ministre des Travaux publics dans le second gouvernement de Pierre Tirard en 1889.

Chapitre 8

LA PORTE SUBLIME, LES EUROPÉENS ET LA RÉGENCE D'ALGER

Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi et Selim I°. La Turquie est occupée en Orient. Tahar Pacha et les français. Al-Hadj Mohammed Ben Zamoum. Lawrence d'Arabie et les tirailleurs Algériens.

Les Ottomans occupèrent les Balkans dès le XIVe siècle, inaugurant un empire qui devait s'étendre à de nombreuses rives de la Méditerranée. C'est ainsi que la Grèce fut incorporée à l'Empire ottoman, jusqu'à la libération de ce pays du joug turc au début des années 1830, après une longue guerre d'indépendance (1821-1830), à laquelle ont adhéré les grandes puissances de l'Europe , Royaume-Uni, France, Russie.

A la veille de la prise d'Alger par la France, outre la guerre d'indépendance de la Grèce, les turcs sortaient brisés de la guerre menée contre eux par la Russie en 1829. Les Britanniques qui cherchaient à limiter l'expansionnisme Russe en Europe et dans les Balkans, luttaient pour le leadership continental, contre les autres puissances européennes.

La défaite des turcs contre la Russie fut ratifiée par le traité d'Andrinople, en 1829. Les négociations qui s'ensuivirent lors de La Conférence de Londres en 1830, où se réunirent des représentants britanniques, français et russes, permit, essentiellement, de reconnaître l'indépendance de la Grèce, qui fut par ailleurs approuvée par la Prusse et l'Autriche.

C'est dans ce climat hostile aux turcs, qu'aura lieu la prise d'Alger par les Français.

Le moment était donc scrupuleusement choisi par les Français. A Constantinople, les Turcs étaient dépassés par les évènements.

Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi et Selim I°

Concernant la présence des Turcs en Algérie, il ne s'agit nullement d'une conquête, comme cela est parfois affirmé. Ce sont les notables de la ville d'Alger, qui représentaient les populations de Bougie (Kabylie), de l'Est (Constantine, Annaba, l'Aurès, le Zab) et de l'Ouest (l'Oranie) qui firent appel au Sultan Selim I° en 1519. Les Algériens institutionnalisaient ainsi la collaboration efficace de Baba Aroudj et de ses frères, ce qui permit de chasser les Espagnols des côtes algériennes.

C'est le kabyle Abou AI-Abbas Ahmed Belkadi que la population Algéroise délégua à Istanbul auprès du Sultan Selim I° dit « *le terrible*», à la fin du mois Dhu AI-Qî'da de l'an 925 de l'Hégire, qui correspond au début du mois d'octobre 1519 de J-C., pour solliciter l'aide et la protection des Turcs au Maghreb central. Son frère AI-Hussein Belkadi l'accompagnait.

La lettre rédigée en langue arabe, au début du mois de Dhu Al-Q'Ida 925 (1519), par les notables Algérois à l'intention du Sultan Selim I°, et qui figure sous le N° 6456 dans les archives du musée de Topkapi à Istanbul, est formelle à ce sujet, c'est Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi, qui négocia la présence des turcs en Algérie.

Ce notable algérien règnera à Alger de 1520 à 1527 à Alger, il est cité à plusieurs reprises dans l'archive de Topkapi, avec les termes superlatifs de Noble, Savant, Professeur et Moudjahid.

De son côté le « *Ghazawat Khair-Eddine* », attribué à Sinan-Pacha, le secrétaire de Khair-Eddine, traduit par Sander-Rang et Denis, dit :

« *Les habitants d'Alger députèrent vers eux plusieurs personnages distingués pour les supplier de venir les délivrer de l'oppression des chrétiens en détruisant cette forteresse* ».

Selim I°, l'empereur des turcs, venait de conquérir la Syrie, l'Arabie et l'Égypte. Après la reconquista espagnole et la prise de Grenade en 1492, débuta une série d'attaques de l'Espagne contre l'Afrique du Nord. Melilla fut prise en 1497. Mers el-kebir en octobre 1505. Oran en mai 1509. Bougie en janvier 1510. Tunis et Tripoli subirent également le joug des espagnols qui étendirent leur domination à l'ensemble du Maghreb.

La même lettre résume la situation insoutenable vécue par les Algérois dès le début du XVI° siècle, face aux troupes Espagnoles :

« *Nous prions pour que le bonheur et la gloire soient associés à votre Majesté et pour la réalisation de tous vos désirs. Vos serviteurs à Alger vous écrivent pour vous informer qu'ils ont vécu des jours difficiles et qu'ils ont été les témoins de grands évènements (...) Après avoir pris Oran, Bougie et Tripoli, le but des infidèles était de débarquer chez nous pour nous occuper nous disperser et nous soumettre. Aroudj Bey nous est arrivé de Tunis dans le but de reprendre Bougie aux infidèles et de rendre aux musulmans la prospérité de leur ville. Lorsqu'ils sont arrivés à la citadelle de Bougie, ils (les turcs) l'ont encerclée avec le moudjahid le vertueux le jurisconsulte Abou Al Abbas Ahmed Ibn Al Qadi. Ils ont ébranlé leurs fondements et rasé les murs* (...) *Nous sommes dans une triste et faible situation, et par cette raison nous adressons à votre majesté, le jurisconsulte, savant et professeur Abou Al-Abbas Ahmed Ben Ali Ben Ahmed Ibn Al-Qadhi. Notre chef et nous-mêmes sommes les serviteurs de Votre Majesté ainsi que la population de Bougie, de l'Est et de l'Ouest. Nous nous mettons tous à votre service. Le savant Abou Al-Abbas et cette lettre vous exposerons tout ce qui se passe dans notre pays et sur cela salut.* » (« *Une lettre des Algérois au Sultan Selim 1er en 1519* ». Abdeljalil Temimi. Revue d'Histoire Maghrébine, N° 5. Janvier 1976, pp 95/101 »).

Les côtes algériennes définitivement libérées de l'emprise de l'Espagne, les turcs s'incrustèrent dans le pays. Cette présence

officialisée en Turquie par la lettre de Topkapi, allait s'étendre jusqu'à la reddition des Turcs de la Régence d'Alger le 5 juillet 1830.

Le départ des turcs de la régence d'Alger, chassés par les Français, fut le résultat d'un arrangement consenti entre les grandes puissances de l'Europe et la Turquie, sur le dos des algériens.

Le terme Alger désignait à l'époque aussi bien la ville que les territoires algériens contrôlés par le Dey.

La Turquie ottomane, qui fut une puissance despotique, n'a pas soutenu les Algériens dans leur lutte contre la domination française.

En août 1829, quand le prince Jules de Polignac devient ministre des Affaires étrangères, puis président du Conseil quelques mois plus tard, les européens étaient partagés sur la question Algérienne.

Polignac annoncera alors aux pays Européens qui étaient au courant de la préparation de l'invasion d'Alger par les Français, que celle-ci se chargera elle-même de l'intervention, sans faire appel à aucune aide extérieure.

Après avoir chassé le dey, les Français avaient prévus de convoquer une conférence Européenne chargée de régler la question Algérienne. A ce moment-là, l'unique question dont se souciait l'Europe, était celle de l'indépendance de la Grèce, opprimée durant des siècles par les Turcs.

La préparation de cette guerre contre les Algériens, fera dire à un diplomate : « *La France s'est constituée en guerre contre Alger avec une imprévoyance impardonnable, et par des motifs légers et dans le fond assez injustes* ».

Au cours de mars 1830, il devient clair que la Turquie ne s'intéresse plus à sa possession Algérienne et qu'elle refuse de se mêler de l'affaire d'Alger, jugée purement française, alors qu'en principe le Sultan de Constantinople était le suzerain des Algériens. Le sultan était de fait, au moment de la prise d'Alger par les Français, le souverain du pacha d'Égypte et de ceux du Maghreb.

La Turquie est occupée en Orient

Après sa défaite contre les Russes, qui survint au moment de la prise d'Alger par les français, la Turquie a trop à faire en Orient. En 1830, la Russie du Tsar, qui venait de mener une guerre victorieuse contre les Turcs, négocie encore avec la Turquie vaincue.

Au cours de ces négociations, menées entre les Russes et les Turcs à propos de la Grèce, on suggéra à la Russie, pour enfoncer le clou, selon la formule triviale, de faire savoir au Sultan de Constantinople que le Tsar consentait à accepter les projets de la France d'occuper Alger.

Le Sultan de Constantinople avait été instruit du projet d'expédition des Français à Alger des mois avant que celle-ci ne se produise. Les journaux l'avaient tenu jour par jour au courant des préparatifs de cette guerre annoncée, du rassemblement de l'armée et de la flotte à Toulon. De même que Hussein, le dey d'Alger était informé des préparatifs de cette guerre, qui eut lieu sans proclamation.

La *Sublime Porte* des prestigieux ottomans et la régence d'Alger, étaient bel et bien vermoulues.

Le gouvernement Russe finira par accorder un soutien de principe à l'invasion française. Un recul de la France au moment de lancer ses opérations militaires contre les Algériens, apparaîtrait aux yeux des Européens, comme une capitulation devant l'ultimatum des Anglais qui luttaient à la fois contre l'expansion de la Russie en Europe et l'extension de la puissance française vers la Méditerranée Africaine. La prise d'Alger par les Français ouvrirait les portes de la prospérité à l'Europe qui méconnaissait totalement le continent Africain.

Dans une lettre privée adressée par le diplomate Christophe de Lieven, au comte Pozzo di Borgo, le 8 février 1830, celui-ci écrit :

« *Je serais fâché qu'il fût vrai que la France renonce à son expédition contre les Régences, par l'intimidation qu'aurait exercée l'opinion du duc de Wellington sur ce projet. Cette opinion prouve même l'intérêt qu'aurait la France à persister dans son plan* ».

Pour la diplomatie russe, l'affaire d'Alger n'est donc, sur le plan international, qu'un morceau de la « question d'Orient » envisagée dans son ensemble.

(« *Dépêche de Pozzo di Borgo à Nesslrode* », 15/27 novembre 1829. « *Lettre du 22 février 1830 et Lettre particulière de Pozzo di Borgo à Nesslrode* », 1/13 février 1830. Affaires Étrangères. « Correspondance politique » : Russie).

Bien avant l'invasion et la conquête d'Alger en 1830, les turcs n'ignoraient pas les intentions de la France qui de son côté se souciait peu de l'irritation que cette décision provoquait en Europe. À ce moment-là, le gouvernement du roi Charles X n'avait encore aucun parti pris sur ce qu'il ferait d'Alger.

Une lettre écrite, le 20 avril, par le ministre Jules de Polignac (1780/1847) au comte de Rayneval, ambassadeur de France à Vienne, dresse la liste des incertitudes françaises concernant le devenir d'Alger, en cas de victoire sur les turcs :

« *La seule résolution que le roi ait arrêtée à ce sujet, est de ne quitter cette contrée qu'en y laissant un ordre de choses qui préserve à jamais l'Europe du triple fléau de l'esclavage des chrétiens, de la piraterie et de l'exigence pécuniaire des deys. Telles sont les intentions que Sa Majesté a déjà fait connaître à ses alliés. Elle se propose de les leur répéter, lorsque ses troupes seront dans Alger, en invitant chacun d'eux à lui faire connaître quelle destination il pense que l'on doive donner à ce pays. Voici les différents systèmes que nous avons eu à examiner jusqu'à ce jour :*

« 1° Nous retirer après avoir fait une paix qui oblige le dey à nous accorder les trois points indiqués plus haut, et qui de plus mette à couvert nos intérêts particuliers, par la stipulation d'une

indemnité de guerre de cinquante millions et la cession de Bône pour garantir la sûreté de nos établissements.

« 2° Enlever à la capitale de cette régence les moyens de défense qui l'ont encouragée jusqu'à présent à braver l'Europe ; ainsi raser les forts, enlever les canons, mais laisser, du reste, le gouvernement tel qu'il est, en lui imposant les conditions ci-dessus.

« 3° Pour rendre plus certaine encore l'impuissance des Algériens à l'avenir, combler leur port après avoir détruit les fortifications du môle et de la ville.

« 4° Reconduire les milices turques en Asie, et établir à la place du dey un prince maure ou arabe, avec un gouvernement national.

« 5° Après avoir détruit la régence, faire d'Alger un simple pachalik, à la nomination du sultan.

« 6° Donner Alger à l'Ordre de Malte.

« 7° Garder Alger et coloniser la côte ; nous avons quelque sujet de penser que la Russie et la Prusse inclineraient .vers l'adoption de ce parti. « 8° Partager tout le pays entre les puissances de la Méditerranée, de manière qu'en partant de l'est et allant à l'ouest, l'Autriche aurait Bône, la Sardaigne Stora, la Toscane Djidjelli, Naples Bougie, la France Alger, le Portugal Tenez, l'Angleterre Arzew, l'Espagne Oran. Entre tous ces partis, ou plutôt avant de n'en choisir aucun, le gouvernement croyait que le mieux était d'attendre et de laisser d'abord faire le comte de Bourmont ». (« *La conquête d'Alger* ». Camille Rousset. Éditeur Plon. Paris, 1879, page 88).

Le tsar Nicolas Ier de Russie (Nikolaï Pavlovitch Romanov) 1796/1855, qui voyait avec grand plaisir la France occuper et « *conserver à Alger un établissement assez formidable pour assurer à jamais la sécurité de la navigation dans la Méditerranée*», proposait de communiquer au commandement français les leçons tirées par ses officiers, lors de la récente guerre qu'ils menèrent contre les Turcs. Le tsar appelait cela : « *la manière de combattre des peuples mahométans* », donnant ainsi un

relief religieux digne des croisades aux conflits entretenus par les occidentaux avec l'Orient, à ce moment-là : « *La guerre de siège,* disait-il, *en Perse comme dans les différentes parties de la Turquie, a partout présenté le caractère uniforme qu'imprime à des peuples d'origines diverses le fanatisme d'une même croyance* ».

Un officier du génie russe, le colonel Filosofoff, se joindra à l'expédition française, comme observateur et conseiller de l'empereur de Russie pour l'affaire d'Alger.

« *Cette affaire (d'Alger), dit Pozzo di Borgo, en amènera bien d'autres. Nous y jouerons un rôle excellent ; on nous le préparera sans qu'il nous en coûte, vous verrez. Les Anglais ont voulu en empêcher le commencement ; ils pourraient être embarrassés de s'accommoder avec la fin.* »

Effectivement, ces affaires annonciatrices de l'expansionnisme mondial européen, en ont amené bien d'autres, en Asie, en Afrique etc.

La France, à travers l'analyse de Jules de Polignac, craignait de s'exposer à une guerre avec l'Angleterre, qui était opposée à la guerre d'Alger, et dont on disait que le sultan n'était pas « *le souverain de droit*». Alors que des contrats signés dans les siècles précédents, entre la régence d'Alger et des pays de l'Europe, avalisés par la *Sublime Porte*, prouvaient le contraire.

Les états de l'Europe qui prirent parti contre les Turcs, voulaient que la France se charge du « *sale boulot* », qui consistait à démilitariser la côte Algérienne en la plaçant sous son contrôle.

A Paris, cependant, la situation politique dépendait de l'armée. Le général de Bourmont, qui s'apprête à jouer sa carrière à Alger, est assimilé à un nouveau Jules César (« *Lettre de Pozzo di Borgo à Nesslrode* », 12/24 mai 1830. Aux A. E. « Correspondance politique : Turquie », 18 juin 1830).

Les chefs français seront complimentés par les armées Européennes, après leur victoire remportée sur les tribus impuissantes et disloquées à Staoueli, auxquels les munitions, faisaient défaut. Le nombre de cartouches était rationné par les

commandants turcs, par crainte de séditions armées de la part des algériens.

Dès ce moment-là, les algériens lutteront seuls, pour tenter de recouvrer leur identité nationale flétrie pendant des siècles par l'occupation turque.

Le maréchal Paskevitch dira que dans aucune des batailles livrées par lui contre les Persans ou les Turcs d'Asie, il n'a vu les Orientaux réunir contre lui des forces aussi considérables. Les algériens étaient considérés comme des orientaux par les pays Européens, du fait de leur religion.

La prise d'Alger, ne sera connue que le 23 juillet en Russie. La nouvelle de la victoire Française, provoquera à Saint-Pétersbourg un intense sentiment de fierté. Cette réussite militaire française, qui fut perçue comme le prolongement de la victoire remportée par les Russes sur les Turcs une année plus tôt, fut considérée comme un grand événement national en Russie. Elle fut saluée par les armées du Tsar. (Affaires Étrangères « *Correspondance politique : Russie* », 16 et 24 juillet 1830).

Les anglais pour des raisons géopolitiques et de prestige, tenteront d'enrayer par des moyens diplomatiques une confiscation par la France du territoire Algérien.

L'affaire grecque n'est pas complètement réglée, les Turcs ont autre chose à faire que de se soucier d'Alger et des Algériens, qui reprendront seuls le cours de leur destinée en mains. (Michel Laran. « *La politique russe et l'intervention française à Alger (1829-1830)* » Revue des études slaves, Tome 38, 1961. Mélanges Pierre Pascal. pp. 119-128. Sur le site Persée : http://www.persee.fr/).

Concernant l'Angleterre, un colonel Anglais nommé Scott, est agrémenté du titre de chef d'état-major d'Abdelkader. (Archives de Vincennes, Carton 1 H 85, Dossier 1. Province d'Alger, mois d'août 1842).

Les Archives de Vincennes indiquent la présence au sein des troupes de l'armée de l'émir Abdelkader, de cet officier Anglais qui se dit colonel anglais et chef d'état-major

d'Abdelkader, il se rembarque pour Gibraltar pour se rendre près de l'émir par le Maroc, le 30 août 1842.

Le Consul général d'Angleterre à Alger, très embarrassé par la présence, aux côtés de l'émir Abdelkader, de cet encombrant ressortissant considère « *ce prétendu colonel* » Scott, comme « *un homme privé de raison, un aventurier qui ne pourrait se réclamer comme sujet anglais s'il était arrêté* ». (Archives de Vincennes, Carton 1 H 85, Dossier 1. Province d'Alger, septembre/octobre 1842).

Ainsi s'explique la troublante défaite des turcs, livrés à eux-mêmes sur les côtes d'Alger, face aux troupes du corps expéditionnaire français. L'explosion de l'arsenal turc du *Fort des Tagarins*, situé sur les hauteurs de la ville, fut l'ultime baroud d'honneur la milice des janissaires, ces *garp odjaklari*, « *odjaks de l'ouest* », ce farouche corps d'armée qui veillait à la sécurité de la Régence d'Alger depuis que Baba Aroudj se proclama sultan d'Alger en 1516.

Cette forteresse des Tagarins, portait le nom de « *Sultan Kalassi* » en turc, et « *Bordj Moulay-Hassan* », du nom du dey qui l'avait faite construire. Elle sera rebaptisée « Fort l'Empereur » par les français.

Tahar Pacha et les français

En 1822, Tahar Khodja, qui occupait les foçnctions de commis aux écritures auprès de l'oukil El Hardj (ministre de la Marine, comptable des munitions de guerre et des travaux de l'Arsenal de la marine), un homme « *très intelligent, instruit, parlant plusieurs langues, de manières distinguées* », selon l'officier d'état-major de Penhoen, fut jalousé par son supérieur, l'oukil El-Hardj.

Le ministre, voyant que les consuls aimaient mieux traiter avec son secrétaire Tahar Khodja qu'avec lui-même, en conçut de l'ombrage « *il alla dire à Hussein Pacha que Tahar Pacha était un ambitieux, qui ne visait à rien de moins qu'au gouvernement*

d'Alger, et qu'il cherchait à faire révolter les janissaires dans le but de se faire élire dey ».

À ces mots, le sultan voulut mettre à mort Tahar Khodja. C'était sans compter sur la population turque d'Alger, qui appréciait Tahar Khodja. C'est ainsi qu'elle intervint en faveur du commis aux écritures Tahar Khodja, auprès du dey Hussein Pacha. Celui-ci consentit à lui faire grâce de la vie, et il se contenta de l'exiler en Turquie.

A Constantinople, Tahar Khodja participa à la bataille de Navarin (20 octobre 1827), comme commandant en second de la flotte turco-égyptienne. Il impressionna fortement les marins Turcs.

Ayant pris du grade, Tahar Khodja, qui fut élevé au grade de Pacha, est chargé au cours du mois de mai 1830, de tenter un dernier effort auprès des Français, afin d'éviter la guerre entre la France et la régence d'Alger.

Tahar Pacha avait été délégué par le Sultan des Turcs : soit d'exiger d'Hussein Pacha d'accorder à la France les réparations que celle-ci avait demandées, soit de renverser le dey Hussein Pacha et régner à sa place.

La frégate turque que montait l'envoyé turc, fut interceptée par la marine Française. Tahar Pacha fut emmené sur la frégate *Duchesse de Berry* et présenté le 26 mai à bord de *La Provence*, au général commandant en chef et à l'amiral. « *C'est un homme de 45 ans environ*, dit de lui le général de Valazé, dans ses notes inédites sur l'expédition d'Alger , *une belle barbe, un peu grise, une physionomie très agréable, des yeux bleu-clair très gracieux, d'une taille très élevée, une robe d'étoffe amarante, avec des broderies très riches et très hautes au bas de la robe (...) Après cette entrevue, où aucune question importante ne fut traitée, Tahar Pacha se remit en route pour Toulon, toujours escorté par la Duchesse de Berry, et il envoya par le télégraphe, au gouvernement français, des propositions d'arrangement, qui ne pouvaient plus être acceptées, après que tous les frais de l'expédition avaient été faits, et que notre armée était en route pour*

Alger ». (Selon les « *Mémoires d'un officier d'état-major*, par le baron de Penhoen, page 3).

Trois mois après sa rencontre avec les Français, Tahar Pacha fut exécuté par strangulation, pour avoir failli à la mission que le Sultan des turcs lui avait confiée.

Cette tentative de sauver la régence d'Alger à la dernière minute, sans faire appel à l'option militaire, à laquelle le Sultan des Turcs ne songeait même pas, étant donnée la situation militaire alarmante de son armée, était bien insuffisante.

Selon Joseph Nil Robin, des prisonniers Algériens relâchés par les Français, racontèrent qu'ils avaient vu Tahar Pacha au camp français. Il était couvert de vêtements dorés *« la tête recouverte d'un cachemire rouge, armé d'un sabre doré dont la poignée était garnie de pierres précieuses, et ayant à la main une pipe turque, dont le tuyau, tout en or, était garni d'émeraudes* ».

(Joseph Nil Robin « Notes historiques sur la Grande Kabylie, de 1830 à 1838 ». Présentation d'Alain Mahé. Éditons Bouchène. Paris 2007).

Dès le milieu d'avril 1830, les tribus se mirent à sillonner les côtes de la régence pour se rendre dans les parages d'Alger. Les ennemis d'hier oubliant leurs querelles, s'unissaient par tribus entières aux janissaires sous l'étendard de l'islam. On se souvint à ce moment-là des rives de l'oued El-Harrach, par où surgit le corps expéditionnaire de Charles Quint pour détruire Alger le 21 octobre 1541. Il dut rembarquer quatre jours plus tard, sans pouvoir prendre la ville éclatante, Al-Mahroussa « *la bien gardée* ». Une tempête imprévue avait dispersé ou détruit une grande partie de ses navires.

Personne ne doutait de la victoire sur les infidèles.

Al-Hadj Mohammed Ben Zamoum

Dès les premiers jours de la conquête d'Alger, Al-Hadj Mohammed Ben Zamoum, qui avait perdu dans la lutte contre les français trois membres de sa famille, écrivit au général de

Bourmont une lettre dans laquelle il lui proposait de réunir les hommes influents de la province d'Alger et de leur proposer les bases d'un « *traité qui règlerait, à l'avantage de tous, la nature de nos rapports entre les Algériens et les Français, « tant dans l'intérêt actuel que dans celui des races futures* ».

Le général en chef De Bourmont, ne crut pas bon de répondre à cette demande du chef Kabyle.

Le chef Ben Zamoum était obéi par les Iflissen Umellil, également connus sous le nom d'Iflissen Udrar « *Iflissen de la montagne* », une confédération occupant la partie occidentale de la Kabylie du Djurdjura, qui regroupait les Béni Khalfoun, les Nezlioua et une partie des Guechtoula. Ces tribus reconnaissaient son entière autorité. Ben Zamoum fort de l'apport guerrier non négligeable de ces tribus, contrôlait toutes les routes de la Mitidja. Al-Hadj Mohammed Ben Zamoum avait, à l'époque de l'arrivée des Français, environ 70 ans. « *C'était un homme sage, ami de la paix, et il eût sans doute fait tout ce qui dépendait de lui pour tenir ses promesses* (...) *Il n'agissait,* dit le général Daumas dans son ouvrage sur la Grande Kabylie, *qu'après avoir mûrement réfléchi, prenait conseil des gens renommés pour leur sagesse, et ne laissait jamais sortir une parole malveillante de sa bouche. Sa maison était la maison de Dieu, à cause de la magnificence de son hospitalité. L'injure lui était inconnue*.»

La lettre adressée par le Sultan du Maroc Abderrahmane Ben Hichem, à son cousin Moulay Ali qu'il chargea de gouverner la ville de Tlemcen et sa région, à la demande des Algériens, reconnait la fidélité à la cause algérienne, en infirmant les accusations portées contre Ben Zamoum, par les tribus de l'Ouest. Celles-ci accusèrent à tort Ben Zamoum de collaboration avec les Français. Le Sultan Abderrahmane Ben Hichem dira dans sa lettre :

« *Quant à Ben Zamoum, qu'ils disent dans leur correspondance être avec eux, je vous envoie la lettre qu'il a écrite et le cachet pour que vous connaissiez leur mauvaise foi et sachiez que ce qu'ils ont écrit à son sujet n'est de leur part que ruse et dissimulation ; soyez en garde contre de tels agissements. Salut et amitié* ». Lettre Sultan du Maroc Abderrahmane Ben Hichem datée

du 7 Djoumada second 1246 (23 novembre 1830), adressée à son cousin Moulay Ali.

Le chef kabyle Ben Zamoum, avait fait de simples offres de paix, sous certaines conditions aux Français, sans jamais avoir pensé faire acte de soumission.

Ces offres ne furent rejetées par les Français, qui ne répondirent pas, préférant la guerre à cette proposition des algériens. Ceci bien avant l'avènement de l'émir Abdelkader, le 21 novembre 1832 dans la plaine de Ghris. Devant le refus Français de mettre fin à leurs menées, Ben Zamoum s'adressera alors au Sultan du Maroc.

Après la Grèce et l'Algérie, l'Empire Ottoman ne cessera pas de perdre au fil du temps les territoires qui formèrent son empire. D'abord en Europe, puis en Orient, avec la chute de ses territoires arabes, dès la fin de la Première Guerre mondiale. À ce moment-là, la Palestine, le Liban, la Syrie, l'Irak, et l'Arabie seront placés par décision de la Société des Nations sous mandats britannique et français. L'épisode Lawrence d'Arabie est assez représentatif de la mentalité arabe

Lawrence d'Arabie et les tirailleurs Algériens

La libération des Bédouins de l'Arabie de l'emprise des Turcs, est due en partie au lieutenant-colonel Bremond, de l'armée d'Afrique et à son détachement formé d'« *indigènes* », tirailleurs et spahis Algériens confondus. Selon Bremond, Thomas-Edward Lawrence dit « Lawrence d'Arabie », né dans le Nord du Pays de Galles 1888/1935, était indiscipliné et insolent, il était la plupart du temps en tenue débraillée, « *il parlait un arabe plus qu'approximatif , sans compter qu'il dilapidait le trésor de Sa Majesté pour soudoyer les tribus, en outre il méprisait les Arabes et était viscéralement francophobe* ».

Plusieurs passages du livre les « *Sept Piliers de la sagesse*» de T-E Lawrence sont consacrés au lieutenant-colonel Bremond. On verra dans cette attitude de Bremond envers T-E Lawrence, une rivalité incompressible, en particulier depuis l'opposition de

l’Angleterre aux projets coloniaux de la France en Algérie. La présence de cette troupe formée d’Algériens, menés par un lieutenant-colonel français, au moment même où éclate la révolte du chérif de La Mecque, vers la fin de l'été de 1916, est assez singulière et passe généralement inaperçue au bénéfice de la légende de T-E Lawrence.

Finalement Bremond le français, et Lawrence le gallois, parviendront à coexister face à l’armée turque sur la terre d’Arabie, qui n’appartenait pas encore en propre, à la tribu des Ibn Saoud. Dès le mois de février 1917, bien avant la prise d'Aqaba, Lawrence mène la destruction des voies ferrées, accompagné du capitaine Pisani et de ses troupes « *indigènes* », qui en ont profité auparavant pour faire le pèlerinage à la Mecque. Singuliers détours de l’histoire.

Pisani, et ses troupes algériennes apprennent aux Bédouins le maniement des armes, sous le regard désappointé de T-E Lawrence. Ces algériens et leurs chefs français s'attirent la reconnaissance des fils du chérif Mecquois Hussein, au point où chacun d’eux, suivant l’exemple de Fayçal le futur roi de Syrie, prendra dans sa colonne quelques soldats arabes d’Algérie.

Au cours de l'année 1918, le lieutenant-colonel Bremond, quitte le Hedjaz, il est remplacé par le colonel Cousse, qui dirige la section de canons de 65. Cette section intègrera dans sa totalité l’armée chérifienne. La colonne Pisani et ses indigènes, se couvriront de gloire dans leur marche à travers le désert, du golfe d'Aqaba à Damas, où elles entreront en même temps que les troupes arabes et britanniques.

Cet épisode est peu connu.

En octobre 1918, quelques jours avant l'armistice signé avec les turcs, Lawrence d’Arabie quittera Damas, la capitale des Omeyyades. Pour ne plus y revenir. (Michel Laurés, « *T-E Lawrence avant l’Arabie 1888-1914 »,* L’harmattan, 2002, 228 p. 12-13).

(Fournié Pierre « *Lawrence d'Arabie et les Français* ». L'Express, 26/05/1994).

« Passé l'Équateur, l'homme n'est plus ni anglais, ni hollandais, ni français, ni espagnol, ni portugais. Il ne conserve de sa patrie que les principes et les préjugés qui autorisent ou excusent sa conduite, (...) pressé d'acquérir, pressé de jouir et capable de tous les forfaits qui le conduiront plus rapidement à ses fins. »

Abbé Raynal.

Chapitre 9

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS

Les stipendiés européens. La légion étrangère. Escouades internationales à l'oued El-Harrach. Un général suisse transfuge. Un corps expéditionnaire occidental. Maréchaux et généraux d'origine étrangère. La cavalerie indigène. Appel à l'Afrique.

Des troupes bigarrées, originaires de divers pays européens, participèrent à la répression des populations algériennes.

Pour pallier les lacunes guerrières de l'armée d'occupation, les Français firent appel à des renforts européens, jugés plus combattifs.

Les stipendiés européens

Des professionnels de la guerre furent ainsi opposés à des populations paisibles qui pratiquaient les techniques antiques et désuètes du combat par escarmouches. Mais on n'en était plus aux armes de jets. Ces mercenaires européens cooptés par des agents recruteurs au nord de la Méditerranée, seront d'abord installés dans des garnisons édifiées aux confins des tribus belliqueuses, à la manière des « *limes* » romains, ces systèmes de fortifications établis le long de certaines des frontières de l'Empire romain.

En attendant de former sur le tas des soldats qui n'étaient pas des guerriers de métier, la France faisait ainsi appel à des soldats de métier issus de différents pays européens.

La Légion étrangère

Durant la préparation de l'expédition d'Alger, de nombreuses lettres de demandes de service, provenant de particuliers et d'anciens militaires à la retraite demandant à participer à

l'expédition d'Alger (31 mars, 28 avril, 29 juin notamment). Archives de Vincennes. 1H 2. Dossier 5 (mars 1830).

Jean Bernadotte, le neveu du roi de Suède, est affecté au 14e régiment d'infanterie de ligne (18 mai 1830). On parle de faire passer de 5 à 10 centimes l'accroissement de solde qui est accordée aux soldats arrivant dans la 8e division militaire afin de maintenir l'élan des troupes (le 10 avril). Les Turcs font courir une rumeur, selon laquelle l'eau chargée à Marseille pour l'expédition aurait été empoisonnée, il y a possibilité de complot (28 avril 1830) Des officiers étrangers sont admis à l'état-major de l'armée d'Afrique (13, 14 mai), à l'image du colonel d'origine russe Dimitri Vladimirovitch Philosophoff, qui est embarqué sur un bateau à vapeur le 26 mai 1830. Archives de Vincennes, 1H3, Dossier 3 (Avril à juin 1830).

Un hôpital doit être formé à Mahon, à l'est de l'île de Minorque, en territoire espagnol, dans les Baléares. Les Tunisiens vendent des centaines de bœufs à l'intendant en chef de l'armée, le baron Denniée. On parle de l'éventuelle participation à l'expédition, de bataillons suisses. La Sardaigne se propose de fournir du blé et des moyens de transport pour l'expédition d'Alger. L'ambassadeur de France à Madrid demande l'aide des Espagnols pour assurer le transport des troupes françaises. Des renseignements sont donnés à l'état-major français par un officier de marine arrivant d'Alger, le 10 avril 1830. (1H3. Dossier 6). Il est possible d'acheter des bœufs et des moutons nécessaires à l'expédition au Maroc et à Tunis.

Quelques temps auparavant, des soldats qui s'étaient engagés dans les rangs de l'armée napoléonienne, accoururent de tous les coins de l'Europe, pour être versés dans le corps de la légion étrangère. On en fit des «*Étrangers devenus fils de France, non par le sang reçu, mais par le sang versé* ».

Ils furent ainsi des milliers à débarquer en Algérie au cours du mois d'août 1831, quelques mois seulement après la création de la légion étrangère par le roi Louis-Philippe, le 9 mars 1831.

Ces mercenaires au service de l'invasion française de l'Algérie, furent d'abord regroupés en colonnes armées, unies par une origine commune et la nationalité. La conquête du pays exigeait de nouveaux appuis. Aux légionnaires qui étaient sans emploi après les guerres impériales, s'étaient joints des conscrits venus de l'Europe entière, des prisonniers de droit commun pourchassés par la justice de leur pays d'origine, qui s'étaient enfuis en France. Pour faciliter leur recrutement, la loi du 9 mars 1831, autorisait les engagements d'individus étrangers dans l'armée française sur simple déclaration verbale, sans présentation préalable de documents d'état-civil. Ce recrutement était également proposé aux français fuyant la justice.

Escouades internationales à l'oued El-Harrach

Dès le 27 avril 1832, les résistants algériens vont livrer bataille à ces escouades internationales, sur les rives de l'oued El-Harrach. Certains d'entre eux abandonneront parfois le corps expéditionnaire français pour rejoindre l'armée de l'émir Abdelkader. Tel ce légionnaire déserteur qui accompagnera l'émir Abdelkader lors du siège d'Aïn Madhi. D'autres comme le soldat Schmitz finiront prisonniers de l'armée algérienne.

Des militaires sont envoyés en Algérie, à titre punitif : « Un soldat est envoyé en Afrique pour avoir tenu des propos coupables contre le roi et les princes, le 29 mars 1837 »; 1 H 46 Dossier 1. (mars 1837) ».

Un général suisse transfuge

Au cours du mois de juin 1813, le général Jomini, Suisse d'origine, chef d'état-major du maréchal Ney, indisposé par les attitudes chauvines françaises à son égard, passa à l'armée russe en emportant dans ses bagages les documents confidentiels de la campagne napoléonienne. Plus grave encore, il communiquera aux Russes la situation du corps d'armée du Maréchal Ney. Il n'était pas Français, dit-on à son sujet au moment de sa défection, l'amour de la patrie ne l'avait pas retenu.

A la suite de la désertion du général Jomini, Napoléon Bonaparte fit paraître un décret le 25 novembre 1813 qui abolissait

un grand nombre de corps militaires étrangers. Ceux-ci faisaient la guerre à divers pays de l'Europe au nom de l'empire français.

Pour ne pas brusquer les mercenaires étrangers, Napoléon recommanda au ministre de prescrire l'exécution de cette nouvelle loi avec les plus grands ménagements :

« Surtout, dit-il, avoir égard des troupes espagnoles qui ont volontairement suivi Joseph (Bonaparte), et de la légion portugaise dont j'ai été très satisfait dans la dernière campagne ». C'est ainsi que fut supprimé le 4eme régiment étranger, dit de Prusse.

La nouvelle loi modifia l'organisation de l'ancien régiment de La Tour d'Auvergne, en retirant les Allemands qui y servaient pour les verser dans un bataillon dit « de pionniers ». Napoléon fit de même du régiment de Wissembourg ; il supprima le régiment d'Illyrie. Tous les éléments Illyriens ou Allemands valides furent envoyés plus tard en Algérie. Les six régiments croates furent également supprimés, et envoyés en Corse, avant de finir comme les autres régiments, chasseurs d'Arabes en Algérie.

Le régiment espagnol de Joseph-Napoléon fut de même supprimé et versé dans les bataillons de pionniers, ainsi que la garde royale espagnole.

Un corps expéditionnaire occidental

L'artillerie à pied, les sapeurs et le train espagnols furent retirés de l'armée impériale, les hommes qui faisaient partie de ces corps furent envoyés dans les régiments pionniers. Les troupes portugaises subirent le même sort ; ils vinrent grossir les bataillons de ces mêmes pionniers. Les fusils provenant des désarmements de ces troupes, furent expédiés à l'armée française qui les utilisera en Algérie, de même que les chevaux.

Contrairement à l'ostentation cocardière du maréchal de Bourmont, l'armée française qui mit le pied à Sidi-Fredj, ne comptait pas uniquement des soldats français dans ses rangs. On y parlait toutes les langues de l'Europe. A l'image des populations européennes traitées par le baron et général français Berthezène de

« *rebuts de ce que la Méditerranée avait de plus misérable et de plus immoral*. (Baron Berthezène « *Dix-huit mois à Alger* ». Édit. Auguste Ricard. Paris, 1834, page 186).

Ces mercenaires européens, qui allaient prendre la quasi-totalité des pouvoirs en Algérie, seront installés sur les terres confisquées aux algériens, parfois après leur extermination.

Maréchaux et généraux d'origine étrangère

Une liste impressionnante de soldats d'origine étrangère, véritable débris de l'armée napoléonienne, devenus Maréchaux de France ou généraux sous la république et l'empire, participeront à la formation du corps expéditionnaire français qui sera envoyé du côté d'Alger, quelques décennies plus tard. Du moins ceux qui sont encore en vie.

Certains d'entre eux, retraités reprendront du service.

Ils sont originaires de Belgique :

Evers (Charles-Joseph), promu Général de brigade le 31 mars 1812. Jardon (Henri), general de brigade le 23 mars 1794. Lahure (Louis-Joseph, baron), Général de brigade le 21 juillet 1799. Ledoyen (Jean-Denis), general de brigade le 21 juin 1793. Osten (Pierre-Jacques), Général de brigade le 17 novembre 1793. Prevost (Pierre-Dominique), Général de brigade le 8 juin 1794. Van Merlen (Jean-Baptiste), Général de brigade le 12 janvier 1813.

De la confédération Germanique et d'Autriche :

Lechi (Giuseppe), Général de brigade, 1800. Slivarich de Heldenbourg (Marc), Général de brigade le 5 février 1813. Sopransi (Louis - Ambroise-Bartholome, baron de), général de brigade le 13 octobre 1813. Stettenhoffen (Maximilien -Ferdinand-Thomas), général de division le 4 mai 1794. Krieg (Jean-Ernest), Général de division le 30 septembre 1793.

Schcemnezel (Charles-Theodore), général de brigade le 31 août 1794. Schwarz (Francois-Xavier, baron), général de brigade le 30 décembre 1806. Creutzer (Charles-Auguste), Général de brigade le 4 août 1813. Marulaz (Jacob-Francois Marola, baron, dit),

Général de division le 12 juillet 1809. Stengel (Henri-Christian), Général de division le 13 juin 1795.

De Hambourg :

Ywendorff (Jean-Frédéric), Général de brigade le 24 décembre 1805. Hesse-Cassel. Donop (Fréderic-Guillaume), Général de brigade le 25 décembre 1813. Hesse-Darmstadt.

Eickemeyer (Rudolf), Général de brigade le 15 mai 1793. I Charles-Fréderic-Louis-Maurice, prince d'Isembourg Général de brigade le 12 décembre 1806.

De Prusse :

Boye (Charles-Joseph), baron d'Abaumont, Général de brigade le 10 juin 1794. Radermacher (Charles-Joseph-Constantin), Général de brigade le 9 avril 1794. Rheinwald (Julien-Charles-Louis), Général de brigade le 12 avril 1799. Scherb (Marc-Armand-glysee), Général de brigade le 13 juin 1795. Reuss (Henri, prince de), Général de brigade le 11 juillet 1813.

Saxe-Cobourg-Gotha :

Anthing (Charles), passé du service de la Hollande.

Du Danemark :

Wisch (Jean-Christophe), Général de division le 15 mai 1793.

D’Égypte (deux chrétiens coptes) :

Hunin (N.), Général de brigade en 1800. Abdul-Aga (Michel), Général de brigade en 1800.

D’Espagne :

Garcias Navarro, Général de brigade le 20 septembre 1813.

Kindelan (Jean), Général de division le 28 mai 1812.

Kindelan (Joseph-Ambroise), Général de division le 28 mai 1812.

Miranda (Francois), Général de division le 3 octobre 1792.

Des États de l'église :

Borghèse (Camille, prince), Général de division le 23 janvier 1808. Borghèse (Francois-Gaetan-Dominique-Philippe-Andre-Antoine-Vincent-Nicolas-Louis-Gaspard-Melchior Balthazar), prince Aldobrandini, Général de brigade le 2 janvier 1812. Palombini (N.), Général de brigade le 17 avril 1800. Zanini (Daniel), Général de brigade le 17 avril 1800.

De Grande-Bretagne :

Harty (Olivier), baron de Pierrebourg, Général de brigade le 15 mai 1793. Keating (Thomas), Général de division le 13 juin 1795. Kilmaine (Charlestdouard-Satil-Jennings), Général de division le 15 mai 1793. Lynck (Isidore), Général de division le 8 mars 1793.

Napper (Tandy), Général de brigade le 21 avril 1798. O'connor (Arthur), Général de division le 24 février 1804. O'keeffe (Patrice), Général de brigade le 15 mai 1795. O'Moran (Jacques), lieutenant général le 3 octobre 1792. O'Neill (Jean), Général de brigade le 15 mai 1793. O'Shee (Richard), Général de brigade le 4 juillet 1796.

De Hollande :

Bruce (David), Général de brigade le 10 novembre 1810. Chasse (David-Henri, baron de), Général de brigade le 10 novembre 1810. Collaert (Jean-Antoine), Général de brigade le 10 novembre 1810. Daendels (Hermann-Wilhem), Général de division le 30 décembre 1794. Dewinter (Jean-Guillaume), Général de brigade le 14 juin 1794. Heyligers (Gisbert-Martin-Cort), Général de brigade le 10 novembre 1810. Thierry, comte d'Hogendor, Général de division le 10 novembre 1810. Janssens (Jean-Guillaume), Général de division le 10 novembre 1810. Krayenhoff (Corneille-Rudolphe-Theodore), Général de division le 10 novembre 1810. Roest Van Alkemade (Antoine-Mathieu-Jacques-Joseph), Général de brigade le 10 novembre 1810. Stedman (Jean-André), Général de brigade le 10 novembre 1810. Storm de Grave (Adrien-Guillaume), Général de brigade le 10 novembre 1810. Suden (Louis), Général de brigade le 10 novembre 1810. Tindal (Ralph-Dundas), Général de division le 7 septembre 1813.

Vandedem Van de Gelder (Antoine-Baudouin-Gisbert, vicomte), Général de brigade le 19 avril 1811. Van Sandyck (Onno-Zwier), Général de brigade le 10 novembre 1810. Vichery (Louis-Joseph), Général de brigade le 10 novembre 1810. Voet (Jean-Henri), Général de brigade le 10 novembre 1810.

Des Iles Ioniennes :

Loverdo (Nicolas Michielacato, comte de), Général de brigade le 19 novembre 1813.

De la Pologne et de la Russie :

Bonikowsky (Nicolas), Général de brigade le 18 février 1810. Chlopicki (Joseph, baron), Général de brigade le 18 juillet 1809. Dabrowski (Jean-Henri), Général de division le 10 février 1800. Dombrowski (Louis-Mathieu), Général de brigade le 8 janvier 1810. Grabinski (N.), Général de brigade le 25 mars 1807. Grabowski (Georges), Général de division le 24 novembre 1798. Jablonowski (Ladislas-Francois-Constantin), Général de brigade le 21 décembre 1801. Klicki (Stanislas, baron), Général de brigade le 22 juillet 1813. Kniaziewicz (Charles), Général de division, 1812. Konopka (Jean), Général de brigade le 6 août 1811. Kornatowski (N.), Général de brigade le 5 avril 1814. Kosinski (Amilcar), Général de brigade, 1807. Kossakowski (N.), Général de brigade, 1813. Kralewski (Auguste), Général de brigade, 1799. Krasinski (Vincent-Corvin, comte), Général de division le 28 novembre 1813. Laczinski (Joseph), Général de brigade le 26 février 1814. Lubienski (Thomas), Général de brigade le 15 mars 1814. Martuschewitz (Georges-Alexandre), passé du service de la Hollande, à celui de la France, comme Général de brigade, le 10 novembre 1810. Niemoienski (N.), Général de brigade, 1813. Niesiolowski (N.), Général de brigade, 1813. Pac (Louis-Michel, comte de), Général de division le 12 janvier 1814. Poniatowski (Joseph. prince), Maréchal de France le 16 octobre 1813. Ruttemberg (Ernest), Général de brigade le 8 mars 1793. Scheglinski (Francois-Charles), Général de brigade le 28 mars 1793. Sierawski (Julien), Général de brigade, 1813. Sokolnicki (Michel), Général de division le 15 juin 1812. Tolinski (Joseph), Général de brigade, 1813. Wielhorski (Joseph), Général de division

le 16 décembre 1813. Wolodkowicz (Jean-Henri), Général de brigade, 1799. Zayonchek (Joseph), Général de division le 7 mai 1801. Zottowski (Édouard), Général de brigade le 8 mars 1814.

Du Portugal :

Almeida (dom Pedre d'), marquis d'Alorna, Général de division le 21 mars 1812. Carcome (Lobo), Général de division le 4 octobre 1810. Freyre-Pego (Francois-Antoine), Général de brigade le 3 mars 1813. Gomes-Freyre, Général de division le 1er août 1808. Pamplona (Emmanuel-Ignace de), Général de brigade le 1 août 1808.

De Sardaigne :

Campana (Francois-Fréderic), nommé Général de brigade le 4 mai 1805. Chastel (Arne-Pierre), Général de division le 26 août 1812. Colli-Ricci (Louis-Leonard-Antoine-Gaspard-Venance), Général de division le 14 septembre 1802. Corte de Bonviccino (Roch-Joseph-Laurent-Hyacinthe), dit Courter Général de brigade le 3 avril 1802. Curial (Philibert - Jean - Baptiste - Francois - Joseph, comte), Général de division le 5 juin 1809. Decouz (Pierre, baron), Général de division le 4 août 1813. Delaville (Joseph-Alexandre-Félix-Marie), Général de brigade le 3 septembre 1813. Delaville (Gaétan-Joseph-Prosper-César), Général de brigade le 5 décembre 1812. Dessaix (Joseph-Marie, comte), Général de division le 9 septembre 1809. Doppet (Francois-Amedee), Général de division le 11 septembre 1793. Ferino (Pierre-Marie-Bartholome, comte), Général de division le 23 août 1793. Forestier (Francois-Louis, baron), Général de brigade le 19 novembre 1813. Forestier (Gaspard-Francois), Général de brigade le 30 mai 1813. Frésia (Maurice-Ignace), baron d'Ogliano, Général de division le 3 juin 1807. Gifflenga (Alexandre-Diriga), Général de brigade le 15 août 1812. Guillet (Pierre-Joseph), Général de brigade le 30 juillet 1799. Massena (André), duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France le 19 mai 1804. Montfort (Jacques), Général de brigade le 6 août 1811. Pacthod (Michel-Marie, comte), Général de division le 16 novembre 1808. Paroletti (Thomas-Camille), Général de brigade le 26 septembre 1813. Rusca (Jean-Baptiste, baron), Général de division le 5 février 1799. Seras (Jean-Mathieu-Ignace,

comte), Général de division le 1er février 1805. Songeon (Jean-Marie), Général de brigade le 25 novembre 1813. Vedel (Dominique-Honore-Antoine-Marie, comte de), Général de division le 3 novembre 1807.

Suisse.

Castella de Berlens (Nicolas-Antoine-Xavier, comte de), Général de brigade le 19 mars 1813. Dutruy (Jacques, baron), Général de brigade le 13 juin 1793. Girard (Jean-Pierre), dit Vieux, Général de brigade, 1793. Gressot (Francois-Joseph-Fidele, baron), Général de brigade le 21 septembre 1812. Jomini (Henri), Général de brigade le 7 décembre 1810. Laharpe (Amedee-Emmanuel-François), Général de division le 16 août 1795. Mannoni (Joseph-Antoine-Michel), Général de division le 27 août 1803. Mayer de Bergzabern (Jean-Adam), Général de brigade le 28 janvier 1794. Meyer de Schauensee (Bernard-Meinrad-Fridolin-Joseph-Philippe-Neree-Pierre-Jean-Baptiste, baron de), Général de brigade le 28 juin 1813. Ange-Montanus-Joseph Rodolphe-Eugene), Général de brigade le 13 juin 1795. Remonda (Charles-Francois), lit Remond, Général de brigade le 6 août 1811. Reynier (Jean-Louis-Ebenezer, comte), Général de division le 1er novembre 1796. Richter (Jean-Louis, baron), Général de brigade le 6 août 1811. Schiner (Francois-Joseph-Ignace-Maximilien), Général de brigade le 6 mai 1800. Vonderweidt (Francois-Pierre-Félix), Général de brigade le 17 mai 1803.

Quelques-uns d'entre eux, rejoignirent l'Armée d'Afrique. Cette liste est donnée à titre indicatif, dans le but de dévoiler l'envers de l'armée française, à la veille de sa conquête de l'Algérie. Ce cosmopolitisme des armes françaises allait guider la formation de la Légion étrangère.

La cavalerie indigène

Quelques mois après la prise d'Alger, en octobre 1830 fut créée une cavalerie indigène, commandée par le chef d'escadron Marey-Monge et le capitaine Yusuf, qui venait d'arriver de Tunisie. Cette cavalerie indigène fut incorporée le 17/11/1831 dans les deux régiments de chasseurs d'Afrique qui furent constitués le même jour. Ces deux régiments rejoignirent les trois escadrons

débarqués en 1830, auxquels s'ajoutaient les volontaires provenant de la cavalerie métropolitaine.

En 1841, il y avait quatre régiments de chasseurs d'Afrique, parmi lesquels des kabyles zouaouas qui furent incorporés dans l'Armée d'Afrique dès le mois d'août 1830.

Appel à l'Afrique

Au cours des guerres menées par la France en 1870, 1914-18, 39-45, celle-ci se tournera vers son empire africain, en faisant appel aux jeunes indigènes pour accroître les effectifs de son armée.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, 1939-1945, la France lèvera dans ses colonies, notamment en Afrique du nord, plus de 400.000 hommes pour assurer sa défense. A titre indicatif, les *Forces Françaises libres* n'ont rassemblé que 20.000 combattants durant toute cette guerre. La France, n'a toujours pas mesuré l'ampleur des efforts et des sacrifices consentis par les troupes indigènes pour la délivrer de ses oppresseurs.

Jacques Frémeaux, (« *Les colonies dans la grande guerre, 14-18* » Éditions, 2006, page 202), signale le décès de 36 000 soldats Maghrébins, et 22 000 morts français de souche Européenne. Au cours des seuls mois de mai et juin 1940, 5400 soldats indigènes mourront sur le champ de bataille pour la défense de la France, soit le double des soldats français de souche Européenne.

Chapitre 10

UNE ARMÉE COMPOSITE

Ahmed Al-Mokrani, Général de brigade français. Le régiment de Hohenlohe. 2.500 Allemands. Mercenaires italiens au secours des Espagnols. Des compagnies polonaises. Les Gaucz, Reilk, Caroli, Gonzales, Vanzanper.

Ahmed Al-Mokrani, général de brigade

Ahmed Al-Mokrani, que nous associons à la liste des officiers supérieurs de l'Empire français, fut promu général de Brigade le 24 octobre 1838 dans le Palais de Constantine, qui fut assiégé par le Maréchal Valée. Il deviendra ainsi le seul Algérien dans l'histoire de l'armée française à avoir accédé à ce grade, pour services inestimables rendus au corps expéditionnaire français.

Cette liste composée uniquement d'officiers supérieurs, n'est pas exhaustive, elle dévoile l'assemblage cosmopolite des troupes du roi de France, à la veille de l'invasion de l'Algérie. Les milliers de soldats européens de cette troupe d'élite à la solde de l'armée française, iront se distinguer au combat contre les populations indigènes, civiles de l'Algérie.

A ces troupes françaises, se joindront des centaines de janissaires rescapés de l'armée turque, et leurs enfants en âge de combattre.

Dès 1833, divers corps irréguliers turcs et arabes seront formés par les Français. Des kabyles sont intégrés aux effectifs français. Un grand nombre de Turcs se rangeront sous les ordres du capitaine Yusuf, lui-même issu de l'armée ottomane établie en Tunisie.

Le régiment de Hohenlohe

Les bataillons suisses, qui seront plus tard versés dans ces cohortes de mercenaires venus faire la guerre aux Algériens, avaient été d'abord chargés de défendre le palais du Louvre, contre l'assaut des insurgés Parisiens, en 1792. Sous l'offensive des insurgés, ces soldats suisses s'enfuiront de Paris avec l'armée du roi, en empruntant la voie des Champs Élysées.

Ils seront par la suite licenciés et versés dans le régiment de Hohenlohe, le seul corps étranger qui sera maintenu au service de la nouvelle monarchie.

La légion étrangère, qui se substitua au régiment de Hohenlohe, sera le fer de lance de l'Armée d'Afrique.

Le nom Afrique désignait à l'époque de l'invasion française, la seule Algérie.

Les régiments étrangers, suisses, allemands, belges, espagnols, portugais, irlandais, italiens seront prudemment dissous le 6 septembre 1815, et réorganisés en légion royale étrangère.

Celle-ci fut baptisée « *légion de Hohenlohe* » le 9 juin 1816, puis « *régiment de Hohenlohe* » le 21 février 1821 ; enfin, la plupart des officiers, et des soldats qui en faisaient partie ayant été naturalisés en masse, se fondirent dans la formation du 21eme régiment d'infanterie légère le 5 janvier 1831.

C'est ainsi que la Légion étrangère servira à épurer la société française de ses citoyens les plus encombrants. Ses rangs sont remplis de meurtriers, de proscrits, d'indigents, de malfaiteurs de droit commun et d'immigrés douteux fuyant leur pays.

Ces troupes de mercenaires européens se distingueront au combat dès le mois de novembre 1832 dans la région d'Oran. A ce moment-là, les Espagnols du 4eme bataillon de mercenaires étrangers, feront partie d'une exploration générale de la région avec l'ensemble des troupes françaises de la garnison d'Oran, sous les ordres du général Boyer. Plus aguerris que les troupes françaises ordinaires, du fait de leur expérience européenne de la guerre, les

légionnaires ne parviennent pas à déjouer les embuscades et les pièges que leur tendent les Algériens dans l'arrière-pays.

Les Turcs se sont rendus en quelques jours à Alger. La guerre menée par les Algériens débute silencieusement dans l'ensemble de l'Algérie.

A cette dernière date de janvier 1831, il s'agissait donc de troupes de toute l'Europe, des nouveaux croisés en quelque sorte, enrôlés dans l'Armée d'Afrique, prêts à en découdre avec les musulmans d'Algérie, sous prétexte de mettre fin au piratage barbaresque en Méditerranée.

Le 5 mai 1833, la division d'Oran, dirigée par le général Desmichels, fit une razzia sur la tribu des Ghrabas (Gharb = l'occident, l'ouest), pour les châtier d'avoir manqué à leur promesse de soumission, les Algériens s'en étaient pris aux Douairs, la tribu maghzen installée dans la province d'Oran, qui avaient rallié le parti de la France. Le même bataillon, formé d'espagnols, fut appelé à participer au saccage des villages situés dans la zone de la sebkha oranaise.

Le 27 mai 1833, cette troupe espagnole soutint un combat contre les Algériens, près d'Oran, dans les parages immédiats de la mosquée Korguta.

Le bataillon d'Espagnols fit encore partie d'une expédition dirigée contre les tribus établies au pied du petit Atlas. Ces soldats et officiers qui appartenaient à divers pays européens, s'appelaient Strozzi, Loewendahl, Ornano, Rantzau, Macdonald, Massena, Berwick, Maurice de Saxe, ou encore Poniatowski. La France, vint faire la guerre aux Algériens, avec dans ses rangs l'élite des soldats européens, par milliers. Des éventreurs professionnels.

Au cours d'autres combats, les mercenaires Allemands du 1er et du 3e bataillon de la légion étrangère, conduits par le commandant Caponne plus connu sous le nom de Marengo, repoussèrent les Algériens dans les voisinages de Blida.

La légion réitéra une suite d'expéditions contre les Hadjout. Jusqu'au jour où elle eut à affronter la redoutable armée de l'émir

Abdelkader, qui venait d'être reconnu Sultan par des tribus de la province d'Oran.

2500 allemands

Deux mille cinq cents Allemands de la légion étrangère renforcée par un régiment de chasseurs, du 66e de ligne et du 1er bataillon d'infanterie légère d'Afrique, qui disposait de six pièces d'artillerie et d'un convoi de vingt voitures, viendront prêter main-forte aux colonnes de mercenaires espagnols. A Sept heures du matin, ces troupes s'engagèrent dans le fort de Moulay-Ismaël, sur un sol entrecoupé de ravins. A huit heures, l'avant-garde, composée d'un peloton de cavalerie et de trois compagnies polonaises de la légion étrangère, rencontra les troupes algériennes. Les Polonais furent chargés par les Algériens, et se replièrent avec des pertes nombreuses ; le colonel Oudinot fut tué lors de la bataille.

Mercenaires italiens au secours des espagnols

Le général Trézel vint secourir la troupe polonaise, en faisant appel aux mercenaires italiens du 5e bataillon de la légion étrangère et des troupes de l'avant-garde, formée d'allemands et d'espagnols. Trézel perdit cinquante-deux hommes, abandonna une partie des tentes et des approvisionnements pour charger les voitures de cent quatre-vingts blessés. Le général fut obligé d'entasser des soldats qui s'étaient enivrés, parmi les blessés. La colonne parvenue le soir sur les bords du Sig, se forma en carré, le camp de l'émir se trouvant à proximité. Le général Trézel, éprouvé par ses pertes et craignant de manquer de vivres, parvint à traverser le Sig le 28 mai au lever du jour, il débuta un décrochement vers Arzew.

Le convoi, protégé par la légion étrangère et la cavalerie, suivait sur plusieurs colonnes. Les troupes françaises poursuivies dans la plaine par des centaines de cavaliers algériens qu'elles tenaient à distance à l'aide de leur mitraille, se faufilèrent entre les collines boisées, situées sur la gauche, et les marécages de la Macta, à droite. A ce moment-là elles furent prises sous le feu nourri des troupes de l'émir qui s'étaient établies sur les pentes des

collines. Le 5e bataillon de la légion étrangère fut envoyé, sur la crête d'une colline, avec pour mission de protéger la colonne du général Trézel. Conduit par le lieutenant-colonel Conrad, il chargea les cavaliers de l'émir jusqu'à la lisière du bois, où il fut reçu par le feu d'un bataillon régulier d'Abdelkader, composé d'un millier d'hommes.

Des compagnies polonaises

Les compagnies polonaises qui gardaient le convoi furent dispersées par les troupes de l'émir qui s'emparèrent de fourgons et massacrèrent une partie des blessés qui s'y trouvaient. Les légionnaires se jetèrent dans les marais de la Macta. La légion étrangère eut plusieurs officiers tués, parmi lesquels les lieutenants Victor Josefowiez, de nationalité Polonaise, ainsi que l'italien Vincent Boldrini, de Bologne. Parmi les blessés, elle compta le sous-lieutenant Bazaine et le sergent-major Imer. Le chef de bataillon espagnols Poerio, le lieutenant polonais Gaucz et les sous-lieutenants Virbinski et Borkaski parvinrent à échapper aux troupes de l'émir.

Le champ des opérations de ces troupes mercenaires à la solde de la France, s'étendit de jour en jour. Elles se font encore remarquer le 30 avril 1840 à l'Oued-Ger, puis à l'Oued-Nador, à l'Oued-el-Hachem, au Bordj-el-Arba. Leur rage au combat leur valut des nominations.

Les Gaucz, Reilk, Caroli, Gonzales, Vanzanper

En particulier pour le capitaine Le Roy de Saint-Arnaud, qui deviendra célèbre quelques temps plus tard, en menant la chasse au chérif Mohamed Ben Abdallah, alias Boumaaza. A ses côtés, les sous-officiers ou soldats de diverses nationalités, Gaucz, Reilk, Caroli, Gonzales, Vanzanper se distingueront dans la répression des populations, les razzias et l'incendie des villages.

Le 11 juin 1833, la colonne, en quittant Miliana, y laissa le 4° bataillon et des éléments du 3° régiment d'infanterie légère. La garnison abritée dans un fort, perdit huit cents hommes en quelques

mois, à la suite d'attaques et de divers sièges, (selon Eugène Fieffé, commis principal aux archives du ministère de la guerre, publié à Paris, 1854). L'auteur rajoute : « *une portion de la légion étrangère se rendit ensuite au Fondouk, où neuf officiers et deux cent sept soldats assaillis sans relâche par les insurgés, trouvèrent la mort dans les marécages* ».

À propos des victimes françaises de la guerre de conquête menée en Algérie, Jules Ferry écrivait :

« *D'après les renseignements donnés par M. Gélion Danglart, en 1869, dans l'Encyclopédie générale : « il faut compter que 160.000 soldats et autant de colons y ont péri, soit 300.000 morts (...) les effectifs, d'après les documents compulsés par M. Maurice Wahl et par M. Thureau-Dangin, s'élevaient en Algérie en 1831, à 37.000 hommes; –en 1835 à 30.800; – en 1840, à 60.000; en 1811, armée de Bugeaud, à 100.000; -en 1845, à 89.099 – à la fin du règne de Louis-Philippe, en 1847, ils montaient à 101.520 hommes* ». (Jules Ferry, page 401, Le Tonkin et la mère-patrie. 1890).

PARTIE III
LES DÉBUTS CONFUS DE LA COLONISATION

« *On a tué, massacré, violé, pillé tout à l'aise dans un pays sans défense, l'histoire de cette frénésie de meurtres et de rapines ne sera jamais connue, les Européens ayant trop de motifs pour faire le silence (...). Rien n'est plus contraire aux intérêts français que cette politique de barbarie.* »

Jean Jaurès citant Clemenceau (Chambre des députés, 27 mars 1908).

Chapitre 11

LA CONFLAGRATION

Un immense champ de manœuvres. Le témoignage de Hadji Ahmed Efendi. Débuts confus de la colonisation. Clauzel. Jacob Bacri, « chef de la nation hébraïque ». Un prince Tunisien nommé bey de Constantine. 10.000 soldats français à Alger. La désignation « Algérie ». L'Afrique. Spoliations, violences, illégalités judiciaires. Alexis De Tocqueville.

« *Il y a trois ports excellents en Afrique, juin, juillet et août* », dit un jour l'amiral Andréa Doria à Charles-Quint qui réfléchissait à la manière de prendre Alger. On sait que ni l'un, ni l'autre ne réussirent dans leur tentative de surprendre la ville.

Cette fois, des Européens, Français ceux-là, sont bel et bien aux portes de la ville. Ils ne sont pas arrivés frontalement, pour braver les algériens. Ils ont choisi de débarquer à quelques encablures de la ville. A Sidi Fredj.

Lorsque les Français mirent le pied sur le sol algérien, l'armée turque, était dirigée par un général qui n'avait aucune connaissance de l'art militaire, selon le secrétaire du dey, Hamdan Khodja. Ce général, Ibrahim Agha, était le gendre du dey d'Alger.

Un immense champ de manœuvres

A Sidi Fredj, aucune artillerie, ni aucune fortification n'avaient été préparées pour recevoir les Français. Hormis une douzaine de canons fatigués, qui avaient été mal disposés sur le site par le prédécesseur de l'agha Ibrahim. Hamdan Khodja, témoin des évènements écrit :

« *Une nuit, je me trouvais au milieu de son camp (le dey) ; j'avais besoin de quelque chose, et au lieu d'envoyer le domestique, je fus moi-même à sa tente. Je parcourus le camp, j'entrai chez lui,*

je pris ce dont j'avais besoin sans que personne ne s'en aperçût, toute l'armée étant dans un profond sommeil, et je ne rencontrai pas une seule sentinelle pour veiller contre une attaque de l'ennemi. (...) Ibrahim Aga voulait faire la guerre aux Français sans troupe organisée, sans munitions, sans vivres, sans orge pour les chevaux, et sans avoir la capacité nécessaire pour faire la guerre (...) Lors de la défaite de Staouali, cet aga quitta le camp, entièrement découragé et comme s'il eût perdu la tête. Les tentes, le corps de musique, les drapeaux et toute son armée, il avait tout abandonné. Si Bourmont, ce jour-là, eût dirigé sa troupe vers le fort de l'Empereur, il n'aurait rencontré aucun obstacle ». (Hamdan Khodja, « Le Miroir Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger ». Sindbad. Paris. 1985, page 168).

Dans ce livre Hamdan Khodja, rompt singulièrement avec le marasme intellectuel qui prévalait dans la société algérienne du début du XIX° siècle. « *Le Miroir* » qui a été publié à Paris en 1833 sous le titre *« Le Miroir (Aperçu historique et statistique de la Régence)* », sera contesté par le maréchal Clauzel dans un texte intitulé « Réfutation » (du livre de Hamdan Khodja), paru dans l'Observateur des Tribunaux en 1834. Hamdan Khodja réfutera les propos du maréchal Clauzel dans ce même journal.

Le témoignage de Hadji Ahmed Efendi

Le débarquement a eu lieu le 14 juin, à 3 heures du matin. Bessières et Charles de Bourmont entrent les premiers dans une batterie turque. Le 21 juin 1830, la ville de Toulouse « *a voté une souscription de 1600 francs, en faveur du soldat français qui pénétrera le premier dans les murs d'Alger* ».

Hadji Ahmed Efendi, natif d'Alger, occupait le poste de gouverneur (kaimakam) d'Alagah, en Anatolie, après son départ d'Alger. Il fut témoin oculaire et actif des évènements qui agitèrent la régence d'Alger.

« *(...) Dans la première décade de la lune de Chawal (26 mars-4 avril 1830), deux bâtiments français ayant échoué la nuit près du sus mentionné endroit appelé Tassara, leurs équipages qui*

étaient descendus à terre, furent attaqués par les Arabes, qui conduisirent à Alger quatre-vingt seize prisonniers et y portèrent cent huit têtes. Le 8 zilhidjé (30 mai 1830), le pacha fit arrêter les nommés Cara Moustapha Khodja, Kirkor Ibrahim, Deli Imam et Mehmed Tchauch. Tous les quatre furent mis à mort la veille de l'arifé. "Ceux-ci, dit le pacha à cette occasion aux gardiens de la caserne, font partie de la bande des vingt-sept individus qui conspirent contre moi ; quant à ceux qui restent, j'espère pouvoir leur faire subir le même sort. Comme cependant tout le monde ignorait le crime pour lequel ils avaient été exécutés, les soldats s'en alarmèrent, et, dès lors, une méfiance réciproque commença à se faire jour entre la milice et le pacha. Sur ces entrefaites, les ennemis de l'islamisme tentèrent, le 13 de la lune de zilhidjé (4 juin), un débarquement à Sidi-Fredj, endroit situé à l'ouest, à quatre lieues environ d'Alger, Bafreli Ibrahim Deyi gendre du pacha et commandant en chef des guerriers arabes, essaya de leur résister à la tête d'un détachement de ses troupes; mais, culbuté par l'ennemi, il dut se replier sur Usta-Veli (Staouali), endroit situé à peu près à une heure de Sidi-Fredj. Là il fut rejoint par mille hommes faisant partie de la garnison turque de la ville, qui alors se composait de trois mille hommes, ainsi que par les Arabes accourus de toutes parts. Le samedi 18 de la lune de zilhidjé (9 juin), les musulmans attaquèrent les infidèles et les mirent en déroute. Déjà nombre de têtes et d'oreilles avaient été expédiées à la ville, où leur arrivée fit éclater un sentiment de satisfaction générale, lorsque la chance tourna, et cette fois-ci ce furent les guerriers musulmans qui battaient en retraite. Alors le pacha me fit quérir pour me faire part de la défaite qu'on venait d'éprouver. Je tâchai de le consoler, après quoi il alla se jeter au-devant des fuyards qui, par ses exhortations et ses bons conseils, il parvint à faire rebrousser chemin jusqu'à Aine-Zirka. Là eut lieu une nouvelle rencontre avec les infidèles, qui, après un combat de quelques instants, se retirèrent sur Sidi-Mohamed, où ils s'arrêtèrent. C'est dans cette position, c'est-à-dire les Français se maintenant à Sidi-Mohamed et les musulmans à Aine-Zirka, que le combat se renouvelait du matin au soir pendant douze jours (...) les infidèles, ceux-ci réussirent à mettre le siège devant la citadelle

d'Alger, tout en ouvrant des tranchées autour de la ville. Le même jour, les bâtiments chrétiens partis de Sidi-Fredj s'embossèrent devant la rade d'Alger. Le bombardement, simultanément ouvert par terre et par mer, se prolongea jusqu'à ce que la garnison du fort situé sur le flanc de la montagne et appelé le fort Espagnol, se voyant hors d'état de résister davantage, l'abandonna après avoir mis le feu à la poudrière. L'explosion fit trembler la ville et frappa de stupeur tout le monde. Alors Hussein Pacha convoqua les notables de la ville pour tenir conseil. La population tout entière vociférait contre lui en l'accusant à hauts cris d'être l'auteur de sa présente situation. En attendant, il avait député le consul anglais ainsi que son Divan Efendi et le capitaine Arnaut (l'Albanais) Ali vers le commandant en chef de l'armée française, afin de sonder ses intentions. Celui-ci répliqua par une missive suivant les termes de laquelle il accordait vingt-quatre heures pour délibérer sur la reddition de la place, tout en déclarant qu'il sévirait contre elle dans le cas où il devrait l'emporter de vive force. Lecture ayant été faite de ce rescrit, le pacha, d'accord avec les principaux personnages de la ville, vota en faveur de la soumission. Quant à moi, ne pouvant m'y décider, j'assemblai les pieux musulmans, et, tout en leur exposant ce qu'il y avait de glorieux dans le martyre et quelle était la récompense réservée à ceux qui savaient se dévouer à la cause de Dieu, je les engageai à me suivre (contre l'ennemi). Effectivement ils firent pénitence, et, après s'être réciproquement pardonné leurs péchés, ils se mirent en marche derrière moi en entonnant le cri du Tekbire (Dieu est grand). En ce moment, les femmes se précipitent au-devant de nous, jetant leurs enfants à nos pieds et s'écriant « C'est bien si vous êtes vainqueurs mais si vous ne l'êtes pas, sachez qu'alors les infidèles viendront nous déshonorer. Partez donc ; mais avant de partir, immolez-nous !) Pendant que je m'exerçais d'apaiser les femmes, le pacha me fit chercher et me dit «Sache, mon fils, que j'ai désobéi à notre souverain, qui ne m'a pas autorisé à agir comme je l'ai fait. Aussi ai-je succombé. Tel est le sort de ceux qui se mettent en opposition avec leur padichah. Ces paroles, je les transmis aux soldats, en leur faisant comprendre que, puisque le khalife était contraire à la guerre, la religion nous commandait de ne pas la continuer. Là-

dessus ils s'écrièrent « Ah c'est donc ainsi que se sont passées les choses. Après avoir, par amour pour la foi et notre souverain, quitté notre famille et notre patrie pour endurer dans ce pays lointain toutes les privations de l'exil, nous voici, après tout, réduits à l'état de rebelles » Et ils voulurent tuer le pacha. Hélas à quoi cela aurait-il servi, Alger ayant été une fois détruit !

Dieu préserve tout pays musulman d'un pareil spectacle, les infidèles firent leur entrée dans la ville. Sur ces entrefaites toute la population, hommes et femmes, se pressait au seuil de mon logis en criant d'un ton lamentable : «Puisque déjà il faut périr, mieux vaut mourir devant la porte d'un alim (membre du clergé musulman) ! » A cet aspect, le cœur me défaillit, et je m'imposai l'humiliation d'aller intercéder en leur faveur auprès du commandant en chef des infidèles. Grâce à mille procédés insinuants, je réussis à en obtenir une déclaration (patente) assurant le libre départ à ceux qui voudraient partir, et sécurité pleine et entière à ceux qui compteraient rester. En outre, il y fut inséré l'autorisation de continuer, comme par le passé, le libre exercice de l'adhane (appel à la prière du haut des minarets). Cette déclaration, je la fis approuver par les consuls des autres puissances, qui y apposèrent leurs sceaux respectifs. Ensuite je retournai au milieu du peuple assemblé devant ma maison, et, en lui consignant le papier en question, je lui dis : C'en est fait d'Alger mais n'importe, et vive le sultan de quelque côté qu'il tourne le regard (...) Ce fut Hamdan-ben-Ahmed-khoja qui négocia le traité de Capitulation au nom du dey dont il fut le secrétaire. Hadji Ahmed Efendi, mufti d'Alger et auteur de cette notice s'en attribue tout. Finalement, je suis arrivé ici (à Constantinople) avec ceux qui ont émigré dans cette direction. Cependant, partout où éclatera la guerre sainte je m'y rendrai, oh ! Certes, je m'y rendrai, et ce n'est qu'avec ma vie que je renoncerai à la guerre sainte ! Plaise à Dieu que cela soit ainsi ».

Cette longue citation est extraite de : *« La prise d'Alger racontée par un Algérien »*. Texte turc traduit par M. Ottocar de Schlechta (Journal Asiatique, extrait N° 11, année 1862).

Aussitôt le départ des Turcs, l'Algérie devint un immense champ de manœuvres pour l'armée française, pour ainsi dire ininterrompu depuis l'invasion d'Alger en 1830, jusqu'aux essais nucléaires à usage militaire, qui se poursuivirent bien au-delà de l'indépendance du pays, le 5 juillet 1962.

Débuts confus de la colonisation et rivalités européennes

Le gouvernement français qui veut conserver ses nouvelles possessions d'Alger, réfléchit sérieusement à la fondation d'une colonie de peuplement en Algérie.

C'est le début de la colonisation.

La France, amoindrie par les défaites de 1815, est jugée incapable de posséder un empire par ses voisins européens. Elle n'a pas su s'imposer aux Indes et en Amérique. Les guerres françaises, soutenues en Europe, l'ont affaiblie et empêchée de rivaliser avec l'Angleterre, qui grâce à la maîtrise des mers -sa marine équivaut à celle de toutes les autres forces navales européennes réunies- règne sur quelques 250 millions de sujets. Le commerce anglais est estimé à l'époque à plusieurs milliards. De quoi tenir pendant quelques siècles et se développer démesurément.

L'Espagne s'enracine sur la côte du Sahara et tente de s'agrandir au Maroc. Cette ancienne puissance médiévale, qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, tente de protéger ses îles Carolines contre les convoitises territoriales allemandes.

Le Portugal, qui fut au cours du XV° siècle la plus grande puissance économique, sociale et culturelle à l'échelon mondial, accroît ses possessions au Congo en s'attribuant le Dahomey.

La Hollande s'empare de l'île de Sumatra.

La Russie s'installe durablement au cœur de l'Asie.

Le roi des Belges, Léopold II, grâce à une astuce pseudo-philanthropique, est parvenu à créer de toutes pièces l'immense État indépendant du Congo, avec l'aide de la Conférence de Berlin, en

1885. Celle-ci qui réunit quatorze puissances du monde, place ce pays sous la souveraineté du roi Léopold.

L'empire allemand, qui veut sa part des terres mondiales, part s'établir en Nouvelle-Guinée, au Cameroun et au Congo.

L'Angleterre, surprise par d'autres pays européens dans l'Afrique centrale, s'arroge le delta du Niger. Elle occupe l'Égypte pour protéger son empire des Indes, se rapprochant ainsi de la Chine en conquérant la Birmanie.

L'Italie, convoite la Libye et tente de s'établir en mer Rouge.

C'est l'escalade des dominations et des emprises européennes sur le monde. La France qui est préoccupée du trop-plein de sa population, veut sa part des richesses africaines.

Après l'Algérie, elle établira en 1881, un protectorat en Tunisie ; puis elle s'appropriera le Haut-Sénégal, le Haut-Niger ainsi que le Congo occidental en lorgnant vers d'autres terres, dont Madagascar. Cette boulimie de possessions, emmènera les politiques et les généraux français jusqu'en Asie, où s'opère la conquête du Tonkin et de l'Annam, après la Cochinchine et le Cambodge.

L'armée et l'armement sont des métiers qui rapportent.

C'est ainsi que, de 1830 à 1882, en 52 ans, on a compté pas moins de 51 généraux ou hauts fonctionnaires civils, qui se sont succédé pour gouverner l'Algérie à laquelle fut imposée une guerre larvée. Des insurrections récurrentes sont régulièrement étalées dans les manchettes des journaux de l'époque, elles sont minimisées et traitées de simples révoltes ou de tumultes passagers. Les nouveaux beys français, remplacent les despotes turcs. Les Français emploient des moyens militaires excessifs pour soumettre les populations civiles. Des méthodes de répression à grande échelle, sont expérimentées par l'armée française pour assujettir les populations autochtones, contrairement aux Turcs qui procédaient au paiement de l'impôt, sans chercher à prendre possession des territoires indigènes.

Dans son Histoire de l'Algérie contemporaine, l'historien Ch. A. Julien, écrit à propos de l'intendant en chef de l'armée d'Afrique le baron Pierre-Paul Denniée, écrit :

« *À Denniée qui expliquait sa fortune par l'héritage de cinq à six millions reçus opportunément d'un oncle de sa femme, le compositeur Rossini à qui l'on devait « L'Italienne à Alger », répliquait : « Je ne savais pas que le dey d'Alger fût l'oncle de votre femme.* » Celui-ci détourna à son profit une partie du trésor de la Régence d'Alger.

Clauzel

Le 7 août 1830, Clauzel est nommé commandant en chef de l'armée d'Afrique. A son tour il désignera le mamelouk Yusuf capitaine d'une compagnie de cavaliers turcs, dès le 2 décembre 1830.

Le 12 janvier 1831, l'attaque de Médéa a coûté la vie à 162 soldats français, 301 ont été blessés.

Un rapport indique que Mustapha Pacha se plaint de l'occupation des mosquées. Dans une lettre datée du 2 février, il réclame des dédommagements pour l'appropriation par de hauts responsables français, de ses possessions algéroises. Pendant ce temps, les soldats français n'ont aucune révérence pour les lieux de culte musulmans, qu'ils occupent à défaut de casernes suffisantes, ils dorment sur la brique. Contrairement aux lieux de culte juifs, des mosquées sont occupées par les soldats français, ou transformées en écuries, des fourrages sont entassés dans les salles de prière (Archives Vincennes 1 H 6-3, 8-3, 13-2 et 3, 18-3, 19-1 à 3, 20-1, 22-1 et 2, 90-2), ou transformées en églises (A.V. 1 H 20-1), ou démolies (A.V. 1 H 17-3, 1 H 20-1), parfois des vols sont commis à l'intérieur des cultes musulmans. Les Français méprisent les Algériens et leur religion.

A titre personnel, le Maréchal Clauzel abusant de sa situation, détenait dans la Régence d'Alger, un grand nombre de biens spoliés à des Algériens. Il possède une ferme sise à Maison-Carrée (Ouali Dadda), auparavant réquisitionnée par l'armée, que Clauzel

s’était procurée le 3 décembre 1830, au prix de 360 francs de rente. Le terme rente est un bien grand mot sachant le nombre incalculable de razzias opérées par Clauzel.

Vient ensuite une ferme à Baba-Ali, près de la Ferme-Modèle, achetée le 10 février 1831, au prix de 1.080 francs de rente.

La propriété de l'Agha sise à la campagne, achetée le 20 février 1831, au prix de 900 francs de rente. Le *Fondouk de l'Agha*, acheté le 22 février 1831, au prix de 360 francs de rente. *Le jardin Chebbach* à Blida, qu’il s’était procuré avec une insistance de vainqueur le 10 novembre 1833, auprès de Tizi El Ben Ali Ben Ismaël, bey de Tittery qui n’avait pas d’autre choix, au prix de 558 francs de rente. Une maison sise rue des Lotophages, à Alger, achetée le 11 janvier 1834, au prix de 2.160 francs. (Extrait d'un état, fourni par le directeur de l'Enregistrement d'Alger, le 23 décembre 1836).

A la suite de ces acquisitions immobilières jugées malhonnêtes par ses pairs, le Maréchal Clauzel émit quelques protestations dans lesquels il affirmait, qu'il avait par ses acquisitions dans la Régence, contribué à l'essor de la Colonie.

Il écrivait, le 25 décembre 1830 :

« *Je vais donner un grand exemple en achetant, un des premiers, des propriétés dans un pays où nous avons tant de raisons d'attirer les Européens ».*

Dans une autre lettre, il écrit *: « En l'an X, j'avais donné le même exemple. Pour encourager les habitants de Saint-Domingue et les engager à la reconstruction de la ville, j'achetai aux enchères publiques et avec la permission du Général en Chef, la maison de Toussaint Louverture. Dès lors, la confiance revint et la ville fut rebâtie. Avant cela, on n'avait pas relevé une seule maison* (...) *Les habitants m'offrirent alors le remboursement du prix de l'acquisition que j'avais faite. Je refusai cette offre. Ils voulurent alors me donner 4.000 francs par mois pour frais de table et de représentation. Je refusai encore cette proposition, mais je les engageai â consacrer les sommes qu'ils voulaient me donner, à la*

construction des défenses de la ville et, sur cette invitation, 500.000 francs furent dépensés pour les fortifications. Les habitants de Cayes, touchés de cette conduite, m'envoyèrent une députation pour me prier d'accepter le commandement de la province du Sud. Ils m'offrirent en même temps, en don, une des belles habitations de M. Delaborde. Cette magnifique propriété avait 400 nègres et portait plus de 300.000 francs de revenus. Je refusai encore ces nouvelles offres ; je poursuivis le cours des succès que j'avais obtenus dans la province du Nord. J'achevai l'entière soumission des noirs et les ramenai au travail. Un mois après mon départ de Saint-Domingue, les travaux furent abandonnés ; et les noirs reprirent les armes.»

«*J'ai fait en Afrique,* poursuit-il, *ce que j'ai fait à Saint-Domingue. Y ai-je trouvé la même reconnaissance* ?»

Le général Clauzel qui sera fait Maréchal quelques temps plus tard, rajoute : «*J'ai commandé à Saint-Domingue, une portion de, l'île, et j'ai eu dans mes mains la fortune de beaucoup de ses habitants. J'ai commandé l'Illyrie, j'ai gouverné Raguse, j'ai été Général en Chef en Espagne et au Portugal, ces deux pays où se cache la source de tant de fortunes. En 1831, j'ai eu un million de fonds secrets à ma disposition et j'ai rendu 900.000 francs au Trésor. Dans cette même expédition de Constantine, sur laquelle vous savez tant de choses, j'avais 50.000 francs de fonds secrets, j'en ai rendu encore près de la moitié au Trésor. J'ai dit, et je l'explique ici, complètement : il m'a été offert de négocier l'abandon d'Alger moyennant la somme de 100 millions pour la France et 5 millions pour moi. Et après 44 ans de service, je suis resté avec un patrimoine pauvre qui ne suffirait pas à l'ambition de la carrière la plus vulgaire, un patrimoine dont la plus grande part me vient de mon père, dont l'autre ne vient que de mes économies. Voilà ce que j'aurais à dire, si une parole pouvait terminer une pareille discussion* !» *(« Les feuillets d'El-Djezaïr ».* Henri Klein- *« Villa de l'Agha, Maréchal Clauzel ».* Éditions Louis Chaix, Alger, 1937*).*

Une note du roi de France, en date du 14 juillet 1830, indiquait qu'il « *serait convenable et politique de donner des titres*

dans les ordres royaux de France à tous les officiers étrangers qui ont participé à la prise d'Alger ».

De même, il fallait affecter aux colons les propriétés abandonnées par les turcs. Le séquestre des biens turcs, ordonné par le maréchal Soult, avait pour but inavoué « *d'empêcher les compagnies anglaises de les acheter à vil prix* ». Archives Vincennes, 1 H 8. Dossier 3.

Jacob Bacri, « chef de la nation hébraïque »

Le grand muphti d'Alger est remplacé le 15 novembre 1830. Le lendemain, Clauzel nomme Jacob Bacri « *chef de la nation hébraïque* ». Une impasse porta son nom dans la Basse-Casbah, dans la rue Socgemah, dans le quartier juif. La maison des Bacri était nommée Dar-Ben-Zakheut, de Zakheut le sobriquet de Bacri.

La peine de mort est instituée pour les « *arabes* », pour toute tentative d'assassinat d'un Français. Des interrogatoires musclés sont menés contre des « *Arabes* » ayant transporté des armes.

Le 2 décembre 1830, Clauzel nomme le mamelouk Yusuf capitaine dans une compagnie formée par des Turcs et des Arabes.

La France décide de conserver ses possessions d'Alger et la fondation d'une importante colonie est projetée. Diverses lettres rédigées par le caïd Ibrahim, commandant du fortin de Mostaganem, indiquent qu'il s'est fait proclamer bey pour empêcher que les Arabes ne se soumettent à Mohiédine, le père du futur émir Abdelkader.

La nomination de Bacri en tant que chef de la nation hébraïque est assez curieuse. Car c'est le même Bacri qui provoqua la brouille en 1827, entre les algériens-turcs et les français. Est-ce une promotion de la part des Français ?

La France ne pouvait pas faire grief au dey d'avoir laissé incendier le comptoir français de La Calle, car la Compagnie d'Afrique qui gérait cet établissement avait évacué les lieux normalement, dès le début du litige avec les Algériens. Aucun grief de bon sens ni aucun fait nouveau ne pouvaient légitimer

l'envoi du corps expéditionnaire à Alger. Les Turcs qui étaient de bonne foi, avaient été quelques temps auparavant, protégé contre des tribus Kabyles les officiers d'un bateau Français jeté par la tempête sur la côte à l'est d'Alger.

Le fil d'Ariane emmêlé autour de cette affaire Bacri reste à dénouer.

Voir à ce propos l'excellent travail de l'auteur Afroun Mehrez : « *Les Rothschild, Bacri et Talleyrand. La vraie histoire de France 1789-1830 et la colonisation de l'Algérie* » paru aux éditions Houma. Alger, 2011.

Au cours du mois de mai, les troupes marocaines évacuent Tlemcen. La résistance, qui s'est pourvue en vivres, en chevaux et en armements, y est fermement implantée.

Clauzel institue la peine de mort pour toute tentative d'assassinat d'un Français ; le 22 octobre des Arabes sont suppliciés, ils transportaient des armes achetées en contrebande en dehors d'Alger ; à la suite de cette découverte fortuite de détention d'armes par des Algériens, l'interdiction de sortir de la ville avec des armes le 24 octobre est établie.

Le 2 novembre 1830 des Maures d'Alger et des Turcs demandent la naturalisation française, Clauzel oppose son véto à cette demande jugée inconvenante.

Le 6 novembre, le consul d'Angleterre est prévenu de l'intention de la France de s'établir à Alger. Un poste militaire est créé dans la propriété du dey, dans la Mitidja.

A l'origine, seule la prise d'Alger importait aux Français, suivie du renversement du dey et la confiscation du trésor de la Régence d'Alger.

Le 15 novembre 1830 Clauzel destitue le Grand Mufti d'Alger. Les espions turcs engagés par les Français, leur rapportent le contenu de sermons religieux anti-français.

Le 15 décembre, alors que les Français ne peuvent pas quitter Alger sans s'exposer aux attaques de partisans algériens, Clauzel proclame par arrêté la déchéance du bey de Constantine, avec

l'appui de la régence de Tunis qui veut s'agrandir sur des territoires de l'est du pays.

Un prince Tunisien nommé bey de Constantine

Le 16 décembre 1830, Clauzel signe un arrêté désignant Sidi Mustapha Bey, prince de Tunis, nouveau bey de Constantine. Clauzel rencontre Lesseps et le bey de Tunis pour soumettre la province de Constantine en y installant un prince-lige tunisien.

Le bey du Titteri, se rend aux soldats français le 25 décembre, il est envoyé en France trois jours plus tard.

Quelques années plus tard, opposé à la signature du traité de paix entre Abdelkader et Desmichels, Clauzel ne pouvait pas admettre qu'un Arabe quel qu'il soit, ait l'arrogance de parlementer d'égal à égal avec un officier supérieur français (Archives de Vincennes, 1 H 33, Dossier 2. Province d'Oran (juillet-août 1835). Il rajoute à propos d'Abdelkader que « *pour faire la paix il faut être quelque chose, et il [Abdelkader] n'est plus rien aujourd'hui* » (27 décembre 1835).

10.000 soldats français à Alger

Le 25 novembre 1830, le roi de France fixe à 10 000 hommes le nombre de soldats devant occuper Alger ; de nouvelles armes sont dépêchées au corps des zouaves.

Le 3 décembre, à la suite de graves événements qui ont eu lieu en Belgique, le roi décide que les troupes et le matériel non nécessaires à Alger, doivent rentrer en France. Une demande de fixer des détachements à Médéa est rejetée par le roi qui juge que la ville n'est pas sûre, de même que les côtes du littoral d'Alger où s'opèrent des trafics d'armes destinés à la résistance algérienne. Les tribus sont en effervescence, ordre est donné au commandement de l'armée d'Afrique, afin que toutes les troupes soient rassemblées à Alger.

Le 20 décembre le roi prend la décision d'ajourner le projet de colonisation, l'effervescence algérienne est vive dans l'Algérois. Le roi approuve la création du corps des zouaves, le 31 décembre.

Le mot zouave est la transcription latine de l'ethnique zwawa, qui désignait à l'origine l'ensemble des tribus kabyles du Djurdjura. Ce corps de zouaves était composé d'aventuriers kabyles, d'escrocs divers et d'impécunieux plus ou moins familiarisés avec l'emploi des armes. Ils sont pris en charge par les Français, et formés au maniement d'armes obsolètes, à la manière des harkis de la guerre d'indépendance auxquels on remettait de simples fusils de chasse.

En 1830, l'Algérie qui n'avait pas déclaré la guerre à la France, a été envahie par les troupes du corps expéditionnaire français.

La désignation « Algérie »

Les possessions françaises dans le Nord de l'Afrique recevront la dénomination officielle d'Algérie, le 14 octobre 1839 (Archives Vincennes, 1 H 64. Dossier 1. Province d'Alger. septembre-novembre 1839).

Cette appellation est scrupuleusement empruntée au nom arabe de la ville édifiée par Bologhine ibn-Ziri, le fondateur de la dynastie des Zirides. Alger-des-Béni-Mezghenna, fut bâtie en 960, sur les ruines de l'ancienne cité Icosium phénicienne. Une ancienne agglomération, appelée Bartas qui s'élevait à proximité du site, interfère entre ces différents noms de la ville. Le géographe Al-Bakri écrit « *la ville s'appelle Djazaïr-Béni-Mezghenna « Les Îles de la tribu des Mezghenna* ».

Selon Ibn Khaldoun :

« *(...) Bologhine ibn-Ziri fut autorisé par son père à fonder trois villes, l'une sur le bord de la mer et appelée Djazaïr-Béni-Mezghenna « les îles des enfants de Mezghenna », et l'autre, située sur la rive orientale du Chélif et appelée Miliana ; la troisième porta le nom des Lemdiyya (Médéa), une tribu sanhadjienne. Bologhin fut investi par son père du gouvernement de ces trois places, qui sont encore aujourd'hui les villes les plus importantes du Maghreb central* » (« *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique* ». Par Abd al-Raḥman b. Muḥammad Ibn

Khaldûn, traduit par le baron William Mac Guckin de Slane, Tome II, Alger 1854, page 6).

L'Afrique

On notera cependant que le nom d'Afrique est toujours utilisé pour désigner le pays nouvellement conquis par la France. Bugeaud écrit dans une note datée du 2 mai 1843 : « *Il faudrait cent mille hommes, parce qu'il faut vaincre l'Afrique, la garder, la coloniser et nous y installer à toujours* » Archives de Vincennes, 1H 90. Dossier 1, Province d'Alger (mai 1843).

L'outrage fait par un dey turc décadent à un consul insolent, fut le sujet du conflit armé disproportionné, déclenché par le roi de France pour des intérêts économiques dissimulés.

Le Dr Ferdinand-Désiré Quesnoy définit l'invasion française en ces termes : « *La guerre d'Afrique ne ressemble à aucune autre ; ce n'est point une guerre dans laquelle il suffit d'établir sa force militaire pour dicter à l'ennemi des conditions qui seront le plus souvent respectées et observées ; c'est plutôt une guerre de race dans laquelle le sentiment religieux intervient avec une supériorité et une puissance qui font tout entreprendre et tout braver* ».

Les Algériens menèrent une guerre défensive juste.

Saint Augustin (354-430) qui exerce jusqu'à nos jours une grande influence sur le développement de la pensée chrétienne, écrivit quelques douze siècles plus tôt : « *Sont dites justes, les guerres qui vengent les injustices* ».

La résistance menée par le chérif Boubaghla contre le corps expéditionnaire français, fut juste et exemplaire.

Guy de Maupassant résume ainsi la situation créée par la présence française en Algérie :

« *Notre système de colonisation consistant à ruiner l'Arabe, à le dépouiller sans repos, à le poursuivre sans merci et à le faire crever de misère, nous verrons encore d'autres insurrections* ».

« *Au Soleil (1884), Guy de Maupassant, éd. Pocket, 1998, Bou-Amama, p. 44*) ».

Le projet visant au démantèlement de l'Algérie, a été ourdi pendant des mois par les généraux français, aussitôt la prise d'Alger. S'ensuivra la déliquescence de la société musulmane, corollaire féroce de la politique de peuplement européen. Il fallait briser l'équilibre économique et social algérien qui s'opposait à l'expansion française dans le pays.

A. Bernard et Lacroix, (*Évolution du Nomadisme en Algérie, p. 292*), notaient en 1908 : « *Nous avons détruit les forces qui pouvaient nous résister, mais nous avons détruit du même coup celles sur lesquelles nous pouvions nous appuyer. Nous avons fait passer sur toute l'Algérie une sorte de rouleau compresseur. Nous n'avons plus en face de nous, selon l'expression de M. Jules Cambon, qu'une poussière d'hommes, sur laquelle nous sommes le plus souvent sans action.* »

C'est de cette poussière d'hommes qu'est né le mouvement de libération du 1er novembre 1954, succédant au 8 mai 1945. Cette dernière date, qui fut adoptée prématurément par des historiens de la révolution algérienne comme point de départ obligé de la lutte de libération 1954/1962, réduit considérablement le champ du conflit, en retranchant de l'histoire contemporaine de l'Algérie, les massacres et les cruautés qui ne cessèrent jamais, depuis le débarquement français sur la plage de Sidi Fredj, au cours du mois de juin 1830.

Réduire le début de la guerre d'Algérie à ces seuls évènements du 8 mai 1945, et 1954/1962, revient à fractionner le problème algérien en séditions dérisoires et en vaines insurrections.

Cet équarrissage de la belligérance en intervalles insurrectionnels distincts : insurrection de Boumaza, insurrection de Boubaghla, insurrection de 1871, insurrection du 8 mai 1945, etc., avait pour but de nier la permanence du conflit, sans cesse entretenu par les chérifs.

Lorsque s'estompa la lutte des cherifs, apparut la guerre séculière, faîte aux Français par des révolutionnaires modernes, pour leur rappeler les valeurs de 1789 bafouées en Algérie.

Au moment où l'insurrection de 1871 s'ébrouait en Kabylie, l'émir Abdelkader le momentané sultan des steppes de l'ouest algérien, adressait une lettre au gouvernement de Bordeaux, datée du 3 janvier 1871 :

« *Louange à Dieu, Unique ! A leurs Excellences, Messieurs les membres du gouvernement de la France, résidant à Bordeaux, que Dieu les aide et leur donne la victoire ! Vous nous avez informés que des imposteurs se servaient de notre nom et de notre cachet pour soulever le Sahara de l'Est, pour exciter les mécontents et porter les armes contre la France. Quand un grand nombre de nos frères, Dieu les protège, sont dans vos rangs pour repousser l'ennemi envahisseur, et quand vous travaillez à rendre les Arabes des tribus libres comme les Français eux-mêmes, nous venons dire que ces tentatives insensées, quels qu'en soient les auteurs, sont faites contre la justice, contre la volonté de Dieu et la mienne. Nous prions le Tout-Puissant de punir les traîtres et de confondre les ennemis de la France* ».

Quesnoy écrit à propos de ces chérifs : « *Les insurrections fomentées par ces hommes ont été si nombreuses qu'elles nous ont forcés à être toujours sur nos gardes* » (Quesnoy).

Aucune de ces séditions, ne fut reconnue ni encouragée par l'émir Abdelkader, qui agira dès sa libération du château d'Amboise, en bon patriote français. Le 9 avril 1871, l'émir déchu adressera une lettre au Consul de France Bertrand, à Damas, chargé par ailleurs de lui payer sa pension de 150.000 francs annuels :

« *A.S.E.M.J. Bertrand, que Dieu le comble de félicité ! Amen. - Une personne arrivée hier d'Algérie, où elle s'était rendue il y a six mois, m'a informé que l'ennemi de Dieu, mon ennemi et l'ennemi de sa propre personne, le fou Mohiédine, était arrivé jusqu'aux frontières entre Tunis et l'Algérie. Cette mauvaise nouvelle m'a occasionné une peine et une tristesse qu'il me serait difficile de vous décrire ; elle m'a troublé et je ne sais que faire*

pour conjurer le mal, car, j'aurais préféré apprendre la mort de mon fils que de le savoir dans la mauvaise voie. »

D'autres chefs indigènes se sont considérablement enrichis en prenant le parti de la France coloniale. Tel le bachagha des Oulad Naïls, Si Cherif Bel Arch, qui se mit sous la protection des Français après avoir suivi l'émir Abdelkader jusqu'à sa capitulation. Cherif Bel Arch se retrouvera quelques années plus tard à la tête d'une fortune considérable.

Spoliations, violences, illégalités judiciaires

Le journal *La Presse*, du samedi 6 janvier 1855, à la page 1 écrit : « *Quant aux faits de spoliations pratiquées sur la race indigène par escroqueries, violences, illégalités judiciaires et administratives, ils sont sans nombre. Gens de guerre, gens d'administration, gens de finances s'en disputaient tellement la curée avec la population civile, que ces loups cerviers de la spéculation sur terres et maisons se renvoyaient, les uns aux autres, les gracieuses épithètes de banqueroutiers. Le chiffre seul des spoliations, sous prétexte d'expropriation pour cause d'utilité publique, s'est porté, uniquement pour la ville et banlieue d'Alger, au chiffre énorme de cent vingt-cinq mille francs de rentes. Cette somme n'a jamais été payée aux expropriés, dont les enfants ont été vus tendant la main aux nouveaux enrichis et s'asseyant au seuil de leurs anciennes demeures. Dans ce système, on alla, pour tracer des chemins, jusqu'à jeter aux terrassements les cadavres des cimetières, ce qui donna lieu à cette lamentable accusation d'un indigène : Nos vainqueurs ne nous laissent plus ni un lieu pour vivre ni un lieu pour mourir* ».

Alexis De Tocqueville

Alexis de Tocqueville, est cet auteur qui fut envoyé en Amérique en 1831 par le gouvernement français, afin d'y étudier le modèle carcéral américain. Il écrivit à son retour en France son fameux livre paru en deux volumes *De la démocratie en Amérique*, dans lequel il brosse un large portrait de l'Amérique. Le contenu de

ses livres est en contradiction totale avec ce qu'il écrit sur les algériens :

« *J'ai souvent entendu en France des hommes que je respecte, mais que je n'approuve pas, trouver mauvais qu'on brûlât les moissons, qu'on vidât les silos et enfin qu'on s'emparât des hommes sans armes, des femmes et des enfants. Ce sont là, suivant moi, des nécessités fâcheuses, mais auxquelles tout peuple qui voudra faire la guerre aux Arabes sera obligé de se soumettre » (...) « Je crois que le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque de la récolte, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont pour objet de s'emparer des hommes ou des troupeaux* . » Alexis de Tocqueville, « *Travail sur l'Algérie* ». œuvres complètes, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1991, p. 704 et 705.

Tocqueville ajoute : « *Les grandes expéditions me paraissent de loin en loin nécessaires : 1° Pour continuer à montrer aux Arabes et à nos soldats qu'il n'y a pas dans le pays d'obstacles qui puissent nous arrêter ; 2° Pour détruire tout ce qui ressemble à une agrégation permanente de population, ou en d'autres termes à une ville. Je crois de la plus haute importance de ne laisser subsister ou s'élever aucune ville dans les domaines d'Abd el-Kader*.» Alexis de Tocqueville. Travail sur l'Algérie, op. cité, p. 706.

Plus loin : « *Il doit donc y avoir deux législations très distinctes en Afrique parce qu'il s'y trouve deux sociétés très séparées. Rien n'empêche absolument, quand il s'agit des Européens, de les traiter comme s'ils étaient seuls, les règles qu'on fait pour eux ne devant jamais s'appliquer qu'à eux.* » Alexis de Tocqueville. Travail sur l'Algérie, op. cité, p. 752.

À la page 806 : « *L'expérience ne nous a pas seulement montré où était le théâtre naturel de la guerre ; elle nous a appris à la faire. Elle nous a découvert le fort et le faible de nos adversaires. Elle nous a fait connaître les moyens de les vaincre et d'en rester les maîtres. Aujourd'hui on peut dire que la guerre d'Afrique est une science dont tout le monde connaît les lois, et*

dont chacun peut faire l'application presque à coup sûr. Un des plus grands services que M. le maréchal Bugeaud ait rendus à son pays, c'est d'avoir étendu, perfectionné et rendu sensible à tous cette science nouvelle. » (Alexis de Tocqueville, Premier rapport des travaux parlementaires de Tocqueville sur l'Algérie en 1847).

Partie IV
LA RÉSISTANCE DES CHÉRIFS

« *Nous savons que vous êtes très forts, que nous ne pouvons rien contre vous, mais Dieu vous aveuglera un jour et vous vous en irez* ». Un marabout algérien aux Français.

Chapitre 12

MOHAMED BEN ABDALLAH
L'AVATAR

Les congrégations mystiques. Une réincarnation. Abdelkader, intronisé sultan à la suite de songes. À chaque envahisseur ses barbares. Les nouveaux vandales. Au temps des turcs, déjà. Tlemcen s'en remet au roi du Maroc. Les consuls européens complices du vol. Tunis alliée aux Français. Hussein Dey réapparait. Installation de colons militaires. Des esclaves Algériens fuyards, sauvés par les Français. Les archives de Vincennes. Les belligérances algériennes de la France.

*Q*ui étaient ces hommes et quels étaient leurs combats ?

La rupture dans le camp algérien, s'est produite au moment de la signature du Traité de la Tafna le 30 mai 1837, entre le lieutenant-général Bugeaud et l'émir Abdelkader. Auparavant le traité dit Desmichels signé le 4 février 1834 reconnaissait à l'émir Abdelkader sa prépondérance sur l'Ouest algérien. Un traité qui ne faisait pas l'unanimité au sein des forces en présence aussi bien algériennes, que françaises.

Les congrégations mystiques

Dès les années 1840, apparait une autre catégorie de résistants algériens.

Ce sont des mystiques qui, agissant au nom de la religion, se déclarent ennemis irréductibles des Français et optent pour des méthodes de lutte radicales.

Déclarant surannée la lutte de l'émir contre les infidèles, les chérifs, auto-annoncés sous le nom de Mohamed Ben Abdallah, qui se désignaient également sous le qualificatif séculier de Moul Es-Sa'a : « *maître de l'heure* », firent leur apparition sur les champs de bataille.

Concernant ce titre Mohamed-Ben-Abdallah que s'attribuent les commandants de la résistance, dont Boumaza, Boubaghla et quelques autres, on notera l'existence de patronymes analogues dans les quatre coins du pays, qui ne présentent aucun lien avec la résistance.

Tels les deux exemples suivants, qui concernent des prisonniers de droit commun : « Mohamed-Ben-Abdallah, coupable d'assassinat et de vol, Oran, 27/07/1868. BB/24/2035 dossier : 5007 S68. Un autre Mohamed-Ben-Abdallah, condamné pour le meurtre d'un codétenu dans une prison, tribunal spécial, 26/09/1883. BB/24/2055 dossier : 11066 S83 etc. (*Centre Historique des Archives Nationales. Ministère de la Justice. Grâces des condamnés à mort*, 1826-1899, liste établie par Danis Habib).

Les Moul Es-Sa'a « *maître de l'heure* » s'opposaient à l'émir Abdelkader qui fut établi Moul Ad-Dra' : littéralement « *maître du bras* », « *l'homme de la force* », comme seul et unique meneur de la lutte armée contre les infidèles.

Moul Ad-Dra' à ses débuts, est un bien modeste sultan de l'ouest, qu'élurent trois discrètes tribus oranaises : les Hachems, les Ghrabas et les Béni Ameur.

Les chérifs *Moul Es-Sa'a*, se déclarent ennemis implacables des envahisseurs chrétiens et de leurs alliés, pour eux le monde n'est qu'illusion, aliénation et fourvoiement. Ils ne recherchent pas le pouvoir terrestre et ils ne veulent pas tergiverser avec les Français. Ils meurent au combat ou alors ils ne se rendent que pour laisser place à un nouveau *Moul Es-Sa'a*. *Es-Sa'a* c'est aussi le temps, la durée qui avance inexorablement.

Une réincarnation

Mohamed Ben Abdallah réapparait ainsi régulièrement. Comme en Inde se manifeste le dieu hindou Vishnou, dans ses incursions divines sur terre, au cours de différentes réincarnations, afin de rétablir le dharma, c'est-à-dire l'ensemble des règles religieuses, sociales, politiques, familiales, et préserver les mondes du désordre cosmique engendré par les démons.

C’est ainsi que passant outre les recommandations des ouléma, qui se limitaient à enseigner le Coran et à réciter des prières, en veillant à la pérennité des coutumes traditionnelles, les confréries secrètes par définition, propulsèrent en masse sur les champs de bataille, leurs khouans.

Abdelkader tenait un double discours en direction de la Résistance. Il avait signé un traité de paix avec les chrétiens, en appelant au djihad les tribus indisciplinées.

Les Français favorisèrent la puissance d'Abdelkader, comme l’écrit Quesnoy, en traitant avec lui d'égal à égal, « *dans l'espoir que nous pourrions nous servir d'un musulman influent pour combattre et dominer d'autres musulmans* ».

Abdelkader, intronisé sultan à la suite de songes

Abdelkader devint sultan de l’ouest à l’âge de vingt-quatre ans. Suite aux songes allégués par son père Mohiédine, dans lesquels Abdelkader lui apparut en sultan. Aussitôt établi sultan, Abdelkader fera de somptueux présents au roi du Maroc, dont il se déclarera khalifa, pour ne pas en faire un redoutable ennemi.

Selon une note conservée aux Archives de Vincennes, Mohiédine, le père d’Abdelkader ne se faisait obéir des tribus de l’ouest que parce qu’il agissait et parlait au nom de l’empereur du Maroc. (1H20. Dossier 2. Province d’Oran, Avril-juin 1833).

À chaque envahisseur ses barbares

Les tribus désarçonnées par les colonnes françaises, ne résistaient plus. Les lieutenants de l’émir Abdelkader se convertissaient en caïds et en bachaghas dévoués aux français.

Pour fuir la guerre, qui vraisemblablement ne les concernait pas, de nombreux juifs d’Alger, Blida et Oran partent s’établir en Palestine (1 H 18-3, 19-3, 1 H 21-2, 1 H 33-1, 1 H 12-3, 20-2, 22-2, 61-2, 62-2, 93-2). La plupart des membres de cette communauté, qui sont toujours considérés comme des indigènes, demandent à être régis par les lois françaises (1 H 21-2).

Les nouveaux vandales

Nous avons l'écho de situations similaires à travers le temps et les époques, les détails de l'expansion romaine en Gaule, par delà les thèses officielles de Rome et le *Bello Gallico* « *La guerre des Gaules* » de J. César, qui a dû inspirer les soldats français. J. César qui fait œuvre de vulgarisation dans son livre, dévoile une Gaule impuissante à mener sa guerre juste contre les Romains. « *Les bretons n'ont pas une puissance telle qu'ils puissent tenter un débarquement contre nous (à Rome)», écrivait l'historien Strabon, qui rajoute : « Les bretons sont plus barbares que les celtes, et les habitants d'Ierné sont encore plus sauvages que les bretons* « Jules César, *Bello Gallico*. IV, 5,4) ».

A chaque envahisseur, ses barbares.

Bugeaud et le maréchal de Bourmont deviennent pour les Français des héros mythiques. Diodore avait bien installé J. César sur le même piédestal qu'Héraclès et Dionysos. Les puissants du moment assimilent parfois à leur propre compte, l'audace et la force des civilisations antérieures.

C'est ainsi que la France après une longue parenthèse dans l'histoire, se découvrait une mission civilisatrice, elle tenait ses bons sauvages en Afrique (l'Algérie), le continent africain suivra plus tard.

Pour déprécier l'ennemi et légitimer la guerre entreprise, l'Algérie devint pour les Français un état arriéré. Sauf que le mot barbare à l'origine, avait un sens strictement ethnique. Il concernait toute personne extérieure au peuple grec, puis le mot s'étendit jusqu'à désigner les peuples considérés comme grossiers, tout simplement parce qu'ils tenaient tête à la Grèce.

Au temps des turcs, déjà

Des combats étaient régulièrement livrés aux Turcs par les tribus de l'ouest, avant l'apparition de la France à Sidi-Fredj.

C’est ainsi que Mohiédine, le père du futur émir assiégera les Turcs dans leur citadelle d’Oran, en 1828. L’Odjak turc réfugié dans les fortins des cités, subissait fréquemment les assauts des khouans, lorsque les intérêts de la communauté des croyants étaient en jeu. Les algériens n’avaient pas les habitudes de vie des pirates turcs, ils vivaient paisiblement des richesses naturelles de leurs terres, régis par leurs législations tribales.

Tlemcen s’en remet au roi du Maroc

Le 31 décembre 1830, Tlemcen est prise par les troupes du Sultan du Maroc, qui entre ainsi en guerre officiellement contre la France. Le consul de France à Tanger émit à ce moment-là des protestations vigoureuses, sans succès, auprès des Marocains. Les choses s’accélèrent à Alger, la colonisation s’installe peu à peu. La recherche du butin et les sources de profits illégaux font partie des nouvelles mœurs de l’armée d’occupation. Le 27 janvier 1831, le poste d’intendant en chef de l’armée française est supprimé pour cause de corruption avérée. Le 31 janvier, Frossard est accusé d’avoir vendu des grains à son profit. L’épicier-grossiste fournisseur du corps expéditionnaire français, Seillière, devenu baron d'Empire par lettres patentes de l’autorité royale, développe vertigineusement ses affaires à Alger. La Maison Seillière avait été choisie par Charles X pour assurer l’approvisionnement des 34000 hommes et des milliers de chevaux du corps expéditionnaire français durant plusieurs mois. Seillière avait affrété à cet effet 357 transports maritimes pour l’approvisionnement des troupes.

Les consuls européens complices du vol

Le 11 février 1831, une importante partie du trésor du dey Hussein, volé à la casbah, est déposée par des militaires durant la nuit chez les consuls d’Angleterre, de Danemark et de Sardaigne. Adolphe Schneider, le représentant la Maison Seillière à Alger, participe à l’expédition nocturne.

Le 15 janvier, des tractations ont lieu entre Clauzel et le bey de Tunis au sujet d’Oran. Le bey accepte le gouvernement de la ville par un membre de sa famille, alors que le Sultan du Maroc

continue de faire parvenir des munitions de guerre, de l'artillerie et des renforts à Tlemcen.

Tunis alliée aux Français

La Tunisie occupée par les Turcs, soutient les Français, une note de Clauzel salue la position du Dey de Tunis où « *tout paraît changé, la civilisation y a fait un grand pas et il semble que le gouvernement s'enhardit tous les jours contre les périls que présentait à ses yeux le fanatisme de la multitude et les intérêts de la soldatesque turque dont la force est paralysée chaque jour avec beaucoup d'adresse par les plus sages mesures* ».

Clauzel désigne Ahmed Bey, prince de la maison de Tunis, bey d'Oran.

Le 4 janvier 1832, le comte Charles de Mornay est chargé d'une mission au Maroc par le gouvernement français, la France souhaite que des relations commerciales et de bon voisinage s'établissent entre l'Algérie occupée et le Maroc. Au cours du printemps les frégates *Le brick* et *Le Loiret*, explorent l'étendue de la mer, au delà du Golfe d'Oran, à la recherche d'une faille qui mènera les Français jusqu'à la région de Tlemcen. Les bateaux transportent à leur bord des officiers d'état-major qui sont chargés de prendre des renseignements en vue d'opérations ultérieures.

Hussein Dey réapparait

Un rapport du général Boyer informe l'état-major de la situation désastreuse des unités, à Oran et sa province. Une violente tempête se produit le 7 janvier, elle occasionne de grands dégâts aux débarcadères du port d'Oran et à celui de Mers-el-Kebir qui est gravement endommagé.

Le 11 janvier, les Maures taxent d'apostasie les Arabes qui se sont engagés dans les rangs français pour combattre les musulmans.

Un certain Mendiry propose de rétablir les gardes champêtres arabes du temps du dey, avec à leur tête un chef régional, le caïd el-Fahs.

Le 22 janvier, Mohammed Bel Hamri n'obéit pas à l'ordre du Sultan du Maroc qui met fin à ses fonctions, le Sultan qui prétend être le souverain du territoire de la régence, excepté Alger et Oran, s'attribue Tlemcen. Il envoie une troupe dérisoire de 400 cavaliers, non pas pour venir en aide aux Algériens ou les défendre contre les exactions des Français, mais pour marquer son territoire.

Les français projettent de s'emparer de Tlemcen.

Le 27 janvier, les zouaves sont désorganisés, Duvivier ne dispose pas de télégraphe pour communiquer avec Alger ou Maison-Carrée en cas d'attaque des tribus.

Le 8 février une note interne militaire signale que la caserne de la rue de la Marine, les postes de Bab-Azoun et de Bab el-Oued sont insalubres. Les soldats Français logent où ils peuvent. Certains d'entre eux, ont résolu le problème, en chassant les fidèles musulmans pour occuper les mosquées d'Alger.

Installation de colons militaires

Le 10 février 1832, l'officier d'Esparbès de Lussan est chargé de l'établissement des colons militaires, sur le modèle des vétérans de l'armée romaine, durant l'antiquité, dont s'inspirent les Français. Le 13 février, la tribu des Douairs se plaint au général Boyer de ce que le chef de la nation israélite a donné sa démission, lui seul veillait à la sécurité et au respect des Arabes comme des Juifs, notamment dans leurs transactions commerciales.

Le 24 février 1832, l'ancien dey d'Alger Hussein et quelques-uns de ses ministres auraient organisé l'arrivée à Bône de 400 Turcs venus de Smyrne pour se joindre à la résistance algérienne.

Des esclaves algériens fuyards, sauvés par les Français

Au cours du seul mois de février, plusieurs dizaines d'esclaves captifs de chefs tribaux, s'enfuient à Oran, où ils se mettent sous la protection des Français.

Le 25 février Duvivier défend Lamoricière et ses zouaves soupçonnés d'exactions contre les tribus.

Les archives de Vincennes

Les archives officielles dites "historiques", conservées au Fort de Vincennes rassemblent une grande quantité de documents opérationnels et politiques relatifs à la domination coloniale. Ces documents sont groupés dans des séries chronologiques. C'est ainsi que la série 1H est affectée à l'Algérie. Cette série H réunit les archives des campagnes militaires françaises qui ont fondé la colonisation de l'Algérie.

Les archives militaires corrélatives au premier empire colonial, se trouvent dans les séries A, B, M et X. Ces dépôts en ce qui concerne l'Algérie, proviennent des états-majors, commandements, missions et unités de l'armée française stationnée dans le pays.

La sous-série H est subdivisée en plusieurs lots de documents, qui couvrent la période 1830-1881 (1H 1 - 368) ainsi que les dépôts du commandement du génie en Algérie de 1832 à 1942 (1 H 400 - 497).

Ceux consacrés à la guerre d'indépendance 1954/1962, sont regroupés dans les cartons 1 H 1091 - 4881, ils couvrent la période débutant à l'année 1946, jusqu'à la date de l'application des accords d'Évian.

La période qui nous occupe, qui va du début de la colonisation aux années 1860, comprend les courriers des ministres, ceux émis ou reçus par leurs cabinets ainsi que les correspondances des états-majors, et les journaux de marche des colonnes du corps expéditionnaire français.

Les belligérances algériennes de la France

Les archives relatives à l'Algérie, récapitulent pour chaque période écoulée, les événements survenus dans l'année à l'unité, les renseignements relatifs à la situation numérique des effectifs, etc. Les *Journaux des marches et opérations* consignés au fil des jours, par l'armée française, paraissent moins préconçus que les écrits partisans du colonel Rinn ou ceux de Nil Robin. Ces deux auteurs, parmi des dizaines d'autres, ne sont pas seulement les témoins externes des évènements, ils sont les chroniqueurs de l'armée d'occupation et des acteurs partiaux.

L'examen des premiers papiers nous permet de dire que la première époque de la guerre d'Algérie, qui couvre les années 1830/1843, ne fut pas une partie de plaisir pour le corps expéditionnaire français.

Nous sommes tentés d'adopter les chiffres parfois avancés par le secrétaire du Cherif Boubaghla, le Taleb Ibn Nourredine dans son opuscule, qui lui fut dicté en personne par le Cherif, comme nous le verrons plus loin.

Le nombre des victimes françaises, du fait de la guerre rejoint le chiffre officiel communiqué par Jules Ferry : « *A prendre l'Algérie, il faut compter que 160.000 soldats et autant de colons y ont péri, soit 300.000 morts* ».

Chapitre 13

PARIS À FEU ET À SANG

L’encerclement de Paris. L'émir Abdelkader et la promesse française. Chassé-croisé en Méditerranée. Un fatras de nationalités européennes.

L*’émir se trouvait en captivité en France, lorsque se produisirent les évènements de 1848 à Paris, qui virent l’avènement de la Deuxième république. Ces évènements, qui eurent lieu, au cours du mois de février 1848, se sont déroulés en deux actes.*

L’encerclement de Paris

Il y eut d’abord l’abdication de Louis-Philippe, réclamée par les émeutiers et l’instauration d’un gouvernement provisoire. En juin, on vit s’opposer les tenants de l’ordre aux républicains socialistes. Ces derniers voulaient poursuivre la révolution par des mesures concrètes pour améliorer le sort des travailleurs. C’est ainsi que l’armée tirant des leçons de ses échecs de février dans sa tentative de réprimer les premières émeutes, parviendra à remettre de l’ordre dans les rues de Paris.

A l’époque où Boubaghla se préparait à entamer la lutte armée dans le cercle des Béni-Abbas, Paris était à feu et à sang.

Les émeutes qui eurent lieu dans la capitale française, incitèrent le ministère de la Guerre à faire intervenir près de 30.000 hommes. Louis-Philippe déclinant toute demande de dialogue avec les mouvements d’opposition, de violentes manifestations se produisirent, forçant le Haut Commandement à mettre en action le plan de défense de la ville établi en 1839-1840.

Les renforts militaires affluèrent, le commandement militaire fit parvenir dans les casernes des tonnes de vivres, de grandes munitions ainsi que d’énormes quantités de fourrages pour les chevaux. La Garde nationale composée de volontaires civils,

appelés en renfort, pactisa avec les insurgés. Elle rejoignit l'insurrection qui exigea l'abdication du roi Louis-Philippe. Les soldats se laissèrent désarmer sous la pression des manifestants, la plupart des casernes de Paris furent prises par les insurgés, aidés par la Garde nationale.

Le renoncement de Louis-Philippe, aboutit à un changement de régime politique qui instaura un gouvernement provisoire. La Commission exécutive établie à la suite des élections à l'Assemblée nationale élit le général Cavaignac au ministère de la Guerre. Celui-ci posa comme condition que l'armée fut rappelée dans Paris. Il demanda alors à ce que l'on puisse, en cas de troubles, instaurer l'état de siège afin de suspendre l'autorité civile. Cette nouvelle organisation permettra de maîtriser l'insurrection parisienne. Les troupes de Cavaignac appuyées par l'artillerie, auront tout le loisir de débarrasser Paris des barricades, au nombre de 1500, élevées par les émeutiers dans l'Est de la ville.

L'émir Abdelkader et la promesse française

L'émir déchu, Abdelkader, pâtira du changement de régime qui s'est opéré en France depuis le début de sa captivité. Après s'être embarqué sur la frégate à vapeur l'*Asmodée*, l'émir et sa suite, composée de 61 hommes, de 21 femmes et de 15 enfants fut dirigé sur la rade de Toulon le 29 décembre 1847, alors qu'il pensait qu'on l'emmenait en Orient.

La parole donnée de la France n'est pas respectée par le nouveau régime politique. L'émir sera retenu en captivité pendant cinq années. Il sera d'abord emprisonné au Lazaret de Saint-Mandrier, avant d'être transféré quelques jours plus tard au fort Lamalgue à Toulon ; s'ensuivra à partir du 3 novembre 1848 une longue captivité à Pau, puis au château d'Amboise.

Chassé-croisé en Méditerranée

On assiste alors à une espèce de chassé-croisé en Méditerranée, les émeutiers rescapés de la Révolution de février

1848 sont bannis vers l'Algérie, alors qu'en sens inverse les Algériens par centaines, hommes, femmes et enfants sont condamnés à la déportation vers les bagnes en France.

Les rapports rédigés par Alexis Tocqueville en 1841 et en 1847, confortaient les exactions de Bugeaud sur le terrain. Ils recommandaient aux politiques d'agir différemment selon que les tribus se soumettaient à la France ou s'opposaient à elle. Les tribus alliées devaient être défendues par les troupes françaises, tandis que celles qui déclinaient les offres de sujétion, voyaient leurs territoires méthodiquement dévastés, leurs récoltes saccagées et leurs maisons incendiées.

Le colonel François Montagnac, qui fut le responsable de nombreux massacres à l'encontre des populations civiles, résume en quelques lignes la politique barbare menée par le corps expéditionnaire français dans l'arrière-pays algérien. Montagnac périra à la bataille de Sidi-Brahim le 23 septembre 1845. Dans ses « *Lettres d'un soldat* », Plon, Paris, 1885, (réédité par Christian Destremeau, 1998), il écrit :

« *Nous nous sommes établis au centre du pays… brûlant, tuant, saccageant tout. Quelques tribus pourtant résistent encore, mais nous les traquons de tous côtés, pour leur prendre leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux. (...) On en garde quelques-unes comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste est vendu à l'enchère comme bêtes de somme (...) Voilà mon brave ami comment il faut faire la guerre aux Arabes, tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs, en un mot anéantir tout ce qui ne rampe pas à nos pieds comme des chiens* ».

Un fatras de nationalités européennes

A la fin de l'aventure française en Algérie, en 1962, dans le fatras de nationalités européennes qui émigrèrent en terre algérienne se côtoyaient des Sardes, des Espagnols, des Belges, des Italiens, des Siciliens, des Maltais, des Grecs, des Allemands, des

Polonais, des Roumains, des Suisses, jusqu'aux Anglais et aux Australiens.

« *137 colons allemands sont arrivés dans un état de misère et de dénuement complets, qui forcent Berthezéne à leur donner à manger, 42 colons allemands dont 14 enfants en dessous de 10 ans sont arrivés à Alger (5, 16 septembre 1831)* » 1H9 Dossier 3. (septembre-octobre 1831).

La guerre se poursuit dans l'arrière-pays. Un rapport du général Berthezène signale que l'expédition sur Médéa a coûté la vie à 162 militaires, 301 soldats ont été blessés (12 janvier 1831).

Mustapha Pacha se plaint du non respect de la religion musulmane, par les militaires français et de l'occupation des mosquées. Il réclame des indemnités pour l'appropriation de ses propriétés par les Français (2 février 1831).

L'ex-Affreville au pied du Zaccar, dans la plaine du Chélif, qui devait son nom à l'archevêque de Paris D. Affre, tué sur les barricades du Faubourg-Saint-honoré, fut peuplé par des déportés politiques de 1948 qui vécurent longtemps de la fabrication du crin et de l'élevage des vers à soie.

Fort-de-l'eau, actuelle Bordj Al-Kifan, où fut transposé un morceau d'Espagne, est le point de ralliement des Mahonnais de Minorque, là se côtoient les familles Garcia, Perez, Ramon, Pons, Mascaro, Garda, Marquez et Sintés. Ailleurs des centaines de colons se répartirent les terres arables algériennes, comme cet Anatole Haldemeyer, arrivé en 1854 en Algérie qui obtint une concession de 45 ha de terre quelques mois plus tard, confisquée à des familles indigènes de Birtouta.

Les communautés se coudoyaient sans jamais s'entremêler. La culture juive, de plus en plus assimilée à la France, frôlait celle des indigènes musulmans, réduite à un état de décrépitude indescriptible. Les Français ont cherché à diviser les Algériens, en Maures, Arabes et Kabyles, en ignorant les problèmes de très nombreuses citoyennetés d'origine européenne, qui se côtoyaient dans cette Algérie française ségrégationniste. Des rudiments de ces cultures d'importation ont façonné le caractère volubile pied-noir,

avec pour tronc commun l'exaltation superstitieuse de la chrétienté qui célébrait Saint-Augustin, mort en 430 à Hippone, actuelle Annaba, et les pères de l'Église berbère, tout en méprisant les indigènes issus du vieux fonds augustinien. Parmi les devanciers de Saint-Augustin, figurent Victor Ier berbère, évêque de Rome, qui gouverna l'Église romaine à partir de 189. Le pape Miltiade ou Melchiade, de 311 à 314. Gélase Ier, également berbère, fut pape nommé en 492.

Claude Lévi-Strauss écrit fort justement : « *Il existe entre les sociétés humaines un certain optimum de diversité au-delà duquel elles ne sauraient aller, mais en dessous duquel elles ne peuvent non plus descendre sans danger. On doit reconnaître que cette diversité résulte pour une grande part du désir de chaque culture de s'opposer à celles qui l'environnent, de se distinguer d'elles, en un mot d'être soi ; elles ne s'ignorent pas, s'empruntent à l'occasion, mais pour ne pas périr, il faut que, sous d'autres rapports*, persiste entre elles une certaine imperméabilité ». (Claude LÉVI-STRAUSS. « *Race et histoire* », Paris, Folio Gallimard, 1987).

Chapitre 14

LA COERCITION DU SAVOIR

L'école indigène de Jules Ferry. Les manuscrits algériens à travers l'histoire. Hypothèses coloniales improductives. Reynaud, Quatremère, Hase, de Slane. Le cas Cid Kaoui. Le cas Machar Jebrine Ag Mohamed. Le cas Ba-Hamou Al-Ansari.

Un autre aspect du conflit concerne la culture et l'éducation. Les Algériens ont été empêchés d'accéder au savoir et aux connaissances modernes à caractère universel durant 132 années.

L'école indigène de Jules Ferry

L'instruction n'était pas consentie aux petits indigènes d'Algérie, les consignes du ministre de l'enseignement Jules Ferry adressées aux maîtres d'école de l'époque étaient formelles. Un mythe durable, entretenu par une opinion républicaine complaisante, fait de Jules Ferry le père de l'école, en France et dans les colonies françaises. Alors que J. Ferry, fondateur de la gratuité de l'enseignement primaire, ordonnée le 16 juin 1881, à l'intention des petits enfants français, interdisait aux petits enfants colonisés l'accès à l'école :

« *Gardons-les (à l'école*) disait-il, *jusqu'à l'âge de 14 ans, c'est assez, bien assez puisque nous ne voulons pas leur rendre familiers nos beaux programmes d'enseignement primaire, que nous ne voulons leur apprendre ni beaucoup d'histoire, ni beaucoup de géographie, mais seulement le français, le français avant tout, le français et rien d'autre* ». Jules Ferry cité par M.C. Duchet. *Les Temps Modernes*, N° 123, mars/avril 1956.

Depuis le départ des Français, les jeunes algériens ont pris le temps de rattraper les retards éducatifs emmagasinés par leurs

ainés, qui dépassaient rarement le cap du *Certificat D'études Primaires et Élémentaires*.

Le journal *El-Watan* du 30 janvier 2014, dans un article intitulé : « *La fuite des cerveaux en chiffres* », dévoile les chiffres effarants, concernant les cadres et intellectuels algériens ayant fui l'Algérie, pour s'installer à l'étranger :

« ***300 000*** *cadres dirigeants et chefs d'entreprise algériens se sont établis à l'étranger, selon l'AIDA. 80% de ces cadres vivent en France. 80 000 entre 1994 et 2006 est le nombre de chercheurs ayant quitté le pays pour d'autres cieux, plus ouverts à l'intelligence. 50 000 étudiants, entre 1970 et 1990, ont reçu des bourses pour étudier à l'étranger, dont seuls 25 000 sont revenus 8000 médecins algériens exercent en France 420 millions de dollars est le coût de la formation des cadres partis à l'étranger en 20 ans* »

L'historien Gilbert Meynier dans un entretien paru dans le journal *El Watan*, le 2 décembre 2011, confirme les humiliations à caractère éducatif auxquelles furent soumis les Algériens durant la période coloniale :

« *Sur la langue parlée par les Algériens à l'indépendance : je voulais juste souligner que peu d'Algériens parlaient français, simplement du fait de la faiblesse de la scolarisation dans l'Algérie coloniale ! D'après les chiffres officiels, 5% d'enfants étaient scolarisé en 1914, moins de 15 % en 1954 – en fait probablement moins (scolarisation qui s'est accrue in extremis avec de Gaulle et le plan de Constantine). Mais il est évident qu'à l'indépendance, une majorité d'Algériens parlaient l'arabe dialectal.* (...) *C'est un véritable retournement de l'histoire. Il en est de même de l'apprentissage du français en Algérie, que la France coloniale n'avait pas développé, se souciant plutôt de laisser les Algériens dans leur ignorance. Paradoxalement, c'est l'Algérie indépendante qui aura donné au français ses lettres de noblesse auprès des jeunes Algériens, puisqu'il est enseigné dès l'école primaire ».*

Ce retard de 132 ans d'obscurantisme souffert par les Algériens, a trouvé sa résolution aussitôt l'indépendance acquise.

De nos jours des milliers de médecins, d'ingénieurs, de cadres, de professeurs, de spécialistes de haut niveau, toutes disciplines confondues, qui n'ont pas été formé par la France, dont les mérites sont toujours ignorés par l'État Algérien, contribuent à l'opulence sociale et économique de la France, de l'Europe, ainsi que d'autres pays dans le monde, dont les États-Unis d'Amérique et les pays du Golfe.

Les manuscrits algériens à travers l'histoire

L'auteur Arab Abdelhamid, dans son ouvrage les *Manuscrits et bibliothèques musulmanes en Algérie*, collection "Kitab Tabulae", Atelier Perrousseaux Éditeur en France et les Éditions Barzakh, écrit dans l'introduction de son livre :

« *Les collections de manuscrits les plus anciennes d'Algérie étaient celles conservées à la bibliothèque du roi numide Juba Il à Cherchell, la bibliothèque de Saint-Augustin à Bône et la bibliothèque municipale romaine à Thamugadi (Timgad antique). L'introduction de l'islam au Maghreb fut un autre tournant dans l'histoire culturelle de l'Algérie : Tahert, Bougie, Touat, Tlemcen, Constantine, Mazouna etc., sont toutes des villes ayant connu des époques brillantes de prospérité intellectuelle sous les différents royaumes berbères. Même la période turque, jugée par la plupart des écrivains français comme la plus sombre époque sur le plan culturel, était caractérisée par l'abondance de ses livres et de ses bibliothèques, dont la plupart ont été hérités des civilisations précédentes (...) Toutefois, comparativement à ce qui s'était passé auparavant à Bougie, Tlemcen, Mazouna ou Tahert, qui avaient brillé d'un vif éclat dans le domaine de l'esprit, la période ottomane en Algérie a représenté une époque de déclin et de décadence sur le plan culturel, en dépit de sa suprématie militaire (...) Durant les trois siècles de présence turque, les forces morales et intellectuelles de l'Algérie qui échappaient au contrôle de la caste militaire des Turcs ont été dirigées par les institutions religieuses qui ont sauvegardé le patrimoine hérité du passé ainsi que l'identité de l'Algérie. Grâce à ces institutions, l'instruction fut répandue dans toute la régence où il y avait beaucoup d'écoles ordinaires où les enfants de cinq, six ans et au-dessus apprennent à*

lire et à écrire. Dans le même contexte, le capitaine Rozet nous apprend qu'il y avait cent écoles publiques et particulières dans Alger avant l'intervention des Français en 1830 et que « le peuple maure, pris en général, a peut-être plus d'éducation que le peuple français, puisque tous les hommes savent lire, écrire et un peu compter ; il y a un grand nombre d'écoles publiques dans la Régence d'Alger, où on instruit les enfants dès l'âge de quatre ans.»

Hypothèses coloniales improductives

A la lecture des ouvrages, revues, articles, communications savantes et écrits divers encombrés de singularités, d'affabulations et de duplicités parfois cocasses, à l'époque de l'Algérie coloniale, la portion de textes accordée aux lettrés autochtones est nulle. L'auteur et linguiste Cid Kaoui ostracisé et démuni matériellement, parviendra à éditer ses travaux à compte d'auteur.

En Algérie on faisait de l'histoire à sens unique.

L'Algérie, terre de culture multimillénaire, permit à des amateurs français illuminés plutôt qu'éclairés, et à quelques savants professionnels issus de la métropole française, d'atteindre un degré de spécialisation progressif inespéré, en compulsant à bon marché et de manière systématique les vestiges matériels et le passé de l'Algérie.

Ces savants captivés par des disciplines nouvellement apparues en Europe, dont celles de l'épigraphie et de l'archéologie, utiliseront les connaissances pratiques de centaines d'informateurs Algériens. Certains d'entre eux qui furent de véritables documentalistes-fichistes de la grande tradition orale algérienne, aidèrent les savants coloniaux français, de manière quasi-anonyme pour faire avancer ces sciences nouvelles. L'Algérie depuis les temps immémoriaux est une véritable caverne d'Ali Baba. Elle a aussi ses quarante voleurs.

Reynaud, Quatremère, Hase, de Slane...

Ba Hamou Al-Ansari Ben Adbesselam, le secrétaire du Tebeul Moussa Ag Amastan fut le plus prestigieux de ces bannis de la culture coloniale. Ba Hamou Al-Ansari fut le co-auteur essentiel,

du volumineux dictionnaire qui est attribué jusqu'à nos jours, au seul Charles de Foucauld. Sans Ba Hamou Al-Ansari, il n'y aurait pas eu de dictionnaire De Foucauld.

Reynaud, Quatremère, Hase, de Slane, Walckenaer, d'Avezac, Dureau de la Malle, Marcel, Carette, Fournel, de Mas-Latrie, Vivien de Saint-Martin, Léon Rénier, Tissot, H. de Villefosse, parmi les moins connus du public, ont été aidé dans leurs travaux par des indigènes ordinaires.

L'interprète Sid Kaoui auteur de plusieurs plaquettes savantes éditées à compte d'auteur, fait partie d'une autre catégorie d'indigènes décriés par les savants de l'époque.

Les hypothèses improductives d'Henri Lhote sur le Tassili n Ajjer ou les présomptions surannées de Berbrugger, Halévy, Rodary, Reboud, Letourneux dans le domaine libyque, continuent de sévir en filigrane dans les annales algériennes.

Les fragments érudits des anciens auteurs grecs et latins, qui sont favorables aux pays maghrébins sont minimisés, pour ne pas mettre en lumière les connaissances et le discernement scientifique des anciens berbères. Il faut relire Juba, auquel se réfère souvent dans ses écrits Pline l'ancien. Les écrits de Polybe, et Tite-Live, sont riches d'enseignements sur le Maghreb ancien.

Les égyptologues traitent souvent de mercenaire le pharaon d'origine berbère Sheshonq I° le fondateur de la XXII° dynastie égyptienne, qui réunifia la haute et la basse Égypte dès 950 avant J.-C. Personne n'a jamais traité de stipendié à la solde des États-Unis d'Amérique, John F. Kennedy, qui était pourtant d'origine irlandaise. Ni le président français Mac Mahon, gouverneur général de l'Algérie, maréchal de France, et 3e président de la République française, du 24 mai 1873 au 30 janvier 1879.

Le cas Cid Kaoui

Nous citerons encore le cas de Saïd Cid Kaoui, cet auteur algérien des années 1890, exclu des cénacles de la connaissance suffisante, auquel on finit par accorder sur le tard, la légion d'honneur pour son rôle d'interprète. Alors que ses qualités

d’étymologiste et de dictionnariste le destinaient à l’approfondissement des connaissances berbères de l’époque. On ne lui accorda jamais cette chance.

Connu à l'état-civil, sous le nom de Saïd Kaoui ben Mohand Akli, il est né en 1859 dans la région de Bejaïa. On le retrouve marié en 1889 avec une Française d’Algérie, Léonie Richebois, née en 1868 à l’Arb’a dans la Mitidja, fille d’un brigadier de gendarmerie en retraite.

Saïd Cid Kaoui fut ancien élève du Collège de Constantine et officier interprète de 1ère classe, rang pourtant bien plus élevé que celui occupé par Alfred Clerc, le traducteur de l’opuscule d’Ibn Noureddine, le secrétaire particulier de Boubaghla.

Saïd Cid Kaoui est l’auteur d’un *Dictionnaire français-tamasheq* absolument remarquable, édité dans l’urgence en 1891, c'est-à-dire plusieurs décennies avant les études du père De Foucault sur le même sujet. Son : « *Dictionnaire Français-Tachelhit et Tamazir’t (Dialectes Berbères du Maroc)*, sera publié hors d’Algérie, à Paris, par l’éditeur Ernest Leroux, en 1907. L’Algérie étant alors un champ gardé pour les lettrés français de diverses origines.

Saïd Cid Kaoui fut rarement mentionné dans les ouvrages de dialectologie berbère. René Basset, qui fut son contemporain, le considérait comme un rival en puissance. Ses contemporains français l’ignoraient.

Devant la véhémence de ses détracteurs, qui inférèrent auprès des hautes autorités de l’époque pour empêcher la publication de ses travaux, Saïd Cid Kaoui finit par éditer ses livres à compte d’auteur, sous forme de brochures éphémères.

A l’époque, seuls les militaires avaient droit au chapitre, parmi eux le capitaine d'artillerie Delamare qui fut nommé membre de la commission chargée de l'exploration scientifique de l'Algérie. Léon Rénier apprêta, à la demande de l'empereur, un ouvrage sur les inscriptions romaines de l'Algérie. On refusait l’apport de Cid Kaoui au domaine berbère, ethnie dont il était pourtant issu. L’explorateur Duveyrier qui personnalisait à l’époque on ne peut

plus crûment, le mépris des intellectuels algériens par les mandarins français, écrivit le 4 septembre 1891 :

« *Cher Monsieur, Vous m'avez écrit il y a deux jours, au nom de Monsieur le Ministre de l'instruction publique (…) Cid Kaoui n'est ni un nom français, ni un nom arabe ou berbère* ».

En clair, cela signifiait que Cid Kaoui n'existait pas. Puisqu'il n'était ni français, ni arabe, ni berbère. Qui était-il au juste ?

C'est dans ce contexte social ségrégationniste qu'avaient lieu les recherches à caractère historique, qui écartaient ouvertement les travaux des lettrés arabes et kabyles. Avec pour corolaires pour les savants français, la maladresse, voire l'incompétence notoire pour les études berbères.

Le cas Machar Jebrine Ag Mohamed

Il est également intéressant de citer dans le pays touareg, Machar Jebrine Ag Mohamed et le lettré Ba Hamou Al-Ansari. Machar Jebrine Ag Mohamed, fut le guide et le collaborateur expérimenté d'Henri Lhote, lors de sa mission au Tassili N Ajjer. C'est Machar Jebrine Ag Mohamed qui mit au jour l'Abri d'Iheren après avoir remarqué les empreintes de doigts à l'ocre rouge dans l'abri. De même qu'au refuge de Talewaout. On lui doit la découverte de plusieurs sites indispensables à la connaissance de l'art saharien. Pourtant, le nom de Machar Jebrine Ag Mohamed (1890/1981), est rarement mentionné par H. Lhote, sauf pour les banalités liées aux prestations théières. Dans les années 1930, Machar Jebrine Ag Mohamed avait déjà servi Brenans dans sa prospection des fresques du Tassili. Ailleurs on aurait dit « Machar Jebrine Ag Mohamed, inventeur de tel ou tel site ». Comme ce fut le cas pour Marcel Ravidat, Jacques Marsal, Georges Agnel et Simon Coencas qui découvrirent la Grotte de Lascaux le jeudi 12 septembre 1940. La grotte des Trois Frères tire son nom des trois fils du comte Begouen, qui la découvrirent en 1910. Cette honnêteté intellectuelle, n'avait pas cours en Algérie.

Il y a un autre précédent à retenir au Tassili, en la personne de Charles De Foucauld, qui fut militaire et ecclésiastique avant de

devenir l'indélicat auteur du « Dictionnaire Touareg-Français » en quatre volumes qui porte son nom pour la postérité.

Le cas Ba-Hamou Al-Ansari

Revenons encore à Ba Hamou Al-Ansari Ben Adbesselam, le secrétaire du Tebeul Moussa Ag Amastan, Amenokal de l'Ahaggar, chargé de l'éducation du Père Charles de Foucauld en langues et civilisation touarègues et co-auteur émérite du fameux dictionnaire. Pour dire que son nom n'apparaît nulle part dans l'œuvre monumentale du Père De Foucauld.

Le titre de ce travail colossal, eu égard à la charité chrétienne dont se targuait Charles de Foucauld, aurait du être : « *Dictionnaire Touareg-Français de Ba Hamou Al-Ansari Ben Adbesselam et Charles De Foucauld* ». En guise de gratifications pour ce travail monumental, Ba Hamou, était approvisionné en thé et en sucre par le père De Foucauld. Ce dernier avait utilisé quelques années plus tôt, les services remarquables du rabbin Mardochée Abi Seror, pour consigner sa « *Reconnaissance au Maroc* », qui sera publiée en 1885. « *J'écris des juifs du Maroc,* dira le père de Foucauld, avec une fine pointe de xénophobie, *moins de mal que je n'en pense* ».

On doit également au Père de Foucauld (1858-1916), béatifié le 15 mai 2005, une petite introduction au catéchisme qu'il intitulera *: « L'Évangile présenté aux pauvres nègres du Sahara* ».

Charles de Foucauld qui fit ses études à 'École militaire de Saint-Cyr dans la même promotion que le Maréchal Pétain, vécut toute sa vie imprégné des idées expansionnistes de la société française de l'époque.

PARTIE V
LES PRÉCURSEURS

Selon Saint-Augustin, Alexandre le Grand questionna un jour un pirate tombé en son pouvoir :

__*À quoi penses-tu, d'infester ainsi la mer* ?

__*Et toi, lui répondit le pirate, à quoi penses-tu d'infester la terre ? Parce que je n'ai qu'un petit navire on m'appelle un « bandit » ; toi, comme tu opères avec une grande flotte, on te nomme un conquérant* ».

Saint Augustin, La Cité de Dieu, Livre IV, chapitre 4

Chapitre 15

LE COURSIER VOLANT

Invulnérable aux balles. Omar, le frère caché de Boumaza. Moulay Larbi Derkaoui. Les origines de Boumaza, sa véritable identité. La tribu, le père, la mère. Les frères de Boumaza. L'épouse de Boumaza. Sa patrie est le Dahra. Boumaza humilié par L'émir Abdelkader

Boumaza « *l'homme à la chèvre* », est un enfant du Dahra, dans le Gharb algérien. Selon la légende arabe, Mohammed Ben Abdallah, qui deviendra plus tard le Moul Es-Sa'a « maître de l'heure », recueillit un jour, en traversant le désert, une chèvre brisée de fatigue, qui mourrait de soif ; certains parlent d'une gazelle. Il adopta l'animal et l'emmena dans sa retraite. Depuis ce temps, la chèvre ne le quittait plus.

Boumaza possédait un cheval de race agile comme le vent, dit une tradition locale. Un jour qu'il était à la tête d'un groupe de cavaliers, Boumaza sentit son cheval s'élever dans les airs. Les autres chevaux s'arrêtèrent d'un seul mouvement. Les compagnons du cherif, voulurent le suivre, en vain. Ne voyant pas revenir Boumaza, ses compagnons attendirent, et ils prièrent. Lorsque celui-ci réapparut, il dit avoir été surpris par des ennemis, et qu'il s'était battu seul. Il raconta encore qu'un chef d'une tribu lointaine, était venu à lui. L'étranger tira son cimeterre, Boumaza se battit avec lui, pendant que les naseaux de son destrier s'enflammaient. L'étranger voulut frapper Boumaza ; mais le coursier vola si vite, que l'acier du cimeterre fit des éclairs dans les airs, et ne l'atteint pas. Alors l'étranger, utilisa une carabine. Il l'ajusta, mais le coursier dévia la balle, et se perdit dans les airs une nouvelle fois. Le coursier continua à voler et au bout d'un moment, il ramena Boumaza au milieu de ses compagnons.

Invulnérable aux balles

C’est ainsi que Boumaza devint invulnérable aux épées et aux balles. C’est ce qu’affirmait également de lui-même Boubaghla.

Le colonel de Neveu, comme on l’a vu, avait fait venir le magicien Robert-Houdin à Alger, pour tenter de briser le mythe d’invincibilité des chérifs.

Boumaza est un combattant de la meilleure race, selon le commandement français qui eut à le combattre. Il aime sentir l'odeur de la poudre au milieu du désordre de la mêlée.

Chez les Oulad Younes, Boumaaza acquiert une influence considérable, à la tête de cinq cents cavaliers, il vient défier les Français jusque dans Orléansville. Il a l’audace juvénile. Autour de lui viennent se grouper les montagnards, de plus en plus nombreux, plus que jamais décidés à se défaire des Français. Boumaaza combat le colonel Saint-Arnaud. Il prêche la guerre sainte, partout il trouve des alliés. Une défaite pour une victoire. Les Français offrent une récompense de mille douros pour sa capture. Les paysans ne sont pas cupides. Ils sont avec le chérif. Les colons hésitent à s’installer dans les campagnes livrées à la guerre. Ils se confinent dans Orléansville sous la protection de l’armée française qui pourchasse des ombres.

Omar, le frère caché de Boumaza

On dit que l’un des frères de Boumaza s’appelait Okhouam, et qu’il fut arrêté chez les Béni Zoug-Zoug, un groupe issu d’une ancienne confédération, riveraine du Chélif, de la région de Miliana. Okhouam passera devant un conseil de guerre à Alger.

Voici sa déposition telle qu’elle fut publiée par un journal de l’époque, il est interrogé par un interprète du bureau arabe après son arrestation :

Okhouam :

__Il y a seulement sept ans que vous, Français, êtes en Algérie, comment pouvez-vous savoir ce qui se passe aujourd'hui dans le Maroc ?

...

Okhouam :

__Je n'avais pas d'autre désir, pas d'autre but que ceux de faire triompher notre sainte religion.

Inquisiteur :

__ Croyez-vous que les Arabes ne se lasseront pas de mourir pour des entreprises qui n'ont aucune chance de succès ?

Okhouam :

__Je suis très fatigué, je vous prie de me laisser tranquille. Vous m'accablez de questions ; on me les posera sans doute dans un autre moment ; je ne me souviendrai pas de ce que je vous ai répondu, et puis vous direz que j'ai menti.

Inquisiteur :

__Que dira votre frère, quand il saura que vous fûtes en notre pouvoir ?

Okhouam :

__Que voulez-vous qu'il dise ? Son cœur saignera d'avoir perdu son frère, et puis il se résignera à la volonté divine, Quant à moi, je sais que la mort est une contribution frappée sur nos têtes par le maître du monde ; il la demande quand il lui plaît ; nous devons tous l'acquitter, mais ne l'acquitter qu'une seule fois.

Inquisiteur :

__Pouvez-vous me dire quelles sont les relations qui existent entre Moulay-Abd-er-Rahman et Abdelkader ?

Okhouam

__Moulay-Abd-er-Rahman est au plus mal avec Abdelkader ; plusieurs fois il lui a dit ; «Sors de mon pays.» Mais Abdelkader lui a toujours répondu : «Je ne suis pas dans ta main, et je n'ai peur ni

de toi ni des Français ; si tu viens me trouver, je te rassasierai de poudre, et si les Français viennent me trouver, je les rassasierai aussi de poudre.

Inquisiteur :

__Comment se fait-il qu'Abdelkader puisse se moquer d'un souverain aussi puissant que Moulay-Abd-er-Rahman ?

Okhouam

__Depuis que les Marocains ont appris que Moulay-Abd-er-Rahman avait fait la paix avec les chrétiens, ils se sont presque tous tournés du côté de l'émir, qui a longtemps fait la guerre sainte et le fait encore.

Inquisiteur :

Okhouam

__Depuis cette paix, tout le pays compris entre Sous et Rabat s'est insurgé ; il en est de même de toutes les tribus, et il ne commande plus, à bien dire, qu'aux villes. Les Ouled-Moulay-Taieb même qui ont un si grand ascendant religieux dans tout l'empire, ne veulent plus l'exercer pour lui, et le sultan a tellement compris la gravité de sa position, qu'il s'occupe de faire, petit à petit, transporter tous ses trésors et tous ses magasins dans l'oasis de Tafilalet, où il a ordonné, depuis deux ans déjà, des constructions considérables.

Inquisiteur :

__Ces Ouled-Moulay-Taieb sont donc bien puissants ?

Okhouam

__ Aucun sultan ne peut être nommé sans leur assentiment.

A la question du militaire français qui insiste pour savoir le nom de son chef, Okhouâm répond invariablement :

__Le chef c'est Sidi-El Hadj-el-Arbi, c'est lui qui commande maintenant, pas Moulay-Abd-er-Rahman.

Okhouâm dit encore à son interrogateur :

__ Cela fait sept ans que vous êtes là. Ce qui signifie 1830+7, donc 1837. Or, Sidi-El Hadj-el-Arbi mort en 1827.

Inquisiteur :

__Comment vous nommez-vous ?

A la question liée à son identité distincte, le prisonnier répond inévitablement :

Okhouam

__Je me nomme Mohammed-ben-Abdallah.

Inquisiteur :

__Ne vous donne-t-on pas le surnom de Boumaza ?

Okhouam

__Non, c'est mon frère que les Arabes ont nommé ainsi.

Inquisiteur :

__ Pourquoi les Arabes l’ont-ils nommé ainsi ?

Okhouam

__Mon frère porte le même nom que moi, Mohammed-ben-Abdallah, et les Arabes l'ont surnommé Boumaza, parce qu'ils l'ont vu souvent suivi d'une gazelle qui lui a été envoyée par Dieu pour l'accompagner dans ses courses.

Inquisiteur :

__ Y a-t-il encore beaucoup d'autres Boumaza, qui, en diverses contrées, cherchent à soulever les populations ? Les connaissez-vous ?

Okhouam

__Il n'y a pas d'autres Boumaza que mon frère. Quant à ceux qui prennent ce nom, je ne les connais pas, et n'en ai même jamais entendu parler.

__Quel est votre âge ?

Okhouam

__Je l’ignore ; nous autres musulmans, nous vivons jusqu'à notre mort sans nous inquiéter de notre âge.

Inquisiteur :

__De quel pays êtes-vous ?

Okhouam

__Je suis de Taroudant, village de trois cents maisons, dans la province du Sous, au Maroc.

Cette réponse s’avèrera fausse.

Inquisiteur :

__Depuis quand êtes-vous en Algérie ?

Okhouam

__Depuis sept ans à peu près. J'y suis venu, envoyé par notre seigneur Moulay-Taieb pour y visiter les zaouïas, les saints marabouts, et faire des oeuvres pieuses.

Inquisiteur :

__Depuis quand votre frère est-il en Algérie ?

Okhouam

__Depuis la même époque. Les tribus du Dahra venaient le visiter, pour lui parler du désir de faire la guerre sainte ; il s'est mis à leur tête, et vous savez ce qui est arrivé.

Inquisiteur :

__Par qui a-t-il été encouragé ou poussé ? Par Abdelkader, sans doute, celui que vous appelez le sultan ?

Okhouam

__Il a commencé la guerre seul. Puis il a reçu des lettres de Moulay-Abd-er-Rahman, d'EI-Hadj-Abdelkader, et des sultans de Constantinople et de Tunis. Ces lettres lui disaient de continuer, qu'il était bien le Maître de l'heure annoncé par les livres saints, et que, s'il parvenait à chasser les chrétiens, ils le proclameraient leur sultan, se contentant du titre de ses khalifes.

Inquisiteur :

__Avez-vous vu ces lettres, leurs cachets ?

Okhouam

__Je ne sais pas lire, mais je les ai vues et tenues dans mes mains.

Inquisiteur :

__Qu'aviez-vous à reprocher aux Français ? Des vols, des exactions, des injustices ? Dites sans crainte, la vérité !

Okhouam

__Rien de tout cela. Les Arabes vous détestent parce que vous n'avez pas la même religion qu'eux, parce que vous êtes étrangers, que vous venez vous emparer de leur pays aujourd'hui, et que demain vous leur demanderez leurs vierges et leurs enfants. Ils disaient à mon frère : «Guidez-nous, recommençons la guerre ; chaque jour qui s'écoule consolide les chrétiens ; finissons-en de suite...

Inquisiteur :

__Nous avons beaucoup d'Arabes qui savent nous apprécier et nous sont dévoués.

Okhouam

__Il n'y a qu'un seul Dieu ; ma vie est dans sa main, et non dans les vôtres. Je vais donc vous parler franchement. Tous les jours vous voyez des musulmans venir vous dire qu'ils vous aiment et sont vos serviteurs fidèles ; ne les croyez pas. Ils vous mentent par peur ou par intérêt... et toutes les fois qu'il viendra un chérif qu'ils croiront capable de vous vaincre, ils le suivront tous, fût-ce pour vous attaquer dans Alger.

Inquisiteur :

__Comment les Arabes peuvent-ils espérer nous vaincre, conduits par des gens qui n'ont ni armée, ni canons, ni trésors.

Okhouam

__La victoire vient de Dieu ; il fait quand il le veut, triompher le faible et il abat le fort.

C’est par ses derniers mots que se termina l’interrogatoire.

Okhouâm fut décapité. Il avait caché aux français sa véritable identité.

Son frère est Mohamed ben Ouadah, alias Mohamed Ben Abdallah dit « Boumaza », l’homme à la chèvre ou à la gazelle.

Moulay Larbi Derkaoui

Sidi-El Hadj-el-Arbi est le chérif Idrisside Moulay Larbi Derkaoui (Abou Abdallah Mohammed Larbi Ben Ali Al-Derkaoui). Ce chérif est né vers 1760 au sein de la tribu des Béni Zeroual (Maroc), il fut le disciple de Moulay Ali Ben Abd-er-Rahman Al-Amrani El Fassi, surnommé Jamal. Sidi-El Hadj-el-Arbi est décédé en 1824 dans son cloître de Bou-Brih. A sa mort, c’est Moulay Taieb, l’un de ses fils, qui prendra sa succession à la tête de la confrérie Darkaoua.

La branche algérienne Darkaoua sera fondée un peu plus tard par l’algérien Idrisside Sidi Bouazza Al Mahaji qui disait : « Si les anges descendaient du ciel vers nous, nous aurions entrepris le dialogue avec eux dans les sujets des vérités. »

Sidi Ahmed Ben Alioua le fondateur de la tarika El Alaouia de Mostaganem (1867-1934) est le lointain disciple de Sidi Bouazza Al Mahaji. Il eut pour disciple Sidi Mohammed Ben Kaddour Al Oukili de Kerker, au Maroc. Des membres importants des tribus Béni Snassen furent également ses disciples. Les références fréquentes du frère de Boumaza à l’ancien maître des darkaouas, décédé depuis une dizaine d’années, confirment ses liens avec la Taibiya, la confrérie de celui qui prit le nom de Mohamed Ben Abdallah, alias Boumaza.

Les origines de Boumaza, sa véritable identité

Mohamed ben Ouadah est le nom véritable de Boumaza. Il naquit vers 1822.

Il avait adopté le nom de guerre de Mohamed Ben Abdallah, afin de dissimuler sa véritable identité, pour éviter des représailles contre les siens.

Charles-Henry Churchill écrit : « *Auprès d'esprits ainsi préparés à une reprise de l'action, les émissaires de certaines sociétés secrètes religieuses, répandus parmi les tribus, trouvaient une audience favorable. Le bras du Seigneur, leur assurait-on, était sur le point de se dresser. Le "Moulay Sa" ou "Maître de l'heure", attendu depuis si longtemps par tous les vrais et fervents croyants, était apparu. Il était déjà en marche ! C'était du moins ce qu'on leur racontait. "Malheur à ceux qui resteraient en arrière retenus par le doute et la peur !" Tel était le cri de ralliement de ces fanatiques.* ». Charles-Henry Churchill, La vie d'Abdelkader, trad. Michel Habart, Alger, S.N.E.D., 2e éd. 1974, p. 251-252.

On doit ce renseignement qui lève définitivement le doute sur les origines familiales de Boumaza, à Al-Hadj Mohamad ben Brahim : « Son véritable nom est Mohamed ben Ouadah », selon le lieutenant Margueritte, chef du bureau arabe de Teniet el-Had, « Rapport des chefs des bureaux arabes de Miliana et de Teniet Al-Had sur les chérifs de l'Algérie ». CAOM 1 H 7, Miliana, 11 juillet 1851.

Le portrait de Boumaza a été reproduit quelques temps après sa reddition, dans une gravure d'E. Geoffroy, qui a été publiée dans le journal « *L'Illustration* » du 15 mai 1847, n° 220.

Le même portrait a été dupliqué dans la publication « *Histoire de l'Algérie en images ou Iconographie de l'Algérie depuis le XVIe siècle jusqu'à 1871* », de Gabriel Esquer.

La tribu, le père, la mère

Le chérif Boumaza est issu de trois rameaux. Les Al-Hadj Qadour, les Oulad ben Lahoual et les Oulad ben Mokhtar ben

Moussa. Son père, Ouadah ben Abdallah est un lettré notoire. La mère de Boumaza, se nommait Aïcha Bent Bouhenni.

En 1843, on retrouve le père Moqadem d'une tariqa soufie, la famille réside chez les Béni Bou-Khanous, à sa mort, il sera enterré dans la tribu des 'Ach'acha, à Sidi Bou-Yaqoub.

Contrairement aux assertions de Pellissier de Reynaud qui écrit à son propos : « *(Boumaza) Né à Taroudant, ville de cet empire (le Maroc), il vivait depuis plusieurs années fort obscurément dans le Dahra, lorsque, vers le commencement de 1845, il se mit à prêcher la guerre sainte chez les Oulad-Younes. Il se disait sultan qui, d'après une prédiction de Moulay-Taieb, devait reconquérir l'Algérie sur les Chrétiens.* ».

(« *Annales algériennes. Nouvelle édition revue, corrigée et continuée jusqu'à la chute d'Abdelkader, avec un appendice contenant le résumé de l'histoire de l'Algérie de 1848 à 1854 et divers mémoires et documents* », Paris, Dumaine, Alger, Bastide, octobre 1854, t. III, p. 163).

Les lieux où s'affermit la personnalité sont souvent confondus avec le lieu de naissance véritable. On l'a vu dans le cas de Saint Augustin, ou d'Apulée de Madaure, auxquels on attribue souvent une origine tunisienne, par Carthage interposée. Alors qu'ils y étudièrent et y vécurent temporairement.

L'auteur Ahmad ibn Yusuf al- Tifachi, né en 1184 à Tiffech (Souk-Ahras en Algérie) et décédé en 1253 au Caire, est considéré comme tunisien, tout simplement pour avoir choisi de vivre à Tunis.

Les frères de Boumaza

Boumaza eut trois frères, tous nés dans le Dahra. Dans une lettre adressée à Napoléon III au cours du printemps 1854 il écrit : « De la mère et des trois frères que j'avais, il ne me reste personne. »

Les frères de Boumaza se nommaient :

Ben Abdallah, Abdelkader et Omar, alias « Okhouâm ».

Abdelkader qui participa à la lutte contre les français, trouva la mort au cours d'une razzia en 1843.

Omar, qui est né à l'époque de la conquête d'Alger par le corps expéditionnaire français, luttera également aux côtés de ses frères. Il sera fait prisonnier par le général Marey-Monge chez les Oulad Naïl en avril 1848. Il s'agit du fameux Okhouâm, qui sera décapité à Alger.

Nota : Okhouam est éventuellement la tournure berbère du mot Khou « frère ». Dans certaines régions de la kabylie, par exemple à Mechtras on dit Khouyam pour « ton frère ». Le mot berbère exact est Gmam « ton frère », Gma « mon frère », Gmass « son frère », Tagmat « la fraternité » etc.

Omar ben Ouadah, alias « Okhouâm », fut d'abord interné dans un hôpital à la suite de blessures, il sera par la suite déporté aux Iles Sainte Marguerite le 31 décembre 1848. Lors de son interrogatoire que nous avons reproduit ci-haut, Omar Ouadah Ben Abdallah dit être le frère de Boumaza. Pour les Français, Okhouâm (Omar) qui est considéré par les Français comme un dangereux fanatique, est un simulateur. On a dit parfois qu'il était originaire de la tribu des Béni Meslem dans le Dahra et qu'il exerçait la profession de Taleb.

Selon Djilali ben 'Adda, Boumaza aurait eu un quatrième frère, ainsi qu'une sœur.

L'épouse de Boumaza

Boumaza épousera Meriem Bent Mustapha ben Ziane (Bouziane). Ce dernier, Mustapha ben Ziane, jouit d'un assez grand prestige chez les Oulad Younes, une tribu qui allait jouer un rôle considérable dans l'insurrection du Dahra.

La famille de Boumaza est établie depuis des générations dans le Dahra, suffisamment de temps pour dissiper le doute concernant une hypothétique origine marocaine de Boumaza.

La guerre du Dahra eut aussi ses déportés.

Le capitaine Richard qui assurait la garde de Boumaza à Paris, écrit « (Boumaza) appartenait à la petite tribu de marabouts des Ouled Sidi Ouadha, située entre les Sebehhas de la rive gauche du Chélif et les Ouled Krouidem. ».

Ce dernier nom Krouidem est à rectifier en Khouidem.

Sa patrie est le Dahra

Boumaza appartiendrait au lignage d'un grand saint du Dahra : Sidi Ouadah, un descendant des chorfas Idrissides, qui vécut dans la région de l'Oued Rhiou. Ce nom se rattache aux Oulad Laribi, ainsi qu'à la branche d'Al-Hadj Al-Arbi, qui était le chef des Darqawa de l'Ouarsenis.

Boumaza désigne les Oulad Khouidem comme formant son watan, littéralement « sa nation, sa patrie ». Le watan dont il est question est le Dahra, accolé à l'Ouarsenis et à la vallée du Chélif.

(*Charles Richard, capitaine, Étude sur l'insurrection du Dahra (1845-1846)*, Alger, 1846, p. 197). (CAOM 1 I 1, Paris, 11.12.1847, « *Renseignements donnés par Bou Maza sur sa famille* »).

Le terme Chérif et son pluriel Chérifs ou Chorfas en arabe, désigne une caste de convertisseurs, et de prédicateurs qui s'est répandue dans le Maghreb à l'époque médiévale. Ils sont entre autres les propagateurs des lois coraniques, venus un peu de partout, vivre au sein des tribus livrées à elles-mêmes spirituellement. Ces Chorfa concourent à transformer les idées, à islamiser les croyances populaires des indigènes, dans les contrées où ils vont.

L. Charles Féraud écrit :

« Comme un liquide qui s'extravase, les membres de la caste sacerdotale des Chorfa, les élèves des docteurs de Cordoue et les « érudits dans les choses de Dieu », de Saguiet-el-Hamra, s'infiltraient dans les tribus berbères, revêtus de leur caractère religieux et pénétrés de la sainteté de leur charge. Leur bagage est aussi simple que leur personne : un bâton à la main ; le « Livre sacré » sous le bras ; sur les épaules, un mezoued contenant

quelque frugale nourriture ; accroché à la ceinture, un long tuyau en fer-blanc, contenant un énorme rouleau de feuilles de papier collées les unes aux autres : c'est l'arbre généalogique, chedjara du Chorfa, sur lequel l'heureux titulaire, assisté de témoins, a eu soin de se faire inscrire par un magistrat ou un personnage notable. Ce document précieux sert, en quelque sorte, d'acte de naissance et de notoriété à son détenteur. Il établit, d'une façon irréfutable, sa filiation, et ceux à qui il en donne connaissance, apprennent, ainsi, qu'une part de la bénédiction divine est en lui. Ainsi équipé, le futur apôtre parcourt ! ». (« *Les Chorfa du Maroc* », par L. Charles Féraud dans le Bulletin n° 21, de la Revue Africaine, année 1877,).

C'est ainsi que Boumaza reçut son arbre généalogique du sultan du Maroc.

La certification de son lignage noble lui aurait été procurée par Moulay Abd-er-Rahman.

Lorsque le sultan apprit le dessein guerrier du jeune Boumaza, il lui adressa un messager porteur de son arbre généalogique, qui lui prédit une grande destinée.

Boumaza humilié par L'émir Abdelkader

Boumaza, reçut un jour une balle tirée par un soldat français lui fracassa le bras, l'articulation s'était rompue. Malgré les souffrances éprouvées, le jeune chérif parvint à rejoindre Abdelkader, à l'orée du Sahara.

Au moment de l'organisation d'une importante bataille, à laquelle voulait participer Boumaza, Abdelkader avait refusé un cheval au jeune chérif. Ce qui signifiait que l'émir se passait de l'engagement de Boumaza au sein de la résistance nationale à l'occupant.

Boumaza faisait de l'ombre à l'émir. Sa jeunesse, sa fougue, sa bravoure impétueuse sur le champ de bataille n'arrangeaient guère les affaires de certains khalifats de l'émir.

Boumaza reprochait à l'état-major de l'émir, de mener une lutte rigide, voire même feutrée contre les colonnes françaises.

Abdelkader, outrepassant les règles de l'honneur traditionnel, avait commis l'ignominie en mariant la femme de Boumaza à son commandant de cavalerie.

Suprême humiliation pour le jeune chérif, dédaigné par des officiers de l'armée d'Abdelkader, et dont l'histoire n'a pas gardé le moindre souvenir.

Voici ce qu'écrit Martinval à ce sujet :

« *Le Moul el-Saa (maître de la destinée de l'heure) vint au Moul el-Draa (maître du bras). Mais il était impossible que l'homme de la force brutale et l'inspiré d'Allah s'entendissent longtemps. Une fois déjà dans une espèce de sauve-qui-peut général, Abdelkader avait refusé un cheval à Bou-Maza. Ce qui voulait dire : « Qu'ai-je besoin de ton alliance? Retire-toi avec les tiens, et laisse-moi agir à ma guise. » Bou-Maza, qui croyait peut-être ne pouvoir se passer d'Abdelkader, avait continué à le suivre malgré cet affront ; mais Abdelkader, qui n'était pas homme à supporter un démenti, maria bel et bien, quand ils furent arrivés à la Déirah, la femme de Bou-Maza avec son commandant de cavalerie. Cette fois, Bou-Maza comprit et gagna nuitamment Boüy-Semroun avec trente cavaliers* ». (« *Bou-Maza, sheriff des Ouled-Younes, prisonnier des Français, notice biographique et intéressante » par E. de Martinval, Paris. 1847.* Page 42).

Chapitre 16
LE DÉSARROI

L'émir expulse Boumaza de son cantonnement. Boumaza prend une nouvelle épouse. Dénoncé par le caïd. La prédiction de Sidi Lakhdar. Le Chérif attendu. La prophétie de Sidi Aïssa Al-Laghouati. Le signe sur le front.

L'émir expulse Boumaza de son cantonnement

Boumaza exclu des batailles par l'émir, quitta le champ de bataille, meurtri, il n'avait à ce moment-là qu'une trentaine de fidèles compagnons, des cavaliers expérimentés rompus à la lutte dans les contreforts du Dahra. Parmi lesquels Al-Hadj Moussa Al-Darkaoui (crâne N° 5942 du MNHN) qui vint quelques temps plus tôt faire le coup de feu contre les Français dans le Dahra.

Les colonnes françaises étaient toujours lancées sur les traces de Boumaza. Cela, Abdelkader ne devait pas l'ignorer. Pour ne pas avoir à subir les représailles de l'émir, les Ouled Arkat et des Ouled Zekri, refusèrent à ce moment-là leur appui et leur assistance à la petite troupe de Boumaza. Éconduit par les tribus et ne disposant pas d'une troupe puissante pour s'imposer dans les durs combats que lui menaient régulièrement les Français, accablé par le comportement de l'émir à son égard, Boumaza décida de se réfugier à Tunis. Pour ce faire il lui fallait traverser le pays de part en part.

Boumaza prend une nouvelle épouse

L'émir ayant marié la précédente épouse de Boumaza à l'un de ses officiers, celui-ci trouva le temps au cours de son désarroi et sa longue errance, de convoler en secondes noces avec la fille du chef de la tribu qui l'avait recueilli.

Au bout de quelques jours, craignant les représailles des Français, cette tribu l'abandonna à son tour. Une escorte de quarante cavaliers fut désignée pour l'éloigner de la région en le conduisant jusqu'à Taguin.

Dénoncé par le caïd

Le 11 mars 1847 le caïd des Ouled-Bessam-Cheragas vint trouver le chef du bureau arabe de Teniet-el-Had, le lieutenant Marguerite, il lui fait part de la présence de Boumaza sur ses territoires, en prétendant qu'il l'avait menacé de mort.

Le lieutenant Marguerite entraîna ses troupes dans le sillage de Boumaza.

Le 22 septembre 1845, Boumaza fut défait par les colonnes du général Bourjolly aux gorges de Sidi Tiffour. Il s'éloigne, une nouvelle fois meurtri.

La prédiction de Sidi Lakhdar

Une lettre fut trouvée sur un homme que l'agha Si Mohamed avait tué de sa main, que tout le monde désignait comme un courrier de l'émir :

« *A notre bien aimé le plus cher de ceux qui sont devant nous, le glorieux, le vertueux, le juste. Al-Hadj Ma'amar Bel-kobzili, que Dieu te garde et le salut soit sur toi, ainsi que la miséricorde et la bénédiction de Dieu. Après m'être informé de toi et de l'état dans lequel est ta famille, je prie Dieu qu'il lui accorde tout ce que tu peux désirer ; je te dirai de prendre patience et de redoubler de vigilance, car le service de Dieu est difficile, mais sa récompense est grande. Il nous est parvenu qu'il y a dans ton pays, un homme qui proclame la guerre sainte et prétend au commandement à ton préjudice ; nous n'avons pas de nouvelle certaine à son égard. Il faut que tu examines quel est son état, et que tu m'informes exactement de ses projets et de la marche qu'il suit, ainsi que de sa manière d'être avec le peuple ; car celui qui suit la vérité ne se cache à personne. Nous nous sommes réjouis de sa prise d'armes, mais nous craignons que ses projets soient*

construits sans fondement et qu'ils ne puissent s'accomplir. Je prie Dieu de jeter ses regards sur ses instruments. Si le porteur de la lettre veut se reposer, envoie-nous un courrier à toi, pour nous porter la réponse le plus promptement possible. Que Dieu te bénisse, je suis bien, je loue Dieu et le glorifie. »

Le Chérif attendu

La prédiction de Sidi Lakhdar disait : « *Il viendra un chérif de la race de Hassan, il se dressera derrière le fleuve, il tuera les Français avec les soldats du Dahra* » :

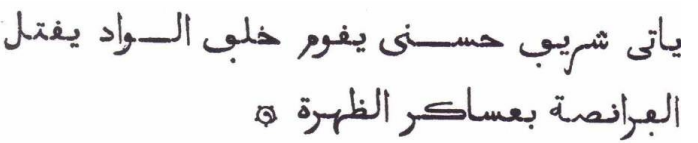

Cette prédiction, qui évoque le Chérif Boumaza, l'unique chef connu originaire du Dahra, fait mention d'un fleuve qui fait penser au Chélif. L'insurgé est dit Hassani, c'est-à-dire issu du fils d'Ali et de Fatima. L'émir est également Hassani, il y a un donc un Hassani de trop à la tête des résistants de l'Oranais.

Cela l'émir ne peut l'admettre.

La prophétie de Sidi Aïssa Al-Laghouati

Une prophétie attribuée à Sidi Aïssa Al-Laghouati, annonçait la prise d'Alger par le corps expéditionnaire français :

« Publie, crieur, publie ce que j'ai vu hier en songe, dit Al-Laghouati, la calamité qui viendra est un mal qui surpassera tous les maux imaginables ; les yeux n'ont rien vu de pareil, l'homme abandonnera son enfant. Il nous viendra un bey soumis aux chrétiens. Son cœur sera dur ; il se lèvera contre mon maître, d'origine noble, dont le cœur est doux, qui est beau et prudent, et dont le commandement est juste (...) :

برح يا برّاح انا شوفت منام البارح ٠: هذا الهوم
الجاى فرح واتت كُل فرايح ٠: ماشابه عيان الرجل ولدد
يسبح ٠: راه يجينا باى على يد الروم فلبه فاسح ٠: يغوم
لمولاى زين النسب فالبه ناسح ٠: زهاى ونهاى من
حاكوم صالح ٠: برح فول اهداوا من سار دواوا حطّوا
شق السجنة المالح ٠: فوق فهر رساوا رومهم من وهران
رحوا ٠: يستعدل السلطان طوع العربان فتال الخيان
سيمو فالناس إلا يديح ✿

« Les troupes des chrétiens viendront de toutes parts ; les montagnes et les villes se rétréciront pour nous. Ils viendront avec des armées de toutes parts ; fantassins et cavaliers, Ils traverseront la mer. Ils descendront sur la plage avec des troupes semblables à un incendie violent, à une étincelle volante. Les troupes des Chrétiens viendront du côté de leur pays ; certes, ce sera un royaume puissant qui les enverra. En vérité, tout le pays de France viendra. Tu n'auras pas de repos et la cause ne sera pas victorieuse. Ils arriveront comme un torrent pendant une nuit obscure, comme un nuage de sable poussé par les vents. Ils entreront par sa muraille orientale (...). (Page 117, Charles Richard, *Étude sur l'insurrection du Dahra (1845-1846)*, Alger, 1846, p. 197).

— 117 —

تصمى بنا تلك المهابة والفرا
ويأتون بالاجناد من كل جهة
رجالا ورُكبًا يشفون الجرا
يمرّ على البحر بجيش كامه
ضرام لهب واشرار قطايرا
وتاتى جموش الروم من نحو ارضهم
سيمد معم سعم ملك مومرا
وتاتى بلاد العرنج يا صاح كلها
بلا راحة ترجى ولا الا مريضرا
يسيل بها سيلا عظيما كانهم
كتايب رمل بالريح تبعثوا
ومن صورها الشر فى تدخل
ترا الروم تاتى فى الفوارب كلها
وفس فسيس الروم والامر مشهرا
هناك ترا الروم ترهيش ترعهم
هناك تطلب ارض القيروان وان تخبر

8

Boumaza disait qu'il était le protagoniste caché, cité par les prophéties de Sidi Lakhdar.

Abdelkader fera alors appel à Ben El-Benna, afin qu'il lui confirme la date à laquelle devait apparaître le Moul Es-Sa'a.

Quelques temps auparavant, lorsque l'émir Abdelkader avait appris l'apparition du Chérif Boumaza dans le Dahra, il ne pût contenir son irritation. Il écrivit une lettre à Bel Kobzili, qui lui répondit que le chérif Boumaza prétendait être le Moul Es-Sa'a rédempteur, qu'il était accueilli partout avec enthousiasme et exaltation.

Deux Taleb furent envoyés vers Boumaza, qui se trouvait alors chez les Cheurfa. Pour s'enquérir s'il était vraiment le Moul Es-Sa'a qui viendrait s'opposer à l'émir.

Le jeune chef du Dahra se soumit à leurs interrogatoires, en même temps ils procédèrent à l'examen minutieux de ses traits physiques. Soupesant ses mots, Jaugeant sa foi, évaluant ses actes pieux, ils le trouvèrent bien jeune.

L'émir aurait pu être son grand frère.

Son signalement méticuleusement établi, fut transmis sans tarder à l'émir.

Après avoir soigneusement étudié le rapport des deux Talebs, l'émir Abdelkader en conclut que Boumaza n'était pas le maître de l'heure de la prédiction. Selon l'émir, il manquait une chose essentielle à Boumaza, le signe divin au front.

Le signe sur le front

Ainsi, pour succéder à l'émir il fallait porter une marque sur le front. L'émir s'est réservé tous les miracles, depuis qu'un dévot nègre en orient, avait prédit à Mohiédine le père d'Abdelkader, que son fils serait sultan. Un rêve était venu plus tard pour confirmer cette prédiction.

Boumaza avait bien un tatouage bleu en forme d'étoile sur le front, mais il lui manquait, selon l'émir, Al-Imara « le signe » mystérieux, estampillé sur la peau par les anges.

Boubaghla portait le même tatouage au front.

A la suite de quoi, l'émir Abdelkader, qui régnait sur quelques tribus de l'ouest, douta de l'implication sincère de Boumaza dans la guerre contre les Français.

Chapitre 17

MOUL ES-SA'A VERSUS MOUL AL-DRA'

Boumaza vient d'avoir 20 ans. Des arabes chrétiens du Liban, colons. Boumaza se rend à Saint Arnaud le 13 avril 1847. Les ambitions du sultan du Maroc après le départ des Turcs. Al-Hadj Mohieddine. État intérieur de l'empire marocain. La reddition de l'émir Abdelkader, le 23 décembre 1847. Le Wichah Al-Kataïeb. Orléansville, le 13 avril 1847. Les plaies africaines de l'histoire de France. Les Ahl Al-Bayt. Les Idrissides. L'ennemi le plus dangereux après Abdelkader.

Boumaza vient d'avoir 20 ans

Boumaza opposé à l'émir Abdelkader, affirme être le représentant de la volonté divine, comme tous les chérifs aiguillonnés par les maîtres de tariqa. L'émir Abdelkader est le mandataire plénipotentiaire des hommes de l'ouest algérien.

Les deux chefs s'opposent sur l'essentiel alors que le pays ploie de plus en plus sous le joug colonial.

Des arabes chrétiens du Liban, sont faits colons

Pendant ce temps, les européens affluent de toutes les rives de la Méditerranée du nord. Des terres sont confisquées à des paysans algériens, pour être octroyées à des arabes chrétiens, venus du Liban.

Dans l'entourage pragmatique de l'émir, on pense que le Moul ed-Dra'e « le maître du bras » doit être bien en dessous de Moul es-Sa'a, l'envoyé du ciel. Moul es-Sa'a « le maître de l'heure » Boumaza, est venu spontanément faire sa soumission à l'émir Abdelkader, le Moul Ed-Dra'e (l'homme de la force du bras).

Boumaza abandonné par les tribus, comme le sera plus tard l'émir Abdelkader, est venu trouver l'émir qui refondait la méthode de lutte dans sa retraite forcée au Maroc.

Boumaza est noble d'origine, aristocrate, patricien. C'est un seigneur. Il porte un titre occulte, Moul Es-Sa'a que lui ont octroyé des orants illuminés. Boumaza, qui est cherif d'origine, se veut modeste, il ne se réclame pas d'une ascendance prestigieuse. Il accepte avec gratitude la charge de khalifa de l'émir Abdelkader. Il est sans aucun doute le plus jeune khalife de l'émir, il vient d'avoir vingt ans.

La plupart des khalifes de l'émir, dont Embarek Ben Allal et Al-Berkani, s'opposèrent à l'incorporation de Boumaza dans l'armée régulière de l'émir.

Mohammed Ben Abdallah, premier du nom, le Boumaza du Dahra, plusieurs chérifs eurent pour dessein de s'attribuer ce sobriquet, sera affublé plus tard du titre singulier de « jésuite africain », par un journal parisien. Il sera également baptisé : « *messie régénérateur* » dans certains cercles parisiens.

Après avoir été humilié et chassé par l'émir Abdelkader, Boumaza traîna de bourg en bourg pendant des mois.

Le 15 octobre 1846, revenu sur ses pas dans le Dahra de son enfance, accompagnés d'une poignée de fidèles derkaouas, il s'attaqua aux troupes françaises stationnées près de Mostaganem.

Quelques semaines plus tard, le 10 novembre, assisté du caïd Ben Henni des Hidja, Boumaza charge les troupes françaises fixées à Ténès.

Il ne faisait plus la guerre, il faisait le coup de feu.

Le 6 décembre, le général Saint-Arnaud écrit :

« *Je suis depuis le 1° (décembre) à courir jour et nuit. Je poursuis à mort les chérifs (…) j'ai déjà tué Ali Chergui chez les Medjadjas et je viens de tuer Bouali chez les Derdjin. Je voudrais bien aussi mettre la main sur Ben Henni qui soulève les Hidja* ».

Le 29 janvier de l'année suivante, 1847, Boumaza, affronta les troupes du capitaine Lapasset. Le caïd Ben Henni des Hidja, qui luttait à ses côtés, y trouvera la mort.

Boumaza capitule le 13 avril 1847

À son tour, l'émir Abdelkader se rendra aux Français, cinq mois plus tard, le 21 novembre 1847.

Le colonel de Saint-Arnauld, en quittant avec sa colonne le pays des Ouled-Younes, avait laissé près du caïd, quatre mokhaznis qu'il avait chargé de recueillir les contraventions imposées à la tribu. Quelques jours plus tard, un cavalier parut à l'entrée de la tente. Il mit pied à terre, les mokhaznis effrayés reconnurent Boumaza. Il venait se rendre à Saint-Arnaud.

Saint Arnaud a eu face à lui des hommes courageux et intrépides, prêts à mourir pour une belle cause. Il écrit à son frère :

« *Quelle guerre ! Ces arabes, ce sont les chouans, les bons chouans de 94...Les chefs leurs manquent heureusement, et l'union, car chaque tribu est un peuple qui agit selon ses passions, et dont la tribu voisine est souvent l'ennemie mortelle. Si l'Afrique (l'Algérie NDLR) entière se soulevait comme un seul homme, malgré les bavards qui disent qu'il n'y a pas de population, nous serions bien vite acculés à la mer. On ne se doute pas en France de ce qui se passe ici* ».

C'est le même Saint-Arnaud qui fera emmurer 500 Algériens vivants, le 8 août 1845. Ceux-ci fuyant le corps expéditionnaire français, se dissimulent dans une grotte entre Ténès et Mostaganem (Aïn-Meran). Les fugitifs cernés, refusent de se rendre. Saint-Arnaud qui enjoint à ses soldats de les reclure vivants, écrit dans une lettre adressée à son frère :

« *Je fais boucher hermétiquement toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes. Personne que moi ne sait qu'il y a dessous 500 brigands qui n'égorgeront plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal,*

sans poésie terrible ni images. Frère, personne n'est bon par goût et par nature comme moi. Du 8 au 12, j'ai été malade, mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir.» (Saint-Arnaud, Lettre à son frère du 15 août 1845). Orléansville le 25 novembre l844.

Le 13 avril 1847, Boumaza las, découragé et abandonné de tous, se présenta seul à la tente du colonel de Saint-Arnaud auquel il dit :

« Français, c'est contre toi, que j'ai le plus souvent conduit mes cavaliers. Je t'ai vu dans la bataille, et j'ai compris tout de suite que tu étais courageux. Mais je n'aurais pas voulu me remettre à la discrétion d'un autre que toi ».

Boumaza est à peine âgé de vingt ans, lorsqu'il apparait pour la première fois dans la correspondance que le général de Saint-Arnaud adressa à son frère, avocat à Paris.

Victor Hugo dira de Saint-Arnaud : « *Ce général avait les états de service d'un chacal* ».

Boumaza s'était rendu aux Français le 13 avril 1847. Il est seul.

Environ sept mois plus tard, le 21 novembre 1847, trois cavaliers arabes étaient venus prévenir le général Lamoricière que l'émir Abdelkader offrait de se soumettre. A la condition disent-ils qu'on le mènerait avec sa famille, à Alexandrie, ou à Saint Jean-d'Acre, dans le royaume de Jérusalem, qui étaient alors aux mains des Turcs.

Les ambitions du Sultan du Maroc

Les lettres essentiellement confidentielles, adressées par le sultan du Maroc Moulay Abd-er-Rahman Ben Hichem (1778/1859), à son cousin Moulay Ali, qu'il fit établir à Tlemcen, à la demande des algériens qui, pour contrecarrer les desseins de la France, pour la circonstance se firent sujets dévoués du Sultan du Maroc, font la lumière sur les conséquences de la prise d'Alger par le corps expéditionnaire Français.

Cette correspondance qui révèle les ambitions du sultan marocain sur la région de Tlemcen après le départ des Turcs en 1830 fut rédigée par le sultan du Maroc, Moulay Abd-er-Rahman qui régna de 1822 à 1859. Ces lettres qui ont été acquises en 1920 pour le compte de la bibliothèque générale du Protectorat du Maroc, ont été publiées en 1925, par Ismaël Hamet (1857/1933), officier interprète de l'armée français. L'auteur est né à Alger le 4 août 1857,

Ali Tablit qui présente 38 lettres du sultan du Maroc dans son livre « Le gouvernement marocain & la conquête d'Alger » Thala Éditions. Alger, 2011), qui nous éclairent sur les rapports entretenus par le Maroc avec la résistance algérienne au début de la guerre d'Algérie, écrit :

« Au départ, il (le sultan du Maroc) contribua sans conditions à cette résistance de l'émir Abdelkader en lui apportant son soutien indéfectible jusqu'à lui offrir en 1846 l'asile, quand il eut subi l'astreinte de l'oppression coloniale. Comment le redouta-t-il par la suite en le pourchassant vers le Sahara pour accélérer sa reddition ? Elles nous révèlent aussi comment cet intrépide guerrier a pu acquérir un immense prestige auprès de la population marocaine, malgré les difficultés inhérentes à la clandestinité, nous pensons aussi que ce succès populaire de l'émir est venu envenimer les rapports existants entre les deux hommes pour une résistance commune. Quelle politique poursuivit le Sultan avec la France et les autres puissances européennes et la méfiance grandissante qu'avait la France pour en décider, un demi-siècle plus tard, d'un protectorat (1912/1956) non d'une occupation comme en Algérie ? Ces lettres nous révèlent également l'état d'esprit qui a prévalu à cette époque en dénotant l'ignorance totale de ces dirigeants des grandes questions des rapports internationaux. »

Au lendemain de la prise d'Alger par les français, les algériens coupés du reste du monde, livrés à eux-mêmes et à la répression de la soldatesque française, meurtris par cette agression, se trouvèrent scindés. Ils se tournèrent vers le Maroc, où régnait le sultan de Fès. A l'Est, le Bey Ahmed résistait toujours aux français,

et au centre du pays où les chefs religieux marabouts et les leaders régionaux commandaient ordinairement. D'autres populations, qui étaient attachées aux Turcs, choisirent d'aller vers les vainqueurs Français.

« On se demande toujours, écrit Ali Tablit, *si à la prise d'Alger par les Français, c'est le sultan Moulay Abd-er-Rahman Ben Hichem qui a cherché, à prendre la direction des intérêts des Algériens, ou si ce sont ces derniers qui ont lait appel à son intervention (...)*

Il rajoute : *Le sultan nourrissait l'ambition de reprendre les anciennes routes suivies par ses ancêtres, en direction d'Alger, et d'associer son autorité sur le Maghreb central, après avoir triomphé des Français ; mais ce ne pouvait être là qu'un projet à longue échéance ».*

A la vue des vaisseaux français, venus en reconnaissance à Oran et Alger, le 13 mai 1830, le sultan *Moulay Abd-er-Rahman se contente de faire* de prières pour vouer à l'échec leurs projets ». Le débarquement français se produira quelques semaines plus tard à Sidi-Fredj, sans qu'aucun pays musulman ne se sente concerné.

Trois mois après la prise d'Alger et l'expulsion des Ottomans, des tribus de l'ouest algérien occuperont le territoire du poste actuel de Marnia : Oued Riah, Doui Yahya, Oulad Ahya, Djouidat, Oulad Sidi Medjahed, etc., Ils donnent mandat à une délégation pour les représenter auprès du sultan Moulay Abd-er-Rahman, afin qu'il les incorpore à son empire, à titre de ressortissants marocains.

Moulay Abd-er-Rahman donnera suite à cette demande, le 5 octobre 1830, en acceptant l'hommage de fidélité des Algériens et en leur faisant des souhaits. Il invoque le Coran et la loi traditionnelle pour « *les inviter à rester attachés à leurs devoirs* ». Puis il leur prêche « *la concorde et la fraternité islamique* », tout en les mettant en garde contre « *les ennemis turcs et français qui sont à l'affût de leurs défaillances pour en tirer parti* ».

Puis le sultan prend immédiatement possession de la région de Tlemcen, bien loin des lieux de combat qui opposent la résistance algérienne aux soldats Français. Moulay Abd-er-Rahman

se contentera d'envoyer son cousin Moulay Ali à la tête d'une colonne expéditionnaire et charge Sid Idris ben Homman El Djerrari de gouverner Tlemcen, « *en veillant fermement sur les agissements des tribus* ».

D'autres tribus des environs de Tlemcen emboitent le pas aux Oued Riah, Doui Yahya, Oulad Ahya, Djouidat, Oulad Sidi Medjahed, et envoient au sultan une députation « *porter leur hommage de soumission* ».

Le Sultan fait savoir au caïd Idris ben Homman qu'il a accepté cet hommage. Il charge le caïd de contacter personnellement, les tribus absentes de la députation, parmi lesquelles les Hachem de Mascara qui vivent sous l'obédience du marabout Sid Mahieddine, le père d'Abdelkader. De leur coté, les Béni Amer, Douaïr et Zmala vivant entre Oran et Tlemcen, sont inféodés aux Turcs :

« Dites-leur, écrit Moulay Abd-er-Rahman à son cadi, *que le sultan ne tient pas personnellement à intervenir dans vos affaires, mais des notables de Tlemcen et des tribus qui en dépendent étant allés lui dire qu'ils étaient d'accord avec vous pour souhaiter devenir ses sujets et lui en faire la demande. Il a accueilli leurs avances dans le désir de renforcer la communauté des Musulmans et de la protéger contre les surprises de l'ennemi infidèle qui tenterait de les diviser et, enfin, pour éviter les querelles intestines ; or vous êtes de ceux qui ont cherché à atteindre ce but et il importe que vous le poursuiviez plus que tout autre. Il a désigné son cousin Moulay Ali pour s'occuper de cette région ; vous le verrez arriver bientôt avec une nombreuse armée. C'est un descendant du prophète et vous devez envoyer vos notables le saluer à son arrivée chez nous. Vous trouverez d'ailleurs, auprès de lui, un crédit et une considération bien au-dessus de ce que vous pouvez croire, etc... ».*

Le prince Moulay Ali fit une entrée triomphale à Tlemcen, suivi des tribus venues à sa rencontre et leurs chefs, parmi lesquels le caïd El Mazari ben Ismaïl, chef des Douaïr et des Zmala.

Les tribus de la région de Mascara suivant l'exemple d'autres

confédérations tribales, l'Algérie étant ainsi morcelée bien avant l'époque ottomane, envoyèrent à leur tour au prince marocain de Tlemcen, une délégation apportant leur soumission au sultan.

Al-Hadj Mohieddine

On ne parlait pas encore d'Abdelkader, mais son père Al-Hadj Mahieddine, le père du futur émir Abdelkader, qui jouissait d'une haute influence dans la région, fit savoir au Sultan du Maroc, *« que toutes les tribus, depuis Alger jusqu'à Mascara, désiraient ardemment obtenir la protection du sultan marocain »*.

Dans sa lettre datée du 4 décembre 1830, le sultan du Maroc recommandera de prêcher la guerre sainte aux tribus. Quant au Bey d'Oran, qui refusait cette tutelle marocaine, on lui écrivit pour lui offrir, s'il se soumettait au sultan, *« sa protection et une vie large et digne de bon musulman, lui rappelant que s'il agissait autrement, il sacrifierait toute félicité dans ce monde et dans l'autre »*.

Sur ces entrefaites, fait son apparition le chef de la confrérie religieuse des Derkaoua, Al-Hadj Al-Arbi, qui a un énorme ascendant sur les populations marocaines. Le sultan du Maroc le craint.

Al-Hadj Al-Arbi veut rencontrer le Bey d'Oran pour le convaincre de se joindre aux tribus algériennes qui ont demandé la protection du sultan Moulay Abd-er-Rahman .

Le sultan Moulay Abd-er-Rahman craignait que cette rencontre entre Al-Hadj Al-Arbi, le maître des Derkaoua, et le Bey d'Oran, subissant l'influence du Derkaoui, dont l'autorité au Maroc était considérable, ne se retourne contre lui. Le sultan du Maroc redoutait les manœuvres des turcs et des Kouloughlis de Tlemcen, alliés aux anciens serviteurs algériens des Turcs, ne subissent l'influence d'Al-Hadj Al-Arbi Al-Darkaoui.

Le sultan Moulay Abd-er-Rahman voulait s'emparer de la personne du Bey d'Oran et de ses auxiliaires.

Le sultan du Maroc est en contact avec Sid El Aribi, un chef

influent de Relizane. De même il envoie une lettre au chef kabyle Ben Zamoum qui combat les Français à l'Est d'Alger.

Lors de la prise d'Oran par les Français et leur établissement définitif dans cette ville, les algériens sont divisés. Il y a d'un coté les tribus qui penchaient fortement vers l'autorité française qui s'était substituée à celle des turcs, et d'autres, les algériens de l'intérieur, dont ceux qui obéissaient à Mohieddine, le père du futur émir Abdelkader. Mohieddine décida de faire la guerre avec ses propres moyens, comme Ben Zamoum en Kabylie, sans compter sur l'aide du sultan du Maroc.

C'est ce qu'indique la lettre du 8 mars 1831, qui reconnait implicitement que l'Algérie échappait ainsi définitivement au sultan du Maroc.

Le sultan Moulay Abd-er-Rahman qui se voulait le chantre du djihad aura tenté, sans résultat, d'assurer la succession des turcs en tirant profit de la situation terrible dans laquelle étaient plongés les Algériens.

(5 octobre 1830) Le sultan aux tribus arabes. Louange à Dieu seul. Qu'il répande ses grâces sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille et ses compagnons et qu'il leur accorde le salut éternel.

Empreinte du grand sceau portant, au centre, Abd-er-Rahman Ben Hichem, Dieu est son protecteur, année 1243[1] *; en exergue celui qui obtient l'aide de l'Envoyé de Dieu, s'il se trouve dans une forêt peuplée de lions, intimide les fauves par sa présence ; celui qui se met sous ta protection, ô la plus noble des créatures, celui-là, Dieu le protège contre tout ennemi*[e].

A nos serviteurs des tribus arabes : Ghraba, Oulad Riah, Doui Yahya, Oulad Ahya, Djouidat, Oulad Sidi Medjahed et ceux (lui leur sont alliés, Dieu vous dirige vers le bien et qu'il vous assiste ; à vous le salut avec la bénédiction et la miséricorde divines.

Nous avons reçu la députation composée de vos parents venus auprès de Notre Majesté - élevée par la grâce du Très Haut -

expressément chargés de nous apporter votre hommage et de nous parler, en votre nom, du désir que vous avez d'être compris au nombre de non sujets et d'assumer les obligations qu'assument les Musulmans (marocains). Nous avons accepté leur hommage et répondu favorablement à leur demande, ayant en vue de réaliser l'union de l'islam et de soutenir sa noble cause (...) vous êtes nos frères en religion et nous avons le devoir de veiller sur vos parents et vos voisins et de vous maintenir dans l'union. Soyez donc les bienvenus ; vous aurez les mêmes droits comme protection que nos sujets et serez tenus aux mêmes obligations comme services à rendre et devoirs à remplir (sic). Nous envoyons comme lieutenant, pour nous représenter, notre excellent cousin paternel Moulay Ali à la tête de notre armée fortunée et avons chargé notre oncle par alliance, le lettré Idris Al-Djerrari, d'être l'intermédiaire entre lui et vous. Soyez attentifs et obéissants dans tout ce qu'il vous commandera pour notre service et agissez de telle sorte que votre collaboration confirme l'opinion que nous avons de vous, pour l'amour de Dieu, de son Prophète et de votre imam. Le devoir religieux c'est de bien diriger, aussi l'avons-nous chargé de vous guider d'après le Coran, la sunna de son Envoyé (loi traditionnelle), et les décisions des docteurs de la loi islamique. La plus belle parole est la parole de Dieu (le Coran) et la direction par excellence est celle de Mahomet (loi traditionnelle), -Dieu lui accorde ses grâces et le salut- ; ce que l'Envoyé vous a apporté, prenez-le, ce qu'il vous défend, évitez-le et craignez Dieu. Que ceux qui contreviendront à ses ordres craignent les épreuves ou bien un châtiment douloureux et sachez que l'ennemi infidèle vous observe, prêt à profiter de vos fautes, à saisir toute occasion qui lui donnera barre sur vous. Il faut donc que vous soyez en mesure de rabattre son orgueil en vous dressant contre lui, bien unis, et cela l'affligera ; or quel mal l'ennemi de la religion ne souhaite-t-il pas aux Musulmans ? Dieu a dit : « Ne vous disputez pas entre vous cela affaiblirait et emporterait toute chance de succès » Dieu vous soit favorable. Salut, le 17 Rabia II 1246 (5 octobre 1830).

État intérieur de l'empire marocain

La lecture des lettres du sultan Moulay Abd-er-Rahman, fait la lumière sur l'état intérieur de l'empire marocain sous son règne, à cette époque charnière du début de la colonisation de l'Algérie par les français, qui ouvrait la voie à l'occupation du continent Africain par les pays européens. L'habileté du sultan du Maroc n'aura servi à rien, si l'on considère les moyens dont il disposait et le peu de rigueur de son armée, confiée à son fils Sidi Mohamed.

L'émir Abdelkader, qui sera qualifié par les marocains de tous les noms d'oiseau, devient un « *scélérat* », « *scélérat plein d'artifices* », qui excite les tribus berbères marocaines à la désobéissance.

L'émir brise les tribus rifaines en semant la haine parmi les populations, selon les propos du roi du Maroc, dans une lettre adressée le 18 juin 1847 à son fils Mohammed, qu'il appelle « *notre fils préféré* », ou encore « *notre vertueux fils Sidi Mohammed* ».

À la fin de sa carrière, l'émir Abdelkader se trouve acculé sur la frontière algéro-marocaine, entre la mer et la Basse-Moulouya. Il est traqué d'un côté par les troupes Chérifiennes, et de l'autre par les colonnes Françaises.

Ismaël Hamed compare la situation désespérée de l'émir Abdelkader à « *celle du lion encerclé dont les rugissements font encore retentir les échos des montagnes* ». Il rajoute : « *les détails de cette lutte épique*, (entre l'émir Abdelkader et les deux armées, marocaine et française), *tels que les rapportent nos lettres chérifiennes, justifient ce qui a été dit des talents éminents de l'émir Abdelkader, de son habileté politique et de sa trempe exceptionnels* ».

L'émir Abdelkader est également abandonné par ses anciens khalifats, comme en témoigne la lettre du 3 avril 1847, adressée par le sultan du Maroc à son fils Sidi Mohammed :

« *Louange à Dieu seul : qu'il répande ses grâces sur notre Seigneur et maître Mohammed, ainsi que sur sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut.*

A notre fils préféré, le très vertueux Sidi Mohammed, Dieu Très-Haut vous rende meilleur et vous accorde le salut avec sa miséricorde et sa bénédictions. Notre serviteur, le caïd El Miloud Ben Arrache, nous fait connaître qu'il a une fille prisonnière chez les Chrétiens entre les mains de qui elle se trouve encore et demande sa mise en liberté. Au reçu de la présente lettre, vous prescrivez au caïd d'Oujda d'écrire à leur chef en résidence à Tlemcen -Dieu la fasse redevenir ville d'Islam-, pour qu'il remette cette femme en liberté et la lui envoie. El Miloud Ben Arrache est aujourd'hui auprès de nous et sous la protection de notre gouvernement. Le caïd d'Oujda dira aux Chrétiens que cet homme a son honneur entre les mains du sultan et s'est placé, en la circonstance, sous sa sauvegarde. Salut ; le Rabia II 1263 (3 avril 1847) ».

La reddition de l'émir Abdelkader, le 23 décembre 1847

L'émir Abdelkader se rendra aux Français quelques mois plus tard. Il a avec lui tout son monde, ses fidèles chefs, ses épouses, ses enfants, sa vieille mère, ses domestiques. Ils seront près d'une centaine à le suivre dans son exil. La cérémonie de reddition a lieu le 23 décembre 1847. Avec un arbre pour témoin, sur lequel les Français ont posé une plaque commémorative, en s'imaginant que la guerre d'Algérie était finie.

Le lendemain l'émir Abdelkader fut reçu par les généraux Lamoricière et Cavaignac et par le colonel Montauban, au marabout de Sidi-Brahim. Puis on le fit paraître devant le duc d'Aumale qui ratifia la parole donnée par le général Lamoricière, de le mener en Orient. Une promesse qui ne sera jamais tenue par la France.

Quelques jours plus tard, La frégate à vapeur l'Asmodée quittait Oran avec à son bord l'émir et sa suite. Celle-ci se

composait de 21 femmes, dont la vieille mère de l'émir, 15 enfants, et 61 hommes.

Le 29 décembre 1847, la frégate accostait dans la rade de Toulon contrairement à la parole donnée par les Français de conduire l'émir en Orient. Le navire qui provenait d'Algérie, fut mis en quarantaine pendant quelques jours, au Lazaret de Saint-Mandrier, où les cas suspects étaient retenus afin de protéger le pays contre la diffusion de maladies contagieuses, cela ne concernait pas uniquement les Algériens. Puis l'émir et les siens furent transportés au fort Lamalgue à Toulon, avant d'être transférés au château de Pau, puis au château d'Amboise.

Parmi ces emprisonnés dans les forts de France, figurent des indisciplinés de l'armée l'émir Abdelkader, des guerriers appartenant aux confréries des Derkaouas et à la confrérie Taïbiya, à l'instar du chérif Boumaza, dont la plupart ont été assimilés à des sujets du sultan du Maroc.

Le Wichah Al-Kataïeb

Désarçonnés par le corps expéditionnaire français depuis la résistance confuse de la plaine de la Mitidja en juillet 1830 et la bataille d'Oued Al-Alleg le 24/07/1830, les Algériens s'étaient résolument réorganisés. Cela est longuement développé dans le « *Wichah Al-Kataïeb, wa zinat al-jaich al-Mohammadi al-Ghalib mimma amara bi tanfidhihi amir al-mouminine nasser al-mila wa ed-dine al-hadj Abdelkader* », un récit de l'organisation militaire de l'armée dirigée par Abd al-Qādir al-Jazāirī, l'émir de Mascara. L'armée d'Abdelkader est qualifiée de « mohammadienne » pour la circonstance, elle est la seule organisation militaire capable de tenir tête aux Français. Par opposition aux groupes armés tribaux clairsemés et désorganisés, qui faisaient le coup de feu de manière sporadique, en harcelant des troupes menées par les plus grands généraux du roi Philippe II. Quoique diminuée, l'armée de l'émir prit part à la bataille d'Isly qui vit l'armée marocaine défaite par les Français. La daïra de l'émir qui comptait plus de six mille tentes qui étaient défendues par plusieurs milliers de guerriers. En

particulier les fameux cavaliers rouges de l'émir qui pouvaient abattre des distances incroyables sans étapes. Les populations locales fascinées par la lutte des Algériens, entouraient l'émir de leurs vives sympathies. L'émir recevait appuis et subsides de tous les points du Maroc, et grâce aux nombreuses ramifications confériques religieuses il demeurait en contact avec les clans et les tribus restées de l'autre côté de la Moulouya, cette frontière naturelle entre le Maroc et l'Algérie.

La forte personnalité de Boumaza, sa fougue à la guerre contre les Français qui forçaient l'admiration de ses adversaires, empiétaient sérieusement sur les qualités guerrières attribuées par les populations de l'ouest à l'émir Abdelkader. On se souvient en particulier, que le sultan du Maroc avait dépêché de hautes personnalités marocaines auprès de Boumaza pour lui remettre son arbre généalogique nobiliaire, qui confirmait son titre de Chérif et la considération que lui portaient les chérifs marocains.

Le sultan du Maroc, par cet acte jugé hostile par l'émir Abdelkader, marquait sa préférence pour Boumaza, qu'il considère comme un grand guerrier, et auquel il fait parvenir armes et provisions.

Orléansville, le 13 avril 1847

« *Bou-Maza est entre mes mains !* écrit Saint-Arnaud, *Il est ici depuis deux heures. C'est un beau et fier jeune homme ! Nous nous sommes regardé dans le blanc des yeux. J'ai de suite annoncé la bonne nouvelle au maréchal qui sera bien heureux. J'attends ses ordres pour faire partir Bou-Maza par terre ou par mer. Tu comprends que je le garde bien. J'ai ses pistolets que je te donnerai, et son chapelet pour ma sœur. Voila une bonne journée, frère. Je n'ai pas le temps d'en écrire plus long aujourd'hui* ».

Orléansville, le 17 avril 1847.

« *Me voila un peu sorti du tourbillon, où je vis depuis trois jours. Bou-Maza est parti ce matin pour Ténès sous bonne escorte, et d'après les ordres du maréchal, il s'y embarquera pour Alger. Je l'ai fait accompagner par le capitaine Richard, mon directeur des affaires arabes, et par mon officier d'ordonnance de Roman qui est*

en outre chargé de mes dépêches pour le maréchal. Bou-Maza n'est pas un homme ordinaire. Il y a en Bou-maza une audace indomptable, jointe à beaucoup d'intelligence, dans un cadre d'exaltation et de fanatisme. Il se croyait appelé à de grandes choses, suivi et mis en avant par la puissante secte des Mulei-Abdelkader, dont il fait partie ».

Les plaies africaines de l'histoire de France

Le 17 avril 1847, Saint Arnaud écrit encore :

« *II (Boumaza) est originaire de la famille des Dris du Maroc. L'empereur du Maroc même correspondait avec lui, l'aidait de son or, de sa poudre, l'encourageait à la guerre sainte. Tous nos chefs, presque sans exception, Sidi-Laribi en tête, lui fournissaient des hommes, de l'argent, de la poudre. Ce serait triste si les révélations d'un conseil de guerre venaient mettre à nu ces plaies de notre histoire africaine* ».

Plus loin il rajoute :

(...) *il arrive chez un de ses affidés, le caïd des Ouled-Jounes, nommé El-Hacemi, qui, s'il avait été seul, se serait prosterné devant lui, mais il y trouve quatre de mes Mokhazeni. C'a été le dernier coup. Il a de suite pris sa détermination et a dit : « Menez-moi à Orléansville au colonel Saint-Arnaud lui-même, ajoutant que c'était à moi qu'il voulait se rendre, parce que c'était contre moi qu'il s'était le plus battu. Les autres ont obéi, ils tremblaient encore devant Bou-Maza, qui a gardé ses armes et ne les a déposées que chez moi, sur mon ordre deux pistolets chargés de huit balles. En amenant Bou-Maza, mes quatre Mokhazeni étaient effrayés de leur audace. D'un signe Bou-Maza les aurait fait taire. L'influence de cet homme sur les Arabes est inconcevable* ».

Saint Arnaud qui écrit énormément à son frère avocat à Paris, rajoute : « *il est originaire de la famille des Idrissides* ».

Martinval, un ancien sous-officier de l'armée d'Afrique qui s'est mis lui aussi à l'écriture, dit que Boumaza est originaire du

Maroc : *« D'origine marocaine, Mohammed - ben - Abdallah Bou-Maza vint, enfant, s'établir au Dahra »*

Ce renvoi perpétuel au Maroc, comme pays d'origine des cherifs, nous l'avons mis à mal précédemment lors de notre développement de la notion de Gharb « *ouest* », « *occident* » et Maghreb etc.

Dans le cas de Boumaza et Boubaghla, il s'agit d'une ascendance Idrisside. Cela signifie qu'ils proviennent d'Idriss I°, *dont la généalogie succincte est : Ibn Abd Allah al-Kamil, fils d'Al-Hassan "Al-Muthanna", fils d'Al-Hassan "es-Sabet", fils de l'imam Ali ibn Abi-Taleb et de Fatima-Zahra, fille du prophète Mohamed*. Ce sont les Ahl Al-Bayt, la Maison du Prophète.

Les Ahl Al-Bayt

Les descendants de ces nobles Ahl Al-Bayt, sont appelés Chorfas au Maghreb. Ils ne sont pas nécessairement Marocains, mais issus d'alliance et de liens contractés par des hommes Idrisides, portant une paire de chromosomes XY qui se sont unis à des femmes de souche berbère ou non-berbère maghrébine, nanties d'une paire de chromosomes XX.

Les Idrissides ont été à la rencontre de diverses tribus grandes et petites, et de grands clans ou confédérations, parmi lesquels les Zénètes. Ces Zénètes font parties de l'histoire de l'Algérie et de la Tunisie. Ces confédérations Zénètes étaient formés de nombreuses rameaux, parmi lesquels, les Banu Ifren et les Banu Marin et les Maghraouas. Ils ont également donné naissance aux Abdalwadides de Tlemcen. Les Zénètes sont à l'origine de la dynastie Wattasside du Maroc. (Voir à ce sujet la magistrale « *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale* », d'Ibn Khaldoun, traduit part W. M-G De Slane. Edition intégrale. Berti Editons, Alger. 2013).

Les Idrissides

Il semblerait que cette origine nobiliaire, aristocratique ou armoriale qui n'est pas conçue selon les usages Anglais ou

Français, de l'époque médiévale, ne signifie pas que Boumaza soit marocain

Le titre arabe de Cherif s'applique ainsi aux descendants de cette dynastie, à l'exclusion de tout autre lignage. Idris I° fuyant les massacres dont était victime sa famille vint se réfugier à Volubilis.

Dans son Introduction à l'« *Histoire des berbères*» d'Ibn Khaldoun, Berti éditons, page XIX, W. M-G De Slane écrit :

« *Un arrière-petit-fils d'Al-Hasan, fils d'Ali et de Fatima, se réfugia en Afrique pour éviter la mort que lui destinait le khalife abbasside, Al-Mehdi. Accueilli avec empressement par les berbères de la province de Tanger, il fixa son séjour dans ULILI (Volubilis) et fonda la dynastie Idriside. Le royaume de ses successeurs eut Fès pour capitale et embrassa toutes les provinces qui forment l'empire actuel du Maroc. Mais il se morcela bientôt entre plusieurs membres de la famille rivale. Attaqués alternativement par les Zirides et les Umayyades d'Espagne, ces petits princes perdirent leurs États, et le dernier qui restait devint le prisonnier du khalife de Cordoue*.»

Boumaza provient de ce sang. Le rang de Cherif descendant du prophète lui sera confirmé par le sultan du Maroc qui lui octroiera un certificat généalogique attestant de ses origines.

Boubaghla fut moins disert à ce sujet. Son titre de Chérif semble découler de ce même rang aristocratique, sauf que nous ne possédons pas de témoignages irréfutables le concernant.

L'ennemi le plus dangereux, après Abdelkader

Le 24 avril 1847, le maréchal qui est enchanté par la prise de Boumaza, l'envoie à Paris sous la bonne garde du capitaine Richard, de son chargé des affaires arabes. Richard Saint Arnaud dira de Richard :

« *C’est un homme de mérite, doux comme un mouton, brave comme un lion, parlant l'arabe comme le français, mais neuf et connaissant peu le monde. Il est sorti de l'École polytechnique pour Metz, de Metz pour l'Afrique où il est depuis 1840, et depuis 1843 à Orléansville, qui l’a vu naître* ».

Saint Arnaud demandera à son frère de recevoir Richard et de le présenter à ses amis et relations. Mais comme nous le verrons plus bas, c’est le cherif Boumaza qui ravira la vedette à son duègne, le capitaine Richard.

Il dira encore de Boumaza :

« *On regarde unanimement Bou-Maza comme l'ennemi le plus dangereux que nous ayons eu, Abdelkader à part* ».

Chapitre 18

BOUMAZA À PARIS

Une légende vivante. Il aime la musique de Berlioz. La Princesse Belgiojoso. Des proches de l'émir Abdelkader le moquent. Avenue Franklin D. Roosevelt. Boumaza coqueluche du Tout-Paris. Soixante-huit fois blessé. Les papotages mondains. Il détruit le manuscrit de Richard. Les camps de regroupement.

Boumaza s'est rendu aux français.

C'est le capitaine Richard, chef du bureau d'Orléansville, et bras droit du colonel de Saint-Arnaud pendant l'insurrection du Dahra, qui a été chargé de le conduire à Paris.

Le 19 avril 1847, Boumaza arriva à Alger. Durant tout le trajet qui le menait en captivité, il avait reçu de la part des tribus, les témoignages d'un prodigieux dévouement. On s'agenouillait devant lui et lui baisait les pieds sans se soucier de la présence des Français étonnés de constater ces excès de ferveur de la part de populations du Dahra.

Boumaza fut embarqué vers Marseille sur le « Caméléon ».

Il parviendra à Paris le 5 mai, par la malle-poste de Saint-Étienne. Une diligence tirée par plusieurs chevaux.

On lui réserva d'abord une chambre, dans un l'hôtel situé rue François Ier, aux Champs-Élysées.

Le lendemain, le chérif rendit visite au ministre des affaires étrangères Guizot, qui manifesta le désir de le connaître. Boumaza était accompagné d'un interprète.

L'Hôtel de la rue François-Ier, où vécut un temps Boumaza, est situé dans le 8e arrondissement de Paris. Il jouxte l'allée d'Antin (actuelle avenue Franklin D. Roosevelt), où un appartement sera octroyé un peu plus tard à l'indomptable Algérien.

Le *Bal Mabille*, où affluent les bourgeois et les artistes du Tout-Paris, se trouve dans le quartier, avenue Montaigne. Boumaza s'y rend souvent.

Il apprivoise les Français, les femmes l'aiment, on l'invite partout.

Une légende vivante

Boumaza était âgé de 25 ans environ lorsqu'il fut transporté à Paris. Sa physionomie mélancolique le fit aimer d'emblée des femmes. Il faisait son entrée dans les salons, portant un riche accoutrement de facture algérienne et des bottes à revers, une coutume rigide de son passé martial.

Il ira à la Chambre des pairs, à la Chambre des députés, à la Madeleine, à la Bourse, au Château-Rouge, à l'Académie, jusqu'aux ateliers des artistes-peintres et les écoles d'art de la capitale française. Veillé par le capitaine Richard, qui fut le bras droit du général Saint-Arnaud.

A l'allée d'Antin, Boumaza se transformait parfois en guerrier barbare, il distrayait ses admiratrices en jouant au lansquenet, un jeu qui consistait à déployer une épée large à deux mains ou une hallebarde en faisant mine d'attaquer une position rivale particulièrement bien protégée.

C'était un cavalier hors-pair, lui qui fut l'adversaire acharné des plus prestigieux généraux français, joutait souvent avec des cavaliers émérites de l'armée française.

Un jour, un auteur en vogue à Paris reçut une carte d'invitation pour une soirée apprêtée, il convoqua à son tour d'autres relations familières : « *Venez-donc ! écrit-il, Ce cher ami nous invite à fumer chez lui le narghilé de l'amitié, il revient de Smyrne.*

En post-scriptum, il ajouta *: Boumaza sera là !*

Il aime la musique de Berlioz

Martinval écrit à propos d'un concert de musique de Berlioz auquel assistait Boumaza :

« *Des sons harmonieux frappent ses oreilles, une musique douce et rêveuse le plonge dans une extase indéfinissable. Son regard devient moins fauve. Nouveau Saül, il s'attendrit en écoutant ces accents enchanteurs. Sa colère se change en une résignation. Il sent naître en lui des idées inconnues. Bou-Maza n'est plus. Le lion a fait peau neuve. En ce moment il est heureux et se complaît dans son bonheur. Il se plonge dans les flots de mélodie et ne relève la tête que pour respirer et ne point perdre haleine ; il est triste, il est gai. C'est l'archet des petites Milanollo qui lui rend la vie, le bien-être et le calme (...) M. Berlioz, fait savoir immédiatement qu'il va composer une symphonie bédouine intitulée : « Bou-Maza et Abdelkader ». On parle déjà d'un accompagnement de fusillade, de hurlements et de piaffements de chevaux qui doit faire le plus grand effet* ».

Le compositeur Hector Berlioz, avait fait savoir au Tout-Paris qu'il s'apprêtait à composer une symphonie, qu'il intitulera : « *Boumaza et Abdelkader*».

Finalement Hector Berlioz renoncera à ce projet.

La Princesse Belgiojoso

Boumaza fit la connaissance de la princesse italienne Belgiojoso, dans la résidence où il logeait. Une patriote italienne, exilée à Paris pour ses idées politiques.

La princesse Belgiojoso, de son vrai nom : Cristina Trivulzio Belgiojoso, (Princesse Maria Cristina Beatrice Teresa Barbara Léopolda Margherita Laura Trivulzio), et Boumaza faisaient de longues balades en calèche dans les grandes avenues et les parcs de Paris. Il lui parlait de son pays. Elle lui racontait l'Italie.

Un chroniqueur de l'époque tente de cerner la personnalité de la princesse italienne déchue par l'Autriche :

« *Comme le dit fort justement M, H. de B., la curieuse existence de la princesse Belgiojoso n'est encore que très imparfaitement connue. En attendant la publication annoncée par notre confrère de l'ouvrage qui doit prochainement paraître sur cette femme étrange, je crois intéressant de donner ici le récit d'une petite aventure assez désagréable dont elle fut la victime en 1847. Revenue d'Italie à Paris au mois de mai de la dite année, la princesse, n'ayant pas trouvé prêt l'hôtel qu'elle faisait aménager au n°16 de la rue Montparnasse, descendit dans un hôtel meublé situé au n° 7 de l'allée d'Antin au coin de la rue Jean Goujon, qui était tenu par une dame Sanders ; elle y occupait un appartement de 9000 francs par mois* ». Gaston Prinet, *Gazette « L'Intermédiaire »*, N° 1704, Vol. XCII, du 10 avril 1929.

Des proches de l'émir Abdelkader le moquent

Al-hadj Abdelkader Ould Klikha, depuis sa prison de l'île Sainte-Marguerite, dans une lettre adressée à Sid Al-hadj El Habib, écrira à propos de Boumaza : « *Il boit du vin et commet des iniquités. Il s'est marié dit-on avec une Française* ». Ces deux notables, des proches de l'émir Abdelkader, participèrent à la chute de Boumaza, lorsque celui-ci voulut rejoindre les troupes de l'émir dans les plaines de Mascara.

(*Lettre 02 (103_0380/81/82/83) Prisonniers de la Smala. Gouvernement Général de l'Algérie – cabinet -D'Al-Bark-ben-Mohamed à Sid Al-hadj Al Habib, Ould Al Mehda demeurant à Mascara et à Si Al hadj Abdelkader Ould Klikha). Après les compliments.*

« *J'ai le plus grand désir d'avoir de vos nouvelles, Dieu fasse que vous soyez bien. Si vous alliez demander des nôtres, de celles de nos compagnons et de celle de notre maître, je vous dirais que je n'ai qu'à rendre grâce à Dieu de ce qui est, nous sommes arrivés en parfait état. Le jour de notre départ, c'est-à-dire dans la soirée du samedi, nous nous embarquâmes dans un bateau et en sept heures, nous arrivâmes à Oran. Le Prince dit à notre seigneur, mettez pied à terre pour vous reposer quelques jours, notre maître*

lui répondit, je ne bougerai que pour me rembarquer sur un autre bâtiment. On y consentit. On nous fit transporter à bord d'un autre bâtiment comme l'avait désiré notre seigneur. Nous partîmes et restâmes sur mer environ quatre jours et quatre nuits, là un jour la mer devint furieuse, ce fut au point que nos compagnons s'écrièrent ; c'est là notre dernier jour. Ce fut en effet un jour effrayant et il est à croire qu'il était comme doit être le jour de la fin du monde, je dirai même plus terrible que lui. Vers midi nous arrivâmes en rade de Toulon, on nous fit descendre dans un bon endroit, on nous fournit de tout ; on fournit à chacun de nous un lit et deux couvertures, plus une livre ½ de riz (...) On nous a dit, que Joseph Bou Dif (sic) Bou Maza, se trouvait à Paris, où il boit du vin et commet des iniquités. Il s'est marié dit-on avec une française. Que dieu nous préserve de pareilles choses. Je le prie de nous garantir de toute tentation. Que dieu nous réunisse ! Salut ! ». Signé : El-Bark-ben-Mohamed. Pour traduction conforme. L'Interprète militaire. Signé : Kemuzat. Pour copie conforme. L'interprète attaché au cabinet de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc D'Aumale ».

L'interprète Kemuzat a commis une stupidité en traduisant la lettre que nous venons de citer. En effet, il écrit « *Joseph Bou Dif Bou Maza* ». Il lit « *Joseph* » au lieu de « *Bou Seif* », avant de s'apercevoir de sa méprise et de se tromper une nouvelle fois en écrivant Bou-Dif. Alors qu'il s'agit de Bou-Sif, « *le maître de l'épée* ».

Bou-Sif ou encore *Bouseïf* et *Bousif*, renvoie aux siafas, les cavaliers sabreurs de l'émir. C'est le titre qui fut porté par les officiers de l'armée de l'émir.

Avenue Franklin D. Roosevelt

L'immeuble de l'allée d'Antin se trouvait sur le site de l'actuelle l'avenue Franklin-D.-Roosevelt, à deux pas des Champs-Élysées. Cet endroit fut à l'origine un simple chemin de terre.

En 1723, ce sentier fut transformé en allée par le duc d'Antin, administrateur des Bâtiments du Roi. L'allée est tour à tour connue sous le nom d'Allée du Cours puis Allée du Roule avant de devenir

Allée d'Antin, du nom du Duc qui la fit aménager. Elle est par la suite étendue en avenue d'Antin jusqu'en 1918, avant de prendre le nom de Franklin Delano Roosevelt, Président des États-Unis.

Un pont suspendu qui franchissait la seine s'élevait dans les parages immédiats de l'allée d'Antin. Achevé en 1829, il sera démoli en 1854, à la suite de problèmes d'usure provoqués par la charge.

Boumaza coqueluche du Tout-Paris

« *Nous aperçûmes un bel Arabe, splendidement vêtu, portant haut la tête, et nullement effarouché par les regards braqués sur lui. On lui fit place, on lui donna un fauteuil au premier rang, on le traita en grand personnage. Effectivement, Boumaza était un fanatique, se prétendant envoyé de Dieu. Pendant qu'Abdelkader s'était réfugié au Maroc, en 1845, il avait soulevé le Dahra contre la domination française. Boumaza s'était rendu prisonnier à Saint-Arnaud, avait été amené à Paris et interné aux Champs-Élysées dans un riche appartement situé près de l'hôtel de la princesse Belgiojoso. Quand il fut assis, Boumaza devint le point de mire de toutes les dames. Il ressemblait à un conquérant environné de sa cour, et daignant accorder çà et là quelque attention à telle personne digne d'être choisie pour favorite. Il n'y avait plus d'oreilles dans l'assistance, il n'y restait que des yeux. Et lui, le majestueux Africain, il apparut comme le vrai, l'unique virtuose. Un désarroi général s'établit parmi nous, et le concert, quelque remarquable qu'il fut, ne résista pas devant l'engouement des auditeurs pour le lion du désert, qui n'allait pas tarder à être le lion de Paris. (Page 275) Peu de jours après cette soirée artistique de Mabille, le bruit courut que Boumaza avait été « enlevé par une grande dame de la haute société parisienne. Boumaza était plus heureux que ne l'avait été Abdelkader ; il obtenait les faveurs du beau sexe* ». Souvenirs d'un hugolâtre : la génération de 1830 / par Augustin Challamel (1819-1894).Éditeur : J. Lévy (Paris) ,1885.

C'était, selon un auteur mondain de l'époque : « *Un personnage de bonne mine ; aussi était-il l'objet d'une admiration passionnée de la part de certaines dames qui lui envoyaient fréquemment des fleurs. La princesse lui faisait parfois visite et le promenait même au Bois de Boulogne dans sa calèche* ».

La tenancière de l'hôtel hébergeait une de ses amies, Mme Desroches, une moucharde, qu'elle avait chargé, avec la recommandation du capitaine Charles Richard, d'observer les allées et venues des hôtes de Boumaza. Mme Desroches, qui se disait artiste peintre, musicienne et femme de lettres, était la fille du mulâtre Julien, un célèbre chef d'orchestre sous l'Empire ; elle rendait quelques menus services à Mme Sanders, la propriétaire des lieux. Elle était en particulier chargée de contrôler les personnes qui entraient chez Boumaza et d'empêcher occasionnellement ses admiratrices de parvenir jusqu'à lui.

A l'occasion la dame Desroches rembarrait les demoiselles pittoresques, véritablement toquées de l'envoûtant arabe.

Soixante-huit fois blessé

« *Tu me demandes, ma chère maman, quelques détails que je vais m'empresser de te donner. C'est par le beau-frère de Salvator, qui est en même temps le secrétaire de M. Augustin Thierry, que je me suis fait présenter chez la princesse Belgiojoso. — - J'ai rencontré chez elle Boumaza, qui était en visite, et j'ai baragouiné quelques instants avec lui. C'est un homme dans la force de l'âge, très grand, d'une figure féroce, et porteur de soixante-huit blessures, du moins à ce qu'en racontent les journaux. Quant à la princesse, elle a trente-huit ans, ni belle ni laide. Elle s'occupe de l'indépendance italienne* »...Une lettre de C. Moncelet à sa mère, en date du 21 mai 1847 (Octave Uzane revue du monde littéraire et des bibliophiles contemporains, Volume 1890.

Les papotages mondains

« (...) *On dit que Chateaubriand va épouser Mme Récamier. On dit que Rachel veut se battre en duel avec Augustine Brohan en l'honneur du comte Walewski. On dit que le tsar songe à une alliance franco-russe qui inquiète beaucoup lord Palmerston. Le ministère va tomber.... Non, le ministère vivra encore, par tolérance et faute de mieux : « On ne l'aime pas, a dit M. Mole, mais on le préfère ». Quant à M. de Rémusat, il se contente de dire : « Qui vivra rira ! » et il joue la comédie de salon. Les Burgraves ont fait un fiasco, ma Solenne. Victor Hugo remue ciel et terre pour être pair de France; il a persuadé la duchesse d'Orléans que la dernière pensée de son mari mourant a été pour lui. Les chiens de la princesse Belgiojoso ont mordu le bras de Cousin qui gesticulait dans le salon de leur maîtresse et qu'ils ont pris pour le bâton avec lequel on les faisait jouer. La même princesse Belgiojoso va en fiacre à Mabille bras dessus bras dessous avec le prophète arabe Boumaza, en ce moment notre prisonnier* ». Augustin filon « *Mérimée et ses amis* ». Paris librairie hachette et Cie 79, boulevard saint-germain, 79. Paris. 1894

Il détruit le manuscrit de Richard

Dans son livre « *Étude sur l'insurrection du Dahra* », qu'il publia en 1846, le capitaine C. Richard écrit :

« *Un jeune et simple derviche, venu on ne sait d'où, vivait depuis quelque temps au milieu des Chorfa, chez une vieille femme veuve, bonne musulmane, qui l'avait accueilli chez elle, pour faire une bonne œuvre, et attirer la bénédiction divine sur ses vieux jours* ».

Il parlait de Boumaza qui à l'époque n'avait pas encore fait sa soumission aux Français.

Boumaza s’opposait parfois violemment au Capitaine Richard, son factionnaire. Il lui reprochait le contenu de ses livres controuvés concernant sa propre personne et la xénophobie dissimulée qu’il voue aux Arabes.

C. Richard qui avait été chargé par l’état-major français, d’accompagner Boumaza en France, devenait de plus en plus ombrageux du succès amoureux de son détenu, aussi sévissait-t-il, jaloux des mouvements de Boumaza dans la capitale française.

Les Parisiens vouaient au Capitaine Richard, l’ancien chef du bureau arabe d’Orléansville, une indifférence parfaite, il avait pourtant bonne allure. Selon l’officier général Du Barail, son supérieur, le capitaine Richard était : « *ce qu'on appelle un joli homme, avec de longs cheveux blonds, bouclés, rejetés en arrière, des traits fins, un œil bleu et rêveur, des manières exquises, une parole facile et entraînante, d'une douceur pénétrante. Il avait une très vive et très haute intelligence, mais une imagination qui nuisait parfois à son jugement* ».

Boumaza qui, des mois auparavant ne distinguait les Français qu’à la distance de portée de son fusil, ne s’entendait pas avec le capitaine. Les visites régulières que lui rendait la belle princesse italienne n’arrangeaient guère les choses. Des élégantes offraient des gerbes de fleurs à Boumaza sous l’œil atterré de son geôlier, le capitaine C. Richard.

Le capitaine Richard vivait comme fané, dans le sillage de Boumaza qu’il accompagnait partout comme son ombre. Boumaza brillait de mille éclats dans le Tout-Paris. Les belles parisiennes recherchaient sa présence, des poètes et des écrivains, étaient devenus ses amis, ils aimaient s’afficher à ses côtés.

Quelques années plus tard, dans un autre livre, le capitaine Richard jettera un anathème définitif sur l’ensemble des indigènes :

« *Le vol et le meurtre dans l’ordre moral, la teigne et la syphilis dans l’ordre matériel, sont les plaies qui dévorent les Arabes* ».

Du Barail qui n'était pas un enfant de chœur dans la guerre totale contre les Algériens, écrit dans ses souvenirs (Tome 1, page 323) :

« *Moi qui ai beaucoup pratiqué les Arabes, qui parle leur langue, je proteste contre ces dures paroles (du capitaine Richard)».*

Les camps de regroupement

Le Capitaine Charles Richard, sous des dehors séraphiques, résume parfaitement la haine entretenue par les militaires et les colons à l'égard des populations indigènes. Dans ses écrits, il considère les mosquées et les écoles comme des laboratoires de fanatisme :

« *Nous ne verrions, pour notre part, pas grand mal à ce que ces établissements tombassent en poussière, et à ce que le peuple arabe retournât à l'ignorance des premiers âges. II nous serait alors possible de lui apprendre quelque chose et de nous l'approprier par l'éducation (...) Quand nous, chrétiens, nous voulons châtier un douar qui a commis quelque méfait, tous les douars voisins se lèvent d'un commun accord, et se précipitent sur nous, poussés par cette haine innée que tout musulman nourrit contre nous. Mais si un fou, suivi de dix cavaliers, vient au nom de la religion piller ce même douar tous les voisins, bien loin de le défendre, se précipitent sur lui et viennent au secours de l'assaillant (...) C'est là tout le secret de la puissance d'Abdelkader, de Boumaza, et de tous ces hommes extraordinaires, qui ont eu le privilège d'attirer à eux la sympathie des masses et d'agiter le pays* ».

Charles Richard imagina des camps de regroupement, à l'image de ces lugubres pénitenciers, entourés de fils de fer barbelés, durant la guerre d'indépendance nationale.

« *La première chose à faire,* écrit-il, *pour enlever aux agitateurs leurs leviers, c'est d'agglomérer les membres épars de la population, d'organiser toutes les tribus qui nous sont soumises en zmalas et de mettre à cette condition leur paix définitive avec nous. Pour fixer les idées, voici, en quelques mots, comment nous*

comprendrions l'organisation sur le terrain de ces zmalas. Le chef serait isolé, entouré de son makhzen et de ses tolbas, c'est-à-dire appuyé sur la force et sur la justice. Les divers douars seraient séparés entre eux par une haie de jujubier sauvage ou de toute autre broussaille suivant les localités, ainsi qu'ils le sont sur le sol de la tribu. La demeure du chef serait autant que possible entourée d'un mur crénelé qui pour le mettre à l'abri d'un coup de main tenté par les siens contre lui. Enfin toute la zmala serait entourée d'un large fossé armé de cactus. A l'époque où arrivent les travaux des champs, on autoriserait, en dehors de ces zmalas, quelques tentes destinées à abriter les travailleurs, que les Arabes appellent Azib. Mais la famille, et tout ce qui constitue la richesse de l'homme, devrait y rester toujours ou n'en sortir que sur un ordre de l'autorité française. On comprend aisément l'avantage d'un pareil système. Les Arabes ainsi emprisonnés, seraient à notre disposition, et pourraient, derrière leurs fosses, braver toutes les bandes de Boumaza et de ses successeurs. Les rôles seraient changés : ils seraient à nous, et n'appartiendraient plus au premier hardi voleur qui, pour mieux faire ses affaires, s'érigerait en défenseur de la foi. Toutes ces questions de police, de recensement, de répartition d'impôts, qui font le désespoir des chefs de bureaux arabes, à l'heure qu'il est, ne seraient plus que des jeux d'enfants, et seraient réduites à leur dernière simplicité. On n'objectera pas, nous le pensons, que les constructions de ces zmalas coûteraient trop cher, puisqu'elles ne coûteraient rien, attendu qu'elles seraient tout naturellement exécutées par leurs habitants mêmes ».

Les habitants, ces congrégations de la misère, se chargeraient bien-entendu, d'élever les murs de leur vaste prison, pour ne pas grever le budget français.

D'aucuns, y ont vu la réplique des phalanstères raffinés imaginés par Charles Fourier. Un ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale, lieu de vie communautaire inspiré de la smala de l'émir Abdelkader, selon une structure ésotérique. Sauf que dans la théorie de Charles Fourier, le phalanstère devait être un lieu autonome, librement choisi et édifié par ses membres -environ deux mille adeptes, selon Charles Fourier- dans un domaine de plusieurs centaines d'hectares agréé

par l’ensemble de la communauté, et non pas un sordide lieu carcéral en plein air, entouré de cactus et veillés par des chiourmes français.

Chapitre 19

LE TOUT-PARIS AU TRIBUNAL

En chéchia rouge. La salle d'audience du tribunal. Rue de l'arcade à Paris. L'espace où évoluait Boumaza. La princesse infortunée. Place de la Madeleine. Boumaza tente de s'évader. Le prophète arabe Boumaza.

Le 15 juin 1847, un manuscrit sur l'organisation de l'Algérie, écrit par le capitaine Richard, fut volé entre trois et cinq heures de l'après-midi à l'intérieur de l'appartement de Boumaza.

Comme la princesse Belgiojoso et Mme Desroches étaient les seules personnes qui franchirent le seuil de l'appartement de Boumaza ce jour-là, la malice publique s'empara de l'incident, aux dépens de la princesse. La justice fut saisie de la plainte du Capitaine Richard pour le vol du manuscrit, et une instruction fut ouverte.

La princesse Belgiojoso parvint à s'innocenter, mais Mme Desroches fut accusée du vol et traduite le 11 septembre 1847 devant le tribunal correctionnel de la Seine.

Le Tout-Paris envahit la salle d'audience. Une foule extraordinaire encombrait la salle d'audience.

En chéchia rouge

Boumaza comparut comme témoin, il avait l'allure fière d'un jeune prince arabe avec son gilet-caftan, brodé d'or, vêtu d'une tunique de drap bleu foncé à boutons de cuivre et coiffé d'un fez rouge avec une houppe de soie bleue. Les débats furent confus ; Mme Desroches reconnut qu'elle était entrée chez le chérif, mais seulement au moment où le capitaine Richard s'y trouvait. Cela se passait bien avant le vol du manuscrit ; elle dit que le manuscrit avait été brûlé par Boumaza, qui reprochait ainsi au capitaine Richard des mensonges honteux sur sa personne.

Elle ajouta :

__ L’arabe avait parfois des accès de grande fureur.

Puis pêle-mêle, elle accusa la princesse Belgiojoso, qu'elle n'aimait pas, à cause de la froideur que celle-ci lui témoignait.

Elle dit aussi que l’Italienne avait tenté un jour de faire évader Boumaza. Celui-ci, interrogé par le moyen d'un interprète, répondit qu'il était ce jour-là malade, qu'il ignorait l'existence du manuscrit et qu'il ne se souvenait plus si la princesse était entrée dans sa chambre ou pas.

Le jour du vol du manuscrit, dans la chambre de Boumaza, le « *fanatique ardent* », comme le surnommait le Capitaine Richard, l’ex-insurgé du Dahra reçut la visite de la princesse Belgiojoso, suivie un peu plus tard de celle de la dame Desroches.

La salle d’audience du tribunal

La princesse fut entendue à son tour ; elle déclara qu'elle s'était présentée chez Boumaza dans l'après-midi du 15 juin, qu’elle avait bien demeurée momentanément à l'hôtel Sanders, ce qui souleva des exclamations pudibondes à travers la salle d’audience. En arrangeant son corset elle dit que cela s’était passé bien après l'heure à laquelle le vol avait été commis ; elle dit que, si les soupçons s'étaient portés sur Mme Desroches c’est que celle-ci, étant la seule personne dans l'hôtel qui écrivait dans les journaux, elle avait besoin d’informations nouvelles à présenter à son public, donc Mme Desroches seule, avait grand intérêt à s'emparer du manuscrit. Puis, une fois sa déposition terminée, elle s'empressa de quitter le tribunal.

Les dépositions des témoins suivants n'ayant point apporté de clarté dans l'affaire, l’avocat du roi déclara que les débats n'avaient pas établi la preuve que Mme Desroches, l'inculpée, avait volé le manuscrit. Par conséquent il abandonna les poursuites contre elle. Mme Desroches fut remise en liberté. Cette affaire alimenta pendant un certain temps la chronique parisienne. Quelques jours après le procès, la comtesse Merlin, de son vrai nom : Maria de las

Mercedes Santa Cruz y Cardenas de Jaruco, née en 1788 à la Havane et décédée en 1852 à Paris, écrivait à ce propos, le 17 septembre 1847, à Philarète Chasles : « *Le drame Praslin m'a si profondément touchée que j'en ai été malade. Faites des romans après cela. Heureusement que la petite pièce, le procès de Bonimaza (sic, il s'agit de Boumaza) est arrivé à temps pour dissiper les sombres nuages de la catastrophe, et voiler l'image tendre et sublime de la victime de la rue St Honoré : c'est la petite pièce pour faire rire ceux qui ont pleuré à la tragédie. Cette audience est encore un tableau de mœurs superbes. Une Princesse assise à côté d'une... accusée de vol, puis l'accusée acquittée... et la Princesse ? Les deux seules étaient entrées dans la chambre ; en voilà, pour le vol -- puis entrées pourquoi ?... En voilà pour les maris. Certes le romancier qui aurait trouvé ces deux tableaux, el tétrico y el facoso en y cherchant la cause morale, aurait complété la plus belle esquisse de l'époque*. » (D'après l'article de GASTON PRINET, paru dans la gazette L'Intermédiaire, N° 1704, Vol. XCII, du 10 avril 1929, pp 304-306).

Cette comtesse intervint auprès de son père bien des années auparavant, pour faire affranchir une ancienne reine congolaise qui fut cédée à un capitaine négrier. Celui-ci la vendit au père de Mercedes. La comtesse épousa le général Christophe-Antoine Merlin en 1811. Elle vint s'installer à Paris, rue de Bondy, actuelle rue René Boulanger.

La princesse fut entendue à son tour ; elle déclara qu'elle était bien restée de longs moments à l'hôtel Sanders avec Boumaza, dans l'après-midi du 15 juin, mais bien après l'heure à laquelle le vol avait été commis.

Elle accusa à son tour Mme Desroches du vol. En disant qu'elle écrivait dans les journaux, et qu'elle avait donc intérêt à voler le manuscrit du capitaine Richard pour les originalités que le manuscrit devait renfermer.

Le capitaine Richard se rattrapa de la destruction du manuscrit, il commit plusieurs livres virulents sur les Algériens. Les propos parfois brutaux tenus contre Boumaza, laissent supposer que l'insurgé algérien aidé de sa bonne amie italienne, ont

bel et bien subtilisé le manuscrit du capitaine Richard pour le détruire.

Selon le capitaine Richard, Boumaza à ses débuts dans le Dahra, « *menait une vie aussi exemplaire que possible, ne parlait à personne, priait du matin au soir, se nourrissait des offrandes qu'on lui apportait, en portant secours à la pauvre femme qui lui avait donné asile* ».

Cette image sera appliquée au Cherif Boubaghla, quelques années plus tard, lorsqu'il surgit chez les Béni-Abbas. La même manière de vivre, les extases, les prières continuelles, jusqu'aux vêtements rapiécés.

Comme Boubaghla sur le marché des Béni-Abbés, Boumaza finira par acquérir une réputation de sainteté qui grandit en s'étendant inexorablement, peu à peu dans le Dahra. Une chèvre selon certains ou une gazelle selon d'autres, partageait sa solitude et ses repas d'ermite. L'animal exécutait à ses ordres de petits tours d'adresse, à la manière des montreurs d'ours.

Le capitaine C. Richard écrit : « *Quand le derouiche eut bien étudié et compris le caractère de la population qui l'entourait, quand il eût bien arrêté dans sa tête de quelle manière il devait agir sur elle pour l'entraîner à l'exécution de ses desseins, et quand enfin il eût compris que la réputation qu'il s'était faite était un suffisant point d'appui pour soutenir ses premiers pas, il se sentit assez sûr de lui-même et se décida à agir. Un soir d'une nuit obscure et qui promettait un orage violent, à l'heure où il se retirait dans la tente qui lui servait d'asile, pour prendre son repos accoutumé, il annonça d'un ton d'inspiré à la vieille femme qui l'avait recueilli, que les temps étaient venus d'agir et de se montrer tel qu'il était; qu'il allait la quitter, mais que dans peu de temps, elle entendrait parler de l'envoyé de Dieu, du sultan Mohamed ben Abdallah. II partit, laissant la pauvre femme crédule dans la surprise et dans la joie qu'une pareille déclaration devait lui causer. Il quitta les Chorfa, coupa l'Oued Aberi, et se dirigea droit vers les Souhalia, fraction des Oulad-Younes (...) De toutes parts, on accourut pour voir et entendre le mystérieux inconnu sur lequel on disait tant de choses merveilleuses. Comme c'était un saint, un*

marabout, un chérif, on ne pouvait décemment pas aller vers lui les mains vides, et d'après le vieil usage arabe, chacun lui apportait sa ziara (mets de pèlerinage), suivant ses moyens. Les haines de famille, les vieilles dettes de sang furent oubliées devant la grande affaire du moment, et le meilleur sauf-conduit d'un Arabe devint le prétexte d'une visite à sidi Mohammed ben Abd-Alla. Une foule immense se pressait à ses festins religieux, qui se terminaient toujours par quelques prédications, où l'intelligent chérif faisait habilement vibrer les seules cordes que le burnous recouvre ».

Cette description discutable du héros du Dahra par le capitaine Richard, semble reproduire l'image négligée, du derviche-chérif, tel que pouvaient l'imaginer les Français.

Rue de l'arcade à Paris

Dans une étude parue, dans les années 1900, sous la signature d'Edgar Mareuse sur la princesse Belgiojoso, figurent des renseignements concernant les divers lieux de résidence qui furent occupés par la belle Italienne.

L'espace où évoluait Boumaza

La princesse Belgiojoso habita tour à tour rue de l'Arcade et rue d'Anjou. Au début des années 1830, le gouvernement autrichien prononça la mort civile de la princesse, en lui saisissant ses biens. La princesse Belgiojoso agissant par précaution, avait déjà élu à Paris domicile rue de l'Arcade, au cours de l'année 1829. Dans l'immeuble qui portait le n° 6 de la rue de l'Arcade, qui se trouvait vers le passage de la Madeleine. La célèbre église n'était pas encore achevée, lorsque la princesse s'installa dans le quartier de la Madeleine.

Au moment où la patriote italienne aménagea dans les lieux, en 1829, ses biens n'étaient pas encore confisqués. Plus tard complètement démunie, elle occupera une mansarde. Georges Billard (Page 785, « *Des chercheurs et curieux* », 20/30 octobre 1929).

Belgiojoso (la princesse) : son logis de la rue de l'Arcade (XCII, 668, 784).

E. Mareuse tient cette information qui nous permet d'entrevoir le milieu où évoluait Boumaza, d'après un brouillon de lettre d'Augustin Thierry, son grand-oncle, daté de Carqueiranne (Var) en 1829, portant la mention :

« A Madame la princesse Belgiojoso, rue de l'Arcade, à Paris ». Sans autre précision.

E. Mareuse en se basant sur Souvenirs du marquis de Floranges publiés par Marcel Boulanger (Paris, Ollendoff, 1906, in-8), parvint à établir approximativement l'emplacement de la maison habitée par la Princesse.

Il écrit :

« M'étant donc guidé tant bien que mal, en consultant les passants et les marchands de fruits installés en grand nombre dans ce quartier, sous leurs énormes parasols, j'arrivai devant une haute maison et me risquai chez le concierge que j'entendais gronder, tousser et cracher au creux de son réduit mal odorant :

__C'en bien ici, mon brave homme, lui demandai-je, qu'habite Mme la Princesse Belgiojoso ?

__Princesse, me répondit-il, en se mouchant princesse, si vous voulez... En tous cas, elle habite au dernier étage, la pauvre petite dame ».

La princesse infortunée

Le Marquis gravit les cinq étages et au dernier palier arriva au misérable logis de Christine Trivulce (Princesse Maria Cristina Beatrice Teresa Barbara Léopolda Margherita Laura Trivulzio) :

__Je vis en face de moi dit-il, une porte étroite sur laquelle, au lieu d'un nom, une pancarte portait ces mots : « *La princesse malheureuse* ». Au-dessous, retenue par un clou, pendait une lettre : à M. le marquis de Floranges. J'ouvris le billet et je lus : « *je suis sortie, monsieur, pour tâcher de vendre quelques éventails de ma façon. Le pain de l'exil est dur à gagner. Entrez sans crainte*

chez moi. Il n'y a ni verrous ni chaîne à la porte des proscrits. A quoi bon ? ».

Place de la Madeleine

L'adresse signalée par Augustin Thierry est exacte, la belle exilée habitait bien rue de l'Arcade. Les « *marchands de fruits ou de fleurs installés sous leurs énormes parasols* », détail qui figure dans la correspondance du marquis de Floranges, indiquent distinctement la place de la Madeleine.

L'immeuble de la rue de l'Arcade donnait sur la place de la Madeleine. Selon Edgar Mareuse et Eugène Le Senne qui furent les Parisiens les plus familiers de l'histoire et la topographie du VIII° arrondissement, une seule maison avait à cette époque, vue et sur la place de la Madeleine et sur la rue de l'Arcade, c'était l'immeuble qui porte le N° 6 sur cette dernière rue.

La princesse Cristina Belgiojoso, notait M. Raffaele Barbiera, arrivée obscurément à Paris, alla se loger dans l'un des quartiers les plus éloignés du centre, au dernier étage d'une maison modeste habitée par de pauvres gens, maison aujourd'hui démolie.

Il semblerait que cette maison existe encore, l'immeuble situé 6 rue de l'Arcade, Paris VIII°, près du métro Madeleine, a été construit en 1750. D'une superficie de 231 m2, il comprend une cour intérieure de 8 m2. (D'après Pierre DUFAY « Des chercheurs et des curieux, 10 Novembre 1929, pp 829/830 »).

Boumaza tente de s'évader

Boumaza après sa tentative d'évasion manquée, a été déporté au Fort d'Ham. La princesse très attachée à lui, ruinée et neurasthénique, colorie et illustre de motifs fleuris sur de petits éventails pour survivre.

Ces témoignages sur la princesse Belgiojoso, nous permettent d'identifier clairement les différents sites où vécut Boumaza.

Le « prophète arabe » Boumaza

Les confabulations mondaines, déversées sur Boumaza et sa compagne d'infortune la princesse Belgiojoso, se suivent et se ressemblent.

Prosper Mérimée le poète, dit être l'ami de Boumaza : « *(...) On dit que Chateaubriand va épouser Mme Récamier. On dit que Rachel veut se battre en duel avec Augustine Brohan en l'honneur du comte Walewski. On dit que le tsar songe à une alliance franco-russe qui inquiète beaucoup lord Palmerston. Le ministère va tomber.... Non, le ministère vivra encore, par tolérance et faute de mieux : « On ne l'aime pas, a dit M. Mole, mais on le préfère ». Quant à M. de Rémusat, il se contente de dire : « Qui vivra rira ! » et il joue la comédie de salon. Les « Burgraves » ont fait un fiasco, ma solenne. Victor Hugo remue ciel et terre pour être pair de France ; il a persuadé la duchesse d'Orléans que la dernière pensée de son mari mourant a été pour lui. Les chiens de la princesse Belgiojoso ont mordu le bras de Cousin qui gesticulait dans le salon de leur maîtresse et qu'ils ont pris pour le bâton avec lequel on les faisait jouer. La même princesse Belgiojoso va en fiacre à Mabille bras dessus bras dessous avec le prophète arabe Boumaza, en ce moment notre prisonnier* ». (Augustin Filon « *Mérimée et ses amis* ». Paris librairie hachette et Cie 79, boulevard saint-germain, 79. Paris. 1894).

« Une dépêche télégraphique annonce que Boumaza a profité de l'émotion produite par les journées de février pour s'enfuir ». (Journal Nouvelles diverses. Extrait des journaux du 4 mars. Imp. de A. Prudent (Dôle) France (1848-1852, 2e République)

Le 10 février 1848, le fort d'HAM servit de lieu de détention à Boumaza. Celui-ci fut maintenu un temps, au cours de la même année au château de Noüe.

Boumaza fut également assigné à résidence à Villers-Cotterêts.

Chapitre 20

BOUMAZA APPREND L'ARABE À PROSPER MÉRIMÉE

Boumaza en patriarche Biblique. Boumaza le fennec. Deux héros indomptables que tout opposait. Boumaza emprisonné au fort d'Ham. Colonel dans l'armée turque. Abdelkader quitte la France pour Brousse.

Prosper Mérimée (1803/1870), écrivain, historien et archéologue français, auteur de la nouvelle « *Carmen* » dont a été tiré l'opéra de même nom, qui fut mis en musique par Georges Bizet, devait accomplir un voyage en Algérie, sous le patronage d'un ministre. Boumaza qui se lia d'amitié avec lui, habitait depuis peu un splendide appartement sur les Champs-Élysées, voisin de l'hôtel de la princesse Belgiojoso. L'homme de guerre algérien, retrouvait Prospère Mérimée et l'aristocratie artistique et littéraire au Bal Mabille. Un établissement en vogue à l'époque, situé avenue Montaigne. Ce haut-lieu des nuits parisiennes, fut démoli en 1882.

Boumaza en patriarche Biblique

« *Le peintre ordinaire de l'armée d'Afrique, Horace Vernet, n'a cette année qu'un tout petit tableau. Il se repose de ses immenses toiles panoramiques de la Smala et de la Bataille d'Isly, par un cadre d'un pied carré. Nous avions d'abord cru que le tableau représentait un chef arabe ou kabyle trouvant, en se promenant aux environs de Dellys ou de Bougie, un de ses frères d'armes blessé par ces chiens de chrétiens et traînant les restes de sa vie dans la poussière, au pied d'un buisson d'aloès et de cactus. Le livret redresse notre erreur et nous apprend qu'il s'agit du bon Samaritain. Il y a longtemps qu'Horace Vernet a commencé cette*

mascarade biblique, où les patriarches revêtent le burnous d'Abdelkader ou de Boumaza. Cette fois le déguisement est complet : mais il n'y a pas grand mal, le cheval est d'un blanc argenté et fin, la lumière joue bien sur le satin de son poitrail : les deux personnages sont spirituellement touchés, et, après tout, l'on n'a pas de renseignements bien positifs sur les modes de Samarie au temps des paraboles.» (« *Feuilleton de la presse »* du 2 mai 1848).

Boumaza le fennec

« *Les tables étaient dressées sous d'autres tentes. Il y avait profusion de rafraîchissements, et des buffets partout. Les invités, quoiqu'ils fussent plus de quatre mille, n'étaient ni rares, ni nombreux. Nulle part ce n'était cohue. Il n'y avait pas assez de femmes. La fête avait un bel aspect militaire (...) Au milieu de tout cela allait et venait une foule où j'ai vu Auber, Alfred de Vigny, Alexandre Dumas avec son fils, Taylor, Charles Dupin, Théophile Gautier, Thiers, Guizot, Rothschild, le comte Daru, le président Franck-Carré, les généraux Gourgaud, Lagrange, Saint- Yon, le duc de Fézensac, le garde des sceaux Hébert, le prince et la princesse de Craon (...) Il y avait deux arabes en burnous blancs, le cadi de Constantine et Boumaza. Boumaza a de beaux yeux, mais un vilain regard, une jolie bouche et un affreux sourire. Cela est traître et féroce il y a dans cet homme du renard et du tigre* ». Théophile Gautier (1848) Salon.

Un jour pourtant, Boumaza parvint à déjouer la vigilance de ses surveillants. Aidé par l'entourage de la princesse Belgiojoso, et quelques amis libéraux, il s'enfuit de Paris. Il sera repris sur la passerelle d'un navire, au moment où il s'apprêtait à embarquer pour l'orient.

On le transporta à l'hôpital de Brest, puis au fort d'Ham.

Sa fuite de Paris eut lieu le 24 février 1848.

On vit Boumaza aux obsèques du maréchal Oudinot, duc de Reggio, parmi un grand nombre d'officiers-généraux de toutes les armes et des costumes militaires de tous les pays. Boumaza selon

un journal de l'époque : « *portait son costume africain, la tête couverte du burnous de Chérif* ».

Deux héros indomptables que tout opposait

Gustave Flaubert, parle de Boumaza :

« *Le célèbre Algérien Boumaza avait été un des plus redoutables adversaires de l'armée française en Algérie. Fait prisonnier par Saint-Arnaud en 1847, il fut traité avec beaucoup d'égard par le gouvernement de Louis-Philippe. On lui assigna Paris comme résidence avec une pension de 15,000 francs. Somptueusement installé avenue des Champs- Élysées, il fit bientôt figure de «personnalité bien parisienne (...) Les femmes, vêtues de couleurs brillantes, portaient des robes à taille longue, et, assises sur les gradins des estrades, elles faisaient comme de grands massifs de fleurs, tachetés de noir, çà et là, par les sombres costumes des hommes. Mais tous les regards se tournaient vers le célèbre Algérien Bou-Maza, qui se tenait impassible, entre deux officiers d'état-major, dans une des tribunes particulières. Celle du Jockey-Club contenait exclusivement des messieurs graves* ». Oeuvres complètes de Gustave Flaubert. T.III. p.202 et p.292. Flaubert, Gustave Éditeur : L. Conard (Paris). 1910.

Boumaza emprisonné au fort d'Ham

Tout le monde devise de Boumaza à Paris :

« *Boumaza, le grand chef résistant qui continue le combat après que l'émir Abdelkader ait été défait. Cerné de toutes parts, il se rend le 13 avril 1847 aux troupes françaises commandées par le colonel de Saint Arnauld. Interné en France, il est en fait « choyé » par le gouvernement de Louis Philippe, on le dote d'un appartement aux Champs-Élysées, il reçoit une pension de 15 000 F. Rebelle malgré tout, durant la révolution de février 48, il essaye de quitter la France, mais il est arrêté à Brest. Il est remis en liberté par le prince Louis-Napoléon qui lui restitue sa pension. Il quitte définitivement la France en 1854 pour se réfugier dans l'empire ottoman où il intègre le corps des Bachi-bouzouks. Il est*

promu colonel en août 1855 ». Dictionnaire universel des contemporains, Gustave Vapereau, édition hachette ; Paris 1858.

Alexandre Buquet, le dessinateur lithographe qui signe Buquet, A. Buquet et André Buquet a croqué Boumaza dans la cour du château d'Ham. On y voit le Prince Louis Napoléon, donnant la liberté au chef de la résistance du Dahra.

Colonel dans l'armée turque

Le prince Louis-Napoléon, lors de la visite qu'il fit aux habitants de la ville de Ham, au cours du mois de juillet 1849, adoucit la captivité de Boumaza, en lui permettant d'aller en ville, et en augmentant la pension que lui versait le gouvernement français.

Trois années plus tard, le 16 octobre 1852, Napoléon III au retour d'une tournée en France, ira à Amboise, annoncer cérémonieusement sa liberté à l'émir.

Abdelkader quitte la France pour Brousse

Remis en liberté en 1854, Boumaza prit également le chemin de la Turquie. Là il s'engagera dans les rangs de l'armée du Sultan pour aller faire la guerre en Crimée.

C'est sous le grade de colonel en août 1855, qu'il commandera un corps de Bachi-bouzouk, « *mauvaises têtes* » en langue turque.

Son histoire se perd quelque part dans le labyrinthe des archives de l'armée turque.

Boumaza est enterré en Turquie.

Chapitre 21

LE SIÈGE DE L'OASIS DE ZAÂTCHA

Les mercenaires européens déciment les Zaatcha. Herbillon, un rescapé des campagnes de Waterloo. Le colonel Carbuccia, de la légion étrangère. Bouziane, son fils et Moussa Al-Darkaoui. La famille de Bouziane exterminée. Si Abdelḥafid. Note sur la région de Biskra. Le pays de la Toison d'Or. Herbillon comparé à Alexandre de Macédoine. Pierre Napoléon Bonaparte. Il tue un journaliste. Victor Noir, l'ami de Louise Michel. Lâchage. « *Couchons* », « *bataillon di Jouifs* ». Al-Mokrani guide Pierre Napoléon-Bonaparte. Pierre Napoléon-Bonaparte quitte l'Algérie.

Les mercenaires européens déciment les Zaatcha

L'épisode sanglant qui couronne la série d'actions menées par la légion étrangère, a un nom, il s'agit de l'oasis des Zaatcha, qui subit l'encerclement par le corps expéditionnaire français durant de longues semaines.

L'influence du Cheikh Bouziane, un aristocrate de grande culture, ancien lieutenant de l'émir Abdelkader, s'était amplifiée depuis que l'émir avait négocié un armistice avec les Français. Sous son inspiration, les tribus du sud et de l'est de l'Algérie rallumèrent la guerre sainte ; les khouans des congrégations religieuses et les combattants de la foi, furent mis à la disposition du Cheikh par les tribus pour lui venir en aide dans sa lutte contre les Français.

La légion étrangère vint se briser une première fois le 16 juillet 1849, contre les défenseurs de la palmeraie de Zaâtcha. Un bataillon, sous les ordres du commandant Gaillard de Saint-Germain, essuya pendant plusieurs heures le feu le plus meurtrier, et il dut suivre dans sa retraite l'armée, qui se retira emportant avec elle, un grand nombre de morts et de blessés. Pour économiser les balles de ses troupes, le Cheikh Bouziane avait recouvert des

noyaux de dattes de plomb liquéfié. Bouziane envoya des émissaires aux tribus de l'Aurès et des Ziban ; une insurrection générale éclata dans le sud de la province. Pour désengorger l'oasis de Zaatcha, Si Abdelḥafid, un responsable de zaouïa, engagea la bataille après avoir réuni quatre mille hommes de l'Aurès et du Zab-Chergui (Zab de l'Est).

Le commandant de Saint-Germain vint à sa rencontre, le 17 septembre, avec deux cents chevaux et trois cents hommes du 2e régiment de la légion étrangère. Le commandant de Saint-Germain tomba foudroyé par une balle. Si Abdelḥafid qui subit une défaite ce jour-là, s'exilera en Tunisie après plusieurs tentatives de lutte contre les colonnes de l'armée française, qui assiégeait les Zaâtchas.

Herbillon, un rescapé des campagnes de Waterloo

Nous avons longuement cité précédemment les officiers du Second Empire. L'exemple le plus vivant de ces militaires, que l'on retrouvera un peu plus tard servant sous les ordres de Bugeaud, Lamoricière et le duc d'Aumale, nous est fourni par Émile Herbillon (1794/1866), le responsable du massacre de Zaatcha.

Herbillon fut d'abord un simple bureaucrate avant de s'engager en 1813 dans les Chasseurs à pied de la Garde impériale. Il participera aux ultimes campagnes du Premier Empire, dont Waterloo. En 1820, il est nommé lieutenant puis capitaine en 1825, après avoir bataillé en Espagne en 1823. Il part en Algérie servir sous Bugeaud, Lamoricière et le duc d'Aumale. En 1846 après avoir gravi les plus hauts échelons militaires, et combattu en Kabylie et dans les Aurès, il dirige la bataille de Zaatcha. Il fera la relation du siège de Zaatcha dans un livre qu'il publie en 1863. A son retour en France, il sera nommé au grade de général de division. Son fils Émile Alexandre Herbillon (1826-1893) suivra ses pas et deviendra à son tour colonel.

Autre militaire du Second Empire, Jacques Camou (1792/1868) qui est passé par l'armée d'Espagne, celle d'Italie en 1813, et l'armée des Alpes en 1815, il sera blessé en Illyrie. On le retrouve à Zaatcha en même temps qu'Herbillon. Nommé général de brigade le 25 avril 1848, à la suite de cette triste affaire, il deviendra général de division en 1852 avant de prendre le commandement de la division d'Alger.

Le colonel Carbuccia, de la légion étrangère

Le corps expéditionnaire, sous le commandement du général Herbillon renforcé de plusieurs bataillons de mercenaires européens, parvint le 7 octobre 1849 devant l'oasis des Zaatcha. Le général s'attaqua à la périphérie du bourg en bombardant la zaouïa, la mosquée et le petit village qui étaient situés à la limite de l'oasis, vers le nord.

Le colonel Carbuccia, du 2° régiment de la légion étrangère, à la tête d'un détachement du génie, se lança à l'attaque des algériens qui défendaient la zaouïa et les premiers jardins de l'oasis. Après une lutte acharnée, les algériens se replièrent dans l'oasis, après avoir provoqué de grosses pertes aux troupes menées par Carbuccia. Le colonel du génie Petit fit établir dans un des jardins une place d'armes où une batterie fut placée. Face à la vive résistance des algériens, le général Herbillon se décida à occuper les ouvrages bâtis par le génie, en avant de la zaouïa. Il préféra renoncer à l'attaque de l'oasis, qui aurait fait beaucoup de victimes. Herbillon à l'aide de ses canons, fit ouvrir le feu sur les édifices de l'oasis, qui commencèrent à s'écrouler sous l'effet des boulets. Il ne put s'emparer des jardins, férocement défendus par les algériens qui tiraient sans cesse des tours crénelées et des brèches occasionnées par les bombardements. Les opérations étaient sans cesse contrariées par les efforts audacieux des assiégés. Les hommes du génie français furent obligés de fuir à plusieurs reprises hors de leurs tranchées.

D’autres détachements français vinrent grossir le rang des légionnaires de Carbuccia. Le 12 octobre, quinze cents hommes de toutes armes, commandés par le colonel de Barral vinrent prêter main forte à Herbillon. Les travaux de la tranchée reprirent, ainsi que la surveillance des abords de l’oasis, pour éviter que des combattants nouveaux, venus des tribus extérieures ne viennent grossir les rangs des assiégés. Malgré cela, de nombreux volontaires des oasis voisines, des Oulad Naïl, Djelfa, Bou Saada, montagne Amour etc., et des tribus de l’Aurès, parvenaient à s’infiltrer dans l’oasis, durant la nuit, dans l’ombre des plantations de palmiers.

Le 20 octobre 1849, à six heures et demie du matin, au signal de l’artillerie, vingt-cinq sapeurs du génie et une compagnie de grenadiers du 2e régiment de la légion étrangère, commandés par le capitaine espagnol José Padro, suivis par une compagnie du 5e bataillon de chasseurs à pied, abordèrent l’oasis par une brèche effectuée à gauche par les sapeurs du génie. Les légionnaires étaient conduits par le colonel Carbuccia. Au moment d’investir l’oasis, la tête de colonne est engloutie par un pan de muraille qui fléchit sous l’effort des défenseurs. La chute de la muraille engloutit dix hommes, à ce moment-là les assiégés ouvrent le feu sur les grenadiers de la légion étrangère, qui est décimée, le capitaine José Padro est au nombre des blessés. Ce qui reste de la compagnie se réfugie dans la tranchée.

Le colonel Loreton-Dumontet, du 43e de ligne formé soldats de toutes origines, avec le premier bataillon de son régiment, précédé d’une section de sapeurs du génie, franchit la fosse qui couvre l’enceinte de Zaatcha, et aborde une brèche escarpée. La troupe cherche à s’ouvrir un passage à travers des décombres impraticables. Le général Herbillon ordonne au bataillon de se retirer; il demande des renforts à Constantine. Les travaux de la tranchée sont améliorés, malgré l’infatigable feu de l’ennemi. Le passage est par deux fois incendié par les troupes de Bouziane. Des palmiers sont abattus pour gêner les mouvements des légionnaires français.

Le 25 octobre, les habitants firent une sortie contre les légionnaires pour les obliger à se retirer, le général dut faire appel à des troupes du camp pour protéger leur retraite. Le 8 novembre, le colonel Canrobert, qui, lui aussi, avait commandé le 2e régiment de la légion étrangère, amena d'Aumale un millier d'hommes que le choléra décimait. Le général Herbillon chargea alors le colonel Carbuccia d'assurer l'arrivée du convoi puis il se dirigea à cinq lieues du camp, où des centaines d'insurgés algériens tentaient de faire diversion pour venir en aide aux Zaâtchas.

Bouziane, son fils et Moussa Al-Darkaoui

Les habitants de Zaatcha profitèrent de l'éloignement d'une partie de la troupe menée par Herbillon, pour attaquer les légionnaires dans leurs retranchements. Vers le nord de l'oasis, des tribus s'en prenaient aux convois de ravitaillement, entre Batna et Biskra. Les escortes de la légion étrangère, des chasseurs et des spahis emmenés par les capitaines Bataille et Sonville, du 2e régiment de la légion, parvinrent difficilement à ramener un convoi de soldats blessés à Batna.

Le 26, à sept heures et demie du matin, trois colonnes formées par les colonels Canrobert, de Lourmel et de Barral, donnent l'assaut. Aucun défenseur n'a fui. Il fallut faire le siège de chaque maison, qui sont une à une minées. Un prisonnier guide les français à travers les maisons qui brûlent. Il indique la maison où sont retiré Bouziane et les siens. On fait avancer un canon pour ouvrir une brèche dans la maison occupée par Bouziane. Les servants sont criblés de balles. Un pan de mur finit par s'écrouler et laisse découvrir environ cent cinquante hommes ou femmes.

La famille de Bouziane exterminée

Les zouaves ouvrent le feu avant d'achever les blessés à la baïonnette. Parmi eux la famille de Bouziane, dont ses enfants et sa fille adolescente.

Bouziane apparait. Il était blessé à la jambe, soutenu par un de ses hommes. L'homme est abattu. Bouziane présente son fusil aux français. Un officier se jette sur lui. Il est aussitôt passé par les

armes. Sa tête est coupée. Les têtes de Bouziane, de son jeune fils et de Moussa Al-Darkaoui, sont plantées au milieu du camp.

Les textes de la bataille de Zaatcha se suivent et pour la plupart se ressemblent. La plupart consignés par des militaires français qui prirent part au siège, de l'oasis. Parmi ces textes figure celui de Ch. Bourseul (« *Souvenirs de la guerre d'Afrique. Insurrection des Ziban. Zaatcha* », par E.-Ch. Bourseul. Éditeur : impr. de Verronnais. Metz, 1851).

Si Abdelḥafid

Les tribus de l'Aurès s'étant soulevées, mirent à la tête de leurs cavaliers un marabout de grande renommée, Si Abdelhafidh, qui vint s'établir sur le versant des montagnes situées à faible distance de Biskra. Le 17 septembre 1849, le commandant de Saint-Germain qui sera à son tour tué pendant le siège de Zaatcha, marcha contre lui avec la garnison de Biskra. Si Abdelḥafid reçut une balle au milieu du front, en chargeant courageusement les français, à la tête de sa cavalerie.

Les zouaves de Zaatcha, sont issus d'une section formée des débris du régiment de la Charte, qui, à l'époque de la Révolution de Juillet 1830, était constituée de volontaires civils parisiens.

Les chasseurs d'Afrique, étaient composés d'escadrons d'élite, comme le fut le cheikh Bouziane et les Khalifes qui combattaient sous l'étendard de l'émir Abdelkader. A ces troupes se joignaient les goums, contingents fournis par les chefs des tribus soumises, qui servaient d'éclaireurs aux colonnes. Les spahis et les tirailleurs indigènes, formés à l'école des soldats de la France, portaient le costume indigène typique. Venaient ensuite les ouvriers d'administration, qui préparent la subsistance de l'armée. Les soldats du train des équipages qui, s'occupaient des blessés pendant les batailles. A la suite des colonnes dont celle dirigée par le général Herbillon, trottait une interminable file de mulets, qui portaient les munitions, les provisions et les bagages. C'est ainsi que les renforts du colonel de Barral qui rallièrent le camp français

comprenaient 1500 soldats de toutes les armes, soldats indigènes et goums inclus.

Les assiégés de Zaatcha affichaient un grand mépris de la mort, les trous faits par les boulets de l'artillerie française leur servaient instantanément d'ouvertures par lesquels ils faisaient passer leurs longs canons de fusil, avant d'ajuster froidement les soldats français, sans se soucier des boulets qui continuaient de frapper les murs du ksar. Le fils de Bouziane qui a longtemps habité Alger, et un sergent déserteur aux zouaves, étaient à la tête des tirailleurs algériens. L'étendard de Bouziane flottait sur les murs de la place, et, de temps en temps, on pouvait distinguer le cheikh Bouziane à son burnous bleu de ciel, qui se mêlait aux burnous blancs des combattants algériens.

Tous les soirs, au coucher du soleil, la mitraille des Algériens s'interrompait la foule. « *Il leur dit que le jour de l'extermination s'avance, que tous les Français vont périr, et que leurs mains serviront de fourchettes aux Arabes. Aussitôt après la prière, et comme s'ils venaient d'y puiser un surcroît de fanatique courage, les assiégés recommencent le combat avec une rage et une fureur nouvelles* »

La prière terminée, une arme d'une main, une torche enflammée de l'autre, les Algériens « *se précipitaient sur les ouvrages avancés, auxquels ils mettent le feu, à leurs cris se mêlent les plaintes lointaines des enfants, et les youyous exaltés des femmes qui excitent les hommes au combat, le bêlement des troupeaux et les hurlements des chiens* ».

La lenteur des opérations du siège amoindrit le moral des français, qui étaient habitués, à vaincre sans coup férir, toutes les résistances.

Aux alentours de l'oasis de Zaatcha les tribus jusque là soumises, s'agitaient. Des piétons et des cavaliers arabes couraient dans toutes les directions, pour transmettre les nouvelles de la bataille qui se déroulait sous leurs yeux. Autour de l'Oasis, des garnisons isolées sont menacées on attaquées par les algériens. Des

attentats sont commis sur les routes les plus fréquentées et naguère encore les plus sûres.

La crainte des représailles ne retient pas les vengeances contre les alliés des français. Des contingents sont envoyés par les tribus environnantes et affluentes dans Zaatcha, où ils sont accueillis avec enthousiasme.

Deux brèches sont alors ouvertes au corps de la place, par les canonnades françaises. Le général Herbillon se décide à livrer l'assaut. Le 20 octobre, dès le point du jour, selon les récits français, deux colonnes d'attaque, l'une aux ordres du colonel Dumontet, du 43° de ligne, l'autre commandée par le colonel Carbuccia, du 2° régiment de la légion étrangère, sont lancées sur les deux brèches de la place. A leur sortie de la tranchée, ces deux colonnes sont atteintes par des décharges meurtrières, venant de toutes les directions et tirées par des ennemis invisibles. La colonne du colonel Carbuccia, dirigée sur la brèche de gauche, s'empare d'une tour dont les boulets et la vétusté ont ébranlé la base. Cette tour s'écroule avec fracas, engloutit plusieurs soldats sous ses ruines, et découvre les autres qui, à l'instant même, sont foudroyés par des feux terribles auxquels il leur est impossible de riposter. Cette colonne fait des efforts surhumains mais inutiles pour pénétrer dans la place; ne pouvant y parvenir, elle est obligée d'opérer sa retraite. Le génie veut jeter sur le fossé un pont volant qu'il se propose d'établir avec des planches posées sur des tonneaux vides. Les hommes qui portent ces tonneaux et ces planches sont tués sur place. Les grenadiers formant tête de colonne s'élancent alors dans le fossé, le traversent ayant de l'eau jusqu'aux épaules, et franchissant péniblement la rive escarpée et glissante, arrivent au pied du mur dont la base encore debout les arrête, et les force à subir, dans cette position critique, des feux à bout portant tirés de tous les points qui les environnent. Les autres compagnies du bataillon qui s'avancent à leur tour sur les pas des grenadiers, sont fusillées en voulant gravir des pentes de plus en plus glissantes.

Cependant, une nouvelle brèche est faite au corps de la place; elle est large et béante et s'ajoute aux deux brèches par lesquelles on a tenté l'assaut du 20 octobre.

Celles-ci ont elles-mêmes été agrandies par la mine et le boulet. Le fossé est comblé vis-à-vis de ces trois brèches et en rend l'accès praticable.

L'artillerie ouvre un feu très-vif sur les brèches, puis à ses détonations, succède tout à coup un imposant silence.

« *Le signal est donné, les fanfares retentissent, le tambour bat, la charge sonne, et les trois colonnes, précédées de leurs chefs, s'élancent avec intrépidité. Elles sont fusillées depuis les terrasses, des jardins, des murs, des maisons, des raines et de tous les points où les Arabes ont pu s'embusquer, pour tuer le plus de Français possible avant de mourir. Des pertes cruelles déciment nos rangs; mais rien n'arrête l'impétuosité de nos soldats, et au bout de quelques instants le drapeau français flotte en signe de victoire sur le point le plus élevé de la ville arabe. Le zouave qui l'arbore sert de but à mille balles dont pas une seule ne l'atteint. Les rues, les places, les maisons, les terrasses sont partout envahies. Des feux de peloton couchent sur le sol tous les groupes d'Arabes que l'on rencontre. Tout ce qui reste debout dans ces groupes, tombe immédiatement sous la baïonnette. Ce qui n'est pas atteint par le feu, périt par le fer (...) Pas un seul des défenseurs de Zaatcha ne cherche son salut dans la fuite, pas un seul n'implore la pitié du vainqueur, tous succombent les armes à la main, en vendant chèrement leur vie, et leurs bras ne cessent de combattre que lorsque la mort les a rendus immobiles. Ceux qui sont embusqués dans les maisons crénelées font sur nous un feu meurtrier, qui ne s'éteint pas même lorsque ces maisons sautent par la mine ou s'écroulent par le boulet. Ensevelis sous leurs ruines, les Arabes tirent encore (...) La population de Zaatcha proprement dite avait disparu de la ville avant le jour de l'assaut, et les 800 cadavres qui le soir gisaient sur la terre, sans compter les cadavres ensevelis sous les ruines, étaient ceux des Arabes accourus dans Zaatcha pour le triomphe de la guerre sainte* ».

Trois à quatre cents guerriers s'enferment dans la maison de Bouziane, « *Ils cherchent une dernière consolation à mourir auprès de leur chef et à lui faire un rempart de leurs corps (...) Un bataillon de zouaves assiège la maison ; une grêle de balles met en*

quelques instants 50 hommes de ce bataillon hors de combat mais les zouaves ne reculent pas, et c'est pour cela qu'après chaque action l'on compte toujours un aussi grand nombre de leurs cadavres. On fait avancer une pièce d'artillerie ; les canonniers tombent sous le feu des assiégés, et la pièce ne peut être mise en batterie ». (Page 55)

« *Souvenirs de la guerre d'Afrique. Insurrection des Zibans. Zaatcha* », par E.-Ch. Bourseul. Éditeur : impr. de Verronnais. Metz,1851.

« *On apporte des sacs à poudre, on y met le feu ; -la maison résiste. On recommence ; elle s'écroule avec fracas et découvre Bouziane et ses défenseurs. Nos soldats s'élancent, les Arabes font sur eux une décharge, la dernière. Puis, abordés à la baïonnette, ils tombent les armes à la main, frappés par devant comme s'honoraient de l'être, les guerriers de l'antiquité. Bouziane regarde la mort en face, et tombe en égrenant son chapelet. Son fils est reconnu et éprouve le même sort, on le fusille dans un jardin avec une cinquantaine d'autres Arabes. Le fils de Bouziane était beau, jeune et brave. Il mourut avec courage* ».

A neuf heures et demie du matin, la tête de Bouziane, celle de son fils et celle de Si-Moussa, sont placées au bout de trois piques. Les derniers guerriers algériens de Zaatcha, embusqués dans des réduits obscurs et sous les ruines continuent à tirer sur les Français jusqu'à trois heures de l'après-midi.

« *Un instant avant qu'on le fusille, un soldat l'ayant bousculé un peu rudement avec la crosse de son fusil, le fils de Bouziane : « Je suis le fils de Bouziane, dit-il, on tue le fils de Bouziane, on ne le frappe pas* ».

Note sur la région de Biskra

Hérodote d'Halicarnasse. [4,180] CLXXVIII. « *Les Machlyes s'étendent jusqu'au Triton, fleuve considérable qui se jette dans un grand lac nommé Tritonis, où l'on voit l'île de Phla (...) Immédiatement après les Machlyes, on trouve les Auses. Ces deux nations habitent autour du lac Tritonis ; mais elles sont séparées par le fleuve Triton* (...) CLXXXVI. *Tout le pays qui s'étend depuis l'Égypte jusqu'au lac Tritonis est habité par des Libyens nomades, qui vivent de chair et de lait. Ils ne mangent point de vaches, non plus que les Égyptiens, et ne se nourrissent point de porcs* (...) CXCI. *A l'ouest du fleuve Triton, les Libyens laboureurs touchent aux Auses ; ils ont des maisons, et se nomment Maxyes. Ils laissent croître leurs cheveux sur le côté droit de la tête, rasent le côté gauche, et se peignent le corps avec du vermillon : ils se disent descendus des Troyens ».* Histoire d'Hérodote - Livre 4 – *Melpomène.* Traduction française en deux volumes de Larcher. Éditions Charpentier. Paris,1850.

Le pays de la Toison d'Or

L'auteur antique Apollonius de Rhodes, dans son épopée grecque en quatre chants, composée au III[e] siècle av. J.-C. : *« L'expédition des Argonautes ou la Conquête de la Toison d'or », Chant 4*, dit que le vaisseau des Argonautes, fut jeté sur les côtes d'Afrique.

Les Argonautes, un groupe de héros qui partirent d'Iolchos, à bord du navire *Argo* pour retrouver la Toison d'or, portent leur embarcation sur leurs épaules jusqu'au lac Triton.

« *Vers le milieu du jour, dans le temps que le soleil dardait sur la Libye ses plus ardents rayons, elles s'approchèrent de Jason et levèrent doucement son manteau de dessus sa tête. Le héros détourna par respect les yeux : « Infortuné, lui dirent-elles avec bonté, pourquoi vous laisser ainsi aller au désespoir ? Nous sommes les divinités de ces déserts, déesses tutélaires et filles de la Libye. Nous savons que vous êtes partis de Grèce pour conquérir*

la Toison d'or ». La Libye est le nom ancien de l'ensemble de l'Afrique du Nord.

La confédération berbère des Auses, sont signalés par les auteurs grecs. Ils vivaient dans les parages du Lac Tritonis. Ces Auses évoquent l'actuel patronyme berbère 'Aouis et 'Aoussi, une vaste tribu primitivement localisée dans les monts Aurès. 'Aouis et 'Aoussi signifient : « *soldat* », « *guerrier* », « *combattant* ». Ce nom intercepté par la langue arabe sera modifié en Al-Askri : « *soldat* », « *guerrier* », « *combattant* ». 'Aouis, 'Aoussi et Al-'Askri sont ainsi tirés du nom de la confédération berbère des Auses de la haute antiquité.

Un grand nombre de stèle libyques semblent représenter ces soldats berbères. Parmi lesquelles la stèle d'Abizar sur laquelle figure un cavalier portant un bouclier, des armes de jet et un objet dans la main gauche. Il a la barbe pointue, la *Tamart* des berbères de Kabylie, un signe distinctif qui évoque le nif populaire, le port de tête franc. La stèle d'Abizar porte une inscription libyque. C'est le Baron Henri Aucapitaine, alors sous-lieutenant au 36e régiment d'infanterie, qui la baptisa du nom du village d'Abizar où elle fut mise au jour.

Au sud de l'Aurès, à 50 km au sud de Biskra s'étendent de l'ouest vers l'est, une série de grands chotts salés. Ces chotts formaient un grand lac, auquel fut attribué durant la Haute Antiquité le nom de Tritonis, ou « lac des tritons ».

Les traditions locales, prêtent à ces lieux qui s'étendent sur près de 300 km, de la frontière algérienne, à l'ouest à Gabès, sur la côte méditerranéenne, des légendes qui parlent d'innombrables caravanes de chameaux englouties dans les boues du chott Al-Djérid.

Ces régions voisinent l'agglomération de Gafsa, la *Capsa* antique qui a donné son nom à la culture épipaléolithique capsienne. Des ossements et des traces d'activité humaine remontant à plus de 15000 ans ont été découverts dans cette région. Gafsa est mondialement connue pour son artisanat et ses tapis berbères traditionnels millénaires. Selon les Pélasges, la déesse

Athéna naquit près du lac Tritonis, en Libye, où elle fut trouvée et nourrie par les trois nymphes de Libye qui se vêtent de peau de chèvre. Jeune fille, elle tua par accident sa compagne de jeux Pallas, alors qu'elles combattaient amicalement avec la lance et le bouclier ; en signe de douleur, Athéna plaça le nom de Pallas avant le sien. Venant en Grèce par la Crète, elle vécut d'abord dans la ville d'Athènes près du fleuve béotien Triton.

Platon identifiait Athéna, patronne d'Athènes, avec la déesse libyenne Neith. Neith qui est devenue Athéna en Grèce, est devenue la patronne d'Athènes. (Platon : Timée 5).

Les prêtresses vierges de Neith s'affrontaient tous les ans dans des combats armés (Hérodote : IV. 180), apparemment pour la fonction de Grande-prêtresse. Le récit que fait Apollodore (III. 12.3) du combat entre Athéna et Pallas est une version patriarcale tardive. Il dit qu'Athéna, née de Zeus et élevée par le dieu-Fleuve Triton, tua accidentellement sa sœur de lait Pallas, fille du fleuve Triton. Bien des choses se sont passées dans la région de Zaatcha depuis la haute antiquité.

La localisation par Hérodote des Auses, 'AWS « guerriers », dans les parages du lac Tritonis, que formaient, selon les spécialistes, les actuels Chott Melghir et Chott Merouan ainsi qu'une partie du Chott Al-Gharsa, côté Algérien et le prolongement du Chott Al-Gharsa et le Chott Al-Djérid dans le sud de la Tunisie, situés à la périphérie du Zab, les oasis de Biskra, prédestinait ainsi les farouches guerriers Zaatchi à la résistance. Cette longue parenthèse nous permet de situer dans les temps antiques les territoires environnants Biskra.

Herbillon comparé à Alexandre de Macédoine

« *Qu'il était beau de voir ces bataillons brillant par le fer comme les phalanges du Macédonien, s'avancer en colonnes profondes surmontées d'une forêt de baïonnettes étincelantes au soleil, et dont les éclats se reflétaient sur de mâles visages bronzés par le climat, sur des uniformes en lambeaux usés par le bivouac et*

déchirés par la bataille. Et le soir du retour, des mains amies que l'on pressait, du vin que l'on sablait, de joyeux refrains que l'on chantait ». (Bourseul, E.-Ch.. « Souvenirs de la guerre d'Afrique. Insurrection des Ziban. Zaatcha »), E.-Ch. Bourseul, Paris, 1851, page 35.

Pierre Napoléon Bonaparte

L'un des textes les plus intéressants qu'il nous a été de lire, sur la bataille de Zaatcha est sans contexte celui qui fut écrit par le prince Pierre Napoléon Bonaparte : « *Un mois en Afrique Bonaparte* », Pierre Napoléon (1815-1881) Éditeur : Pagnerre. Paris.1850.

Ce texte tranche singulièrement avec le style d'écriture conventionnel de type rapport militaire lié à la personnalité de leur auteur, tels que Joseph Nil Robin et le colonel Rinn etc.

Pierre Napoléon Bonaparte, le cousin de Napoléon III, fut affecté en Algérie à la Légion étrangère, vers le début du siège de Zaatcha par les troupes du général Herbillon. Jusqu'au jour où, sans la moindre permission de ses supérieurs, il quitta brusquement l'oasis pour regagner la France. À ce moment-là, le siège de l'oasis de Zaatcha, qui vivait alors le summum de la barbarie, n'était pas achevé.

Quelle fut la raison de ce renoncement à la bataille de Zaatcha par Pierre Napoléon Bonaparte, qui semble avoir porté l'uniforme de la légion étrangère de manière désinvolte et sans conviction réelle.

Il tue un journaliste

Pour cet abandon de poste en pleine bataille, qui équivaut à une apostasie sur le plan religieux, le prince Pierre Napoléon sera destitué de son grade, le 19 décembre 1849, littéralement absous. Cette désertion sera couverte par le Prince-président Napoléon III. Tout comme lui sera pardonné vingt ans plus tard, le 10 janvier

1870, l'assassinat du journaliste Victor Noir (1848-1870), de son vrai nom Yvan Salmon, de cinq coups de révolver, froidement. Les obsèques du journaliste furent suivies par plus de cent mille personnes.

Dans la foule qui accompagne le fourgon funèbre, il y a Louise Michel, déportée au bagne de la Nouvelle-Calédonie, et l'amie des insurgés algériens arabes et kabyles de l'insurrection de 1871 attribuée à Al-Mokrani, ainsi que Gustave Flourens, un républicain-rouge, membre de la commune qui sera fusillé le 3 avril 1871. Gustave Flourens n'est autre que le fils du célèbre collectionneur de têtes Pierre Flourens, qui s'enorgueillissait par lettres de sa belle collection de restes humains originaires d'Algérie, comme nous l'avons vu auparavant.

Victor Noir, l'ami de Louise Michel

Victor Noir deviendra le symbole de la répression de l'Empire face à la lutte pour la liberté des Parisiens. Quelques mois plus tard, le 21 mars 1870, la Haute Cour de justice, qui est seule autorisée à juger un membre de la famille de l'Empereur Napoléon III, réunie à Tours, relaxera Pierre Napoléon-Bonaparte. Il ne sera jamais inquiété pour ce crime. Ce cousin du Prince-président Napoléon III sera condamné à verser une pension aux parents de Victor Noir. Dans cet échiquier, citons encore le frère de Victor Noir, engagé à 17 ans dans le corps d'infanterie des Zouaves. Sous le nom de Louis noir il écrira « *Le Massacre de la Mission Flatters* », et un livre au titre prédestiné : « *Les coupeurs de têtes* ».

Lâchage

Pierre Napoléon Bonaparte, qui s'en ira de Zaatcha sans la permission de ses supérieurs, semble avoir été éprouvé par le siège de l'Oasis. L'insurrection de Zaatcha, lui a manifestement remémoré le soulèvement des Romagnes, auquel il participa

activement en combattant les troupes du Pape, en 1831. Il sera fait prisonnier par les gardes du pape à cette occasion. Il s'évade avant de gagner l'Amérique, où il sera hébergé par son oncle Joseph. De retour en Italie, il est aussitôt incarcéré au château Saint-Ange. « *Un mois en Afrique* ». Bonaparte, Pierre Napoléon (1815-1881) Éditeur : Pagnerre. Paris.1850.

Dès son arrivée à Alger, avant son affectation à Biskra, le cousin de l'empereur Napoleon III goûte aux loisirs d'Alger, il écrit :

« (...) *Le soir, j'assistai à une danse de ravissantes Moresques comme on n'en voit qu'à Alger, et à une cérémonie religieuse très originale des nègres de la ville, qui sont de vrais confusionnistes. Je pris congé du gouverneur, et le lendemain, au matin, je partis pour Philippeville, à bord d'un petit pyroscaphe côtier, affecté au service des dépêches. Nous relâchâmes à Dellys, Bougie, Djidjeli, (...) A Philippeville, où je passai la journée du 12, je me présentai chez le commandant supérieur, M. Cartier, major du deuxième régiment de la Légion étrangère, et je fis la connaissance du commandant Vaillant, frère de nos deux généraux de ce nom, et savant naturaliste*

(« *Un mois en Afrique* ». Pierre-Napoléon Bonaparte. Pagnerre, Éditeur. Paris. 1850. page 15).

En l'absence du général Herbillon parti à la tête de la colonne expéditionnaire, le prince Pierre Napoléon-Bonaparte est reçu par le général de Salles, gendre du maréchal Valée. Puis il quitte Constantine, pour rejoindre la colonne du général Herbillon, le bourreau des Zaatchas. Son escorte se composait du maréchal-des-logis Bussy et de quatre cavaliers du troisième régiment de spahis, deux chasseurs d'Afrique, un soldat du train des équipages, et Gérard, son domestique.

Il explique les causes qui avaient amené l'expédition à laquelle il allait prendre part. À l'origine, la politique du gouvernement consistait à tenter de maintenir la tranquillité au moins en apparence, dans la province de Constantine, en opprimant le moins possible les indigènes. Cela permettait d'employer le gros

des troupes, dans d'autres régions de l'Algérie, l'agitation régnait partout à ce moment-là.

La création de colonies agricoles entre Constantine et Philippeville vint brouiller un peu plus la situation. Des attentats avaient lieu régulièrement sur ces routes isolées, cela amenait un surcroît d'activité pour la cavalerie française et ses alliés indigènes pour protéger les colons. Ces agressions contre les colons nouvellement installés dans la région, étaient considérés comme des inconvénients mineurs par l'autorité, qui fermait à dessein les yeux, afin d'éviter un soulèvement de la population. Les Français qui voulaient en finir avec la Kabylie cherchaient en même temps à s'étendre vers d'autres régions, en occupant un grand nombre de points à la fois, avec des moyens approximatifs, voire même insuffisants. C'est ainsi que pour former les deux colonnes menées par de Herbillon et de Salles, qui s'étaient attaquées aux résistants vers Bougie et Jijel, il avait fallu réduire les effectifs des garnisons du sud.

En octobre 1848, La subdivision de Batna, qui gérait les affaires militaires du sud de l'Aurès, fut dévolue au colonel Carbuccia, un corse originaire de Bastia, qui avait succédé, dans le commandement de cette subdivision, au colonel Canrobert. Ce dernier venait de s'emparer, avec l'aide des alliés indigènes des colonnes Françaises, du dernier bey de Constantine.

La subdivision de Batna comprenait l'Aurès, et sa région, qui s'étend aux oasis, ou Zab, au pluriel Ziban, n'était soumise que sur le papier, pour les Français le pire était à prévoir.

Le colonel Carbuccia qui avait pressenti les difficultés de cette situation les transmis à son chef, le général Herbillon, commandant de la province. En avril et mai 1849, le colonel Carbuccia avait parcouru le Hodna à la tête d'une colonne expéditionnaire, pour soutenir le caïd Al-Mokrani, dont les tribus avaient voulu se débarrasser. L'ordre fut rétabli à grand peine.

Sur ce, eut lieu une tentative d'insurrection dirigée par Ahmed Belhadj, le khalifat d'Abdelkader. Il fut repoussé par Ben-Djellal et Ben-Chenouf, deux chefs arabes alliés aux français.

« Bou-Zian ancien Cheikh de l'oasis de Zaatcha, annonça que le prophète, qu'il prétendit avoir vu en songe, lui avait ordonné de réunir les croyants et de les convier à la guerre sainte. Aussitôt, il sacrifie le cabalistique mouton noir, et invite de nombreux affidés au banquet sacré, où il donne le signal de l'insurrection (...) Bou-Zian est un homme de quarante ans, énergique, intelligent, courageux, fameux tireur. Il n'était pas marabout mais depuis ses prétendus entretiens avec Mahomet, il avait joué le personnage religieux, et il jouissait d'une réputation de sainteté bien établie ». (« *Un mois en Afrique* ». Pierre-Napoléon Bonaparte. Pagnerre, Éditeur. Paris. 1850. page 24).

Le convoi qui emmenait Napoléon-Bonaparte vers Zaatcha, se compose de trois cents mulets de charge, accompagnés chacun de son conducteur indigène. Ces bêtes portent soixante-dix mille rations, outre les munitions de guerre. L'escorte placée sous les ordres de Pierre Napoléon-Bonaparte se compose de vingt-huit fantassins de la Légion et trente-sept cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis réunis.

À Pierre Napoléon-Bonaparte auquel fut confié le commandement d'un régiment de la Légion étrangère, qui était cantonné dans la province d'Oran, échoira finalement la direction d'un simple bataillon de la Légion à Zaatcha. Ce n'était pas ce qu'on lui avait promis à Paris, selon lui. Il en garda de l'aversion et beaucoup d'amertume pour l'armée.

Zaatcha n'est, en définitive, qu'un mauvais village à peine fortifié, écrira-t-il. « *Il est entouré d'un mur de pierre, flanqué à ses saillants, par des tours ou maisons hautes et carrées. Un fossé large et profond en défend absolument l'approche si ce n'est, je crois, du côté de l'ouest, où, pour des motifs que j'ignore, on n'avait pas encore dirigé d'attaque. Le pâté de maisons en face de la tranchée m'a paru beaucoup plus élevé que le reste du village, qui, si je ne me trompe, devait en être dénié. Les assiégés n'avaient point d'artillerie. Leur feu, quand il ne venait pas des tours, partait des créneaux percés au-dessus du fossé, souvent au ras du sol, dans le mur d'enceinte ou dans celui des maisons, et nous frappait avec tant de précision et d'à-propos, qu'on ne pouvait douter*

qu'une communication continue et facile, en guise de chemin couvert, n'existât sur tout le front d'attaque. Quand j'ai parlé de tranchée, ce n'est pas qu'on eût à en ouvrir une proprement dite. La surface de l'oasis est coupée, en tout sens, de murs en pisé, d'environ deux mètres de haut, servant de clôture et de séparation à d'innombrables petits jardins, qui sont autant de propriétés particulières ».

Les tireurs se répondent de part et d'autre des nombreuses ouvertures occasionnées dans les murs par l'artillerie Française.

Les troupes cernaient la palmeraie, en occupant les jardins à l'entour jusqu'à la lisière de l'oasis et assuraient ainsi les flancs, les derrières, et les communications avec le camp.

Deux batteries de canons de 8 et d'obusiers de montagne étaient établies au centre et à la droite de la tranchée.

On pouvait distinguer sur la gauche du village de Zaatcha, les ruines d'une tour qui s'était écroulée, le 20 octobre, sur les grenadiers de la Légion un grand nombre de soldats Français avaient péri sous les décombres.

Les troupes de Bouziane avaient d'habiles tireurs, beaucoup avaient appris d'abord le maniement des armes à la chasse aux autruches. Indépendamment du feu des batteries, les soldats français lancent d'heure en heure, dans le village, une bombe de seize centimètres.

Les maisons de Zaatcha avaient toutes des rez-de-chaussée au-dessous du niveau du sol, comme toutes les maisons sahariennes, qui leur permettaient de bénéficier de fraîcheur lors des grandes chaleurs. Là les boulets des canons français ne pouvaient pas les atteindre. Les étages supérieurs étaient en ruines, les habitants se réfugiaient dans ces souterrains, et la résistance ne cessait pour ainsi dire jamais.

Napoléon écrit : « *Qui eût pu croire qu'un misérable village du Sahara nous obligerait à l'assiéger de la sorte ?*

Un clairon de la légion étrangère était chargé de sonner les heures, dont il marquait le nombre par autant de notes musicales.

A ce moment-là il montait sur une petite élévation de terrain, les Algériens avaient pris l'habitude de l'attendre d'heure en heure, et un coup de fusil ou de tromblon lui répliquait régulièrement.

Les soldats de Bouziane taquinaient les légionnaires français en rôdant autour de la tranchée, et en poussant des cris lugubres.

Ils appelaient par son nom le colonel Carbuccia qu'ils semblaient connaître plus particulièrement.

Parfois ils engageaient la conversation avec les Français, par l'intermédiaire de l'interprète du colonel.

Un soldat de Bouziane dont la voix se faisait entendre chaque nuit, demanda à parlementer avec le colonel. Celui-ci s'approcha du mur de la tranchée et ordonna à l'interprète de dire qu'il était présent et qu'il l'écoutait. Un long intervalle s'écoula sans réponse, et le colonel, fatigué d'attendre, s'éloignait, lorsque, de la cime des palmiers, plusieurs coups de feu furent dirigés sur l'endroit qu'il venait de quitter.

Un matin, le général Herbillon vint à la tranchée, et ordonna à Bonaparte d'aller avec 600 hommes, sectionner les palmiers près du village de Lichana, que les contingents tribaux, alliés à Bouziane occupaient en force. Ces trouées, devaient faciliter la surveillance des abords de l'oasis mais aussi de ruiner la population de l'oasis, pour l'exemple. La dévastation des plantations, c'est-à-dire des principales ressources de la population locale, importait peu aux militaires Français.

Pierre Napoléon-Bonaparte écrit : « *Rien n'est plus facile que de le couper, et nos hommes y allaient grand train. Vraiment, c'était pitié de voir ces précieux végétaux, la plupart centenaires, s'abattre avec fracas, et couvrir le sol de leurs dattes* ».

Les troupes de Bouziane indignées par la destruction de leurs palmiers, recevront l'aide des tribus voisines qui engagèrent à leur tour le combat contre les légionnaires Français. A ce moment-là, « *Un caporal, étendu sur le ventre, se distinguait par la précision avec laquelle il dirigeait ses coups. Lorsqu'une balle arrive, le*

frappe à la tête et le tue raide. », dit encore Pierre Napoléon-Bonaparte, qui rajoute :

« *En un instant, plusieurs des nôtres furent couchés par terre, ou contusionnés par des nuées de pierres qu'on nous lançait par dessus le mur. Cette manière de préluder à un engagement plus sérieux est familière aux Arabes. Bientôt une haie serrée de leurs fusils parut à la crête du mur, et nos soldats, sans attendre qu'ils parussent eux-mêmes, et quoi que pussent faire les officiers, le couronnèrent de leur feu. A l'angle de la ligne, un soldat venait de tomber mortellement atteint. Deux de ses camarades le tramaient en arrière, poursuivis par les Arabes qui voulaient s'en emparer pour lui couper la tête (...) Le capitaine Touchet, après avoir tué de sa main un ennemi, tomba frappé d'un coup de feu en pleine poitrine, le capitaine Butet reçut une balle à travers la cuisse, Nyko fut blessé à la tête* ».

Les habitants firent une vive sortie vers les soldats Français qui étaient occupés à la destruction des palmiers. Les Français battirent alors en retraite en abandonnant une caisse de tambour et des outils entre les mains des insurgés de Lichana, venus en renfort pour soutenir les troupes de Bouziane. Pierre Napoléon-Bonaparte qui commandait la troupe, demandera du secours pour assurer l'évacuation des blessés.

Au même instant, pendant que les Français combattaient à Lichana, la sape de droite, était courageusement assaillie à la tranchée par les troupes de Bouziane. Ceux-ci, étaient sortis de Zaatcha, suivis par des femmes qui les excitaient en lançant des youyous, « en bravant héroïquement la mort », dit Pierre Napoléon-Bonaparte. « *Le lendemain, nos pertes furent douloureusement augmentées par la mort du capitaine Graillet, commandant du génie. Par le plus malheureux des hasards, tandis qu'il dirigeait les travaux de la sape de droite, il fut tué d'une balle qui passa dans l'interstice de deux troncs de palmiers placés en épaulement* ».

Puis Pierre Napoléon-Bonaparte énumère les griefs contre l'armée. Plusieurs sujets de juste mécontentement et de profond dégoût le maintiennent dans sa résolution d'abandonner la bataille. « *D'une part*, dit-il, *on avait failli à la promesse dont*

l'accomplissement eût compensé, pour moi, l'inconvénient de servir au titre étranger. Je veux parler du commandement de compagnies d'élite, qu'on m'avait assuré à Paris, et au sujet duquel aucun ordre n'avait été transmis ni à Alger, ni à la colonne. D'autre part, des bruits offensants, universellement répandus au camp, et dont on pourrait trouver la source dans les lettres de personnes occupant de hautes positions, me désignaient comme envoyé en punition (je dis le mot comme on me l'a répété, quelque impertinent et stupide qu'il soit). Ce qui me paraissait ajouter du poids à ces manœuvres, c'était la nouvelle que, sans doute, on ne se serait pas amusé à répandre gratuitement, qu'après la campagne on me destinait au commandement du cercle de Biskra ».

On dit aussi à son propos qu'il craignait d'être atteint du Choléra qui sévissait dans les rangs des Français.

Ailleurs Pierre Napoléon-Bonaparte écrit : « *J'entendis les cris d'un Arabe, qui, atteint par nos balles, se plaignait d'une voix lamentable. Je demandai la signification de ses paroles à l'interprète du colonel, qui me les traduisit ainsi* « *Roumis (chrétiens), disait le malheureux blessé, que vous avais-je fait pour me traiter ainsi ? Mon sang coule, mais je suis content de mourir pour ma patrie et pour ma religion* »

Il rajoute : « *Pourquoi la nature de cette guerre impitoyable nous empêchait-elle de tendre une main sympathique et secourable au brave qui, sous l'étreinte de la mort, proclamait de si hauts sentiments !* ».

« Couchons », « bataillon di Jouifs »

L'usage de plaindre ou de menacer les soldats français semblait familier aux défenseurs de Zaatcha. Parmi les résistants se trouvaient des hommes qui avaient fait à Alger le métier de portefaix, ce qui leur permettait d'apostropher de loin, les soldats Français dans leur langue. Les résistants leur adressaient des injures

en les raillant. « *Comme pour eux tout ce qui n'est pas Arabe ou Français est Juif, ils gratifiaient la Légion étrangère du titre de « bataillon di Jouifs ». Parfois, appelant nos soldats couchons, Jouifs. criaient-ils.»*

Prenant prétexte des graves insinuations dont il est l'objet, Napoléon décide de quitter le camp. Relevé le 29 au soir, il alla prendre congé du général et de son chef d'état-major, le colonel Borel. « En présence des attaques dont j'ai été l'objet, il est bon de rappeler que dans cette entrevue, il fut constaté qu'il y avait, pour lors, beaucoup plus de risques à courir en quittant le camp qu'en y restant. Le chemin de Batna était journellement inquiété et parfois intercepté par de nombreux coureurs ennemis, qui venaient d'y commettre maints assassinats, et le général s'était vu dans la nécessité d'envoyer à Biscara M. le colonel de Mirbeck, avec de la cavalerie, pour maintenir les communications ».

Al-Mokrani guide Napoléon-Bonaparte

C'est ainsi qu'après avoir participé durant huit jours à la bataille de Zaatcha, durant lesquels il a « *commandé l'attaque du 25 octobre, et avoir été de tranchée le 24, le 25, le 28 et le 29* », Pierre Napoléon-Bonaparte, se vit confier la sécurité d'un convoi de blessés et de malades, qu'il devait conduire dans le nord.

Le lendemain, 30 octobre 1849, de bonne heure, il fit ses adieux au colonel et aux officiers de la Légion, et il partit à la tête du convoi, vers Batna.

« *Notre allié le marabout Si-Mokrani, dont j'ai déjà parlé, se joignit à nous avec une douzaine de cavaliers. Nous marchions lentement, cause de la longue file de mulets, d'ambulance qui portaient nos blessés et nos malades dans des cacolets, ou bien dans des lits parfaitement adaptés aux bats, pour ceux à qui leur état ne permettait pas de garder une position perpendiculaire* ».

Pierre Napoléon-Bonaparte quitte l'Algérie

Le 8 novembre 1849, Pierre Napoléon-Bonaparte, qui avait passé une semaine à Zaatcha, s'embarquait sur *le Sphinx*, pyroscaphe de la compagnie Bazin, « *Le temps était gros et le vent contraire mais, grâce à l'habileté et à la vieille expérience de notre bon capitaine, nous touchâmes à Marseille dans la nuit du 10 au 11* (...) *A Paris, où j'arrivais très irrité de la position que l'on m'avait faite en Afrique, contrairement aux promesses que j'avais reçues, on avait déjà répandu, sur mon retour, les interprétations les plus malveillantes. Un journal ministériel avait publié un article injurieux, et d'autres, sans même s'enquérir des faits, ne m'avaient pas épargné. Cependant, comme le ministère qui avait présidé à mon départ n'était plus en fonctions, je crus devoir une visite au ministre de la guerre, pour lui offrir un rapport circonstancié que j'avais préparé sur la situation de la province de Constantine. M. d'Hautpoul se montra très affable, et comme il m'interrogeait sur mon retour, et qu'il paraissait ignorer dans quels termes j'avais consenti à faire acte de présence en Algérie, j'entrai dans quelques développements, et je lui parlai de l'ordre du général Herbillon, prescrivant mon départ de Zaatcha pour Alger* ».

Lettre de Louis Blanc.

« *A Pierre-Napoléon Bonaparte.*

Citoyen, C'est avec un plaisir extrême que je vous fais part de la décision prise à votre égard par le Gouvernement provisoire. Nous venons de vous nommer chef de bataillon dans la Légion étrangère, bien convaincus que votre intention formelle est de mettre au service exclusif de la République les fonctions confiées à votre loyauté par le gouvernement républicain.

Faire servir à l'établissement, à la consolidation, au triomphe complet de la liberté, le prestige attaché au grand nom de Napoléon, c'est se montrer digne de porter un tel nom et bien mériter de la patrie. Le temps des prétentions dynastiques est passé à jamais. La glorieuse révolution qui vient de s'accomplir a définitivement coupé court au régime de la royauté et de tout ce

qui lui ressemble. C'est parce qu'il vous sait pénétré de cette conviction, imbu de ces sentiments, que le gouvernement provisoire vient de vous donner une marque de confiance qu'en ma qualité de Corse je suis heureux de vous annoncer. Salut et fraternité, Le 15 avril 1848. LOUIS BLANC, Membre du Gouvernement provisoire ».

Lettre adressée au journal « la *Patrie* », par Pierre Napoléon-Bonaparte :

« *Paris, 18 novembre 1849.*

Monsieur le Rédacteur, Les commentaires plus ou moins injustes ou malveillants que mon retour d'Afrique inspire à quelques journaux m'engagent à vous prier d'insérer ce qui suit : Sans parler des convois que j'ai escortés à travers les partis ennemis, je n'ai quitté le camp de Zaatcha, où je suis resté huit jours, qu'après avoir commandé l'attaque du 25 octobre, et avoir été de tranchée le 24, le 25, le 28 et le 29. Le général Herbillon ayant décidé qu'on ne donnerait plus d'assaut, et qu'on attendrait des renforts pour investir la place, et la réduire par le feu de l'artillerie, l'adoption de ce plan prolongeait les opérations bien au-delà du terme que, même avant mon départ de Paris, j'avais fixé pour ma rentrée à l'Assemblée nationale. Comme représentant du Peuple, j'étais seul juge de l'opportunité de mon retour à mon poste, et je ne dois, à cet égard, aucun compte à personne. Les phases politiques qui viennent de s'accomplir prouvent que je n'avais pas trop mal jugé de cette opportunité. Au surplus, j'avais tout lieu d'être mécontent de la position que l'absence complète de tout ordre convenable m'avait faite en Afrique. Je n'ai d'ailleurs quitté Zaatcha qu'avec l'ordre formel du général Herbillon de me rendre auprès du gouverneur général, pour presser l'arrivée des renforts qu'il attendait, et c'est parce que je les ai rencontrés en route que je suis revenu directement de Philippeville, au lieu de passer par Alger.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments affectueux et distingués. P.-N. BONAPARTE, Représentant du Peuple ». Un décret signé par Napoléon III, daté du 19 novembre 1849, prononcera la révocation

de Pierre Napoléon-Bonaparte du grade et de l'emploi de chef de bataillon à la Légion étrangère Au nom du Peuple français. Un ordre de service, lui avait été délivré le 19 septembre 1849, pour se rendre en Algérie, pour une mission qu'il n'avait pas remplie.

Pierre Napoléon-Bonaparte en outre avait ignoré le gouverneur général, à Alger, chez lequel il devait se présenter pour embarquer à Philippeville et retourner à Paris.

Dans une dernière lettre adressée au journal « *La Patrie* », le 5 janvier 1849, il cite le rapport général du siège de Zaatcha paru dans le journal *Moniteur*, dans lequel le général Herbillon, en parlant de l'affaire du 25 octobre, dit : «*Les assiégés firent une sortie si vive que nous laissâmes entre leurs mains une caisse et des outils, et que je dus faire venir des troupes du camp pour assurer la retraite*.» au cours de laquelle trois capitaines, Tonchet, Butet et Nyko, furent grièvement blessés après que l'ordre de battre en retraite, fut donné par le général Herbillon. Pierre Napoléon-Bonaparte indique qu'il a « tenu la position sans reculer d'une semelle ».

La bataille de Zaatcha qui fut très rude pour l'armée Française, débuta le 7 octobre 1849, lorsqu'une colonne expéditionnaire, forte de 4000 hommes de toutes armes, fit son entrée dans l'Oasis.

Elle prit fin au cours de la journée du 27 novembre, qui fut passée à enterrer les morts, à raser Zaatcha et à détruire les palmiers qui en faisaient la richesse.

La colonne expéditionnaire prit la route de Biskra le 28 novembre 1849, laissant derrière elle le village Zaatcha, rayé de la carte, une abomination de plus, jalonnée de cadavres. Les têtes décapitées de Bouziane, de Si Moussa et du fils de Bouziane, entassées dans des sacs sont du voyage.

Chapitre 22

LA RÉGÉNÉRATION DE LA LUTTE

Moussa Al-Darkaoui, le récit d'Al-Hadj Kara. Bouḥmar « l'homme à l'âne ». Moussa Al-Darkaoui Bouḥmar et l'émir Abdelkader. Histoire de Moussa Al-Darkaoui. Abou-Yazid, « l'homme à l'âne ». Initiateur de l'ordre des Madanias. Moussa devient Moul As-Saa. Les Ouléma intercèdent. La clarté surnaturelle qui illumine la chambre. L'apparition du prophète Mokhtar et Si Kouider Al-Titraoui. Les Madaniyas. Les preux chevaliers. Si Kouider interné en Corse. La mort de Mokhtar Al-Titraoui. Sa décapitation. Al-Madani El-Mesrati, le guide. Qui est le cheikh Al Mesrati ? Les Madania. Madaniya-Chadiliya.

Le récit qui retrace la vie de Moussa Al-Darkaoui dit Bouḥmar (l'Homme à l'Âne), qui sera décapité en même temps que le cheikh Bouziane et son jeune fils Al-Hassan, à Zaatcha, a été rapporté par Al-Hadj Kara, le mufti de Dellys, à Adrien Berbrugger.

Moussa Al-Darkaoui, le récit d'Al-Hadj Kara

Ce récit daté du mois d'octobre 1855, fut rédigé de la main d'Al-Hadj Kara puis traduit par l'interprète M. Gorguos avant d'être consigné par Adrien Berbrugger. Al Hadj-Kara fit partie des insurgés menés par Moussa Al-Darkaoui, dont il fut le proche compagnon.

Bouḥmar « l'homme à l'âne »

(Crâne N° 5942 du MNHN)

Berbrugger écrit à son propos : « *Al-Hadj Kara, parent par alliance de Moustafa, dit Bou-Mezrag, bey de Titeri avant 1830, a*

joué un rôle dans la plupart des événements de cette province, avant la prise de possession définitive de Médéa par les Français. C'était, en un mot, un personnage politique fort à même d'être bien informé, et de plus un homme instruit ».

Al-Hadj-Kara raconte dans son écrit, que Moussa Al-Darkaoui quitta un jour la Zaouïa libyenne de Misrata où il rencontra le cheikh tripolitain, Mohammed-Al-Madani.

Ce personnage Mohammed ben Hamza-el-Madani Al-Misrati, qui semble avoir un ascendant certains sur les insurgés algériens, aura Boubaghla comme disciple quelques années plus tard.

Ainsi, les insurgés qui prenaient tour à tour le titre guerrier de « Mohammed Ben Abdallah », allaient parachever leurs formations spirituelles dans cette zaouïa libyenne qui dirigeait, pour ainsi dire, les soulèvements armés contre l'occupant français.

La bataille de l'oued Isly, qui eut lieu le 14 août 1844 à la frontière algéro-marocaine, au cours de laquelle le sultan Moulay Abd al-Rahman qui soutenait l'émir Abdelkader, fut battu par le maréchal Bugeaud, avait définitivement paralysé les insurgés Darkaouas. C'est ainsi que par précaution, un Quartier Général de la confrérie fut établi en Libye, pays inaccessible aux Français en ces années-là.

Moussa Al-Darkaoui « Bouḥmar », et l'émir Abdelkader

En 1835, cinq ans après l'invasion du pays par le corps expéditionnaire français, apparait un personnage d'envergure qui luttera sans relâche, jusqu'à sa mort survenue à Zaatcha le 26 novembre 1849, vers sept heures du matin.

En 1833, Abdelkader l'émir de l'ouest algérien, voulut exploiter les accords de paix qu'il venait de conclure avec les Français, afin d'étendre son autorité au reste du pays. Il trouva un adversaire tenace au sud d'Alger, en la personne d'Al-Hadj-Moussa Al-Darkaoui, qui était honoré dans les tribus de la région de Médéa.

Pellissier consacre à Moussa Al-Darkaoui une section de son livre (p. 450 du tome 1er de la réédition).

En octobre 1855, Adrien Berbrugger de passage à Dellys, rencontra Al-Hadj-Kara, le mufti de cette ville, dont il entendit parler, suite au texte publié par A. Gorguos sur Al-Hadj Moussa Al-Darkaoui, alias Bouḥmar ou « l'Homme à l'Âne ». Gorguos est entre autres, l'auteur d'un cours d'arabe vulgaire, paru en 1849 à Alger et le traducteur de textes arabes notables.

Auguste Gorguos (1815/1866), fut d'abord professeur de latin au collège communal d'Alger en 1836, avant d'enseigner l'arabe vulgaire dès 1848 au lycée d'Alger. Adrien Berbrugger et Auguste Gorguos vécurent dans le sillage de Clauzel, qui aimait s'entourer de personnages stimulés par l'histoire du Maghreb, pour comprendre la personnalité algérienne et mieux la dominer psychologiquement lors de ses expéditions.

Le mufti de Dellys, Al Hadj-Kara qui avait bien connu Al-Hadj-Moussa Al-Darkaoui, retraça à Adrien Berbrugger les vicissitudes de la vie d'Al-Hadj-Moussa qui mourut en martyr lors du siège de Zaâtcha. C'est ce récit qui éclaircit l'histoire d'Al-Hadj-Moussa qui sera traduit par M. Gorguos.

A. Berbrugger écrit à propos de ce récit :

« *On y voit comment surgissent et se développent ces fanatiques qui agitent périodiquement le pays, gens mi-partis de Guzman d'Alfarache et de Brutus, et chez lesquels l'imposture et la conviction sont quelquefois mêlées en doses si égales qu'on ne sait trop quel nom leur donner* ».

Berbrugger, fut un fanatique colonel de la milice d'Alger, l'équivalent des Unités territoriales (gardes territoriaux) durant la guerre d'indépendance 1954/1962. Cette formation de réservistes de l'Armée française était évaluée à 200.000 Européens, tous originaires des départements d'Algérie. Berbrugger écrit encore à propos des insurgés algériens :

« *Pendant cinq siècles de domination, les Romains ont vu périodiquement apparaître des agitateurs de cette espèce ; nous ne*

pouvons pas raisonnablement espérer d'en être tout-à-fait quittes après le court espace d'un quart de siècle ». Pensait-il à Vercingétorix, le chef de l'insurrection gauloise contre les Romains, qui sera assassiné en -46 à Rome, dans la même prison où fut étranglé Jugurtha, près d'un siècle plus tôt.

Salluste écrira à propos de cette même prison qui fut creusée au pied du Capitole au VII° siècle av. J.-C., où périrent les deux chefs, celte et berbère : « *Elle contient une salle basse, nommée Tullianum, qui s'enfonce à douze pieds sous terre. Elle est fermée de murs épais et couverte d'une voûte de pierre. C'est un cachot malpropre, obscur, infect, dont l'aspect a quelque chose d'effrayant et d'horrible* » (Salluste, Conjuration de Catilina, 55). Berbrugger, qui est mort le 2 juillet 1869 à Alger, ne pouvait pas ignorer que Napoléon III fit dresser en 1866, une statue de sept mètres de haut de Vercingétorix, sur le site présumé d'Alésia, à Alise-Sainte-Reine, à 60 km au nord-ouest de Dijon.

Al Hadj-Kara qui a bien connu Bouḥmar, Moussa Al-Darkaoui, fut son compagnon de lutte avant de se soumettre aux Français. Al Hadj-Kara fut le parent par alliance de Mustapha Bou-Mezrag, bey de Titeri avant 1830, un personnage incontournable dans la plupart des événements qui se produisirent à Médéa avant la prise de cette ville par les Français. Berbrugger écrit à propos d'Al Hadj-Kara « *C'était, en un mot, un personnage politique fort à même d'être bien informé, et de plus un homme instruit et même assez éclairé pour un musulman* ».

Notons que le substansif « *Kara* » qui est très fréquent en Algérie, est d'origine turque, il signifie « *la couleur noire* », ou encore le mot « *terrestre* », « ce qui est lié à la terre ».

Histoire de Moussa Al-Darkaoui

Selon l'ex-insurgé Al Hadj-Kara, le chef Bouḥmar, Moussa Al-Darkaoui, de son vrai nom Moussa Ben Ali Ben Al-Hossaïn, la particule Al-Hadj ou Hajji est un titre honorifique à caractère religieux que les pèlerins ajoutent à leur patronyme pour indiquer qu'ils ont accompli le pèlerinage. Moussa faisait partie de la secte

des Derkaoua, d'où son pseudonyme Al-Darkaoui. Il était égyptien, affirme Hadj-Kara. D'où son autre nom Moussa Ben Ali Ben Al-Hossaïn Al-Misri, (l'Égyptien). Venu en Algérie, il s'établit d'abord à Laghouat.

Au cours de l'année 1247 de l'hégire (1831-1832 de J.-C.), il quitta Laghouat pour s'établir à Médéa. Ce fut Hadj-Kara (Al-Hadj Kara) qui l'accueillit.

Deux disciples, originaires de Laghouat, l'accompagnaient dont l'un nommé Bouḥala, qu'il avait revêtu du bernous rapiécé, l'accoutrement prescrit aux Derkaoua par leur ordre, qui était une manière de marquer leur détachement des biens de ce monde.

Moussa Al-Darkaoui se rendait avec eux en visite religieuse auprès du maître Al-Arbi Ben Atïa Ben Al-Sid Ben Abd-Allah, dans le Ouanseris (Ouarsenis). Ils apportaient, montés sur un âne, leur offrande, des dattes et un bernous de confection berbère du Djérid. Moussa ne connaissait pas encore Al-Arbi Ben Atïa. Il avait entendu parler de lui à Tripoli par son cheikh et professeur, Sidi Mohammed Al-Madani, qui disait avoir été son condisciple alors qu'ils suivaient tous deux la secte du grand maître, le cheikh Sidi el-Arbi Ben Ahmed-Al-Darkaoui, dans la montagne de Derka, située près de Fez.

Le colonel de Neveu, indique que les successeurs et vicaires de Moulay-Idris dans la direction générale de la confrérie, furent Atïa et Al-Madani. C'est la raison qui avait déterminé Moussa Al-Darkaoui à lui rendre visite jusque dans l'Ouarsenis, car il le considérait comme l'un de ses confrères. A son retour de voyage, il descendit chez Al-Hadj Kara, à Médéa, toujours accompagné de ses deux disciples.

La nuit venue, Moussa Al-Darkaoui confia que ses disciples voulaient renoncer à cette branche de l'ordre, pour adopter celle de Ben-Arbia. La défection des deux acolytes, qui ne voulaient pas adopter la lutte armée, amena une brouille entre eux. « Al-Hadj-Moussa, épancha son chagrin dans une épître de quatre-vingts pages, qu'il adressa au cheikh Ben-Atïa, et où il condamnait durement ces deux esprits légers qui adoptent la discipline d'un

cheikh, puis, l'initiation à peine reçue, l'abandonnent pour un autre ».

Le cheikh Ben-Atïa lui répondit par une missive de cent-vingt pages dans laquelle il disait : « Un disciple peut s'attacher non-seulement à un cheikh, mais à soixante-dix, si bon lui semble et s'il y trouve un bénéfice moral. »

Moussa répliqua par une autre épître, qu'il fit écrire par un de ses adeptes nommé Ben Al-Hadj, car Moussa Al-Darkaoui n'était pas lettré. Lorsque Al Hadj Kara rencontra Moussa Al-Darkaoui pour la première fois, ce dernier dit-il « savait à peine une dizaine de chapitres détachés du Coran, ce qui ne l'empêchait pas d'être un homme suffisamment instruit sur les matières autres que le droit de Sidi-Khelil et la grammaire syntaxique ».

Moussa décida de retourner se fixer à Laghouat, d'où il venait rendre visite de temps à autre à Al-Hadj Kara à Médéa. Il accomplissait le voyage en quatre ou cinq jours, monté sur son âne. C'est à partir de cette circonstance, qu'il fut surnommé Bou-ḥmar « l'homme à l'âne », par lequel il fut connu dans la suite.

Il y a un précédent dans cette dénomination.

Abou-Yazid, « l'homme à l'âne ».

Abou-Yazid le cruel chef Zénète mort en l'an 947, fut appelé « l'homme à l'âne » selon Ibn Khaldoun qui écrit : « Ayant pris pour monture un âne gris. Il fut dès lors appelé l'homme à l'âne ». (Histoire des Berbères, Traduction le Baron de Slane, Tome 1, page 203).

Al-Hadj Kara poursuit son récit : « *Les compagnons de route d'Al-Hadj Moussa, ont été fréquemment témoins des dons que Dieu lui accordait à l'endroit du boire et du manger. Un jour de très forte chaleur qui menaçait de le faire périr de soif avec ses disciples, entre Laghouat et Boghar, Moussa se dirigea, d'intuition, vers un endroit où l'on n'avait jamais vu d'eau auparavant, et, à la stupéfaction générale, il découvrit une exquise nappe d'eau où chacun put étancher sa soif (...) Jamais le*

couscoussou ne manquait de leur arriver à point, et, marque évidente de la protection céleste, la portion d'une seule personne suffisait toujours à les rassasier tous. (...) Al-Hadj Moussa méritait bien ces faveurs, selon son ex-compagnon, car c'était un homme vraiment supérieur, instruit en quelques matières, et dont toutes les actions étaient louables ».

En 1247 de l'hégire (1831-32), le cheikh des El-Arba, Ben-Chohra, qui était accompagné d'une nombreuse troupe, tenta de s'emparer de Laghouat. Al Hadj-Moussa sortit contre lui à la tête de dix hommes. Le chef arabe leur prit leurs chevaux. Moussa, rentré dans Laghouat, dit au cheikh de Laghouat : « *Va combattre l'ennemi demain : tu lui tueras onze guerriers et le mettras en déroute*.»

La chose s'accomplit, tel que Moussa l'avait présagé. Les chevaux pris à la petite troupe de Moussa, leur furent rendus et Ben-Chohra fit la paix avec le cheikh de Laghouat.

Moussa Al-Darkaoui, a raconté ses origines à Al Hadj Kara.

Il est né en Égypte, d'un père nommé Ali. Sa mère était également égyptienne, qu'il perdit, alors qu'il était encore en bas âge. Il fut élevé par son grand-père, Al-Hossaïn Ben Al Djoundi Al Ghazzi, qui semble avoir été un militaire de carrière. Ce grand-père le fit enrôler dans les troupes de Mehmet-Ali.

C'est ainsi que Moussa assiégea, en compagnie de la troupe dont il faisait partie, le pacha des Arnautes (Albanais), pendant deux années. A la suite de ces événements, il rentra au Caire, d'où il s'enfuit à Tripoli, après avoir renoncé à sa carrière dans l'armée de Mehmet-Ali.

Dans cette dernière ville, il lui arriva souvent, n'ayant rien à manger, de tromper la faim par la fumée du tabac. Sa destinée le conduisit un jour à la Zaouïa du maître Mohammed Al Madani.

Il allait quitter la Zaouïa, après un moment passé dans le lieu de réception du maître. A ce moment-là, les disciples de celui-ci prétendirent qu'il leur manquait une paire de souliers parmi celle déposées devant la porte de la Zaouia. Ils accusèrent Moussa Al-

Darkaoui de les avoir volés. Moussa, qui était alors dans la plus profonde misère, en montrant ses pieds nus, leur prouva son innocence.

Le cheikh Al Madani, qui survint sur ces entrefaites dit en riant, après avoir longuement dévisagé Moussa : « *Celui-ci est un voleur d'hommes et non de souliers.* » Le cheikh invita Moussa à demeurer un mois à la zaouïa, avant de l'envoyer parcourir l'Occident, Al-Gharb, en missionnaire.

C'est ainsi que l'on retrouve Moussa, en 1243 (1827-28), dans la partie méridionale du Maroc.

Deux ans plus tard, il est à Mascara où se trouvait le bey de l'Ouest, Hassan. Ce dernier le fait arrêter. Il comparut trois jours plus tard devant le bey, avec qui il s'exprima en turc. Relâché à la suite de cet entretien, il passa quelques semaines dans la ville, en passant ses journées au café maure en compagnie des soldats turcs.

Après ces péripéties, il revint à Laghouat où il fut chargé de faire l'appel à la prière à la mosquée des Aḥlaf, une des deux tribus de l'oasis. Ses accents vocaux émouvants dans l'appel à la prière, spécifiques aux orants égyptiens, enchantaient les gens de Laghouat, qui décidèrent de l'entretenir dès lors dans la mosquée où il fut logé.

Il devient initiateur de l'ordre des Madanias

C'est là qu'il reçut une lettre du cheikh Al Madani qui faisait de lui un maître révéré de l'ordre des Madanias.

Les Français venaient d'occuper Alger.

C'est à partir de ce moment-là qu'Al Hadj Moussa sollicita la population de Laghouat à se mobiliser sous la bannière des Derkaoua.

Le cheikh Ahmed Ben-Salem de la confrérie des Tidjani lui dit alors : « *Mon père le marabout vénéré d'Aïn-Madhi qui m'a nommé de son nom, m'a fait, à ma naissance, avaler des dattes mâchées par lui, comme faisait le Prophète aux enfants de Médine.*

N'espère donc pas que nous rompions avec Tedjini ; cependant, nous te traiterons avec bienveillance et n'empêcherons même pas ceux à qui il plaira de sortir de la voie de notre marabout pour suivre la tienne. »

La branche Tidjaniya du Soufisme, était fortement implantée dans la région de Laghouat, son fief d'Aïn Madhi se situait à quelques 70 kilomètres au nord-ouest de la ville. Moussa ne parvint à gagner à sa secte que quelques adeptes : Bou-ḥala, Ben-Al-Hadj, Abd-er-Rahman et un autre disciple nommé Mohammed, dont Moussa Al-Darkaoui épousa la fille.

Ils priaient tous ensemble, selon Al Hadj Kara, « *mangeaient de compagnie, quand on leur faisait l'aumône ; et, si l'aumône venait à manquer, s'endormaient le soir, l'estomac vide, sur les nattes de la mosquée. Car c'était une année de disette* ».

L'ex-insurgé et mufti de Dellys, Al Hadj Kara, rajoute : « *Moussa m'a raconté à ce sujet, que, quand le repas quotidien faisait défaut, il faisait néanmoins allumer le feu de ménage, comme à l'ordinaire, afin, disait-il que les voisins voyant la fumée, s'imaginassent que nous soupions et n'eussent pas à souffrir de la pensée de nos privations* ».

Cette même année, Moussa alla dans le Mzab. Les habitants de Ghardaïa, envoyèrent des enfants de la ville qui le chassèrent à coups de pierres. Rentré à Laghouat, il s'aliéna aussi l'esprit des gens de cette oasis, qui ne voulurent pas le suivre.

En 1249 (1833-31), il fut à Blida où il rencontra le cheikh Al Hadj-el-Seghir Ben Sidi Ali Ben Embarek, avec Al Berkani et Sidi Al Kebir Ben Youcef qui le chargèrent de soulever les habitants du Sahara, « *afin de grossir les rangs de ceux qui combattaient pour la guerre sainte (...) le sultan Abdelkader, alors fort occupé à établir son autorité du côté de Tlemcen, n'avait pas encore songé aux régions de l'Est* ».

Moussa devient le Moul As-Saa

Moussa fit part à Hadj Kara des propositions que les adjoints-Khalifas de l'émir lui avaient faites, il tenta de l'en détourner, jugeant cette voie dangereuse, compte tenu de la puissance excessive des colonnes françaises.

Au début du printemps, Moussa Al Darkaoui apparut à la tête d'une troupe hétéroclite qui comprenait des contingents du Sahara, des populations des Ksours, ainsi que des tribus du Tell central, auxquelles se joignirent de simples gens de la région de Médéa. Tous prirent l'engagement de jeter les Français à la mer.

En cours de route, Moussa établit son camp à quelques lieues de Médéa, dans un endroit appelé Bsal. Al Hadj Kara partit à sa rencontre avec les Oulémas de la ville pour l'engager à abandonner ses projets. Moussa proposa aux parlementaires de se joindre à sa troupe, ceux-ci refusèrent.

On ne s'entendit pas.

La ville de Médéa n'avait pas de porte solide et elle ne possédait qu'un vieux canon usé. Les parlementaires annoncèrent aux Koulouglis et aux citadins que Moussa voulait entrer de vive force. Ceux-ci se battirent contre lui dans les jardins de la ville. Moussa parvint près des murailles de Médéa, à ce moment-là ; le vieux canon que les habitants de la ville voulurent utiliser, éclata du premier coup.

La population vit dans cet accident un prodige en faveur de Moussa, « qui passa subitement pour le Mahdi, le Moul As-Saa ».

Au point du jour, Moussa Al-Darkaoui et ses disciples entourèrent Médéa. Al-Hadj Kara vint vers lui et prenant son chapelet il lui dit : « Je tiens un gage de paix entre toi et notre population : hier, tu as perdu huit hommes ; de notre côté, nous avons eu sept victimes. La paix vaut mieux que tout cela. »

Moussa consentit à un arrangement, et il ne se fit aucun mal, de part ni d'autre.

Il envoya alors deux hommes à Miliana, à Al Hadj es-Seghir, l'oncle du futur Embarek Ben Allal, de la zaouïa de Koléa, pour annoncer son arrivée et lui donner rendez-vous à Blida. Ces envoyés ne réapparurent pas au bout de dix jours. Cela laisse à penser que l'émir Abdelkader, qui était en conversations de paix avec le Français Desmichels, s'opposa à cette rencontre et qu'il prenait désormais l'affaire en mains.

Abdelkader menace de faire trancher la tête à tous ceux qui communiqueraient avec Desmichels. Il sera de ce fait le seul interlocuteur des Algériens auprès des Français.

Le « *Traité Desmichels* » selon lequel la France reconnaissait l'autorité de l'émir sur tout l'Ouest Algérien, qui est signé le 4 février 1834 avec l'émir Abdelkader, est sans rapport avec un autre traité qui sera émargé le 30 mai 1837 avec le Général Thomas-Robert Bugeaud, ce dernier est dit « *Traité de la Tafna* ».

C'est au nom de cette reconnaissance de son pouvoir et de sa puissance sur certaines tribus algériennes de l'ouest, que l'émir Abdelkader livrera plusieurs combats meurtriers à ses compatriotes qui ne reconnaissaient pas cette autorité, parmi ces opposants figurent d'anciens compagnons qui ne voulurent pas déposer les armes.

Les oulémas intercèdent

Moussa Al-Darkaoui excédé décida de passer outre les recommandations des notables de la ville. Il maintint sa décision de lancer sa troupe sur Alger. Al Hadj Kara et seize ouléma lui promirent d'aller le rejoindre à Blida.

Sur ces entrefaites, des messagers vinrent annoncer qu'Abdelkader avait signé un traité de paix avec Desmichels.

Quelques semaines plus tard, Desmichels accédait à la demande d'Abdelkader de lui fournir des armes et des munitions, qui serviront lors du siège d'Aïn Madhi. Le Français refusait de rendre Mostaganem malgré les réclamations de l'émir.

Personne n'était dupe qu'Abdelkader, en se faisant reconnaître par l'autorité française, trouvait dans le traité un moyen de renforcer son pouvoir sur les tribus.

L'émir à la tête d'une armée très nombreuse, exigeait désormais la reconnaissance de son autorité dans les provinces de l'est, où Al Hadj-es-Seghir fut nommé son khalifa.

Voirol qui avait félicité Abdelkader à l'occasion de la conclusion de l'accord de paix avec la France, notait que l'émir risquerait de perdre son autorité s'il s'éloignait quelque peu de la province d'Oran.

Les plans de Moussa Al-Darkaoui furent bouleversés par la nouvelle brutale de la conclusion de la paix entre l'émir et les Français. Il décida d'établir son campement dans la montagne d'Ouamri.

Al Hadj Kara dit : « *Moussa était, du reste, en proie à l'irrésolution la plus complète : tantôt voulant combattre ce rival qui surgissait à l'improviste, tantôt se décidant à abandonner la partie (...) L'émir vint camper au pied de la montagne d'Ouamri, à Amoura, face à la troupe de Moussa Al-Darkaoui. Il franchit le Chélif dans la matinée du lendemain ; et les deux partis commencèrent la lutte dans l'après-midi* ».

Abdelkader qui avait demandé des armes aux généraux français, fit intervenir ses canonniers et ses artilleurs contre les fantassins de Moussa, « qui furent facilement mis en déroute. L'émir lui tua 280 hommes, lui fit à peu près autant de prisonniers et enleva beaucoup de femmes (...) Moussa, se réfugia dans le désert, pendant que l'émir envoyait son épouse ainsi que son fils Mohammed à Miliana ».

Si Moussa Al-Darkaoui, l'ex-soldat engagé dans l'armée turque de Mehmet Ali, fort de son influence sur ces régions situées au sud du Tell de la province d'Alger, avait prit la tête d'une troupe sommairement armée, composée de fantassins et de cavaliers, où se mêlaient des conducteurs de troupeaux, des caravaniers, et d'autres hommes de poudre ayant fui Alger.

La troupe hétéroclite, était suivie d'une multitude de bergers, de guides désarmés, tous stimulés par l'appel au djihad. Chacun d'eux espérant pouvoir récupérer sur le champ de bataille une arme opportune.

La troupe ne cessait de grossir pendant la route. Jusqu'au moment où Moussa et sa troupe furent immobilisés par l'émir Abdelkader qui venait de conquérir la ville de Médéa.

La rencontre eut lieu prés de Sidi-Tamjahert, prés de Miliana. Si Moussa Al-Darkaoui subit une grave défaite. Sa troupe, qui ignorait le métier des armes, fut presque exterminée par les cavaliers de l'émir Abdelkader.

Si Moussa refusa de se soumettre à la puissance autocratique de l'émir Abdelkader qui venait de conquérir ainsi Médéa.

La troupe de Si Moussa fut décimée.

Si Moussa fut arrêté et conduit ligoté chez l'agha Moul El-Oued. Il fut enfermé dans une pièce de la maison de l'agha.

La clarté surnaturelle qui illumine la chambre

Pendant la nuit qui suivit son arrestation, la mère de l'agha entendit du bruit dans la salle où était enfermé Moussa. Elle se leva discrètement, regarda par une petite fenêtre haute et vit Si Moussa prier ardemment, tandis qu'une clarté surnaturelle illuminait la chambre.

Effrayée, elle courut prévenir son fils qui fit relâcher Si Moussa Al-Darkaoui sur le champ. Lorsque, le lendemain, l'émir aborda l'Agha venu à sa rencontre, il lui demanda des nouvelles de son prisonnier ; puis, sans attendre la réponse, il lui dit :

__ Vous l'avez relâché », dit-il, « et vous avez bien fait ».

Après sa défaite, Si Moussa parvint à se refugier, suivi d'une dizaine de cavaliers, dans les montagnes des Ouled Naïl, à Messaâd. Vaincu, mais non soumis, il se résolut à continuer la lutte

; il réorganisa son ordre, nomma deux khalifats ou lieutenants, l'un Belhadj, chez les tribus du Sud, l'autre Si Kouider Al-Titraoui pour les tribus du Nord.

De son côté, Al Hadj Kara, qui avait été au combat aux cotés de Moussa Al Darkaoui, dit : « *en ce qui me concerne, j'avais été dépouillé sur le champ de bataille ; cependant, à la faveur de la nuit, je pus échapper aux gens de l'émir et gagner Cherchell, d'où je vins ensuite à Alger (...) Abdelkader, à ce que j'ai su depuis, alla à Médéa où il resta vingt jours. Il y nomma bey son khalifa, Al-Berkani ; fit arrêter Bou-Chareb et Ben Hamoul et les envoya en prison à Mascara comme auteurs des troubles qui avaient agité Médéa (...) En effet, ces deux personnages avaient amené de Fez un certain Al-Hadj-Moati et l'avaient installé gouverneur de Médéa ; il y était resté à ce titre environ deux ans ; mais, fatigués de ce gouverneur, les habitants avaient invoqué le secours d'Ahmed, bey de Constantine, qui l'avait chassé. C'étaient ces deux individus qui avaient fait venir Moussa* ».

Moussa se tint depuis sa défaite aux environs de Laghouat. Il était en grande vénération parmi les populations du désert, à cause de la rigueur avec laquelle il se conformait à la tradition religieuse. On se disputait dans la contrée, comme relique, les chéchias qu'il avait cessé de porter, et il s'en est vendu jusqu'à cent douros (500 fr.) pièce ». Sa sainteté dépassa les limites du désert.

Moussa Al-Darkaoui s'était fait construire une maison que le général de Ladmirault fera détruire quelques temps plus tard, lors d'une expédition dans le Sud. Il a aussi habité Berriane, dans le Mzab, et y a bâti une mosquée.

L'apparition du prophète

Lorsque le cheikh Bouziane se souleva à Zaatcha, « *Moussa eut une apparition du Prophète qui lui ordonna de prendre les armes ; il alla donc se mêler à la lutte contre les Français, au moment où elle était le plus ardente. Il put pénétrer dans la place et combattre pendant les vingt derniers jours de ce siège sanglant* », selon Al-Hadj Kara.

C’est là qu’il partagea le sort de Bouziane et mourut à ses côtés. Il avait alors 53 ans. Il s’en était écoulé vingt depuis sa première apparition à Laghouat.

Nota :

Auguste GORGUOS (1815/1866), qui traduisit le texte arabe d’Al-Hadj Kara, fut d’abord professeur de latin au collège communal d’Alger en 1836, avant d’enseigner l’arabe vulgaire dès 1848 au lycée d’Alger. Adrien Berbrugger et Auguste Gorguos vécurent dans le sillage de Clauzel, qui aimait s’entourer de personnages stimulés par l’histoire du Maghreb. Afin de s’informer de la personnalité algérienne, dans le but d’assujettir d’autant mieux les populations durant ses expéditions.

Si Kouider et Mokhtar Al-Titraoui

Moulay Brahim, Si Kouider Ben Mohamed (Mhamed) Ben Ferhat Al-Titraoui et son fils Mokhtar Al-Titraoui, fréquentèrent successivement les llloula-ou-Malou, les Béni-Idjeur, les Akbiles, les Béni-Attaf, les Béni-Bou-Drar, les Béni-Ouassif, les Béni-Bou-Akkach, les Béni-Yenni. Prêchant partout la guerre sainte, annonçant l'arrivée prochaine du messie libérateur, Moul Es-Sa’a. Ils s’expriment en arabe, dans des contrées berbères où abondent les zaouïas et les écoles coraniques.

Moulay Brahim, Si Kouider et Mokhtar Al-Titraoui récoltent auprès des populations les dons en espèces et en argent qui leur permettront d’acheter des armes et des montures.

Si Kouider Al-Titraoui, et son fils Mokhtar, appartiennent à une famille de marabouts des Mfatah, prés de Boghar. Si Kouider est un personnage important de l'ordre des Derkaoua. C’était un homme décidé, un robuste cavalier, âgé d’une quarantaine d’années, respecté par ses hommes.

C’est lui qui accueillit à Si Moussa Al-Darkaoui à Médéa.

Si Kouider devint le lieutenant de Si Moussa Al-Darkaoui pour la région de Médéa, comme Moulay Brahim abandonnera le commandement de la Kabylie au Chérif Boubaghla.

Fait prisonnier en 1840, Si Kouider fut envoyé au bagne en France où il resta interné pendant plusieurs années.

A son retour en Algérie, il reprit les armes aux côtés de Si Moussa Bouḥmar à Zaatcha.

Kouider Al-Titraoui combattit à Zaatcha en compagnie de Moussa Al-Darkaoui et le cheikh Bouziane. Voyant que la situation était sans issue, Moussa Al-Darkaoui lui confia la mission de rejoindre Moulay Brahim en Kabylie. C'est ainsi qu'il s'échappa de Zaatcha un soir, pour se lancer sur la Kabylie. Si Kouider se joignit à ce moment-là à Moulay Brahim qui se trouvait sur place ; puis, lorsque Boubaghla fit son apparition dans la région, Si Kouider s'attacha à lui et devint un de ses principaux lieutenants.

Il s'établit aux Oulad-Ali Ou Iloul dans les Béni-Sedka.

Lalla Fatma N Soumeur, l'ensemble de sa famille ainsi que les tribus alliées s'engagèrent aux côtes des résistants d'expression arabe, Moulay Brahim, Si Kouider et Mokhtar Al-Titraoui.

Les prêches de Moulay Brahim, de Si Kouider et de son fils Mokhtar Al-Titraoui étaient accueillis avec ferveur en Kabylie.

Les Madaniyas

Les premières tentatives de prosélytisme en faveur de la confrérie des Madaniyas, dans la région de Boghar (Titteri) furent l'oeuvre de Moussa Al-Darkaoui, cela se passait peu avant la date de la prise d'Alger par la France. La confrérie des Madaniyas et celle des Derqaouas diffèrent peu des modalités qui fixent l'ordre des Chadouliyas, qui fut propagé par le maître Cheikh Al-Missoum dans le Titteri.

Parmi les disciples de Si Moussa ben Hassan, dit Al-Darkaoui ou encore Bouḥmar, qui étaient devenus plus tard ses vicaires-Moqadem pour la région de Médéa, figurent Si Kouider

ben Mhammed, Al-Titraoui ; le Cheikh Bou-Lanouar, dans les Haouras. De même qu'Al-hadj Mohamed ben Abdelkader, disciple de Si Kouider Al-Titraoui, Moqadem de la confrérie de Médéa ; Si Tayeb Al-Kerboubi, gendre de Si Qouider Al-Titraoui, qui devint un de ses principaux agents de Si Qouider Al-Titraoui, et un Moqadem important des Madaniyas. Si Tayeb Al-Kerboubi appartenait à la famille religieuse des Béni-Hassan de Berrouaghia, ses ancêtres, les Kerabib, dirigeaient une importante Zaouïa.

Si Moussa Al-Darkaoui, initia à l'ordre Darkaoui, Si Al-Hadj Bachir de Berrouaghia, ce dernier reçut le wird (exercices de dévotion) de Sid Ahmed Ben Al-Ouareth, le Cheikh des Madaniyas de Tunis.

Une fraction importante des Ouled Mokhtar, établis dans le voisinage de Boghari, resserrèrent leur alliance, par tarika interposée, avec Si Kouider ben Mhamed Al-Titraoui.

Des mausolées furent élevés régionalement à ces personnages. Mais aucun n'a été bâti ou dédié à Si Moussa Al-Darkaoui et à son lieutenant Si Kouider Al-Titraoui, certainement par crainte des autorités françaises, que ces emplacements ne deviennent des lieux de pèlerinage et de ferveur religieuse incontrôlables.

Les preux chevaliers

Si Kouider ben Mhammed ben Seddiq ben Ferhat, dit Al-Titraoui est le descendant de Moulay Idriss. Un de ses ancêtres Sidi bouzid, est le bâtisseur du ksar portant son nom. Celui-ci fut élevé au Nord-Ouest du Djebel Amour. Son père, Si Mhammed ben Seddiq, fut un disciple de la confrérie des Yousfiya, avant de s'affilier à l'ordre du Cheikh Ahmed Al Tidjani (né en 1150 de l'hégire, 1737/38 de J.-C.).

Si Kouider fit deux fois le pèlerinage de la Mecque, et c'est au cours d'un de ces voyages, qu'il aurait reçu à la Mecque, du Cheikh Al Madani, qui initia Moussa Al-Darkaoui et un peu plus tard le Chérif Boubaghla, l'affiliation à l'ordre des Madaniyas. Il devint par la suite un disciple direct de Moussa Al Darkaoui.

Un de ses ancêtres, Sidi Al Bokhari, est le fondateur du village qui porte son nom, à l'orée du Tell et des steppes. Plusieurs de ses ancêtres étaient vénérés par les populations locales, pour leur sainteté. Parmi lesquels Sidi Ali Ben Malek, dont le mausolée s'élève au sud du Titteri. Un autre ancêtre de Si Kouider, appelé Sidi Mohamed Al Aouel, appelé également Oueld Al-Bokhari fut surnommé Ould Al-Bey ou encore Bennay-Rouhou *« le self-made-man »*, par allusion aux prodiges dont il était le producteur.

Si Kouider avait épousé une jeune femme Ouled Sidi Ali, nommée Zohra, son épouse appartenait à une fraction de l'aristocratie religieuse des Ouled Anteur, de la famille des Rehab, seigneurs des Douaïrs, installée dans la vallée de l'Oued Elhakoum, l'affluent du Chélif, dans le Titteri.

Si Lakhdar, un de ses frères, uni à la sœur de deux notables de l'importante tribu des Ouled Mokhtar : Boudissa et Al Haïhar. Cette Sakhriya était apparentée par sa mère, aux Ouled Mahdi du Hodna, une autre très importante et très riche tribu, la mère de cette Sakhriya était la fille de Fattoum Ettarcha, fille de l'Agha du Hodna, Boudiaf. La mère de Si Kouider, Al Aouniya, était originaire de la grande famille des Ouled Sidi Aissa Ben Ahmed, une des principales de la tribu des Ouled Ayed, de Teniet-Elhad. (« *Étude sur les Chadouliyas. Les précurseurs de cheikh Al-Missoum* », par Joly. Revue Africaine, volume 51eme année 1907).

La suzeraineté religieuse exercée par Si Kouider Al-Titraoui auprès des populations locales, lui venait de son origine. Les Ababdas et les Ouled Anteur, s'enrôlèrent à ses côtés lorsqu'il devint le lieutenant de Moussa Al Darkaoui, auxquels se joignirent les Ouled Mokhtar, les Ouled Sidi Ali ben Malek, des Douaïrs, les Rehab, les Mfatehas, parmi lesquels figuraient les Ouled Ez-Zaoui, une famille de Chorfa.

Si Kouider interné en Corse

Joly note encore : « *Les Ouled Sidi Al Bokhari ; les Abaziz du Titteri, dont plusieurs furent ses bergers ou ceux de ses frères. Enfin, la suprématie religieuse de Si-kouider, parait s'être étendue*

chez les Zenakhras Mehaouchas, nomades du Sud de Boghari, et leur caïd actuel, Al-hadj Ahmed, passe pour avoir été, dans l'origine, un de ses alliés avant d'être, comme aujourd'hui, celui des Rahmaniyas d'Elhamel (...) Quoi qu'il en soit, plusieurs années après la défaite de Sidi Moussa à Sidi Ali, alors que ce chef cherchait à restaurer son influence compromise, Si-Kouider vit prendre fin son rôle de lieutenant de l'agitateur dans une misérable équipée ».

Il prit un jour la tête d'une petite formation de cavaliers pour aller rejoindre Moussa Al-Darkaoui, ce devait être le prélude d'une sédition. Les Français, qui venaient de s'établir dans le Titteri, surveillaient le chef Madani à l'Agha de l'Oued Al Hakoum, ainsi que celui des Ouled Mokhtar, Mohamed ben Lakhdar. A la nouvelle de l'équipée de Si Kouider Al Titraoui, les cavaliers des Ouled Mokhtar, alliés aux français, se mirent en selle et rejoignirent la petite troupe de dissidents au sud de Boghari. Après un combat dans lequel il perdit deux de ses partisans, Si Kouider fut obligé de se rendre.

Il fut interné outre-mer, en France ou en Corse, avant d'être exilé avec une partie de sa famille, vers 1845, dans la région de Mostaganem.

Cette arrestation de Si Kouider, comme le signale Rinn, désorganisa les plans de Moussa Al Darkaoui. Chassé de Messaâd par l'arrivée d'une colonne, à la tête de laquelle se trouvait le général Youssouf, Moussa Al Darkaoui s'éloigna vers la Kabylie, dans la tribu des Béni Ya'ala ; puis, en 1848, à Metlili des Chaâmbas, située à quelques 40 km au sud de Ghardaïa, d'où il passa à Zaâtcha.

La mort de Mokhtar Al-Titraoui

Dans la nuit du vendredi 28 au samedi 29 décembre 1855, qui correspond au 19 Rabi' Al-Thani 1272, soit une année après la mort de Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, survenue le mardi 26 décembre 1854, 5 Rabi' Al-Thani 1271, Si Mokhtar Titraoui, accompagné de son père Kouider, et de quatre ou

cinq cavaliers des Amraoua, s'embusquèrent derrière des rochers à Tazazraït, pour barrer le chemin à de riches commerçants, que l'on disait alliés aux Français. Ceux-ci s'apprêtaient à se rendre tôt au marché Sebt (samedi) de Tizi-Ouzou.

Sa décapitation

A la pointe du jour, un premier commerçant, transportant un chargement de textiles fut assailli par Mokhtar et Kouider Al-Titraoui et leurs cavaliers. Le marchand, razzié de ses étoffes ameuta par ses hurlements le poste de spahis de Sikh-Ou-Meddour, qui accoururent sur les lieux. S'ensuivit une accrochage durant lequel Mokhtar Al-Titraoui, dit Bouḥmara, fut capturé ainsi que le cavalier qui l'accompagnait. Deux membres du groupe Al-Titraoui furent tués durant la bataille. Quant à son père, Si Kaddour, grièvement blessé, il fut laissé pour mort. Le chef du poste de Sikh-Ou-Meddour, un nommé Lounis, conduisit Mokhtar Al-Titraoui à Tizi-Ouzou en compagnie de l'autre prisonnier. Arrivés à Chamlal, il livra les deux prisonniers au capitaine Beaupretre qui venait à leur rencontre avec sa troupe. Beaupretre conduisit les captifs au marché de Tizi-Ouzou. Là pour frapper l'imagination des kabyles présents en grand nombre sur la place du marché, il ordonna à un de ses hommes de décapiter Si Mokhtar Al-Titraoui et son compagnon. Les kabyles bouleversés par cette pratique barbare du capitaine Beauprêtre, s'éparpillèrent en le laissant seuls, au milieu de ses soldats, dont Lounis qui brandissait la tête de Mokhtar Al-Titraoui.

La tête de Mokhtar Al-Titraoui sera interceptée par le docteur Edmond Vital. Elle figure dans la collection qui porte le nom de ce médecin au MNHN de Paris, depuis l'année 1880, où sont regroupés les restes mortuaires de Boubaghla, Al-Hamadi, Moussa Al-Darkaoui, le cheikh Bouziane et le chef de l'insurrection de Tébessa, Boukedida.

Mokhtar Al-Titraoui (N° 5944) auquel manque le maxillaire inférieur, a la partie frontale du crâne enfoncée, il semble avoir été durement battu avant de décéder.

L’os du crâne a disparu sur une grande surface. La dent de sagesse est présente. Il manque à la mâchoire supérieure du martyr les incisives centrales et latérales.

La date de son exécution indique que la pacification de la Haute Kabylie était loin d’être acquise

Beauprêtre qui commandait la ville de Tiaret, fut tué lors de l’attaque menée le 8 avril 1864, par les Oulad Sidi-Cheikh. Sa colonne fut entièrement décimée.

Al-Madani El-Mesrati, le guide

Après son séjour, à Chellala des Adaouras, Mohamed Lamdjad Ben Abdelmalek, Boubaghla « l’homme à la mule (grise)», décida de faire une tournée secrète dans les territoires situés à l’est du pays, en quête de partisans.

C’est à partir de ce moment-là, qu’apparait un personnage qui allait jouer un grand rôle dans l’initiation de Boubaghla.

Il s’agit de Si Al-Madani El-Mesrati, auquel l’auteur des Béni-Ouassif assigne un rôle spirituel influent dans le soufisme, il lui octroie le titre de : « possesseur du souffle véridique et de l’étendard autour duquel se groupent les amis de la justice, la merveille envoyée par Dieu sur cette terre, le flambeau des temps, l'homme le plus remarquable de son époque et le mieux élevé ».

Boubaghla passa cinq mois auprès d’Al-Madani El-Mesrati, selon le texte original de Nour Ed-Din Abd En-Nour, dont nous n’avons pas trouvé la trace dans les archives du Service historique de la défense à Vincennes, où sont collectés et conservés les archives produites par le ministère de la défense et les états-majors français, de l’époque qui nous occupe.

C’est chez ce maître spirituel, « *que l'on prêta serment de fidélité à notre seigneur* », écrit Nour Ed-Din Abd En-Nour. Ce dernier terme « seigneur » s’adresse à Boubaghla, qui est reconnu comme sultan : « *qui obtint ce qu'il désirait en atteignant le faîte*

de la gloire », dit encore en termes sibyllins Nour Ed-Din Abd En-Nour, le Taleb des Béni Ouassif.

Boubaghla renforcé dans ses convictions guerrières, reçut ainsi les actes de soumission de chefs de tribus avec l'aval de Cheikh Al-Madani El-Mesrati.

Qui est le cheikh Al Mesrati ?

On retrouve le substansif Misrata, parfois rendu sous la forme Mesrata et Musrata, en Tunisie, au Maroc, en Lybie et en Algérie.

Lors de leur conquête religieuse du Maghreb, les Arabes ont sillonné l'Afrique du nord dans tous les sens, plus qu'ils ne l'ont dominée. Cela explique l'analogie de patronymes et de dénominations à travers les contrées conquises. C'est ainsi, que l'on retrouve cet ethnique Mesrati, qui signifie « originaire de Mesrata ». C'est ainsi que le nom Mesrati ou encore Misrati, renvoie à plusieurs localités Maghrebines. Un oued et un village situés à 2 kms de la petite localité de Kalaa, dans la région de Relizane en Algérie, portent ce nom.

Ce toponyme semble avoir des origines berbères, comme paraît l'indiquer le préfixe Mis.

Misrata de Libye

Mis-rata en tant que toponyme, fait partie des survivances à caractère linguistique, mythique ou ethnographique de la haute antiquité maghrébine. Il s'agit de marqueurs du langage, attaché à des habitudes, à d'anciennes mœurs berbères, que le temps n'a pas réussi à altérer, malgré les accommodations culturelles, du fait des différentes invasions qui se sont succédé au Maghreb au fil des millénaires.

Ce substansif Mesrata renvoie plus particulièrement à l'Oasis libyenne. Misrata, Misurata ou Misratah, un haut-lieu spirituel, situé à 200 kms à l'est de Tripoli.

Misrata de Libye, est le lieu d'initiation de Boubaghla. C'est là qu'il prêta le serment d'allégeance à Mohammed ben Hamza-el-Madani, dit Al-Misrati qui fonda vers 1820 la confrérie des « Madania ».

Celle-ci, issue des Derqaoua, est considérée comme l'un des plus importants ordres soufis libyens. La zaouïa mère, de Misrata, centralisait l'action spirituelle et même politique de tous ses affiliés, car le mouvement des Darkaouas s'est toujours impliqué dans la plupart des situations sociales ou politiques au Maghreb. Par définition, les frontières territoriales et les nationalités n'existent pas dans les ordres soufis.

L'influence attribuée à cet ordre à travers le monde musulman, au cours du XIX° siècle, se retrouve jusqu'en Turquie, où le Libyen Mohammed-Dhaffer, le fils de Mohammed ben Hamza-el-Madani deviendra le conseiller et guide confidentiel du Sultan Abdelhamid à Istanbul.

La confrérie des Madaniyas qui prescrit dans ses institutions de se détacher des biens de ce monde, préconise en particulier à ses affiliés de faire de longs voyages en compagnie des pauvres.

Un diplôme de Moqadem de cet ordre délivré par un vicaire de Mohammed ben Hamza-el-Madani, Al-Misrati est ainsi rédigé :

« *Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! Louange à Dieu.*

Que la bénédiction et le salut soit sur le Seigneur et les Envoyés. Louange à Dieu qui a fait de ceux qui possèdent la science (divine) les flambeaux des ténèbres et a dressé les étendards sur la tente qui a abrité leurs cœurs. Qu'on proclame la louange de celui qui les a spécialement choisis pour s'abreuver du nectar (divin) et a fait que quiconque s'arrête au seuil de leur porte arrive à l'ivresse et à l'amour passionné pour le Seigneur.

Nous bénissons Dieu de ces bienfaits et de ces faveurs ; nous lui adressons des actions de grâces qui conviennent à sa perfection, pour les dons qu'il nous accorde, et nous lui demandons de nous combler éternellement (de ses bienfaits).

J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, profession de foi du serviteur dont les vertus se manifestent et qui éprouve, en se rapprochant de son Seigneur, des joies et des bonheurs interrompus, jusqu'à ce qu'il pénètre dans la demeure de la sécurité. J'ajoute que notre Seigneur Mohammed est son Serviteur et son Envoyé, lui qui nous a fait distinguer ce qui est permis de ce qui est illicite, lui dont la lumière nous sert de guide, au milieu des créatures, jusqu'à ce que nous atteignions le but de nos désirs.

Que Dieu répande ses bénédictions sur lui, sur sa famille et ses compagnons, astres de la direction par excellence, pontifes que nous prenons pour exemples. Qu'il répande sur eux bénédictions et salut perpétuels, inséparables, sans limite même après la mort. Voici ce que dit celui qui se soumet à la volonté de son Seigneur, le serviteur des hommes de Dieu, Mohammed-Ahmed ben Abdallah-El-Madani : « J'ai reçu la Tariqa de mon père, le savant le plus grand, la citadelle très glorieuse, le cheikh Sid-Ahmed ben Abdallah, né à Tunis et y demeurant de son vivant, enterré à Sfax où on vient visiter son tombeau de race illustre, descendant de Hassan (fils d'Ali). » Il l'avait lui-même reçue de son aïeul maternel le refuge (R'outs) suprême, le pôle (Qutb) très célèbre, Sidi-Mohammed ben Hamza-Dhaffer-El-Madani qui la tenait du pôle, le docteur de la loi et de la religion, le savant lumineux, mon Seigneur et mon maître El-Arbi-Ed-derqaoui-El-Hasnaoui. L'homme doit se montrer bienfaisant, d'une manière égale, envers tous les êtres animés, même envers les animaux. Je lui recommande enfin, ainsi qu'à ses khouan, d'invoquer, sans cesse, le nom de Dieu, de ne point s'occuper de ce qui ne leur est pas profitable, de se tenir à l'écart des réunions où Dieu est négligé, de ne point écouter toute sorte de propos et de ne prêter aucune attention à toute chose ne concernant pas la religion. Leurs cœurs devront être uniquement occupés de leur Seigneur et ils s'absorberont dans son amour, afin d'obtenir la réalisation de leurs désirs. Ils devront considérer ceux qui sont au-dessous d'eux comme ils considèrent ceux qui sont plus élevés qu'eux et se trouver parmi ceux qui invoquent le nom de Dieu et lui sont soumis. Certes, Dieu ne laisse jamais faiblir la récompense de ceux qui font le bien. Salut. Mohammed-el-Madani. » (Suit l'empreinte

d'un petit cachet sur lequel on lit : Celui qui place sa confiance en son Seigneur, Mohammed-Ahmed Ben Abdallah). »

Mohamed Ben Abdallah évoque le nom d'emprunt des chefs de la résistance algérienne à la colonisation. Auquel se substituait le nom de guerre « Boubaghla » ou « Boumaza » ou encore Bou'Aoud » etc.

Madaniya-Chadiliya

L'organisation politique rigoureuse, qui caractérisait la confrérie madaniya, commandait aux autorités françaises d'accorder un intérêt particulier à ses adeptes. Les zones géographiques où se déployait cette confrérie ainsi que les noms des Moqadem et autres dignitaires qui en avaient la direction, firent l'objet de vigilance inhabituelle de la part des officiers français. Occasionnellement, pour ne pas provoquer la suspicion des Français, les adeptes de la confrérie Madaniya se dissimulaient sous le vocable de la Chadliya, qui ne faisait pas du djihad contre les Français une condition d'affiliation essentielle.

La madanaiya de la Tripolitaine, rayonnait vers les oasis du Sud libyen. Ghât ainsi que plusieurs villes africaines, possédaient des cloîtres et entretenaient des émissaires habitués à couvrir des distances considérables à travers le Maghreb.

En Tunisie, les Madanïa étaient très répandus à Tunis et à Sfax. A Tunis, les cloîtres annexes accueillaient un grand nombre d'adeptes, de même qu'en Égypte, à Alexandrie, Suez, et au Caire. Au Hedjaz, les Madanïa se réunissaient dans leurs zaouïas de Médine et Djeddah. En Algérie, les Madanïa enrôlaient leurs adeptes parmi les musulmans qui détenaient des postes subalternes au sein de l'administration coloniale. Ces Algériens étaient chargés de recueillir des informations sur les troupes d'occupation (Octave DEPONT et Xavier COPPOLANI, « *Les confréries religieuses musulmanes* ». Paris 1897. Page 513).

Partie VI
Le sultan à la mule grise

« En résumé, quoique la situation générale de l'Algérie soit loin d'être alarmante, elle s'est toutefois compliquée sur certains points, tels que la vallée de Sebaou, à cause des tentatives d'insurrection de Boubaghla, La province d'Alger, à cause de l'agitation religieuse, la frontière du Maroc, à cause de la fermentation des tribus sauvages et guerrières qui l'occupent ».

(Discours et proclamations. Louis-Napoléon Bonaparte à ses concitoyens, quelques jours avant le vote du 10 décembre 1849).

Chapitre 23

LES ORIPEAUX, LE ROSAIRE ET L'ÉCRITOIRE

Les amulettes. Le prix de la geôle, Ḥaq Al-Ḥabs et le prix du bâton, Ḥaq Al-'Aṣṣa. Le caïd Lakhdar Al-Mokrani. Les tatouages du derviche. L'homme à la mule.

On vit s'établir un jour, dans un coin discret du souk des Aït Abbas, un homme d'âge mûr, mal ficelé dans ses oripeaux terreux, une écritoire était passée dans sa ceinture, un rosaire à gros grains lui ceignait le cou. Accroupi sur un tapis en loques, il ne cessait de psalmodier des versets coraniques, qu'il entrecoupait parfois de la profession de foi : « Nulle divinité si ce n'est Dieu, et Muhammad est sa créature et son messager ».

Il priait seul sur le seuil de la mosquée du bourg et ne se mêlait jamais aux discussions grossières.

Il disait souvent :

__ « *Louange à Dieu qui a promis la victoire et le succès à ceux qui proclament son unité. Que la bénédiction et la paix soient sur celui qu'il a envoyé, la plus noble des créatures* ».

Il usait de propos énigmatiques qui ne trompaient personne.

__ « *Certains,* disait-il, *jouent aux guides, alors qu'ils ne sont même pas capables de reconnaître la route qui mène à leur propre maison* » ou encore : *« l'homme amasse des biens illégitimes, accapare, capitalise, pratique la tromperie, le vol et le brigandage en méprisant les droits d'autrui* ».

Tout le monde jurait n'avoir jamais vu l'homme nulle part. On ignorait d'où il venait. Le caïd proclama un jour, que le

derviche appartenait à l'ethnie des Chaâmba qui nomadisaient à la périphérie du désert. Afin d'amplifier au profit des Français, les zizanies tribales qui avaient lieu de temps à autre, entre les groupes berbères ombrageux et les irréductibles clans arabes. « Nous appartenons tous à un même peuple, nos différences sont beaucoup plus apparentes que réelles », disait encore le derviche.

Les amulettes

Le marché où s'installa le derviche, était régulièrement encombré de centaines de personnes occupées à vendre et à acheter. Des chevaux y étaient offerts au prix de 60 à 80 francs, un bœuf ou une vache coûtaient de 20 à 30 francs, un mouton ou une chèvre pouvaient atteindre 3 francs. Il y avait là de petites échoppes bourrées d'étoffes rustiques importées d'Angleterre, via les pays limitrophes, la Tunisie et la Libye. Les Français n'avaient pas encore songé à fabriquer des produits de première nécessité, selon le goût local. Ils n'en avaient pas le temps, ils faisaient la guerre aux Algériens. On marchandait beaucoup le tabac en feuilles d'assez bonne qualité, des fruits divers. C'est ainsi que trente oranges valaient un mouzounat ou un sol et demi. On y vendait des produits de l'artisanat, des tapis, des couvertures. On pouvait acheter au souk des yatagans, des armes à feu et de la poudre. Le caïd avait l'œil sur ces produits particuliers qui ne pouvaient pas être retirés de la vente sans porter atteinte aux traditions tribales.

Le derviche confectionnait des amulettes et des charmes qui agissaient, selon lui, contre les vicissitudes de la vie courante. Sa réputation de yoqqach, diseur d'incantations magiques, graveur de djedouel sur cuivre rouge, traceur de figures géométriques dissimulant des mots, des lettres et des signes bizarres aux aspects surprenants, grandit de jour en jour. Les badauds s'assemblaient autour de lui de jour en jour un peu plus nombreux.

Le derviche, joignait sous des dehors affables, un attirail de remèdes miraculeux, parmi lesquels disait-on, l'aptitude de guérir les femmes atteintes de stérilité. Ingénues de nature et toujours en quête de nouvelles superstitions, celles-ci ne tardèrent pas à lui

fournir une clientèle assidue. Un jour, le derviche fut arrêté par les hommes du caïd Lakhdar Al-Mokrani et emmené en prison. Un mari jaloux s'était plaint à l'autorité française de tentative d'enchantement, perpétré sur son épouse par le derviche. C'est ce que l'on pouvait entendre du côté des militaires des bureaux arabes.

Le caïd, qui allait devenir l'ennemi cruel du derviche, veillait au grain. Le derviche fut libéré, aucune preuve n'ayant été retenue contre lui.

Le prix de la geôle, Ḥaq Al-Ḥabs et le prix du bâton, Ḥaq Al-'Aṣṣa

Chaque bastonnade rapportait 5 francs au chaouch du caïd, c'était le Ḥaq Al- Aṣṣa, « *le prix de la bastonnade* ».

Si la victime ne réchappait pas à la peine, ses parents étaient tenus d'acquitter la somme.

La prison rapportait aussi ; chaque détenu en sortant du cachot, devait s'acquitter de la même somme : c'était le Ḥaq Al-ḥabs « *le prix de l'emprisonnement* ».

Le caïd Lakhdar Al-Mokrani, assurait les fonctions de chaouch des officiers français qui administraient le bureau arabe. Il escortait l'officier français de jour comme de nuit, à distance. Affublé de son goum de Zbantout, une clique récalcitrante, constituée de paysans amorphes, mal équipés et mal montés. Dans les villages où ils passaient, les goumiers dont le cheval était exténué, l'échangeaient parfois contre un bardot pour la journée, pour plus longtemps parfois. Puis ils ramenaient l'animal à demi-mort à son maître, qui n'osait jamais se plaindre au caïd. Le caïd qui représentait le beylik laissait faire, il préférait céder son influence au plus offrant.

Le derviche vivait d'offrandes qu'il ne sollicitait jamais, il ne mangeait que ce que l'on voulait bien lui offrir. Il remerciait en citant un hadith du prophète : « *Anas rapporte disait-il, que le Prophète passant près d'une datte tombée au sol dit* : « *Je*

mangerais bien cette datte si je n'avais peur qu'elle fasse partie de zakat (aumône) ». Puis il enchaînait sur un autre hadith :

« D'après Abou Horaïra, le Prophète a dit : « *Une époque viendra où parmi les hommes, personne ne s'inquiétera de l'origine de ses gains, qu'ils émanent d'une source licite ou d'une source illicite.* »

Aux commerçants du Souk il citait des versets du Coran, en les étayant d'un hadith approprié : « *Ô Croyants ! Ne pratiquez pas l'usure, en multipliant abusivement vos profits. Craignez Dieu, vous n'en serez que plus heureux.* » (Coran 3.130). Selon Abou Horaïra, rajoutait-il, l'Envoyé de Dieu a dit : « *Celui qui jure mensongèrement pour accroître les ventes de sa marchandise verra effacée la bénédiction liée aux transactions honnêtes.* »

Le derviche était de Taille moyenne, il avait le teint basané, la barbe noire assez forte, ses sourcils étaient noirs, il avait le nez gros, des lèvres épaisses, très prononcées même. Cela suffit à faire de lui un mulâtre saharien, surgi de nulle part ou du fin fond des sables. Il était tatoué au milieu du front, sur chaque tempe, ainsi que sur le dos de la main droite qu'il conservait toujours fermée.

Le caïd Lakhdar Al-Mokrani

Les adjoints du caïd l'arrêtèrent une autre fois, sur ordre du colonel Dargent qui craignait l'apparition d'un nouveau chérif, du genre de Mohamed Ben Abdallah dit « l'homme à la chèvre », Boumaza.

Le derviche fut maintenu dans une cellule durant quelques jours. Les militaires du bureau arabe le questionnèrent longuement. Son laissez-passer régional était en règle. Tout le monde pensa que l'on avait à faire à un nigaud. Il eut droit à quelques coups de bâton, puis on le relâcha au grand dam du caïd qui dit que les gens de la trempe du derviche muaient tôt ou tard en forcenés incontrôlables.

Un jour les langues se délièrent. Certains dirent que l'inconnu était un déserteur, qu'il aurait fait partie d'un groupement de

spahis ; d'autres affirmèrent qu'il était un ex-officier de l'infanterie des Turcs, un yeniçeri (janissaire), et que contrairement à ceux de sa race, il avait refusé de s'engager dans l'armée française pour ne pas avoir à faire la guerre à ses frères musulmans. D'autres encore dirent qu'il avait passé quelques années au bagne d'Ham ou au fort de l'île Sainte-Marguerite, pour des raisons politiques, ou encore qu'il a été impliqué dans une attaque dirigée contre les autorités militaires, dans la région de Laghouat.

On dit également qu'il avait fait partie de l'armée de l'émir Abdelkader, qu'il était originaire des Ksours de l'ouest, au sud d'Oran. On le disait aussi marocain, il n'y avait qu'à l'écouter parler, il avait l'accent et le regard d'un sorcier marocain.

Le derviche ne disait rien.

Il n'avait pas besoin de l'opinion des gens. Il se contentait d'égrener son chapelet en répétant souvent : « si les fils d'Adam se soutenaient mutuellement, ils seraient comme une seule et même âme ».

Un jour il parla différemment aux badauds. Il ne se préoccupa plus du cœur, de l'âme et de l'esprit des gens. Ni de leur expliquer les songes, de leur prédire les événements ou de leur augurer l'avenir.

« *C'est Hussein, pacha de Sandokli, gouverneur d'Alger, dit-il, qui fut la cause de la ruine du pays. Le cinquième jour de ramadan 1243 (21 mars 1828), il eut une dispute avec le représentant du pays des infidèles, des paroles offensantes furent prononcées de part et d'autre. Le représentant du pays des infidèles dans un accès de colère mit la main sur son épée. Les gardes du pacha, se jetèrent sur le consul et le molestèrent. Le pacha voulut le faire mettre à mort. Mais son intendant Ibrahim Dayi, s'y opposa car la loi interdisait la mise à mort d'un individu qui jouissait du droit de l'aman. Le pacha de Sandokli médusé par le comportement du consul le battit avec son émouchoir et le congédia grossièrement du palais. Le représentant du pays des infidèles, écrivit à son roi pour lui raconter ce qui s'était passé. Le 5 de la lune de Dhu Al-Hidja de la même année (20 mai 1828),*

plusieurs bâtiments infidèles vinrent se mettre en croisière à l'entrée de la rade d'Alger. Le consul rejoignit un navire qui se balançait sur l'eau à une portée de canon du port. Les jours suivants, le pacha fit venir chez lui tous les sujets français et leur dit :

__ *« Si vous aussi vous tenez à vous en aller, sachez que je ne vous retiens pas ; voilà le chemin ! Si, au contraire, vous désirez rester, je ne m'y oppose pas non plus ; voici Alger ! ».*

Les ressortissants de la France répondirent d'une même voix qu'ils ne voulaient pas partir. Ils témoignèrent leur soutien au pacha de Sandokli, en disant que leur consul était responsable de la faute. Le 15 de la lune de Dhu Al-Hidja (28 juin 1828) un vaisseau envoyé par le roi des Francs vint les prendre à bord et les emmena tous dans leur pays. Puis il y eut d'autres navires et le débarquement des troupes de l'ennemi sur nos terres. La suite vous la connaissez, elle est devant vous. Maintenant il faut chasser tous ces infidèles qui nous somment d'obéir à leur roi et à leurs lois. Les Turcs ont fui comme des chèvres, ceux qui sont restés se sont engagés dans l'armée des infidèles. Les temps sont durs, que le seigneur nous vienne en aide ».

Certains badauds indiscrets, qui n'étaient pas dupes, avaient remarqué que la peau du sourcil droit du derviche, présentait une étrangeté, elle était détachée. Elle retombait sur l'œil droit, qu'elle recouvrait à moitié. On lui demanda s'il était le nouveau Mohammed Ben Abdallah, car il portait le même signe, au même endroit que les précédents chérifs.

Il ne répondit pas.

Tous les Mohammed Ben Abdallah, ceux qui se levaient régulièrement pour conduire les populations à la guerre contre les Français s'étaient fait la même blessure, volontairement, sous l'œil droit. Pour faire croire aux Français que le Moul Es-Sa'a « *le Maître du moment* », Mohammed Ben Abdallah, le libérateur, était impérissable.

Les tatouages du derviche

Quelqu'un qui l'avait surpris en train de se laver dans l'oued, avait pu remarquer que sur chaque épaule il avait fait tatouer : La Ilaha Illa Allah Mohammed Rassul Allah : « Nulle divinité si ce n'est Dieu, Muhammad est son envoyé ». Il lui manquait une dent incisive à la mâchoire supérieure.

La rumeur publique, de plus en plus favorable au derviche, enflait chaque jour un peu plus dans la contrée.

Le caïd Lakhdar Al-Mokrani insista une nouvelle fois auprès des autorités françaises, pour faire expulser sans tarder le vagabond de son district.

Le conseil des sages, de la djemaa des Aït Abbès, refusa de violer l'hospitalité traditionnelle qui avait été accordée au derviche par la tribu. Il n'est pas permis à un individu étranger de s'installer n'importe comment et n'importe où sur le territoire d'une tribu. Il faut au préalable l'accord et la protection du membre de la tribu pour que l'hospitalité soit plénière et effective.

On rappela au Caïd que la loi coutumière accordait indistinctement l'hospitalité à tous les vagabonds, aux proscrits et aux déshérités qu'un sort contraire poursuivait. Cela avait pour nom l'A'naïa (protection tribale). Cela le caïd ne devait jamais l'oublier, lui dit-on.

Dès ce moment-là, le bureau arabe des Aït Abbas, dirigé par le colonel Dargent, prit l'affaire en main.

Un matin, au lever du jour, le commandant supérieur donna l'ordre d'arrêter le derviche, « l'agitateur », « l'étranger sans aveu » comme le surnommèrent le caïd et ses goumiers.

Le derviche disparut de la place du marché pendant la nuit, suivant les recommandations des membres de la djemaa des Aït-Abbas qui assuraient sa sécurité. Selon les lois liées aux coutumes de la Kabylie, les étrangers nécessiteux sont logés dans la mosquée ou dans la djemaa, ils sont placés sous la protection du village.

Ceux qui les insulteraient seraient en outre sévèrement punis par les mêmes règles villageoises.

Cela explique que le caïd Al-Mokrani ne pouvait rien faire contre Boubaghla qui s'accommodait bien de la protection tribale.

Le caïd Lakhdar soulagé, signala le départ furtif du derviche au colonel Dargent. Celui-ci ne s'en émut pas outre mesure.

Quelques jours plus tard, on signala au caïd Lakhdar la présence du derviche dans les douars environnants. On le baptisa Boubaghla, « *l'homme à la mule* ». Ce surnom était bien plus qu'un simple sobriquet. Il se rattachait à un ensemble de titres distinctifs, tels que celui de Bou-Maza, de Bou-ḥmar, de Bou-'Amama ou de Bou-'Aoud, et d'autres chefs de la résistance, qui s'opposaient par les armes à la présence des Français en Algérie.

Les sobriquets « Boumaza » ou « Boubaghla » furent l'apanage d'une épopée guerrière. Ces noms devaient être énoncés brièvement afin d'être assimilés d'emblée par les tribus. Nous ignorons de quelle manière ils furent mis en circulation dans l'arrière-pays. L'humilité caractérisaient ces noms, Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek « Boubaghla » porte le surnom d'homme à la mule, cet animal hybride engendré par un âne et une jument.

Un nom rudimentaire, de ceux qui s'impriment à l'état brut dans la mémoire collective, conçu pour brouiller les codes et les références aristocratiques de chefs de guerre traditionnels, aux apanages compliqués, expertement bottés et gantés. Tels que les bachaghas Ben Ali Cherif et Al-Mokrani.

L'homme à la mule

Boubaghla est la contraction de l'arabe : Abou-Baghla, littéralement le « *père de la mule* », qu'il serait plus correct de rectifier : « *l'homme à la mule* ». Abou ne signifiant pas obligatoirement « père ».

Un homme bedonnant est dit Bou-Kerch : « doté (d'un gros) ventre », plutôt que « *(le) père du ventre* », par déduction.

Les parlers arabes dialectaux maghrébins rognent les voyelles, voire même les syllabes. C'est ainsi que la phrase Elbeytou Kabiroun « *la maison est grande* », de l'arabe classique (livresque) deviendra : Al Bit Kbira.

Ou encore : Kataba 'Oumarou « *'Omar a écrit (a écrit 'Omar)*», mutera en : 'Omar Kteb (kteb 'Omar).

Le mot Abou « père » a ici un sens figuré, il peut exprimer le géniteur ou d'autres fois le possesseur d'un bien, d'un animal ou de toute autre chose. Comme dans Bou-(Khobza=pain), Bou-(Chlaghem=moustache), Bou-(Baghla=mule). Dans le cas Boubaghla plutôt que « père de la mule », il faudrait comprendre : « *possesseur de la mule* ».

L'indicatif Bou appartient à la tradition patronymique ancienne, en usage dans le monde arabe, il s'agit de la Kounia.

La Kounia est un pseudonyme qui se compose de deux parties.

Un homme se dit « *Abou (père)*», suivi du prénom du fils aîné ou d'une épithète. « *Abou (père)* » est remplacé par : « *Oum (mère)*», lorsqu'il s'agit d'exprimer l'identité d'une femme, comme dans Oum Kaltoum. C'est ainsi que, dans le cas de Mohamed dont le fils s'appellerait Abdallah, la Kounia sera « *Abou Abdallah* ». Une personne privée de postérité, peut prendre la Kounia de son choix.

Chapitre 24

LA KOUNIA ARABE

Un sobriquet. Bou-Seif « le maître de l'épée ». Bouscarin. Peltingeas devient Bou-Lendjass. Boissonnet devient Bou-Senna. Beauprêtre devient Bou-Berrit.

Un sobriquet

*L*a kounia est une forme de pseudonyme employé au sein des populations arabes. Le Prophète qui l'a employée, a accordé l'usage de la Kounia à des personnes qui n'en disposaient pas.

C'est ainsi qu'Abou Hourayra, le célèbre rapporteur de hadiths, reçut sa Kounia du Prophète, parce qu'il possédait une chatte, dont un des noms est *hourayra* en arabe.

Par contre, les musulmans n'utiliseront jamais la Kounia du Prophète : Abou Al Qassem « *(le) père de Qassem* ». Celle-ci est inviolable et sacrée.

Abou Hourayrah rapporte que le Prophète a dit : « *Portez mon nom mais n'utilisez pas ma Kounia* ».

Il ne faut pas confondre Abou et Ibn, qui sont des marques patronymiques différentes. C'est ainsi qu'Ibn Al-Kacim, un patronyme ordinaire du Maghreb où il est usité sous la forme Belkacem, signifie Fils de Kacem. Ibn Al-Kacim (Belkacem) ne présente aucun rapport avec Abou Al-Kacim « le père de Kacim », c'est-à-dire le Prophète.

L'usage de la Kounia n'est pas obligatoire dans le monde arabe, il n'est pas usité dans l'état-civil. Son emploi dérive d'une simple recommandation coutumière, qui remonte à l'époque du prophète.

Bou-Seïf, le maître de L'épée

(a)Bou-baghla, est également appelé Bou-Seïf (Abou-Seïf) « *le possesseur de l'épée* », « *l'homme à l'épée* », « *l'écuyer* », par extension « *le chevalier* », « *le preux* » etc. sobriquet bien plus valorisant sur le plan social, que celui de « *père de la mule* ».

Boubaghla, une fois tournée la page du souk des Aït Abbas, se mua en Moul Es-Sa'a, « *le maître de l'heure* », comme le furent Boumaza et d'autres chefs insurgés qui avaient choisi de se dénommer « *Mohamed Ben Abdallah* ».

Ces insurgés n'ont pas de nom l'Ism أسم qui correspond au prénom en usage obligatoire de nos jours à l'identification d'une personne. Le djihad dispense Boubaghla du laqab لقب qui équivaut au nom de famille français, il n'a pas la filiation ou nasab نسب qui précise la parenté qui s'énonce en arabe sous la forme : Ben et Ibn (fils de).

En tant qu'insurgés issus du mouvement Derkaoua, les Mohamed Ben Abdallah, comme nous le verrons plus tard, sont dispensés du port du nom de leurs aïeux. Il n'y a aucune indication du nom du père, qui est ainsi voilé. Ce sont des clandestins ténébreux, qui pour éviter des ennuis prévisibles aux membres de leur famille, se dissimulent dans une identité spécifique qui sera adoptée par toute une génération d'agitateurs.

L'origine parentale ou nisba (نسبة), c'est-à-dire la source des noms de famille, est renfermée dans une sorte de livret de famille ambulant. C'est ainsi qu'une personne de culture arabe, dans les temps anciens, transportait avec elle pour ainsi dire, son livret d'état-civil verbal intégral, sans avoir à l'enregistrer auprès de qui que ce soit. Il suffisait alors de deux témoins pour confirmer l'identité de la personne.

Le grand mystique Abou Al Hassan Al-Chadli, avait pour patronyme complet : Abou Al Hassan Ali Ben Abdallah, Ben Abdel Djabbar Al Maghribi. Dans la péninsule ibérique, la cohabitation linguistique et culturelle arabo-espagnole a laissé des traces indélébiles dans la désignation des personnes. Le dernier substansif, Al Maghribi, qui figure dans le nom d'Abou Al Hassan

Al-Chadli, s'écrit à la suite de la Kounia, de la filiation et de la descendance, il indique le lieu d'origine géographique.

Il en est autrement des toponymes qui ont été traduits de la langue berbère pour s'adapter à la langue du nouvel occupant, comme Bouzguen ou Bouhinoun. L'affixe Bou sur le plan linguistique, est un morphème qui est accolé au radical. Il est pour ainsi dire « fixé contre », Bou est fixé à Maza, pour former Boumaza, idem pour Baghla (mule), ou encore 'Aoud (cheval).

Bouscarin « L'homme à la musette »

Des sobriquets ou véritables Kounia factices, ont parfois été forgés par pur souci de moquerie ou de risée populaire.

Toutefois, on note l'existence, jusqu'à nos jours, du prénom Bouskrine. L'usage de ce prénom qui est localisé à la région de Mascara, est tiré semble-t-il du patronyme d'origine française Bouscarin.

Le lieutenant-colonel Bouscarin (Henri-Pierre) est né à la Capesterre (Guadeloupe), élève de l'École polytechnique de 1823 à 1825, il fut affecté dans l'Oranais, où il se montrait dit-on, juste envers les autochtones.

Ce nom Bouscarin fut transformé en Bou-chkara, « l'homme au sac », par dérision.

Le lieutenant-colonel Bouscarin était métis, comme Ismaël Thomas Urbain. Selon le capitaine Ferdinand Hugonnet : « *Les indigènes venaient de loin le consulter, lui demander conseil et appui. Lui, de son côté, prenait plaisir à les écouter, à s'entretenir longuement avec eux. Son habitation, sa manière de vivre étaient tout arabes ; il admettait même volontiers, jusque dans son intimité, quelques jeunes indigènes, dans la société desquels il se plaisait peut-être un peu trop. Il était assez grand de taille, et son teint très-brun ne démentait pas son origine créole. Généreux jusqu'à la prodigalité, il avait dévoré de bonne heure un patrimoine considérable, et s'était vu, par suite, plusieurs fois, pendant ses dernières années, dans de cruels embarras. Ses*

ressources, du moins, avaient été dépensées plutôt pour les autres que pour lui-même » (page 162). « *Français et Arabes en Algérie* », par Ferd. Hugonnet,... Lamoricière, Bugeaud, Daumas, Abdelkader, etc. Hugonnet, Ferdinand (Capitaine). Éditeur : Sartorius (Paris), 1860.

Peltingeas devient Bou-Lendjass « L'homme à la poire »

Parmi les kounia artificielles attribuées par dérision à des officiers du corps expéditionnaire français notons celle de Peltingeas, qui fut surnommé Bou-Lendjass « l'homme à la poire» par les Algériens. Voici ce que le Général du Barail écrit à propos de « Bou-Lendjass » :

« *Je remplaçai, au bureau arabe, un jeune capitaine d'artillerie sortant de l'École polytechnique, Peltingeas, employé dans ce service depuis plusieurs années, et ayant déjà servi d'adjoint à Bourbaki. Peltingeas appartenait à une école qui devait disparaître devant les progrès de la colonisation. Il ne croyait pas à cette colonisation. Trompé par les commencements difficiles de la colonie et par la tenue déplorable des premiers émigrants, qui n'étaient pas des modèles de probité et de vertu, il estimait qu'il était injuste de dépouiller le peuple arabe de biens dont il jouissait depuis un temps immémorial, pour en doter des déclassés faméliques, incapables de les faire fructifier. Et dans tous les litiges, il concluait invariablement en faveur des Arabes. Sans doute, nombre de colons avaient pour tout revenu les indemnités qu'ils extorquaient aux Arabes dont les troupeaux passaient sur leurs champs, laissés en friche, et qu'ils s'étaient bien gardés de borner, car ils ne voulaient pas perdre les bénéfices du délit qu'ils provoquaient ainsi* ». (Général du Barail « Mes Souvenirs, tome I, p 376 ».

Boissonnet devient Bou-Senna « L’homme à la dent »

Nous pouvons encore citer le commandant Boissonnet qui devint Bou-Senna (*l'homme à la dent*) pour les populations indigènes.

D’Arbouville devient Derbou-Fik

Le général d'Arbouville fut surnommé Derbou-Fik, une tournure du lexique arabe vulgaire, dévoyée et obscène, encore en usage jusqu’à nos jours dans l’idiome populaire. Derbou-Fik signifie littéralement « *Il l’a tapé (mis) en toi* ».

Le général Baraguey-d'Hilliers, manchot, était surnommé Bou-Draa (*l'homme au bras (unique)*. Lamoricière, qui utilisait une canne, était appelé Bou-Hraoua (*l'homme au bâton*).

Beauprêtre devient Bou-berrit « L’homme à la diarrhée »

A l’époque turque, un bey fut nommé Bouchlaghem « *l’homme aux moustaches* ». Boumezrag « *l’homme à la lance* » est devenu Boukhtouch en langue berbère de Kabylie.

Pour résumer, cette structure stylistique par addition d'un terme mettant généralement en relief des caractéristiques particulières liées à une personne, fut appliquée sans exception à tous les Mohamed Ben Abdallah qui prendront les noms de guerre de « *Boubaghla* » kounia liée à une mule, « *Bouḥmar* » à un âne, « *Bou’aoud* » à un cheval, « *Boumaza* », une chèvre, etc.

Chapitre 25
MOUL ES-SA'A ET LES AÏT MELLIKECH

Moul Es-Sa'a « le maître de l'heure ». Les Béni Mellikech, Ahl Al Bayt. Sidi Al-Moufaq et Ahmed Belkadi. Le sanctuaire de Sidi Al-Moufaq. Le sanctuaire de Timezrit. L'origine des çofs kabyles. Moul Es-Sa'a intronisé Sultan. Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek.

Moul Es-Sa'a, « Le maître de l'heure »

Boubaghla à l'époque de ses débuts vers 1849, est un vagabond sans nom, il n'a aucune réputation et il ne porte aucun titre de gloire lorsqu'il fait son apparition dans le tumulte du souk des Béni-Abbas. Ce nouveau Mohammed Ben Abdallah, fut surnommé Boubaghla en rapport à la mule grise qu'il montait.

Il allait de douar en douar et de tribu en tribu, annonçant aux paysans la venue imminente du Moul-Es-Sa'a « le maître de l'heure », suscité par Dieu, pour expulser du pays les usurpateurs français.

Le vagabond qui savait semer habilement le trouble dans les consciences, était accueilli partout avec ferveur. On lui offrait de la nourriture, on lui faisait l'aumône. Il marchait dans le sentier de la vérité et de la justice, dans l'attente du rédempteur, qui allait régénérer l'Islam, dans le pays malmené par les Français.

Un beau jour, il annonça qu'il s'était fixé de préparer les esprits à de grands évènements.

Il se mit à sillonner les territoires des tribus indomptées, allant de village en village, de bourg en bourg, pour exalter l'enthousiasme guerrier des paysans qui voulaient en découdre avec les occupants français.

En même temps, il incitait les villageois à faire des collectes de grains, « la guerre avec les Français et leurs alliés est proche » disait-il.

Ses lieux de prédilections étaient les marchés où en quête d'adeptes sains et vigoureux. Il recommandait en particulier à la population de se procurer de la poudre et des montures. Ses exhortations firent de plus en plus d'effet, le nombre de ses partisans s'accrût considérablement.

Dans ses déplacements, il continuait de monter une mule grise.

C'est ainsi qu'on ne le connut plus que sous le sobriquet de Boubaghla.

Les Béni-Mellikech, Ahl Al-Bayt

Il avait agi par la ruse et la dissimulation à l'égard des pouvoirs établis, jusqu'au jour où il se procura des armes qu'il se mit à manier avec une grande habileté. Seul un ancien officier ou un militaire entraîné à la guerre, pouvait accomplir de pareils tours avec une arme à feu ou un sabre.

Boubaghla qui avait recruté une dizaine de compagnons, décida de gagner les territoires de la puissante confédération des Béni-Mellikech qui avaient une réputation de grands guerriers, des chorfas Ahl Al-Bayt, selon l'auteur Ibn-Khaldoun, descendants de la famille du prophète, par truchement de leurs alliances matrimoniales avec les Idrissides de Fez.

Les Mellikech furent les anciens possesseurs d'Alger à l'époque médiévale, puis au fil des siècles leur bonne fortune déclina, ils devinrent à peu prés indigents.

Les rivaux et ennemis déclarés des Béni Mellikech, les Al-Mokrani, ont fait courir à leur sujet en Basse-Kabylie, des bruits apocryphes, qu'ils déguisèrent en dicton : « *un Mellikech tue son ami pour un douro (sou), son frère pour deux, son père pour trois* ».

Sidi Al-Moufaq et Ahmed Belkadi

Les Aït Melikech, ces fidèles compagnons du cherif Moulay Brahim, de Mokhtar (crâne N° 5944) et Kouider Titraoui, de Moussa Al-Darkaoui (crâne N° 5942) et du cherif Boubaghla (crâne N° 5940), appartiennent à l'histoire médiévale de Tablast, qui forma un *limes* romain à l'époque de l'antiquité. Moussa Al-Darkaoui, qui mourra lors du siège de Zaâtcha, était d'origine égyptienne, il avait rejoint la lutte armée des Algériens par solidarité révolutionnaire.

De nos jours, Tablast qui est situé dans le département de Bejaia, dans la haute Soummam, c'est un simple lieudit de la commune de Tazmalt. Ce bourg Tablast est sans rapport avec la ville de Tablat (région de Médéa) qu'il évoque.

L'histoire des Aït Melikech, est liée à Sidi Al-Moufaq (Mouffok) qui fut leur conducteur spirituel au cours du XVI° siècle.

On retrouve Sidi Al-Moufaq, également appelé Al-Mouffok, sous le titre d'émir, bataillant aux cotés de Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi pour déloger les Espagnols qui s'étaient établis à Bougie.

Les Espagnols avaient pris possession de la ville dès le 5 du mois de Safar de l'an 915 (25 mai 1509). Le régent de la ville Abou Bakr, qui avait pu s'échapper, désireux de reprendre la ville aux Espagnols, investit l'émir Al-Moufok de la direction des opérations. Ibrahim, le père de l'émir Al-Moufok commandait le pays des Ketama.

L'émir Al-Moufok avait pour lieu de résidence Zama-mansouriah dans le pays djidjellien. Ahmed Belkadi, qui deviendra quelques années plus tard roi d'Alger, dirigeait les contingents des montagnes Zouaoua, c'est à ce titre qu'il apporta son concours aux troupes de Si Mohammed ben Dris Al-Haouari et de l'émir Al-Mouffoq.

À ce propos, voir pp 115/144, Chapitre IV, « *Occupation Espagnole, Luttes Intestines, Interventions Turques* » : Mouloud

Gaïd « *Histoire de Bejaïa et de sa région* ». Éditions Mimouni. Alger, 1991.

Un autre personnage, Abou Mohammed Abd-Allah ben Ahmed Belkadi « *homme très instruit dans toutes les sciences* » selon Ferraud, menait les pourparlers entre les troupes espagnoles et les tribus berbères de la Kabylie. Le « *Ghazaouat* » dit que les Turcs qui combattaient par voie maritime, en bombardant la ville, furent assistés par 20.000 Kabyles conduits par leurs marabouts. Le roi de Bougie dépossédé par les Espagnols leur demanda d'entreprendre le siège de son ancienne capitale. (Époques militaires de la Kabylie, par Berbrugger, page 53).

Le Ghazaouat communément appelé *le R'azaouat*, qui est peut-être toujours classé à la Bibliothèque d'Alger sous le n° 942, a pour titre exact : Ghazewati Aroudj We Kheïr-Ed-Din « *Les victoires d'Aroudj et de Kheïr-ed-Din* ». Ce livre attribué à Sinan-pacha, le secrétaire de Khair-Eddine, a été révélé par Sander-Rang et Ferdinand Denis, sous le titre de « Fondation de la Régence d'Alger. Histoire des Barberousse » (Paris, 1837, 2 vol. in-8°).

Le sanctuaire de Sidi Al-Moufaq

Le sanctuaire Sidi Al-Moufaq, est le lieu où repose ce personnage lié à l'histoire bougiote, que les villageois de notre époque font remonter au début du 16ème siècle.

La notoriété de Sidi Al-Moufaq est telle que ses descendants sont célébrés dans différents endroits de la région des Aït Mellikech.

Azrou Ta'assast «Le roc de la guetteuse», est le lieu-dit où veillerait, selon les villageois, une descendante de Sidi Al-Mouffaq ou Al-Mouffoq.

Un autre endroit, Lejba-Tawrirt « le bout de la colline », porte les témoignages d'une grande bataille qui fut remportée par les Aït Mellikech de Sidi Al-Moufaq, menés par Boubaghla, sur une colonne du corps expéditionnaire français du lieutenant Beauprêtre.

Au début de l'année 1851, l'armée de Boubaghla était constituée de plusieurs corps de fantassins, conduits par Al-Hadj Daha d'Iharkaten, celle d'Ia'ayachen (I'agachen) était dirigée par Ahmed Aït-Sola, la troisième d'Ighzer-ou-Guentour était commandée par Al-Hadj Nait-Dudia.

Le poste de commandement de cette troupe se trouvait sur les terres d'Abdelkrim At-Ali Ou-Abdallah d'la'agachen. Le poète et guerrier Mohand Said Amlikèch auquel Mouloud Mammeri s'intéressa sur le plan littéraire, assurait la correspondance avec les tribus.

Selon Rachid Oulebsir « *Les gardiens de la mémoire, mausolées et sanctuaires ».* La Dépêche de Kabylie, édition N° : 965.) :

« *Al-hadj Sghir (90 ans) affirme que "ce lieu (le sanctuaire de Sidi Moufaq) a un pouvoir magique, aucune armée n'a pu passer par là pour attaquer la tribu. On dit que la baraka de cet endroit a obligé la troupe ennemie de Beauprêtre à rebrousser chemin (Azrou taâssast yerzan lemhella gwzal qayli) ». Un mausolée (Ldjamaâ Tewririne) est érigé à cet endroit qui surplombe le village de Tiharqatine vénéré et entretenu. On l'évoque pour le respect qu'il inspire et la fierté qu'il symbolise (...) Les familles Adjaoud, Arezki, Mehdi et Oulebsir, constituent les descendants de cet homme qui aurait vécu, selon les dires des villageois, à la fin du 16ème siècle, ce que confirme la reconstitution partielle de l'arbre généalogique de ces quatre groupes, auxquels les officiers colonialistes, dans leur logique de division des forces autochtones, ont donné des patronymes différents lors de la constitution des premiers registres d'état civil à la fin du 19ème siècle* ».

Le sanctuaire de Timezrit (Soummam)

L'Histoire de Timezrit, un bourg sis sur un mamelon qui domine la vallée des Fenaïa, se confond avec la vie d'Abou Mohammed Abd-Allah ben Ahmed Belkadi à propos duquel Ferraud avait écrit « *homme très instruit dans toutes les sciences* ».

Timezrit signifie « *observatoire* » ou encore « *panorama* » (issu de la radicale ZR berbère « *voir* », « *contempler* »), c'est à dire l'endroit d'où l'on peut voir très loin et dans tous les sens.

Certaines versions de l'Histoire locale, affirment que le mausolée qui domine la vallée, fut à l'origine un abri pour factionnaires édifié par le détachement de l'armée des Belkadi (Ath El Kadi). Cet abri avait été bâti au lieudit Tala Ghalimen (source des roseaux), situé en contrebas.

Le détachement militaire assigné à cette surveillance des troupes espagnoles, était commandé par M'hand Said Ath El Kadi, notre ancêtre, dont le tombeau est érigé dans ce même village de Timezrit. Ce village fut fondé au XVIe siècle, par le même M'hand Said Ath El Kadi, lors de la guerre livrée par Ahmed Ath El Kadi, contre les occupants espagnols établis à Bougie. Ath, Aït ou encore At, selon les régions berbères, indiquent l'appartenance à une famille, à une tribu ou à un clan.

Cette période de la kabylie médiévale, mériterait un long développement, n'eut été le cadre de ce récit circonscrit au milieu du XIX° siècle. Le moyen-âge de la Kabylie et l'histoire Algérienne médiévale, pourtant si fortunés et abondants en rebondissements, demeurent ignorés des mémorialistes.

L'origine des çofs kabyles

Ce concept de çof, « clan », « ligue » en berbère de Kabylie, emprunté à l'arabe « rang », qui remonterait au XVII° siècle, fut employé par les groupes kabyles alliés ou ennemis dans leurs luttes intestines, avant d'être étendu à l'ensemble de la Kabylie.

Selon A. Hanoteau et son collaborateur A. Letourneux, la tradition kabyle dispose de plusieurs légendes pour expliquer l'origine de ces ligues.

Les deux auteurs optent pour la version la moins invraisemblable :

*« A une époque que personne ne précise, mais qu'on s'accorde à dire antérieure aux événements dans lesquels le célèbre Sid Ameur El-K'adhi (*Al-Kadi, tournure latine Belkadi NDLR*) a joué un rôle, c'est-à-dire au XVI° siècle, vivaient, chez les Aït Fraouçen, deux frères, nommés : l'un, Boukhetouch (l'homme à l'épieu); l'autre, Ourkhou. Ils appartenaient à la famille dont Sid Ameur el-Kadhi fut le représentant, et habitaient la montagne, au-dessus de Djemàat es-Sah'ridj. A la suite de discussions dont les motifs sont restés inconnus, ils se brouillèrent et se séparèrent. Boukhetouch resta à Djemàat es-Sah'ridj, et Ourkhou se retira chez les Ifnaïen. Bientôt la guerre éclata entre eux, et les tribus, épousant leur querelle, formèrent, à cette occasion, les deux grandes ligues qui continuèrent, pendant plusieurs siècles, la lutte acharnée commencée par les deux frères. Les partisans d'Ourkhou formèrent le Çof Oufella, et ceux de Boukhetouch, le Çof Bouadda.*

La famille de Boukhetouch existe encore à Djemàat es-Sah ridj, où elle forme une kharouba nombreuse, appelée Iboukht'ouchen. Celle d'Ourkhou n'est plus représentée que par un seul individu, qui habite chez les Ifnaïen. Une partie des tribus dont se composaient les deux ligues, dissoutes aujourd'hui, payent encore une redevance annuelle aux descendants d'Ourkhou et de Boukhet'ouch. Cette circonstance est citée par les Kabyles comme une preuve péremptoire à l'appui de la légende. Boukhet'ouch et d'Ourkhou eussent occupé un rang assez important pour justifier l'espèce d'hommage qui leur est encore rendu par d'anciens partisans. La répartition, dans les montagnes de la Grande Kabylie, des tribus ayant appartenu au Çof Oufella et au Çof Bouadda ne donne guère à croire que ces noms aient été empruntés à la topographie du pays; car chacun d'eux conviendrait aussi bien à l'un des çof qu'à l'autre. On a plus de chances de rencontrer la vérité en cherchant l'origine de ces dénominations dans l'Oued Sahel, où elles sont encore en usage, et où, dans le principe, elles devaient signifier « gens du haut » et « gens du bas » de la vallée ». (Coutumes kabyles, op. cité, page 18/19)

Akhetouch en kabyle, signifie « épieu, bâton ferré, javelot, lance ».

Les tribus kabyles étaient réparties de la manière suivante entre les deux çof lors de la scission du Royaume de Koukou.

Ce sont :

1) *Çof Oufella* (berbère), Al-Fouqani (arabe) ou « clan du haut » :

Aït Yahia, Aït Menguellat, Aït bou Yousef, Aït Ouasif, Aït Attaf, Aït bou Akkach, Aoukdal, Aït Ahmed, Aït bou Addou, Aït Mendès, Aït Ismaïl, Iflissen Oum el-Lil, Aït Abd el-Moumen, Aït Djennad, lâzzouguen, Aït Flik, liloulen Ousammeur, Aït Mellikech, Ifnaïen, Aït ben Messaoud, Imezzaïen, Iznaguen, et la moitié des Aït Abbès.

2) *Çof Bwadda* (berbère), Al-Taḥtani (arabe) ou « clan du bas» :

Aït Iraten, Amraoua, Aït Ouaguennoun, Aït Fraouçen, Aït Khelif, Aït bou Chaïb, Aït Itsourar', Illilten, liloulen Oumalou, Aït Idjer, Aït Ziki, Aït Ghobri, Iflissen el-Lebhar, Asif el-Hammam, Aït Aïssi, Maâtka, Aït Yenni, Aït Boudrar, Akbil, louadhien, Aït bou Rer'dane, Aït Koufi, Ihassenaouen, Aït Zmenzer, Amechras, Aït Ameur ou Faïd, Aït Tamzalt, Aït Aïdel, Ourzellaguen , Iberbachen, Aït SeUman, Aït Ameur, Aït Ourlis.

La kabylie a été fractionnée en « Grande » et « Petite » Kabylie, à la suite de la scission de la famille Belkadi, qui régna à Alger et sur la Seigneurie de Koukou (Djurdjura) de 1520/1527 pour Alger, et jusqu'aux environs de 1750 en Kabylie.

Le dernier descendant Ourkhou, quitta Aourir des Ait Ghobri pour s'établir dans les Fenaïa Il-Maten et Timezrit (Soummam-rive gauche), où il fonda le çof des Ourkho, appelé At Oufella.

(Voir notre site *www.chez.com/maghreb2000* consacré au sujet).

Le village de Tala Ghalimen

Une légende de la Kabylie affirme qu'une casemate fut édifiée pour abriter un détachement de l'armée des Ath El Kadi au village Tala Ghalimen (Timezrit, Soummam). Le détachement était commandé par M'hand S'id At Al Qati, dont le tombeau est érigé dans ce même village qu'il fonda au XVIe siècle, lors de la guerre livrée par Ahmed At Al Qati, contre les occupants espagnols qui étaient établis à Bougie.

La présence fréquente, de génération en génération des prénoms Ali, Amar et Ahmed au sein de cette famille, telle que la rapportent la généalogie propre à cette famille, complique quelque peu la datation des évènements liés à l'histoire de la Kabylie.

En effet, l'auteur Mustafa Ben Hussain AI-Hussayni dit «Djennabi» qui vivait en 999 de l'Hégire (1590 de J-C) écrit:

«Parmi les princes Zouaouas qui gouvernèrent les environs d'Alger il y eut la dynastie des Ibn Al-Kadi. Le premier d'entre eux fut Ahmed connu sous le nom de Ibn Al-Kadi. Homme savant et pieux auquel la population se soumit et qui régna environ trois ans. Il fut à sa mort remplacé par son frère Mohammed Ben Al-Kadi qui gouverna une trentaine d'années et qui fut à sa mort remplacé par son neveu Ahmed Ben Ahmed, dont le gouvernement dura une dizaine d'années et qui mourut en 991 H (25 janvier 1583). Il eut pour successeur son fils Mohammed ben Ahmed connu sous le nom de Ibn Al-Kadi. Ces chefs avaient pour ville principale Koukou qui était un vaste château fort dans une position très forte».

Cette généalogie donnée par Djennabi n'est pas exacte, car le 16 juin 1598 le sultan Amar BELKADI qui régnait à ce moment-là sur la principauté de Koukou, dans sa lettre adressée au roi d'Espagne Philippe III (archives du Ministère espagnol des Affaires Étrangères à Simancas), écrivait: «***Escrive Homar, hizo de homar,***

hizo de hamed, hizo de Mamed ,hizo de hamed, hizo Del Cadi rey de Cuco».

Hizo étant l'ancienne tournure de Hijo « fils (espagnol)» Autrement dit : «Omar, fils de Omar, fils de Ahmed, fils de Mohammed, fils de Ahmed, fils de Al-Kadi roi de Koukou». Donc, à cette date du 16 juin 1598, c'est à dire au moment où le roi Amar Belkadi écrivait sa lettre au roi d'Espagne Philippe II , cinq personnages de cette famille avaient succédé à Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi, roi d'Alger et fondateur de la dynastie de Koukou , pour régner en ligne directe, dans la seigneurie de Koukou sur une grande portion de la Kabylie, dont la Kabylie Maritime et le port d'Azeffoun. Ce dernier fut aménagé et édifié en partie par Abou Al-Abbas Ahmed BELKADI pour contrecarrer la puissance des turcs dans cette portion du littoral algérien. Il y eut d'autres rois à Koukou, avant la scission de la famille Belkadi en deux branches princières et l'extinction définitive du royaume vers 1750.

Ineslimen dans le Hoggar

At Al-Kadi ou encore At Al-Qati en berbère, et Ibn Al-Qadi en arabe, Belkadi étant la forme latinisée de ce patronyme. La branche saharienne de cette famille, qui émigra dans le Hoggar à l'époque des Mourabiṭun (Almoravides), est assimilée au Kal Ahaggar où elle forme avec les Kal Azzi les Ineslimen. Ce dernier mot berbère tiré du substansif Islam, désigne chez les Touaregs les deux castes religieuses d'origine noble, Kal Azzi et Ikadiyen, qui n'avaient pas accès au titre d'amenokal, sultanat local.

L'auteur espagnol Marmol dit de Abou AI-Abbas Ahmed Belkadi : «*Hombre noble y de linaje de Selim Ben Tomi sênor de Argel* ». Un autre auteur de l'ancienne Espagne, désigne Abou AI-Abbas Ahmed Belkadi sous le nom de *Seranath Ben El Cadi*. Il s'agit d'une corruption phonétique de Sid Ahmed Ben El Kadi.

« *A l'époque de sa splendeur, nous dit G. DEVAUX (kebaïles du djerdjera , Alger 1859 page 274 et suivantes), Koukou était entourée de murailles bastionnées d'un développement de 2000 mètres environ. Ses murs allaient s'appuyer sur un rocher à pic,*

fortification naturelle, nommé Azrou N Qelaa. Trois portes donnent accès dans la place dans l'intérieur de l'enceinte et à une centaine de mètres du gros du village, sont deux Djemaâs: l'une dite korraba AL-KADI renferme les restes d'un chef célèbre, dont les descendants existent encore. L'autre Djemaâ surnommée El-kebira est de style Sarrazin. Elle est assez vaste et soutenue par deux piliers et deux colonnes (...) une antique citerne de neuf mètres de long sur quatre de large se remarque à la partie nord du village».

B. Leclerc qui fit une incursion archéologique à Koukou le 17 novembre 1857 écrivit :

« *Il est encore un monument de l'ancienne splendeur de koukou, c'est un beau canon en bronze, de moyen calibre, mesurant deux mètres de long et monté sur un affût* ».

La grand-mère de Louis XIV

Si Amar Al-Kadhi est le sultan dont l'épouse Aïcha correspondait avec la grand-mère de Louis XIV.

En marge d'une missive rédigée par le sultan Si Amar Belkadi son époux, et destinée au roi d'Espagne Philippe III, Aïcha, inséra un mot à l'intention de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche-Styrie, reine d'Espagne, du Portugal et des Deux-Siciles, qui deviendra plus tard la grand-mère de Louis XIV, à la suite du mariage de sa fille Anne (1601 - 1666) avec le roi Louis XIII.

Le mot d'Aïcha disait :

Unas pocas de perlas, un poco de blonda, un poco de cambray, un poco de terclopelo brocatelado, un poco de almizcie. Que dice son cosas que no las ay en su tierra : « *Un peu de perles fines, un peu de dentelle de la toile de Cambrai, un peu de velours de brocard, un peu de musc, toutes choses que l'on ne trouve pas dans mon pays.* »

Elle rajouta ingénument qu'elle n'en avait pas réellement besoin, « *mais qu'elle faisait cette demande, seulement pour se souvenir de la donatrice* ».

Les archives espagnoles de Simancas, mentionnent la requérante, sous le titre majestueux d'El Reina del Cuco (la reine de Kouko).

Ainsi Aïcha, exploitait la correspondance officielle échangée entre son époux Sidi Amar et Philippe III, pour traiter de pair avec l'une des plus grandes souveraines du monde, la grand-mère de Louis XIV, le roi-Soleil.

Moul Es-Sa'a intronisé Sultan

Boubaghla l'ex-derviche des Béni-Abbas passa l'Oued-Sahel et alla se fixer chez les Mellikech, coalisée à la confrérie des Derkaouas, par l'intermédiaire de l'ordre soufi d'Abd-er-Rahman Bou-Qobrin (Abd-er-Rahman aux deux tombes).

Le chérif avait été chargé de la délicate mission de provoquer un soulèvement au centre du pays. Il devint l'homme de l'instant, le Moul Es-Sa'a prédestiné par ceux qui savent et qui décident. Un homme de l'élite mystique, un Taleb sagace rompu aux jeux de l'esprit et à la persuasion, doublé d'un homme de guerre lumineux, dur à la fatigue, insensible au beau paraître et à l'argent. Boubaghla donnait l'exemple à son jeune groupe, il pouvait parcourir avec une promptitude prodigieuse de vastes espaces sans s'arrêter un seul instant. Il était partout à la fois, le jour et la nuit recevant et éclairant ceux qui doutaient de l'utilité de la lutte contre les Français et leurs alliés locaux.

Il avait su conquérir l'hospitalité des kabyles qui sentaient renaître à travers lui, les aspirations que leur esprit élémentaire continuait de lier aux puissances mystérieuses et occultes dont il semblait être l'original agent. Désormais il bénéficiait de l'Anaya, cette protection tribale qui était octroyée aux fugitifs et aux persécutés fuyant un péril imminent. Aux yeux de tous, Boubaghla passait pour un saint, un favorisé de la grâce, un exemple d'homme d'autant plus aimé que chacun sentait son impuissance à l'imiter.

Les tribus berbères firent front autour de lui.

Félix HUN, l'autre versant odieux du soldat Montagnac, écrit à la page 86 de son livre (« *Promenades en temps de guerre chez les Kabyles, par un juge d'Alger en congé pour cause de santé* ». Alger, 1860) :

« *En face de moi, sur un contrefort du Djerdjera, est Téguemonte. Boubaghla y a une maison et une femme. Il rôde sans doute dans les environs. Qu'est-ce que c'est que Boubaghla ? Il se dit Chérif, descendant de Mahomed ou au moins envoyé par lui. Mais personne ne sait trop d'où il sort. Il n'est pas Kabyle et ne parle même pas la langue kabyle. Avec quelques tours de passe-passe, d'escamotage, il jette de la poudre aux yeux des ignorants. Comme il a, de plus, une certaine habileté, une certaine finesse, astuce en fait de jongleries, impostures et prestidigitations d'esprit, il a su se faire des adhérents en flattant et en excitant l'ambition des uns, le fanatisme des autres, l'esprit de rapine et l'esprit aveugle d'indépendance de tous (...) Boubaghla agit-il, s'agite-t-il et agite-t-il? Dans quel but ? De commander, et, pour le moment, de bien vivre. On lui a donné une femme aux Béni-Mendès, une autre chez les Béni-Bouchanachas ; enfin il en avait emmené une troisième, de je ne sais où du pays arabe. Celle-ci est, dit-on, fort belle, beauté orientale, forte en poids. Il a ses hommes, qui espèrent tous devenir quelque chose ; de rien qu'ils sont. Il se fait donner de l'argent et on le régale partout où il va, et voilà... C'est, comme vous le voyez, une espèce de filou. Du reste, de nos jours, les prétendus Chérifs, qui surgissent encore de temps en temps, ne sont que des filous ou des fous, et les indigènes eux-mêmes commencent à en avoir assez. Ce ne sont que des singes, plus on moins malins, singeant comme ils peuvent Abdelkader*».

Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek

Des rescapés de l'armée de l'émir Abdelkader ne cessaient d'affluer de l'ouest du pays, pour grossir la troupe de Boubaghla. Ils furent si nombreux que d'aucuns y virent un désaveu public de la conduite de l'émir.

C’est ainsi que Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, le derviche du souk des Béni-Abbés, devint l’objet d’une considération unanime.

On l’intronisa sultan : « *le trône revient à Dieu seul* », dit-il à ce moment-là.

C’est ainsi que débuta la légende de Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, le derviche insignifiant du souk des Béni-Abbés.

Le règne des petits et des grands rois s’esquisse parfois pareillement.

Un sultan guerrier, harassé par les équipées sauvages, sans cesse éprouvé par les coups du sort, les privations, les blessures et les pertes subies dans les batailles.

Le nouveau sultan devait veiller par-dessus tout, sur son nouveau domaine, dont les bordures fluctuantes dépendaient généralement du bon vouloir des tribus environnantes, qu’il fallait se concilier.

L’émir Abdelkader avait aussi commencé petit.

On se souvient de l’épisode de Baghdad où dit-on, Mohieddine le père du futur émir Abdelkader, s’était fait blâmer par un inconnu, un noir qu’il n’avait jamais vu auparavant, qui s’adressa à lui en ces termes :

« *Où est le sultan de l’ouest ? Oui le sultan est parmi vous ! Gardez le souvenir de mes paroles, le règne des Turcs va finir* ».

Puis il rajouta :

« *Le sultan est celui que tu as envoyé conduire les chevaux au pâturage, comme si cette tâche incombait à l’homme qui va un jour commander tout l’Ouest, le Gharb !* ».

Chapitre 26

LES ÉPOUSES INDIGÈNES DES COLONELS

Perrin, De Jonquière, Duvivier et les autres. Ysore de Pleumartin d'Hervault, et les autres. Sviatopolk de Mirmirski. Marceline-Catherine-Petrouelle-Anne. La xénophobie ordinaire du soldat Montagnac. Zohor Mohammed Al-Ouali, Mme Berbrugger. Hanifa Zihiqiqou. Adrien Berbrugger, savant et chef de cohorte. Bteita Bent Abdallah Khodja. Madame la Colonelle de Neveu. Djeymouna Bent Zbiri. Madame Ismaël Urbain.

Perrin, De Jonquière, Duvivier et les autres

*L*es enseignements de l'histoire, revue et corrigée par les généraux français, leur inspirent de combattre Boubaghla comme le firent les Romains avec Jugurtha.

On ne peut guère retenir en mémoire les noms des dizaines d'officiers généraux français qui se succédèrent en Algérie. Parmi lesquels Mac-Mahon, d'Autematre, Bouat, d'Exéa, Bazaine, de Lourmel, de Saint-Pol, Chapuis, Perrin, de Jonquière, Levassor-Sorval, Duvivier, Lamoricière, Bedeau, Cavaignac, Roguet, Bouscarin, d'Allonville, Marey-Monge, de Mac-Mahon, Bosquet, Walsin-Esterhazy, Thomas, Rivet, Durrieu.

Tous les militaires, des plus célèbres aux illustres inconnus que comptait l'armée du roi de France, vinrent expérimenter leur formation martiale en Algérie.

Ysore de Pleumartin d'Hervault

Les nouveaux occupants d'Alger, civils ceux-là, qui s'établirent dans le sillage de l'armée française, dans les luxueuses villas abandonnées par les Algériens et les Turcs, la plupart du temps illégalement réquisitionnées à leurs propriétaires, se

nommaient, selon l'état-civil des personnes que nous nous sommes procurés au Centre des Archives d'Aix-en-Provence :

Ysore de Pleumartin d'Hervault. Wasse de Sainte-Marie. Vittu de Kerraoul. Vincensini de Mathieu. Vicario de Saint Agabio. Vigouroux de Rouville. Verdier de Lacoste. Verdat de Lagrange. Ventre de Latouloubre. Trestour de Sines. Testulat de Charmieres. Rotter de Rosenschwert. Marq Blond de Saint Hilaire...

Sviatopolk de Mirmirski Marceline-Catherine-Petrouelle-Anne

De temps à autre se glissait dans le lot une princesse d'origine russe ou polonaise. Comme cette Sviatopolk de Mirmirski Marceline-Catherine- Petrouelle-Anne, naturalisée française et décédée à Alger en 1834.

Ces gens s'installèrent à Alger, à la manière des distingués Romains, découvrant en Gaule, les rustres bretons.

Un grand nombre d'ex-janissaires turcs anciennement allergiques aux Arabes et aux Berbères, avaient changé de rôle et s'étaient rangés sous la bannière du roi de France.

A y réfléchir, ces Turcs étaient d'anciens occidentaux, tchèques, maltais, corses et italiens, qui redécouvraient par Français interposés, leurs origines ancestrales chrétiennes et européennes. Leurs nouveaux maîtres Français, les encourageaient à utiliser les méthodes tyranniques d'antan, pour dompter et assujettir les indigènes, dont ils parlaient parfaitement la langue.

Le général Yousouf, capturé par un corsaire barbaresque, et qui a grandi dans le sérail du Bey de Tunis, personnifie ce type de retournement brutal, dû au pouvoir que procure parfois un uniforme militaire. Le général Edmond Jouhaud, un pied-noir de Bou-Sfer, (Aïn Boucefar) une commune à 20 km à l'ouest d'Oran, qui fut l'adjoint du général Salan à la tête de l'organisation criminelle OAS, pour la région d'Oran, a consacré un livre enthousiaste à Yousouf sous le titre : « *Youssouf, esclave, mamelouk et général de l'Armée d'Afrique* », Robert Laffont, 1980.

La xénophobie ordinaire du brave soldat Montagnac

Le pays était à feu et à sang, et on n'était pas à une oppression près. Le soldat Montagnac écrira plus tard à son oncle, Bernard de Montagnac :

« *Mascara, le 8 mars 1842. Mon cher oncle, j'arrive à l'instant d'une course qui a duré onze jours : partis le 26 février, nous rentrons le 8 mars; nous avons rayonné autour de Mascara un espace de vingt-cinq à trente lieues, rasant, battant, frottant, pillant, brûlant, saccageant, bouleversant les tribus qui ne se décidaient pas assez vite à virer de bord de notre côté* ». De Montagnac Lucien François. « *Correspondance inédite du colonel de Montagnac* ». Montagnac, (Lucien François de), 1803-1845. University of Ottawa Book. Contributor : Robarts - University of Toronto. Sur le site : http://www.archive.org.

« Lettres d'un soldat, neuf ans de campagne en Afrique ». Lucien de Montagnac. Plon - Paris 1885.

« Qui veut la fin veut les moyens. Selon moi, toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées, tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. Si vos tendres cœurs saignent d'anéantir tout ce qui résiste, entassez hommes, femmes et, enfants sur des bâtiments de l'État, et expédiez-moi tout cela aux Iles Marquises, ou ailleurs. Tuez ou exportez ainsi quelques tribus, et je vous réponds que les autres se défendront contre ce fantôme qui les terrifie. » Lettre du 24/01/1843 p .334.

Une autre lettre du 15/03/1843 p.299 :

"On ne se fait pas d'idée de l'effet que produit sur les Arabes une décollation de la main des chrétiens : ils se figurent qu'un Arabe, qu'un musulman, décapité par les chrétiens ne peut aller au ciel ; aussi une tête coupée produit-elle une terreur plus forte que

la mort de cinquante individus. Il y a déjà pas mal de temps que j'ai compris cela, et je t'assure qu'il ne m'en sort guère d'entre les griffes qui n'aient subi la douce opération. (...) Toutes les populations qui n'acceptent pas nos conditions doivent être rasées. Tout doit être pris, saccagé, sans distinction d'âge ni de sexe : l'herbe ne doit plus pousser où l'armée française a mis le pied. Qui veut la fin veut les moyens, quoi qu'en disent nos philanthropes. Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre. (...) Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs ; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas devant nous comme des chiens. » (« Lettres d'un soldat », Plon, Paris, 1885, nouvelle édition de Christian Destremeau, 1998, p. 153. Ou encore Alain Ruscio, *« Y'a bon les colonies »,* revue Autrement n° 144, avril 1994, p. 41. *« Oublier nos crimes ».*

Lettre à sa sœur 19/12/1844 p.427 *:*

« Et ces malheureuses populations aujourd'hui si vivaces, si belles, que deviendront-elles? Elles iront toutes mourir de misère sur le bord d'une fontaine tarie ; celles qui échapperont au désastre viendront s'étioler sous les miasmes de notre civilisation infecte, et s'éteindre bientôt. Tel est pourtant le sort réservé à tous ces êtres que les évènements ont placés sous notre domination. Là où nous passons, tout tombe. »

Maurice de Bongrain « Les captifs de la Deira d'Abdelkader » Paris 1864 - et « Défense du lieutenant *Marin devant le conseil d'enquête de Perpignan le 4 septembre 1847 » Paris 1847,* décrit l'épisode de l'embuscade de Sidi-Brahim au cours de laquelle le lieutenant-colonel Montagnac trouvera la mort dans un combat contre les troupes de l'émir Abdelkader.

Zohor Mohammed Al-Ouali
Mme Berbrugger

La xénophobie ordinaire de ces Français découvrant la nouvelle colonie française, n'empêchaient pas les unions mixtes de haut niveau. Des jeunes femmes turques et arabes jetaient leur dévolu sur les nouveaux maîtres d'Alger.

C'est ainsi que, l'historien et savant, Adrien Louis Berbrugger, Chevalier de la légion d'honneur, conservateur de la bibliothèque, membre correspondant de l'Institut et de la Société scientifique de l'Algérie, colonel d'une milice exclusivement vouée à la surveillance et à la chasse des Algériens, devint l'époux de la demoiselle Zohor Mohammed Al-Ouali. Adrien Berbrugger était âgé de quarante ans à ce moment-là, demeurant à Alger 21 rue du Delta,

C'est là qu'il fit la connaissance de Zohor Al-Ouali, celle-ci, sans profession, habitait chez sa mère, sur le même palier que son futur époux, au 21 rue du Delta, à Alger. Une venelle située vers le versant nord de la Casbah d'Alger, vers la prison Serkadji. La rue du Delta mène, à travers des ruelles étroites en escaliers, vers la rue Marengo, sise en contrebas, dans le prolongement de la rue principale de la Casbah inférieure, qui prit à l'occasion le nom du Maréchal Randon. Dédiée depuis la libération à Ali La Pointe.

Hanifa Zihiqiqou

Zohor Mohammed Al-Ouali était mineure. Elle est née au mois de novembre 1822 à Alger. La future madame Berbrugger était la fille d'un ex-janissaire du pacha d'Alger, décédé en décembre 1830 à Médéa. La mère de Zohor Mohammed Al-Ouali, était de souche turque. Née à Bodrum, elle répondait au nom de Hanifa Zihiqiqou Bent Boumadji. Le père avait préféré se retirer à Médéa, une ville paisible située à 80 km au sud-ouest d'Alger, qui

n’avait pas encore été conquise par le corps expéditionnaire français. De l’union d’Adrien Berbrugger et de Zohor Mohammed Al-Ouali, naquit Marie-Louise Eugénie Berbrugger, le 2 novembre 1841.

Adrien Berbrugger, savant et chef de cohorte

Adrien Berbrugger est un ancien socialiste, qui défendit de nobles idées en animant des conférences publiques dans les principales villes françaises, avant de devenir en 1835 le secrétaire particulier du général gouverneur Clauzel, qu’il accompagnera durant des années dans ses expéditions punitives.

Adrien Louis BERBRUGGER, décédera à Alger le 2 juillet 1869 Il est enterré au cimetière du Boulevard Bru, aujourd'hui Boulevard des Martyrs, sur les Hauteurs d’Alger, dans le carré 4 G. SN.
Sa tombe porte l’inscription : « *Conservateur de la bibliothèque et du Musée d'Alger ; Membre Ct de l'Institut. Président de la Société historique algérienne. Membre du .Conseil général de la province d'Alger. Colonel de la Milice d'Alger. Commandeur de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur. Commandeur du Nichan Iftikhar. Chevalier de l'ordre de St Grégoire le Grand. Priez pour lui* ».

Parmi ses œuvres figurent :

*** *Voyage au camp d'Abd-d-Kader. Revue des Deux Mondes: 1838.*

*** *Notice sur les antiquités romaines d'Alger.* Alger, Bourget 1845.

*** *Le Peñon d'Alger* ou *les origines du gouvernement turc en Algérie,* Alger, Bourget 1860.

*** *Le Tombeau de la Chrétienne mausolée des rois mauritaniens de la dernière dynastie.* Paris Challamel, 1867.

Parallèlement à ses travaux historiques, Adrien Berbrugger défendra des positions pro-colonialistes qui lui vaudront un franc succès auprès des pionniers de l’Algérie française, dont il fut l’un des maîtres précurseurs. Lors de l’expédition de Constantine, Berbrugger dérobera quelques deux mille volumes de manuscrits arabes aux érudits de la ville, de manière trouble et non élucidée.

Zohor Mohammed Al-Ouali son épouse turque, décédera à l'âge de 23 ans, le 16 septembre 1843, dans l'appartement de fonction de Berbrugger, situé dans le collège de la rue Bab-Azoun, où le couple s'établit, après avoir quitté la rue du Delta, à la Casbah.

Bteita Bent Abdallah Khodja, Madame la colonelle de Neveu

La tombe d'Adrien Berbrugger, qui fut un grand historien de l'Algérie coloniale, se trouve au cimetière chrétien de Saint-Eugène, aujourd'hui Bologhine, un faubourg situé sur la corniche, à l'ouest d'Alger. Bologhine, du nom du fondateur médiéval d'Alger, est l'ex Saint-Eugène de l'époque coloniale, converti sans aucune dérision en « *Santodji* » par les Algériens, à la manière de Notre Dame D'Afrique, devenu « *Madame-l'Afrique* ». Pour se démarquer de la chrétienté qui admet des préceptes religieux non reconnus par les musulmans.

Une autre personnalité notoire, le colonel de Neveu (François Édouard), fils d'un capitaine d'infanterie, épousera Bteita Bent Abdallah Khodja, la fille d'un propriétaire turc constantinois.

Le colonel Neveu était allié par son épouse Bteita Bent Abdallah Khodja, à Bou Akkaz Ben Achour. Ce dernier rallié à la France dès 1838, se considérait selon le maréchal Randon « *moins comme un de nos serviteurs que comme un feudataire à qui la France avait abandonné la souveraineté* ». Al Hadj Ahmed Bou Akkaz Ben Achour, le gendre de Ben Ali Cherif de Chellata, dominait dans le Sahel Babor le Ferdjioua et ses annexes. Al Hadj Ahmed Bou Akkaz fut accusé d'avoir provoqué la révolte des Oulad Madhi du Hodna. Il fut interné à la prison de Pau et libéré en janvier 1866, grâce à l'intervention de Napoléon III. Ce qui contraria les généraux Pélissier et Desvaux qui voulaient détruire l'influence des grands chefs arabes.

C'est le colonel de Neveu qui proposera à son ami Vital, les têtes décapitées de Boubaghla, de Bouziane et de Boukedida, le chérif de Tébessa. Ces restes mortuaires seront transférés au Muséum de Paris par le Dr V. Reboud, l'auteur du « Recueil

d'inscriptions libyco-berbères », publié en 1884, dont le contenu sera intégralement remis en cause par de grands épigraphistes qui se spécialisèrent dans les anciennes inscriptions de l'Algérie.

Djeymouna Bent Zbiri, Madame Ismaël Urbain

Ismaïl Thomas Urbain, qui corrigea les épreuves du livre édité par le colonel de Neveu sur les Khouans, épousera également une Algérienne : Djeymouna Bent Zbiri (Zubeiri, Zoubiri), une Constantinoise.

Ces unions qui convenaient parfaitement à l'élite coloniale française expatriée à Alger, s'apparentaient bien plus à des engouements exotiques qu'à de véritables inclinations sentimentales.

Chapitre 27

LE DJIHAD DANS LES ÉCRITURES SACRÉES UNIVERSELLES

Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour, le scribe de Boubaghla. Boubaghla apparait en 1849. Le Djihad dans les écritures universelles. La bataille de Badr. Le Djihad dans la Bhagavad Gita. Le Djihad dans l'Ancien Testament. Ramadan à Alger, selon Guy de Maupassant.

Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour
Le secrétaire particulier de Boubaghla

Alfred CLERC, (1829-1876), interprète de l'armée d'Afrique, avant de fonder une modeste école arabo-française à Alger, a traduit de l'arabe le manuscrit écrit par Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Béni-Ouassif, un Taleb Kabyle, sous la dictée personnelle du cherif Boubaghla.

En guise de préambule, Alfred Clerc écrit « *Nous allons donner, à titre de curiosité et pour montrer de quelle façon les indigènes écrivent l'histoire* (...) *Cette pièce curieuse est d'un style détestable ; elle fourmille de fautes grossières, de contre-sens et de fatigantes répétitions ; l'auteur n'a aucune notion de sa langue* ».

En Algérie terre d'islam, on ne conçoit pas vivre un seul instant sans Dieu. D'où les évocations religieuses de toutes les époques, omniprésentes dans les textes, à l'exception des écrits modernes. Ces invocations sont naturellement devenues inhabituelles dans le monde occidental de tradition chrétienne, c'est cela qui a déconcerté le traducteur Alfred Clerc. La formule latine *In nomine Dei miseratoris, misericordis*, correspond littéralement à « *Au nom de Dieu clément, miséricordieux* », en arabe coranique Bismi Llahi er-Rahman er-Rahim.

Alfred Clerc semble sous-estimer les récits déliés, propres à la tradition orale maghrébine, ainsi que les articulations à caractère spirituel propres à différents niveaux de la langue arabe. Les orientalistes de tous bords, les historiens, les membres de l'Institut, et plus tard les spécialistes d'une science nouvelle, baptisée « archéologie », trouvèrent en Algérie une mine intarissable d'informations, outre les centaines de manuscrits inestimables confisqués aux zaouïas investies par les soldats du corps expéditionnaire français. Un nombre pharamineux de manuscrits arabes seront soustraits aux grandes familles algériennes, aux tribus et aux clans, parfois à de simples érudits indigènes, par les officiers des bureaux arabes. L'interprète Alfred Clerc avait un niveau arabe de type rudimentaire, de qualité ordinaire, qui lui permettait tout au plus de s'exprimer convenablement avec les indigènes rencontrés dans les rues d'Alger ou de Constantine.

Ce que le traducteur Alfred Clerc appelle : « style détestable » ; « fautes grossières », « contre-sens » et « fatigantes répétitions », appartient à la longue tradition des récits à caractère religieux. Le phénomène religieux a uni à travers les siècles et les millénaires à des degrés divers, des peuples, des sociétés, des cultures, des idées, ainsi que des intellections de l'existence distinctes, sans les opposer dans leurs divergences.

La traduction du manuscrit « *Histoire célèbre et hauts faits du très grand et très glorieux sultan notre seigneur Mohamed Ben Abd-Allah Bou Seïf »,* a été effectuée par l'interprète Alfred Clerc.

Il s'agit de Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, dont il nous a été impossible de retrouver la version originale arabe, parmi les documents de l'époque, qui sont conservés dans les cartons des Archives du Fort de Vincennes, figure à la fin du livre du commandant Robin Nil « *Histoire du Chérif Bou-bar'la »* par le commandant Robin Nil Joseph, Adolphe Jourdan, Éditeur. Alger, 1884 - 378 pages»

Le traducteur écrit : « *Nous allons donner, à titre de curiosité et pour montrer de quelle façon les indigènes écrivent l'histoire, un récit des aventures du cherif, écrit sous sa dictée par le Taleb Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Béni-Ouassif.*

Le capitaine Beauprètre a recueilli le manuscrit du Taleb Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour et il l'a envoyé au colonel de Neveu, chef du bureau Politique, le 24 juillet 1851. « *Dans cette histoire fantastique*, selon l'interprète Alfred Clerc, *l'ordre chronologique des événements n'a été nullement respecté ; mais on peut, néanmoins, y reconnaître les principaux faits* ».

L'histoire de Mohamed Ben Abd-Allah Bou Seïf, l'autre dénomination de Boubaghla, débute ainsi :

« C'est en 1263 (1847) que le sultan quitta son pays natal, situé dans le Gharb, pour venir parmi nous. Ce fut dans le mois sacré de moharrem qu'il parut pour la première fois dans les pays musulmans qui n'étaient pas encore tombés au pouvoir des Infidèles. Il se mit à écrire des amulettes pour les personnes atteintes de maladies et à compter à la manière d'Aïkache. Il se couvrait de grossiers vêtements ; il allait de localité en localité en se faisant passer pour un homme de rien, afin de ne pas être reconnu des renégats (Arabes soumis). De pays en pays, il arriva sur le territoire des Adaoura, où il fit un séjour d'une année environ et quelque peu plus. Il se maria avec une femme noble, jolie, charmante, de toute beauté et de toute perfection, notre dame Fatma, fille de Sid Yahia ben Aïssa ben Mohamed.

— Puisse Dieu accorder par leur grâce tout bien-être à tous, présents et à venir ! — Le contrat fut conclu et le mariage fut fait dans la même nuit. Dès ce moment, la noblesse de caractère de notre sultan, son courage, sa valeur et ses talents équestres furent connus de tout le monde. Du reste, il est impossible d'énumérer ses hauts faits ; musulmans et adorateurs des idoles entendirent parler de lui. Il fit un voyage incognito dans les contrées orientales, afin de rechercher les vrais croyants et les non croyants. Il arriva enfin chez le possesseur du souffle véridique et du drapeau autour duquel se groupent les amis de la justice, la merveille envoyée par Dieu sur cette terre, le flambeau des temps, l'homme le plus remarquable de son époque et le mieux élevé, Si Al-Madani Al-Mesrati.

Notre sultan passa cinq mois chez El-Madani. Ce fut chez Al-Madani que l'on prêta serment de fidélité à notre seigneur, qui

obtint ce qu'il désirait en atteignant le faîte de la gloire. — Rendons-en grâce à Dieu !

Le sultan quitta Si El-Madani pour retourner chez les Zouaoua dans la ville d'El-Kelaa, de la tribu des Béni-Abbès. Là, il se mit en retraite religieuse pendant 40 jours. Au bout de ce temps, l'Éternel lui apparut ; il lui fit voir les choses cachées, le combla de sa grâce invisible, lui donna l'obéissance de tous les hommes et lui fit don d'une bravoure à toute épreuve. Ce fut alors que les habitants d'El-Aradeïn (les deux terres) eurent connaissance de ces faits. — Ceci était écrit bien avant sa naissance ».

Boubaghla apparait en 1849

Nil Robin signale l'apparition de Boubaghla en ces termes :

« Vers 1849 arriva dans les tribus du cercle d'Aumale un étranger venant de l'Ouest, qui se mit à parcourir les villages et les marchés ; il se disait Taleb (...) C'était un homme d'une quarantaine d'années, à barbe noire et peau basanée; avec ses traits vulgaires, son nez camus et enfoncé à la racine, sa large face et ses lèvres épaisses, en pouvait le trouver laid, mais on ne pouvait lui refuser une physionomie intelligente. Ce qu'il avait de remarquable, c'étaient ses grands yeux noirs qui, lorsqu'il était irrité, ce qui arrivait souvent, prenaient une expression terrifiante. Il était de taille moyenne, mais trapue et vigoureuse, et toute sa personne respirait la force et l'audace. Dans ses excursions, il était toujours monté sur une belle mule grise, et on ne le connaissait, dans le pays, -que sous le nom de Bou Bar'la (le père à la mule). Sa physionomie n'était pas du tout celle d'un faiseur d'amulettes ; aussi,, la petite industrie qu'il exerçait n'était-elle qu'un moyen de pénétrer partout et de circuler dans les tribus sans éveiller de soupçons »

Reprenons le récit d'Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Béni-Ouassif :

« *Quand les Béni-Mellikech, tribu composée de gens fiers et ayant beaucoup d'amour-propre, entendirent parler de notre sultan, ils s'empressèrent d'aller au-devant de lui. Après l'avoir vu*

et s'être entretenus avec lui, ils s'assurèrent que c'était un homme de bien et de vertus et reconnurent en lui toutes les qualités que nous avons mentionnées plus haut. Des Moghrabins qui étaient chez les Béni-Mellikech le reconnurent et affirmèrent que notre sultan était Mohamed ben Abdallah bou Seïf. Le vendredi, notre sultan monta à cheval et quitta cette tribu. Une foule immense et une armée innombrable allaient devant lui en se livrant à des jeux guerriers, tant la multitude était joyeuse et contente. Dieu avait chassé l'inquiétude et la peine de l'esprit de ces populations. A la tête de cette armée, notre sultan s'avança vers la tribu des Béni-Mellikech. Tout le monde s'assembla, même les femmes et les enfants. Notre sultan était tout à fait imposant ; personne ne pouvait le fixer, car c'est un homme brave, altier, excellent cavalier et audacieux. On lui offrit un splendide festin, on l'entoura de toute espèce de soins et on le combla de bienfaits ».

« Quand Beauprètre, l'ennemi de Dieu et de son Prophète, entendit parler de notre sultan, il marcha contre lui à la tête de ses colonnes, de ses troupes et de ses gros canons. Il entra dans l'Oued Sahel à la tête d'une armée de plusieurs milliers d'hommes. Ils se rencontrèrent dans l'Oued Sahel et notre sultan pénétra au milieu des colonnes des Roumis, et, avec son sabre, il fit mordre la poussière à un nombre considérable de combattants. On prit aux ennemis un grand nombre de machines de guerre, des chevaux, des selles, des vêtements et bien d'autres choses encore. On les battit jusqu'au dernier ; ils prirent la fuite et tournèrent les talons, effrayés de la magnifique valeur de notre sultan ; ce fut un sauve-qui-peut général. Ils se réfugièrent consternés dans leurs demeures, l'effroi et l'humiliation dans l'âme ; ils abandonnèrent tous leurs sujets, qui furent battus et maltraités ; ils payèrent la rançon que leur imposa notre sultan ».

« Il quitta le pays ennemi, et, à la tête de ses valeureux fantassins et de ses célèbres cavaliers, il chercha à inquiéter le fils aîné d'Al-Ouali Si Mohamed Saïd ben Si ben Ali Cherif, qui avait pris des vêtements de roumi. Notre sultan lui enleva tous ses bestiaux, ses moutons, ses chèvres, près de 2,000 têtes en tout. Si Mohamed fut tellement battu et avili, qu'il fut obligé de s'enfuir dans la montagne avec toute sa famille. Notre sultan, par respect

pour le père et le grand-père de Si ben Ali Cherif, abandonna ce dernier à son malheureux sort et le laissa en repos ».

« Ensuite, à la tète de ses armées invincibles, il s'avança du côté des Béni-Aïdel en se portant du côté de la tribu de Cherif Ameziane, car c'était un agha au service des Infidèles. Il lui envoya un message pour l'engager à quitter les Infidèles et à revenir au Prophète ; mais Cherif Ameziane refusa, fit le malade, donna des excuses ; il se figurait qu'il pourrait lutter avec le sultan, il se vanta même auprès des siens de pouvoir le tuer ! Quand la bataille eut lieu, notre sultan l'abreuva d'amertume ; il lui prit tous ses biens, ses trésors, ses esclaves et tous les meubles de son habitation ; on trouva en espèces plus de cent mille (bassetas) ».

« Notre sultan le tourmenta tellement, que le maudit fut obligé de se réfugier à Bougie, où notre sultan le poursuivit avec ses colonnes victorieuses et ses troupes redoutables. Les Infidèles étaient dans un état pitoyable, insoutenable ; ils étaient très consternés. Notre sultan arriva aux portes de Bougie et y planta ses tentes de toute espèce ; il n'avait pas peur de l'ennemi.

Le maudit commandant de Bougie fit battre le tambour et tirer le canon pour effrayer notre sultan. On livra bataille aux portes de la ville ; personne ne pouvait circuler dans les rues, ce fut un pêle-mêle général, une dissolution complète dans l'intérieur de la ville. On brûla près de 18 bordjs (fermes) dans les environs de Bougie. On tua 9 capitaines avec leur chef, on massacra aussi ceux qui s'étaient mêlés avec les Infidèles. Le siège dura près de 10 jours. Toutes les tribus du cercle de Bougie jurèrent obéissance, mais ...(mots effacés).... payèrent l'impôt. Notre sultan quitta la ville.»

Quand le maudit Infidèle s'aperçut que ni balle ni cartouche n'avait prise sur notre sultan, il lui fit glisser du poison dans sa nourriture ; alors le trouble et la frayeur s'emparèrent de nos troupes. Mais Dieu guérit notre sultan, ce qui nous réjouit extrêmement. — Gloire et grâces éternelles à Dieu ! — La nouvelle que notre sultan, avait échappé à la mort parvint à l'oreille du Roumi, qui fut frappé d'une peur horrible et d'une frayeur sans fin, tandis que les musulmans étaient dans un ravissement sans pareil.

(...)

Le manuscrit rédigé par le Taleb Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Béni-Ouassif, se termine ainsi :

« Telles sont les plus grandes vertus de ce sultan vénéré, heureux, bien-aimé, le grand saint, le musc très cher, la perle fine, le joyau brillant, le père des orphelins et des veuves, l'appui de l'islamisme, le bienfait de Dieu tout puissant, celui que nous avons mentionné au début de cet écrit, le possesseur de courage, de générosité, de fierté, notre seigneur et notre appui, Es-Sidi Mohamed ben Abdallah bou Seïf. — Puisse Dieu lui accorder la victoire ! Amen. — A cause de notre Saint Prophète, le point blanc des hommes choisis, et en considération d'Abou Bekeur, d'Omar, d'Otman et d'Ali, et de tous les disciples du Prophète. Écrit sous les oreilles du sultan, par le mortel, le prisonnier des péchés, des douleurs, celui qui met sa confiance en Dieu, Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour El-Ouassifi, en l'année 1269 (1852-3) ».

Le Djihad dans les écritures sacrées universelles

La notion de djihad qui a animé les différentes insurrections algériennes, de même que le combat de l'émir Abdelkader, est mentionnée dans plusieurs textes sacrés de l'humanité, sans que cela n'aie jamais offusqué les historiens, les intellectuels ou tout simplement à divers échelons, les hommes de religion occidentaux.

Le Djihad, autrement dit « *la guerre sainte au nom de motifs religieux* », est évoqué par la plupart des livres saints de l'humanité.

Un hadith (enseignement) du prophète de l'Islam dit à ce sujet : « *Nous sommes revenus de la petite guerre à la grande guerre sainte* ».

La grande guerre, la plus dure à mener, est celle qui est conduite par le mystique contre son propre égo. Da ns ce sens tous les musulmans sincères sont des moudjahidines, car ils pratiquent cet élan qui mène vers soi pa r la prière et le jeûn. Le Grand Djihad est la forme évoluée de la réalisation religieuse, métaphysique et

mystique. Avicenne et Al-Sohrawardi ont développé chacun ce concept du grand djihad à travers le personnage Hayy Ibn Yaqthan « *le vivant, fils du vigilant* », qui a inspiré le personnage Robinson Crusoé, du roman écrit par Daniel Defoe et publié en 1719.

Al-Sulami dans son « *Traité de la guerre sainte* », écrit : « *Donnez au djihad de vos âmes la première place avant le djihad de vos ennemis, car les âmes sont pour vous des ennemis pires que ceux-ci. Écartez-les de la désobéissance envers le créateur* ».

Ibn Hazm dans son « *Épitre sur la morale* » résume ainsi la grande Guerre Sainte : "*Une heure de négligence (spirituelle) peut anéantir une année de pieux efforts* ».

Le Djihad n'a pas été instauré à l'époque de l'Islam, comme nous le verrons plus loin. A l'origine en ce qui concerne l'islam, le djihad fut une affaire particulière entre communautés arabes. Dans le contexte du petit djihad, les compagnons du Prophète Mohamed eurent à mener une bataille décisive contre les Koraïchites fétichistes et les seigneurs Mekkois alliés aux Juifs. Ces derniers qui ne combattaient pas, se contentaient d'aider les Arabes qui s'opposaient par tous les moyens à l'expansion de la nouvelle religion. Cela à partir de l'année 613 lorsque le prophète Muhammad apporta la révélation aux Mekkois. L'année 615 vit l'exode des compagnons du Prophète Mohamed en Éthiopie, où ils trouvèrent refuge chez les communautés chrétiennes. La pression et les menaces contre le prophète de l'Islam étaient telles, qu'il fut obligé de quitter La Mecque pour Médine où il s'installera le 24 septembre de l'an 622 (J-C), 12 Rabi' Al Awal, an I de l'hégire. Dès lors, il n'y avait pas d'autre solution que de livrer la guerre aux incroyants. Les gendres du Prophète Mohamed restés à la Mecque, durent répudier les filles du prophète, Oum Kaltoum et Roqayya, sous la pression des Koraïchites.

La bataille de Badr

La bataille de Badr eut lieu en l'an II de l'hégire (mars 623), inférieurs numériquement, les auxiliaires du Prophète, se battirent à

1 contre 3, contre un millier d'hommes. Dans les deux camps se faisaient face les membres d'une même famille, un père, un cousin, un fils. Parfois un ami. Parmi les 70 Koraïchites païens morts durant la bataille, figurait Oqba Ibn Rabia, que son fils converti à la nouvelle religion, regardait impassiblement mettre en terre.

La Bhagavad Gita

Cet épisode de la bataille de Badr pourrait être le point de départ de la Bhagavad Gita, le livre sacré de l'Inde.

La Bhagavad Gita « *Le chant du seigneur*», qui porte également le nom de *Gitopanishad* est une partie du Mahabharata compilé par Shrila Vyasadeva il y a 5000 ans, selon Swami Prabhupada et la tradition de l'Inde. Elle est formée d'un dialogue entre la Personne Suprême Krishna, Dieu dans la Bhagavad Gita, et Arjuna son dévot disciple et ami.

Arjuna interroge Krishna au fil des pages, en suivant l'enseignement du Dieu sur le champ de bataille de Kuruksetra.

Dès les premiers versets de la Bhagavad Gita, Krishna qui est le seigneur dans ce livre sacré, se met au service d'Arjuna qui doit combattre des membres de sa propre famille.

La notion de Djihad est clairement exprimée dans cet autre verset de la Bhagavad Gita :

« *Tu connais de plus tes devoirs de Kshatrya, ils t'enjoignent de combattre selon les principes de la religion, tu ne peux donc hésiter* ».

Les Kshatryas ou caste guerrière de l'Inde, voient s'ouvrir pour eux Svarga-Dvaram « *la planète des délices* », en tant que martyrs.

Ceux qui sont morts en combattant, dans le Coran chapitre II, verset 154, vont de même au paradis : « *Ne dîtes pas de ceux qui sont tués dans le chemin de Dieu « ils sont morts » Non ! Ils sont vivants mais vous n'en avez pas conscience* ».

De son côté, le sage Srila Vyasadeva confirme la notion de djihad à la manière de l'auteur arabe Al-Sulami en ces termes :

« *Le devoir qui incombe au Kshatrya est de vaincre les armées des rois ennemis pour gouverner le monde sur la base des principes religieux* ».

Le terme de « mécréant », est fréquemment employé dans le livre sacré de l'Inde. En particulier dans le verset 8 de la Bhagavad Gita où il est dit que Krishna apparaît d'âge en âge afin de délivrer ses dévots ainsi que « *d'anéantir les mécréants, de rétablir les principes de la spiritualité* ».

Les fondements de la civilisation pour l'Inde et pour le monde musulman ont toujours été liés à la foi et à la réalisation spirituelle.

La cinquième partie des Vedas, formée par le Vedanta-Sutra ou Brahma-Sutra est constituée d'aphorismes sur la nature de la vérité absolue. Le Vedanta-Sutra fut composé en guise de conclusion aux Vedas, qui comprennent quatre parties : le Rig, le Yajus, le Sama et l'Atharva.

Le Roumain Michel Valsan, devenu Cheikh Mustafa Abd al-Aziz, (1907/1974), dans « Le Triangle de l'Androgyne et le Monosyllabe OM » Études Traditionnelles, mi-juin et nov.-déc. 1964, écrit :

« A cet égard, voici tout d'abord comment un grand maître de l'ésotérisme islamique, Abdul-Karîm al-Jîlî (m. 832 / 1428), identifie la tradition hindoue, dans son essence métaphysique et non-idolâtre, à l'héritage abrahamique : « Les Brahmanes (al-Barâhima) adorent Allah d'une façon absolue, non pas d'après quelque prophète ou envoyé divin. Ou plutôt ils professent qu'il n'y a rien qui ne soit créature d'Allah : ainsi ils reconnaissent l'unicité d'Allah dans l'existence, mais ils refusent d'une façon absolue d'admettre les prophètes et les envoyés (comme devant apporter quelque chose qui ne se trouve pas déjà dans l'homme). Leur culte de la Vérité est une espèce d'adoration comparable à celle des « envoyés divins » (rusul) avant que ceux-ci ne soient chargés de leur mission (qabl al-irsâl) (c'est-a-dire selon une conception de totale universalité et autonomie de l'être).»

A noter que le Mahabharata, poème védique qui comprend 18 chants, raconte l'histoire de Bharatavarsa, l'empire de la terre jusqu'à il y a 5000 ans. La Bhagavad Gita en fait partie.

Nous retrouvons dans l'Atharva Veda toute une série d'incantations et de formules destinées à être psalmodiées à la guerre, qui doit être nécessairement sainte (Chapitre charmes) :

« *J'invoque ici tous les dieux et je leur dis : remportez la victoire de ce coté-ci et non de celui-là » (...) Qu'Indra les secoue, le secoueur, le fort, le héros, le briseur de citadelles, afin que nous frappions les armées des ennemis de mille coups* »

Le Djihad dans l'Ancien Testament

Nous avons dans l'Ancien Testament, à *Exode 32, 25*, un exemple de guerre au nom de principes religieux (Djihad), perpétré contre des infidèles des Banu Israël par les fils de Levi, les partisans de Moïse :

« *Moïse vit que le peuple était à l'abandon, qu'Aaron l'avait abandonné, l'exposant à la dérision de ses adversaires. Alors Moïse se tint à la porte du camp et il dit : «Les partisans du seigneur à moi !» Tous les fils de Levi s'assemblèrent autour de lui. Il leur dit : « Ainsi parle le seigneur Dieu d'Israël : mettez chacun l'épée au côté, passez et repassez de porte en porte dans le camp et tuez qui son frère, qui son ami, qui son proche* !».

Les fils de Levi exécutèrent la parole de Moïse et, dans le peuple, il tomba environ trois mille hommes.

Moïse dit : « *Recevez aujourd'hui l'investiture de par le seigneur, chacun au prix même de son fils et de son frère, et qu'il vous accorde aujourd'hui bénédiction* ».

Dans *Deutéronome* 13,15 la guerre sainte est également décrétée contre les adorateurs de faux dieux.

C'est ainsi qu'il faut interpréter le mot Djihad, à travers les époques. Jusqu'aux soulèvements de cherifs, qui avaient adopté la dévotion fervente et le comportement exalté des mystiques soufis

de l'époque des Murabitun. Edmond Doutté cité par H. Lavion, (*« L'Algérie Musulmane Dans le Passé, le Présent et l'Avenir »*. H. Lavion Éditeur Augustin Challamel, Rue Jacob, Librairie Maritime et Coloniale. Paris. 1914, page 17,) résume ainsi les khouans :

« *Actuellement, ils portent le nom de Khouans ; ce sont de véritables commis-voyageurs de l'Islam, qui se font passer pour les prédicateurs de la doctrine du Coran, mais qui, en réalité, colportent les ordres émanant des chefs religieux pour la masse sous la règle rigide de leurs actes, à côté de la masse indigène ignorante qui les faisait vivre. Celle-ci était confinée dans cette seule pensée que « le monde est divisé en deux parties : le Dar-el-islam « ou territoire des croyants » et le Dar-el-h'arb ou « territoire de la guerre », habité par les infidèles qui ne se soumettent pas aux musulmans et ne consentent pas à leur payer un tribut. Aussi est-ce au nom du Djihad (guerre sainte) qu'ont été prêchées toutes les insurrections contre notre domination en Algérie* »

Guy de Maupassant 1850/1893, fait allusion aux soulèvements en Algérie dans un de ses textes, paru dans le journal le *Gaulois* auquel il collaborait, en même temps que d'autres littérateurs, dont Octave Mirbeau.

Ramadan à Alger, le canon de fort l'empereur

« J'ai pu assister, dans la grande mosquée d'Alger, à la cérémonie religieuse qui ouvre le Ramadan. L'édifice est tout simple, avec ses murs blanchis à la chaux et son sol couvert de tapis épais. Les Arabes entrent vivement, nu-pieds, avec leurs chaussures à la main. Ils vont se placer par grandes files régulières, largement éloignées l'une de l'autre et plus droites que des rangs de soldats à l'exercice. Ils posent leurs souliers devant eux, par terre, avec les menus objets qu'ils pouvaient avoir aux mains ; et ils restent immobiles comme des statues, le visage tourné vers une petite chapelle qui indique la direction de La Mecque (...) Le Ramadan venait de commencer. On était inquiet dans la colonie, car on craignait une insurrection générale dès que serait

fini ce carême mahométan. Le Ramadan dure trente jours. Pendant cette période, aucun serviteur de Mahomet ne doit boire, manger ou fumer depuis l'heure matinale où le soleil apparaît jusqu'à l'heure où l'oeil ne distingue plus un fil blanc d'un fil rouge. (...) Dans ce carême, il n'est point de dispense. Personne, d'ailleurs, n'oserait en demander ; et les filles publiques elles-mêmes, les Oulad-Naïl, qui fourmillent dans tous les centres arabes et dans les grandes oasis, jeûnent comme les marabouts, peut-être plus que les marabouts. Et ceux-là des Arabes qu'on croyait civilisés, qui se montrent en temps ordinaire disposés à accepter nos mœurs, à partager nos idées, à seconder notre action, redeviennent tout à coup, dès que le Ramadan commence, sauvagement fanatiques et stupidement fervents. (...) Tout le jour, ces malheureux méditent, l'estomac tiraillé, regardant passer les roumis conquérants, qui mangent, boivent et fument devant eux. Et ils se répètent que, s'ils tuent un de ces roumis pendant le Ramadan, ils vont droit au ciel, que l'époque de notre domination touche à sa fin, car leurs marabouts leur promettent sans cesse qu'ils vont nous jeter tous à la mer à coups de matraque. C'est pendant le Ramadan que fonctionnent spécialement les Aïssaouas, mangeurs de scorpions, avaleurs de serpents, saltimbanques religieux (...) Une coutume singulière persiste, qui date de l'occupation, et qui paraît profondément grotesque quand on songe aux résultats terribles que le Ramadan peut avoir pour nous. Comme on voulait, au début, se concilier les vaincus, et comme flatter leur religion est le meilleur moyen de les prendre, on a décidé que le canon français donnerait le signal de l'abstinence pendant l'époque consacrée. Donc, au matin, dès les premières rougeurs de l'aurore, un coup de canon commande le jeûne; et, chaque soir, vingt minutes environ après le coucher du soleil, de toutes les villes, de tous les forts, de toutes les places militaires, un autre coup de canon part qui fait allumer des milliers de cigarettes, boire à des milliers de gargoulettes et préparer par toute l'Algérie d'innombrables plats de kouskous ».

« *La vie arabe* », « *Dans le désert* », « *Les oasis et le Mzab* » et « *Le pays du sel* », sont parus dans *Le Gaulois* daté du 31 août, du 20 et 27 septembre et du 19 octobre 1881, et publiés dans le recueil de voyage « Au soleil ».

Chapitre 28

LE RÉCIT DICTÉ PAR BOUBAGHLA

Le récit dicté par Boubaghla. Le sultan chez les Adhaoura. La première épouse de Boubaghla. Moul Al-Bghel et Boubaghla.

Le récit dicté par Boubaghla

*L*e Taleb Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour Al-Ouassifi, tournure arabisée de l'ethnique berbère Béni-Ouassif, une tribu de l'actuelle wilaya de Tizi-Ouzou, qui a rédigé son texte sous la dictée de Boubaghla, fait grand usage de formules eschatologiques distinctives des hommes de foi. Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek (Boubaghla) y est exalté. Il est présenté comme un grand chef de guerre doublé d'un homme de forte conviction religieuse.

Le capitaine Beauprètre qui a réussi à entrer en possession du manuscrit de Nour Ed-Din Abd En-Nour, l'a fait parvenir au colonel de Neveu, chef du bureau politique, le 24 juillet 1851. Ce manuscrit demeure introuvable.

Le colonel De Neveu veille au grain des affaires arabes. Des années plus tard, il donnera son feu-vert à Vincent Reboud pour l'envoi au Muséum de Paris de la tête de Boubaghla et de plusieurs de ses compagnons, dont Si Mokhtar (crâne N° 5944) le fils de Kouider Ben Mohamed (Mhamed) Al-Titraoui et Aïssa Al-Hammadi (tête momifiée N°5939).

Il n'y a pas d'ordre chronologique des événements dans le récit d'Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour, dont l'ambition n'était pas d'écrire l'histoire à la manière d'Ibn Khaldoun.

Le Taleb des Béni-Ouassif évoque avec simplicité et impartialité les principaux faits de guerre attribués à Boubaghla, ceux-ci seront corroborés par le colonel Nil Robin des années plus tard.

Nota : Joseph Nil Robin, qui n'a pas l'objectivité historienne du Comte d'Hérisson, ni de celle de Pellissier de Reynaud dans la narration des évènements algériens, nait le 1er janvier 1837 à Aire (Pas-de-Calais). Il intègre à l'âge de 17 ans l'École militaire de Saint-Cyr. Au moment de sa retraite, on le retrouve colonel d'infanterie, après avoir effectué plus de vingt ans de service en Algérie, dont la moitié en Kabylie, au sein des bureaux arabes de la Kabylie.

La faction des Oulad-Abdenour, auxquels appartient le secrétaire de Boubaghla, furent tantôt soumise aux beys de Constantine, tantôt indépendants luttant contre eux. Chaque fois qu'un Bey voulait leur imposer son autorité, les Oulad-Abdenour se retiraient à l'abri dans les montagnes de leurs alliés Chaouïa. Là, ils attendaient les colonnes turques et presque toujours ils les refoulaient avec succès.

A l'appel du dey d'Alger Hussein Pacha, qui pensait que les Français allaient débarquer à Alger, on voit accourir les Oulad-Abdenour dans la ville avec les contingents de la province. Les Oulad Abd-en-Nour fourniront un contingent de 300 cavaliers choisis parmi les plus intrépides et les mieux formés parmi eux.

Un doyen de la tribu des Oulad-Abdenour rapporta à Ferraud ce qui suit :

« *Le contingent de la province, recruté dans toutes les tribus, formait un effectif de trois mille cavaliers environ. Arrivés auprès d'Alger, on établit le camp sous le Bordj-El-Harrach (la Maison-Carrée), et ce n'est que quelques jours après que nous aperçûmes devant la baie les premières voiles de la flotte française. Quand on apprit que le débarquement avait eu lieu sur la plage de Sidi-Fredj, on nous dirigea en toute hâte sur ce point. Le débarquement s'était déjà effectué, et nous vîmes le camp de l'armée ennemie établi sur la plage, nos cavaliers purent pénétrer dans les retranchements des Français et à mettre le désordre dans leurs rangs. Notre manœuvre avait été si bien combinée et tellement subite, que l'ennemi, probablement étonné à la vue de cette multitude arrivant au galop et en poussant des cris, n'eut pas le temps de faire usage de ses armes à feu. (...) on nous fit replier du*

côté d'Alger. On nous arrêta sur les hauteurs où quelques nouvelles tentes et des provisions nous furent apportées de la ville pour remplacer nos bagages perdus, comme nous l'avons dit, à la première attaque de l'ennemi. Mais nous étions destinés à ne pas jouir longtemps de notre nouveau matériel. Il nous fut enlevé, pour la seconde fois par l'infanterie ennemie. Peu après les Français étaient maîtres d'Alger et nous rentrions dans notre tribu ».

Le Sultan chez les Adhaoura

Selon l'épitre ordonnée par Boubaghla à son secrétaire Abd En-Nour des Béni-Ouassif, le chérif aurait quitté sa région natale, située dans le Gharb (l'Ouest), au cours du mois de moharrem de 1263 (hégire), qui correspond au mois de décembre 1846 de J.-C.

Mohamed Lamdjad Ben Abdelmalek dit Cherif Boubaghla, alias Mohamed Ben Abdallah Bou Seïf, appelé sultan par l'auteur, vint s'installer dans les « contrées qui n'étaient pas encore tombées au pouvoir des infidèles ».

A cette date du mois de moharrem 1263 (décembre 1846), l'émir Abdelkader n'avait pas encore demandé l'aman - sauf-conduit - aux Français. L'émir quittera le Maroc le 21 décembre 1847, avec ses troupes pour aller à la rencontre du général Lamoricière, auquel il fera sa soumission.

Le choix de cette date de Moharrem par Boubaghla n'est pas fortuit, il s'agit du premier mois du calendrier musulman. Qui équivaut à une renaissance sur le plan symbolique. Le mois de Moharrem est sacré pour les musulmans. Moharrem est le premier mois lunaire du calendrier hégirien. Il est l'un des quatre mois sacrés auxquels le Coran se réfère, qui sont : Rajab, Dhou l-qa'da, Dhou l-ḥijja, et Moharrem. Le traditionnaliste Muslim rapporte que le Prophète a dit un jour : « le meilleur jeûne après le jeûne du Ramadan est celui du mois sacré Al-Muharram ». Dans un autre hadith il dit aussi : « (le jeûne du jour de Achoura) expie les péchés de l'année écoulée ».

Boubaghla est donc un homme nouveau, qui apparait au cours de jours sacro-saints, au début d'une nouvelle année de l'hégire.

Puis il parcourt de vastes régions avant de parvenir sur le territoire des Adhaoura (العذاورة), où il séjourna une année environ.

Là il épousa Fatma, fille de Sid Yahia ben Aïssa ben Mohamed, en l'an 1847. Cette conjointe de Boubaghla, épousée en premières noces, appartient à une grande tribu du Titerri, les Adhaoura, traditionnellement alliée aux Ouled Sidi Aïssa. Ces derniers appartiennent à une importante lignée maraboutique, de tradition soufie.

La première épouse de Boubaghla

Fatma bent Sidi Yahia ben Aïssa, des Oulad-Sidi-Aïssa, habitait avec ses frères, dont l'aîné était Si Letrech ben Aïssa, de la fraction des Oulad-Sultan, dans la tribu des Adhaoura.

Boubaghla élut domicile dans cette tribu. Il séjournait fréquemment chez Si Mohamed Brahim, des Oulad-Sidi-Mohammed-el-Khider, et aux Oulad-Driss, chez Ali ben Djafer.

Les Oulad sidi-aïssa, étaient liés au clan des adhaouara, aux Oulad Driss, et aux Ouled Hadjerés.

L'ancêtre éponyme Sidi-aïssa, aurait vécu aux alentours de la fin du 17ème, début du 18ème siècle. L'anglais Shaw dans son livre « *Voyage dans la Régence d'Alger* » qui est paru en 1743, cite les Ouled Sidi-aïssa en ces termes : « En allant vers Boussaâda (...) les Ouled Sidi-aïssa y ont leurs matamors [silos en arabe], et leurs greniers à blé ».

La localité de Chellala des Adaouras (anciennement Maginot), fait partie de la wilaya de Médéa qui relie le nord et le sud de l'Algérie. Cette vaste région associe culturellement et commercialement plusieurs départements algériens : Bouira

(Kabylie), Médéa (Titteri), M'Sila (Sétif) et Djelfa (la première marche du Sahara).

Ainsi le choix de Boubaghla de s'installer chez les Adaouras, n'était pas fortuit. La situation stratégique de la Kabylie avait été constatée très tôt par l'émir Abdelkader, la France peinait à prendre pied dans les mamelons kabyles où une farouche résistance s'organisait. Abdelkader qui cherchait à transposer la résistance en Kabylie, sera éconduit par les chefs kabyles, toutefois il participera à deux combats contre le corps expéditionnaire Français au cours du mois de février 1846.

Nous avons soulevé l'hypothèse que Boubaghla était un soldat rescapé de l'armée éclatée de l'émir Abdelkader. La jonction entre les troupes de l'émir et les résistants kabyles ayant été refusée par les chefs locaux, on peut imaginer que l'installation de Boubaghla dans la région, n'était pas fortuite. La Kabylie par ses contreforts naturels brisait tous les élans de la cavalerie française. Dans l'attente de trouver de meilleures solutions pour aller à la conquête des contrées kabyles, le corps expéditionnaire français flânait dans les vallées en subissant les attaques régulières des troupes aguerries des khalifats de l'émir.

Boubaghla qui sera envoyé en mission commandée en Kabylie, qui s'est refusée à l'émir, organise la résistance et se prépare à la guerre totale contre les Français.

Le marabout Sidi Lakhdar avait prédit ceci :

« *Il viendra un chérif de l'ouest ; il s'élèvera derrière le fleuve et tuera les Français avec les soldats du Dahra*. »

Nous pensons que Sidi Lakhdar faisait allusion à Boubaghla et non pas à Boumaza, même si la présence des termes « soldats du Dahra », évoquent d'emblée Boumaza. Boubaghla, avait pour fief l'Oued Sahel et des cavaliers du Dahra s'établirent en compagnie du cherif Moulay Brahim sur les contreforts de la Kabylie. Moulay Brahim se battit aux côtés de Boumaza dans le Dahra, avant de rejoindre la Kabylie. (Cette prophétie de Sidi Lakhdar figure dans : *Perret, ancien capitaine de zouaves. « Les français en Afrique :*

Récits Algériens» par E. Perret. Éditeur B. Bloud. 7e édition. Paris 1902. p390)

Moul Al-Bghel et Boubaghla

Non loin de l'endroit où vit Boubaghla, dans les monts des Oulad Naïls, on vénère le saint Sidi Ahmed Ben Mhamed, appelé Moul Al-Bghel « le maître du mulet ». Ainsi nommé parce que son cadavre aurait été porté par un mulet à l'endroit où il est enterré. Moul Al-Bghel et Bou Baghla, signifient respectivement « maître du mulet » et « maître de la mule ».

Le long séjour de Boubaghla au sein de cette tribu qui vénérait Sidi Ahmed Ben Mhamed, « Moul Al-Bghel », a peut-être suggéré au futur chef de la résistance kabyle, l'adoption de ce nom de guerre : « maître de la mule ». En hommage au saint homme Sidi Ahmed Ben Mhamed dont les légendes locales ne disent que du bien.

Il n'est pas exclu que Boubaghla soit originaire de cette région des hauts plateaux algériens ou pré-Sahara, qui incluent entre autres grands centres, vers l'est : la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, au Centre : les wilayas de Djelfa et Laghouat et à l'Ouest : Tiaret, Saida, Naâma et El Bayadh, au sud : le désert.

Le portrait de Boubaghla communiqué le jour de sa mort, par le colonel Dargent lui attribue une origine saharienne métissée : « *teint basané (...) il a un nez gros, des lèvres épaisses, très prononcées* ». Cette description s'oppose au type berbère traditionnel.

Chapitre 29

AL-GHARBI

Le Maghreb. Maghreb Al-Aqsa « occident extrême » et Maghreb Al-Awsat « occident médian ». La radicale arabe GHRB. Moulouya et Mellieha « marais salins ». Mulucha. Le traité franco-marocain et les frontières algériennes. Malva Les Béni-Snassen scindés en deux. Les Oulad Sidi-Cheikh. Un véritable casse-tête. Les confins algéro-tunisiens. L'état algérien. La notion d'État. Al-Gharb, « l'occident » et Boubaghla.

Le Maghreb

À l'instar d'autres parties dans le monde, le Maghreb tient son nom du coucher de l'astre solaire. Ce substansif géographique d'origine arabe désigne « *le couchant* », « *l'occident* ». Ce dernier terme « occident » qui est affecté à notre époque à la désignation de la civilisation de l'Europe, est emprunté par contrefaçon au mot arabe « *Maghreb* », par opposition à celui de Machreq « *l'orient* ».

Les anciens grecs désignaient le « *levant* », « *l'aurore* » par le mot Anatolé, qu'ils appliquèrent aux territoires situés à l'est, vers l'Asie Mineure. Ce terme est resté dans la langue turque sous la forme Anadolu, c'est-à-dire l'Anatolie, la partie asiatique de la Turquie.

Dans les temps lointains, c'est le substansif *Libye*, qui désignait l'ensemble des pays du Maghreb. Les anciens égyptiens disaient « *Rebu* ».

Au VIII° siècle de l'hégire, les conquérants musulmans du Maghreb, distribuèrent les états berbères dont ils étaient les nouveaux maîtres, en se conformant aux limites littorales traditionnelles définies par la topographie. C'est ainsi que la partie centrale de l'Afrique du nord, l'Algérie, devint : Al-Maghreb el-Awsat (l'occident central), qui débutait au méridien de Bougie

jusqu'au fleuve Moulouya, de nos jours marocain. Il s'agit là de l'Algérie traditionnelle, amputée de sa région bônoise (Annaba).

Pour Ibn Khaldoun le *Maghreb central* représentait toute la partie de l'Algérie qui s'étend entre la Moulouya à l'ouest, la Kabylie plurielle et l'Aurès à l'est : c'est-à-dire les hauts plateaux d'Alger et d'Oran et la vallée du Cheliff. Ces territoires formaient le cœur du pays des Zenata. (« *Histoire des berbères* », W. M-G de Slane, tome III, page 180).

Maghreb Al-Aqsa « occident extrême »
Maghreb Al-Awsat « occident médian »

Au moment de la conquête de l'Algérie, les Français et les Marocains avaient conscience des territoires appartenant à l'Algérie, aucun territoire n'empiétait sur les possessions de l'autre, de manière convenue. Le fleuve Moulouya formant les frontières traditionnelles entre les deux pays, depuis la Haute antiquité.

Plus tard, on vit les marocains réclamer la ville de Tlemcen et sa région. L'émir Abdelkader lors de sa prestation de serment à ses débuts, s'étant déclaré par calculs politiques, Khalifa du sultan du Maroc, se mettant ainsi sous la coupe et la protection des marocains, afin de les impliquer dans les hostilités entre les Algériens et les français.

Les conquérants musulmans, avaient fixé dès le VIII° siècle, les bornes du Pays de Barka, la Cyrénaïque, à l'exclusion de la Marmarique. A l'Ifriqiya, qui comprenait la Tunisie proprement dite, fut ajoutée la Tripolitaine à l'est, ainsi que la région de Constantine, jusqu'au méridien de Bougie, à l'ouest.

Le nom d'Al-Maghreb-el-Aqsa (l'occident extrême), fut octroyé à tout le reste de l'Afrique du nord, c'est-à-dire le Maroc, jusqu'à l'Océan atlantique à l'ouest et à l'Oued-Draa au sud.

Le terme Sahara, échût ainsi à toute la région désertique.

La notion de pays préexistait ainsi, à travers cette dénomination de Maghreb Al-Awsat, bien des siècles avant l'apparition des turcs dans la baie d'Alger.

La radicale arabe GHRB

Le radical arabe GHRB renferme aussi bien les termes qui signifient : l'« *ouest* », l'« *occident* », comme nous l'avons vu, que la notion d' « *émigrer* », « *aller vers l'ouest* » ou encore « *venir de l'ouest* ».

Différentes sections de la racine arabe *Gharb* renvoient au terme « *étranger(e)* ». Ainsi, le Maghreb Al-Aqsa est l'Occident le plus éloigné, alors que le Gharb est « l'Ouest de tout lieu où l'on se trouve ».

Moulouya et Mellieha « marais salins »

Dans le nord-ouest de Malte, Mellieha est le nom d'un bourg perché sur une colline qui domine la plus vaste plage de sable de l'île. Le site fut occupé dès la période néolithique. La conquête Arabe de 870, a brouillé quelque peu le patrimoine linguistique de l'île. Les habitants de Malte sont les descendants d'autres sémites, les phéniciens, s'expriment dans un dialecte proche de l'idiome arabe maghrébin. Mellieha doit son nom au sel « *melh* » en arabe et en maltais. Les Maltais vivaient du produit des marais salins situés dans cette région de l'île.

Mellieha et Mulucha sont un même mot, d'origine sémitique et qui semble avoir été attribué par les Phéniciens à ce fleuve des confins algéro-marocains et au bourg du nord de Malte. On sait que les Phéniciens, assimilés aux maures, furent à Lixus, actuel oued Loukous, vers -1000.

Mulucha

Les textes de la haute antiquité qui nous sont parvenus, citent un grand cours d'eau le Mulucha comme formant la frontière naturelle entre les deux Maurétanie, Tingitane et Césarienne. Il

s’agit du fleuve Moulouya et les deux Maurétanie formaient le Maroc et l’Algérie dans leurs limites anciennes, fixées par la tradition antique de part et d’autre du fleuve.

La Moulouya qui prend naissance à la réunion du massif du moyen et du Haut Atlas dans la province de Khénifra, se déroule sur prés de 600 kilomètres avant de se jeter dans la Méditerranée, dans la région du Rif, au nord-est du Maroc. Son embouchure est située à 14 km de l’actuelle frontière algérienne. La Moulouya a servi de repère frontalier durant des siècles, entre les dynasties qui gouvernaient au Maroc et celles qui commandaient en Algérie.

Pour l’historien Salluste, le fleuve Mulucha séparait le royaume de Bocchus de celui de Jugurtha. Pomponius Méla et par Pline confirment les indications de Salluste. On peut retrouver ce terme Moulouya, dans sa forme première Melleiha dans Jugurtha, XCVII « flmnen Mulucha-quod Jugurlhse Bocchique regnum disjungebat. » 3 1. 5. « Mulucha amnis, nunc gentium, olim regnorum quoque terminus Bocchi Jugurthœque » 4 V. 1 (II), 19. « Amnis Muluchae, Bocchi Masstesylorumque finis.»

Le géographe Strabon, témoigne également de la forme Melleiha. Il écrit Molochath pour désigner le fleuve qui servait de limite naturelle entre les Maurusii et les Massaesylii. Beaucoup plus tard, à l’époque turque, ce fleuve Moulouïa ou Moulouya séparait le Maroc de la Régence d'Alger. Les limites territoriales propres au Maghreb le plus éloigné, le Maroc et le Maghreb Central, l’Algérie, ont ainsi été reconnus à travers toutes les époques, depuis la haute antiquité. Pour Léon l'Africain, le royaume de Tlemcen se terminait au au fleuve Maluïa (Moulouïa). » L’Historien et milicien colonial A. Berbrugger écrit : (Rev. Afric, 4e vol., p. 414) « II n'est pas un auteur de » quelque poids en géographie africaine qui ne reproduise cette délimitation. »

Ibn Khaldoun, donne les mêmes limites au Maghreb el Aksa, le Maroc. Il écrit : « Le Maghreb el Aksa (Maroc) est borné à l'est par la Moulouïa ; il s'étend jusqu'à Asfi, port de la mer Environnante (l'Océan) ». Au-delà de cette limite vient le Maghreb central (Histoire des Berbères. Traduction de Slane. Tome I, p. 194 et suiv.)

Le traité franco-marocain et les frontières algériennes

A l'issue de la bataille d'Isly, remportée le 14 août 1844 par le Maréchal Bugeaud sur le sultan du Maroc Moulay Abd al-Rahman, qui soutenait l'émir Abdelkader, des pourparlers eurent lieu pour fixer la frontière algéro-marocaine. Sur la base des limites de l'ancien royaume de Tlemcen.

La partie française abandonna la frontière traditionnelle de la Moulouya pour un tracé qui coupait en deux les tribus de l'ouest algérien. D'où le terme ethnique qui sera adopté par la suite pour désigner au sein d'une même tribu, « ceux de l'ouest » Gheraba et « ceux de l'est » Cheraga. Dans le sud, les Français cédèrent au Maroc Ich et Figuig, c'est-à-dire une partie de la route des caravanes menant au Touat par l'oued Guir. Ich, ou encore Yich est une localité située à l'extrême sud-est du Maroc. Le Figuig ; Fidjidj et Fikik en arabe, est prononcé Ifiyey en berbère. Cette localité qui faisait traditionnellement partie du territoire algérien, est fixée à la limite des hauts plateaux algériens et le nord du Sahara.

A propos de l'octroi de ces localités au Maroc, lors de la délimitation des frontières entre ce pays et l'Algérie qui était en instance de colonisation par les Français, le voyageur allemand Gerhard Rohlfs écrivait :

« *On ne sait pas de quoi il y a lieu de s'étonner le plus, ou de la naïve ignorance du diplomate français ou de l'impudente connaissance de la question du diplomate marocain Si Ahmed-ben-Ali* ». (La Gazette de Cologne, du 6 juillet 1892).

Les Français qui étaient pressés d'en finir avec les marocains abandonneront la vallée de la Moulouya au Maroc.

Gerhard Rohlfs, auquel étaient reconnus des compétences de géographe rajoute dans son ouvrage *Reise durch Marokko* (1864) :

« *La France a commis une faute impardonnable en laissant à son voisin de l'ouest la vallée de la Moulouya et, plus au midi, ces oasis qui sont des foyers de troubles et de complots toujours dénoncés et presque toujours impunis* ».

Les oasis dont parle Gerhard Rohlfs, renferment des ksours historiques liés à l'histoire médiévale de l'Algérie.

Malva

La Moulouya était connue sous la domination romaine, sous le nom de Malva : « *Flumen Malva dirimit Mauretanias duas* », dit l'auteur de l'Itinéraire d'Antonin *(Publié en 1845 par le marquis A.-J.-F. Fortia d'Urban et en 1848 par M.-E. Pinder & G. Parthey).*

Au moyen âge, sous les dynasties berbères, la distinction des royaumes de Fez et de Tlemcen, se fondait sur la même limite. Léon l'Africain, disait au XVIe siècle : « *Le royaume de Télemcin (Tlemcen) de la partie du Ponant se termine au fleuve Za et à celui de Malvia* ».

L'andalou Léon l'Africain, Hassan al-Wazzan, a pour kounia : Al-Hasan Ibn Muhammad Al-Zayyatī Al-Fasī Al-Wazzan, (env.1490 /env.1550), « *Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde ...écrite de notre temps, par Jean Léon, Africain, premièrement en langue arabesque, puis en toscane et à présent mise en français (par Jean Temporal)...* Impr. de C. Plantin, Anvers. 1556-1556. Sur le site Gallica.fr qui donne les dates de passager sur terre de l'auteur (1496?-1548). »

Léon l'Africain, « *De l'Afrique, contenant la description de ce pays et la navigation des anciens capitaines portugais aux Indes orientales et occidentales* » .Traduction de Jean Temporal. impr. de L. Cordier & impr. de Ducessois. Paris, 1830

Une grande partie des territoires historiques Algériens ont ainsi été perdus lors des négociations précipitées entre les Français, nouveaux maîtres d'Alger et le royaume du Maroc.

Les Béni-Snassen scindés en deux

Le traité léonin franco-Marocain de 1845, a scindé en deux les tribus berbères appartenant à deux grandes familles : les Trara et les Béni-Snassen. Les Trara se composaient à l'origine de

plusieurs fractions qui occupaient presque tout le territoire de l'ancienne annexe de Nemours ; les Béni-Snassen.

Le pays au sud des Monts du Trara jusqu'à l'oued Za, dont la plaine des Angad fait partie, est peuplé par les tribus désignées sous le nom générique d'Angad. Ce sont : 1° en territoire algérien, les Oulad Riah, les Doui-Yahia, les Djouidat, les Mâazis, etc.; 2° dans l'amalat d'Oujda, les Zekkara, les Oulad Ahmed-ben Brahim, les Mezaouir, les Béni-bou-Zeggou, etc.

Toutes ces populations, unies par des liens de parenté héréditaires, se retrouvèrent démantelées du jour au lendemain par une limite frontalière imaginaire, favorable aux marocains, mais sans jamais restreindre ni détruire les contacts et les liens familiaux.

Les Oulad Sidi-Cheikh

D'après l'article 4 du traité de délimitation : Les Hamyan-Djemba et les Oulad Sidi-Cheikh-Gharaba dépendent du Maroc ; les Oulad Sidi-Cheikh-Cheraga et tous les autres Hamyan dépendent de l'Algérie. Néanmoins, les Hamyan-Djemba et les Oulad Sidi-Cheikh-Gharaba, quoique Marocains, ont des ksour en terre algérienne. La France a été trompée quant à ses droits sur le pays des Béni-Snassen, des Angad et des nomades du Sud.

La frontière tracée est en contradiction avec la tradition historique régionale qui était reconnue aussi bien par les algériens que par les marocains. Elle n'a aucune valeur topographique ; elle est fausse au point de vue ethnologique, ne serait-ce que pour avoir divisé des foyers qui vivaient unies sur ces territoires depuis des générations.

Le traité de 1845 établit à grands traits, sans détails suffisants, une frontière partant de la baie d'Adjroud, située à 15 kilomètres à l'ouest de l'embouchure de la Moulouya, jusqu'à la gorge de Teniet es-Sassi, située à environ 60 kilomètres au sud-ouest de Sebdou.

Cette frontière qui coupe en ligne droite les vallées, les ravins et les crêtes, ne tient pas compte des tribus qui habitent la région, qui sont ainsi scindées en deux groupes artificiels.

Un véritable casse-tête

L'article 4 du traité de délimitation de la frontière algéro-marocaine porte :

« *Au delà de Teniet es-Sassi, il est inutile d'établir une limite, puisque la terre ne se laboure pas. Et l'on se contente d'énumérer les tribus nomades qui relèveraient de chaque gouvernement : Les Hamyan-Djemba et les Oulad Sidi-Cheikh-Gharaba dépendent du Maroc ; les Oulad Sidi-Cheikh-Cheraga et tous les autres Hamyan, dépendent de l'Algérie* ».

Le traité poursuit à l'article 5 : « Les ksour qui appartiennent au Maroc sont ceux d'Ich et de Figuig ; ceux qui appartiennent à l'Algérie sont ceux d'Ain-Sefra, Aïn-Sfissifa, Asla, Tiout, les deux Chellala, El-Abiod et Bou-Semghoun ».

Des territoires situés à l'est du méridien d'Ain-Sefra, ne sont pas évoqués dans le traité, un véritable casse-tête, source à contestations.

Les zones situées au sud des ksour algéro-marocains, dit l'article 6, qui subissent le manque d'eau, et qui sont de ce fait inhospitalières car s'agissant du désert proprement dit, n'ont pas été délimitées, elles ont été jugées dérisoires.

Un ajout au traité pour parer à toute éventualité insurrectionnelle en provenance du Maroc, indique que : « *les tribus des deux États ont droit de libre parcours n'importe où dans le Sud, et que le souverain d'un État, ayant à réprimer dans cette région les désordres de tels ou tels de ses sujets, peut les poursuivre et les châtier à sa guise, mais sans exercer la moindre action sur les tribus de l'autre État* ».

C'est ainsi qu'une tribu du Sud marocain pouvait pousser ses troupeaux au delà de Géryville, de Laghouat et de Biskra, et une tribu algérienne pouvait faire de même jusqu'aux bords de l'Atlantique.

Cependant, « *comme il faut bien qu'un pays finisse quelque part et que là en commence un autre* », les rédacteurs du traité, ont imaginé une ligne droite problématique qui, partant « *de Teniet-es-Sassi, coupe le chott er-Gharbi, gagne de là le djebel el-Guettar, s'infléchit vers le sud pour passer à l'ouest d'Aïn-Sfissifa, puis, décrivant un arc de cercle autour des deux ksour marocains d'Ich et de Figuig, va rejoindre l'oued Zousfana au 32e parallèle* ». (« *Considérations sur la défense de l'Algérie-Tunisie et l'armée d'Afrique* », par R.-J. Frisch. Éditeur : H. Charles-Lavauzelle. Paris, 1899).

Les confins algéro-tunisiens

Du côté de la Tunisie les revendications territoriales grandissent de jour en jour, « elles sont devenues intolérables » (AV, 1 H 91. Dossier 3). « les agents du bey prétendent que toute la montagne des Ouled-Aly lui appartiennent ». Randon, qui ne veut aucun incident avec les Tunisiens, assisté d'un officier du génie, d'un officier d'état-major et de commissaires tunisiens doit délimiter la frontière algéro-tunisienne (1er au 18 juillet et du 1er au 12 août 1843).

Bugeaud et Baraguey d'Hilliers ont reçu des instructions concernant d'eventuels litiges frontaliers avec les Tunisiens (1 H 92 Dossier. septembre-octobre 1843). Désormais lorsque des tribus se trouvent coupées en deux par la ligne frontalière à déterminer, il est suggéré d'abandonner « *la portion de territoire qui devrait revenir à l'Algérie plutôt que d'exiger la partie qui reviendrait de droit à la régence de Tunis* ».

En clair dans l'attente d'un retournement de situation en faveur des Français, qui annexeront plus tard la Tunisie, il est demandé de faire des concessions territoriales aux Tunisiens.

Comme dit le proverbe bien connu : « *Qui tombe n'a pas d'amis. Trébuchez seulement et vous verrez* ».

L'état Algérien

L'Algérie a existé à travers les siècles, sous des appellations différentes, à l'intérieur de limites territoriales réglementées par des

confédérations tribales, celles-ci sont amplement reconnues par les plus éminents historiens de l'antiquité, sous forme de royaumes déployés sur des milliers de lieues. Nous avons cité Melleiha de Malte, pour souligner la présence phénicienne dans l'île, un mot tiré de la même radicale sémitique (arabo-phénicienne) que le terme Mulucha (Moulouya), tous deux signifiants « sel », « marais salins ».

Le fleuve Moulouya, ce fleuve Malva des anciens, séparait déjà la Tingitane (Maroc) de la Césarienne (Algérie occidentale). Plus tard il forma la frontière naturelle -spontanément reconnue par les tribus vivant de part et d'autre du fleuve- des royaumes de Tlemcen et de celui de Fez. A l'époque turque, le fleuve Moulouya, sert également de lisière entre le Pachalik d'Alger et l'empire du Maroc.

Alger est alors l'appellation géographique de vastes territoires qui courent du centre du pays, vers l'ouest. D'où le nom de Maghreb Al Awsat.

Il est difficile de ne pas parler de base étatique avec de telles bordures.

La notion d'État

En France, le terme ou la notion d'État qui sont copieusement utilisés de nos jours, ne signifiaient rien à l'époque du roi Louis Philippe. La notion d'appartenance à un pays, le vecteur identitaire, se définit par le territoire, la langue, une histoire commune. Les habitants de la ville Al-Qala (La calle) à l'extrémité orientale de l'Algérie, s'exprime dans un dialecte similaire au parler arabe vulgaire Tunisien. C'est ainsi qu'à des époques différentes, la pentapole berbère du Mzab ou les antiques Quinquégentiens de la Kabylie utiliseront une même langue.

Tindouf se confond aux parlers marocains, sans que les communautés algériennes s'identifient au pays limitrophe. Massinissa qui disait « l'Afrique aux Africains », Juba II, Jugurtha ou Tacfarinas, affirmaient d'abord un bloc humain scellé culturellement. On savait qui était qui, qui venait d'où.

La colonisation a effacé tous les acquis historiques de l'Algérie, en se référant préférentiellement à l'époque romaine et à la chrétienté berbère. L'Algérien Saint-Augustin est glorifié jusqu'à nos jours parce qu'il est chrétien. Apulée est ignoré parce qu'il n'a rien apporté à la chrétienté. Le terme de "colonisation positive" n'a jamais apporté aucune modernité aux Algériens.

La notion d'État, organisé politiquement et structuré légalement, circonscrit par des frontières territoriales permanentes et régi par des lois et des institutions appropriées est une vue de l'esprit moderne, à laquelle n'adhèrent toujours pas un grand nombre de pays.

Ces pays qui feignent d'ignorer à notre époque ce qu'est un président ou un parlement, voire même la démocratie. Durant l'antiquité, les royaumes berbères mauritaniens, étaient guidés par de puissants autocrates, Bogud, Bocchus I et II. Juba Ier. Juba II. Bagga. Buccar Mastanesosus. Hiarbas. Massinissa II. Arabion. Hiempsal I. Aedemon ou encore Tacfarinas le chef des Musulames. On disait Libye, ou encore telle et telle Mauritanie, en allant vers l'ouest du pays, selon le roi ou la situation géographique territoriale. Chaque communauté humaine était identifiée dans des limites géographiques définies, le trait commun présumé étant la conscience de l'appartenance du groupe à la communauté, celle-ci s'étendant à des régions entières.

Al-Gharb, « l'Occident » et Boubaghla

Le substansif Maghreb, l'Occident, le lieu où le soleil se couche, désigne l'ensemble de l'Afrique du nord. Par opposition à l'Orient : Al Charq « l'Orient ».

Le Portuguais Algarve, a emprunté à l'arabe Al-Gharb, الغرب « l'occident géographique ».

Le Gharb, dont est issu Boubaghla, selon le texte de Nour Ed-Din Abd En-Nour, ne signifie nullement l'extrême ouest de l'Afrique du nord, c'est-à-dire le Maroc, comme cela a été si souvent consigné par des auteurs français.

Boubaghla assimilé à un agitateur étranger en provenance du Maroc, selon les militaires français, cela signifie qu'il est un khouan de l'ordre des Derkaoua, une confrérie née au Maghreb Al-Aqsa, « l'occident le plus lointain », c'est-à-dire le Maroc.

Ces termes : Gharb et Maghribi, indiquent plus simplement que Boubaghla se rattachait à la tarîqa darkaouïa oranaise, une filiale de celle, mère, qui fut fondée chez les Béni Zeroual, à Bou Brih (Maroc).

La définition rigoureuse de ces termes Gharb (l'ouest, l'occident algérien) et Charq (l'orient de l'Algérie) est énoncée dans une lettre adressée par l'émir Abdelkader à son khalifa Bensalem :

« *J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'apprenez que l'on a répandu dans le Cheurg la nouvelle de ma mort. Nul ne peut échapper à la mort : tel est l'arrêt du Tout-puissant. Toutefois, Dieu en soit loué ! Mon heure n'est pas encore venue ; car, plein de force et de santé, je combats à outrance les ennemis de notre religion, c'est par de semblables épreuves que l'on connaît les Hommes. Soyez toujours le même : calme, inébranlable, patient, et Dieu vous récompensera. J'irai vous trouver aussitôt que j'aurai terminé mes affaires dans le Gharb* ».

Chapitre 30

L’illusionniste Robert-Houdin

Comment se débarrasser des Khouans ? Conseillé par son épouse Bteita Bent Abdallah Khodja. Robert-Houdin à Alger. Ismaël Urbain. Robert-Houdin à la salle Bab-Azoun. Les bachaghas au premier rang. Le numéro de la corbeille à fleurs. L’arabe humilié. Le coup de feu. L’arme à feu truquée. Robert-Houdin chez les Aissaoua. Ahmed Ben-Rouila. Le retour mouvementé vers la France. Refoulé de Barcelone. L’imprécation des marabouts.

Comment se débarrasser des Khouans ?

« *Détruire les Khouans et la grande féodalité arabe, la faire rendre gorge, tel est le but patriotique et humanitaire à poursuivre par Ia France, si elle a le soin de sa sécurité, et si elle tient à ce que la colonie puisse augmenter sa population. (...) Considérez, Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, ce peuple arabe, dont le destin vous a donné la régénération. Mou, apathique, fataliste, ennemi du travail. Attendant son bonheur ou son malheur avec un égal stoïcisme du ciel, de son Dieu, de son Prophète. Sa paresse seule le fait malheureux et le conduit au brigandage, au vol, à l'assassinat ; sous ses pas nonchalants, poussent les chardons, les jujubiers, les broussailles qu'il se garderait bien d'arracher ; il lui faut pour vivre, malgré sa sobriété, dix fois l'étendue nécessaire à un européen, il est en un mot, suivant une définition retentissante, un peuple éminemment pasteur et guerrier. Et, en effet, il n'a d'aptitudes que pour le gardiennage. Si l'on peut appeler cela garder que de s'étendre sous un arbre, de laisser errer à l’aventure ses troupeaux abandonnés, et de les rassembler seulement le soir pour les enfermer dans un parc en plein vent, hiver comme été, parc primitif fait avec les piquets et clos jujubier. L'existence inerte, la vie contemplative est le bonheur pour les indigènes d'Algérie, joignez-y la haine du roumi, nom générique*

des Européens, les croyances ardentes dans ses traditions religieuses, tel est le peuple que vous allez essayer de galvaniser (...) Assimiler l'Algérie à la France, c'est méconnaître ses besoins et ses différences de mœurs, de richesses et de population. Un ministère de l'Algérie serait donc une lourde faute, puisqu'il tendrait à cette fin. Admettre les indigènes au suffrage universel, c'est préparer l'expulsion des Français et la prépondérance des Khouans et de la grande féodalité arabe ». A la Commission d'étude des questions algériennes : réponse à son questionnaire / par Théodore Cellerin, rédacteur en chef de « la Liberté » (Bône).1891.

Alexis de Tocqueville à propos des chérifs algériens, qu'il traite de « *mendiants fanatiques* » écrit :

« *Les passions religieuses que le Coran inspire nous sont, dit-on, hostiles, et il est bon de les laisser s'éteindre dans la superstition et dans l'ignorance, faute de légistes et de prêtres. Ce serait commettre une grande imprudence que de le tenter. Quand les passions religieuses existent chez un peuple, elles trouvent toujours des hommes qui se chargent d'en tirer parti et de les conduire. Laissez disparaître les interprètes naturels et réguliers de la religion, vous ne supprimerez pas les passions religieuses, vous en livrerez seulement la discipline à des furieux ou à des imposteurs. On sait aujourd'hui que ce sont des mendiants fanatiques, appartenant aux associations secrètes, espèce de clergé irrégulier et ignorant, qui ont enflammé l'esprit des populations dans l'insurrection dernière, et ont amené la guerre* ». (*Extraits du premier rapport des travaux parlementaires de Tocqueville sur l'Algérie en 1847)*

Dans ce même rapport il propose un joug supportable aux algériens : *« Ce qu'on peut espérer, ce n'est pas de supprimer les sentiments hostiles que notre gouvernement inspire, c'est de les amortir ; ce n'est pas de faire que notre joug soit aimé, mais qu'il paraisse de plus en plus supportable ».*

Édouard de Neveu inspiré par son épouse Bteita Bent Abdallah Khodja

Pour contrecarrer l'emprise des marabouts sur les populations, Édouard de Neveu qui avait entretemps gravi la plupart des échelons de la hiérarchie militaire, fit appel au célèbre magicien Robert-Houdin, le priant avec obstination de faire le voyage en Algérie pour dévoiler à la crédulité des Arabes, la supériorité française dans le domaine de la magie.

Dans son livre consacré aux Khouans, dédié au Duc d'Aumale, E. de Neveu écrit : « *Monseigneur, Permettez-moi de vous offrir humblement l'hommage de ce petit travail dont vous avez daigné autoriser la publication. Faire connaître les croyances des populations de l'Algérie, c'est indiquer la portée de leur esprit, c'est montrer la tâche civilisatrice que la France s'est imposée, et peut-être, en certains cas, aider à les dominer* ».

E. de Neveu demandait plus particulièrement à Robert-Houdin, d'agir sur le plan mental, en usant de ses capacités d'illusionniste, et en utilisant des procédés et des opérations d'escamotage connus de lui, pour manipuler, de manière récréative, la réalité spirituelle des musulmans.

Un des fondements de la société algérienne de l'époque, dominée par le mysticisme religieux, consistait à ne pas préjuger des pouvoirs surnaturels liés à la sainteté, nés de l'ascèse, des exercices jeûnés et des pratiques de piété.

Le livre sur les Khouans écrit par le capitaine E de Neveu, dont nous avons dit qu'il avait épousé Bteita Bent Abdallah Khodja, fille d'un riche propriétaire turc du constantinois, est truffé de crédulités religieuses, que lui communiqua son épouse algérienne superstitieuse, concernant l'islam ésotérique et les mystiques musulmans. Ces superstitions et crédulités qui ont lieu jusqu'à nos jours, s'appuient sur des récits erronés colportés par la rumeur populaire, au détriment de la tradition orale, qui est saine. Nous citerons un exemple :

L’antéchrist, Al-Massiḥ *Ed-Dedjal* en arabe, a été interprété par des entourages incultes en *Et-Tedjal*, ce dernier mot désignant un « nain » en arabe. C’est ainsi que des vieilles personnes ignares, croient toujours qu’un nain doit surgir à la fin des temps et qu’il sera combattu par Sidna ‘Issa, c’est à dire notre seigneur Jésus, le Christ.

Le livre écrit par E. de Neveu, sur les instances de Bteita Bent Abdallah Khodja, tente d’appliquer ces crédulités à l’islam algérien. Le passage suivant, tiré du livre d’Édouard de Neveu, résume parfaitement les pensées des autorités françaises de l’époque, engagés dans leur bataille contre les cherifs : « *Ces arabes victimes de la crédulité, ont foi dans des hommes qui viennent au nom de leur religion commune, au nom du dieu de Mohammed les arracher à la charrue et les pousser à la révolte d'où sortiront pour eux la misère et la mort.* »

Robert-Houdin à Alger

C’est ainsi que vers le mois de juin de l’année 1855, le colonel de Neveu fit appel à Robert-Houdin le célèbre prestidigitateur, afin qu’il vienne se produire à Alger.

Celui-ci qui se trouvait alors à la retraite, reçut une lettre du Colonel de Neveu :

« J'en étais, écrit Robert-Houdin, dans ses « *Confidences d’un Prestidigitateur* », là dans mes plans de félicité, lorsqu'un jour je reçus une lettre de M. le colonel De Neveu, chef du bureau politique à Alger. Ce haut fonctionnaire me priait de me rendre dans notre Colonie, pour y donner des représentations devant les principaux chefs de tribus arabes (...) J'exprimai à M. De Neveu tous mes regrets de ne pouvoir alors accepter son invitation».

Le colonel de Neveu, quelque peu déçu par ce refus renouvela sa demande une année plus tard. Édouard de Neveu exhortait le magicien Robert-Houdin à incorporer des tours de magie exceptionnels, pour disqualifier auprès des populations

algériennes les pouvoirs mystiques de dévots musulmans. Parmi lesquels Boumaza, Moussa Al-Darkaoui, et Boubaghla.

Ces représentations magiques d'apanage commercial, devait avoir lieu lors de réjouissances qui allaient être données à Alger en l'honneur des notables algériens alliés à la France. Cela se passait en 1855.

Robert-Houdin venait de présenter à l'Exposition universelle de Paris, plusieurs applications nouvelles de l'électricité. Au sortir de l'adolescence, il avait fait des études dans cette spécialité, il avait appris l'horlogerie ainsi que le fonctionnement des automates. Robert-Houdin avait déposé plusieurs brevets d'inventions afin de faire reconnaître ses compétences dans le modeste domaine de ses brèves études. Le jury n'avait pas jugé ces travaux dignes d'une récompense. Aussi s'était-il rabattu dans le domaine de l'illusionnisme.

Devant l'insistance d'Édouard De Neveu, Robert-Houdin renouvela son refus d'aller à Alger.

Il y eut de nouveaux regrets, de nouvelles tergiversations. Le colonel de Neveu insista encore.

Vers le mois de juin 1856, Robert-Houdin sur l'insistance des autorités françaises, décida de se produire à Alger, à la grande joie du Colonel De Neveu. Robert-Houdin y fut reçu en prince. Il découvrit tout à coup que les Algériens s'insurgeaient contre la France. Sa condamnation de la résistance algérienne, fut à ce moment-là sans appel :

« *Ces révoltes qu'on a eu à réprimer en Algérie, écrit-il, ont été suscitées par des intrigants qui se disent inspirés par le Prophète (...) qui sont regardés par les Arabes comme des envoyés de Dieu sur la terre, pour les délivrer de l'oppression des Roumi. Or, ces faux prophètes, ajoute-t-il, ces saints marabouts qui, en résumé, ne sont pas plus sorciers que moi, et qui le sont encore moins, parviennent cependant à enflammer le fanatisme de leurs coreligionnaires à l'aide de tours de passe-passe aussi primitifs que les spectateurs devant lesquels ils sont présentés (...) Il importait donc au Gouvernement de chercher à détruire leur*

funeste influence, et l'on comptait sur moi pour cela. On espérait, avec raison, faire comprendre aux Arabes, à l'aide de mes séances, que les tours de leurs marabouts ne sont que des enfantillages, et ne peuvent plus, en raison de leur naïveté, représenter les miracles d'un envoyé du Très-Haut ; ce qui nous conduisait aussi tout naturellement à leur montrer que nous leur sommes supérieurs en toutes choses, et que, en fait de sorciers, il n'y a rien de tel que les Français ».

Le succès de cette habile manœuvre du Colonel de Neveu, officier supérieur d'état-major, membre de la commission scientifique de l'Algérie, directeur des affaires arabes à Alger, chargé de l'administration des affaires algériennes, dépendait du magicien Robert-Houdin.

Ismaël Urbain

De Neveu avait publié dix années plus tôt, un livre sur les Khouans. A ce moment-là, il avait sollicité l'aide précieuse du Saint-simonien, Ismaël Urbain pour corriger les épreuves de la première édition de son livre « *Les Khouan. Ordre religieux chez les musulmans d'Algérie* », paru en 1846 chez le libraire Guyot, Paris.

Ismaïl Thomas Urbain s'était converti à la religion musulmane quelques années auparavant en Égypte. Son mariage avec Djeymouna Zbiri qui a été célébré par un imam, rapproche les deux ménages. Pendant que les épouses arabes papotaient entre elles, Ismaïl Thomas Urbain, Adrien Berbrugger et le Colonel de Neveu s'amusaient à faire la guerre aux populations algériennes.

Ismaël Urbain ne jugea pas utile de rectifier la publication préconçue du capitaine De Neveu.

Pour De Neveu il fallait annihiler l'influence des marabouts, c'est-à-dire les sages et les érudits de l'islam algérien, globalement assimilés à des imposteurs, en les humiliant en public par l'entremise de l'escamoteur Robert-Houdin.

Pendant trois mois, de juin à septembre 1856, Robert-Houdin prépara un arsenal complet de ses meilleurs tours de magie, qu'il peaufinera à l'aide de techniques purement théâtrales, pour prouver que tous les saints de d'Algérie, et à travers eux les bienheureux élus de l'islam, ne furent et ne sont que des charlatans.

Robert-Houdin, en bon professionnel de la tromperie, manipulera à merveille les émotions des chefs de tribus crédules, que le colonel De Neveu aura pris soin de trier sur le volet.

Le spectacle de l'illusionniste a lieu à l'Opéra d'Alger, qui venait d'être nouvellement construit. Tous les béni oui-oui sont là, des grands bachaghas à l'allure imposante, à leurs subordonnés caïds. Une fois revenus dans leurs douars d'origine, ces personnages se chargeront d'affaiblir l'influence des marabouts dans l'arrière-pays. Sont visés plus particulièrement, ceux qui pensent fermement, d'après les légendes locales, que les balles françaises ne peuvent pas venir à bout des chérifs.

Robert-Houdin qui a prévu un exercice de ce genre, demandera à un Arabe de monter sur la scène, pour lui tirer un coup de pistolet à bout portant.

Robert-Houdin à la salle Bab-Azoun

Robert-Houdin qui a pris le temps de parfaire longuement son spectacle dans sa propriété près de Paris, s'embarque en direction d'Alger. Après trente-six heures de navigation, il parvient en vue de la ville. Il réside au Grand Hôtel d'Orient : « Le Gouvernement avait fort bien fait les choses, car il m'avait logé comme un prince. De la fenêtre de mon salon je voyais la rade d'Alger, et ma vue n'avait d'autre limite que l'horizon ».

Robert-Houdin doit attendre de longues semaines à Alger. Une grande partie de la Kabylie s'était soulevée. La guerre est là. Le colonel de Neveu doit accompagner le Marechal-Gouverneur, pour écraser une énième révolte. Les fêtes pour lesquelles on devait convoquer les chefs arabes sont reportées in-extremis, en même temps que les représentations de Robert-Houdin.

Ce nouveau délai convenait à merveille à Robert Houdin, il le met à profit pour se refaire la main, « car, dit-il, il y avait deux ans que j'avais quitté la scène ».

__ Nous vous remercions, lui dit de Neveu, en donnant des représentations à Alger, pendant notre expédition de Kabylie, vous nous rendez un grand service.

— Lequel, colonel ?

__ En occupant l'imagination des Algériens, nous les empêchons de se livrer sur les éventualités de la campagne à d'absurdes suppositions, qui pourraient être très préjudiciables au gouvernement.

Le maire d'Alger, M. de Guiroye, déploya une extrême obligeance pour faciliter l'organisation des séances d'escamotage de Robert-Houdin. Il lui suggère la salle Bab-Azoun, c'est ainsi que l'on nommait l'actuel Théâtre National Algérien du square Port Saïd.

Le colonel de Neveu et le corps expéditionnaire rentrèrent à Alger le 20 octobre 1856, et les fêtes qui avaient été suspendues par la guerre, furent annoncées pour le 27 octobre.

Le 28 octobre 1856, Robert-Houdin se présenta de bonne heure à son poste, à l'Opéra d'Alger.

Vinrent ensuite les goums arabes, aux burnous multicolores, rangés par compagnie, ils furent introduits séparément dans la salle et conduits en ordre aux places qui leur étaient assignées. Ensuite ce fut le tour des chefs.

Les bachaghas au premier rang

Le maréchal Randon, sa famille et son état-major occupaient les loges d'avant-scène, à droite du théâtre. Le préfet et quelques-unes des autorités civiles étaient en face d'eux dans d'autres loges. Le maire avait pris place près des stalles de balcon. Le colonel de Neveu l'organisateur de la fête, était partout. Il avait installé son épouse turque aux côtés du maréchal Randon.

Les Caïds, les Aghas, les Bachaghas et consort, ainsi que d'autres Arabes titrés furent accueillis dans un tonnerre d'applaudissements, ils occupèrent les stalles d'orchestre et de balcon. Au milieu d'eux avaient pris place des officiers des bureaux arabes, ainsi que des interprètes.

Parmi le public de l'Opéra, se trouvaient des Espagnols, des Maltais, des Italiens, des Allemands, des Suisses, des Prussiens, des Belges, des Portugais, des Polonais, des Russes, des Anglais, des Américains, dont la plupart n'étaient pas encore naturalisés. Ils gesticulaient en français, beaucoup plus qu'ils ne parlaient cette langue.

Les Juifs, les Maures, les Kabyles, les Kouloughlis, les Biskri, et les Mozabites, n'étaient pas conviés à la fête, ils encombraient chaque parcelle du square, qui faisait face à l'Opéra, dehors, tournant le dos à la mer.

Le numéro de la corbeille à fleurs

Robert-Houdin débuta la séance au milieu d'un silence grave. Il fit d'abord sortir des boulets de canon d'un chapeau. Vinrent ensuite, ses tours habituels à Paris, la « Corbeille de fleurs », qui parut instantanément au milieu d'un foulard. Puis la « Corne d'abondance », d'où il fit jaillir une multitude d'objets de ses manches, qu'il fit distribuer à droite et à gauche, dans les rangs des bachaghas. De même que des pièces de cinq francs, qu'il envoya à travers la salle, que l'on se disputa.

De ses moments de mystifications Robert-Houdin écrit : « Cependant il ne me suffisait pas d'amuser mes spectateurs, il fallait aussi, pour remplir le but de ma mission, les étonner, les impressionner, les effrayer même par l'apparence d'un pouvoir surnaturel. Mes batteries étaient dressées en conséquence, j'avais gardé pour la fin de la séance trois tours qui devaient achever d'établir ma réputation de sorcier. Beaucoup de lecteurs se rappelleront avoir vu dans mes représentations un coffre petit, mais de solide construction, qui, remis entre les mains des spectateurs, devenait lourd ou léger à mon commandement. Un enfant pouvait

le soulever sans peine, ou bien l'homme le plus robuste ne pouvait le bouger de place ».

Il s’adresse « aux Arabes » :

— *D'après ce que vous venez de voir*, dit-il, *vous devez m'attribuer un pouvoir surnaturel ; vous avez raison. Je vais vous donner une nouvelle preuve de ma puissance merveilleuse en vous prouvant que je puis enlever toute sa force à l'homme le plus robuste, et la lui rendre à ma volonté. Que celui qui se croit assez fort pour subir cette épreuve s'approche de moi ».*

Il parlait lentement, s’arrêtait afin de donner le temps aux interprètes de traduire ses paroles.

Un Arabe monta sur la scène, à la demande insistante de Robert-Houdin.

L’arabe humilié

L’illusionniste l’humilia copieusement par ses tours de passe-passe.

Robert-Houdin commencera par tutoyer d’emblée l’arabe, tout en imitant de manière exagérée l’accent indigène.

__Te voilà plus faible qu'une femme ; essaye maintenant de lever ce petit coffre.

L’Arabe se baissa pour arracher la cassette de la scène. Au signal de l’illusionniste, une secousse électrique produite par un appareil d'induction, envoyée du fond de la scène, s’engouffra dans la poignée du coffre en provoquant les contorsions désagréables de l’Arabe.

Un second signal de Robert-Houdin, interrompra aussitôt le courant électrique.

L’arabe est saisi d'effroi, relevant les plis de son burnous, il s’enfuit vers la porte de sortie.

Ce sont les journaux de l’époque qui rapportent la scène. Un brouhaha s’élève parmi les notables arabes :

_ Chitan, djenoun, (Satan, démons) s’exclament les Bachaghas.

Le coup de feu

Le clou de la soirée consiste à charger un fusil et à tirer sur l’escamoteur, à courte distance.

Robert-Houdin écrit :

« Le Colonel de Neveu m'avait fait comprendre l’importance de discréditer un tel miracle en lui opposant un tour de prestidigitation qui lui fut supérieur. J'avais mon affaire pour cela ».

Robert-Houdin qui représente les services psychologiques de l’armée annonce sur scène aux Arabes qu’il « possède un talisman pour le rendre invulnérable, il défie le meilleur tireur arabe de l'Algérie de l'atteindre.

Selon la légende populaire, les balles n’atteignaient pas Boumaza et Boubaghla.

Le Colonel E. de Neveu exultait dans la salle.

L’arme à feu truquée

Un autre Arabe grimpe sur la scène. Il se saisit de l’arme à feu. Le coup part, et le projectile vint se planter au milieu d’une pomme.

Le tour de l’arme à feu évoque Boubaghla, lorsqu’il déclara à l’assemblée des Melikech qu'il était le véritable Moul Es-Sa’a, « le maître du moment », suscité par Dieu pour jeter les chrétiens à la mer. Il était le Cherif Mohamed ben Abd Allah, invulnérable aux tirs des armes à feu.

Boubaghla offrit à ce moment-là aux personnes de la tajma’at, qui conserveraient des doutes à ce sujet, de tirer sur lui, pour en faire l'expérience.

Son compagnon Moulay Brahim confirma ce que venait de dire Boubaghla, et il ajouta qu'il était bien le Moul Es-Sa'a dont il avait annoncé la venue prochaine.

On récita alors la Fatiha, et les notables de toutes les fractions vinrent prêter le serment de fidélité entre les mains de Boubaghla l'invulnérable aux balles françaises.

Dans la salle Bab-Azoun, les Arabes avaient été réellement troublés par ce dernier tour de tir, qui fut facilement détourné par Robert-Houdin.

Ce dernier écrit avec arrogance : « *Poussés par une terreur indicible, ils (les Arabes) se levèrent dans toutes les parties de la salle, et se livrèrent instantanément aux évolutions d'un sauve-qui-peut général* ».

Robert-Houdin aura réussi à égayer les notables arabes, qui lui offriront le lendemain « une énorme pancarte écrite en vers, un chef-d'œuvre de calligraphie indigène, enrichie de gracieuses arabesques exécutées à la main ».

__ Robert-Houdin, lui disent-ils, nous te présentons un témoignage de notre admiration que tu pourras léguer à tes enfants.

L'escamoteur en fut ému.

Robert-Houdin chez les Aissaoua

La suite du séjour de Robert-Houdin en Algérie, une fois ses représentations terminées, consistera à assister, à des scènes de magie exécutées par des marabouts ou par d'autres jongleurs indigènes.

Le colonel de Neveu ne s'en tint pas là, il organisa divers spectacles avec les Aissaoua, auxquels assistèrent des officiers d'état-major accompagnés de leurs femmes.

Au dernier moment, refroidi par le spectacle impressionnant offert par les khouans Aïssaouas, Robert-Houdin par superstition, n'osa pas se manifester dans l'assemblée de la confrérie. Il se contente de les observer à l'écart, par crainte d'un mauvais sort. En

aparté il traitera les khouans d'imposteurs, il n'osera pas participer à leurs troublantes exhibitions.

C'est au cours d'une de ses pérégrinations dans les tribus, que Robert-Houdin fait la connaissance de celui qui allait devenir son guide.

Ce dernier n'est autre que Ahmed Ben Rouila, qui fut kidnappé enfant par l'armée française lors de la prise de la Smala de l'émir Abdelkader.

Robert-Houdin écrit :

« Cet Arabe avait été pris tout jeune dans une tente, qu'Abdelkader avait été forcé d'abandonner dans une de ses nombreuses défaites. Le gouvernement avait mis l'enfant au collège Louis-le-Grand, où il avait fait d'assez bonnes études. Mais toujours poursuivi par le souvenir du ciel d'Afrique et du couscoussou national, notre bachelier es-sciences avait demandé comme une grâce la faveur de rentrer en Algérie. Par égard pour son éducation, on l'avait nommé caïd d'une petite tribu dont j'ai oublié le nom, mais qui se trouvait sur la route que nous devions parcourir. Mon guide, que j'appellerai Mohammed, parce que son nom ne me revient pas non plus à la mémoire (ces noms arabes sont difficiles à retenir pour quiconque n'a pas un peu vécu en Algérie) (...) il avait « repris le costume musulman, et les usages de ses ancêtres ; pour toute nourriture, il s'était remis aux dattes et au couscoussou ».

Ahmed Ben-Rouila

En réalité, il ne s'agit pas de Mohammed, mais d'Ahmed.

Ahmed Ben-Rouïla, né à Alger, en 1830, était le fils de Si Kaddour Benrouila, le secrétaire particulier de l'émir Abdelkader et son conseiller intime. Pris enfant par le duc d'Aumale, lors de la prise de la smala de l'émir, à Tagguin, en 1843, Ahmed Ben-Rouïla fut conduit en France où il étudia au collège Saint-Louis, à Paris.

Rentré en Algérie en 1850, Ahmed Ben-Rouïla fut admis au concours à l'emploi d'interprète auxiliaire de 2e classe. En 1852, il était promu à la première classe, et deux ans après il s'engagera

dans le corps des spahis. En 1864, au moment où éclata la révolte des Oulad Sidi Cheikh, on le retrouve lieutenant, adjoint au bureau arabe de Boghar.

Selon le colonel Trumelet : « *Ben-Rouila succomba, pour le service de la France, à Taguin, où, enfant, les Français l'avaient pris en s'emparant de la smala de l'émir Abdelkader.* » Taguin où s'est déroulée « *la mêlée de la smala* » ou « *combat de Taguin* », le 16 mai 1843.

Le retour mouvementé vers la France

Enchanté de son séjour algérien, Robert-Houdin reprend la mer, après avoir été escorté sur le bateau par le colonel Alexis-Louis Pallu du Parc, chef d'état-major de la marine à Alger, et le colonel de Neveu.

Peu de temps après le départ, le bateau essuiera une périlleuse tempête.

Il risqua de sombrer à chaque instant. Robert-Houdin et son épouse qui l'accompagnait durant son séjour à Alger, faillirent mourir à plusieurs reprises. Un temps effrayant sévit tout le long du voyage, suivi d'une tourmente à la hauteur des Pyrénées, « *la mort vingt fois devant nous seraient des événements aussi terribles qu'intéressants à raconter* » écrit Robert-Houdin dans son livre.

Refoulé de Barcelone

Le bâtiment est ballotté par les vents violents pendant neuf jours, avant d'être enfin jeté sur les rivages d'Espagne, où le bateau parvient à s'orienter.

Les autorités espagnoles refusèrent au navire l'entrée du port de Barcelone. Robert-Houdin et son épouse ne furent pas admis en Espagne, ils n'avaient pas de passeports en cours de validité.

L'imprécation des marabouts

Le voyage se prolongea désagréablement dans la bourrasque, sous les grains et les orages. Le bateau longea la côte espagnole par un temps effrayant, et il parvient enfin au petit port de Rosas, à

l’orée des Pyrénées, où il se met à l'abri des rafales de la tramontane.

Un esprit crédule verrait dans ces péripéties indicibles, l’exécration de marabouts heurtés par le comportement de Robert-Houdin à leur égard.

Robert-Houdin avait fait le voyage en Algérie parfaitement déterminé à mettre en pratique les thèses du colonel de Neveu, selon lequel les marabouts étaient des usurpateurs, des imposteurs et de faux dévots.

Robert-Houdin et son épouse quittèrent enfin leur navire, « pour traverser les Pyrénées en tartane ».

Là, une énième tourmente les attend : « Un ouragan menace, à chaque instant, de nous précipiter dans les fondrières » écrit-il encore.

Ils ne sont pas sortis de leurs peines. Ils atteignent enfin leur propriété de Saint-Gervais-la-Forêt, où ils se remettent de leurs émotions.

Dans son jardin, Robert-Houdin a dissimulé un nombre impressionnant d’appareils de son invention, qu’il meut à l’aide de commandes électromécaniques, pour mystifier ses hôtes.

Il est l’inventeur entre autres, d’un « Cadran électrique pour clocher ou autre monument, marchant sans le secours d'horloge-type. Ce cadran, le premier de ce genre, a été placé au fronton de l'Hôtel-de-Ville de Blois ».

Le magicien a mis au point une « Nouvelle disposition électrique servant à supprimer automatiquement, pendant la nuit, un courant électrique et à le rétablir pendant le jour. Ce système produit une économie de moitié et peut s'appliquer aux cadrans qui ne sont pas éclairés, la nuit ».

Robert-Houdin est aussi le concepteur d’un « Répartiteur électrique, à l'aide duquel on peut centupler une attraction magnétique. Cet appareil a été présenté à l’Académie en 1856 ».

A Alger, avec ou sans Robert-Houdin, les soulèvements se suivent et ne se ressemblent pas.

Robert-Houdin « *Confidences d'un Prestidigitateur. Une vie d'artiste* ». Librairie Nouvelle 14. Boulevard des Italiens. Paris 1859.

Chapitre 31

LES KHOUANS OMNIPRÉSENTS

Les Khouans. Le Chérif Amar Boukedida. Le chef de l'insurrection de Tébessa. Les « Opérations effectuées en Afrique du Nord ». Boubaghla chez les Béni-Abbas. Boubaghla le chef glorifié. Boubaghla devient Mawlana. La kherqa soufie, une cape sacralisée. Boubaghla au cloître. L'exemple du maître As-Shadily.

Les Khouans

« ***E****n défendant la religion, les chérifs défendent plus que le sol de la patrie, plus que le foyer de leur famille : ils défendent leurs idées et leurs mœurs, en un mot, tout ce qui constitue le caractère particulier de leur race. Aussi posons-nous ceci en fait : tant qu'il y aura, en Algérie, un marabout pour prêcher et des Arabes pour l'écouter, l'ère des insurrections ne sera jamais close* ».

Perret, ancien capitaine de zouaves. « Les français en Afrique : récits algériens» par E. Perret. 7e édition. Paris 1902. P 390)

Le mot Ikhwan, arabe livresque, déformé en Khouan par l'arabe dialectal avant d'être appliqué aux moudjahidine de la guerre d'indépendance dans sa forme Al-Khawa, exprime une fraternité qui ne se rattache pas au sang ni au corps, mais à l'esprit et à l'âme. Ce mot a gardé à travers les époques de la lutte contre le colonialisme une consonance mystique propre aux doctrinaires religieux.

Les Ikhwan ou Khouans, sur le plan purement mystique, appartiennent à des ligues, constituées en confréries autour d'un maître qui leur communique un savoir religieux caché aux profanes. C'est autour des maîtres spirituels, des initiés des plus hauts rangs, que s'est organisée la résistance à la colonisation.

La résistance de l'émir Abdelkader s'est faite autour de la zaouïa d'El-Guetna. Des étrangers au pays kabyle, Moulay Brahim en 1849 et Boubaghla en 1851, aidés de Kouider Al-Titraoui et de son Mokhtar (crâne N° 5944 au MNHN), ont organisé l'insurrection avec l'aide des confréries, dont celle menée par Sidi Ahmed Ben Driss en haute Kabylie.

Le Chérif Amar Boukedida chef de l'insurrection de Tébessa

Ce chef de la résistance algérienne, est entré au MNHN sous le nom de Bou Amar Ben Kedida (crâne N° 5943 du MNHN). Il faisait partie de la collection du Dr Vital et fut envoyé au Muséum de Paris par le Dr V. Reboud. Le patronyme de ce chef est orthographié Ben Guedidad dans le rapport militaire du commandant Jappy qui le fit décapiter.

Le journal « *Le Moniteur. Journal des débats du 22 novembre 1853,* relate ainsi la mort du Cherif Boukedida *:*

« *Notre offensive du Sud s'exécute dans toutes les directions à la fois au delà de la ligne de nos extrêmes avant-postes, ayant pour appuis en arrière nos petites colonnes mobiles. Deux razzias heureuses ont déjà été effectuées par les goums de Cheik-el-Arab sur quelques fractions insoumises des Ouled-Sacy. Depuis quelque temps, un Arabe, du nom de Si-Amar-ben-Mohammed Guedidad, se donnant pour chérif, recrutait des partisans et menaçait le territoire soumis de Tébessa. Le 5 novembre, le prétendu chérif était arrivé en vue de Bekaria, petit village situé à quatre lieues de la ville, et avait obligé les habitants à se réfugier dans la Zaouïa. La prise même de Bekaria devait être le signal d'une insurrection. Sur l'ordre du lieutenant de zouaves Japy, commandant de Tébessa, en l'absence du capitaine Allegro, un détachement de 60 cavaliers, 40 spahis réguliers et 16 auxiliaires, partit le 6, à midi, de Tébessa, et se trouva à deux heures et demie en présence du chérif. Le camp de celui-ci était adossé à la montagne qui est en*

face de Bekaria. Le chérif se tenait en bataille, avec ses cavaliers, à 50 mètres environ de sa tente ; derrière lui, et éparpillés dans la montagne, étaient ses fantassins en tirailleurs. Après une sommation de se rendre, à laquelle il ne fut répondu que par des insultes, M. Cohendet, sous-lieutenant, commandant les spahis réguliers, chargea le chérif, qui fut tué avec plusieurs de ses cavaliers. Les autres prirent immédiatement la fuite et entrainèrent avec eux les fantassins qui ne firent qu'une seule décharge. Cinq grands drapeaux en soie, cent cinquante fanions destinés à être distribués dans les tribus, des fusils, des lances, des pistolets, la musique du chérif, sa tente, enfin tout l'attirail de la représentation arabe ont été pris dans cette affaire. Les caïds et les cheiks de tous les environs sont venus le soir même à Tébessa complimenter le commandant et annoncer que la mort du chérif assurait la tranquillité du pays ».

Le Journal de Toulouse du 24 novembre 1853, écrit :

« Par une dépêche datée de Mila, le 11 novembre 1853, M. le général de Mac-Mahon a informé M. le gouverneur général de l'Algérie que l'affaire des Béni-ider était complètement terminée. Le général se loue beaucoup du zèle de Bou-Renan Ben-Azzedine, qui l'a parfaitement secondé dans cette opération et dont le neveu a été nommé caïd des Béni-Ider.

En quittant le cercle de Djidjeli, le général de Mac-Mahon a reçu le meilleur accueil de toutes les tribus établies sur la rive gauche de l'Oued-et-Kabîr et a laissé le pays dans les conditions les plus satisfaisantes de soumission. Une maison de commandement se construite à Fedj-et-Arba et sera terminée dans un mois environ. Un autre bordj de même nature va être entrepris au col de Chechenna. Fedj-el Arba et Chehanna sont les deux points dominateurs de la route de Mila à Djidjeli.

Lorsque le chef Boukedida fut décapité sous les remparts de Tébessa, plusieurs membres de sa famille émigrèrent en Tunisie, pour éviter les représailles des Français. Ils y ont fait souche.

Bou-Renan Ben-Azzedine, qui accompagnait le général Mac-Mahon dans sa répression des tribus insurgées, appartient à la famille étendue des Al-Mokrani.

Son territoire héréditaire, s'étendait à la région de Sétif et de Constantine. Bou-Renan Ben-Azzedine guida l'expédition des Babors (Petite Kabylie) qui eut lieu au cours du mois de mai 1851, par sa connaissance du terrain et des tribus. Cette expédition qui est longuement brossée par le comte P. de Castellane, comprenait deux brigades d'infanterie, deux cent cinquante chevaux de cavalerie, douze cents bêtes de somme portant un lourd convoi, en tout, neuf mille cinq cents hommes venus des différents points de la province, et même d'Alger, qui se regrouperont pour la circonstance le 7 mai 1851 à Mila.

Cette colonne de Kabylie évaluée à 9.500 soldats, lourdement armés était formée par des bataillons de zouaves, des tirailleurs indigènes, des chasseurs d'Orléans, la légion étrangère, le 8e et le 9e de ligne, tous les vieux routiers d'Afrique, auxquels se joignait le 20e, et le 10e bataillon, fraîchement arrivés de France.

La colonne avait pour chef le général de Saint-Arnaud, aidé des généraux de Luzy et Bosquet. La brigade Bosquet était chargée « de balayer » le piton de droite, et celle du général de Luzy le piton de gauche ; les deux brigades devaient tourner les Kabyles par la crête.

Les « Opérations effectuées en Afrique du Nord »

Cette expédition qui fut précédée par celle conduite par le général Barral en 1850, sera suivie en 1853 par les opérations militaires menées par les généraux Randon, Bosquet et Mac-Mahon. Puis en 1856 par celle du général Maissiat. Ce général de division, Adolphe Maissiat, n'est pas mort durant la guerre de Crimée en 1855, comme l'affirme un certain colonel Jean le Boulicault, les Annuaires militaires de 1869 et 1873 le donnent toujours vivant à cette dernière date.

D'autres expéditions militaires françaises, se déploieront encore régulièrement au centre de l'Algérie, menées contre de nouvelles séditions, elles sont dirigées par le général Perigot et le

colonel Augereau, le général Saussier, le général Lacroix. D'autres encore que nous ne citons pas pour ne pas sortir du cadre de ce livre.

Il est difficile dans ces conditions de ne pas songer à une guerre totale, menée de manière répétitive et ponctuelle contre les Algériens. Cela déborde du cadre de simples insurrections, émeutes, agitations et autres révoltes.

En France, du moins en ce qui concerne l'époque coloniale, l'expression « *mort au Champ d'honneur* », n'est pas réglementaire, selon l'ordonnance n° 452.717 du 2 novembre 1945.

Il est bien difficile de parler de champ d'honneur dans le cas d'opérations de répression de tribus insurgées au nom de la liberté. Cette ordonnance ne reconnaît que des « morts pour la France » et des « *morts en service* ».

Ce n'est que le 18 octobre 1999, soit 37 ans après la guerre d'indépendance algérienne, que l'État français remplacera l'expression « *opérations effectuées en Afrique du Nord* », par les mots « Guerre d'Algérie », pour désigner les évènements qui se sont déroulés en Algérie du 1 novembre 1954 au 19 mars 1962, date du cessez-le-feu.

La Tunisie et le Maroc, selon cette même loi, n'ayant « livré que des combats à la France ». (Loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression « *aux opérations effectuées en Afrique du Nord* », de l'expression « *à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc* »).

Boubaghla chez les Béni-Abbas

Revenons à l'épitre d'Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour des Béni-Ouassif, qui traite du sultan Boubaghla dans un vocabulaire simple, sans visée académique.

« Notre sultan, écrit Abd En-Nour, quitta Si El-Madani pour retourner chez les Zouaoua dans la ville d'El-Kelaa, de la tribu des Béni-Abbès ».

Boubaghla fit le voyage à la zaouïa-mère libyenne, où il passa cinq mois auprès d'Al-Madani El-Mesrati, « possesseur du

souffle véridique et de l'étendard autour duquel se groupent les amis de la justice, la merveille envoyée par Dieu sur cette terre, le flambeau des temps, l'homme le plus remarquable de son époque et le mieux élevé ».

Il retourne dans la ville d'El-Kelaa, de la tribu des Béni-Abbès, où il fut déjà auparavant.

Boubaghla cacha ses provenances ainsi que sa situation de prosélyte politique dans les villages et les bourgs de Kabylie où il s'imposait peu à peu, portant ainsi préjudice au pouvoir des notables locaux.

Boubaghla le chef glorifié

Désormais il est le chef révéré d'une multitude qui se fixait pour but la défense de vastes territoires de l'Algérie, de la limite nord des hauts-plateaux et la région d'Aumale, à la Kabylie. Il jouissait au sein des tribus du Djurdjura d'une reconnaissance exceptionnelle et quasi unanime, malgré ses origines ethniques non-berbères. Ce qui tend à infirmer la pseudo-xénophobie congénitale anti-arabe, ordinairement attribuée aux Kabyles.

Les kabyles avaient décidé de marcher à ses côtés, quoi qu'il arrive.

Boubaghla devient Mawlana

Le Taleb Abd En-Nour emploie à plusieurs reprises le mot « mawlana». Ce terme révérencieux est-il adressé à Al-Madani Al-Mesrati, ou à Boubaghla plus exactement ?

A l'origine mawlana signifie « maître», il renvoie à Rab « *seigneur* », des attributs qui ne peuvent être accordés qu'à Dieu seul, selon les adeptes de la voie. Al-Mawla « *le maître* », « *le seigneur* », « *le souverain* » est d'abord une épithète divine, dans l'absolu elle ne saurait être appliquée à l'homme. Dans la sourate liminaire du Coran, Dieu est le rab, *Seigneur des mondes*. L'ancien Ba'al phénicien signifie également « *seigneur* », « *maître* ». Sa parèdre Tanit est dite « *Ba'ala* », c'est le mot Ba'al au féminin. En Turquie, Djalal Udine Rumi est baptisé Mawlana. Les souverains

de l'Algérie médiévale étaient traditionnellement qualifiés de majesté mawlawiyienne.

La kherqa soufie, cape sacralisée

Le cheikh a recueilli du disciple Boubaghla le serment de fidélité. Il lui reconnait les droits de la Kherqa, le manteau symbolique. Dans son livre: "al-Mas-ala at-Tabraziya", Ibn Taymiyya dit : « *J'ai porté la cape sacralisée de cheikh Abdelkader Al-Jilani, entre lui et moi il n'y avait que deux cheikhs Soufis.*» Porter le manteau cela indique l'entrée dans la voie spirituelle ésotérique.

Boubaghla est mis à l'épreuve du grand djihad, avant de s'engager dans la lutte armée contre les français, le petit djihad.

C'est la « période de l'allaitement », qui est suivie de la « période de sevrage », selon la formule soufie. Ce séjour auprès du maître qui dura cinq mois, fut consacré à l'observance rigoureuse des règles de la confrérie, dont la principale consiste à ne pas se détacher du cheikh. Lorsque le degré d'initiation nécessaire est atteint, le disciple se revêt de la volonté (Al Irada), suivie de la Kerma, de la bénédiction (Tabarrouk). « *Le mystère de la Kerma, est que l'étudiant sincère lorsqu'il est entré dans la compagnie du cheikh, qu'il s'est livré lui-même, au point d'être devenu comme l'enfant en bas-âge avec son père, est nourri par le cheikh de sa science, qui s'inspire de l'assistance de Dieu* » (Kitab 'awarif al-ma'arif, Sohrawardy).

Boubaghla au cloître

Le scribe Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour nous apprend que Boubaghla se mit en retraite religieuse. Tout laisse supposer que sa période de cloître se fit en Libye, chez le maître Mohammed Al-Misrati.

« *Cet isolement dura 40 jours, au bout desquels l'Éternel lui apparut ; il lui fit voir les choses cachées, le combla de sa grâce invisible, lui donna l'obéissance de tous les hommes et lui fit don d'une bravoure à toute épreuve, dit encore Ibn Nour Ed-Din, qui rajoute : « Ceci était écrit bien avant sa naissance* », pour clore le

chapitre spirituel de la destinée exceptionnelle du chérif Boubaghla.

L'exemple du maître As-Shadily

« *Au cours de mon voyage, je m'endormis, une certaine nuit, sur une colline. Des bêtes féroces survinrent, tournèrent autour de moi et restèrent à mes côtés jusqu'au matin ; or, je n'ai jamais passé une nuit plus tranquille. Je vis, dans ce qui venait de m'arriver, une preuve que j'avais acquis quelque chose du degré mystique : Maqam-el-Ouns billah (rang spirituel de la proximité divine). « Je descendis une vallée où se trouvaient des perdrix que je n'avais pas aperçues et qui, à mon approche, s'envolèrent, toutes, d'un seul coup. Mon cœur palpita de frayeur et j'entendis, alors, une voix me dire : « Ô toi, qui, hier, avais confiance au milieu des bêtes féroces, comment t'effraies-tu du vol des perdrix ? C'est qu'hier, ta pensée entière était élevée vers moi, tandis qu'en ce moment, tu t'es préoccupé de toi-même. Je souffrais, une fois, de la faim depuis quatre-vingts jours et je pensais avoir ainsi mérité quelques faveurs spirituelles, lorsque, tout à coup, je vis sortir, d'une grotte ; une femme dont le visage était d'une beauté aussi resplendissante que la lumière du soleil. Malheureux ! Malheureux ! s'écriait-elle, ayant enduré la faim pendant quatre-vingts jours, il se prévaut déjà de son acte auprès de Dieu, et moi, voilà six mois que je n'ai goûté à aucune nourriture* ». (Extrait du Roudh-er-Rïahin, traduction de. M. Mirante, interprète militaire).

Chapitre 32

BOUBAGHLA, UN ANCIEN FORÇAT ?

Boubaghla fêté par les tribus zouaouas. Boubaghla mulâtre. Ancien forçat ? Les prisonniers algériens en France. L'ile Sainte-Marguerite. Du côté de Sète, la « montée des bédouins ».

Boubaghla fêté par les tribus zouaouas

Pour fêter l'installation de Boubaghla au sein des tribus kabyles, des fantasias, des jeux guerriers et diverses joutes d'adresse furent organisés dans le pays. Une foule immense accourue des villages kabyles les plus éloignés, ainsi que des centaines de guerriers en armes se joignirent aux Tolba Ben Driss qui formaient la garde personnelle de Boubaghla.

La fête dura plusieurs jours, la kabylie était joyeuse.

On offrit un splendide festin en l'honneur de Boubaghla, « au cours duquel le chef fut comblé de bienfaits », selon Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour.

Les tribus lui firent acte d'allégeance, contrairement à l'émir Abdelkader qui fut obligé d'écourter sa visite en Haute Kabylie pour ne pas s'exposer à la colère des tribus.

Boubaghla voulait lutter en Kabylie, parmi les Kabyles, en partageant leurs souffrances et leur sort. L'émir voulait commander la Kabylie depuis sa lointaine smala, itinérante et surprotégée.

Boubaghla fit un prêche à la mosquée en disant que Dieu avait chassé l'inquiétude et le tourment de l'esprit de ceux qui étaient prêts à se battre pour la liberté et l'honneur. « A la tête de cette armée, notre sultan s'avança vers la tribu des-Mellikech. Tout le monde s'assembla, même les femmes et les enfants. Notre sultan était imposant ; personne ne pouvait le fixer, c'est un homme d'une

grande bravoure, noble, excellent cavalier et résolu (Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour)».

Boubaghla mulâtre

Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, était un homme âgé d'une quarantaine d'années, lorsqu'il fit son apparition en Kabylie. Il portait une épaisse barbe noire, sa peau était basanée ; on dit même qu'il était mulâtre. Il était de taille moyenne, trapue et vigoureuse, et toute sa personne respirait la vigueur et l'assurance en lui-même.

Les officiers des bureaux arabes pour noircir son portrait, dirent qu'il avait les traits vulgaires, de grands yeux noirs, son nez était épaté et comme enfoncé à la racine, sa face était large et ses lèvres épaisses. « On pouvait le trouver laid, mais on ne pouvait lui refuser une physionomie intelligente » dit de lui le colonel Nil Robin.

Boubaghla se mettait en colère facilement. Lorsqu'il était contrarié, ses yeux prenaient une expression inquiétante.

Un ancien forçat ?

On a fait de Boubaghla un évadé du bagne de Toulon.

Des membres de l'armée de l'émir Abdelkader avaient été déportés et emprisonnés dans les bagnes de Toulon et de l'île Sainte-Marguerite.

L'émir Abdelkader interviendra personnellement dans un courrier officiel adressé aux plus hautes autorités françaises, pour faire libérer 129 prisonniers de son ex-armée.

Boubaghla en faisait-il partie ? Nous n'en avons aucune preuve. Il s'agit d'une simple hypothèse.

La lettre portant référence 301 (103_0337/38), datée du 28.02.1848, a été adressée dans ce sens par le colonel Daumas au Ministre de la guerre Subervie.

Elle expose :

« Fort Lamalgue le 28 février 1848 : Monsieur *le Ministre, Abdelkader a appris avec un grand plaisir que, sur la demande de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Aumale, vous avez ordonné la mise en liberté de 129 prisonniers arabes. Je me charge de vous offrir l'expression de sa reconnaissance pour cet acte de bienfaisance, et vous prie d'y mettre le sceau en faisant également relâcher un indigène nommé Kaddour Bel Asufy qui a été pris chez les tranas en 1842 ou 1843* (...) *L'ex-émir tient beaucoup à cet homme dont il vante la fidélité et le dévouement. C'était son Bach-Saïs (chef des écuries). Je crois que Kaddour Bel asufy était détenu aux îles Sainte Marguerite, il y a tué sa femme dans un excès de jalousie, et que, pour ce crime, il a été condamné à quelques années de prison. Je n'ai pas donné d'autre espoir à Abd el Kader que celui de vous transmettre fidèlement sa demande. Signé Le colonel en mission Eugène Daumas* ».

Les prisonniers algériens en France

Lors de la prise de l'appendice de la smala de l'émir, à Taguin, le nombre des prisonniers s'élevait à 3224 personnes dont 450 hommes, 1422 femmes et 1352 enfants des deux sexes.

Bugeaud proposa immédiatement de transporter tous les prisonniers importants aux Iles de Lérins, au large de Cannes, la plus grande étant I' île Sainte-Marguerite, dont le fort servait à recevoir des prisonniers.

Un grand nombre de prisonniers algériens est finalement libéré à Alger. Ce sont surtout des Hachem, des Hachem-Gharaba (de l'ouest) plus particulièrement. Ceux-ci sont transportés par mer à Oran d'où ils regagnent leur ancien territoire, dans la plaine d'Eghris, au sud de Mascara.

Certains prisonniers qui ont été libérés à Alger, seront de nouveau appréhendés à Oran, par les tribus du Makhzen d'Oran qui avaient servi sous les Turcs et s'étaient mises au service des Français dès les premiers temps de l'invasion d'Alger par les troupes du comte de Bourmont. Ces captifs seront finalement envoyés en France, alors que leurs femmes et leurs enfants qui se sont trouvés libres à Alger, seront livrés à eux-mêmes dans les bas-fonds de la Casbah d'Alger.

Le terme Makhzen, signifie ici le pouvoir turc d'Oran et ses institutions.

Les Français dans leur politique d'otages révoltante, misaient sur les sentiments des insurgés envers leur famille, pour les éloigner de la lutte armée.

Cette politique d'otages qui fut étendue à l'ensemble des tribus impliquées dans les soulèvements, nécessitait l'usage de sobriquets par les chefs de la résistance, parmi eux Bouḥmar « l'homme à l'âne », Boumaza « l'homme à la chèvre » » et Boubaghla « l'homme à la mule ».

Les insurgés étaient tenus de protéger les membres de leur famille des représailles de l'armée française. L'application systématique de cette politique de représailles avait fait dire au Maréchal Bugeaud : « *Les devoirs du chef de famille, feront peut-être ce que d'autres moyens n'ont pu faire* ».

Ces prises d'otages parmi lesquels se trouvent des membres de qualité de l'entourage de l'émir, dont des femmes et des enfants, sont des moyens de pression qui font naître de grands espoirs chez les Français : « *Nous tenons en notre pouvoir les femmes des prédicateurs et des guerriers de la Guerre sainte. Ces hommes, déjà peut-être fatigués de l'existence vagabonde à laquelle ils sont condamnés, seront des partisans ardents de la paix quand ils sauront que leurs familles ne leur seront rendues qu'à la fin de la guerre et lorsque l'on aura toute assurance qu'elle ne sera plus rallumée* ». (Note ministérielle du 3 juin 1843).

Les personnages remarquables de l'entourage de l'émir, qui furent déportés et mis aux arrêts dans les bagnes français, sont connus.

Parmi eux les membres de la famille de Sidi Mohammed ben Abd-er-Rahman, le secrétaire d'Abdelkader, marabout des Hachem. Cet ami d'enfance de l'émir, qui fut son compagnon de pèlerinage à la Mecque, était le seul, avec Zohra la mère de l'émir, à partager les confidences de l'émir.

Les rapports officiels du bagne de l'île Sainte-Marguerite, citent encore, le fils et la mère d'El Lozery (Al Asri), comme étant le « *conseiller intime de l'émir, marabout des Hachem, de famille noble et alliée à celle de l'émir* ». Al-Asri continuait de combattre les français.

Parmi ces prisonniers, figuraient un grand nombre de femmes. Dont l'épouse de l'ex-caïd de Mascara Al Hadj Al-Boukhari, « marabout ami de l'émir et l'un de ses plus dévoués serviteurs ». La tante de l'ancien agent d'Abdelkader à Oran, Hadj el Habib ould Al-Molḥ, un homme influent auprès de l'émir, celle-ci était une fille et femme de marabout.

La femme de l'oukil du Beit-el-Mal d'Abdelkader, Hadj Al-Djilali, un vieillard respectable, marabout vénéré et remplissant en l'absence de l'émir les fonctions de chef de famille.

Le muezzin d'Abdelkader et sa famille : ce « *crieur de la prière ne peut être qu'un marabout mais de second ordre* », dit encore le rapport.

La fille de Ben Arach, l'Agha du Cherg que l'émir avait envoyé à Paris en 1838 pour y offrir des présents au Roi, se trouvait parmi les prisonniers, afin de faire pression sur le père. Parmi les prisonnières se trouvait la femme de Mohammed Ould Al-hadj, agha des Hachem Gharaba, « *le premier d'entre les nobles de la plaine d'Eghris* », selon le rapport du commandement français

Ces transportations de femmes sont une atteinte immense à l'honneur des familles traditionnelles algériennes. Cela les responsables français le savent. De faibles jeunes et vielles femmes

et des épouses fragiles accompagnées d'enfants en bas-âge sont ainsi transportées au bagne, en France, pour faire plier les pères, les époux et les frères engagés dans la résistance. Ces actes barbares qui brisent les fondements universels de la structure familiale originelle, n'auront pas d'impact sur la fermeté des résistants à poursuivre le combat.

La famille tout entière d'Embarek Ben Hamlan était tombée entre les mains des soldats français lors de la prise de la smala.

La liste des membres de cette famille qui furent enfermés au fort de l'île Sainte Marguerite se compose de : Halima-Bent Lakhal, mère du Khalifa ; Fatma-Zohra Bent Al Hadj Es-Seghir et Ourkia Bent Mohamed Embarek Ben Hamlan, ses épouses.

Mohammed Lakhal Ben-Hamlan, son fils ; Mohiédine Ben-Hamlan, son frère; Nefissa-Bent- Al Hadj Es-Seghir, femme de ce dernier ; Fatma Bent Al-Kaïd-Bachir, fille du fameux Caïd des Hadjout et cousine du califat; Fatma Bent Moussa, tante et belle-sœur des femmes de Embarek Ben Hamlan ; Yamina, Fatma, Embarka, Mordjana, négresses attachées au service de la mère et des femmes du califat; Kara et Bou Beker, serviteurs nègres; Mohiédine Ould Al-Hadj-Kaddour, et Kaddour Ben Al-Hadj-Kaddour, neveux du califat; Hamlan Ould Al-Hadj Es-Seghir, son cousin ; Fatma Bent Mohammed Ben-Hamlan, fille du califat et femme de Kaddour; Aïcha Bent Al-Hadj Kaddour, nièce du califat. Zohra et Khadoudja Bent Nahal, dames de compagnie de la fille et de la nièce d'Embarek Ben Hamlan ; Ben Yousef Ben Nahal, homme de confiance.

Tous furent envoyés à l'île Sainte-Marguerite.

A cette liste de membres de la famille de Embarek Ben Hamlan Ben Allal, s'ajoute la famille de Mohammed Ben Al-Habchi, marabout, neveu par alliance du califat, composée de cinq personnes. Celle des deux secrétaires du califat, de Kaïd-Saïd, son intendant ; de Mohammed Al-Niar, son garde-magasin ; de Mustapha Ben Aïssa, son chargé d'affaires à Thaza, et de Ben Lakhdar, cadi de ses troupes, qui ensemble, comptaient trente six membres.

Une partie des guerriers de la famille Embarek Ben Hamlan ont été arrêtés le 11 novembre 1843, le jour où il trouvera la mort à la tête de ses cavaliers dans le combat de l'oued El Malaḥ.

L'île Sainte-Marguerite

L'île Sainte-Marguerite, la plus grande des îles de Lérins, au large de Cannes, à environ 1300 mètres du cap de la Croisette semblait faire l'affaire. Elle mesure 3200 mètres d'Ouest en Est dans sa plus grande longueur et 950 mètres du Nord au Sud dans sa plus grande largeur, couvrant une superficie de 210 hectares. La présence épisodique de fièvres récurrentes dont souffraient les prisonniers étaient attribués à la proximité immédiate d'un étang marécageux.

C'est en 1841 que le ministère de la Guerre songea à utiliser l'île Sainte Marguerite pour les Algériens : "une prison susceptible de recevoir des détenus politiques ou des prisonniers de guerre". Un rapport estimant possible de loger 400 prisonniers, daté du 26 avril 1841, déclarait que « *les bâtiments étant en très bon état, l'utilisation peut en être immédiate* ». *Quatre jours plus tard, un arrêté ministériel affectait le "château de l'île Sainte-Marguerite à la détention des prisonniers arabes transportes d'Algérie en France* ».

Les Algériens ne sont pas considérés comme des "condamnés judiciaires" de droit commun, mais comme des prisonniers politiques ou prisonniers de guerre. La transportation emploie les termes : « des hommes que la politique ordonne d'éloigner de l'Algérie pour un certain temps" ou "détenus jusqu'à nouvel ordre. L'entière pacification de leur pays pourra contribuer à leur élargissement ».

Le premier groupe de prisonniers débarque dans l'île le 26 juin 1843. A ce moment il n'y avait à l'Île Sainte-Marguerite que 37 ou 38 prisonniers, uniquement des hommes.

Le premier convoi, sur la gabare « *La Provençale* », prend la mer le 22 juin et rassemble les principales familles de prisonniers accompagnées de quelques serviteurs.

Le second embarquement à lieu le 9 août 1843 au port d'Alger, sur la gabare « *La Perdrix* », qui emporte 186 prisonniers, dont 32 provenant de la traîne de la smala. Ils étaient auparavant détenus à la Casbah d'Alger ».

Du côté de Sète
« La montée des bédouins »

Des déportés algériens sont décédés aux travaux forcés, entre 1845 et 1856. L'histoire, n'en a gardé aucune empreinte.

A Sète, une route porte jusqu'à nos jours le nom de «Rampe des Arabes», elle grimpe du Môle Saint-Louis, la jetée, qui protège le port de pêche, jusqu'à l'ancienne route d'Agde, sur le rivage méditerranéen.

Autrefois, on appelait cette voie : la «Montée des Bédouins». Il s'agit des déportés algériens, qui furent incarcérés à la prison du Fort Saint-Louis, situé au bout du Môle. D'autres ont séjourné au Fort Saint-Pierre.

Ils ont été condamnés aux travaux forcés et contraints, à demi-enchaînés, à casser des pierres dans les carrières voisines pour bâtir cette chaussée française.

Ses les registres de l'état civil à Sète, figurent des patronymes arabes mal retranscrits. Des lieux de naissance de nos jours disparus, des numéros matricules auxquels sont accolés des patronymes, tels que : « *Brahim ben Taieb, Mohamed ben Abdallah, Mohamed ben Gadou, Hamed ben El Abbes, El Hadj Ali Bou Medin, Si Omar ben El Zerrouti, Salah ben Oussin, Tahar ben Hamed, Tatar ben Hamed* ». Ils ont été pris les armes à la main. Ils sont originaires de plusieurs villes d'Algérie : Alger, Biskra, Bône, Blida, Mascara, Médéa, Oran. De petits bourgs ou d'insignifiants douars. C'est toute l'Algérie qui est concernée par la guerre.

Catherine Lopez-Dréau, actuelle directrice des *Archives municipales de Sète*, répondant au journaliste Alain Rollat, chroniqueur à *La Gazette de Sète*, et producteur à *France Culture*, cite le chiffre de 3300 personnes qui furent réparties dans les prisons disponibles en France, un grand nombre d'entre eux sont décédés à Sète dans les années 1845-1856.

A partir de l'automne 1844, les autorités militaires sont averties à Sète, qu'elles doivent recevoir 200 à 300 prisonniers arabes. Les installations locales se révélant insuffisantes, l'armée procède à l'aménagement des deux forts, le Fort Saint-Louis et le Fort Saint-Pierre. Les travaux sont terminés en février 1845. Le Fort Saint-Louis, situé en bout de môle, est prêt à recevoir 133 captifs, le Fort Saint-Pierre 83.

Les premiers prisonniers arrivent en vue de Sète au cours du mois d'avril 1845. Ils sont aussitôt placés sous la surveillance du commandant de la place, Pierre Samary, qui est en poste à Sète depuis 1840. C'est un « *ancien* » d'Algérie.

La Directrice des *Archives municipales de Sète* dit encore : « On ne connaît ni le nombre exact de ces prisonniers ni leur identité réelle ni les circonstances de leur capture. On ignore aussi si certains d'entre eux ont été libérés ». On sait seulement que la plupart des prisonniers de Sète ont été capturés au cours des combats postérieurs à la prise de la Smala d'Abdelkader.

Ce qui a nécessité la mise en détention de plus de 3300 personnes. Ces prisonniers seront répartis dans toutes les prisons du littoral méditerranéen français.

Certaines ont été dirigées vers le Fort Ratonneau, un pénitencier insalubre près de Marseille, où 520 prisonniers étaient déjà incarcérés. Ce centre accueillait auparavant les personnes atteintes de maladies contagieuses irrémissibles. D'autres seront incarcérés au fort de Brescou, au large d'Agde.

Les archives parlent de deux convois : l'un de 23 prisonniers, l'autre de 16. C'est au cours du mois d'août 1844 que la population de Sète sera confrontée pour la première fois à des insurgés d'origine algérienne. La presse de l'époque parle d'«une foule

compacte qui se pressait pour voir de près ces farouches enfants du désert».

L’énigme des origines de Boubaghla fait partie de son histoire. Elle n’a jamais été levée à ce jour. Contrairement à Boumaza qui déclinera sa véritable identité dans un texte officiel.

Chapitre 33

RÉVEIL DE LA KABYLIE

Invulnérable aux balles, mais empoisonné. Ses chevaux Derouich et Medjehed. Il organise son armée. Histoire des Amraoua. Al-Toumi tente d'assassiner Boubaghla. L'épanouissement. Un enfant nait à Boubaghla. Apparition d'Al-Djoudi.

Invulnérable aux balles, mais empoisonné

Le secrétaire de Boubaghla, Ibn Noureddine, affirme dans son manuscrit que ni les balles, ni les cartouches n'avaient de prise sur le sultan. Il rajoute que l'on fit donc glisser du poison dans sa nourriture. Le sultan tomba gravement malade mais guérit.

La nouvelle que le sultan avait échappé à la mort, parvint à l'oreille du commandement français.

Remis de son mal, Boubaghla fit une razzia, du côté du village de Selloum, dans le pays des Mecheddla. Les colonnes françaises étaient dans le pays. Une grande bataille leur fut livrée. Au village de Selloum, l'armée du sultan tua beaucoup de musulmans des Béni-Ouassif, des Béni-Sedka, des Béni-bou-Akkach et d'autres tribus des Zouaoua qui s'étaient rangées aux côtés des Français. Durant ces escarmouches, Boubaghla perdit 50 hommes, selon Ibn Nour-Eddine Abdenour.

Les Kabyles ralliés à la France voulurent combattre le sultan. Leurs troupes s'élevaient à quelques 2.000 cavaliers ; « Ils s'excitaient les uns les autres et se donnaient du courage, afin de bien combattre notre sultan ; ils lui opposèrent des rangées de soldats et des embuscades », dit Ibn Nour-Eddine.

Ses chevaux Derouich et Medjehed

Boubaghla montait son cheval nommé Derouich et Medjehed, « il était revêtu de ses plus beaux habits, sa selle était en

or, ainsi que ses étriers et sa bride (…) Les troupes des Zouaoua lui vinrent en aide avec leurs machines de guerre. Quand il fut à la vue des troupes du corps expéditionnaire français, son drapeau flottant derrière lui, son parasol ouvert au-dessus de sa tête, il se cacha la figure dans son haïk et excita son coursier. Puis il entra dans la mêlée. Le sultan et ses colonnes revinrent sur leurs pas satisfaits ; il avait brûlé les habitations des Amraoua, tué leurs cheikhs. Il avait fait un butin incalculable : des armes, des chevaux, des vêtements, des sabres. Quelque temps après son retour, il se dirigea vers l'Est avec sa colonne ; il avait aussi avec lui des troupes des Béni-Sedka, des Béni-Ouassif, des Béni-bou-Akkach, des Béni-Yenni. Il alloua une solde à ces troupes ».

Il organise son armée

Boubaghla organisa ses troupes. Il nomma des khalifats, des aghas, des caïds, des kheznadjis, des chaouchs, et il régularisa le makhzen.

La tribu des Béni-Idjeur réputée farouche se soumit sans poudre ; la tribu des Béni-Amar fit de même. Le sultan ne put rien faire contre les gens du village d'Aguemoun-Naït-Amar, qui est considérable ; les habitants se figuraient être en sûreté chez eux. Le sultan leur écrivit pour les engager à se rendre ; ils refusèrent. Il leur écrivit derechef : nouveau refus de leur part ; enfin, il leur écrivit une troisième fois, mais alors les colonnes des infidèles avaient eu le temps de se joindre à eux, ainsi que beaucoup de cavaliers des Oulad-ou-Rabah. Ils demandèrent des secours dans toutes les tribus de renégats qui sont entre Bougie et le village d'Aguemoun. Le sultan s’en fut à leur rencontre et dispersa leurs rangs.

Le colonel Robin qui commente ce récit, confirme l’existence de ces batailles. Il écrit :

« *On ne saurait dire s'il est question de l'affaire d'Aïn-Zaouïa, du 18 août 1851, ou de celle des Abid-Chamlal, du 21 septembre de là même année* ».

Ibn Nour-Eddine Abdenour poursuit son récit : « *Les troupes de Boubaghla s'avancèrent, ayant le sultan au milieu de leurs rangs. L'infanterie marcha contre l'infanterie, la cavalerie contre la cavalerie. Il y avait tant de fumée, tant de poussière soulevée par les pieds des chevaux, que le jour devint aussi obscur que la nuit. Le sultan s'empara de 30 chevaux harnachés. Les ennemis kabyles, ralliés aux Français, prirent la fuite. Le sultan était suivi d'une foule innombrable ; telle une légion d'abeilles. Il s'empara de tout ce qui était dans la ville, blé, orge, laine, coffres, argent monnayé et attirail de guerre, ceintures de soie, jarres d'huile, miel, beurre fondu, cire, viande, chevillières en argent. Il a fallu trois jours pour enlever tout ce butin, le sultan fit un séjour d'un mois dans cette ville. En résumé, on prit plus de 2.000 boîtes d'argent monnayé. Après cela, ils retournèrent dans la tribu de ...* (le récit s'interrompt à ces derniers mots).

Histoire des Amraoua

Boubaghla, qui veut assainir la Kabylie, lutte sans relâche contre les tribus alliées aux Français. Avec ses armées et ses colonnes il pénétra chez les Amraoua. Il y eut une rencontre telle, que les deux armées n'en firent qu'une. « *Les ennemis tournèrent les talons, le sultan les poursuivit en leur mettant le sabre sur le cou. Le sultan revint avec sa colonne considérable et ses armées habituées à la victoire, vers Haoumat-Aïn-Fassi, où se trouvait une colonne très forte composée de troupes innombrables de soldats et de chefs* ».

Le sultan s'avança encore avec sa colonne vers la tribu des Béni-Meddour, et lui prit beaucoup de richesses appartenant aux Infidèles, ainsi que beaucoup d'effets. Il se dirigea ensuite vers Ighil-Hammad, chez les Mchedla, à qui il tua nombre de cavaliers et de fantassins, et il s'empara de leurs richesses.

Dans la tribu des Béni-Sedka, dans la fraction des Oulad-Ali-ou-Iloul, Boubaghla trouva « *un individu du Maghreb qui avait des prétentions au titre de sultan* ». L'individu qui est peut-être Al-Hachemi, fit don de quelque argent de sa propre bourse à Boubaghla en signe d'allégeance.

Une autre fois, « *un Français donna une somme d'argent à un individu, à condition que celui-ci irait frapper avec un casse-tête couvert de clous, car les balles n'avaient aucune prise sur lui* ».

Al-Toumi tente d'assassiner Boubaghla

Toujours d'après Ibn Nour-Eddine, un homme que l'on appelait Al-Toumi, serviteur de Si Kouider, voulut pénétrer dans la demeure du sultan pour le frapper ; il cacha son casse-tête sous son aisselle, il fit quelques pas vers le sultan, puis il lui asséna un coup violent sur la tête. Boubaghla ne ressentit aucun mal, selon Ibn Nour-Eddine Abdenour, il ne fut pas même blessé, il ne fut pas étourdi ; il ne ressentit qu'une très légère commotion. Boubaghla se saisit alors d'un pistolet incrusté d'or et d'argent, « *et il tira sur le coupable, et ce maudit ennemi tomba mort. Il resta trois jours et trois nuits sans sépulture ; personne n'osait l'enterrer, car on avait peur du sultan. On lui demanda son avis, ce qui fut une grande affaire. Tout le monde était heureux de savoir que rien de fâcheux n'était arrivé à notre sultan, et tout le monde fut émerveillé de sa haute sagesse (...) Un autre espion vint de la part de Beauprètre — Que Dieu le maudisse! — pour savoir ce qui se passait chez notre seigneur, s'il était puissant ou non. C'était un musulman de la tribu d'Ighil-Imoula, un renégat ; il pénétra dans la colonne du sultan, personne ne le savait, Dieu seul excepté. Quand il se présenta devant notre sultan, celui-ci le considéra attentivement et dit aux gens de sa suite : « Certes, cet individu est un espion. » On enleva l'espion, on le tua, puis on le pendit devant tout le monde. C'était un nommé Ahmed ou Ferhat Ben Al-Hadj Ferhat, d'Ighil-Imoula* ».

Ces épisodes sont reproduits d'après le commandant Robin (opus cité par ailleurs).

L'épanouissement

« *Après ces événements*, écrit Ibn Nour-Eddine, *il s'installa dans le bourg de Mechrek, chez les Béni-Sedka ; là il fit construire un grand nombre de maisons, de cabanes, de demeures, des chambres en quantité ; il fit entourer de remparts toutes ces constructions ; ensuite, il fit faire un hangar long et large pour les*

chevaux, et une chambre pour les domestiques. Le tout était de fort belle structure et d'excellente maçonnerie. En fait de richesses, notre sultan possédait plus de 200 chevaux magnifiques, plus de 30 pistolets incrustés d'or et d'argent, un plus grand nombre encore de sabres, de glaives montés en or et en argent, et enfin plus de 200 grands fusils. Il avait aussi beaucoup de tapis et d'objets divers, des meubles en grande quantité, beaucoup d'objets de luxe d'un prix très élevé, des vêtements de laine de quoi habiller mille personnes, des bijoux de toute beauté, en or et en argent, pour homme et pour femme ; une grande quantité d'argent monnayé. La sagesse de notre sultan était bien renommée, ses actions sont connues de tout le monde. Il possédait des quintaux d'or et d'argent ».

Un enfant nait à Boubaghla

Boubaghla épousa trois femmes, selon Ibn Nour-Eddine Abdenour. « *En 1268, il eut un fils béni de la fille du cheikh Amar Ou Mohamed Ou Al-Hadj Al-Guechtouli, vieillard vénérable qui fut toujours soumis au sultan* ». L'année de l'hégire 1268, correspond à l'an 1851 du calendrier julien-grégorien.

Apparition d'Al-Djoudi

Les Zouaoua furent dominés par Boubaghla auquel ils se soumirent, jusqu'à l'apparition d'Al-Djoudi Ben Al-Djoudi, de la tribu d'Ighil-ou-Ammas.

Al-Djoudi entra au service des Français ; le maréchal lui remit de sa propre main l'investiture.

Ibn Nour-Eddine Abdenour clos son épitre écrit en l'année 1269 (1852-3) « sous les oreilles du sultan, vénéré, heureux, bien-aimé, le grand saint, le musc très cher, la perle fine, le joyau brillant, le père des orphelins et des veuves, l'appui de l'islamisme, le bienfait de Dieu tout puissant, celui que nous avons mentionné en tête de cet écrit, le possesseur de courage, de générosité, de fierté, notre seigneur et notre appui, Sidi Mohamed ben Abdallah bou Seïf. — Puisse Dieu lui accorder la victoire ! Amen. — A

cause de notre Saint Prophète, le point lumineux des hommes choisis, et en considération d'Abou Bekeur, d'Omar, d'Otman et d'Ali, et de tous les disciples du Prophète ».

Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour El-Ouassifi, se présente ainsi : « le mortel, le prisonnier des péchés, des douleurs, celui qui met sa confiance en Dieu ».

Suit le cachet de Boubaghla, qui est ainsi calligraphié :

« Celui qui met sa protection et son appui dans l'envoyé de Dieu, n'a pas à craindre les lions les plus acharnés. Tous les prophètes s'appuient sur l'envoyé de Dieu, dont la bénédiction est comparable aux eaux des mers ou des pluies torrentielles. Un secours vient de Dieu et la victoire est proche. Annonce cette bonne nouvelle aux vrais croyants. Celui qui se repose sur l'Éternel, l'Immuable, qui ne succombe ni au sommeil, ni au poids des années. Son adorateur, Mohamed ben Abdallah bou Sif. 1266 (1850). »

Chapitre 34

LE CHERIF MOULAY MOHAMED BOU'AOUD

Le chérif Moulay Mohamed dit « Bou'aoud ». Le Chérif Moulay Brahim, maillon essentiel de la chaîne. Bou'Aoud combat Ahmed El Mokrani. L'émir Abdelkader en Kabylie. Mars 1846. Août 1847. Bou'Aoud se rend aux français. Mai 1849.

Abou Abdallah Muhammad Al 'Arbi Ben Muhammad Ben Hussein Ben Saïd Ben Ali Ad-Darqawi, appelé plus couramment Moulay Larbi Derkaoui (1760-1823), de la tribu des Béni-Zeroual est une personnalité religieuse d'une grande importance. Il est à l'origine de la tariqa des Darqawa. De son vivant il était craint par le sultan du Maroc, au point d'être considéré comme un autre régent au Maroc. C'est lui qui dépêche vers les tribus les résistants, après les avoir oint du premier chapitre du Coran, la Fatiha (الفاتحة), fātiḥat al-kitāb, la sourate préliminaire du Coran. Un résistant Mohamed Ben Abdallah, expressément mandaté par Al-Arbi Al-Darkaoui auprès des Béni Zoug-zoug, finira décapité à Alger.

Les caractéristiques essentielles de la tarîqa Darkaoua résident dans le renoncement total aux biens de ce monde, ainsi que dans le refus d'inféodation à tout pouvoir temporel, quel qu'il soit. Les résistants Chérifs de la confrérie Derkaoua capitulent, c'est-à-dire qu'ils concèdent la victoire à leurs ennemis mais ne se soumettent pas, contrairement aux grands chefs de tribus d'origine maraboutique, devenus après leur reddition les alliés de la France. D'autres opteront pour une nouvelle vie en Orient, tel Al-Djoudi, après s'être entendus avec les autorités françaises.

Le chérif Moulay Mohamed dit « Bou'aoud »

Le chérif Bou'Aoud, poussé par Bou-Ghareb, l'ex-agha du Dira -région d'Aumale, Sour Al-Ghozlan « *le rempart des*

gazelles »- à l'époque où la région obéissait encore à l’émir Abdelkader, décida de combattre les généraux français.

La région du djebel Dira s'était soulevée quelques temps auparavant. Malgré la répression exercée par les colonnes des généraux d'Arbouville et Marey sur les populations, celles-ci tinrent ferme et la soumission espérée par les Français, n’eut pas eu lieu.

L’Agha Boughareb et Mohamed Benkouider, un personnage important des Adaouras, unirent leurs effectifs aux contingents des tribus du Titteri. Les caïds des Ouled-Barka, Si Lakhdar Ben Ali, Belkacem Ben Al-Aldja, ainsi que les Oulad Bou-‘Arif, firent également leur soumission au nouveau chérif Bou‘Aoud. L’une des premières actions du Chérif Bou’Aoud, fut la récupération de l'argent de l'impôt qui avait été perçu au profit des Français, par Ben Yahia, le bachagha du Titteri.

Les khalifats de l'émir Ben Sidi Okba et Si Ahmed ben Amar, qui avaient soulevé les Oulad-Naïls, annonçaient joyeusement l’arrivée prochaine de l’émir Abdelkader dans la région.

Une troupe de stipendiés arabes, fort de cent cavaliers et une trentaine de spahis, placés sous les ordres du Khalifa bachagha du Titteri, Ben Yahia ben Aïssa et de Ahmed Ould el Bey Boumezrag, agha du Dira, furent dépêchés sur les lieux par les généraux français. Pour endiguer la sédition dans l’attente de l’envoi d’une colonne de l’armée française.

Quelques jours plus tard, le général Marey apparut avec une colonne qui comptait 2.400 baïonnettes, 250 cavaliers réguliers et 2 obusiers de montagne. Marey était escorté par Ahmed Al-Mokrani, le Khalifa de la Medjana et ses goums.

Un engagement eut lieu entre Bou’Aoud et Al-Mokrani qui fit des morts des deux cotés.

Moulay Mohamed Bou’Aoud qui ne voulait pas épuiser ses forces en combattant les alliés des Français, se réfugia en Kabylie, où le général Marey n’osât pas le suivre.

La colonne du général Marey se déploya au pied des montagnes, dans l'attente de l'arrivée de la colonne du général d'Arbouville, arrivé de Sétif, pour prendre part aux opérations.

Le général d'Arbouville rejoint par le général Marey chargea le chérif Bou'Aoud qui se trouvait parmi les Ouled-el-Aziz. Au cours de ce combat, les Français eurent 6 tués et plus de 40 blessés, selon le colonel Robin.

Un nouveau chérif s'est joint à Moulay Mohamed Bou'Aoud, son nom est Moulay Brahim.

Le chérif Moulay Brahim, maillon essentiel de la chaîne

Moulay Brahim fut aux côtés de Boumaza dans le Dahra. On le retrouvera plus tard allié à Boubaghla dans la Haute Kabylie.

Moulay Brahim apparaît aux côtés du Chérif Moulay Mohamed Bou'Aoud au début du mois de septembre 1845, après avoir séjourné quelques temps à Médéa, au sein de la confrérie des Madaniyas.

Par la suite, il s'était dirigé vers les territoires situés à l'est du beylik du Titteri, vers Berrouaghia et Amoura pour tenter de soulever les populations locales. Averti par l'agha Amar El Hadj el-Arbi et le caïd des Abid, le général Marey se détacha de sa colonne, pour lui donner la chasse.

C'est ainsi que Moulay Brahim, pris en charge par le marabout Si Ahmed ben Arous des Ouled-Allan, parvint à gagner le camp de Moulay Mohamed Bou'Aoud, chez les Ouled-el-Aziz.

Les tribus brisées par la répression, n'aspiraient qu'à s'occuper de leurs labours. Certaines d'entre elles, comme les Oulad-Driss qui s'étaient abrités dans les régions limitrophes pendant les combats, reçurent la permission du commandement français de regagner leur territoire.

La plupart des paysans s'en remettaient aux docteurs de la loi, qui préconisaient aux agriculteurs de ne débuter les semailles qu'aux environs de la mi-octobre. C'est le moment de l'année au cours duquel la culture est déclarée licite, c'est le *halal Al-ḥart* traditionnel.

D'autres agriculteurs qui ne tiennent nullement compte de ces prescriptions religieuses, non-traditionnelles, commencent les travaux aux champs aussitôt que la terre a été abreuvée par les premières pluies de l'automne.

Une fois les labours achevés, les bêtes d'attelage sont dirigées vers les marchés pour y être vendues. Les propriétaires évitent ainsi les dépenses de nourriture animale durant les longues nuits de l'hiver. Les Français et leurs goums se présentent parfois dans les villages, pour confisquer les fourrages les utilisant ainsi pour leurs besoins propres.

L'allégement soudain des hostilités, pour raisons agricoles, fit croire à l'arrêt définitif des troubles dans les mechtas kabyles. Il fit rappeler la colonne du général Marey, qui parvint à Médéa le 22 novembre 1845.

La bataille de Sidi-Brahim, entre l'émir Abdelkader et les troupes françaises, qui dura 3 jours et 3 nuits, du 23 au 26 septembre 1845, fut remportée par les algériens. Cette victoire réveilla les aspirations à la liberté des algériens. On disait que l'émir Abdelkader, après avoir écrasé les Français dans la province d'Oran avait fait prisonnier le maréchal Bugeaud, et qu'il s'avançait en triomphateur vers la Kabylie.

A cette époque les Français n'occupaient, en Kabylie, que la ville de Bougie, où leur garnison était à peu près bloquée, ainsi que la ville de Dellys, qui permettait aux troupes françaises une certaine liberté d'action extérieure. A l'intérieur du pays, les postes les plus rapprochés étaient Médéa et Bordj Bou-Arreridj.

Les khalifats alliés des Français, Mohamed ben Mohiédine du Sebaou, les aghas Ali et Houssin ben Zamoum, des Flissa Oum-Al-Lil, Allal Ben Ahmed Sghir, des Amraoua-Taḥata (ceux d'en bas) et Al-Madani ben Mohiédine, de Taourga. Ces notables, alliés de la

France, qui relevaient directement du commandement Français installé à Alger, protégeaient ainsi la plaine de la Mitidja contre les déplacements brusques des Kabyles. Pour la circonstance, des sauf-conduits furent institués pour permettre aux populations de se déplacer à travers le pays.

Si Ahmed Taieb Ben Salem, khalifa de l'émir Abdelkader, était embusqué aux Béni Bou-Addou, sur le versant nord du Djurdjura, en compagnie de ses réguliers et d'un groupe de résistants irréductibles qui avaient suivi sa fortune. Toutes les tribus de l'Oued-Sahel et de la Kabylie, à l'exception de celles contrôlées par les notables cités plus haut, n'avaient jamais été soumises aux Français. Elles se rendaient disponibles à la lutte contre les Français.

C'est dès le début du mois de septembre 1845, qui correspond au mois sacré de ramadan 1261, qu'apparut chez les Béni-Ameur, dans le Dira, le cherif connu sous le nom de Moulay Mohamed ben Abd Allah, dit Bou'Aoud « l'homme au cheval », avec la mission de chasser les chrétiens du pays de l'Islam.

Robin écrit à son sujet : « *C'était un homme jeune encore, brillant cavalier, qui avait été l'un des plus énergiques compagnons de Bou Maza dans le Dahra* ».

Bou-Ghareb et Mohamed Ben-Kouider, un personnage important des Adaouras, joignirent leurs effectifs aux contingents des tribus du Titteri.

Les caïds des Ouled-Barka, Si Lakhdar ben Ali, Belkacem ben Al-Aldja, ainsi que les Oulad Bou'Arif, firent leur sujétion au nouveau chérif Bou'Aoud. De leur côté, les khalifats de l'Émir Ben Sidi-Okba et Si Ahmed Ben-Amar, qui avaient soulevé les Oulad-Naïls, annonçaient l'arrivée prochaine de l'émir Abdelkader dans la région.

Un goum fort de cent cavaliers et une trentaine de spahis, placés sous les ordres du Khalifa Ben Yahia Ben-Aïssa, bachagha du Titteri, et de Ahmed Ould el Bey Boumezrag, agha du Dira, furent dépêchés sur les lieux par les généraux français. Afin de contenir l'insurrection, dans l'attente de l'envoi d'une colonne.

Bou ‘Aoud combat Ahmed El Mokrani

L’une des premières actions du chérif Bou’Aoud, fut la récupération de l'argent de l'impôt qui avait été perçu au profit des Français, par Ben Yahia, le bachagha du Titteri. Quelques jours plus tard, le général Marey apparut avec une colonne qui comptait 2.400 baïonnettes, 250 cavaliers réguliers et 2 obusiers de montagne. Il avait avec lui Ahmed ben Mohamed el Mokrani, le Khalifa de la Medjana.

Un engagement eut lieu entre Bou’Aoud et Al-Mokrani qui fit des morts des deux cotés. Moulay Mohamed Bou’Aoud qui ne voulait pas épuiser ses forces en combattant des félons, s’éloigna vers la Kabylie du Djurdjura où le général Marey n’osât pas le suivre.

La colonne du général Marey se déploya au pied des montagnes, dans l’attente de l'arrivée de la colonne du général d'Arbouville, qui venait de Sétif, prendre part aux opérations.

Le général d'Arbouville rejoint par le général Marey chargea le chérif Bou’Aoud dans son camp des Ouled-el-Aziz. Au cours de ce combat, les Français perdirent 6 tués et ils eurent 40 blessés, selon le colonel Robin.

Le 22 novembre 1845, la colonne d'Arbouville, fut assaillie avec détermination par les Béni-Djaad, au moment où elle était occupée à lever le camp. Quelques instants auparavant, les Béni-Djaad étaient venus vendre leurs céréales dans le camp français. Leurs villages furent livrés aux flammes et leurs biens razziés. Ben Salem et les chérifs se retirèrent dans le Djurdjura.

Moulay Mohamed Bou’Aoud se sépara de son allié Ben Salem, un ex-Khalifa de l’émir Abdelkader, et se mit à parcourir la grande Kabylie, où il demanda aux populations de se joindre à lui.

On le vit chez les Béni-Sedka et il parut au marché du dimanche des Ouadias. Les jours suivants il se rendit dans le pays les Béni-Zmenzer, où il enrôla un grand nombre de partisans. L'agha des Flissa, allié aux Français, Ali Ben Al Houssin Ben Zamoum, prévenu des manœuvres du chérif, parvint à l'éloigner en organisant ses goums.

L'émir Abdelkader en Kabylie

C'est vers cette époque, au cours du mois de février 1846, que l'émir Abdelkader paraît en Kabylie. Il livre bataille au général Gentil à Gherak-et-Tboul. Puis il vient passer quelques jours de repos à Boghni, où il rend visite aux Béni-Meddour.

Puis l'émir quitte la haute Kabylie pour aller battre, le 7 mars, les Douaïrs de Médéa qui s'étaient alliés aux Français.

A ce moment-là les colonnes françaises sont en instance de reconstitution de leurs effectifs en Kabylie.

Mars 1846

La présence de Moulay Mohammed Bou'Aoud est signalée au mois de mars 1846 dans le Sahel de Guergour. Il adresse régulièrement des lettres aux principaux chefs de la Kabylie, pour les exhorter à la lutte :

« *A notre frère Si Moulay ben Amar. Nous avons reçu votre lettre que nous avons comprise entièrement. Que Dieu bénisse vos enfants, etc. Quant à la troupe insurgée, il n'existe aucun sujet de guerre entre elle et nous. Nous ne combattons que les infidèles et les impies, qui cherchent à nous faire du mal. Dieu inflige une juste punition aux méchants. Dieu a dit : Celui qui transgresse mes préceptes se perd lui-même. Dieu a dit : Si quelqu'un vous opprime, opprimez-le comme il vous a opprimé. Maintenant, si vous êtes jaloux de votre Dieu, de son Prophète et de votre religion, grands et petits, tous, jusqu'au dernier, préparez-vous à combattre dans la voie de Dieu. La porte du bonheur vous sera ouverte, et celle du malheur vous sera fermée.* »

En tête de chaque lettre, figure le sceau de Bou'Aoud. Il porte dans sa partie principale : « Celui qui met sa confiance dans l'Éternel, le serviteur de Dieu, chérif Moulay Mohamed, année 1261 », (1845).

Le cachet a la forme d'un cercle renfermant deux carrés disposés en étoile à huit branches. Le pourtour et les petites cases formées par les lignes sont inscrites de mots divers ; le tout évoquant un djadoual (carré magique). Il y a tout un travail à faire sur ces djadoual, en rapport à leur caractère ésotérique, inintelligible au monde profane. Des sceaux-fétiches qui rivalisaient avec les Tougra, ces signatures de belle facture calligraphique ottomane, qui reproduisaient les noms royaux , sans empiéter dans le domaine de la magie, contrairement aux djadoual.

Pendant deux ans, Moulay Mohamed Bou'Aoud a éveillé l'hostilité contre les Français en s'établissant parmi les tribus de Collo et Djidjelli. Le Khalifa Bouakkaz débordé par les attaques du chérif, demanda l'appui des colonnes Française stationnées à Sétif.

Août 1847

Bou'Aoud ne craignit pas d'attaquer la ville de Djidjelli le 3 août 1847. A la suite d'une razzia manquée contre les Oulad-Khalfallah, le Khalifa Bouakkaz le battit dans la plaine de la Soummam.

Moulay Mohamed Bou'Aoud disparut précipitamment, et on perdit sa trace pendant plusieurs mois.

Au commencement du printemps suivant, il réapparut dans l'oued Sahel, cette fois pour faire sa soumission aux Français. Comme le fit son ancien compagnon de lutte Mohamed Ben Abdallah, Boumaza, qui vivait un exil doré à Paris.

Le 5 mars, de l'année suivante on vit arriver Moulay Mohamed Bou'Aoud aux Mchedlas, conduit par Hamou Tahar ou Taja, cheikh des Béni-Abbès, suivi par une trentaine de cavaliers, étendards déployés au vent.

Bou’Aoud se rend aux français

Moulay Mohamed Bou’Aoud se rendait aux Français.

Deux jours plus tard, Moulay Mohamed Bou’Aoud est escorté vers Aumale, par le goum du caïd de Bouïra, Bouzid ben Ahmed. Transféré à Alger sous bonne garde, il fût envoyé en France dans une forteresse.

Depuis cet instant, jusqu'à la fin de juillet 1849, on ne reparla plus de chérifs.

Cependant, l’agitation des kabyles n’était pas éteinte.

En juillet 1848, a lieu l’insurrection des Mezzaïa de Bougie, elle est réprimée par le général Gentil.

Mai 1849

En mai 1849, la sédition des Béni-Slimane de Bougie, est réprimée par le général de Salles et le général de Saint-Arnaud.

En mai et juin 1849, a lieu l’expédition du général Blangini dans les Nezlioua, les Guechtoula et les Flissa-Oumlil.

En juillet 1849, le colonel Canrobert, commandant la subdivision d'Aumale, réprime les Béni-Yala et les Béni-Mellikech.

Face à la répression impitoyable des colonnes françaises, les tribus se soumettent sans vassalité, les mechtas s’animent d’une léthargique sérénité, tout semble calme en apparence. Il y a d’autres formes de lutte contre la grouillante Armée d’Afrique.

Chapitre 35

LE CHÉRIF MOHAMED AL-HACHEMI

Al-Hachemi. Un nouveau Boumaza. Al-Djoudi. Abd Allah Bou-Seif « l'homme au sabre ». Mort du chérif Mohamed Al-Hachemi.

Au cours du mois de juillet 1849, un nouveau chérif, Mohamed El Hachemi fait son apparition dans la haute Kabylie.

Les Chérifs se succèdent et ne se ressemblent pas. Mohamed El Hachemi est cette fois un jeune homme au menton glabre, au teint blanc, au visage avenant et délicat. Il a l'allure d'un banal adolescent, un de ces étudiants novices que l'on rencontre journellement sur le chemin des zaouïas. Il est résolument décidé à se lancer dans la lutte de libération.

On le dit originaire du Tafilalt, au Sud-Est du Maroc. Comme à la plupart des Chérifs, on attribue à Mohamed El Hachemi une origine marocaine.

Il s'agit d'un malentendu né de la confusion entre l'affiliation de Mohamed El Hachemi à l'ordre Marocain des Derkaoua de Moulay Larbi. Voire même à sa naissance en territoire marocain. Cette origine spirituelle, un renouveau de l'être et une autre naissance, sont ainsi confondus avec la nationalité organique marocaine.

Si Mohamed El Hachemi est issu d'une famille du sud-oranais, exilée au Maroc par la répression féroce des Français. Le Maroc fut le lieu de prédilection des réfugiés algériens, fuyant la répression coloniale et les exactions des colonnes françaises. Des milliers d'Algériens se sont ainsi installés dans ce pays, souvent de manière définitive. D'autres par centaines ont quitté l'Algérie en feu et à sang, pour s'installer en Tunisie, certains se sont dirigés vers l'Orient.

Le nom Mohamed Al-Hachemi n'est qu'un nom d'emprunt, inspiré de la généalogie du prophète de l'islam. A l'image de Mohammed Ben Abdallah qui fut utilisé par plusieurs chérifs, au cours de différentes époques, dans leur lutte contre les Français. Contrairement aux assertions de Nil Robin qui écrit : « *Son véritable nom, était Si Mohamed el-Hachemi* ». Mohamed El Hachemi tire son patronyme de la daïra des Hachem, dans l'ancien fief de l'émir Abdelkader. Celle-ci regroupe de nos jours trois communes Hachem, Zelamta et Nesmoth.

Al-Hachemi

Ce nom Al-Hachemi renvoie naturellement à l'oncle du prophète, Al-'Abbâs Ibn 'Abd Al-Muttalib Ibn Hâshim Ibn 'Abd Manâf, qui est dit « le Qoraïchite » et « le Hachémite ».

La descendance du prophète est signalée dans un hadith attribué au prophète, rapporté par Muslim Ahmad : « *Parmi les descendants d'Abraham, Allah a élu Ismaël. Parmi les descendants d'Ismaël, Allah a élu les Banu Kinana. Parmi les descendants des Banû Kinâna, Allah a élu les Qurayshites. Parmi les descendants des Qurayshites, Allah a élu les Banû Hâshim. Parmi les descendants des Banu Hashim, Allah m'a élu* ».

Le prophète était ainsi appelé Mohamed Al-Hachemi.

Le nouveau chérif, était allé se joindre aux tribus qui répondirent à l'appel de Boumaza.

Fait prisonnier lors d'une rencontre avec une colonne expéditionnaire, il avait été envoyé dans un bagne en France, où il était resté détenu pendant près de deux ans.

Nous ignorons le lieu et la réalité de cet emprisonnement. Sa captivité aurait pu se dérouler à l'île Sainte-Marguerite, à Toulon, au Fort d'Ham ou à Sète. L'île Sainte-Marguerite est le plus probable lieu de cette incarcération. La France qui regorgeait de pénitenciers et de geôles, pour emmurer ses propres dissidents,

utilisera ces lieux en y incarcérant les prisonniers algériens hommes, femmes et enfants. Le bagne de Cayenne ou celui de l'île des Pins en Nouvelle-Calédonie seront exploités quelques temps plus tard.

Au bout de quelques mois, Mohamed Al-Hachemi était parvenu à endormir la vigilance de ses gardiens par son comportement de prisonnier exemplaire. Il parvint à s'évader. Il gagna Tunis, sous un déguisement de femme, avec l'aide d'un Européen hostile à la colonisation, celui-ci l'avait fait passer pour sa fille, la délicate physionomie de Mohamed Al-Hachemi se prêtait parfaitement à ce rôle si particulier.

Quelques temps plus tard, Mohamed Al-Hachemi était venu se réfugier chez les Zouaoua de la haute Kabylie. C'est là qu'il reçut l'aide d'un notable influent, Al-Djoudi que toutes les tribus insoumises acceptaient pour chef.

L'ex-lieutenant de l'émir Abdelkader, Al-Djoudi, prit Mohamed Al-Hachemi sous sa 'Anaya.

Un nouveau Boumaza

Dans les premiers temps de son prêche pour le Djihad, Mohamed Al-Hachemi se faisait passer pour le chérif Boumaza, qui était alors détenu au fort d'Ham, en Picardie.

Les tribus parmi lesquelles séjournait le nouveau Chérif, avaient connu et secouru le chérif précédent, Moulay Mohamed Bou'Aoud, qui avait soulevé contre les Français une partie de la Kabylie, pendant plus de deux ans. D'emblée on accorda à Mohamed Al-Hachemi le crédit qu'avait eu avant lui Boumaza, le héros de l'insurrection du Dahra, et l'autorité du Chérif Bou'Aoud.

Sous son étendard se rangèrent tous les opposants au camp chrétien.

Robin Nil, en parfait ennemi, dit de Mohamed Al-Hachemi qu'il était « *Médiocre cavalier, d'un courage problématique, d'un naturel timide, il était loin de ressembler, sous le l'apport des*

qualités qui font le chef d'insurrection, à celui dont il prenait le nom. Il n'avait pas cet esprit de décision, et ce don de la parole, qui entraînent les masses ».

Al-Djoudi

AI-Djoudi appartenait à une famille de célèbres marabouts. Dans sa jeunesse, il avait mené une vie érémitique. Homme pieux, très écouté, austère même, il avait une grande ascendance dans la confédération tribale du Djurdjura. L'émir Abdelkader impressionné par la personnalité d'Al-Djoudi, l'avait nommé son Khalifa, ce dernier contribua considérablement à faire connaître l'émir en Kabylie.

Selon Nil Robin, Si Al-Djoudi ben Mhamed, appartenait à une famille de cheurfa qui fait remonter son origine à Cheikh Al-Mansour ; un des généraux qui pris une part prépondérante dans les guerres d'Espagne, au dire des uns; le propre fils du sultan Yaqoub, de Fez (Maroc), au dire des autres. D'après la tradition, Cheikh Al-Mansour, au retour d'un pèlerinage à la Mecque, se serait fixé, au cours du XV° siècle, au village d'Aït-Meraou dans les Béni-Iraten et y aurait fondé une zaouïa qui se serait élevée rapidement à un haut degré de prospérité. « *Les descendants de Cheikh Al-Mansour ne vécurent pas en bonne intelligence les uns avec les autres ; à la suite de querelles et de luttes intestines, ils reconnurent qu'ils ne pouvaient vivre ensemble et la zaouïa des Ait-Meraou envoya au dehors des essaims qui fondèrent de nouveaux établissements religieux. Si El- Djoudi, grand père du marabout qui nous occupe et appartenant à la branche aînée de la famille, se fixa à Ighil bou-Ammas dans les Béni Bou-Drar ; Si Amar ou Idir, le grand-père de Si Rabia, dont nous avons parlé plus haut, s'établit à Agouni Ou-Fourrou dans les Béni-Chebla ; une autre famille se fixa à Adeni dans les Béni-Iraten et une se fixa à Alger* ». (« *Histoire du Chérif Bou-Barla* » N. Robin. op. cité, Page 148).

Lorsqu'Hussein Pacha apprit qu'une expédition Française se préparait contre Alger, il écrivit des lettres circulaires, dans lesquelles il faisait appel aux tribus pour repousser l'agression.

Le marabout Si Al-Djoudi, des Béni bou Drar, décréta la guerre sainte aux infidèles, et il enjoignit aux tribus de prendre part aux combats. Ces tribus sont les Akbil, les Aït-Attaf, les Aït-Bou Drar, les Aït-Ouassif dont est issu le secrétaire de Boubaghla, Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour, ainsi que la tribu des Aït-bou Akkach, elles avaient respectivement pour chefs AI-Houssin ou Zennouch, Al Hadj Amar naît Kassi, Ali N Aït-Yousef Ou-Ali, Ali Ou-Mohand ou Kassi, Al-Hadj Al-Mokhtar N Aït Saïd, à l'appel au Djihad contre les français qui venaient de débarquer à Sidi Fredj, tous se rangèrent derrière leur marabout, Si el Djoudi.

Al-Djoudi qui s'est exilé en Orient est mort à Jaffa, en Palestine, qui faisait partie à l'époque du sandjak d'Al-Qods (Jérusalem). Sa tombe, en même temps que des milliers d'autres était située dans le cimetière musulman de Jaffa, qui a été rasé par l'état juif.

Note particulière sur Al-Djoudi ben Mhamed

Al-Djoudi Ben Mhamed est notre ancêtre du côté maternel, son arrière-petite-fille Ḥamla-Kheïra Bent Al-Djoudi est notre grand-mère. Mama Kheïra, comme nous l'appelions, participa à la bataille d'Alger en prêtant appui et assistance aux groupes de choc de la Zone Autonome d'Alger, à laquelle appartenait son fils, notre oncle Mhamed Medraoui, qui fut le compagnon de lutte d'Amar Ali, alias « Ali la-Pointe ». Ḥamla Bent Al-Djoudi mariée tôt, vit naître le chantre du genre populaire chaâbi Al-Hadj Mhamed Al-Anka, et lui donna le sein. Ḥamla Bent Al-Djoudi s'est éteinte à l'âge de 98 ans. Peu avant sa mort, survenue le 23 novembre 1978, Al-Hadj Mhamed Al-Anka, passant un jour sous sa fenêtre, dans le quartier de Bab El-Oued, auquel on demanda d'aller la saluer, eut cette réflexion : « *J'aurai tellement honte d'aller lui rendre visite, je marche à peine, je suis devenu plus vieux qu'elle* »

Abd Allah Bou-Seif « *l'homme au sabre* ».

Al-Djoudi qui venait de lever ses troupes pour aller combattre aux Béni Melikech la colonne du colonel Canrobert, trouva le chérif Mohammed Al-Hachemi qui l'attendait dans sa tribu.

Au jeune homme à peine âgé d'une vingtaine d'années, qui se présentait à lui animé de l'esprit du djihad, Al-Djoudi fit cadeau d'un cheval et d'un sabre rutilant, et on l'appela Si Mohamed ben Abd Allah Bou-Seif « *l'homme au sabre* ».

Ce sobriquet Bou-Seif sera également utilisé par le chérif Boubaghla.

Le nouveau chérif parcourut les tribus accompagné des fils d'Al-Djoudi. Il prêcha la guerre sainte en recueillant les engagements et les dons qui lui permirent d'équiper ses troupes. Si Mohamed Al-Hachemi rendait régulièrement visite à Lala Fatma N Soumeur, la maraboute d'Ourdja, qui avait acquis une grande réputation de sainteté.

Lala Fatma était jeune et belle. Le colonel N. Robin, écrit : « *elle ne fut sans doute pas indifférente à la bonne mine du jeune chérif, car celui-ci renouvela souvent ses visites ; il passait parfois plusieurs jours de suite à Ourdja, et les Kabyles, malgré tout leur respect pour leur maraboute, commençaient à se demander si ces relations avaient toute la pureté qui convient entre saints personnages* ». Une remarque bien mal à propos, sachant que le droit coutumier kabyle interdit toute effronterie publique. La vie de la mystique et légendaire Rabi'a Al-Adawiya qui enseignait les doctrines ésotériques de l'islam aux aspirants à la voie, hommes et femmes, semble ne pas avoir effleuré un seul instant l'esprit du colonel français.

Mort du chérif Mohamed Al-Hachemi

Mohamed Al-Hachemi trouva la mort au cours de l'accrochage qui eut lieu avec le sous-lieutenant Beauprêtre. Il fut abattu d'un coup de feu tiré à bout portant entre les deux épaules, par le cavalier Belkheir. Les goumiers de Beauprêtre lui tranchèrent

la tête. Le lieutenant Beauprêtre périra à son tour lors d’un combat qui eut lieu le 8 avril 1864, au cours de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh.

Le corps décapité du chérif fut enterré à la Zaouïa de Sidi Ahmed Bendris.

Chapitre 36

LA ZAOUÏA BENDRIS

La Zaouïa Bendris. Les écoles de type Tama'amert. Le poème surfait. « (Mohammed) Ben Abdallah l'imposteur ». Le quotidien des Tolba. Les tolba Ou-Debbouz. Mokhtar Al-Titraoui et Moulay Brahim. Le 15 février 1850. Le frère de Moulay Brahim meurt au combat. Création du bourg de Béni-Mansour. Moulay Brahim et Mohamed Ben Messaoud

La Zaouïa Bendris

(Tama'amert N Ou-Driss, Zaouïa Sidi Hand Ou-Driss)

*L*a Zaouïa Bendris, Sidi Oudris, de Sidi Ahmed Bendris Al Bejaï Zouaoui, appelée en berbère de Kabylie : Tama'amert N Hand Ou-driss, fut l'un des plus réputés foyers de la sédition kabyle.

La zaouïa Sidi Oudris, a été incendiée par l'armée coloniale en 1959. Elle sera reconstruite à la fin de la guerre d'indépendance.

Cette Zaouïa, située dans la localité d'Illoula, culmine à plus de 1000 mètres d'altitude sur un site de la Kabylie de la Soummam. C'est l'un des lieux de pèlerinage les plus visités en haute Kabylie. Le jour de l'Achoura, des milliers de pèlerins affluent en grand nombre de toutes régions de la Soummam. Le saint personnage Ahmed Oudris, se serait établi au quatorzième siècle dans cette haute région d'Illoula Oumalou.

Témoignage énigmatique

Une tradition familiale rapporte que le saint Sidi Ahmed Oudris aurait rencontré notre propre ancêtre Mhand Es-Sa'id At Al Qati. En cheminant ensemble, ils auraient entendu des roulements de tambour provenant du ciel qui annonçaient la sainteté à l'un d'entre eux. Chacun d'eux se serait écrié à ce moment-là : « *Ceci*

est pour moi ! Ceci est pour moi ! » Ahmed Oudris, qui se serait établi au quatorzième siècle dans cette haute région d'Illoula Oumalou est ainsi un contemporain de notre ancêtre Mhand Es-Sa'id At Al Qati.

La Zaouïa Sidi Oudris, haut lieu de la mysticité berbère de Kabylie, a acquis une réputation infondée auprès des Français, dès les premiers temps de la colonisation. Les disciples du saint homme que fut Ou-Driss, sont assimilés à « *une (véritable) bande de voleurs, qui exploitait, en plein soleil, les populations, un peu au bénéfice de l'établissement, et beaucoup à son profit particulier* » par le commandant Robin.

Il ne faut pas confondre la zaouïa proprement dite et le centre d'instruction appelé Tama'amert. Ce sont deux choses très différentes. Toutes les zaouïas ne possèdent pas d'école de ce genre.

Cette zaouïa est située, dans la tribu des llloulen Oumalou, près du village des Ait Ali ou Mohammed, appartenait aux Ait Ouakouan, auxquels le fondateur Si Mohammed ou Dris l'a léguée, en gratitude des bonnes faveurs qu'il reçut des Ait Ouakouan.

La « *troupe de malfaiteurs de la maâmera d'Ou Dris*» selon les propos de Hanoteau, a constitué la garde d'élite de la plupart des chérifs insurgés en Kabylie, dont Boubaghla.

Ces disciples qui formaient une véritable caste religieuse en Haute kabylie, se répartissaient en deux groupes distincts :

Les *Tolba-en-talouiḥt*, ou « *étudiants de la tablette (ardoise d'écriture)*», qui suivaient les cours dispensés par les maîtres de la zaouïa ; et les *Tolba Ou-debbouz*, « étudiants à la massue», qui étaient chargés des tâches armées, dont les fonctions de police et de gendarmerie pour imposer l'ordre social. Les auteurs français de l'époque, bien tendancieux, disent : « *(ils) n'avaient d'autre occupation que le vol et le brigandage* ».

Les écoles de type Tama'amert

Les principales Tama'amert du Coran, en Kabylie, à l'époque de Hanoteau étaient distribuées ainsi : Ou-Dris et Sidi Abd er-Rahman, chez les llloula Oumalou. Ben Ali Cherif, à Ichelladhen, chez les Illoullen Ousamer. Sidi Mohammed ou Malek, à Tifrit, et Sidi Ameur ou el-Hadj, chez les Aït Idjer. Sidi Moussa Tenebdar, chez les Aït Oughlis. Sidi Ali Teralat, à Tizi Guefrès et les Aït Mançour, chez les Aït Itsourar'. Sidi Ali ou Taleb, à Koukou, chez les Aït Yahia.

Les Cheurfa N Bahloul, chez les Aït Ghobri. Les Isalmounen, à Djamaa es-Saharidj, chez les Aït Fraouçen. Arous et Adeni, chez les Aït Iraten. Sidi Mançour, à Timizar, et lachchouba, chez les Aït Djennad. Sidi Ali ou Moussa et les Cheurfa, chez les Maâtka. Sidi Mohammed Amezian, chez les Aït bou Khalfa et Thaazibt des Cheurfa, chez les Aït Ouaguenoun.

« *Dans les Tama'amert de droit*, selon le général Hanoteau et le juge, Letourneux, le programme des études comprenait *: le Traité de jurisprudence de Sidi Khelil, qui fait autorité dans le rite malékite. Ses principaux commentateurs : El Khorchi, Sidi Abd el-Baki, Cheikh Salem, Sidi Khitsi, Sidi Attab, Sidi et-Tataï, Sidi Baharam ; la Djaroumia. Le Tawhid. Le Traité d'arithmétique de Kalaçadi. L'Arithmétique et l'Astronomie de Sidi Mohammed es-Sousi. La rédaction des actes et la versification ».*

Nous fournissons cette liste, sans vérification.

Le poème surfait

Le poème que nous présentons est d'un certain Larbi Naït Cherif, du village des Aït-Ali ou Mhand, là où se trouve le sanctuaire de Sidi Ahmed Ou-Dris (à Illoula Oumalou, dans la wilaya de Tizi Ouzou. Illoula Oumalou de nos jours est un gros

bourg qui regroupe les villages d'Ait-Ali ou Mhand, Aït-Aziz, Ait-Lahsen, Agousim, Bourghess, Higeb, Ighil Keltoum, Igreb, Ihamzien, Lakhmis, Lemsella, Mezguen, Mraghna, Thabouda et Thakhlidjthe.

La transcription en arabe du texte est faite par Si Moula N Aït Ameur : « l'un de plus instruits et des plus intelligents du pays » selon Hanoteau. Il est daté du 24 mars 1867. Donc bien après la mort de Boubaghla et la chute de Lalla Fatma N Soumeur. Dans l'attente de l'insurrection de 1871.

Le général Adolphe Hanoteau, 1814/1897, frère du peintre Hector Hanoteau, et père de l'historien Jean Hanoteau, appartient à une famille d'artistes et d'intellectuels français, dont est issu le dramaturge Guillaume Hanoteau, qui fut l'ami dans les années 1950, de Boris Vian, Jean-Paul Sartre et Simonne de Beauvoir.

Adolphe Hanoteau est en 1846 au service central des affaires arabes, il rentre précipitamment à Paris pour réprimer les révoltés de 1848. De retour en Algérie il est nommé chef du bureau arabe de Médéa en 1853. On le retrouve ensuite commandant supérieur des cercles de Draa el Mizan, puis directeur des affaires arabes de la division d'Alger avant de finir commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon en 1866.

Général de brigade en 1870, Adolphe Hanoteau commande la subdivision militaire de Dellys. Admis à la retraite en 1878. Il deviendra en 1873 membre correspondant à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Adolphe Hanoteau a publié entre autres : « Essai de grammaire kabyle », Alger, Bastide, 1858. Deux années plus tard, il publiera : « Essai de grammaire de la langue Tamashek », Paris : Impr. impériale, 1860. Puis en 1867 : « Poésies Populaires de la Kabylie du Jurjura », Paris, Imp. impériale, 1867.

Avec le juge Aristide Letourneux, il publie ensuite : « La Kabylie et les coutumes kabyles », en 3 volumes, Paris, Impr. nationale, 1872-1873 (2 ed. A. Challamel, 1893).

C'est ce dernier titre qui nous intéresse dans le cas présent.

Hanoteau qui emploie le pronom de la première personne du pluriel, « nous » incluant le locuteur ainsi que d'autres personnes au nom de qui il parle, s'adresse prioritairement à l'égo des Français. Il évalue les Medḥ, ou chants religieux, en termes dévalorisants, car « *très ennuyeux en eux-mêmes, car exclusivement musulmans et tout à fait dépourvus d'intérêt pour nous* ».

« (Mohammed) Ben Abdallah l'imposteur »

L'ingénuité des textes choisis part Hanoteau et son collaborateur Letourneux, qui fleurent bon l'artifice, ne reflètent en rien les sentiments, les préjugés et les passions des masses kabyles désormais veillées par les bachaghas, les caïds et les militaires français des bureaux arabes. Lors de l'exposition de la tête de Boubaghla chez les Aït-Abbas, des propos de réprobation populaires sont restés à la postérité qui voue les assassins du chérif aux gémonies.

Boubaghla devient dans un poème composé à la gloire des forces d'occupation : « *(Mohammed) Ben Abdallah l'imposteur* », « *l'homme de l'ouest* », un « *mauvais drôle* », dont « *on ignore l'origine* », qui s'est « *autoproclamé Chérif* », « *il a abusé des musulmans* », « *qui le prennent en dégoût* » etc. (« *Poésies Populaires de la Kabylie du Jurjura* », Paris, Imp. impériale, 1867. pp 71 et 74).

Sous des dehors traditionnels affichés, après le prélude constitué par l'éloge du prophète, les strophes fusent, triviales dans les limites dictées à l'inspiration poétique par la terreur du pouvoir démesuré détenu par les militaires français. Le général Hanoteau fait la pluie et le beau temps en Kabylie et son collaborateur Letourneux est magistrat. Le poète qui semble ménager la politique et le milieu coutumier de son époque, n'échappe pas à la règle de la soumission au plus fort. Le caïd veille au grain de chaque vocable, l'oreille tendue vers chaque rime.

La guerre contre la Kabylie se poursuit ainsi à l’aide des textes, griffonnés à la hâte par un poète de cour, qui pour la circonstance s’irrite contre les résistants.

— comment il ploiera les montagnards à son joug; il veut en faire des sujets — pour la corvée et la dîfa[1]; ensuite, quand il aura bâti au Djemaâ[2] — ses désirs seront accomplis.

غَفْ نِيزْ إِعِمَّ أَغْمِيبِي بَزْ عَبْدْ ٱللَّه إِمْخَسْ
أَهْشُوهْ وَرْ تَـمْرَضْ أَيَكْفْخَانْ هَخُوسْ
أُرِي لَمْرِيسْ يَصْعَبْ سَلْبَلُوهْ أَدِ تَفَّسْ

R'ef thin ir' iga our'erbi — Ben-Abd-Allah imenek'as[3],
ai amechoum our thezmiredh! — ai ak efkan d' ak'aous.
aroumi l amer is icab, — s el bellout' ad ithek'k'es.

Je dirai aussi ce que nous a fait l'homme de l'ouest[4] — Ben-Abd-Allah l'imposteur! — Eh! mauvais drôle, tu es impuissant! — ce qu'il t'est donné de faire n'est qu'une simple promenade. — Le chrétien est redoutable, il frappe avec des glands de plomb[5].

أَوْنَنْ أَيْعَسَبْ ٱلْفَسَدْ أَسِ مِي يَقَّلْ هَلْقَرَسْ

يَسَّ إِمِيسْ هَشِّي سْ نَنَّ أُرِبَانْ لَصْلِ إِنَسْ
يَنْغُرْ هَكِنْسَلْمَنْ أَرِّمِي إِسْطَدْنْ تَمَسَسْ

Ed' netsa ai d' és sebba el lefesad' — as mi ik'k'el d' el fares,
irra iman is d' ech cherif — netsa our iban l açel in es,
itr'ourrou d'egg ineselmen — allarmi is edhlan themeses.

C'est cet homme de l'ouest qui causa nos malheurs, — lorsqu'il se fit cavalier[1]; — il se donnait comme chérif[2], — et son origine est inconnue; — il a abusé les musulmans — jusqu'à ce qu'ils l'aient pris en dégoût.

أَيَنْ يَجَّرْ أَوْيِلُوزْ أَيْنَانْ نَزَّي أَلْفَوَّسْ
إِوْعَرِبِي أَكَّسْ يَزْرَعْ حَسْبَنْتْ أَنِيوَنَّسْ
تَسْوِيغْتْ يَرَّانْ سَلْعَرَبْ يَخْفَ أُرِبَانْ يِسْهِنَسْ

يَسَّ إِمَنِيسْ ءَشِّي يِسِ نَتَّ أُرِبَانْ لَصَلْ إِنَسْ
بَنْغُرْ ءَكِنْسَلْمَنْ أَلَّمِي إِسْطَلَنْ تَمَسْ

Ed' netsa ai d' és sebba el lefesad' — as mi ik'k'el d' el fares,
irra iman is d' ech cherif — netsa our iban l açel in es,
itsr'ourrou d'egg ineselmen — allarmi is edhlan themeses.

C'est cet homme de l'ouest qui causa nos malheurs, — lorsqu'il se fit cavalier[1]; — il se donnait comme chérif[2], — et son origine est inconnue; — il a abusé les musulmans — jusqu'à ce qu'ils l'aient pris en dégoût.

أَيَنْ جَّرْ أُءْيِلُّولَنْ أَبْنَانْ نَزَّي أَنْفَوَّسْ
إِوْعَيِي أُمَّكْسْ يَزْءَغْ حَسْبَنْنْ أَنِيوَنَّسْ
تَسْوِيغْنْ يَرَّانْ سَلْهَمْ تَخْفَ أُرِبَانْ يِسْهِنَسْ

Aith Idjer d' Illoulen — ebnan tkazek'k'a thek'ouous
i our'erbi, ad deg s izd'er', — k'aseben t a then iounnes,
thasouiâth irra ts s el herba, — ikhefa, our iban isem in es.

Les Aït-Idjer et les Illoulen[3] — bâtirent une maison voûtée — au maugrebin, pour qu'il y établît sa demeure[4]; — ils comptaient sur lui pour les défendre, — et voilà qu'il a pris la fuite; — il a disparu, on n'entend plus prononcer son nom.

أَيَسْمِي إِغُّورْ لَعْزَمَ أَلْوِينْنْ عَمْءِيزْ أَءِرَسْ

[1] Les Kabyles, étant tous fantassins, ont pour les cavaliers le même respect qu'inspiraient autrefois les chevaliers aux milices féodales.

[2] Un chérif est un descendant du prophète par sa fille Lalla-Fatma.

[3] Les Aït-Idjer et les Illoulen-Oumalou sont du cercle de Fort-Napoléon.

[4] La maison qu'habitait Bou-Ber'la, chez les Aït-Idjer, était située au-dessous du village de Taourirt, près de la rivière qui sépare les Aït-Idjer des Illoulen-Oumalou.

عَشْرَ دُرُو قُرُّ أَوْ سِيغِ مَنْصُورْ يَقَّسْ
لَوْلِيَّ أَنْبُومْ أَنْرُحْ أَمَلَاهْ يَسْبَعْ إِمْحَلَّسْ
تْجِيضْ أَلْعَرْشْ يَمْغْ وِنْ نْعِيضْ يْسَمْ تْحَوَّصْ

Achera douro i ouk'errou — ed' sid'i Mançour it't'es!
I noulia thefouk, theronh'. — amalah', ia sbâ imeh'alles.
thedjidh el ârch ik irer'a — ouin toufidh[1] iousa d ih'aouç.

Ils ont donné dix douros par tête[2]. — et Sidi-Mançour qui dormait[3]! — Les saints disparaissent, ils s'en vont! — Malheureux lion prêt au combat[4]! — tu as abandonné ta tribu à l'incendie. — Tout le monde est venu la piller.

أَرَبِّي نَدْعَاهْ سَرْسُولْ دْلْمُلِّيفِينْ نَـ رَسْ
أَكْرَاحْضَرْ دْ أَعْيَاسْ مَنْعَافْ سِتْكِينْ نَلْحَرْسْ

A rebbi nedâa k s ersoul — d'el mouellifin n ed deres.
kera ihadheren d'a âfou ias — menâ ar' si thagounits n el hars.

Ô Dieu, nous t'implorons au nom du Prophète — et des savants qui instruisent la jeunesse. — Pardonne à tout ce qui est ici présent; — préserve-nous de l'heure du tourment.

grande terreur aux Kabyles qui, n'ayant pas de baïonnette à leurs fusils, ne peuvent opposer aucune résistance à la cavalerie.

[1] *Ouin toufidh* «ce que tu trouves», expression consacrée pour dire : «les premiers venus, tout le monde, la foule».

[2] Comme imposition de guerre. 10 douros valent 50 francs. Autrefois les indigènes de l'Algérie donnaient le nom de *douro bou medfa* «douro au canon» au douro d'Espagne

[3] *Sidi-Mançour* est un marabout très-vénéré, enterré au village de Timizar. C'est le patron des Aït-Djennad, qui lui adressent leurs prières plus volontiers qu'à Dieu lui-même, et aussi des reproches lorsqu'ils ont à s'en plaindre. Il est pour eux ce que saint Janvier est pour les Napolitains. Les expéditions françaises ont jeté un profond discrédit sur tous ces marabouts, qui n'ont pas su protéger leurs clients.

Ce long poème, qui est un incontestable panégyrique commis à la gloire des généraux français, vient confirmer la répulsion profonde des autorités françaises pour la personnalité algérienne, à travers ses résistants et les populations qui les soutiennent.

On a vu Paul Claudel poète florissant, publier dans le Figaro, le 10 mai 1941, une ode en hommage reconnaissant au maréchal Pétain.

Quelques années plus tard le 23 décembre 1944, il publiera dans le même journal de longues strophes, cette fois à la gloire du général de Gaulle. Roland Dorgelès édite lui aussi « Parole de Franc », une apologie du maréchal Pétain, en Janvier 1941.

Le quotidien des Tolba

La cuisine des tolba se faisait en commun ; l'oukil distribuait les rations individuellement ; chaque catégorie mangeait à part. Les étudiants mariés, de même que la famille Ak'ouan, prenaient leurs repas à la Zaouïa, mais n'y passaient pas la nuit. Les étudiants à la planchette étaient hébergés dans la mosquée, les Tolba Ou-Debbouz avaient des logis à part. Ils parcouraient le pays, par petites troupes, « classant les populations en amis et en ennemis », selon Daumas. Les amis étaient ceux qui de gré ou de force se déclaraient serviteurs du maître Ou-Dris. Leurs alliés pouvaient parcourir le pays en sûreté, à la condition d'avoir obtenu d'eux un objet connu de tous, tel que fusil, sabre, bâton, couteau, appelé Boumezrag. Le signe de l'Anaïa de la Zaouïa, un laisser-passez qui permettait de traverser le pays sans embarras. Lorsque la troupe était au complet, elle se montait quelquefois à plusieurs centaines de combattants.

C'est ce qui fera la force de Boubaghla.

« *Dans les Zaouïa*, écrit L. Rinn, *c'était ordinairement un des membres de la famille du marabout, à la mémoire duquel le monument avait été élevé, qui remplissait les fonctions de Moudarés (enseignant). Ces familles tenaient à grand honneur de ne pas laisser tomber ces Medersas fondées auprès du tombeau de*

leurs ancêtres et qui maintenaient leur influence dans le pays. C'était aussi pour elles une source de richesses, car à certaines époques, les fidèles s'empressaient de porter à la zaouïa des offrandes, pour l'entretien des jeunes gens qui y étudiaient.»

Dans une des mosquées principales des grandes villes, ou bien dans les zaouïas les plus célèbres, outre les cours pour former les taleb (élèves, disciples, tolba), les savants enseignaient le droit, la théologie, les traditions, et quelquefois l'astronomie, l'arithmétique et l'algèbre. « *Les professeurs étaient rétribués, dans les villes, sur les revenus des mosquées, et dans les zaouïa, au moyen des offrandes des hommes pieux. Quand un homme était versé dans les sciences qui constituaient les hautes études, il recevait le titre de « Alem (au pluriel, ouléma), et il était apte à devenir kadhi, muphti, professeur dans les Medersa* » ; *il pouvait remplir également les diverses fonctions de naïb, d'adel, d'oukil d'une mosquée, etc. » Dans quelques-unes de ces écoles, supérieures, il y avait un certain nombre de cellules destinées à loger les thaleb qui suivaient les cours ; ils étaient astreints à une discipline, recevaient leur nourriture et certaines redevances en nature Souvent des familles riches s'imposaient, comme oeuvre pie, d'entretenir un ou plusieurs thaleb dans los écoles supérieures. On délivrait généralement des diplômes aux élèves des Medrassa. Ils étaient de deux sortes : les uns, pour l'instruction du second degré, attribuant le titre de thaleb ; les autres, pour les hautes études, donnant rang parmi les ouléma*.». (« *Note sur l'instruction publique musulmane en Algérie* ». L. Rinn. 1er février 1882. impr. de P. Fontan. Alger).

Les tolba Ou-Debbouz s'étaient érigés en force impitoyable dans le pays, ils veillaient en permanence sur la région. Par leur organisation ils ne craignaient pas d'attaquer les villages dissidents en particulier ceux qui s'opposaient aux chérifs. Ils imposaient leurs volontés aux tribus. Pour déloger les dénonciateurs, ils faisaient la chasse aux hommes qui n'étaient pas couverts par la protection tribale, l'Anaya. Le produit amassé lors de leurs opérations justicières, était vendu aux enchères par leur Moqadem. Le produit de la vente, était par la suite distribué entre les combattants. Une partie du butin était remise au village d'Ibahlal,

situé chez les Aït Mellikeuch. Le substansif Tazmalt où fut abattu Boubaghla, est issu de l'arabe smala, ce dernier terme qui a été berbérisé, fut attribué aux troupes qui résistaient à l'avancée de l'armée française dans la région.

Les tolba Ou-Debbouz ne s'attaquaient jamais aux Ait Idjer, aux Aït Ziki, et aux Aït Ghobri, de même qu'aux tribus du Djurdjura. Leurs principales opérations étaient conduites contre les communautés indisciplinées de l'Oued Sahel. Ils n'avaient pas d'étendard, et aillaient au combat par pelotons, au son du tambour de basque et de la flûte en roseau.

Les principaux mouvements, l'attaque, la retraite, étaient indiqués par la musique. Les marches étaient égayées par des danses continuelles. Le Taleb Ou-Debbouz qui abandonnait le champ de bataille était expulsé de la confrérie. Sa 'Anaia lui était retirée ; il n'avait pas le droit à la parole au sein de l'assemblée du village. Il n'était plus considéré comme un fellah, mais comme un esclave de la zaouïa. Un Taleb Ou-Debbouz qui tuait un de ses compagnons était passible de la lapidation.

Tout cela indique le haut degré d'organisation qui fit la longévité de Boubaghla en Kabylie.

Le sabre traditionnel *Flissa*, l'*Ajenwi* « poignard » kabyle, *Asekkin* (de l'arabe Sekkine), tiré du nom de la tribu des Iflissen lebḥar (Iflissen de la mer). D'une longueur de 50 cm à un mètre, ce poignard était particulièrement prisé des Tolba Debbouz. Cette arme se distingue du yatagan turc par la forme de la lame, convexe chez les Turcs.

Les Tolba Debbouz veillaient aussi sur la sécurité de Moulay Brahim, mort de vieillesse malgré son engagement dans la lutte aux côtés de Boubaghla.

Dès l'année 1845, on retrouve Moulay Brahim luttant dans le Dahra et l'Ouarsenis, au côté de Mohamed Ben Abdallah, Boumaza, le Moul Es Sa'a « l'homme de l'heure », cautionné par la confrérie Taïbiya.

Au cours du mois d'octobre 1846, Moulay Brahim est signalé dans le Djebel Amour, en compagnie du cherif Boumaza, dans les derniers moments qui précédèrent la capitulation du Chérif au colonel de Saint-Arnaud.

Lorsqu'il réapparaît vers la fin du mois d'octobre 1846, à la zaouïa de Sidi Ahmed ben Driss, dans les Illoula-Oumalou, (Wilaya de Tizi-Ouzou), Moulay Brahim est escorté d'une trentaine de cavaliers qui impressionneront fortement les kabyles. Ils sont venus d'ailleurs pour défendre la kabylie.

Moulay Brahim fait partie du dernier carré de résistants restés fidèles au cherif Boumaza. Moulay Brahim ne se rend pas aux Français. Il se contente de changer de région, afin de perpétuer la lutte contre les colonnes françaises. Son choix se porte sur les montagnes de la Kabylie, qui fut de tous temps propice aux fomentateurs de troubles contre les Français. C'est ainsi qu'on le retrouvera quelques années plus tard, luttant aux côtés de Boubaghla.

Eugène Daumas évoque la kabylie en ces termes :

« *Le pays des Kabyles est funeste à quiconque s'y engage sans un homme du pays comme sauvegarde. Cet homme, donne à l'étranger qui voyage chez les Kabyles, le nom d'Anaya. Tout l'amour-propre d'une tribu est mis à ce que sa protection, qu'elle confie à l'A'naya, ne soit jamais violée ; le devoir de l'Anaya est de mourir avec l'homme qu'il est chargé de protéger, et la tribu perd son honneur jusqu'à ce qu'elle ait vengé les affronts qu'il peut avoir reçus* ». Eugène Daumas (1803-1871), dans son étude sur la Grande Kabylie, (« *La Grande Kabylie : études historiques* », par M. Daumas et M. Fabar. Librairie Hachette, Paris, 1847.)

Les Tolba Ou-Debbouz

Daumas tempère fortement les affirmations malveillantes de N. Robin concernant les Tolba de la zaouïa Bendris en écrivant (« *La Grande Kabylie. Études historiques* » Daumas et Fabar. Alger. 1847. Chap. VIII, p 298) :

« *Les tolba sont aussi redoutés par leurs voisins comme guerriers, que vénérés par eux comme savants. Dans leurs courses, chacun d'eux est armé d'un fusil, d'un long sabre et d'un bâton ferré ; ils se servent de ces diverses armes selon l'ennemi auquel ils ont affaire (...) Les tolbas, comme presque tous des Kabyles, vont tête nue l'été comme l'hiver ; l'huile et les figues forment à peu près toute leur nourriture ; ils trempent des figues dans l'huile et les mangent et ils boivent de l'huile. Pendant l'hiver, qui est très rigoureux dans leurs montagnes, ils s'enduisent le corps d'huile et quand la neige tombe sur leurs fronts nu, on les voit secouer la tête pour s'en débarrasser, comme font les bœufs* ».

Une curieuse pratique est signalée par Hanoteau concernant les chats. Dans presque toutes les Tama'amert, chaque élève admis doit distribuer, le jour de son entrée, une certaine quantité de viande aux chats de la maison.

Ces animaux sont toujours très nombreux et très respectés. L'oukil veille à ce qu'ils reçoivent régulièrement leurs rations journalières. La tradition de la Tama'amert voit en eux les descendants des chats favoris du saint fondateur, et ils sont placés sous sa protection. Les règlements punissent ceux qui les maltraitent. On ne détruit jamais leurs portées ; ils pullulent en toute liberté, et leur troupe atteint quelquefois des proportions prodigieuses. Aussi remplissent-ils admirablement la mission pour laquelle ils sont, en réalité, conservés, celle de préserver de la dent, des rougeurs, les greniers de la Tama'amert ». (Hanoteau et Letourneux page 123, op. cité).

Une discipline rigoureuse est instaurée parmi les élèves de la Tama'amert. De stricts règlements intérieurs conduisent les élèves pendant leur parcours estudiantin étalé sur plusieurs années, qui viennent infirment les allégations malintentionnées de N. Robin. Hanoteau et Letourneux écrivent encore : (page 128, op. cité) :

« Les étudiants qui se battent à coups de pierres ou de bâton payent chacun une amende, qui varie, suivant les Tama'amert, de 7 fr. 50 cent, à 12 fr. 50 cent. Ceux qui se battent à coups de poing, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui prend parti pour l'un des adversaires, dans une rixe, de 5 francs à 7 fr. 50 cent. Celui qui

dévoile les secrets de la Tama'amert, de 5 francs à 7 fr. 50 cent. Celui qui se sert, sans permission, d'un vêtement ou d'un livre appartenant à un de ses camarades, de 5 francs à 7 fr. 50 cent. Celui qui insulte un marabout de la Tama'amert, de 2 fr. 50 cent, à 5 francs. Celui qui cherche à mettre la mésintelligence entre ses camarades, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui va à la fontaine des femmes du village paye de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui entre, sans permission, dans le magasin aux grains ou aux figues, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui surcharge un animal appartenant à la Tama'amert, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui n'obéit pas sur-le-champ à un ordre du professeur, du maître de la Tama'amert, du Moqadem ou de l'oukil, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui ne salue pas le professeur ou le propriétaire, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr. 50 cent. Celui qui s'absente, sans permission, pour aller dans sa famille ou qui dépasse sa permission, de 1 fr. 25 cent, à 2 fr, 50 cent. Celui qui arrive en retard à la leçon du professeur, 1 fr. 25 cent. Celui qui manque à la réunion de la djemaa des étudiants, de 60 centimes à 1 franc. Celui qui crie dans la djemaa, ou prend la parole avant le professeur, le propriétaire ou le Moqadem. de 60 centimes à 1 franc. Celui qui parle sans avoir demandé et obtenu la parole, ou sans faire précéder son discours de la prière sur le Prophète, de 60 centimes à 1 franc. Celui qui quitte une assemblée avant la fin de la séance, sans permission, de 60 centimes à 1 franc. Celui qui, dans la djemaa, se fait l'avocat d'un accusé, sans autorisation, de 60 centimes à 1 franc. Celui qui s'assied dans la mosquée à la place réservée au professeur, de 60 centimes à 1 franc (...) ».

Ces astreintes disciplinaires transforment en redoutables guerriers d'élite, éduqués et policés, ces Tolba, outre la formation spirituelle évoluée acquise au fil des ans auprès des maîtres de la confrérie Ou-Dris.

Mokhtar Al-Titraoui et Moulay Brahim

Le marabout Si Al Djoudi fut le premier à prendre le parti de Moulay Brahim dès que celui-ci apparut dans les contreforts du Djurdjura.

Moulay Brahim, s’est présenté à la confédération des zouaouas en compagnie de deux autres chérifs. Un certain Mohamed ben Abd Allah et le jeune Mokhtar Al-Titraoui, accompagné de son père Si Kouider Al-Titraoui. Ces personnages issus de famille noble du Titteri, ne sont pas kabyles d’origine, ils viennent des hauts-plateaux algériens. Ils sont originaires de Mfaṯa, une localité située dans la région de Médéa.

Moulay Brahim, Si Kouider et Mokhtar Al-Titraoui, visitent successivement les llloula-ou-Malou, les Béni-Idjeur, les Akbiles, les Béni-Attaf, les Béni-Bou-Drar, les Béni-Ouassif, les Béni-Bou-Akkach, les Béni-Yenni, partout ils prêchent la guerre sainte, annonçant l'arrivée prochaine du Moul Es-Sa’a, Boubaghla, sans le nommer.

Ils s’expriment en arabe, dans des contrées berbères indomptées, où les pratiques spirituelles confrériques les unissent indéfectiblement.

Ils récoltent auprès des populations les dons qui leur permettront d’acheter des armes et des montures.

La famille de Lalla Fatma N Soumeur s’engage d’emblée à leurs côtés, dont la maraboute elle-même. Les prédications Moulay Brahim, Si Kouider et Mokhtar Al-Titraoui sont partout accueillies avec considération ; ils sont révérés, on s'assemble autour d’eux.

Pour sceller chaque réunion, on se congratule après avoir récité la Fatiha et tiré des décharges de fusils vers le ciel. Des pans entiers de la Kabylie leur appartiennent. Les Bachaghas alliés à la France n’osent pas s’aventurer sur ces territoires.

Moulay Brahim était un homme d'une quarantaine d'années, il a environ le même âge que Boubaghla, lorsque celui-ci apparait en Kabylie. Il est de taille moyenne. Comme Boubaghla, il présente un certain embonpoint qui lui donne une allure corpulente. Il porte une longue barbe noire. Il a une instruction hors du commun, dans plusieurs domaines et les allures altières d'un noble marabout. Doué d’un caractère suave, il ne joua jamais qu'un rôle de subordonné, en cédant le premier rang à plusieurs chérifs, successivement. Sur ordre venu de maîtres cachés ou bien plus simplement parce qu’il

fut l’occulte meneur des insurrections de la Kabylie. C’est l’image que l’on garde de lui dans les tribus, pour la postérité.

Les Kabyles lui soumettaient volontiers leurs affaires embrouillées. Ils les résolvaient pour eux, là où les lois du Kanoun kabyle renonçaient à s’aventurer.

Moulay Brahim était Moqadem de l'ordre de la Rahmania de Si Abd-er-Rahman Bou-Qobrin.

Le 15 Février 1850

Le 15 février 1850, Moulay Brahim parut sur le marché du dimanche des Béni-Iraten. Accompagné d'une trentaine de cavaliers, il voulut y prêcher la guerre sainte. Les chefs kabyles lui déclarèrent, que s'il venait comme invité dans le pays, il serait le bienvenu dans les tribus ; mais que s'il se présentait comme chérif, on ne pouvait pas l'accueillir. Il faisait concurrence au saint tutélaire des lieux.

Moulay Brahim quitta le marché et alla s’établir à la Zaouïa de Si Ahmed ou Saïd, à Adeni, où il reçut une chaleureuse hospitalité. Les kabyles ont ceci de particulier, ils sont toujours en challenge ou en dispute les uns avec les autres.

Moulay Brahim apprit au cours de la nuit que les Béni-Iraten s'étaient réunis et voulaient le faire périr, l’embuscade devait se produire au passage de la rivière.

Les Aït-ou-Amar le tirèrent d’embarras en lui donnant leur ‘Anaya et le menèrent dès le lendemain, à la Zaouïa de Sidi Mhamed ou El Hadj, chez les Béni-Aïssi.

Les Béni-Iraten étaient opposés depuis toujours à une quelconque obéissance à un chef étranger, fut-il chérif.

Moulay Brahim retourna à la Zaouïa Ben Driss, et, le 25 mars, il franchit le Djurdjura pour s'établir chez les Béni-Mellikech, la plus turbulente et la plus belliqueuse tribu de l'Oued-Sahel. Les Béni-Mellikech étaient sans cesse en guerre avec leurs voisins, depuis l’époque où ils étaient les maîtres d’Alger, voilà des siècles.

Leur grande pratique des armes les faisaient craindre dans cette partie de la Kabylie.

Les Béni-Mellikech avaient fait reculer les troupes aguerries du colonel Canrobert, en juillet 1849. Ils étaient perpétuellement insoumis et ils donnaient asile à tous les révoltés du pays ; au moment où Moulay Brahim arriva chez eux, il y avait, parmi eux une fraction des Ouled-Ali de l'Ouennougha, qui avaient fait jonction avec des guerriers des Oulad-Djellal.

Ces derniers reconnaissaient pour chef un cavalier énergique et redouté, nommé Mohamed ben Messaoud. Leur nombre s'élevait approximativement à une centaine, lorsqu'ils parvinrent en Kabylie, dont une trentaine de cavaliers et des fantassins. Ils sévissaient régulièrement contre les Al-Mokrani, vers la route des Portes-de-Fer ainsi que dans l'Ouennougha, où ils avaient des complicités parmi les tribus locales.

L'arrivée de Moulay Brahim fut très bruyamment fêtée chez les Béni-Mellikech ; ceci pour exprimer leur désaccord en public avec les At-Iraten.

On octroya à Moulay Brahim la maison de Slimane Naît Amar, d'Ighzer-ou-Guentour. Son armée se grossit rapidement de nouvelles recrues, ses secrétaires, des Tolba Ou-Debbouz firent parvenir des lettres aux quatre coins de la Kabylie et des émissaires furent envoyés aux tribus de l'Oued-Sahel pour les exhorter à la lutte armée contre les Français.

Après l'expédition de juillet 1849, dirigée par le colonel Canrobert, les Béni-Yala, les Béni-Aïssi et les Mchedla avaient été déportés vers la plaine où ils furent sommés de construire de nouveaux villages, à leurs frais. Ceci dans le but de les soustraire à l'influence des insurgés qui occupaient le versant Nord du Djurdjura. Les tribus se révoltèrent, en déclarant qu'elles avaient d'importants vergers à surveiller dans la montagne où leurs villages avaient été brûlés.

Ainsi, le 21 janvier 1850, le lieutenant Beauprêtre fit une razzia sur les Béni-Hammad-Ou-Saloum ; le 5 mars suivant, il

incendia le village de Belbara, dont les habitants refusaient de s'établir en plaine.

Moulay Brahim qui agissait également sur les tribus du cercle de Bougie fit soulever les Béni-Oughlis, les Béni-Immel et les Tifra, qui harcelèrent, près de Trouna, le 21 mai 1850, la colonne du général du Barrai, qui fut tué lors des combats.

Les villages des Béni-Oughlis, Timezrit, les Béni-Immel et les Tifra furent livrés aux flammes, les français se vengèrent à tour de bras, bêtes et hommes furent passés au fil de l'épée et des baïonnettes.

Les hostilités constantes de la part des colonnes françaises qui empêchaient le retour à la vie normale, avaient réduit les populations à une grande misère. C'est ainsi que selon le mode habituel, après consultation des assemblées traditionnelles, cinq cheikhs firent leur soumission aux autorités françaises le 10 mai à Aumale.

Ce sont : El Hadj Hammich Ou-Ali, de Tala-Ntazert ; Amar Naït-Yahia, de Bou-Adenan ; Dahman Naït-Betroun, d'IGhil-bou-Ammès ; Mohamed Saïd Naït-El-Amara, des Aït-Saada (Attaf); Si Amar ben Mihoub, des Aït-Sidi-Atman (Béni-ben-Akkach).

Le 17 juillet, ils furent présentés, à Blida, au général commandant la division, par le capitaine Petit, chef du bureau arabe d'Aumale, qui leur remit des burnous d'investiture et des seings dont ils se servirent pour délivrer secrètement des autorisations de voyage aux insurgés, qui leur permettaient de changer de région sans encombre.

Au cours du mois d'août 1850, Moulay Brahim fait une tournée d'endoctrinement dans les tribus du haut de la vallée.

Le 13, il était aux Béni-Ouakour. Le 15, aux Aït-ou-Alban. Le 16, il retournait chez les Béni-Mellikech, après s'être définitivement assuré du soutien indéfectible des populations considérées comme obéissantes par les Français.

Pour mettre un terme aux saccages exercées par les troupes de Mohamed ben Messaoud, le général commandant la division de

Constantine envoya, au mois d'octobre 1850, le capitaine Bonvallet avec un fils d'Al-Mokrani. Ils étaient accompagnés d'une centaine de cavaliers des Hachem, pour sécuriser la voie des Portes-de-Fer.

Les Français établissent leur campement à Azrou, près de la smala de Kouider ben Abd Allah ben Betka.

Le frère de Moulay Brahim meurt au combat

Dans la soirée du 5 décembre, le capitaine Bonvallet, est attaqué par le résistant Mohamed ben Messaoud, suivi de ses cavaliers et d'une centaine de fantassins des Ouennougha. Le combat dura de 18 heures trente à minuit. Le frère de Moulay Brahim, fut tué lors de l'accrochage.

Les insurgés avaient pénétré dans le camp, et en étaient repartis en emmenant des chevaux du capitaine Bonvallet qu'ils ramenèrent comme butin chez les Béni-Mellikech. Des représailles furent montées pour tenter de repérer les villageois qui avaient aidé le résistant Mohamed ben Messaoud dans l'attaque d'Azrou.

Ce dernier parvient à convaincre 45 tentes de cette fraction à le rejoindre. Les paysans valides passèrent aux Béni-Mellikech, dans la nuit du 3 au 4 janvier, après avoir été obligé d'abandonner aux Français, leurs cultures et leurs silos chargés de grains.

A la suite de l'affaire d'Azrou, dont Moulay Brahim sortit victorieux, il fut décidé que le capitaine Bonvallet continuerait à stationner avec ses troupes chez les Al-Mokrani dans les Béni-Abbès.

Création du bourg de Béni-Mansour

Le lieutenant Beauprêtre de son côté s'établissait en permanence dans l'Oued-Sahel, avec un goum de 150 cavaliers, qui étaient relevés tous les quinze jours. Il s'agissait de briser la résistance des Béni-Mellikech qui soutenaient Boubaghla.

Le lieutenant Beauprêtre choisit son campement dans un endroit protégé pour y construire des abris pour les chevaux, qu'il entoura d'un retranchement en pierres sèches et en terre. C'est à cet

emplacement rogné au territoire des Béni-Mansour, que s'élèvera un peu plus tard, le bourg du même nom.

Un dicton de l'époque, consacré aux colonnes de Beauprêtre qui se livraient à une répression sanglante, est ainsi rapporté par la tradition en Kabylie :

Allah ! Allah ! Eqsent yarzazen, yara urfan af yabzizen « *Mon Dieu ! Attaqués par les guêpes, ils s'en prennent aux sauterelles* ».

Les généraux Pélissier, Randon, du Barrail, Saint Arnaud ou Mac-Mahon détruisaient les villages, massacrant sans distinction femmes, enfants, vieillards, jusqu'au bêtes, pour soumettre les tribus.

Moulay Brahim et Mohamed Ben Messaoud

Moulay Brahim était fortement estimé par les tribus de l'Oued-Sahel, comme nous l'avons vu et cela inquiétait Mohamed Saïd ben Ali Cherif, le chef de la zaouïa de Chellata, qui était le seul allié des Français dans la région.

Avant l'apparition des Français dans la région, Ben Ali-Chérif, était un marabout héréditaire qui dirigeait de main de maître sa Zaouïa établie à Chellata, les Kabyles lui portaient une grande considération religieuse. Quarante et un villages à ses ordres pouvaient en quelques heures, lui fournir quelques 3000 défenseurs.

Ben Ali-Cherif fit parvenir au mois de novembre 1850, sa démission de représentant de l'autorité coloniale. Il déplorait la défection des autorités françaises, à son égard. Le gouverneur général le fit revenir sur sa détermination, en lui versant la somme de 10.000 francs. Pour compenser les pertes endurées par les gens de sa tribu, dans leur lutte contre les partisans algériens.

Un goum fut installé en permanence à Béni-Mansour pour protéger le Bachagha, contre les incursions répétées des troupes de Moulay Brahim.

Dans la nuit du 15 au 16 février, quelques centaines de fantassins des Béni-Mellikech, conduits par Moulay Brahim et Mohamed ben Messaoud, attaquèrent le village des Béni-Ikhlef, des clans Mchedla, qui s'étaient soumis aux Français. Les assaillants furent repoussés, Amar ben Mansour, un bandit d'honneur redouté, qui avait rejoint les insurgés fut tué dans l'attaque.

Pour aider les populations en guerre à subsister les Béni-Mellikech et les Tolbas Ben-Driss procédaient régulièrement à des vols de bétail en razziant les goums et les tribus qui obtempéraient aux Français.

Chapitre 37

LA CHAÎNE DES BOU TOUAOULA

Soixante-dix-sept soldats de l'émir Abdelkader. La sédition des khouans. Six grands maîtres et quarante Chérifs. Le chérif Bou Baghla est en 32° position. Le mois des derouiches. Un vivier de 370000 affiliés pour 720000 habitants. En attendant Boubaghla.

L'historien Jacques Fremeaux (« *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête* », Denoël 1993, page 130) cite un rapport d'une trentaine de pages rédigé par l'officier Margueritte assisté du capitaine Lesieur, adjoint au bureau de Miliana. Ce rapport indique qu'«*Une association de chérifs avait pris à tâche de réaliser les prédictions qui nous concernent, c'est-à-dire de nous chasser de l'Algérie* ».

Le but de cette association de chérifs, était de fomenter des insurrections d'abord partielles, puis générales dans le pays.

Cette conspiration, selon le rapport Margueritte, est désignée sous le nom de Bou Touaoula, du mot Tawl « longueur », qui indique une dimension géométrique, spatiale. Dans la situation présente, ce mot exprime la durée, la longévité, avec une connotation de continuité.

Cette coalition, a pour fondement la confrérie des Derkaoua, qui est constituée sur le *« même modèle que les sociétés secrètes en Europe étendant partout ses ramifications dans les différentes classes de la société arabe* », selon les propos du général Blangini.

L'officier Margueritte, mentionne Aïssa Ben Kouider, l'animateur d'une sédition qui faisait partie de l'armée de l'émir

Abdelkader, avant de s'engager quelques temps plus tard aux côtés de Boubaghla. Comme un grand nombre de résistants rescapés de l'armée de l'émir Abdelkader, qui s'était rendu aux français.

Soixante-dix-sept soldats de l'émir Abdelkader

Au début de l'année 1848, soixante-dix-sept personnes de l'armée de l'émir, des cavaliers rouges, comme on les appelait alors, profitent d'un sauf-conduit délivré par un agha partisan de la bonne cause, pour passer entre les filets des Français, avant de rejoindre le cercle de Médéa. Ils y sont accueillis par les populations en combattants de la foi.

C'est l'époque à laquelle est signalé Boubaghla dans la région. Il menait une vie paisible dans la grande tribu du Titerri, les Adhaoura, traditionnellement alliée aux Ouled Sidi Aïssa. Là sont les terres des Al-Titraoui, père et fils, qui combattront les français en Kabylie.

Des rapports adressés aux autorités militaires, signalent des « *réunions inquiétantes* » au sud de la province, dans la région de Bou Saada, ainsi qu'à Metlili chez les Chaâmbas. Un officier français demande de « *se méfier longtemps des hommes qui arrivent les derniers. D'abord parce qu'ils sont en retard dans le mouvement des idées et ensuite parce qu'ils sont encore mieux convaincus que les autres, que notre domination ne durera pas* ». Jacques Fremeaux (« *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête* », Denoël 1993)

La sédition des khouans

A la suite de la mort d'Aïssa Ben Kouider, des arrestations ont lieu parmi la population.

Quatre suspects révèlent alors l'existence d'une conspiration contre les Français, celle-ci remonterait à trois ou quatre ans.

Une conjuration qui regroupait pas moins de quarante chérifs, placés sous les ordres de six grands maîtres. Cette assemblée

ésotérique était unie par des règles de conduite et une discipline rigoureuses, tous les membres ayant fait le serment de garder le silence sur leur organisation. Si Smaïl, l'Agha des béni Zoug-Zoug, convaincu de fautes graves par les autorités françaises à cette occasion, c'est sera destitué en juin 1851.

"Al Hadj" Lapasset, "Al Hadj" Marguerite

Al-Hadj Mohammed Ben Brahim, est l'un des six grands maîtres de ces quarante cherifs, chargé de l'admission des disciples, au grade de guendouz, qui correspond au premier degré de l'initiation confrérique. Ceux qui ont approché Al-Hadj Mohammed Ben Brahim, affirment qu'il s'agit d'un personnage surhumain, gratifié de pouvoirs surnaturels par la divinité.

Nous ne sommes pas loin ici du concept soufi de Qutb, ou pôle, comme un État dispose d'une capitale, ou un département d'un chef-lieu. Ce concept qui peut paraître inconcevable au monde profane, appartient au domaine de l'inexprimable, qui par définition échappe au langage et à l'entendement.

Le cheikh Al-Hadj Mohammed Ben Brahim, qui semble évoluer dans les paradoxes, propose aux français une approche de l'insaisissable. Le comportement et les propos tenus par le cheikh Al-Hadj Mohammed Ben Brahim qui peuvent paraître invraisemblables, appartiennent au domaine mystique. Le cheikh évolue dans les paradoxes et il propose aux français une approche singulière de l'insaisissable.

Selon les propos recueillis par les français, Al-Hadj Mohammed Ben Brahim en est à « *sa troisième ou quatrième mutation physique*». C'est ainsi qu'il s'est incarné, en la personne de plusieurs chérifs célèbres.

Il a été tour à tour Si Mohammed Bou Touaoula, tué par les Français à Orléansville après avoir dirigé une insurrection dans l'Ouarsenis en 1845-1846. Puis il s'est incarné en Si Mohammed

Ben Abdallah, capturé chez les Béni Zoug-Zoug en 1846, et enfin il devint Si Mohammed Ben Abdallah, assassiné par les français à Miliana en 1847. Ces métamorphoses « *ne sont pas achevées car il doit se perpétuer ainsi jusqu'à ce qu'il vous ait jetés à la mer* », ont affirmé les suspects au cours de leurs aveux. On peut tuer le corps, mais pas l'âme, est le crédo de tous les révolutionnaires de l'Algérie depuis le grand Jughurta.

Le maître Mohammed Ben Brahim prétend avoir comme disciples. «*Tous les chefs investis depuis le premier jusqu'au dernier et tous leurs administrés* ». Avec au premier rang, les plus grands chefs du pays, ainsi que le corps des fonctionnaires indigènes, Khalifas, aghas et caïds. Le rapport des militaires français, suite aux aveux des quatre suspects, énumère une liste impressionnante de personnages, parfois alliés aux Français : Si Smaïl, agha des Béni Zoug- Zoug, le bachagha Boualem des Djendel, son frère Baghdadi, Ameur Ben Ferhat, agha des Ouled Ayad, Mohammed, agha des Sendjès, Ameur, agha des Ghrib du cercle de Médéa, d'autres aghas encore ainsi que des caïds...

Assez curieusement le commandement des armées françaises et le service des Affaires arabes seraient de même dévoués au maître Mohammed Ben Brahim.

Le rapport rajoute les noms du général Yusuf que Mohammed Ben Brahim appelle son fils, ainsi que beaucoup de chefs de bureaux arabes qu'il surnomme El Hadj Fénelon, El Hadj Lapasset, El Hadj Fauvelle, El Hadj Marguerite.

Les protagonistes de cette sale guerre, de libération pour les uns et de conquête pour les autres, bons et méchants réunis, semblent tenir chacun un rôle comme les pions d'un vaste échiquier. Dans un échiquier il n'y a pas de haine, il n'y a que des jeux d'échecs. Dans le cas des hommes la vie n'est pas un simple passe-temps. La vie est un jeu affirme le Coran, et l'être humain durant son passage sur terre, ne fait que tenir le rôle qui lui est dévolu sur l'échiquier du temps.

Pour le maître Mohammed Ben Brahim, transcendant, instruit des secrets de la voie, tout est relatif, tous les personnages cités, participent de gré ou de force à réaliser les desseins divins.

Pour les militaires français qui ne pratiquent pas même les préceptes élémentaires des évangiles, la voie soufie ne signifie rien et l'islam interiorisé ne saurait être entrevu que sous le prisme du désordre et du fanatisme. Il s'agirait selon eux, de réseau de complicités apocryphes mêlant Français et Algériens, échafaudés de toute pièce par le maître spirituel Mohammed Ben Brahim, qui chercherait ainsi, à embrouiller l'esprit des populations.

La hiérarchie mystique et ésotérique

L'auteur Djaffar Mohamed-Sahnoun dans son livre : « *La Perception mystique en Islam Essai sur les origines et le développement du soufisme* » EPU, Éditions Publibook université. 2010) écrit :

« Le monde selon l'opinion du traditionaliste Al-Thirmidi et la plupart des soufis ne peut rester sans la présence des Awliyas (Walis = Saints). La croyance populaire a toujours soutenu la réalité de cette présence en tous lieux et à toutes les époques. D'éminents imams sunnites déclarent de nos jours, du haut de la chaire lors de la grande prière du vendredi, être convaincus de la présence certaines de Walis, assis parmi les croyants : des saints dont l'état n'est pas connu du commun. « Grâce à la bénédiction de leur venue, la pluie tombe du ciel, grâce à la pureté de leur vie, les plantes poussent de la terre ». Hujwiri qui affirme sous serment avoir eu l'expérience « de visu », de leur présence, déclare que « ceux qui ont le pouvoir de lier et de délier sont les chambellans de la cour divine » Ceux-là forment la hiérarchie mystique qui s'établit ainsi : Trois cents Akhyars (parfaits, appelés aussi Nujabas).Quarante Abdals (Substituts). Sept Abrars (Purs). Quatre Awtads (Piliers).Trois Nuqabas (Doyens).Un Qutb ou Ghawt (Pôle ou grand Secours). Chaque groupe a une fonction déterminée et chaque élément d'un groupe a une affectation spatiale qui lui est

propre. En dehors des quatre mille saints qui sont le vivier où se recrutent les « chambellans de la cours divine », les Parfaits (Akhyars, sont les gardiens des secrets spirituels. Les Substituts (Abdals) se chargent du poids des actions (bonnes ou mauvaises) des êtres humains. Les Purs (Abrars) assurent le gouvernement spirituel au niveau des sept climats de la terre. Les Piliers (Awtads) assurent ces mêmes fonctions aux quatre points cardinaux ; les Doyens (Nuqabas), assistent le Pôle (Qutb) sur qui repose l'ordre du monde ».

Les mendiants religieux, sont appréhendés

A la fin de 1849, le colonel Lapasset débordé par le phénomène des chérifs guerriers, suggère que « *tous les mendiants religieux, tous les derouiches, tous les mokedems, tous les quêteurs d'ordres de khouan soient appréhendés lorsqu'ils se présenteront dans les tribus* ». Car selon lui, tous sans exception stimulent chez l'indigène la haine qu'ils vouent aux Français, et entretiennent l'espérance cachée de voir prochainement surgir un régénérateur, un sultan de l'Islam, afin de chasser les infidèles du pays.

Le haut commandement français a émis dès 1846 une circulaire où sont mentionnés, en plus des derouiches et autres mendiants cités plus haut, les chanteurs ambulants (medaḥine, troubadours), les panégyristes des sagas, des saints et des résistants. Tous les voyageurs seront ainsi surveillés.

Les visites aux tombeaux de saints sont plus particulièrement contrôlées par les fonctionnaires indigènes au service de la France.

Au cours du printemps de 1851, la Koubba de Sidi Aïssa Ben Mhamed, dans le cercle d'Aumale, voit affluer des pèlerins, venus de Médéa et de Boghar. Des réunions ont lieu, au cours desquelles les Moqadem annonçaient l'avènement imminent des chorfa. On demandait à chacun de se tenir prêt et espérer. Le pèlerinage par mer à la Mecque, était contrôlé depuis 1842.

Des Tidjaniya de Laghouat, ainsi que des disciples de la Taïbiya d'Ouezzane « *circulent dans le pays sans objet précis*

apparent », selon Jacques Frémeaux qui cite longuement le colonel Lapasset.

L’arrestation d’Al-Hadj Mohammed Ben Brahim

Al-Hadj Mohammed Ben Brahim est arrêté et mis à la disposition des enquêteurs, à la prison de Miliana. Il affirme qu’il est originaire du Maroc, mais l’officier Margueritte déduit de son dialecte qu’il est originaire du sud algérien.

A l’entendre, un grand nombre d’Aghas sont impliqués dans le complot. Parmi eux, Sidi Laribi de la province d'Oran, khalifa de la Mina. Kaddour Ben Morfi, agha des Bordjia, au nord de Mascara. Abdelkader Ben Daoud, agha de Tiaret; pour la province d'Alger. Mahieddine, khalifa de l'Est, Boualem Bou Médine des Sbéa. Ameur Ben Ferhat des Ouled Ayad, et-Hadj Ahmed des Sendjès, Ameur des Ghrib; et, pour le Sud, Bou Akkaz, cheikh el-Arab, Ben Gana, des Ziban, Djelloul, du Djebel Amour, Ahmed Ben Salem, khalifa de Laghouat, Djeddid, agha des Ouled Chaib, Tidjani, marabout d'Ain Mahdi... Il n'a garde d'omettre des familles connues pour leur opposition irréductible : les Ouled Sidi Embarek de Koléa, la famille d'Abdelkader, celle du bey Ahmed de Constantine. La liste n’est pas exhaustive.

Tous ces personnages illustres, selon lui, ne sont eux-mêmes que les serviteurs de mystérieux grands maîtres.

Ces chefs sont au nombre, non pas de six, mais de quatre.

Si Mohammed Ben Saddok

Le premier, Si Mohammed Ben Saddok, se déplace sous le déguisement d'un misérable joueur de flûte. Il est en réalité en relation avec la Mecque, et aussi avec le chérif d'Ouezzane, chef de la Taibiya, qui l'a institué son délégué pour l'Algérie.

Si Mohammed Bou Rekka

Le second est Si Mohammed Bou Rekka, qui réside actuellement chez les Hadjout de l'est de la Mitidja, objet de la vénération des habitants et cherchant à cacher ses activités aux Français en se faisant passer pour un simple d'esprit.

Si Mohammed Ben Safi

Le troisième est Mohammed Ben Safi, des Cheurfa Flitta, à l'ouest de la Kabylie, qui aurait joué un grand rôle dans les débuts de Bou Baghla.

Si Adda Ben Ghelam Allah

Le quatrième Si Adda Ben Ghelam Allah, des Ouled Lekreud du cercle de Tiaret, un Moqadem des Derkaoua.

Six grands maîtres et quarante cherifs.

Au degré inférieur, quarante chérifs, dont Ben Brahim énumère les noms, la provenance et l'endroit où se situe son action, dépendent de l'un des quatre chefs principaux. Le plus puissant des quatre paraît être Si Mohammed Ben Saddok, auquel se trouvent associés seize des chérifs, contre dix pour Mohammed Ben Rekka. Parmi eux trois sont détenus en France.

Les français ne savent plus à quel saint se vouer.

Jacques Frémaud écrit (« *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête* », Denoël. 1993. p 137) :

« *Le réseau est implanté essentiellement dans l'Algérie de l'Ouest, et surtout dans la province d'Oran. Dans la province d'Alger, il ne comprend que les subdivisions d'Orléansville et Miliana, et le cercle de Médéa, ainsi que la Kabylie. La liaison est assurée par des assemblées, tenues sous la présidence des quatre chefs principaux ou de leurs représentants. Les chefs indigènes à la solde des Français y assistent régulièrement ou s'y font représenter. Depuis 1850, douze se seraient tenues, dont deux générales (l'une dans le Zaccar, l'autre dans l'Ouarsenis). A l'occasion de ces assemblées, « on faisait échange de nouvelles, on fixait le rôle des chérifs et des chefs, leurs attributions, et enfin on*

attendait impatiemment le signal de la révolte ». L'autorité occulte de cette organisation irait si loin que les chefs ne livreraient des chérifs que dans la mesure où un « comité directeur » leur en donnerait l'ordre, afin de se débarrasser de membres incapables ou ambitieux (...) *Par exemple, un rapport du bureau de Blida du mois de juin 1851, et donc antérieur au rapport de Margueritte, confirme les liens qu'un certain Bou Khers, cité le premier dans la liste de Ben Brahim, et désigné comme khalifa de Mohammed Ben Saddok, entretenait avec les Khouan de la subdivision de Miliana, et en particulier Ben Brahim lui-même; celui-ci, de son côté, était très influent chez les Béni Khelil de la Mitidja* ».

Le chérif Bou Baghla vient en 32° position

En vingt-deuxième position de la liste est cité Mabrouk Ben Azzouz, un des lieutenants du chérif du Sud, Mohammed Ben Abdallah, en trente-deuxième position apparaît le chérif Bou Baghla.

L'historien Ahmed Nadir, cité par J. Frémeaux, mentionne que « *vingt des quarante chérifs des Boutouaoula, appartiennent aux Taïbiya, dix aux Derqâoua, le reste se recrutant parmi les autres ordres, notamment la Qâdiriya, la direction effective appartenant au chérif d'Ouezzane, tandis que trois comités siégeant respectivement à Fez, Constantinople et La Mecque ont surtout pour but des objectifs diplomatiques* ».

Selon Ahmed Nadir, l'interprétation des bureaux arabes serait totalement fausse, car le comité des chérifs, avait été conçu comme une machine de guerre dirigée contre l'émir Abdelkader. Ainsi l'action des Taibiya ne constitue que la mise en scène d'un vaste complot, ourdi, non pas contre l'autorité française, comme on l'a cru, mais contre l'Algérie d'Abdelkader.

Le mois des derouiches

Un système de passeports est établi pour surveiller ces voyageurs spéciaux, qu'ils doivent faire viser dans les bureaux des

localités de passage. C’est ainsi que le mois de juillet 1850 est intitulé par Lapasset le « *mois des derouiches* ».

Taïbiya, Derqaoua, Qâdiriya, Rahmaniya et Tidjâniya, les Français sont débordés par les ordres de Khouans qui surgissent de tous les côtés. Le Titteri est ordinairement attaché aux Derkaoua. En Grande Kabylie, ainsi que dans la subdivision d'Aumale, les Rahmaniya sont majoritaires.

Un vivier de 370000 affiliés pour 720000 habitants

Une statistique de l’armée française, comptabilise 370000 affiliés pour 720000 habitants. Du lot, émergent les Taïbiya et les Derkaoua. Le terme Derkaoua et le mot révolté sont devenus synonymes.

Parmi eux Si Moussa Al-Darkaoui Al-Misri, tué lors de la prise de Zaatcha.

Si Moussa, par exemple, qui avait en 1834 combattu l'émir, auquel il reprochait d'avoir signé le traité de paix avec Desmichels.

En attendant Boubaghla

C’est dans cet ordre d’idée, que le chérif Boubaghla fit son apparition dans les tribus du cercle d’Aumale, au moment où les troupes menées par Moulay Brahim subissaient une série de graves revers face aux soldats du corps expéditionnaire français.

Les chevaux n’offrant aucune utilité dans les reliefs escarpés, les français s’appuyaient dans leur progression sur leurs alliés indigènes, des montagnards kabyles, connaissant parfaitement le terrain.

Boubaghla prendra la succession de Moulay Brahim, avec l’agrément du maître des Madaniyas, Mohammed Al-Misrati.

Dans un premier temps Boubaghla fait diversion, pour permettre à Moulay Brahim de réorganiser ses effectifs et donner un nouvel élan à l'insurrection.

Selon le plan habituel adopté par les darkaouas pour investir les tribus, Boubaghla est simple derviche, officiellement mage, infatigable façonnier de talismans.

Le terme derviche est employé par les Français et leurs alliés indigènes par dérision, ce n'est plus le sectaire insociable et indompté de la tradition mystique musulmane, mais un simple d'esprit que l'on accable de quolibets.

Vêtu du costume que la clémente nature lui a donné, supportant par fois, par mégarde, le haillon ramassé n'importe où, qu'un croyant zélé lui a jeté clandestinement sur les épaules ou attaché à la ceinture, pour couvrir sa pudeur, il marche, le regard vague, perdu dans l'immensité ; ses cheveux longs et épars qui tombent incultes sur ses épaules, attestent son infortune matérielle, tout en le préservant des injures climatériques

Dans ses « *Mémoires »*, Typographie Lahure, Paris 1877), le Maréchal Randon, cite Boubaghla en ces termes : « *Dans le courant de l'année 1851, un de ces « chérifs, comme les pays musulmans et l'Algérie en particulier en voient paraître fréquemment, » s'était montré dans la vallée de l'Oued-Sahel. Il s'appelait Si Mohammed -ben- Abdallah, et nos auxiliaires arabes l'avaient surnommé Boubaghla, l'homme à la mule. Il avait une quarantaine d'années. Il avait su s'acquérir une grande influence et passait pour invulnérable. Un nègre qu'il avait pour serviteur de prédilection, assurait avoir tiré lui-même sur son maître et n'avoir pu le blesser. Les balles, disait-il, retombaient à terre aplaties contre la peau du chérif.* ».

Cette légende sur l'invulnérabilité de Boubaghla, fera la belle affaire commerciale de Robert-Houdin, comme nous l'avons vu auparavant.

Chapitre 39

L’INTRONISATION DE BOUBAGHLA

Moulay Brahim s’efface devant Boubaghla. Arab ou Kerrouch, le fidèle compagnon. Une lettre de Boubaghla. Le 13 mars 1851. Boubaghla intronisé sultan en kabylie. Aumale, le 2 mars 1851. Al-Hadj Mohamed Al-Gharbi. Un officier expert dans l’art de la guerre. Les youyous pour Boubaghla. Invulnérable aux coups de feu. Un nouveau Moul Al-Saa

Moulay Brahim s’efface devant Boubaghla

Dès son arrivée aux Béni-Mellikech, Boubaghla rassembla instantanément les tribus autour de lui. Moulay Brahim qui avait envoyé chez les Béni-Abbés Arab Ou Kerrouch et Al Hadj Ali Naït Oudia pour extraire Boubaghla du traquenard monté contre lui par les Béni-Abbés, se mit immédiatement sous ses ordres, en lui abandonnant le commandement des opérations en Kabylie.

L’ordre émanait des dirigeants de la tariqa Darkaouiya, établis à Misrata en Libye, avec l’aval de la confrérie des Rahmanya de la Kabylie.

La confrérie des Rahmaniya, fut fondée dans les années 1770 par Sidi M'hamed Bou Qobrin, « le saint aux deux tombeaux », M'hamed Ibn Abd-er-Rahman (Ibn Youssef Al-Idrissi Al-Hassani Ezzouaoui Al-Azhari) ou selon d’autres sources (M’hamed Ben Abd-er-Rahman Ben Ahmed El-Guejtouli Al-Djerdjeri Al-Azhari).

Sidi M'hamed Bou Qobrin appartenait à la tribu des Guejtoulen, est né autour de 1720. La Rahmaniya, qui est très fortement implantée au Maghreb, jouera un rôle décisif au cours de l’insurrection de 1871.

Au début de l’année 1851, le bureau arabe d'Aumale donna l’ordre à ses troupes d’arrêter Boubaghla, il avait été dénoncé pour divers forfaits commis chez les Béni-Abbès. Prévenu à temps,

Boubaghla s'enfuit précipitamment, après avoir confié son épouse, la première, à son beau-frère.

Il chercha d'abord un refuge au village d'Al-Kelaa, à Bordj Bou-Arreridj. Il fut accueilli par Ahmed ben Haroun, de la fraction des Aït-Haroun.

Arab ou Kerrouch, le fidèle compagnon

Boubaghla dissimula sa présence durant de longues semaines, évitant ostensiblement tout contact avec la population. C'est là qu'il fut contacté par son plus fidèle partisan, Arab ou Kerrouch. Celui-ci accompagné d'Al-Hadj Ali Naït Oudia des Béni-Mellikech, l'incita à venir s'établir dans cette tribu. Les gens de Kelaa se divisèrent sur son sort, le sof d'Hammou-Tahar-ou-Tajja, voulait le livrer aux Français ; l'autre groupe, composé des gens du sof des Oulad-Mokran, s'y opposait par superstition, ne voulant pas attenter à la vie d'un chérif. Boubaghla, ayant voulu conserver de bonnes relations avec cette famille qui commandait à la région. Cherchant en particulier à s'attirer les bonnes grâces du Khalifa qu'il rencontra à plusieurs reprises, pour lui demander des subsides, selon la version des faits attribués aux Al- Mokrani.

Les villageois divisés sur le sort à réserver à Boubaghla, en vinrent aux mains.

Les Kabyles se battirent à coups de massues, le parti de Hamou Tahar qui s'opposait farouchement à l'installation de Boubaghla dans le bourg, prit le dessus. Boubaghla fut obligé d'abandonner le hameau. Accompagné de ses deux alliés des Béni Mellikech, ses premiers compagnons de lutte, il quitta discrètement les Béni-Abbas dans la nuit du 23 au 24 février 1851, après avoir séjourné durant environ un mois à Kelaa.

Des guerriers de la tribu des Béni-Mellikech, accompagnés de quelques dizaines de Tolba Ou-Debbouz qui allaient former sa garde particulière, étaient accourus au-devant de Boubaghla jusqu'à la limite du territoire des Béni-Abbès pour l'aider à fuir. En signe de considération pour le cherif, qui était alors simple piéton, ils lui offrirent un cheval de race. Puis ils le conduisirent à la maison de Abdelkrim ben Ali ben Abd Allah, au village d'Aggachen

(I’ayachen), un marabout respecté, qui fut un temps caïd des Béni-Mellikech.

Une lettre adressée par le responsable du bureau arabe de la subdivision d'Aumale aux plus hautes autorités, annonça l'entrée en scène du chérif Boubaghla : « *Aumale, le 11 février 1851. J'ai l'honneur de vous informer qu'un nouveau chérif est venu s'installer, il y a quelques jours, chez les Béni-Mellikech. Cet homme, originaire de l'Ouest, parait avoir pour nom réel : Hadj-Moussa, mais son cachet porte celui d'Hadj Mustapha ben Mohamed. Ce personnage va devenir bientôt un des lieutenants de Bou Bar'la; il a résidé autrefois, pendant quelque temps, dans les montagnes voisines d'El-Babour, et c'est de là, qu'en se disant parent de l'ex-émir El Hadj Abd el Kader, il écrivit un jour à M. le général Herbillon, le priant de lui envoyer quelques secours en argent. Mais des renseignements ne tardèrent pas à faire reconnaître qu'El Hadj Moussa n'était nullement parent de l'ex-émir, et le général lui refusa tout secours. Jusqu'à présent, cet homme a fait peu de bruit chez les Béni-Melikeuch, parce qu'il n'a pu s'entendre encore avec Moulay Brahim, qui paraît peu disposé, jusqu'à ce jour, à partager avec lui son influence et ses faibles ressources (...) L'on annonce aussi l'arrivée prochaine, chez les Béni-Mellikech, d'un Mrabet (Amrabdh) qui se présente comme chérif et se donne déjà, comme Bou Maza, le nom de Mohamed ben Abd Allah. Cet homme, qui s'appelle réellement Si Mohamed Lemdjed ben Abd el Malek, a pour surnom Bou Bar'la, et c'est sous ce dernier titre qu'il paraît être connu. On dit qu'il est venu prendre domicile, pendant quelque temps, à El-Kelaa des Béni-Abbès, et qu'à peine était-il arrivé dans ce dernier lieu, il avait demandé à des gens de la famille du khalifa de la Medjana (Al-Mokrani) des secours en argent, afin d'inscrire des askars. Sur le refus qui lui aurait été fait à cet égard, il aurait demandé, pour toute faveur, l'autorisation de rester à El-Kelaa, ce qui lui aurait été accordé. Il paraîtrait qu'avant de venir à El-Kelaa, Boubaghla serait allé visiter le khalifa et lui aurait demandé, en se présentant comme un simple marabout, la permission d'établir chez lui une école ; le khalifa lui aurait refusé aussi cette permission. Depuis son installation à El-Kelaa, il s'occuperait, dit-on, ouvertement,*

comme le font beaucoup de tolba, à écrire des amulettes, et il entretiendrait une correspondance assez suivie avec le khalifa. J'ignore si ce dernier dire est exact; dans tous les cas, ceci pourrait s'expliquer, sans soupçonner, en quoi que ce soit, la conduite du khalifa, par la nécessité dans laquelle se trouvait Boubaghla de conserver, tant qu'il est parmi nous, de bonnes relations avec une famille au pouvoir. Mais, ce qui paraîtrait beaucoup plus certain, c'est qu'il aurait écrit, tout récemment, au nommé Si Mustapha ben Mohiédine, lequel aurait joué un rôle chez les Béni-Ourlis, et qui serait aujourd'hui chez les Béni-Mellikech, une lettre par laquelle il semblerait avoir des intelligences avec les insurgés et exprimerait le désir de se rencontrer bientôt avec eux. Je vous envoie ci-joint copie de la traduction de cette lettre ». Signé : D'Aurelles. »

Une lettre de Boubaghla

De son côté Boubaghla adressait à ses fidèles des lettres comme celle-ci (traduction) : « *A Si Mustapha ben Mohiédine, conservateur de la religion. Ta lettre nous est parvenue, et, après l'avoir lue, nous avons compris son contenu, qui nous apprend que tu es bien portant. Dieu en soit loué ! Ce que tu as perdu, Dieu te le rendra, et ce dont nous t'informons, c'est le bien, s'il plaît à Dieu. Je te conseille d'être lent dans tes opérations, de ne pas être léger et de patienter. Quant à celui qui est avec toi, Ahmed el Kacemi, aies-en bien soin et sois bien avec lui. A l'arrivée de la présente, envoie à Sidi Sadok el Mazouni Khodja et dis-lui qu'il aille chez toi ; fais-le lui dire partout où il sera; qu'il prenne avec lui tous ses effets et enfin tout ce qu'il a. Arrivé chez toi, qu'il m'écrive une lettre de sa main, et cela avec le vrai mot d'ordre que nous avions dans le temps. Écris-moi aussi une lettre, et nous nous rencontrerons sans que personne ne soit présent.* » (Le cachet porte le nom de Si Mohamed ben Lemdjed ben Abd el Malek, alias Boubaghla.)

Le 13 mars 1851

Une autre lettre, adressée aux Illoula sera saisie par les militaires français. Elle porte le nom de Si Mohamed ben Abd Allah ben Abd el Malek, ceint dans le même cachet du chérif.

L'officier D'Aurelles dans une lettre datée du 13 mars 1851, adressée d'Aumale à ses autorités écrit : « *J'ai l'honneur de vous informer que le derviche Bou Bar'la, qui était à El-Kelaa des Béni-Abbès, vient de passer chez les Béni-Mellikech. Ce mouvement s'est fait dans la nuit du dimanche 23 au lundi 24 courant. Les insurgés arabes, retirés chez les Béni-Mellikech, sont allés à sa rencontre et lui ont, dit-on, offert un cheval de gala. M. Beauprêtre, en me donnant cette nouvelle, me fait une demande dont je considère l'effet comme assez important pour vous en rendre compte immédiatement. Il pense qu'il serait bon et prudent de placer, pendant quelque temps, le goum au Mergueb des Béni-Aïssi, et il admet que cette position serait aussi bonne pour nous que celle qu'il occupe, en ce moment, aux Béni-Mançour. De ce nouveau point, il dit qu'il verrait venir sans danger, et tout en les observant, les derviches qui sont chez les Béni-Mellikech. En faisant ce mouvement, nous revenons à cinq lieues environ en arrière du point avancé de Béni-Mançour, et je regarde comme une chose fâcheuse d'abandonner momentanément ce dernier poste, surtout dans les circonstances présentes. En effet, les Kabyles et les insurgés retirés chez eux ne croiront-ils pas que l'arrivée dans leurs montagnes des deux derviches est le motif de ce déplacement ? D'un autre côté, ne serait-il pas admissible que les insurgés nouvellement remués et excités par ces deux fanatiques, eussent l'idée de tenter un coup de main sur notre camp, et M. Beauprètre ne se regarderait-il pas comme assez en sûreté chez les Béni- Mançour ?* Signé : D'Aurelles. »

Boubaghla intronisé sultan en kabylie

On vint des douars les plus reculés de la Kabylie pour honorer le nouveau dirigeant de la lutte contre les Français.

Boubaghla rédigea de nombreuses lettres qu'il fit parvenir par ses émissaires aux tribus, soumises ou insurgées, pour les aviser qu'il fallait désormais compter avec lui. Le chérif inonda de ses mandements, toute la Kabylie, le Hodna, la subdivision de Médéa, jusqu'à Miliana, l'ancien fief de Boumaza, où il guerroya quelques années auparavant.

Face à la situation insurrectionnelle créée en haute kabylie, le lieutenant Beauprêtre, avait demandé à ses supérieurs de déplacer l'emplacement de son campement, par crainte d'une attaque plausible de Boubaghla.

La lettre suivante contient le récit de la première rencontre de Boubaghla avec les goumiers du lieutenant Beauprêtre :

Aumale, le 2 mars 1851

« *Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le dire par ma lettre d'hier, j'ai autorisé M. Beauprètre, s'il en reconnaissait la nécessité, à transporter son camp au Mergueb des Béni-Aïssi. Une lettre que je reçois à l'instant de M. Beauprètre m'apprend qu'il ne croit pas devoir faire encore ce mouvement. Mais, vu le peu de forces qu'il a, en ce moment, avec lui, il me propose, tout en laissant chez les Béni-Mançour ses bagages, de parcourir la vallée de l'Oued-Sahel, en changeant chaque jour de camp. Beauprètre avait informé que les Béni-Mellikech devaient tenter, aujourd'hui, une razzia sur l'azil de Si ben Ali Cherif, situé près d'Akbou. Le courrier qui vient d'apporter cette lettre m'en remet une autre, datée d'hier à 7 heures du soir. Celle-ci m'apprend que les contingents des Béni-Mellikech, augmentés de ceux de leurs voisins, renforcés par 50 cavaliers des insurgés arabes, tout cela sous la conduite des deux derviches, étaient descendus de leurs montagnes et étaient arrivés jusqu'au moulin de Si Abdelkrim (...) J'apprécie, mon général que cette force est indispensable en ce moment, et je viens de faire donner des ordres pour que 200 cavaliers de nos goums aillent rejoindre immédiatement M. Beauprètre, qui conservera ainsi avec lui, jusqu'à nouvel ordre,*

300 chevaux. Dans cette dernière affaire, aux Béni-Mellikeuch, s'étaient joints les llloula insoumis, dits I-lloula-Oumalou, et les Béni-Idjeur, formant, en tout, environ 50 cavaliers et de 900 à 1000 piétons (...) ».

(Les lettres signées d'Aurelles, figurent dans les pages 30 à 40 du livre du commandant Robin, « *Histoire du Cherif Boubaghla* », cité auparavant).

Al-Hadj Mohamed Al-Gharbi

Le terme Gharbi qui est employé par D'Aurelles, ne signifie pas obligatoirement le Gharb. Il ne s'agit nullement du Maroc, mais de l'occident géographique, comme nous l'avons longuement vu précédemment.

L'Algérie des géographes arabes porte le nom de « Maghreb Al-Awsat (l'Occident du milieu (central) », et le Maroc « Maghreb Al-Aqsa « le plus éloigné, l'occident extrême) ». La grande périphérie de Tlemcen, le sud-oranais, Ain-Sefra, les Ksours de l'ouest algérien, constitué de montagnes, de dunes et de gorges, sont de grandes étendues qui jouxtent le Maroc, jusqu'aux confins de la Mauritanie. Ils constituent à leur tour de vastes territoires algériens maghrébins (occidentaux). Des lieux vers où se couche le soleil.

Le terme Gharb et Maghreb est sans rapport avec le Maroc. L'Algarve portugais est issu de cette radicale qui signifie « occident ».

Le terme Orient de même correspond au point cardinal par opposition à l'ouest, l'occident. Al-Charq Al-Awsat « l'orient du milieu (central) », établit cette même subdivision géographique formée par le proche, le moyen et l'Extrême-Orient.

Boubaghla est originaire de l'occident algérien. D'où son surnom d'Al-Hadj Mohamed Al-Gharbi. La langue berbère est absente de ces régions.

Dans le cas où, Boubaghla aurait été originaire du Riff marocain, comme cela a été parfois avancé par les auteurs de l'époque coloniale, il aurait pu se faire entendre des populations berbères de kabylie qui ont accès au dialecte Tachelhit, à la Tarifit ou à la Tamazight. Ces langues sont proches du berbère de Kabylie, à l'exception toutefois de la Tachelhit, plus difficile d'accès pour un berbère de la kabylie. C'est ainsi qu'un ressortissant libyen s'exprimant en Nafusi de Sokna ou de Zouara, ou un Rifain du Maroc, peuvent s'entendre parfaitement, avec un kabyle et réciproquement.

Au Maroc, la langue berbère est divisée en plusieurs dialectes : Le tamazight des Brabers, parlée dans le Moyen Atlas, le rifain (zenatiya) ou Tarifit, usitée dans le Rif et la tachelhit qui est l'idiome des Chleuhs du Haut Atlas, du Sous et du littoral du sud du Maroc.

Boubaghla semble n'avoir parlé aucun de ces idiomes. Il se contentait donc de l'arabe dialectal entrecoupé de formules sacrées tirées du coran.

D'Aurelles écrit encore : « *Le derviche surnommé Boubaghla serait, dit-on, un ancien prisonnier des îles Sainte-Marguerite, où on l'appelait Hadj Mohamed el R'orbi* ».

Selon D'Aurelles, Boubaghla serait donc un ancien prisonnier des îles Sainte-Marguerite.

Un officier expert dans l'art de la guerre

La seule explication à la présence de Boubaghla à l'île Sainte-Marguerite serait liée à son recrutement par l'émir Abdelkader. Fait prisonnier au cours d'une bataille indéterminée, il aurait été transporté dans ce bagne en France. On sait que l'émir intervint personnellement auprès des autorités françaises, afin que les internés algériens de l'île Sainte-Marguerite, soient graciés et renvoyés en Algérie. Al-Hadj Mohamed Al-Gharbi, faisait partie d'un groupe de prisonniers renvoyés en Algérie.

Boubaghla était expert dans l'art de la guerre qu'il mena aux Français durant quatre années. Sa maîtrise des chevaux et des

armes en font un officier éprouvé de la cavalerie de l'émir Abdelkader. Boubaghla entouré d'ennemis implacables et d'alliés de circonstance luttera, parfois triomphalement contre les Français dans les maquis inaccessibles de la kabylie.

Les youyous pour Boubaghla

A l'issue de l'un de ses premiers combats, le 11 mars 1851, qui se termina à l'avantage du chérif Boubaghla, les femmes réjouies vinrent au-devant des combattants victorieux, en poussant leurs stridents youyous, les hommes faisant une décharge générale de leurs armes dans l'allégresse. Le lendemain, 12 mars 1851, une grande fête fut donnée à Akarrou-Taourirt, au-dessus de Tiharkatin. Les musiciens kabyles animaient la fête à l'aide de leurs tambours (Tbel) et de leurs hautbois (ghaïtas). Il y eut une grande fantasia, dans laquelle Boubaghla fit montre de singuliers talents hippiques, qui étaient remarquables selon le colonel Nil.

Invulnérable aux coups de feu
Un nouveau Moul Al-Saa

Ce jour-là, Boubaghla prit la parole, pour annoncer aux tribus qu'il était le véritable Moul-Saa « (le) maître du moment », chargé de jeter les français à la mer. Il était le nouveau chérif Mohamed ben Abd Allah Boumaza, invulnérable aux balles de l'ennemi. Il offrit aux membres des tribus qui auraient des doutes sur ses dons d'invulnérabilité, de tirer sur lui des coups de feu, à balles réelles.

Le chérif Moulay Brahim, devenu son modeste khalifa, confirma les propos de Boubaghla, en ajoutant qu'il était bien le Moul Al-Saa « le maître de l'heure », dont il avait annoncé la venue prochaine quelques mois auparavant.

Le débat sur la nature et les moyens de l'exercice de l'autorité dans les régions acquises aux insurgés, fut tranché au profit du Cherif Boubaghla. Boubaghla qui n'était pas d'origine kabyle, devint ainsi le dirigeant suprême de la lutte des berbères de kabylie contre l'occupant français. Boubaghla qui ne parlait pas la langue du pays, était mulâtre de surcroit.

L’émir Abdelkader, fort d’une réputation de despote, était venu prêcher la lutte armée aux Kabyles, en exigeant d’eux, de manière autoritaire, le paiement d’un impôt. Cette demande fut perçue par les montagnards kabyles comme une injonction d’assujettissement. Les kabyles en furent offusqués.

Boubaghla, contrairement à l’émir de l’ouest, se proposait de vivre dans le pays, au sein des tribus, de partager leurs désolations et leurs jubilations. S’exposant ainsi aux mêmes représailles de la part du corps expéditionnaire français. L’émir vivait loin de la Kabylie, protégé par des milliers de guerriers et de cavaliers évanescents et mobiles.

L’émir vint rencontrer les Kabyles en Sultan, en leur ordonnant le paiement d’un impôt comme l’exigeaient d’eux les turcs quelques années auparavant. Boubaghla apparut en Kabylie pieds nus et indigent. Seule importait à ce moment-là la lutte contre les colonnes du corps expéditionnaire français. Voilà la différence entre les deux leaders, perçue d’emblée par les tribus Kabyles, mesurés et prévoyants comme tous les paysans, habitués à vivre de peu.

La Fatiha fut récitée après que les notables de la haute kabylie vinrent lui prêter, serment d’allégeance.

Au cours de la même journée, le Chérif donna aux Béni-Mellikech quatre caïds, qui furent : Al-Hadj Ali Naït Oudia, de Taghalat ; Ahmed Ou-Soula, d’Iaggachen ; Si Al-Hadj Deha, de Tiharkatin ; et Al-Hadj Mohiédine, d'Ighzer Ou-Guentour.

C’est ainsi que Boubaghla devint le sultan à la mule grise.

Chapitre 40
LA PHYSIONOMIE DE BOUBAGHLA

Le Tatouage de Boubaghla. Itri « l'étoile ». Interdit par Muhammad et Moïse. Al-Aouer, le borgne. Borgne ou éborgné ? Boubaghla est traité d'homme de l'Ouest. L'Homme de l'ouest. Si Amar tente d'abuser de sa deuxième épouse. Étranger parmi les kabyles

*M*ohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, dit Boubaghla, est un mulâtre, il ressemble à un saharien à la peau sombre.

Un tatouage à caractère sacré est inscrit sur ses épaules. Il porte l'étoile berbère Itri, sur le front. Il est âgé de quarante ans, environ.

Boubaghla était adolescent lorsque les Français prirent le contrôle d'Alger. Le commandant Nil Robin et le baron Aucapitaine donnent quelques précisions sur son âge éventuel et ses traits physiques.

Nous avons d'autres indications provenant du général Blangini, chef de la division d'Alger, qui écrit dans une lettre datée du 13 avril 1851 : « *Bou Baghla est un homme, très grand, très gros, noir presqu'autant qu'un nègre, ayant de très grosses lèvres et une haleine fétide* ». Passons sur l'haleine fétide attribuée à ce chef de guerre algérien, on ne se brosse pas tous les jours les dents au maquis. L'historiographie française de l'Algérie coloniale a donc sa part exécrable.

Nil Robin décrit le chérif Boubaghla ainsi :

« *Taille moyenne, teint basané, barbe noire assez forte, sourcils noirs, nez gros, lèvres très prononcées. Fort et trapus, embonpoint considérable. Tatoué au milieu du front, sur chaque tempe et sur le dos de la main (...) paraît estropié du petit doigt de la main droite, qu'il conserve toujours fermé. Il lui manque une dent incisive à la mâchoire supérieure. La peau qui porte le sourcil*

droit est détachée et retombe sur l'œil sans le recouvrir complètement : l'œil n'est pas endommagé. Sur chaque épaule il a, tatouée en arabe la formule du témoignage de la foi : la ilaha, illa Allah, Mohamed rassoul Allah ». (Robin, ouvrage cité, page 352).

Cette formule liturgique *Il n'y a de Dieu que Dieu, Mohamed est l'Envoyé de Dieu*, la *Chahada*, est le témoignage de la foi, le refuge de tout fidèle musulman en Dieu, c'est le lien avec la divinité. Cette formule est la condition première de la pratique de l'islam. Elle est obligatoire pour l'orant, qui vient d'effectuer les ablutions rituelles, cinq fois par jour, au moment de la prière, au moment d'entrer dans le sommeil etc. Elle est prononcée au moment de la mort par le musulman.

Aucapitaine corrobore la description du colonel Nil Robin : « *Bou Bar'la était un homme gros, de taille moyenne, très-brun, presque mulâtre, les lèvres très-proéminentes ; il avait un ouchem (tatouage), une étoile au milieu du front* ». Baron Aucapitaine, page 38 : « *L'insurrection de la Grande Kabylie 1850-1851. Le chérif Bou-Barla* », *Revue de l'Orient, de l'Algérie et des Colonies*, nouvelle série, Tome XIII, 1861).

Le géomètre Lagler-Parquet se basant sur les récits kabyles, qui a vu la tête décapitée de Boubaghla à deux reprises, dit que celui-ci était un mulâtre. La tête « *était celle d'un mulâtre et non pas celle d'un nègre*. »

A Bordj-bou-Arreridj, et à Sétif, où la tête fut exposée, les +abyles se réconfortaient de la mort de Boubaghla, selon Robin, en constatant qu'il était un mulâtre, pour ceux qui ne l'avaient pas connu.

Sur : « *La peau qui porte le sourcil droit est détachée et retombe sur l'œil sans le recouvrir complètement, l'œil n'est pas endommagé* ».

Nous avons pu vérifier au MNHN de Paris, que Boubaghla présente une grande entaille sur le crâne, qui semble avoir été occasionnée par un objet contondant. La description du Colonel Robin est exacte concernant la dentition de Boubaghla, il lui manque la dent incisive droite supérieure.

Le maxillaire inférieur (mandibule) est manquant, Edmond Vital, le chef de l'hôpital de Constantine, qui détenait dans le grenier de son domicile ce qui semble avoir été pour lui un trophée, a égaré cette partie de la tête de Boubaghla.

L'étoile, nommée Itri en berbère, semble indiquer une origine ethnique berbère, sans que l'on puisse préciser à quel groupe il aurait appartenu.

Les Ksouriens du Gourara sont des berbères, qui se donnaient à eux-mêmes le nom de Zenâta, c'est-à-dire des Zénètes. Les Zenâta ont débordé vers l'ouest « d'autres peuplades de cette race, dit Ibn Khaldoun se montrent dans le Maghreb Al-Aksa », c'est-à-dire le Maroc. (Ibn Khaldoun « *Histoire des berbères* », tome III, page 180). Ibn Khaldoun fait une division essentielle, entre les Berbères d'un coté et les Zenâta de l'autre. Les uns et les autres ont des ancêtres éponymes différents.

Le Tatouage de Boubaghla

Au Maghreb, dans les parlers arabes populaires, le youyou est nommé Twalwil, Tzaghrit, Tighratin dans les dialectes berbères. Selon les pays et la configuration culturelle des lieux.

Dans la Grèce antique, les femmes poussaient l'ololugmos, au moment de l'égorgement rituel des bêtes offertes en sacrifice religieux. Le sang ainsi recueilli était ensuite versé sur l'autel.

L'auteur dramatique Eschyle, né à Éleusis en 526 av. J.-C, introduisit l'Ololugmos, dans son oeuvre « Les Sept contre Thèbes », v. 265-269. Il est alors articulé : ololyge eleleu iou iou.

Sur les tatouages, les Youyou et divers autres sujets liés aux berbères durant l'antiquité, voir :

- Ali Farid Belkadi. XXI° Valcamonica Symposium, 8-14 septembre 2004, Brescia, Italie « *Les Protolibyens aux marges de la préhistoire* ». Actes du Colloque).

• Ali Farid Belkadi. The VIth International Conference of Language, Literature and Stylistics. June 01-02, 2006- Université Isparta/Turkey. Actes du Colloque).

• Ali Farid Belkadi. II° Congreso Internacional sobre lenguas y culturas del mundo Lenguaje e Integración Sociocultural - Universidad Granada 8-10 de noviembre de 2006. Actes du Colloque.

• Ali Farid Belkadi. Colloque « *Autour de l'oralité et de l'écriture* ». 18 avril 2007 au 19 avril 2007, Faculté des Lettres El Jadida, Maroc. Actes du Colloque.

• Ali Farid Belkadi. Colloque International, CREAD_ 2007, 10/11/12 novembre 2007. Alger. Actes du Colloque.

• Ali Farid Belkadi. Colloque, Iconographie et Religions dans le Maghreb antique et médiéval, Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine -21-22-23 Février 2008. Université de Tunis, Tunisie. Actes du Colloque).

Itri « l'étoile »

Concernant l'étoile, dans l'art décoratif berbère, ITRI est parfois représentée par un motif en forme de losange. Un nombre incalculable de losanges figurent dans les tatouages berbères, accolés ou entourés de croix (lettre T berbère, sans rapport au signe d'ordre religieux chrétien).

Ce mot Itri berbère qui désigne l'étoile, Itran au pluriel, s'applique aussi à la beauté de la femme dans les parlers berbères. L'homme peut porter discrètement ce tatouage. Comme ce fut le cas pour Boumaza et Boubaghla, voire d'autres résistants mystiques.

On peut s'étonner que Boubaghla homme de foi, musulman et mystique éprouvé, ait porté ce tatouage qui est formellement interdit par l'Islam.

Interdit par Muhammad et Moïse

Le prophète Muhammad et le prophète Moïse ont interdit cette pratique qui véhicule des confessions à caractère polythéiste. La Thora dans le Lévitique (19 – 28) met en garde contre la pratique du tatouage :

« Vous ne ferez pas d'incision dans le corps pour un mort et vous ne ferez pas de tatouage ». Cependant qu'un hadith du prophète (rapporté par Mouslim, 3966) dit : « Qu'Allah maudisse la tatoueuse et celle qui sollicite ses services». An-Nawawi dit : « *Quant à la tatoueuse, elle est celle qui pratique le tatouage. Celui-ci consiste à planter une aiguille, ou d'autres instruments à l'extérieur de la paume ou au poignet ou à la lèvre ou à d'autres parties du corps de la femme de sorte à faire couler le sang puis à bourrer la plaie avec de la poudre de kohol pour obtenir une coloration verdâtre. Cette pratique est interdite aussi bien à l'auteur qu'à l'objet consentant* ». Un autre hadith rapporté par les mêmes sources dit : « *La femme tatouée sera piquée par autant de scorpions qu'il y a de tatouages* ».

Dans les temps antiques, l'étoile était dédiée à l'abominable déesse de la guerre et de la fécondité des Sidoniens, ce signe était la déification de Vénus. Dispensatrice de rosée, donc de fertilité, elle apparaît dans la Bible sous le nom d'Ashtart, que les Septante ont rendu par Astarté. La planète Vénus, « le joyau du ciel », était connue des anciens astronomes sous les noms d'«étoile du matin» et d'«étoile du soir». C'est l'astre le plus brillant du ciel après le Soleil et la Lune, visible tantôt à l'aube (étoile du matin), tantôt au crépuscule (étoile du Berger). Les assyriens l'appelaient Ishtar, la grande déesse de la Vie et de la Fertilité. Elle fut identifiée à la déesse phénicienne Astarté ou Ashtart et plus tard à Aphrodite grecque «Déesse de l'amour».

Il peut s'agir d'une erreur de jeunesse de Boubaghla. On a vu Mohamed Embarek Ben Allal, issu d'une famille maraboutique irréprochable sur le plan religieux, faire bombance en compagnie des officiers français à Alger, avant de s'engager dans la lutte armée aux cotés de l'émir Abdelkader.

Al-‘Aouer, « le borgne »

Le chef Sidi-Embarek Ben Hamlan était borgne. Son masque mortuaire le représentait, selon un article paru dans la revue de Paris, de cette manière : « *une noble tête le front large, proéminent d'une hauteur prodigieuse, presque démesurée, faisait saillie au-dessus d'un mâle visage, dont l'ovale parfait, ombragé par une barbe peu touffue, encadrait des traits réguliers et harmonieux, un nez fin dont la courbe se reliait par le haut à d'immenses arcades sourcilières. De fortes lèvres dont l'arc distendu laissait voir une rangée de dents magnifique, et de longues paupières, sur l'une desquelles on remarquait une dépression, produit et indice de l'infirmité caractéristique qui affligeait de son vivant le chef arabe* ».

Borgne ou éborgné ?

Boubaghla fut également surnommé Al-Aouer, « le borgne ».

Le crâne de Boubaghla porte d’innombrables traces de coups, occasionnés par des objets contendants, massue et coup d’épée confondus. On note aussi que la tête de Boubaghla présente une anomalie au dessus de l’œil droit, au niveau de l’arcade qui présente une blessure marquée. Cela nous l’avons reconnu au MNHN de Paris. Cette anomalie fut remarquée au moment de sa mort, il est dit dans la description du visage de Boubaghla, que sa paupière droite était affaissée.

Borgne ou éborgné ?

A propos de cette dernière blessure, nous avons vu qu’elle était parfois occasionnée volontairement aux chefs des insurrections, qui prenaient le titre générique de Mohamed Ben Abdallah. Est-ce pour évoquer ces Bou Touaoula : « *ceux qui perdurent à travers le temps* ».

De même que plusieurs chefs de la résistance étaient borgnes, ils n’avaient qu’un œil valide.

Le colonel Robin écrit : « *C'était un homme d'une quarantaine d'années, à barbe noire et à peau basanée ; avec ses traits vulgaires, son nez camus et enfoncé à la racine, sa large face et ses lèvres épaisses, on pouvait le trouver laid, mais on ne pouvait lui refuser une physionomie intelligente. Ce qu'il avait de remarquable, c'étaient ses grands yeux noirs qui, lorsqu'il était irrité, ce qui arrivait souvent, prenaient une expression terrifiante. Il était de taille moyenne, mais trapue et vigoureuse, et toute sa personne respirait la force et l'audace.* »

Le Moul Es-Sa'a renaissait ainsi, immuable dans la durée. Autrement dit c'est le phénix qui renaissait en permanence de ses cendres.

Boubaghla est traité d'homme de l'Ouest

Lors d'une querelle, qui opposa Boubaghla aux hommes d'Al-Djoudi, qui avait fait sa soumission aux français, avant d'aller s'installer en Orient, Boubaghla fut l'objet d'une ségrégation inattendue de la part des Kabyles.

Al-Djoudi avait entamé des transactions avec les autorités françaises pour enjoindre le clan des Béni-Sedka de se soumettre, seuls quelques membres influents résistaient encore dans cette tribu. Le Gouverneur général avait décidé, à la fin d'octobre, de les faire arrêter aussitôt qu'ils se montreraient dans la vallée, pour débuter leurs labours. Ainsi fonctionnait l'arrière-pays Kabyle.

Boubaghla, se rendit au marché des Ouadia, dans l'intention d'éliminer le Bachagha Al-Djoudi. L'affaire s'ébruita.

Un notable des Béni-Sedka, dans les Ouadia, Al-Hadj Boudjema naît Yakoub, un homme de très forte corpulence, eut une altercation avec le chérif à ce sujet. Il s'interposa ainsi à Boubaghla :

— *Homme de l'ouest*, dit-il à Boubaghla, *nous ne te permettrons jamais de répandre le sang d'un marabout de notre*

pays. Ce marché est un terrain neutre. Si tu faisais la moindre démonstration hostile contre le bachagha, moi, qui ai toujours été ton ami jusqu'à ce jour, je t'étranglerais de mes mains.

Al-Hadj Boudjema était le chef du clan opposé au Bachagha Al-Djoudi. Quelques mois auparavant, outré du ralliement de son frère au sof d'Al-Djoudi, Boudjema l'avait blessé grièvement à coups de hachette. Entre temps Boudjema avait changé de conduite et il adoptait une attitude neutre à l'égard du Bachagha Al-Djoudi.

L'homme de l'Ouest

La formule « *Homme de l'Ouest* », comme l'on dirait « *l'Oranais* » ou le « *Tlemcenien* », énoncée par Al-Hadj Boudjema à l'encontre de Boubaghla, allègue bien que celui-ci était connu sous le nom de Mohamed Al-Gharbi, littéralement : « *Mohamed l'occidental*, « *l'originaire de l'ouest* ».

Dans pareil moment de colère, Al-Hadj Boudjema aurait pu lui rappeler ses origines marocaines, si cela avait été le cas il aurait dit « *Mohamed Al-Megherbi* ». Il y a entre ces deux termes, *Gharbi* et *Megherbi*, issus d'une même racine de l'arabe dialectal, une nuance grammaticale qui ne trompe pas. Nous privilégions toujours les territoires situés au sud de l'Oranie, comme région d'origine de Boubaghla.

A la suite de cet incident, Boubaghla s'en retourna à la tribu des Oulad-Ali ou Iloul.

En chemin il apprit une nouvelle qui l'indigna profondément.

Si Amar tente d'abuser de sa deuxième épouse

On vint lui dire que pendant son absence aux Béni-Mellikech, son beau-père Si Amar ou Mohamed ou Al-Hadj, des Béni-Mendès, avait cherché à abuser de sa deuxième épouse, originaire des Béni-Abbès, et qu'il lui avait offert de l'argent pour obtenir ses faveurs.

Boubaghla hors de lui, survint en pleine assemblée du village où se tenait innocemment Si Amar ou Mohamed ou Al-Hadj, et lui tira un coup de pistolet en l'apercevant.

La balle, ne fit qu'effleurer le crâne de Si Amar ou Mohamed Ou Al-Hadj. On s'interposa. Le blessé fut difficilement tiré des mains du Chérif Boubaghla. Un moment plus tard, Boubaghla s'en prit à l'une de ses épouses, il voulut l'égorger. C'était la fille de Si Amar, il voulut réserver le même sort au fils d'Amar ou Mohamed Ou Al-Hadj. Les gens du village durent intercéder une nouvelle fois pour les protéger de sa colère :

— *Garde tes colères pour les Chrétiens*, lui dit-on *et n'oublie pas que les étrangers qui habitent chez nous sont sous notre 'Anaya*.

Les villageois qui voulaient éviter une guerre de clans, selon le mode de représailles kabyles, parvinrent à clore l'incident.

Étranger parmi les kabyles

A la suite de cette série de tristesses, amoindri dans son amour-propre et désabusé par l'attitude accablante des Kabyles à son égard, Boubaghla voulut faire sa soumission aux autorités françaises.

C'est ainsi qu'il écrivit plusieurs lettres au capitaine Beauprètre, dans lesquelles il lui demandait l'aman :

« *Boubaghla s'offrant de nous soumettre, sans brûler une amorce, tout le pays, depuis les Béni-Mellikech et les Béni-Idjeur jusqu'à Dra-el-Mizan* », dira le colonel N. Robin.

Boubaghla écrivit aussi plusieurs lettres, au bachagha Si El-Djoudi et au cadi de Dra-el-Mizan, Si Rabi' ben Yamina, pour leur dire qu'il voulait se soumettre aux Français.

Toutes ses demandes restèrent sans réponse, car les Français n'acceptaient pas de traiter avec lui, ils exigeaient une reddition sans conditions, humiliante pour Boubaghla. Cela se passait le 9 janvier 1853.

La défection des Kabyles l’accabla vivement. Les nuées sombres s’éclipsèrent.

Il reprit la lutte qui se poursuivra jusqu’au jour de sa mort survenue le 6 janvier 1855, soit deux ans plus tard.

Chapitre 41

ALCHIMISTE ET SABREUR

Ablutions rituelles et prière avant chaque combat. Ses chevaux, ses armes. Alchimiste. Sabreur. Des cavaliers de l'émir Abdelkader à ses côtés. Kouider Al-Titraoui. Le sceau de Boubaghla. Beauprêtre l'ennemi intime. Ben Ali Cherif.

Ablutions rituelles et prière avant chaque Combat

*A*vant d'aller au combat, Boubaghla se cloîtrait seul dans sa maison, afin de se livrer aux pratiques de purification rituelles. Il se parfumait, priait puis récitait ses incantations dans un état transcendant.

Il sacralisait ainsi son corps, avant d'enfourcher sa monture pour aller au combat.

Ses chevaux, ses armes

On ne lui connait que deux chevaux favoris, Derouich, un cheval noir qu'il montait en allant au combat, et Djiouad son cheval blanc, qui lui servait beaucoup plus pour la parade et les joutes équestres. Il n'utilisait sa fameuse mule grise que pour gravir les sentiers escarpés.

Avant de monter à cheval, il prenait toujours le soin de s'armer de deux pistolets, d'un tromblon, d'un fusil à deux coups et d'un sabre. Ainsi harnaché il courrait les batailles animé d'un courage prodigieux.

A ces moments-là, on voyait flotter au vent les pans de son burnous, pour se faire reconnaître de ses troupes, sans aucune crainte de l'ennemi. Cette manière de combattre était spécifique aux cavaliers rouges de l'émir Abdelkader, dont il fit sans doute

partie. Boubaghla avait ses musiciens, ses drapeaux, son protocole. Un cérémonial de sultan, la nouba.

Alchimiste

On le dit faux-monnayeur. Il s'appliquait à modifier la structure de la matière pour convertir du papier en monnaie d'argent. Il commençait par découper à l'aide de ciseaux, autour de la pièce de monnaie à reproduire, des ronds de papier, au nombre de pièces d'argent qu'il voulait reproduire ; il jetait le tout dans un braséro fumant, y ajoutait de l'encens, des herbes, des parfums, en faisant des invocations. L'opération achevée, des pièces de monnaie apparaissaient dans la cendre.

On raconte dans les tribus que des personnes, qui ont vu faire ce miracle, y croyaient encore très fermement, selon le colonel Rinn et le baron Aucapitaine.

Sabreur

Boubaghla était très adroit de son sabre. On notera que les sabreurs de l'émir Abdelkader, ses officiers étaient appelés « siyafin (sabreurs) ». Bouseif était un autre sobriquet de Boubaghla, peut-être hérité de l'époque où il était épéiste au service de l'émir Abdelkader.

Un neveu de Fatma N Soumeur avait raconté au colonel Robin, en jurant sur le prophète, que le chérif avait coupé les quatre jambes d'un bœuf d'un seul coup de sabre à hauteur du jarret.

Boubaghla était officier de l'armée de l'émir à n'en pas douter. Sa maîtrise des assauts lors des engagements contre les Français, son art de monter les chevaux à cru, son caractère inné de chef, tout indique un rang élevé dans l'art de la guerre. Il aurait été libéré, en même temps que des prisonniers de l'île sainte-marguerite, à la demande de l'émir. Une multitude de lieutenants et de soldats, dont la plupart étaient d'anciens cavaliers de l'armée de l'émir Abdelkader, accoururent alors en Kabylie, pour renforcer ses troupes.

Des cavaliers de l'émir Abdelkader à ses côtés

Kouider Al-Titraoui

Parmi ces cavaliers, figuraient des rescapés de l'armée du Chérif Boumaza et d'ex-combattants de l'émir Abdelkader, dont Si Kouider Titraoui, Abdelkader Al-Boudouani, Mohamed ben Messaoud, Abdelkader Al-Madboh, Si Al-Haloui et Al-Hadj Mustapha. Tous meneurs d'hommes, hommes de foi adonnés aux certitudes de la vie intérieure.

C'était des hommes audacieux et d'intrépides partisans du chérif Moulay Brahim ; ils s'allièrent sans réserve, sans nuances, aux tolba guerriers de la zaouïa Bendris, pour former le corps d'élite de l'armée de Boubaghla.

Le sceau de Boubaghla

Boubaghla commanda à un artisan des Béni-Yenni un cachet identique à celui de Moulay Mohamed, ainsi décrit par le colonel Rinn : « Ce sceau, *d'un diamètre de 55 millimètres, portait, à la partie centrale : « Celui qui met sa confiance dans le bon par excellence, Mohamed ben Abd Allah bou-Sif* ».

Boubaghla se désignait ainsi officiellement par le sobriquet Bou-Sif « le maître de l'épée », le sabreur, l'épéiste, qu'avait porté le chérif Si Mohamed El Hachemi, mais les tribus optèrent finalement pour Boubaghla.

Beauprêtre l'ennemi intime

Contrairement à Boubaghla qui était fin lettré, son adversaire principal, le lieutenant Beauprêtre n'avait pas une grande instruction et il ne respectait pas toujours l'orthographe. Beauprêtre était un grand coutumier des exécutions sommaires.

Le colonel Rinn écrit : « *lorsqu'on est en guerre avec une population rusée et peu scrupuleuse, la sentimentalité n'est pas de mise, il faut inspirer la crainte. Dune période troublée comme celle où il s'est trouvé en Kabylie, lorsqu'on prend, dans une embuscade, des coupeurs de route, on ne les envoie pas devant un conseil de guerre ; ils seraient infailliblement acquittés, car ils prouveraient que, s'ils étaient de nuit sur les chemins, c'était pour leurs affaires et que s'ils étaient armés, c'était pour leur défense personnelle* ».

Quelques jours après sa victoire remportée contre les goums arabes menés par Beauprêtre, Boubaghla réussit à enlever et à incendier le village d'Ighil-Hammad des Mchedla, pour se venger de la connivence d'une partie des habitants avec les forces d'occupation.

Beauprêtre avait prudemment pris le soin d'éloigner l'emplacement de son camp des voisinages où évoluaient les troupes de plus en plus nombreuses de Boubaghla.

Ben Ali Cherif

Boubaghla voulut accomplir une action éclatante, il choisit de s'attaquer au seul allié des Français dans l'Oued-Sahel, le marabout ben Ali Cherif. Cela se produisit dans la journée du 18 mars 1851.

Le rapport du lieutenant Beauprêtre sur cette affaire est assez précis :

« *Béni-Mançour, le 19 mars. J'ai eu l'honneur de vous écrire ce matin deux lettres dans lesquelles j'ai joint deux autres lettres de Ben Ali Cherif, vous parlant de la malheureuse affaire qui lui était survenue, mais je ne vous ai point donné de détails sur la razzia faite sur son azib, ainsi que sa fuite chez les Béni-Abbès. Ces deux événements sont les résultats d'un plan de campagne mis à exécution par le derviche et les Zouaoua, ainsi que par la trahison des serviteurs du marabout. D'après leurs projets, les derviches devaient réunir le plus de contingents possible, dans le but de faire une razzia ou une attaque sur quelques villages soumis de la vallée. Ils avaient avec eux quelques fidèles associés des Zouaoua qui, pour mieux tromper ses gens et ne pas laisser divulguer son secret, devaient opérer de la même manière chez les Zouaoua. Une fois tous ces contingents réunis, le derviche se dirigea mardi, jour convenu, sur l'azib de Si Ben Ali Cherif, qui se trouve à deux lieues au-dessous d'Akbou et les contingents Zouaoua du versant nord, sur la zaouïa et le village (Chellata), afin d'attirer tous les partisans du Mrabet (Amrabdh) dans le haut et faciliter l'attaque de l'azib par le cherif Boubaghla et ses bandes* ».

Beauprêtre ajoutait :

« *L'exécution de ce projet a été d'autant plus facile que ses gens, que Ben Ali Cherif croyait dévoués et fidèles, ne lui ont rendu compte de la venue des révoltés que lorsqu'ils ont été à une portée de fusil de son village. Un de ses conseillers l'a engagé à se sauver seul, en l'assurant que ce n'était qu'à sa tète que les insurgés en voulaient. Si Ben Ali Cherif a suivi ce conseil et s'est retiré pendant quelques heures chez les Hal-Tifrit, village situé près d'Akbou, dont les habitants ont seuls défendu avec quelque vigueur son azib. Lorsque les Zouaoua et les Béni-Mellikech ont su que le Mrabet (Amrabdh) s'était enfui, ils l'ont poursuivi jusque chez les Hal-Tifrit et ont sommé le village de leur livrer Si Ben Ali Cherif. Traqué et ne sachant où donner de la tête, il a demandé deux hommes de bonne volonté qui voulussent bien le guider et l'aider à traverser la rivière. Aussitôt que ces deux hommes se sont présentés. Si Ben Ali Cherif a fui de nouveau et s'est retiré chez l'un de ses parents, Oulid Sidi Laïdi, aux Béni- Abbès, où il est arrivé ce matin à la pointe du jour. C'est de cet endroit qu'il m'a fait prévenir où il était. Je lui ai immédiatement envoyé un petit détachement du goum, commandé par le caïd Ben Ali, des Oulad-Dris, pour le voir et savoir quelles étaient ses intentions. Je ne pouvais y aller moi-même sans craindre de faire des mécontents parmi les Béni-Abbès. Ben Ali Chérif a demandé à se rencontrer avec moi près de Bou-Djalil. Je m'y rendrai, attendu que le rendez-vous qu'il me donne est à ma portée et sans aucun danger. Je n'ai pas besoin de vous ajouter, mon colonel, combien la position du Mrabet (Amrabdh) est devenue embarrassante pour moi, et avec quelle force aussi il réclame votre appui. D'après les renseignements que j'ai recueillis, Ben Ali Cherif paraîtrait disposé à faire sortir toute sa famille de la zaouïa et à la faire venir près de lui. Veuillez je vous prie, mon colonel, me dire dans le plus bref délai, quelle conduite je dois tenir vis-à-vis de lui. C'est un personnage dévoué, qui a tout sacrifié pour nous et qui vient de violer la prédiction de ses ancêtres en se sacrifiant complètement pour nous* (...) »

Ben Ali Cherif avait abandonné ses terres et ses biens, il était sans asile et sans cesse poursuivi par Boubaghla. Il insista auprès

des Français afin qu'on le laisse aux Béni-Abbès, chez les Al-Mokrani. Il demanda à aller chez les Béni-Mançour ou à Aumale.

Les Français ne pouvaient pas assurer sa sécurité chez les Béni-Mançour, pas plus qu'aux Béni-Abbès, où les cherifs fomentaient leurs insurrections. L'influence de Boubaghla et ses partisans grossissaient chaque jour un peu plus.

Les contingents qui prirent part à l'attaque de la zaouïa de Ben Ali Cherif étaient formés des contingents des Béni-Itouragh, auxquels s'étaient joints les Illoula ou Malou et les tolba Bendris.

Boubaghla s'attaqua à Ben Ali Cherif pour dissuader les tribus de prendre le parti de la France.

Le butin de la razzia exécutée par le chérif Boubaghla et ses troupes contre Ben Ali Cherif était considérable. Il comprenait plusieurs centaines de bœufs et quelques 3.000 moutons.

Le troupeau fut conduit à Bou-Hichem ; Boubaghla préleva sa part de la prise. Face à la rapacité des tribus qui manifestèrent leur colère au moment de la répartition du butin, Boubaghla craignant de commettre des injustices, laissa chacun s'emparer de ce qu'il pouvait emporter.

De pareils incidents se produisent dans l'autre camp, au moment du partage des butins.

Soult ne fut pas satisfait des explications de l'officier Nantais Juchault de Lamoricière (ou La Moricière), relatives à la répartition du bétail pris aux tribus dans les razzias. Le général Soult se défendit d'avoir négligé les besoins de l'administration dans la répartition qui eut lieu au cours du mois de juillet 1842 (Archives de Vincennes).

Chapitre 42

BOUBAGHLA TRAITÉ DE « VOLEUR DE BÉTAIL »

Les razzias des colonnes françaises. Bugeaud et Yusuf associés. Des marchands Juifs cupides escortent l'armée française. Obstacle au bien-être des Arabes. Les livres subtilisés. 40.000 francs de profit. 66.000 francs. Bugeaud exporte le produit des larcins. Razzias, prisonniers et villages qui brûlent. 3000 prisonniers. Lamoricière moissonne les récoltes. Soult et Lamoricière se chamaillent. Le fils du roi de France, pillard à Taguin.

Les razzias des colonnes françaises

D'innombrables auteurs français, qu'il serait fastidieux de citer ici, ont traité Boubaghla de voleur de bétail, en oubliant de citer les raids dévastateurs de colonnes françaises, des razzias de reconnaissances, des pillages impunis qui se sont succédés durant des décennies. Jusqu'à la suprême razzia qui consista à s'établir sur le pays conquis et le mettre en valeur pour les colons.

Les razzias opérées par les troupes françaises durant la conquête de l'Algérie, figurent dans les cartons des Archives du Fort de Vincennes sous les indications : 1 H 22-1.

Le général Galbois mène en personne une expédition contre les Harakta, auxquels il enlève 40.000 têtes de bétail de toutes espèces, (Archives Vincennes. Dossier 3. Province de Constantine (mai-juin 1840).

Lors des razzias les soldats de La Moricière, sur instruction de leurs chefs, pillent les silos des paysans algériens et se ravitaillent en grains.

Ils ont appris à se charger de céréales, à raison de 10 kilogrammes par homme de troupe. Ils broient les grains au moment de leur repos, généralement la nuit, à l'aide de petites meules à broyer confisquées aux indigènes. Ils copient les usages

locaux en confectionnant des galettes de blé, de son et d'avoine à la manière des autochtones, après avoir dévasté leurs village et dérobé leurs grains.

Ces maraudages au détriment des paysans appauvris par la guerre, résolvent ainsi les problèmes d'intendance et les dépenses liées à l'entretien des soldats de l'armée française.

Bugeaud et Yusuf associés

Bugeaud donne ses instructions à Jusuph qui prend le commandement par intérim de la province du Titteri, il doit détruire ou enlever les moissons des tribus du sud de l'Ouarsenis. Dossier 1. Province d'Alger (juillet-août 1843).

Le bétail subtilisé aux paysans va dans les parcs de l'administration. Schauenburg fait une razzia sur la partie de la tribu d'El-Khachna hostile, Voirol rend une partie du bétail enlevé, non pas par remords ou bons sentiments, mais parce que les tribus sont affamées et à bout. (11, 13 octobre 1833). 1 H 79-2, « *Soult tient à ce que le bétail pris aux tribus dans les razzias soit versé dans les parcs de l'administration (24 décembre) ; Lamoricière aurait fait soixante ou soixante-dix prisonniers au cours d'une razzia (25 décembre 1833)* »

Des commerçants juifs accompagnent les colonnes françaises

Dossier 1. Province d'Alger (mai-juillet 1841). La colonne de Baraguey d'Hilliers s'est emparée de près de 7 000 bestiaux, le 4 juillet 1841. Ceux que l'armée française ne peut trainer derrière elle, sont cédés à des indigènes israélites qui accompagnent les colonnes, en quête de déchets de butin qu'ils céderont au prix fort aux paysans algériens.

Le bétail volé aux pays rapporte 57 643, 97 francs. 2406 têtes de bétail ont été prises dans sept razzias et ont produit 57 643, 97 francs (29 mars 1842). (1 H 81-1). Cela compense la nourriture avariée fournie par de malins commerçants allemands, en

particulier de la viande fumée de Hambourg impropre à la consommation doit être détruite (8, 17 mars 1842).

Le général Lamoricière a fait une « razzia monstre » sur les Hachem Gharaba pour approvisionner ses troupes. Il (9 mars 1841).

Il prend un grand nombre d'animaux, d'hommes, de femmes, et d'enfants. Les razzias sont souvent effectuées pour amasser le foin et les fourrages pour les chevaux. Bugeaud doit prendre en compte les intérêts des colons et en tout cas, il doit se procurer assez de foin indigène pour éviter d'en faire venir d'Europe (6 avril 1841).

Le grand obstacle au bien-être de l'Arabe

Dans son texte, le Zahrez, Maupassant parle longuement en termes virulents des juifs algériens, qu'il accuse de pratiquer l'usure, afin d'appauvrir les paysans algériens :

« *Dès qu'on avance dans le sud, la race juive se révèle sous un aspect hideux qui fait comprendre la haine féroce de certains peuples contre ces gens, et même les massacres récents. Les Juifs d'Europe, les Juifs d'Alger, les Juifs que nous connaissons, que nous coudoyons chaque jour, nos voisins et nos amis, sont des hommes du monde, instruits, intelligents, souvent charmants. Et nous nous indignons violemment quand nous apprenons que les habitants d'une petite ville inconnue et lointaine ont égorgé et noyé quelques centaines d'enfants d'Israël. Je ne m'étonne plus aujourd'hui ; car nos Juifs ne ressemblent guère aux Juifs de là-bas.*

À Bou-Saada, on les voit, accroupis en des tanières immondes, bouffis de graisse, sordides et guettant l'Arabe comme une araignée guette la mouche. Ils l'appellent, essaient de lui prêter cent sous contre un billet qu'il signera. L'homme sait le danger, hésite, ne veut pas. Mais le désir de boire et d'autres désirs encore le tiraillent. Cent sous représentent pour lui tant de jouissances ! Il cède enfin, prend la pièce d'argent, et signe le papier graisseux. Au bout de trois mois, il devra dix francs, cent francs au bout d'un an, deux cents francs au bout de trois ans. Alors le Juif fait vendre

sa terre, s'il en a une, ou sinon, son chameau, son cheval, son bourricot, tout ce qu'il possède enfin. Les chefs, Caïds, Aghas ou Bachagas, tombent également dans les griffes de ces rapaces qui sont le fléau, la plaie saignante de notre colonie, le grand obstacle à la civilisation et au bien-être de l'Arabe. Quand une colonne française va razzier quelque tribu rebelle, une nuée de Juifs la suit, achetant à vil prix le butin qu'ils revendent aux Arabes dès que le corps d'armée s'est éloigné. Si l'on saisit, par exemple, six mille moutons dans une contrée, que faire de ces bêtes ? Les conduire aux villes ? Elles mourraient en route, car comment les nourrir, les faire boire pendant les deux ou trois cents kilomètres de terre nue qu'on devra traverser ? Et puis, il faudrait, pour emmener et garder un pareil convoi, deux fois plus de troupes que n'en compte la colonne. Alors les tuer ? Quel massacre et quelle perte ! Et puis les Juifs sont là qui demandent à acheter, à deux francs l'un, des moutons qui en valent vingt. Enfin le trésor gagnera toujours douze mille francs. On les leur cède. Huit jours plus tard les premiers propriétaires ont repris à trois francs par tête leurs moutons. La vengeance française ne coûte pas cher. Le Juif est maître de tout le sud de l'Algérie. Il n'est guère d'Arabes, en effet, qui n'aient une dette, car l'Arabe n'aime pas rendre. Il préfère renouveler son billet à cent ou deux cents pour cent. Il se croit toujours sauvé quand il gagne du temps. Il faudrait une loi spéciale pour modifier cette déplorable situation (...) Le Juif, d'ailleurs, dans tout le Sud, ne pratique guère que l'usure par tous les moyens aussi déloyaux que possible ; et les véritables commerçants sont les Mozabites. Quand on arrive dans un village quelconque du Sahara, on remarque aussitôt toute une race particulière d'hommes qui se sont emparés des affaires du pays. Eux seuls ont les boutiques ; ils tiennent les marchandises d'Europe et celles de l'industrie locale ; ils sont intelligents, actifs, commerçants dans l'âme. Ce sont les Béni-Mzab ou Mozabites. On les a surnommés les « Juifs du désert »». *« Au soleil »*. Guy de Maupassant. Éditeur : P. Ollendorff .Paris, 1902.

Les livres subtilisés

Les razzias permettent aux Français de réunir des manuscrits qui finissent au feu ou dans les collections privées. Un petit nombre ira à la bibliothèque d'Alger. Soult recommande aux militaires de conserver ce qu'il appelle les « monuments de tous genres » qui présenteraient un intérêt pratique ou d'érudition (9 avril).

Les cartons 1 H 83-1, 86-2, 88-1, 88-2, 89-1 à 3, 90-1 à 3, 92-2, 93-2 et 3. Ainsi que la référence nominative Bugeaud De La Piconnerie (nom du général Bugeaud) sont consacrées aux tribus arabes, aux prises des céréales, et aux prises de bétail.

C'est ainsi que de son opération au-delà du Chélif, Bugeaud ramène notamment 280 prisonniers, des suspects, 2000 têtes de bétail et une centaine de chevaux, les spahis et les chasseurs « ont tué une quarantaine d'hommes au moins ». Cela s'est déjà lu, sur les grosses manchettes des journaux au cours de la guerre de 1954/1962 (1 H 82-2, 20 mai 1842).

La récolte des foins qui devait se faire dans les champs appartenant aux paysans algériens, est contrariée par le mauvais temps (25 mai). Elle est remise à un autre jour. Les français iront se servir dans les tribus.

40.000 Francs de profit

« Deux razzias ont produit en février près de 40 000 francs, emploi des prises faites dans les razzias de décembre à mars (22 février au 6 avril, 31 mai 1842)

66.000 Francs

1 H 83.1 : « 8 razzias ont produit au cours du premier trimestre plus de 66 000 francs dans la province d'Alger, emploi des prises faites (15 juin 1842) »

Bugeaud exporte le produit des larcins

1 H 83.1 : « Bugeaud autorise l'exportation des laines, des bovins, des grains et des farines pour toute destination » (20 juin 1842)

Razzias, prisonniers et villages qui brûlent

Bisson commandant supérieur à Miliana, ravage le pays des Béni Menacer au cours d'une razzia qualifiée d'imprudente par Saint-Arnaud, commandant supérieur du cercle de Miliana, et ramène plus de 100 prisonniers : « pas un village, pas une maison n'a échappé aux flammes », les pertes françaises s'élèvent à 43 morts (10, 30 juin 1842).

3000 prisonniers

Outre 3000 prisonniers, le général Changarnier ramène 1 500 chameaux, 300 chevaux ou mulets, et 50000 têtes de bétail d'une razzia sur le haut Chélif. Il faut imaginer ce que représente une telle colonne où sont mêlés hommes et bêtes.

Pour éviter de pareils traitements, les tribus se rallient temporairement aux Français. Ces ralliements de façade, pour des raisons de sureté alimentaire et de sécurité familiale et domestique, permettront aux paysans de vendre leurs produits et leur bétail dans les souks, plutôt que de subir les pillages et les saccages des colonnes françaises.

C'est ainsi que, selon le Maréchal Bugeaud (22 juin 1842, dossier 1 H 83.1) : « *Les Arabes ont apporté une grande quantité d'orge et de blé, la viande revient à 25 ou 30 centimes le kilogramme, à Alger elle est déjà descendue à 50 centimes le kilogramme* ».

Lamoricière moissonne les récoltes

Les récoltes des Arabes insoumis sont moissonnées par Lamoricière, c'est le meilleur moyen de travailler à la soumission des tribus, selon lui. Ses troupes récoltent 1500 quintaux de blé et d'orge sur les terres des paysans autochtones qu'ils n'ont pas moissonnés, 1 H 83 Dossier 2. Province d'Oran (juin-juillet 1842).

Soult et Lamoricière se chamaillent

Des incidents se produisent au cours du partage des razzias. Soult ne se satisfait pas des explications de Lamoricière relatives à la répartition du bétail pris aux tribus dans les razzias, le général se

défend d'avoir négligé les besoins de l'administration dans cette répartition qui a eu lieu au cours du mois de juillet 1842.

Le général Changarnier se livre à des razzias contre les tribus de l'Ouarsenis qui lui rapportent « 200 chameaux, 400 ou 500 bœufs, 10000 à 12 000 moutons, des chevaux, des ânes et une immense quantité de butin ». Toutefois, il perd 25 hommes au cours de cette opération de banditisme, dont six officiers. Les tribus perdent 175 hommes. Changarnier revient par Teniet-el-Had, pour éviter les accrochages avec les résistants algériens. 1 H 86 Dossier 1. Province d'Alger (septembre-octobre 1842).

D'Arbouville ramène un butin considérable : 60 têtes d'arabes ont été coupées. Dans le lot il y a « 175 femmes, 60 chevaux, 150 mulets, 1200 moutons [...] et plus de 200 bœufs ont été enlevés par nos cavaliers » (1 er, 13 octobre) ; 171 prisonniers arabes, principalement des femmes et des enfants sont arrivés à Mers-el-Kebir, puis transportés à Oran (1 H 86, Dossier 2. Province d'Oran (septembre-octobre 1842).

La Moricière se livre à plusieurs razzias, après deux semaines de recherches, il ramène 490 prisonniers, 73 chameaux, 600 bœufs, 3 500 moutons, des chevaux et des armes. 1 H 87 Dossier 2. Province d'Oran (novembre-décembre 1842).

Le fils du roi de France, pillard à Taguin

Le duc d'Aumale et Yousouf « *réalisent une razzia de quelques milliers de moutons, plusieurs centaines de bœufs, d'autres centaines chameaux et ânes, et surtout une grande quantité de tapis et d'effets pour les troupes régulières, des caisses pleines de douros* ».

A la suite de ce coup de main, qui lui sera reproché plus tard par des aristocrates français, car jugé choquant de la part d'un descendant des bourbons, une note du roi son père, demande à ce que le « *duc d'Aumale ne doit pas se trouver exposé, ni même embarrassé, car il est d'une haute importance politique et militaire que le prince agisse et n'opère jamais qu'à coup sûr* » (31 janvier 1843).

Cinquième fils de Louis-Philippe, filleul du duc de Bourbon, qui lui céda le château de Chantilly, le duc d'Aumale entama sa carrière militaire en 1840 comme officier d'ordonnance de son propre frère, le duc de Nemours, général de division en Algérie. Il ramena d'une razzia 1 900 prisonniers, 300 ou 400 poulains ou juments, 700 ou 800 ânes et 10 000 ou 12 000 têtes de bétail (8 au 20 mai).

Nous avons vu précédemment que le prix du bétail se distribuait ainsi : les chevaux valaient entre 60 à 80 francs, un bœuf ou une vache coûtaient de 20 à 30 francs, un mouton ou une chèvre pouvaient atteindre jusqu'à 3 francs. Ce sont des sommes exorbitantes. Les paysans appauvris par la guerre, ne pouvaient pas recomposer leur cheptel.

Une razzia sur les Flitta, en Kabylie se soldera pour l'armée d'Afrique, à 22 tués, 30 blessés, un officier sera fait prisonnier (23 mai) 1 H 90. Dossier 1. Province d'Alger (mai-juin 1843).

Le duc d'Aumale sera chassé de France, en vertu de la loi qui interdisait aux membres des familles royales françaises de résider en France.

Chapitre 43

L’INVULNÉRABILITÉ DU CHERIF

Ben Ali Cherif et Al Mokrani unis aux français. La mère de Ben Ali Cherif intervient. Si Al-hadj Amar. Boubaghla couvert par les lois traditionnelles. Mohamed ben Messaoud tire un coup de feu sur Boubaghla. Invulnérable.

La razzia faite sur Ben Ali Cherif incita les français à plus de circonspection dans leurs rapports avec les tribus. Le général Blangini, commandant la division, écrivait 25 mars 1851, au colonel d'Aurelles :

« *Je pense comme vous que dans l'état actuel des choses, M. Beauprêtre ne peut rester seul avec des goums dans l'Oued-Sahel ; d'un autre côté une retraite complète produirait certainement des effets désastreux. Nous ne sommes pas et nous ne serons probablement pas de longtemps en mesure de tirer vengeance de l'agression dont notre allié a été victime* ».

Ben Ali Cherif et Al Mokrani unis aux français

Pour contenir l’insurrection menée par Boubaghla, le colonel d'Aurelles fit son apparition aux Béni-Mansour le 28 mars 1851 ; il y rencontra Ben Ali Cherif, qui s'était réfugié quelques jours auparavant auprès du lieutenant Beauprêtre.

Le général Bosquet, commandant la subdivision de Sétif, se porta avec une colonne forte de plusieurs milliers d’hommes, le 30 mars, vers les issues des Portes de fer, pour protéger les Béni-Abbès dont Boubaghla, en perpétuel mouvement lui et ses troupes, voulait se venger.

Les insurgés avaient conclu une ’Anaya avec différentes tribus, parmi lesquelles les Illoula-Açameur, pour se déplacer librement sur leurs territoires.

Bou Baghla, conforté par son succès remporté sur Ben Ali Cherif, voulait le pourchasser sans relâche.

Les tribus menées par leurs chefs religieux, les étendards de leurs zaouïas flottant au vent, vinrent faire acte d’allégeance à Boubaghla. Les troupes demeurèrent plusieurs jours chez les Béni-Mellikech où elles furent prises en charge par les Tolba Bendris.

Boubaghla tranquillisé de tous ces renforts, en profita pour se consolider dans les llloula-Açameur, il s’allia à Belkacem ou Aïssa, ennemi irréductible de Ben Ali Cherif. Ce qui lui permit d’enrayer l’emprise du Bachagha Ben Ali Cherif sur les tribus kabyles.

La mère de Ben Ali Cherif intervient

Le 24 mars 1851, Boubaghla établit un camp à Ouairis, entre Akbou et Chellata, et se disposa à l'attaque.

Ben Ali Cherif protégé par les troupes françaises, tenta un arrangement en dépêchant sa vieille mère Lalla Aïcha, auprès de Boubaghla.

Celle-ci vint offrir un cheval de gala à Boubaghla, en proposant un accommodement : la razzia de l'Azib commandé par son fils serait oubliée et la zaouïa fournirait une diffa de réconciliation, un banquet, à l’ensemble des tribus. Boubaghla refusa la proposition, disant que sa troupe se présentera à Chellata et qu'elle y demeurera jusqu'au moment où Ben Ali Cherif se constituera prisonnier.

Il menaça d'incendier le bourg de Chellata si ses propositions n'étaient pas prises en considération.

La position inébranlable du chérif équivalait à remettre en cause la ’Anaya traditionnelle kabyle, dont jouissait Ben Ali Cherif.

Lalla Aïcha, la mère de Ben Ali Cherif, fit réunir les chefs des Illoula pour leur faire connaître les injonctions de Boubaghla. Ceux-ci décidèrent de venger leur ’Anaya mise à mal par le chérif.

Touchés dans leur honneur, ils décidèrent d’attaquer le camp de Boubaghla. Les tolba de Chellata, les llloula-Ouçameur, ainsi qu’une fraction des l'llilten ouvrirent les hostilités. Boubaghla essuya son premier échec ; les tolba de Chellata, les llloula-Ouçameur firent prisonnier le chef des Béni-Idjeur, Si El Hadj El Mouloud.

Boubaghla craignant une alliance des tribus à laquelle auraient pris part les français et les troupes de Ben Ali Cherif, alla établir son camp aux Ibouziden, dans les Ouzellaguen où il se découvrit des centaines d’alliés prêts à aller au combat. La colonne du colonel d'Aurelles parvint à Béni-Mançour sans coup férir, elle y trouva les populations usées par la lutte.

Si Al-Hadj Amar

Si Al-Hadj Amar craignant pour sa vie quitta précipitamment les Béni-Smaïl, qui protestèrent auprès du capitaine Beauprètre de la pression exercées par les colonnes françaises sur leur village. Ils lui renvoyèrent les lettres qu'il leur avait adressées. Le capitaine Beauprètre fit nommer un nouvel oukil pour diriger la zaouïa, ce qui ne s’était jamais vu auparavant. Un Français réputé sanguinaire, chrétien de surcroit, incapable de pratiquer la charité évangélique envers des tribus persécutées par les colonnes françaises, prétendait imposer aux kabyles le responsable de leurs exercices spirituels.

Si Al-Hadj Amar demeurait malgré les pressions françaises, le chef incontestable du puissant ordre religieux qui, en appelant au djihad, menaçait de jour en jour les français.

Les tribus des Béni-Idjeur vivaient dans une entière souveraineté et ils ne reconnaissaient pas l'autorité du bachagha Belkacem Ou-Kaci, qui ne se risquait jamais dans les villages retirés de son vaste territoire. Comme la plupart des autres kabyles, les Béni-Idjeur firent mine d’accepter l’autorité du Bachagha. Cette reconnaissance leur était nécessaire pour pouvoir fréquenter les marchés de la région, qui étaient contrôlés par les français et leurs

alliés. Cette allégeance au Bachagha permettait aux Béni-Idjeur de voyager dans le pays afin de se livrer au commerce, outre la liberté d'aller au pèlerinage à la Mecque, une des cinq règles essentielles de l'islam. Ils pouvaient en particulier, accéder à leurs terres situées dans les vallées pour se livrer au labour. Les Béni-Idjeur manquaient de tout, les français les séquestraient dans leurs villages.

Une inimitié tenace, opposait depuis des décennies le groupe des Béni-Idjeur au clan traître, de Belkacem Ou-Kaci. Boubaghla vint trouver un asile momentané chez les Béni-Idjeur, au sein de la famille des Aït 'Arrichen, avec l'accord de l'ensemble du clan, dans l'attente du moment propice pour reprendre la lutte.

Boubaghla couvert par les lois traditionnelles

Lorsque le bachagha Belkacem Ou-Kaci eut connaissance de l'arrivée du Chérif dans cette région qui était traditionnellement placée sous son autorité, il envoya son frère Mohamed, qu'il avait chargé de gérer les affaires du haut de la vallée du Sebaou, pour évaluer les intentions des Béni-Idjeur. Le frère du bachagha eut une entrevue avec les cheikhs de la tribu, qui lui affirmèrent qu'ils n'avaient pas fait venir Boubaghla chez eux. Boubaghla dirent-il, était venu leur demander l'hospitalité au nom de Dieu et ils n'avaient pas cru pouvoir la lui refuser. Boubaghla firent-il encore, était chez eux comme simple particulier et ils ne le laisseraient pas y provoquer des troubles.

Mohamed Ou-Kaci proposa de faire l'échange du mezrag ('Anaya) comme engagement de leur parole ; les cheikhs acceptèrent, mais au lieu d'une lance, comme l'exige la coutume ancestrale, on échangea un simple bâton. Les Kabyles habituellement pointilleux sur le protocole relatif à la 'Anaya, se suffirent de peu. Ils projetaient de rejeter le pacte pour vice de forme, le moment venu.

Tentative d'assassinat de Boubaghla

Les tolba-Bendris étaient absents au moment du partage du butin. Ils étaient occupés à enrôler de nouveaux éléments dans les tribus avoisinantes. Ils vinrent réclamer leur part du butin. Il y eut

de vives contestations et des altercations. Ainsi étaient les tribus kabyles.

Boubaghla hors de lui, se rallia aux Tolba-Bendris. Il s'en prit personnellement et ouvertement à Mohamed ben Messaoud qui s'était alloué une bonne partie de la prise.

Quelques instants plus tard, la discussion s'échauffant, Mohamed ben Messaoud, sortit son pistolet et tira à bout portant un coup de pistolet en direction de Boubaghla, qui lui tournait le dos, en visant les épaules. Les balles ne firent que traverser le burnous du Chérif.

Invulnérable aux coups de feu

Boubaghla dans un élan de mansuétude, se tournant alors vers Mohamed ben Messaoud, lui dit :

— Insensé et incrédule, tu as cru que tes balles pourraient m'atteindre, tu es maintenant entre mes mains et je pourrais te tuer, mais je te pardonne. Tu peux aller en paix.

A partir de cet instant, Mohamed ben Messaoud voua au chérif une fidélité absolue.

L'invulnérabilité légendaire du chérif était née.

Une autre fois, Boubaghla avait mis son dernier né dans un couffin et l'avait suspendu à une branche d'arbre. Un serviteur lui amena un fusil. Boubaghla tira un coup de feu sur son fils en disant :

— S'il est digne d'être chérif, les balles ne l'atteindront pas.

Après le coup de fusil, des témoins rapportèrent qu'une balle avait traversé les vêtements de l'enfant, sans ne lui occasionner aucune blessure.

Pour freiner ce pouvoir inexplicable de Boubaghla auprès des populations, le colonel de Neveu fera un appel pressant à l'illusionniste Robert-Houdin afin qu'il se produise à Alger.

Chapitre 44

LE CONCEPT BERBÈRE D'ANAYA

Agraw et Agora. Al-Isti'ana, arabe. Digression vers la haute antiquité. Les Tehenu. Mezrag, synonyme de 'Anaya. Le bordj d'Amghandas. Résidence de Boubaghla.

*O*uvrons une parenthèse pour dire en quoi consiste cette 'Anaya en usage chez les Berbères, un cérémonial établi selon des règles et des normes strictes qui remontent à la haute antiquité.

Cette pratique qui est appelée *Mezrag* (arabe) et *Oukhtouch* (berbère) selon les régions, a été signalée au Maroc par Charles de Foucauld, lors de son périple chez les tribus berbères du Sous. Jusqu'à ces derniers temps, les règles formelles de fonctionnement des sociétés kabyles traditionnelles figuraient dans des Qanuns – recueils de lois tribales- institués par la Djemâ'a, une sorte d'agora villageoise d'inspiration égalitariste. Un espace ouvert à tous les citoyens, en théorie. Dans la pratique, les femmes qui n'héritent pas en Kabylie, en sont exclues, jusqu'à nos jours.

La Djemâ'a, est l'élément principal du concept de Polis, « la cité », le lieu préliminaire où se décident les règles constitutives devant régir la communauté. Pline l'Ancien a inventorié un grand nombre de villes de l'Algérie antique : « Les noms de ces peuples et de ces villes sont, plus peut-être que ceux d'aucun autre pays, impossibles à prononcer pour les étrangers », dit Pline qui rajoute : « et d'ailleurs les indigènes n'habitent guère que des châteaux » Pline l'ancien Histoire naturelle, Livre V.1. Le mot châteaux signifie ici les fortins et les forteresses (ksours).

Agraw et Agora

L'agora est le lieu où se réunissaient les sages dans l'Iliade et l'Odyssée. Ce mot rejoint par extension le mot Agraw (berbère) au pluriel Agrawen « le(s) sage (s) » et « l'assemblée des sages

(berbère) ». La désintégration de la cellule familiale, autrefois réglementée par le patriarche, la découverte des avantages de la vie individuelle « à l'européenne », ont démembré les tribus et les clans. Malgré ce raccourci vers la modernité, qui est souvent aveuglément appliqué aux traditions locales, le village -Tamurt « le terroir », Akal « le lieu des ancêtres»- demeure le lieu consubstantiel de vie traditionnelle, où l'expatrié retourne, parfois non pas pour se ressourcer, mais pour proclamer avec exubérance une opulence fraîchement acquise.

Sans préjuger de l'autorité de l'état, on peut dire que les règles coutumières de bon fonctionnement social, occultés par la modernité, ont toujours force de loi au sein de la société kabyle.

La notion de 'Anaya, que l'on peut définir comme un engagement d'honneur d'un protecteur envers son protégé, ne forme plus l'assise primordiale de la société kabyle. Cela n'empêche nullement les Berbères de Kabylie de fonctionner selon les règles de l'ostracisme atavique hérité des clans, sous forme de cartels tribaux. Les clans porteurs de la loi traditionnelle véhiculée par les Qanuns, peuvent ainsi impunément s'immiscer dans l'ordre moral, privé, de chaque membre de la communauté.

Al-Isti'ana, arabe

Un Kabyle qui a proclamé publiquement sa 'Anaya, est tenu sous peine d'opprobre, de respecter son engagement. Si pour une raison ou pour une autre, il est dans l'impuissance d'y donner suite, la 'Anaya sera transférée à la famille, à la tribu, qui est formée par la réunion de plusieurs villages, au village ou aux diverses factions dont on peut être membre.

Le manquement à la 'Anaya est la plus grave offense qu'on puisse infliger à des Kabyles. Un homme qui brise la 'Anaya, est puni de mort et de la confiscation de ses biens ; sa maison est démolie.

La radicale 'AN sémitique, apparaît dans le Coran, « Dieu est le créateur de toute chose et c'est lui qui en est le protecteur » (XXXIX, 62).D'autres versets, parmi lesquels VI, 102 ; XI, 12; XXIII, 88; désignent Dieu comme protecteur.

إِيَّاكَ نَعْبُدُ وإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ **Iyaka na’abudu wa-iyaka nasta’inu**

« C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours ». NASTA’INU, c’est l’aide, la protection, l’appui, l’assistance Al-Isti'ana (arabe).

Digression vers la haute antiquité.

Les Tehenu

Ce mot ’Anaya semble appartenir à un fonds ancien, lié à un culte qui est exprimé chez les anciens berbères par l’ethnique tribal Tehenu, le H -ici le H est latin- que l’on pourrait rétablir par Te’enu (la lettre ع Aïn arabe à valeur numérique 70, voire la consonne Ḥ, ح arabe).

Le substansif Tehenu, évoque la racine TḤN égyptienne, Teḥenu : « *vouer un culte à Dieu* », « *culte divin* » (E. A. Thompson Wallis Budge, « *Egyptian Hieroglyphic Dictionary* » Volume II, page 842). Dans ce cas Te’enu indiquerait une appartenance religieuse, à l’image des vocables : Juifs, Chrétiens, Bouddhistes ou Musulmans. C’est la seule explication à la longévité de cet ethnique dont l’usage s’est perpétué durant des millénaires à travers les inscriptions égyptiennes.

Le roi Massinissa accorda sa protection et son pardon à plusieurs personnages, dont Lacumazes et à la reine Libyphénicienne Sophonisbe (Carthage 235 av. J. -C. - 203) qui préféra se suicider plutôt que d’être livrée au romain Scipion l’Africain. Tite-Live, Ab Urbe Condita, Livre XXX 11-15 l’appelait « *la Fierté de son rang* » ou encore « *la fierté de sa race* ».

Protectrice de la cité kabyle, peu importe qu’il s’agisse d’un bourg ou d’un village, la ’Anaya évoque dans sa forme austère, sociologique, la parèdre de Baal à Ougarit, Anat, devenue Ashtart chez les phéniciens et les hébreux, c’est l’Astarté grecque, déesse de la fécondité, également désignée sous le nom d’Aphrodite.

Le trilitère STR d'Astarté, renvoie à la radicale SṬR « *protection* (arabe)». Les cités phéniciennes, toutes indépendantes les unes des autres, se plaçaient chacune sous la protection de divinités distinctes, « attachées à la localité ». De même que chaque Qanun porteur de sa 'Anaya est affecté à sa propre localité. À Byblos, Baâlat Gubal, la « *maîtresse de Byblos* » est représentée à la manière de la déesse égyptienne Hathor, qui porte une coiffure formée d'un disque lunaire ajusté entre deux cornes de génisse. Hérodote disait d'Athéna-Neith qu'elle était née au bord du Lac Tritonis. Min dont on pourrait dire qu'il contient la radicale 'IN, était pour les égyptiens la divinité tutélaire des terres étrangères et du désert, il était censé protéger les nomades, les marchands, les militaires ainsi que les voyageurs qui se risquaient sur les pistes du désert.

Mezrag, synonyme de 'Anaya

Les faibles marques de soumission que le bachagha recevait des Béni-Idjeur, il les devait à Mohamed Aït-Kaci, aussi le laissait-il libre d'agir à sa guise avec eux ; mais, lorsqu'il apprit que son frère avait conclu une 'Anaya, il craint que cette 'Anaya ne l'engage à respecter l'inviolabilité du chérif.

Les Béni-Iredjen avaient bien mené leur jeu. Le Bachagha fut contraint de désavouer publiquement son frère Mohamed au marché du khemis de Tala-Atman, mais les bouts de bois sans valeur, les mezrags symboliquement échangés, ne furent pas rendus et les choses restèrent en l'état.

Une situation de ni-guerre ni-paix, qui restituait l'état d'agitation antérieure, lorsque les tribus étaient opposées au Bachagha.

Le bordj d'Amghandas
Résidence de Boubaghla

Boubaghla fit élever une demeure au lieu dit Amghandas, à 500 mètres au sud du village de Taourirt, prés de l'Oued Talout. A quelques lieues du village d'Illoula Oumalou, où se trouvait la Zaouïa Ou-Dris, à mi-chemin entre Bouzeguène et Chellata à quelques lieues de Aït Ziki. Dans l'actuelle Willaya de Tizi-ouzou.

La légende locale prétend que cette rivière, qui prend sa source dans les rochers des Béni-Ziki, sort du ventre d'un homme qui s'appelait Talout. C'était un géant primitif et ombrageux qui habitait la montagne des Béni-Ziki ; Dieu le changea en rocher pour ses blasphèmes et fit sortir de son ventre un cours d'eau qui porte son nom. La Kabylie foisonne de contes et légendes pleins de sagesse, auxquels la modernité kabyle tourne le dos ostensiblement.

Dans le Coran, Saül est désigné sous le nom de Talout.

L'endroit que Boubaghla avait choisi pour élever sa maison, était un petit plateau entouré de tous côtés par des inclinaisons rocheuses et des ravins profonds. L'unique chemin d'accès à la demeure se trouvait du côté de l'est. Le terrain lui avait été cédé gracieusement par Adjaoud Ou-Ariech, du village de Sahel. Ce furent les Béni-Idjeur et les Illoula-ou-Malou qui transportèrent tous les matériaux selon les règles coutumières de la Twiza, l'aide collective tribale. Les pierres furent extraites sur place, les bois de charpente étaient débités dans la forêt de l'Akfadou, les tuiles furent façonnées dans les Béni-Idjeur. Des bâtisseurs vinrent de tous les environs, les notables du pays se chargèrent de les héberger et d'acquitter leurs salaires.

Dans ce refuge inexpugnable, Boubaghla fit élever un mur d'enceinte surplombé de créneaux, qui donnaient l'apparence d'un fortin, d'une étendue de 360 mètres. Peut-être une réminiscence des Ksours du Sud-Oranais, dont il aurait été originaire. Dans l'intérieur de l'enceinte, carrée, Boubaghla fit bâtir sur la face sud, au-dessus de l'escarpement rocheux de Kaf-el-Asfel, quatre habitations contiguës, à étage, où l'on accédait par une cour. Un vestibule servant d'entrée occupait en façade une quarantaine de mètres. Il fit élever deux autres maison sur la face est, l'une pour ses cavaliers de garde, l'autre pour les hôtes, ainsi qu'une écurie pour ses chevaux. Il fit bâtir une écurie pour les chevaux de sa cavalerie sur la face ouest.

Une fontaine jouxtait l'habitation et pouvait amplement pourvoir aux besoins des habitants ; les chevaux allaient s'abreuver à l'Oued-Talout, un affluent de l'Oued Sahel.

Chapitre 45
MORT DE MOULAY BRAHIM

Tassadit la fille de Moulay Brahim. Le festin offert à la population. Belkacem Ou-Kaci honni par les tribus. Des histoires de moutons et des abus de pouvoir. Un fils né à Boubaghla, Cheikh ed-din. La fuite simulée de Boubaghla.

Boubaghla jetait ainsi les fondements d'une cité qu'il appela Amghandas.

Les ruines du bordj de Boubaghla existaient encore à Amghandas au début du siècle dernier. A la mort de Boubaghla, les campagnards Kabyles récupérèrent les bois et les tuiles de la maison pour leur usage personnel.

Pendant qu'il était occupé à ces travaux, dans les premiers jours d'octobre 1853, le Cherif apprit la mort de son ancien compagnon d'armes, Moulay Brahim. Il en fut très éprouvé. Son fidèle compagnon Moulay Brahim vieilli, vivait retiré à l'écart des évènements qui continuaient à déstabiliser l'Oued-Sahel.

Il mourut de maladie dans la maison de Slimane Naït-Amer, au village des Aït-ou-Amar, des Béni-Mellikech.

On l'enterra à l'entrée du village, à côté du mausolée de Si Al-Hadj Amar.

Les Kabyles allaient chercher sur la tombe de Moulay Brahim des poignées de terre à laquelle ils attribuaient des vertus insolites, dont la guérison des fièvres, entre autres.

Tassadit la fille de Moulay Brahim

Moulay Brahim venait de perdre depuis quelque temps son épouse, Fatma bent Sidi Aïssa, qui était apparentée à la première femme de Boubaghla.

Il laissait une petite fille nommée Tassadit, âgée de trois ans, que le chérif recueillit et garda avec lui. Il la traita comme sa propre fille.

Vers le milieu du mois de novembre 1853, une petite colonne commandée par le colonel Dargent, arriva à Tazmalt, dans les Béni-Abbés, sur la rive droite de l'Oued-Sahel, face aux territoires des Béni-Mellikeuch. Envoyée de Bordj Bou Arreridj, la troupe avait pour mission de construire un bordj qui devait servir de base d'appui aux goums indigènes qui s'opposaient aux entreprises de Boubaghla ou des Béni-Mellikech dans la région.

Le bordj a été plus tard occupé d'une manière permanente par un officier détaché du bureau arabe de Bou-Arreridj. Les Béni-Mellikech demandèrent à Boubaghla de venir les aider afin d'empêcher la construction du bordj. Le chérif recommanda de ne rien faire vivement, afin de donner confiance aux Français. Lorsque le moment sera venu, dit-il, il se mettra à la tête des contingents Zouaoua pour désarçonner les soldats français.

Boubaghla tint parole et le 16 décembre, il fit son apparition aux Béni-Mellikech, suivi d'une vingtaine de cavaliers. Il n'attaqua pas le camp de Tazmalt à ce moment-là.

Une semaine plus tard, il était de retour dans la tribu des Béni-Idjeur. L'agglomération d'Ath Mellikech est limitée de nos jours par les bourgades suivantes, elles-mêmes rattachées à la ville de Tizi-ouzou, la capitale de la Kabylie du Djurdjura : Akbil, Illilten, et Iferhounen, au nord, Tazmalt au sud (le mot Tazmalt est la tournure berbère de l'arabe smala ou zmala), Bouira et Ighram à l'est et Aghbalou à l'ouest.

Le festin offert à la population

Boubaghla circulait sans entrave dans le région contrôlée par Si El-Djoudi ; il se rendait souvent aux Oulad-Ali-ou-Illoul, parfois

même sur le marché des Ouadia, sans être tracassé. Une fois sa maison des Béni-Idjeur achevée, Boubaghla y établit son foyer et ce fut pour lui l'occasion d'une grande fête à laquelle il convia les tribus. Il offrit à la population un grand festin, que lui fournirent les familles les plus fortunées.

On fit parler la poudre, aux sons perçants de la nouba kabyle.

Boubaghla se livra avec ses cavaliers à une fantasia effrénée. Il profita de l'occasion pour faire admirer à la population ses talents équestres inégalables. Boubaghla avait alors avec lui 22 cavaliers inscrits pour le djihad. Au cours des festivités une quarantaine de cavaliers, dont quelques-uns de grande tente, étaient venus se joindre à lui comme volontaires. Parmi eux Said Ben Boudaoud, de la Medjana, Si El-Arbi Ou-Al-Hadi, des Fenaïa, Arezki Ou-Bourenan, de Tazmalt. Chacun d'eux était accompagné de plusieurs dizaines de cavaliers. La demeure du Cherif avait deux entrées, l'une sur la façade nord de l'enceinte, l'autre à l'est ; elles étaient protégées par des cavaliers expérimentés, ainsi que par les tolbas Ou-Debbouz de la zaouïa Ben-Driss, proche d'Amghandas.

La sécurité des lieux fut appliquée de manière draconienne. Les hôtes de Boubaghla étaient introduits par la porte du nord, on les faisait sortir par la porte de l'est. La garde environnante était effectuée par les Béni-Idjeur, qui installèrentt des postes de veille sur les chemins avoisinants qui menaient à la résidence du Chérif. Boubaghla avait vécu paisiblement pendant quelques mois sous la protection de la 'Anaya tribale conclue par les Béni-Idjeur avec Mohamed Ou-Kaci, le frère du bachagha. Un incident vint modifier la situation.

Un des cavaliers du Chérif, appelé Bou Zougzougui, du nom de sa tribu, s'enfuit chez Belkacem Ou-Kaci ; Boubaghla prétendit qu'en vertu de la 'Anaya, ce cavalier devait lui être remis ou à défaut, sa monture et son armement.

Le bachagha répliqua à cette requête, soutenue par les Béni-Idjeur, qu'il n'avait jamais reconnu la 'Anaya qu'on lui excipait, et qu'il ne pouvait livrer à un ennemi de la France (sic) un homme qui s'était mis sous sa protection.

Les Béni-Idjeur, qui soutenaient le Chérif, s'adressèrent alors à Mohamed Ou-Kaci, qui se dédisant, se borna à répondre que la 'Anaya ne pouvait plus être maintenue. On fit un nouvel engagement de ’Anaya, on échangeant des mezrags, et la précédente ’Anaya fut abrogée. Néanmoins une trêve de huit jours fut conclue pour permettre aux gens qui s'étaient établis dans la plaine, sous la garantie de la ’Anaya, de regagner la montagne en toute quiétude. Des mesures de sécurité furent adoptées. Le frère du bachagha ou-Kaci s'installa avec un goum à Souama, dans les Béni Bouchaïb, pour surveiller la vallée. De jour, le goum allait à Bou-Bhir et, le soir, il rentrait à Souama. Des guetteurs furent installés vers l'Oued-el-Hammam, dans les Aït-Yahia-ou-Yousef et Kerria, pour garantir les échanges avec Bougie et pour surprendre les rapports que Boubaghla aurait pu nouer avec les ligues du littoral.

Le Chérif voulut enrôler les Béni-Ghobri dans ses goums, la tâche ne fut pas aisée, un nombre considérable de membres de cette tribu était opposé au bachagha.

Boubaghla avait également noué des rapports cordiaux avec les Béni-Djennad qui, au mois d'octobre 1853, avaient délégué une quinzaine de cavaliers pour l’inviter dans leur tribu. De cela, il leur était toujours reconnaissant. Il leur demanda de se préparer à la guerre en achetant de la poudre, des armes et des chevaux, dans l’attente d'aller chez eux, dans d’autres circonstances.

Belkacem Ou-Kaci honni par les tribus

Pour réparer un échec qu’un de ses généraux (le général Gomman) avait éprouvé chez les Béni Djennad et les Flissat-Al-Bḥar, le maréchal Bugeaud se porta avec une colonne chez les Béni-Djennad, en octobre 1844.

Ils ne firent qu'une faible résistance et demandèrent l’aman pour ne pas voir leur territoire saccagé et leurs bourgs brûlés par le corps expéditionnaire français. Le maréchal procéda à l’installation de ses propres chefs indigènes. En réparation des pertes matérielles subies par eux lors de précédents accrochages avec les Français, le Maréchal Bugeaud exempta les Béni-Djennad d'impôts pendant six ans.

Lorsque Belkacem Ou-Kaci fut désigné bachagha du Sebaou, après sa soumission survenue en 1847, les Béni-Djennad, placés sous sa sujétion, bénéficiaient toujours de l'exemption d'impôts. Belkacem Ou-Kaci vint leur réclamer leur quote-part de lezma (Obligations). Les Béni-Djennad mirent en avant l'accord conclu avec le Maréchal Bugeaud. Refusant ainsi de reconnaître formellement l'autorité du bachagha.

Celui-ci leur demanda à défaut de paiement, d'observer la neutralité à l'égard des tribus qui lui obéissaient. Pour faire reconnaitre son autocratie, il leur accordait la permission d'entreprendre les labours dans la plaine, dans l'attente du paiement de l'impôt ultérieurement. Ainsi, Belkacem Ou-Kaci n'avait pas renoncé à faire valoir ses droits sur les Béni-Djennad. De gré ou de force, il cherchait à faire reconnaître son pouvoir sur la tribu.

Outrés, les Béni-Djennad demandèrent l'appui de Boubaghla en joignant leurs forces aux siennes.

Des histoires de moutons et des abus de pouvoir

Au milieu du mois de mars, un évènement imprévu vint renforcer le sof du Chérif : Deux cents goumiers d'Azazga chargés de la garde du village d'Ifigha, dans les Béni Ghobri furent démobilisés par Mohamed Ou-Kaci, qui jugea leur présence inutile dans la vallée et renvoyés chez eux.

Sur le chemin du retour, ils contraignirent les habitants du village des Aït-bou-Ada de leur accorder la diffa (festin d'ostentation), sous prétexte qu'ils ne pouvaient arriver chez eux avant la nuit. Les Aït-bou-Ada refusèrent de les alimenter, des invectives furent échangées et les goumiers s'en allèrent.

Ils réapparurent deux jours plus tard, en armes, pour enlever aux Aït-bou-Ada 38 moutons et 4 bœufs qu'ils égorgèrent pour remplacer la diffa qui leur avait été refusée. Les Aït-bou-Ada se plaignirent à Mohamed Ou-Kaci qui fit avec son goum une razzia à Azazga, d'où il ramena 6 hommes, 22 bœufs et 150 moutons qu'il emmena à Tizi-Ouzou. Le bachagha Belkacem Ou-Kaci fut atterré par le comportement de son frère. Le puissant clan des Béni-

Ghobri, prit le parti des Azazga, menaçant de rompre avec le bachagha si les 6 hommes n'étaient pas libérés sur le champ, les 22 bœufs et les 150 moutons emportés à Tizi-Ouzou devaient être rendus aux Azazga.

Le bachagha désapprouva publiquement son frère et rendit aux Azazga les prisonniers et les troupeaux.

Les Azazga offensés envoyèrent une ambassade aux Béni-Djennad, pour leur demander d'ouvrir les hostilités contre le bachagha. Tous les hommes de la tribu, au nombre d'une cinquantaine, qui s'étaient pourvus de chevaux, s'allièrent à Boubaghla contre le bachagha Belkacem Ou-Kaci. Ces situations puériles faisaient le jeu des officiers français qui manœuvraient à distance la fierté chatouilleuse des clans kabyles.

Cette histoire profita à Boubaghla qui par discrétion, ne voulut jamais prendre parti pour aucun clan, qu'il ait été offensé ou qu'il fut agresseur. Pour ne pas tomber dans l'engrenage des lois coutumières, dont les Kabyles usaient parfois savamment, lorsque la jurisprudence islamique n'arrangeait pas leurs affaires personnelles.

Un fils nait à Boubaghla, Cheikh ed-din

Boubaghla venait ces jours-là d'avoir, de Tassadit bent Amar Naït Mohamed ou Al-Hadj, un fils qu'on appela Cheikh Ed-Din.

Tassadit avait déjà donné à Boubaghla un autre fils qui s'appelait Mohamed ou Sadok.

L'accouchement ayant été pénible, on fit venir un Taleb des Béni-Yahia. Ce Taleb, nommé Ahmed Ou-Medjber, inscrivit divers versets du Coran sur un bout de papier, dont il fit dissoudre l'encre dans un verre d'eau, qu'il fit boire à Tassadit l'épouse. Puis il écrivit sur le peigne dont se servait habituellement celle-ci, les premiers mots du chapitre LXXXIV du Coran. Il lui plaça le peigne sur le ventre et récita les oraisons de l'enterrement ; ces moyens furent opérants et l'enfantement survint rapidement.

Les cavaliers des Béni-Djennad, au nombre de quarante-cinq, offrirent chacun une mesure de blé au Chérif, à l'occasion de la

naissance de Cheikh Ed-Din. Boubaghla les reçut honorablement et les retint pendant plusieurs jours à sa résidence.

La fuite simulée de Boubaghla

Le bachagha qui relevait de la subdivision d'Alger avait sans retard rendu compte aux autorités françaises du déplacement de Boubaghla. Cet événement surprit d'autant plus que le Cherif avait fait croire aux Français, qu'il ne songeait qu'à la fuite après avoir confié sa famille à un groupe ami, non compromis vis-à-vis des Français. La famille de Boubaghla devait embarquer soit à Alger, soit à Dellys, tandis que le chérif, sous les haillons de derviche, irait s'établir en Tunisie.

Au moment où se passaient ces évènements, la guerre venait d'être déclarée à la Russie ; le corps expéditionnaire français s'apprêtait à dépêcher en Orient une grande partie de son effectif.

Boubaghla exploita cette circonstance pour grossir les rangs de l'insurrection. Il prêcha la guerre sainte annonçant que les Français allaient abandonner le pays. L'heure de la libération approchait disait-il, il demandait le concours des Kabyles pour jeter les Français à la mer.

Le Gouverneur général tentait de parer au plus pressé, il n'avait pas de colonnes, pour le moment, à envoyer contre Boubaghla ; il fallait faire face au danger par le seul biais de ses supplétifs indigènes.

Pour ne pas abandonner Bel Kassem Ou-Kaci à lui-même, le général Randon envoya sur les lieux le capitaine Wolff, chef du bureau arabe subdivisionnaire d'Alger, qui avait un grand ascendant sur le bachagha.

L'ordre fut donné en même temps de fermer les souks et l'accès des tribus aux territoires des Béni-Djennad et aux Flissa-el-Bhar, alliés notoires à Boubaghla.

De mars 1854, à la fin du mois de juin, 30.000 hommes de toutes armes s'embarquèrent pour l'Orient, dans les différents ports

de l'Algérie. Cependant que la Kabylie voyait la moitié des effectifs tribaux s'enrôler dans les rangs de Boubaghla.

Selon le capitaine Wolff, qui rendit compte le 31 mars 1854 de l'état d'esprit des populations du Haut-Sebaou : Les Illoula étaient divisés en deux groupes, l'un contre Boubaghla, l'autre uni à lui. De leur côté, les Béni-Idjeur étaient entièrement dévoués à Boubaghla. Les Beni-R'obri quant à eux, étaient partagés en deux soffs opposés ; l'un coalisé à Boubaghla, l'autre presque en entier, avec les femmes et les troupeaux était passé du côté des Français.

Ce dernier groupe demanda avec instance l'appui des goums et des contingents pour surmonter le désordre que l'autre soff à fait naître dans la tribu en infligeant à tous la présence de Boubaghla dans le bourg. Cheikh Mohamed des Béni-Idjeur réclama avec instance la présence française dans le pays pour y rétablir l'ordre, il était prêt disait-il, à engager ses contingents aux côtés des Français.

25 cavaliers placés sur les rives de l'Oued Al-Hammam, pour surveiller le mouvement des troupes de Boubaghla, profitèrent de la présence du caïd Ou Rabah, du cercle de Bougie, qui était à ce moment-là chez les Béni-Oughlis avec cent chevaux, pour déserter leur poste et rentrer dans leur pays par l'Oued-Sahel.

Wolf promit « de les punir sévèrement », pour cet abandon de poste, qui n'arrangeait pas les affaires du Bachagha.

Les Azazga qui disposaient d'un contingent de six cents à sept cents fantassins aguerris et connaissant parfaitement les lieux, avaient rejoint Boubaghla, le Chérif se trouvait en sécurité au milieu d'eux. Les Béni-Djennad étaient partagés.

Le capitaine Wolff, écrivait le 7 avril 1854, de Mekla :

« *Les Azazga ont deux villages dont l'un est dominé par l'autre. Nous avons attaqué le premier sur trois colonnes et l'avons brûlé. Les contingents et une partie du goum s'y sont maintenus pendant deux heures, pour enlever le second, et, malgré 10 tués et 40 blessés, ils ne se sont retirés qu'après avoir épuisé leurs cartouches. Le manque de poudre, compliqué de l'arrivée de 500 fantassins des Béni-Djennad, qui constituaient pour les Azazga un*

renfort tout frais et pourvu de munitions, nous a obligés à une retraite précipitée, pendant laquelle d'ailleurs nous n'avons eu à regretter aucune perte, mais qui ternit un peu nos premiers succès ».

Dans un autre rapport, il écrit *:*

« Boubaghla était chez les Azazga avec 12 cavaliers à lui, 25 aux Béni-Djennad et 70 fantassins de cette tribu. Un Kabyle de Mekla, qui a été coupé des siens quand les contingents se sont repliés du premier village sur leurs positions et qui a sauvé sa tête en se plaçant sous la protection de la 'Anaya d'un homme qu'il connaissait chez les Azazga, est rentré dans la nuit et m'a affirmé que Boubaghla avait eu sa jument tuée sous lui et qu'il avait été lui-même grièvement blessé à la tête. Depuis, cette nouvelle se confirme de plus en plus. »

Chapitre 46

BOUBAGHLA EST GRIÈVEMENT BLESSÉ

L’affection. Halima Bent Messaoud le soigne. Halima Bent Messaoud est arrêtée. Les ombrages de l’épouse. Épouser Lalla Fatma N Soumeur. Les fidèles Béni-Mellikech. Nouvelles démarches de soumission.

« *Un Mrabet (Amrabdh) des Zerkhfaoua qui arrive à l'instant de chez les Azazga, m'apporte la nouvelle que Boubaghla a été grièvement blessé à la tête et que tous ceux qui l'ont vu pensent qu'il mourra de sa blessure. Il ajoute que les Azazga transportent tout leur butin chez les Béni-Djennad et qu'ils sont dans la consternation. Le Mrabet (Amrabdh) a vu lui-même Boubaghla étendu dans sa tente et il répond, dit-il, sur sa tête, de la véracité de ces nouvelles* ». Signé : Wolff.

« *La blessure de Boubaghla était bien réelle, il avait reçu une balle au-dessus de l'œil gauche au moment où, près du village d'Il-maten, dans un bouquet d'oliviers qui porte le nom de Mesloula, il cherchait à ramener les siens au combat. Il était tombé de cheval et avait été emporté par trois hommes des Béni-Djennad. Si on avait eu, de notre côté, connaissance de ce fait, nul doute que cette nouvelle n'eût donné un nouvel élan à nos gens et que le Chérif n'eût été pris dans un dernier assaut* ».

Ce jour-là, Boubaghla était gardé par douze cavaliers issus de différentes régions de la Kabylie, parmi lesquels se trouvaient Si Al-Arbi Ou Al-Hadi des Fenaïa, Arezki Ou bou Renan de Tamzalt, de la tribu des At-Abdeldjebar, Si Al-Bachir des Mechtras. Il avait emmené avec lui sa mulâtresse Halima bent Messaoud, qu'il avait ravie au caïd Si Cherif ou Meziane. Halima qui s’était éprise de Boubaghla, demeurait avec lui et les Kabyles ne se préoccupaient pas de l'intimité qui pouvait régner entre eux. Boubaghla l’avait épousée selon le rituel religieux musulman qui consiste à lire le

premier chapitre du Coran, en présence de deux témoins. Elle lui préparait sa nourriture en soignant sa blessure.

Boubaghla fut blessé à la tête, pendant un combat dans la région des Ouadhias, qu'il livra le 19 juin 1852, à la colonne menée par le général Pélissier qui tentait de réduite les troupes du Chérif.

Pélissier fut appelé en renfort dans la région, à la suite d'une série de victoires remportées par Boubaghla sur les soldats français.

Le 18 août 1851 le chérif Boubeghla réussit à défaire un détachement de l'armée française dans un affrontement près de Boghni.

La blessure à la tête de Boubaghla, se présente comme une grande entaille sur le crâne, tel que nous avons pu le constater au MNHN de Paris.

L'affection de Halima Bent Messaoud

Une colonne française vint s'établir sur le territoire du bachagha Mohamed Aït-Kaci. Boubaghla dût se retirer précipitamment avec sa garde rapprochée de peur d'être dénoncé par les indicateurs à la solde du bachagha.

Au moment de l'apparition de la colonne de l'armée française, le chérif Boubaghla avait hâtivement confié Halima Bent Messaoud à la tribu des Béni-Djennad, qui s'était engagée à la protéger. Halima Bent Messaoud sera retenue comme otage, en gage de paix pour les Béni-Djennad qui craignaient les représailles du corps expéditionnaire français et de leurs subordonnées.

Quelques jours plus tard, Boubaghla entama des négociations par l'intermédiaire de Si Cherif Ou El-Arbi, de Tazrout, il proposait de reprendre sa concubine en payant une forte somme d'argent.

Boubaghla abandonné de tous, était las et abattu, on dit même qu'il offrit de se soumettre si on voulait lui rendre Halima Bent Messaoud.

Ses offres furent rejetées par les Français. Il chercha alors à la faire délivrer de force.

Craignant une attaque de Boubaghla, le bachagha décida d'envoyer Halima Bent Messaoud à Dra-el-Mizan, la subdivision commandée par le capitaine Beauprètre, avec lequel Boubaghla s'était mis en rapport quelques temps plus tôt, en vue de sa soumission.

Les précédents chérifs et l'émir Abdelkader avaient connu les mêmes vicissitudes. Les tribus ne voulaient plus résister aux colonnes du corps expéditionnaire français, le combat était inégal. Mis à part quelques rares tribus, dont les Béni-Mellikech et le clan de Lala Fatma N Soumeur, Boubaghla n'était le bienvenu nulle part. Désormais il était devenu un proscrit, auquel les tribus refusaient les lois tribales de la 'Anaya.

Halima Bent Messaoud est arrêtée

Halima Bent Messaoud la concubine affectionnée de Boubaghla, est arrêtée. Elle fut placée chez le cadi Rabia ben Yamina, à la demande du Bachagha, avant d'être renvoyée quelques jours plus tard comme esclave à son ancien maître, Cherif Ou-Meziane.

Boubaghla l'avait enlevée à ce même personnage, allié des Français quelques années auparavant. Les sentiments amoureux qui liaient Boubaghla à Halima Bent Messaoud, furent mal perçus par la première épouse du cherif : Fatma bent Sidi Aïssa, qu'il avait épousée au début de sa carrière révolutionnaire, au moment de se rendre à l'oasis de Misrata en Libye, où il fut initié au soufisme et investi du commandement de la Kabylie.

Les ombrages de l'épouse Fatma Bent Sidi Saïd

Un jour, Fatma Bent Sidi Saïd offusquée par les menées de son époux envers Halima, fit mine d'abandonner le domicile conjugal en annonçant qu'elle allait se rendre au capitaine Beauprêtre, à Dra-el-Mizan.

Boubagha la fît poursuivre par ses hommes et on la ramena dans la tribu les Béni-Yenni. Ceux-ci usèrent de la 'Anaya traditionnelle pour la protéger contre la colère de son mari qui voulait la tuer.

Sous l’injonction d’Al-Hadj Amar, qui s'interposa, Boubaghla se contenta de la répudier. Fatma Bent Sidi Saïd fut renvoyée à son frère Latrech, moyennant une somme convenue entre eux, comme la tradition l’exigeait. Cette somme s’élevait à 1000 f, selon Al-Hadj Amar. A titre indicatif le prix d’un cheval à l’époque, était estimé de 60 à 80 francs, un bœuf ou une vache valaient entre 20 à 30 francs.

Épouser Lalla Fatma N Soumeur

Boubaghla cherchait à convoler avec Lalla Fatma N Soumeur, la maraboute d'Ourdja, qui était séparée de son mari depuis de longues années. Il avait donné de l'argent aux frères de Lalla Fatma pour forcer le divorce du mari, le marabout Si Yahia Bou Ikhoulaf des Béni-Itourargh. Lalla Fatma avait épousé très jeune Si Yahia Bou Ikhoulaf. A l'âge de 16 ans, Lalla Fatma N Soumeur déçue de cette union, avait quitté son époux et s'était retirée chez ses frères. Son mari chercha vainement à lui faire réintégrer le domicile conjugal. Il refusa le divorce. Lalla Fatma ne put jamais se remarier.

Les fidèles Béni-Mellikech

Au début du mois de novembre 1854, Boubaghla décida d’abandonner son refuge des Béni-Yenni pour se réinstaller chez les Béni-Mellikech, pour des raisons sécuritaires, suite à leur demande insistante. Les tribus ne cessant d’abandonner la lutte pour demander l’aman aux Français. Boubaghla quitta les Béni Yenni accompagné de sa famille, pour se rendre à laggachen (Iayyachen), chez les Béni-Mellikech. Il s’arrêta quelques jours dans la famille de Lalla Fatma N Soumeur.

Nouvelles démarches de soumission

Là il habita la maison d’Ali Ou-Abdallah (Aït-Abdallah). Outre sa famille, il était accompagné de ses plus fidèles cavaliers.

Abandonné de tous, talonné par les espions à la solde des notables kabyles alliés aux français, lâché par ses anciennes troupes, Boubaghla résigné, refit de nouvelles démarches de soumission.

Il fit appel à des médiateurs pour rencontrer le commandant Dargent, responsable de la région de Bordj Bou Arreridj. Une autre fois il voulut rencontrer le capitaine Martin, chef du bureau arabe d'Aumale.

Il adressait des lettres aux français par l'intermédiaire du cadi Si Amar ben Mihoub.

Il voulait se rendre, et qu'on lui concédât, n'importe où, des terres de culture où il pourrait vivre paisiblement en s'occupant de sa famille.

Le capitaine Dargent exigeait que Boubaghla se rende sans conditions, en échange il lui accorderait la vie sauve, fit-il savoir.

Le général Pélissier, gouverneur général par intérim, consentait à autoriser Boubaghla à se rendre en Égypte avec ses femmes et ses enfants. Il avait envoyé le capitaine Delettre dans les Béni-Abbès pour traiter avec Boubaghla.

La légende de ce grand chef de guerre aurait pu se clore ainsi. Le Cherif Boumaza avait bien ouvert la voie. Saïd et Mustapha les deux frères de l'émir Abdelkader, s'étaient également rendus aux français en insistant sur le fait qu'ils n'engageaient que leurs propres personnes, et non l'émir Abdelkader qui ne voulait pas renoncer à la lutte armée.

Le Commandant Robin dans son « Histoire du chérif Boubar'la », page 1, écrit : « *Depuis le moment où nous avons mis, pour la première fois, le pied dans la grande Kabylie, jusqu'à la conquête définitive de 1857, les Chérifs ont été, pour ainsi dire, en permanence dans cette belliqueuse région. Le plus célèbre de ces agitateurs est, sans contredit, Mohamed ben Abd Allah, surnommé BouBar'la (le père à la mule)j qui, pendant quatre ans, nous a tenus constamment en haleine, nous a fait mettre en mouvement de nombreuses colonnes et nous a amenés à créer divers postes militaires, qui sont restés des points d'occupation* ».

Chapitre 47

L’ASSASSINAT DE BOUBAGHLA

La légion d’honneur Ce méchant homme. La version du complot ou les huit notables perfides. La version Lagler-Parquet. Bordeaux, 11 août 1890. Mardi 5 de Rabi’ Al-Thani 1271. Boubaghla avait prédit sa mort. Le barbier lui rase la tête. Ce méchant homme. Les perdrix sur la tombe. Les funérailles de Boubaghla. L’éloge funèbre. La famille de Boubaghla dispersée. Le fils de Boubaghla recueilli par Al-Hadj Amar Le fils de Boubaghla et la fille de Moulay Brahim s’installent à La Mecque. Lalla Fathma N Soumer. Le fils de Boubaghla épouse la fille de Moulay Brahim. Du 24 février 1851 au 26 décembre 1854. Nouvelles D'Algérie.

Les différentes versions de la mort de Boubaghla

*L*a version officielle bâtie par les Français, dans le souci de couvrir leurs alliés Al-Mokrani, directement impliqués dans l’élimination de Boubaghla fut reprise par le commandant Robin qui relate ainsi la mort du chérif Boubaghla, page 355 :

« L'alerte a été donnée à Tazmalt et le goum qui s'y trouvait sous les ordres de Lakhdar Mokrani était monté précipitamment à cheval et était accouru sur les lieux. Boubaghla cherche à regagner à toute vitesse les Béni-Melikech.

Mais le chemin qu'il a pris dans la plaine de Tablat est détrempé par les irrigations qu'on a faites la veille. Son cheval Djiouad qu'il montait ce jour-là, ne peut plus avancer et déjà les cavaliers de Lakhdar arrivent sur lui et lui envoient des coups de fusil. Il met alors pied à terre et gagne rapidement un ravin boisé où on ne pouvait pas le suivre à cheval et où il espérait rejoindre ses hommes des Béni-Melikech. En se glissant dans les broussailles Abdelkader AI-Madbouh et A’arab Oukerrouch ses deux compagnons avaient fui dans une autre direction. Le caïd Lakhdar AI-Mokrani n'avait avec lui à cet endroit que son frère

Boumezrag AI-Mokrani et trois cavaliers. Il leur fait mettre pied à terre, et tous se lancent à la poursuite du Chérif Boubaghla qui demande la vie sauve, disant qu'on aura plus de profit à le livrer vivant que mort Mais de nouveaux coups de feu partent sur le chérif et Lakhdar Ben Derradji se précipite sur lui malgré sa blessure et lui coupe la tête avec son couteau sans attendre qu'il eut cessé de vivre».

La version Aucapitaine

Une autre version attribuée à Henri Aucapitaine, dit que le caïd Lakhdar n'avait avec lui, en cet endroit, que son frère Bou Mezrag et trois cavaliers. Tous se lancent à la poursuite du Cherif. Un des cavaliers de Lakhdar, nommé Lakhdar Ben Derradji, repère le premier le fugitif. Boubaghla tire un coup de feu en même temps que son poursuivant. Lakhdar Derradji a la cuisse traversée d'une balle et Boubaghla est également blessé aux jambes. Boubaghla cherche alors à se traîner dans le ravin, mais il ne peut plus avancer. C'est là que Lakhdar Al-Mokrani intervint avec sa troupe. Boubaghla n'est pas blessé selon une autre version, son cheval qui est enfoncé dans le chemin bourbeux ne peut plus avancer. Cet incident de parcours, provoquera la fin du chérif qui n'a pas eu le temps de recharger son arme.

Au capitaine écrit : Le soir (de la mort de Boubaghla) le kaïd Lakhdar El Mokrani, suivi d'une brillante fantasia de cavaliers, apportait à Bordj Bou Arreridj, la tête, le cheval et les armes du chérif.

« *Le 20 décembre, Boubaghla rassemble ses derniers serviteurs, puis descendant le Djerdjera, il vint à Thala Thamellalt, enlever les troupeaux de Lakhdar El Mokrani, le kaïd des Aït-Abbes auquel il avait voué depuis longtemps une haine implacable. Déjà il avait réussi dans la razzia et les troupeaux enlevés atteignaient les premières déclivités de la montagne, lorsqu'il fut rejoint par le kaïd qui avait précipitamment réuni ses cavaliers. Le cherif serré de près et voyant sa monture épuisée, voulut mettre pied à terre pour s'échapper plus facilement. Mais à peine*

touchait-il le sol, qu'après quelques instants de lutte, le kaïd lui trancha lui même la tête » (« *Les Kabyles et la colonisation de l'Algérie* », par le Baron Henri Aucapitaine, sous-lieutenant du 36° bataillon de ligne. Paris, 1864, page 178).

Aucapitaine officier de l'armée d'Afrique, fut en charge des affaires indigènes, il a consacré une grande partie de ses travaux à l'étude de la Kabylie. Il mourra du choléra le 22 septembre 1867, à Béni Mansour, peu de temps après avoir épousé la fille d'Ausone de Chancel, sous-préfet de Blida. Ce dernier est l'auteur d'un livre paru en 1859, au sous-titre révélateur de l'état d'esprit français du siècle envers les africains : « *De l'émigration des Nègres chez les Blancs considérée comme moyen providentiel de régénérer la race nègre et de civiliser l'Afrique intérieure* ».

La légion d'honneur

A la Suite de cet assassinat, Lakhdar Al-Mokrani sera nommé chevalier de la légion d'honneur. Par précaution, de crainte de la vengeance tribale, la 'Anaya, on mettra à sa disposition un logement situé dans la gendarmerie.

Dans cette version on ne sait pas ce que sont devenus les fantassins de Boubaghla, chargé de veiller sur leur chef. Celui-ci soudainement isolé est atteint sans encombre par la troupe d'Al-Mokrani. Dans sa lettre au colonel Dargent, Al-Mokrani se vante d'avoir exécuté Boubaghla, contrairement à la version officielle qui laisse entendre que le crime a été commis par Lakhdar Derradji, un homme de main du caïd Lakhdar Al-Mokrani.

Ce méchant homme

Dans la lettre qu'il adressa à son autorité de tutelle, Lakhdar Al-Mokrani se glorifie d'avoir tué le chérif Boubaghla :

«*Vous m'avez fait des compliments sur ma conduite. J'ai prié le colonel Dargent de vous assurer qu'il ne passerait pas un mois sans que le chérif Bou-Baghla soit tué ou soumis. C'est plus fort*

que moi je n'en ferai pas un mérite, mais cet homme m'agaçait. Il fallait que lui ou moi, disparaissions. S'il ne venait pas me chercher, je voulais aller le tuer dans sa maison. Dieu me l'a mis entre les mains (sic) mardi soir (…). Je vous remercie des conseils que vous m'aviez donnés, car c'est à eux que je dois d'avoir pu satisfaire le besoin qui me tourmentait de me trouver face à face avec ce méchant homme. Dieu m'a récompensé en le mettant au bout de mon fusil ». Lakhdar AI-Mokrani.

La version du complot des notables

Une autre version, non vérifiable celle-là, répandue par la rumeur publique et soufflée par Lakhdar Al-Mokrani, attribue la mort de Boubaghla à un complot qui aurait été fomenté par des notables des Béni Mellikech.

L'intégrité légendaire qui entoure les Béni Mellikech, ces anciens maîtres d'Alger avant l'apparition des groupes Tha'alebi, défend de donner foi à cette version apocryphe arrangée par les Al-Mokrani.

Selon cette version, Boubaghla n'aurait pas succombé lors d'un combat. Il aurait été tout simplement trahi, puis assassiné par huit personnalités énigmatiques des Béni-Mellikech.

Seul Arab Ou Kerrouch, dévoué de Boubaghla depuis toujours, est cité dans cette lugubre affaire.

Le caïd Lakhdar Al-Mokrani, aurait subornés ces personnalités, moyennant la somme de 2.000 francs, dit-on.

Ces hommes seraient alors entrés durant la nuit, dans la maison de Boubaghla qui ne se méfiait pas d'eux. Ils se seraient jetés sur lui et l'auraient étranglé. Leur forfait accompli, ils auraient transporté clandestinement le corps dans les broussailles, là où il fut trouvé le lendemain. Le caïd Lakhdar se serait livré avec son goum à un simulacre d'engagement, avant de décapiter le cadavre du chérif et porter sa tête aux autorités françaises.

La version Lagler-Parquet

Une troisième version de la mort de Boubaghla, qui semble être la plus probable, est rapportée par un ingénieur civil Bordelais, M. Lagler-Parquet, celui-ci se trouvait, pour des raisons professionnelles à proximité du lieu où Boubaghla fut exécuté.

Mr L. Parquet a recueilli sur le théâtre même de l'action des renseignements précis sur la mort du chérif. Son témoignage tardif fut publié dans la Revue Africaine :

« *Bordeaux, 11 août 1890. En octobre 1854, un géomètre du service topographique signala des erreurs sur un certain nombre de points trigonométriques situés à l'est du col de Chellata. Le gouverneur général (maréchal Randon) ordonna la révision des points géodésiques contestés ; sur quoi M. Dhormois, capitaine du génie et moi, nous dûmes faire une visite à une demi-douzaine de sommets sur les deux rives de l'Oued-Sahel. Nous quittâmes Sétif le samedi, 30 décembre 1854 ; notre première étape fut Aïn-Roua. - Le 5 janvier suivant nous arrivâmes à midi à Akbou. Le même jour au soir une dépêche apportée par un cavalier indigène vint rappeler M. Dhormois, toute affaire cessante, à Sétif, où il devait remplacer un officier de son grade parti pour la Crimée. Quant à moi, je devais terminer avec les sapeurs-conducteurs du capitaine la révision commencée. A la maison de ben Ali Chérif, je trouvai le caïd Lakhdar ben Mokrani qui chercha à me détourner de mon itinéraire en amont de la vallée de l'oued Sahel. Il dit : « El Kbaïl ma men Houm chi, naraf gbaḥat-houm » (NDLR littéralement :* les kabyles ne sont pas crédibles, je connais leur méchanceté*). Déjà très au courant des mœurs indigènes et n'ayant aucune raison de partager les appréhensions du Caïd, j'acceptai cependant l'offre d'un renfort d'escorte de deux mokraznis dont je retrouve encore les noms sur mon carnet trigonométrique de l'époque : Amechkan Lemdani et Erdjem ben Ali. Le lendemain, 6 janvier, un dimanche, j'allai planter ma tente sur un petit plateau au Nord-est, sous le bordj Tazmalt. A peine fus-je revenu de la station trigonométrique secondaire de Talefsa, (j'eus juste le temps d'abriter mon théodolite) qu'un brouhaha indescriptible parmi les cavaliers du goum m'apprit qu'il y avait du nouveau. Erdjem ben Ali arrive tout*

essoufflé et me dit: « Galou Bou Barla djat fi taḥt et oued ma'a alfin assaker. » (NDLR On dit que Boubaghla se trouve dans la vallée, en compagnie d'un millier de ses hommes). Ceci était une exagération, il était, comme le dit très bien le commandant Robin, accompagné de 2 cavaliers et de 50 à 60 Béni-Mellikech dont la moitié seulement avait des armes à feu. Je fais immédiatement rentrer mon matériel au bordj où je laisse le sapeur Moubabu avec mon spahi de l'escadron de Sétif (Saad ben Debech), après quoi je monte à cheval avec mes deux goumiers pour me joindre au peloton du Kaïd, lequel prit la direction de Souk el-Khamis, tandis que son frère devait battre le bord de l'Ighzer-Tazouch, petit affluent de gauche de l'oued-Sahel. Quand nous arrivons dans la plaine, un cavalier vient prévenir Si Lakhdar ben Mokrani que son frère est sur la piste du Chérif du côté de Tablast. Nous nous dirigeons aussitôt de ce côté là, où nous rencontrons les hommes de Bou Mezrag avec le cheval couvert de boue de Bou Barla. Ce cheval s'était abattu ; mais le cavalier avait été emporté par des Béni Mellikech qui prirent à travers les broussailles un chemin par lequel les cavaliers ne pouvaient les suivre. La plaine de Tablast était en effet couverte de flaques d'eau ; mais celles-ci ne provenaient pas d'irrigations (en décembre on n'a que rarement besoin d'irriguer sur les bords de l'Oued-Sahel et l'hiver 1854-1855 était très pluvieux) mais bien de récentes pluies. Le sol détrempé eût été du reste un obstacle, aussi bien pour les poursuivants que pour le poursuivi. Ce qui a fait choir le cheval de l'agitateur était la longueur invraisemblable de ses pieds de devant sillonnés, tout autour, de sèmes purulentes. Je n'avais jamais vu pied pareil à un cheval vivant. Quand Bou Barla s'est vu serré de près sur le chemin du marché des Béni-Mellikech, il se jeta à travers champ ; mais là, son djouad n'étant déjà pas trop d'aplomb sur le chemin passable, buttait à chaque instant et finit par s'abattre sous son cavalier, lequel, blessé par la chute fut emporté par un groupe de Béni-Mellikech à la « Tazekka » d'un certain Mohammed el Ounès. Le caïd Lakhdar et ses cavaliers ne rentrèrent pas ce soir-là à Tazmalt où je revins seul avec Saad ben Debech ayant laissé Amechkarr et Erdjem à Bou-Mezrag. La diffa, apportée par des Béni-Abbès d'El-Guendouz, nous attendait au

bord, je n'ai pu déterminer nos hôtes à la porter au caïd ; ils me répondaient invariablement : « Nous l'attendrons ici». Comme dans ces moments de troubles il y a toujours quelque chose à grappiller et à razzier, Saad ben Debech me demanda le lendemain, 7 janvier (lundi) à rejoindre le caïd Lakhdar, lequel pendant la nuit s'était fait porter la diffa à l'Oued-Souk-et-Khammès. (Je lui donnai cette permission, surtout pour avoir un moyen d'information de plus. Saad ben Debech étant eulmi, je lui supposais une indifférence pour les Kabyles qui était peut-être plus apparente que réelle). Si Lakhdar ben Mokrani et ses hommes ne revinrent à Tazmalt que le 8 dans la matinée. Je me trouvais à ce moment avec mon théodolite à la station géodésique de Tergrount. Ce point n'étant situé qu'à 800 mètres de la route muletière de Tazmalt à Bordj Medjana, par laquelle devait passer le caïd, d'après ce que Saad ben Debech vint me dire (lequel avait assisté à la capture du chérif), je recommandai à ce spahi d'aller se poster au col de Tizi-Zana et de m'avertir de la venue du kaïd et de son goum. Le sapeur Monbabu transportait pendant ce temps notre campement à Teniet-Khamis. Un froid très vif et clair avait succédé au temps humide de la veille : la terre gelée craquait. Mohammed El Ounès s'était absenté seulement quand il vit arriver les cavaliers des Béni-Abbès pour ne pas être présent lors de la capture d'un hôte (dhif) de son foyer. Je regrette sincèrement de ne pouvoir partager l'avis de mon cavalier, attendu que Mohammed El Ounès non seulement fit partie du cortège de Si Lakhdar, mais, indice plus grave, on le vit le 13 janvier au marché de Sétif, faire de copieuses emplettes, alors qu'au su de toute la déchera, c'était un pauvre diable sans sou ni maille. Quoiqu'il en fût, le chérif, se voyant atteint, demanda la vie sauve, disant aux Béni-Abbès qu'ils auraient plus de gloire à le prendre vivant que mort. Si Lakhdar ben Mokrani lui-même m'a dit alors qu'il aurait préféré livrer le chérif vivant, mais qu'étant arrivé trop tard pour le sauver il dut se contenter du cadavre. A ce propos, je dois dire aussi que la tête de BouBarla avait été plutôt sciée que coupée, soit que Derradji se fût servi d'une lame ébréchée, soit que l'émotion eût trop agité sa main. En résumé, voici les points qui seraient à modifier au récit du commandant Robin :

1° La date du 26 décembre 1854, qui paraît être réellement celle d'un coup de main des Béni-Mellikech sur des gens des Béni-Abbès, mais qui, bien certainement n'est pas celle de la prise du chérif ;

2° Substitution à cette date de celle du 6 janvier 1855 ;

3° L'impossibilité d'avancer pour Bou Barla lors de sa fuite à travers champs ne venait pas du terrain détrempé par l'irrigation, mais bien de la longueur démesurée des sabots de son cheval qui ne pouvait marcher sans butter ;

4° Bou Barla s'est blessé en tombant de son cheval et a été emporté par les Béni-Mellikech dont l'un avait tiré sur Lakhdar ben Derradj, le blessant à la jambe ;

5° Enfin, Bou Barla a été tué dans une maison kabyle et non en rase campagne ;

6° Sa tête, son cheval, ses armes, ses vêtements et son cachet ont été exposés non seulement au marché de Bordj Bou Arreridj, mais aussi à celui, beaucoup plus important (El-Had), de Sétif, le 13 janvier suivant.

Là aussi, pas mal de croyants se consolaient de sa perte en voyant que c'était un mulâtre. Plusieurs années après, le général de Neveu, commandant la subdivision de Dellys, à l'occasion d'une conversation de table, me parla de cette affaire à propos de laquelle M. Lenoble, lieutenant de spahis du bureau arabe de Sétif, avait été chargé par M. Delettre de faire une enquête. Le résultat de cette enquête était consigné dans un rapport inséré au Moniteur algérien et au Mobacher, alors les deux organes officiels de la colonie. En lisant le récit de M. le commandant Robin je retrouve les termes du rapport du lieutenant Lenoble. M. de Neveu, qui était très au courant des mœurs kabyles, ne me cacha pas qu'il penchait fortement pour la version de El-Djoudi. Quand je lui eus fait part de mon rôle occasionnel dans l'affaire, il me dit comme conclusion : La vraie vérité est entre les deux, c'est-à-dire entre le récit de Si Lakhdar et celui de Si El-Djoudi. En terminant, je dois ajouter que M. de Neveu m'a expliqué la nécessité politique pour le commandant de la subdivision de Sétif de ne pas amoindrir le rôle

joué par Si Lakhdar ben Mokrani, le prestige de ce chef étant d'autant plus important qu'alors les tribus kabyles du Djurdjura étaient constamment travaillées par les Béni-Mellikech ». L. Parquet.»

Mardi 5 de Rabi' Al-Thani 1271

Ainsi, Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek, Boubaghla, serait mort le 6 janvier 1855 et non pas le 26 décembre 1854.

Après vérifications il semblerait que L. PARQUET se soit trompé.

Le mardi 26 décembre 1854, qui correspond au 5 du mois lunaire rabi' al-thani 1271, semble être le jour de l'assassinat de Boubaghla par Lakhdar Al-Mokrani dans la lettre qu'il adressa aux autorités françaises.

La date du samedi 6 janvier 1855, qui équivaut au 16 rabi' al-thani, est infirmée par la lettre adressée par Lakhdar Al-Mokrani aux autorités militaires françaises. Lakhdar Al-Mokrani écrit :

« *Dieu me l'a mis entre les mains (sic) mardi soir* ».

Cela correspond au mardi 26 décembre 1854, de l'année grégorienne, et non pas au 6 janvier 1855 du calendrier de l'Hégire, qui survient un samedi.

Donc la mort de Boubaghla est bel et bien survenue le 26 décembre 1854.

Boubaghla avait prévu sa mort

Yamina bent Hammou Ou-Bali, une des épouses de Boubaghla, rapporta que son mari avait été vaincu par la trahison plutôt que dans un combat. « Le jour de sa mort, raconte Yamina, il avait fait venir le barbier et s'était fait raser la tête en disant : Il faut que ma tête soit propre, car, ce soir elle sera promenée dans les tribus. Ensuite Boubaghla s'était fait laver comme on lave les morts par son fidèle entourage, il avait revêtu ses plus beaux habits, puis il avait fait venir ses femmes et ses enfants, les avait embrassés et leur avait fait ses adieux. Comme on lui avait amené son cheval

blanc, qui était plus fulgurant que Derouich son cheval noir, qui avait plus de fond, Tassadit lui avait dit :

— Pourquoi ne montes-tu pas Derouich ?

—Il est fatigué, répondit le chérif, et il vaut encore mieux celui-ci ».

Le barbier lui rase la tête

Selon sa femme, le jour de sa mort, Bou-Baghla, avait fait venir le barbier et s'était fait raser la tête en disant : « il faut que ma tête soit propre car ce soir elle sera promenée dans les tribus ».

Le soir on rapporta le corps sans tête de Bou-Baghla à son épouse. Il portait plusieurs blessures sur le corps. En particulier sa main qui présentait une large plaie, car il avait tenté d'écarter le couteau avec lequel on allait le décapiter.

Ce « méchant homme »

Dans une lettre adressée au colonel Dargent, Lakhdar Al-Mokrani se glorifie d'avoir assassiné Boubaghla, en ces termes :

«*Vous m'avez fait des compliments sur ma conduite. J'ai prié le colonel Dargent de vous assurer qu'il ne passerait pas un mois sans que le chérif Bou-Baghla soit tué ou soumis. C'est plus fort que moi je n'en ferai pas un mérite, mais cet homme m'agaçait. Il fallait que lui ou moi, disparaissions. S'il ne venait pas me chercher, je voulais aller le tuer dans sa maison. Dieu me l'a mis entre les mains (sic) mardi soir (…). Je vous remercie des conseils que vous m'aviez donnés, car c'est à eux que je dois d'avoir pu satisfaire le besoin qui me tourmentait de me trouver face à face avec ce méchant homme. Dieu m'a récompensé en le mettant au bout de mon fusil* ». (Lakhdar AI-Mokrani).

Les perdrix sur la tombe

Au moment de son enterrement, il se produisit quelque chose d'inhabituel. Plusieurs perdrix vinrent se poser sur le monticule de terre que formait la tombe, sans se soucier aucunement des gens qui se tenaient debout à proximité.

Une légende musulmane rapportée par Caussin de Perceval, (Hist. des Arabes) affirme : « L'âme, en se séparant du corps, s'envolait sous la forme d'un oiseau nommé huma ou sada, sorte de chouette qui ne cessait de voltiger autour de la tombe du défunt en poussant des cris plaintifs et en annonçant au mort ce que faisaient ses enfants. S'il arrivait que le défunt fût mort assassiné et que ses enfants ou ses parents ne l'eussent pas vengé sur le meurtrier ou ses responsables, l'oiseau huma ne cessait de répéter : « Esqouni ! Esqouni ! Donnez-moi à boire ! Donnez-moi à boire» jusqu'à ce que le sang du meurtrier eût apaisé la soif de l'oiseau funèbre ».

Les funérailles de Boubaghla

A titre symbolique, on mit sur le drap funéraire, le turban que l'ancien derviche avait l'habitude de porter. La tête du défunt était exposée au marché du Bordj.

Après la mise en terre du défunt, on éleva un tertre élémentaire, un petit tumulus, à environ quarante centimètres du sol ; dont la longueur représentait exactement celle de la fosse, deux petites éminences vinrent couronner la partie la plus élevée du tumulus, selon que l'inhumé appartint au sexe mâle ou féminin on procède différemment.

On ne lava pas le mort. Car le hadith dit : « *Inhumez les martyrs, comme ils sont morts, avec leurs vêtements, leurs blessures et leur sang : ne les lavez pas, car leurs blessures, au jour du jugement dernier, auront l'odeur du musc.* »

Les gens des tribus vinrent par centaines faire l'éloge de Boubaghla. Le cheval du défunt, harnaché et équipé, portant les armes de son ancien maître, fut promené dans le douar, avant d'être récupéré par le colonel Dargent comme un trophée de guerre.

L'éloge funèbre

L. Féraud, interprète de l'armée, a recueilli un éloge funèbre chez les Oulad Abd-en-Nour, l'une des plus importantes tribus du département de Constantine, c'est-à-dire la Kabylie des Babors, à laquelle appartenait le secrétaire de Boubaghla :

« *Ô vous qui montez de grands chevaux, Où allez-vous si pressés ? Marcheriez-vous à l'ennemi ? Par Dieu, je vais me renseigner. Est-il vrai que l'homme aimé n'est plus ? Quelle est la cause des cris que j'entends ? Verse des larmes, ô toi qui te lamentes, sur cet homme bien aimé, l'illustre parmi les guerriers* ».

Al Hadj Amar, le compagnon et le continuateur de la lutte, qui déclencha l'insurrection dite des Guechtoula, en 1856, les guerriers de Béni Mellikech, Si Mohammed Taieb le frère de Lalla Fatma N Soumeur, et des représentants de toutes les tribus du Djurdjura vinrent assister aux obsèques de Boubaghla.

Lalla Fatma N Soumeur se joignit aux femmes du martyr, elle leur proposa sa 'Anaya et de les accueillir chez elle. Elles acceptèrent volontiers avec beaucoup de reconnaissance le soutien de la Velléda kabyle.

La famille de Boubaghla dispersée

Il restait à Boubaghla deux femmes, Tassadit, des Béni-Mendés, et Yamina. Tassadit venait de perdre, à laggachen, son fils Chikh ben Din, qui lui était né aux Beni-Idjeur.

Seul son aîné, Mohamed Sadok, avait survécu, il avait deux ans à la mort de Boubaghla.

Le fils de Boubaghla recueilli par Al-Hadj Amar

Al-Hadj Amar, l'ancien oukil de la confrérie d'Abd-er-Rahman bou Qobrin, l'adopta et l'emmena avec lui au village de Bou-Abd-er-Rahman, dans les Béni-Ouassif. Il fit de même avec la fille de Moulay Brahim qui avait été, recueillie par Boubaghla à la mort de son père.

Al-Hadj Amar devint le chef de l'insurrection de la Kabylie du Djurdjura en 1856. Après l'expédition de 1857, qui soumit définitivement l'ensemble de la Kabylie, il demanda l'aman et il sollicita l'autorisation de se rendre à La Mecque.

Concernant cette prise en charge de l'enfant de Boubaghla par Al-Hadj Amar, notons que le système de clan et de Soff

kabyles, n'abandonne jamais ses adhérents. Si l'un d'entre eux meurt, comme ce fut le cas de Moulay Brahim dont la fille âgée de trois ans fut prise en charge par Boubaghla, et du fils de Boubaghla par Al-Hadj Ammar. Ces enfants sont adoptés, nourris et entretenus à frais communs. « *S'il est seulement en danger, si ses intérêts sont menacés*, écrivent Hanoteau et Letourneux, *s'il a une injure à venger, les secours de toute nature lui arrivent, sans qu'il les sollicite, il est assuré d'avance du concours spontané, ardent et dévoué de ses coassociés* ». (Ouvrage cité, Coutumes Kabyles).

Le fils de Boubaghla et la fille de Moulay Brahim s'installent à La Mecque

Il emmena avec lui Mohamed Sadok, le fils de Boubaghla ainsi que la fille de Moulay Brahim, mais il laissa Tassadit bent Amar à Bou-Abd-er-Rahman. Cette femme qui était riche fut ardemment recherchée en mariage par le caïd des Harchaoua et par celui des Abid. Tassadit repoussa toutes les demandes et elle mourut du chagrin provoqué par la perte de son fils Chikh Ben Din.

Yamina avec sa fille Cherifa, sa mère Zineb et sa sœur Sadia, demeurèrent quelque temps aux Beni-Mellikech, puis elles furent accueillies par Lalla Fatma N Soumeur. Elles habitèrent chez la sainte d'Ourdja jusqu'à l'expédition de 1857, au cours de laquelle Lalla Fatma fut faite prisonnière avec tous les siens.

Elles allèrent alors demander l'aman au commandant Beauprètre, commandant supérieur de Dra-el-Mizan.

Lalla Fathma N Soumer

La zaouïa Aissaouia dans la commune d'El-Aissaouia, à 120 km à l'est de Médéa, a été transformée en musée à la mémoire de l'héroïne de la résistance, Lalla Fathma N Soumer. Pourchassée par le maréchal Randon, Lalla Fathma N Soumer quitte la Kabylie pour se réfugier, au cours de l'année 1857, dans la région de l'Arch des Béni Slimane Ghraba.

Elle trouva réfuge à Tourtatine, un village enclavé dans le massif forestier d'El-Aissaouia, à l'ouest de Tablat.

C’est là qu’elle vivra, au sein de la confrérie religieuse Aissaouia, jusqu'à sa mort survenue en 1863. Fatma N Soumeur sera enterrée au cimetière de Sidi Abdallah, situé non loin de son refuge. Ses restes ont été transférés, le 29 octobre 1994, au carré des martyrs d'El-Alia, à Alger.

Dans le musée qui lui est consacré, outre des objets personnels lui ayant appartenus, on trouve des manuscrits originaux retraçant son séjour dans la région, provenant de collections privées.

Le cadi Si Rabia ben Yamina épousa la veuve du Cherif Boubaghla ; puis ayant demandé à aller s'établir à Tunis, il la divorça, et elle fut épousée par Si Mezian, un ancien spahi, originaire des Aït Koufi, devenu garde-forestier.

Si Mohamed Arezki, des Mechtras, épousa Sadia.

La fille de Boubaghla, Cherifa, s'est mariée à Si Mohamed Taïeb, de Tizi-Ouzou.

Le fils de Boubaghla épouse la fille de Moulay Brahim

Des gens de la tribu des Béni-Mellikech qui étaient allés en pèlerinage à La Mecque, y ont trouvé le fils de Boubaghla. Il leur a demandé de lui raconter les exploits de son père en Kabylie.

Il ressemble physiquement à son père.

Il avait épousé la fille de Moulay Brahim, l’ancien bras droit de Boubaghla.

Lakhdar Al-Mokrani réfugié dans une gendarmerie

L’appartement où aurait résidé le caïd Lakhdar Mokrani, le meurtrier de Boubaghla, existe encore. Il serait situé à l’intérieur de l’ancienne caserne de la gendarmerie (française) de Tazmalt. Cette enceinte surprotégée lui fut conseillée par le colonel Dargent, à la suite de l’assassinat de Boubaghla. Le caïd Lakhdar Al-Mokrani ne se sentait pas en sécurité au milieu des tribus qui reprirent la lutte contre la présence française en Kabylie, sous l’étendard d’Al-Hadj Amar. Lala Fatma N Soumeur, ouvrit à son tour les hostilités

contre les Français après la défaite d'Al-Hadj Amar. Arrêtée le 27 juillet 1857, elle fut placée en résidence surveillée dans les Béni Slimane, elle mourut en 1863, à l'âge de trente-trois ans.

Du 24 février 1851 au 26 décembre 1854

Boubaghla aura lutté durant quatre longues années contre le corps expéditionnaire français, dans un environnement hostile. Il est mort le 26 décembre 1854. Le lendemain les gens se pressaient sur la place du marché de Bordj Bou Arreridj, autour du piquet où on avait attaché la tête du chérif. Près de là étaient exposés son cheval, ses armes, ses vêtements et son sceau.

La mort du chérif eut un grand retentissement en Kabylie et dans le constantinois, jusqu'à la lisière du Sahara.

Les populations firent plusieurs journées de marche pour se recueillir sur la tête du chérif, qui fut promenée jusqu'à Sétif, comme il l'avait prédit à son épouse Yamina et à son entourage, le matin de son exécution.

Le Moniteur algérien du 10 janvier 1855, dans un article consacré à Boubaghla, affirme que ce dernier est originaire de la tribu des Attafs, de la subdivision de Miliana : *« Comme tous les agitateurs religieux, Boubaghla cherchait à envelopper de mystère son origine et le lieu de sa naissance. L'opinion générale accréditée chez les Kabyles est qu'il appartenait à la tribu des Attafs, de la subdivision de Miliana ».*

La commune d'El Attaf se situe à l'ouest de la wilaya d'Aïn-Defla dans la vallée de Chlef, à environ 160 km au sud-ouest d'Alger.

Nous reproduisons la page de ce journal annonçant la mort de Boubaghla :

« NOUVELLES D'ALGÉRIE »

« *Par le paquebot le Languedoc, capitaine Caillol, arrivé le 12 à Marseille, nous avons reçu le courrier d'Alger du 10 janvier.*

« Le Moniteur Algérien » de cette date publie l'article suivant sur l'aventurier Bou-Baghla:

L'aventurier connu sous le nom de Boubaghla, qui, pendant plusieurs années, a promené l'agitation sur une vaste étendue du territoire algérien, vient de trouver une mort obscure et misérable, dans un coup de main de maraudeurs, qui mérite à peine le nom de combat. Surpris en flagrant délit de vol de bestiaux par le caïd des Béni-Abbès, Lakhdar-ben-Ahmed-Mokrani, il a été tué de la main de ce dernier, presque au même endroit où, trois ans auparavant, il faisait assassiner lâchement et de sang-froid un caïd de la même tribu, le nommé Hamou-Tahar. Cette triste fin d'un homme qui avait dû en grande partie son prestige et son influence à la réputation d'invulnérabilité qu'il s'était faite, réputation, du reste, cruellement démentie plusieurs fois, semblerait devoir désabuser, à tout jamais, les gens qu'il avait si grossièrement trompés. Il n'est cependant guère permis de l'espérer, tant est inépuisable la crédulité de ces populations ignorantes, et nous aurons sans doute encore à combattre de nouveaux chérifs qui, par les mêmes moyens, trompent encore les mêmes hommes.

On ne peut néanmoins méconnaitre l'importance de cet événement, et, en jetant un coup d'œil en arrière sur la carrière militante de cet agitateur, et

les efforts que nous avons dû faire pour détruire sa puissance, on se rendra facilement compte de l'influence que doit avoir sa mort sur nos relations à venir avec les pays kabyles.

Comme tous les agitateurs religieux, Boubaghla cherchait à envelopper de mystère son origine et le lieu de sa naissance. L'opinion générale accréditée chez les Kabyles est qu'il appartenait à la tribu des Attafs, de la subdivision de Miliana. Vers 1850, on le trouve chez les Ouled-Sidi Aïssa du Dirai, écrivant des talismans, prédisant l'avenir, et, comme tous ses pareils, préludant à son rôle de religieux par des tours de jonglerie qui lui permettaient d'étudier jusqu'où peut aller la crédulité de ses auditeurs.

Quelques temps plus tard, il vient s'établir chez les Béni-Abbès ; là il commence à s'essayer au rôle de chérif, se fait appeler Mohammed ben-Abdallah, se dit invulnérable, et fait d'abord confiance à quelques-uns de sa mission. Bientôt il prêche ouvertement la guerre sainte et annonce qu'il est envoyé par Dieu pour chasser l'infidèle du pays de l'Islamisme. Les Béni-Abbès, effrayés et ne se sentant pas assez forts pour donner asile à un hôte aussi compromettant, le prient de quitter leur pays ; de là la haine qu'il a toujours manifestée contre cette tribu, et qui le poussa, plus tard au meurtre de Hamou-Tahar, son caïd.

Mais son nom était déjà connu des tribus kabyles de la rive gauche de l'Oued-Sahel, et bientôt les Béni-Mellikech l'appelèrent chez eux et allèrent le recevoir en grande pompe jusqu'au bord de la rivière. A peine installé dans le Djurdjura, il étendit rapidement son influence chez les Béni-Mellikech, les Zouaouas et les Tolba des Ben-Driss. Pour faire l'essai de ses forces, il appela à lui, au commencement de mars 1851, les contingents du versant nord conduits par Sidi-Al-Djoudi, et l'incendie et le pillage du petit village d'Ighil-Hammad, appartenant aux Mchedla soumis, révélèrent, pour la première fois, les desseins et les progrès du nouveau chérif.

A quelques jours d'intervalle, le 19 mars 1851, il conduisit les mêmes contingents à l'attaque de l'Azib des Ben Ali-chérif à Chellata, et lui enleva 300 bœufs et 3.000 moutons. Ce chef abandonné des siens, fut obligé de se réfugier, presque seul, dans un camp français.

Peu à peu cependant, ses tribus lui revinrent et finirent par repousser Bou-Baghla, qui se retira chez les Mzeldja.

Les 5 et 6 avril, des rassemblements, formés chez les Béni-Mellikech, à l'instigation de Bou-Baghla, firent mine de vouloir attaquer le camp chargé de protéger la construction de la maison de commandement des Béni-Mansour. Une simple démonstration des troupes les arrêta, et le 10 avril, M. le colonel d'Aurelles, prenant l'offensive, s'empara du village de Selloum, chez les Mchedla. Ce combat brillant, mais isolé et stérile en résultats, ne fit que grandir le prestige du chérif.

Les esprits étaient alors vivement excités par l'expédition du général Saint-Arnaud, dans les environs de Collo ; Boubaghla sut mettre habilement à profit cette agitation, et en quelques jours, la plupart des tribus des deux rives de la Soummam reconnurent, de gré ou de force, son autorité et lui payèrent l'impôt.

Le 10 mai, il se présente dans la plaine de Bougie, à la tête de plusieurs milliers de fantassins et de 150 cavaliers. La garnison, sortie de la place sous les ordres de M. le colonel de Wengy, fait essuyer à cette petite armée une défaite complète, qui commence à ébranler la fortune du chérif. La fin de mai et le commencement de juin, sont marqués pour lui par de nouveaux revers ; les colonnes des généraux Camou et Bosquet, après l'avoir battu le l° juin, sur la route de Bougie à Sétif, au bord de l'Oued Ben-Sellam, le poursuivent successivement chez les Béni-Aïdel et les Béni-Immel. Enfin les 26 et 28 juin ils mettent fin à la résistance et complètent la soumission des tribus révoltées, en incendiant les villages des Ouzellaguen, fraction des Béni-Oughlis, chez qui il avait cherché refuge.

Boubaghla revint alors chez les Béni-Mellikech, et lorsqu'à l'approche des chaleurs, les troupes françaises eurent regagné leurs cantonnements, il alla s'établir chez les Zouaouas, et se construisit une maison au village de Mecherek, chez les Ouled-Ali ou Illoul des Béni-Sedka. Pendant l'été il noua des relations avec les tribus de l'ouest de la Kabylie, entraîna, l'une après l'autre, les tribus du commandement du bachagha Bel-Kassem Ou-Kaci et ne tarda pas à être appelé par les Guechtoula, Maatka, etc., pour repousser les goums conduits par les officiers des affaires arabes.

Il était dès lors évident que l'insurrection qui se propageait ne pouvait être arrêtée que par la présence des troupes françaises, et deux petits corps d'observation furent établis, l'un à Ben Aroua et l'autre dans la vallée du Sebaou.

Enfin le 30 octobre 1851 ; M. le général Pélissier arriva avec sa colonne à Dra-el-Mizan, et, par une suite de combats brillants, amena rapidement la soumission complète, et qui n'a pas varié depuis, des Flissa, Guetchoula, Maatka, etc. Cette campagne d'automne porta à Boubaghla le plus rude coup qu'eût encore reçu

son influence. A partir de cette époque, son étoile commença visiblement à pâlir. Vainement, au mois de janvier 1852, cherche-t il à rétablir son prestige, en dirigeant ses attaques d'un autre côté ; à l'est, comme à l'ouest, la fortune a cessé de lui sourire.

Le 14 janvier, il réussit à s'emparer du village d'Aguemoun, le seul des Aït Ameur qui ait fait sa soumission ; le 15, il se porta chez les Aït-Ahmed Garetz, et menaça la confédération de Toudja et la tribu des Mzaïa. Mais l'arrivée du général Bosquet, accouru de Sétif, rendit le courage aux tribus soumises qui commençaient à chanceler. Les Béni-Oughlis résistèrent victorieusement, et passant à l'offensive, incendièrent les villages des Ait-Mansour, où se trouvait le chérif, qui fut forcé de retourner chez les Zouaouas.

La soumission de Sid-el-Djoudi et des Zouaouas, qui eurent lieu en avril 1852, le priva bientôt de cette retraite et de ses plus puissants adhérents. Forcé de repasser chez les Béni-Mellikech, il fut réduit à faire, avec le peu de cavaliers qui lui restait, une guerre d'embuscade aux tribus soumises. Mais alors il trouva devant lui les contingents de Sidi-el-Djoudi, qui avaient été ses premiers auxiliaires, et lorsqu'au commencement de 1853, il s'empara momentanément du village de Selloum, il put mesurer la décadence de son influence au nombre des ennemis qui accoururent des montagnes kabyles pour l'en chasser.

La soumission d'une partie des Béni-Sedka, en mai 1853, sembla lui rendre un instant une partie de son ascendant sur les masses ; le parti opposé aux Français le prit pour drapeau et l'appela dans son pays comme protestation aux démarches que le parti contraire avait faites à Alger. Il ne put toutefois se méprendre longtemps sur le sens de cette manifestation ; c'était plus la foi aveugle des premiers jours de sa mission, ses revers nombreux, ses blessures récentes avaient jeté le doute et le découragement dans bien des esprits ; ses appels à la guerre sainte restaient sans écho, il n'était plus que l'instrument des passions d'un parti kabyle contre un autre parti.

En 1854, nous le retrouvons chez les Béni-Hidjer, cherchant à réveiller le zèle religieux des tribus du haut Sebaou et développant, avec une certaine habileté, les germes de

mécontentement (...) L'annonce d'une guerre en Orient, où les Français vont être engagés, le départ des premières troupes pour Galli poli, lui offraient un prétexte trop heureux pour qu'il ne cherchât pas à en profiter pour agir sur les imaginations de ces populations si faciles à abuser. Il fait en effet proclamer partout que les Français évacuaient le pays et que l'heure de la délivrance a sonné. Quelques tribus du haut Sebaou et du bord de la mer, telles que les Béni-Djedma et Flisset-el-Bahr, se laissent entraîner, et les hostilités ne tardent pas à s'engager avec les tribus restées soumises au bachagha. Celles-ci prennent l'offensive, et quelques petits combats livrés chez les Azazga empêchent l'agitation de dépasser les limites des tribus insurgées, et donnent un nouveau démenti à l'infaillibilité du chérif qui, blessé assez grièvement à l'œil gauche dans une de ces rencontres, disparait de la scène des opérations militaires pour ne plus y reparaître.

Peu de temps après s'ouvrit la campagne de M. le gouverneur-général Randon, en Kabylie ; elle est encore trop rapprochée de nous pour que nous ayons besoin d'entrer dans ses détails ; il nous suffit de constater qu'elle ruina, à tout jamais, les dernières espérances de Boubaghla, et le réduisit à l'état d'impuissance où il est resté jusqu'à sa mort.

Chassé de retraite en retraite par les colonnes françaises, il se retira, après leur départ, chez les Béni-Yenni, mais il reconnut bientôt qu'il n'était plus, pour la plus grande partie de la tribu, qu'un hôte incommode et gênant, et que les lois de l'hospitalité kabyle empêchaient seules de le livrer. Dès lors, il sembla renoncer à son rôle de chérif, et, dans le courant de l'été, il chercha à ouvrir des négociations pour faire sa soumission à la France.

Ses prétentions ayant été repoussées et sa position devenant de plus en plus difficile au nord du Djurdjura, il rentra encore une fois chez les Béni-Mellikech qui, seuls, étaient restés fidèles à sa fortune.

De là il ne cessait de faire des offres de soumission, tantôt à Dra Al-Mizan, tantôt à Aumale et à Bordj Bou Arreridj ; mais ses prétentions étaient si élevées, que ses ouvertures paraissaient peu

sincères et étaient accueillies avec beaucoup de froideur. Peut-être est-ce pour faire croire à un reste d'influence et obtenir de meilleures conditions qu'il a tenté le dernier coup de main qui lui a coûté la vie, le 26 décembre dernier.

Sorti avec une soixantaine de fantassins armés et deux cavaliers pour enlever un troupeau de bœufs, appartenant au caïd des Béni-Abbés, il avait déjà réussi à s'en emparer, et le chassait vers les premières pentes de la montagne de Béni Mellikech, lorsqu'il fut atteint par le caïd Lakhdar, à la tête de son goum. Son cheval étant fatigué, il voulut mettre pied à terre pour échapper plus facilement à leur poursuite, mais à peine touchait-il le sol qu'il était saisi et frappé par le caïd lui-même ».

La profanation du cadavre

En Kabylie, la profanation d'un cadavre est considérée comme un crime méprisable, et il faut que la cruauté des combattants soit extrême pour qu'un blessé ou un prisonnier soit mis à mort.

Boubaghla demanda à être fait prisonnier et conduit aux Français, en vain.

Hanoteau et Letourneux qui citent ce cas de figure écrivent :

« *Un homme surpris par l'ennemi se met habituellement sous l'anaïa d'un combattant, quel qu'il soit, et il est aussitôt à l'abri de tout danger. Ce qui peut arriver de plus grave, c'est qu'il soit privé de ses armes et dépouillé de ses vêtements* ». (« *La kabylie et les coutumes kabyles* » A. Hanoteau A. Letourneux. Tome, deuxième édition. Éditeur Augustin Challamel, Vol. 2 1893, page 74).

PARTIE V
LA SAGA AL-MOKRANI

Chapitre 48

DEMIR KAPOU, « LES PORTES DE FER »

Demir Kapou. Abdesselam le résistant et rival. Ahmed Al-Mokrani et Saint-Arnaud son ami. Les serfs, Al-Adamiya. Abdesselam l'ennemi de Bugeaud. Le parjure français. Les premiers tirailleurs algériens. L'ex-fort turc d'Ain Bou-Arreridj. Le Bachagha Mohamed Ben-Al-Montmorency. Ahmed Al-Mokrani, à la Mecque.

Demir Kapou, les « Portes de fer ».

Entre autres services rendus à la domination française par Ahmed AI-Mokrani, père du Bachagha Mohammed Al-Mokrani, de Boumezrag et de Lakhdar AI-Mokrani, le plus important a été de prendre fait et cause pour les français, dans leur lutte contre l'émir Abdelkader. En particulier dans la querelle qui opposa l'émir aux Français, relative à l'interprétation des articles 2 et 3 du Traité de la Tafna, au sujet des territoires situés dans l'est de la Mitidja, au delà de l'Oued Keddara et réservés à la France pour assurer la communication de la province d'Alger avec l'est du pays, c'est à dire le constantinois.

Dans ces territoires de la Medjana, héréditairement contrôlés par les AI-Mokrani se trouvait le Passage des Bibans -de l'arabe Al-Biban «les portes», -baptisés Demir Kapou par les turcs-, les «Portes de fer». Ces dernières ont été formées géologiquement à la suite d'un immense soulèvement de terrain qui a relevé verticalement plusieurs strates de roches. Celles-ci s'étaient transformées en imposantes murailles qu'il était difficile de franchir. Au milieu de ces fantastiques chaînes de murailles coule tranquillement un ruisseau salé, l'Oued Biban. L'accès à ce passage large de deux mètres seulement, est livré par trois endroits d'où le

nom de «portes». Un boyau et une souricière, la configuration idéale, pour frapper impunément une armée, dans les temps anciens. Aucun envahisseur n'a jamais voulu s'aventurer dans ce terrible piège des «Portes de Fer». Pas même la puissance romaine durant l'antiquité. Les romains évitaient soigneusement ces dangereux parages. Ils préféraient faire un long détour, en empruntant la voie dite «royale» qui reliait Setifis (Sétif) à Auzila (Sour AI-Ghozlan), par Tubusuptu (Tiklat) dans la vallée de la Soummam. Parfois les romains utilisaient la route qui contournait l'Ouennougha par le Sud, vers le Hodna. Concernant la prudence des soldats turcs à s'engager dans ces «Portes de Fer» le voyageur français François Peyssonnel écrivait en 1725 :

« *Ces troupes si redoutables dans tous le royaume sont obligées de baisser leurs étendards et leurs armes en passant par un détroit fâcheux appelé «Portes de Fer*». La nation qui habite ces montagnes les force à la soumission ».

Bouzid Al-Mokrani mort en 1734 appelé Bouzit par F. Peyssonnel, refusa à deux reprises le passage des Portes de Fer aux troupes turques. Devant leur insistance il les combattit victorieusement, à deux reprises. C'est lui qui instaura la taxe qui consistait à vendre le passage des «*Portes de Fer*».

Le journal des opérations du corps expéditionnaire des « *Portes de Fer* », qui eurent lieu du 17 octobre au 2 novembre ainsi que le rapport du général Valée sur cette expédition figurent aux Archives de Vincennes, (série 1 H 64. Dossier 1. Province d'Alger. Septembre-novembre 1839).

Un membre de la famille Al-Mokrani, Ben Abdesselam, avait rejoint la résistance Algérienne dès la signature du Traité de paix de la Tafna, scellé entre l'émir Abdelkader et les Français. Abdesselam fort de plusieurs centaines de cavaliers et de fantassins, fit sa soumission à l'émir Abdelkader, pour lutter contre le corps expéditionnaire français. Cette alliance entre Abdesselam et l'émir Abdelkader attribuait ainsi de plein droit à l'émir Abdelkader la souveraineté sur les tribus dans lesquelles l'article 3 du traité de la Tafna lui interdisait de pénétrer. L'émir était détenteur des deux tiers du territoire algérien, selon ce fameux

traité que la France violera ainsi, avec la complicité d'Ahmed Al-Mokrani.

En effet ce traité dit à l'article 2 : « *La France se réserve la province d'Oran, Mostaganem, Mazagran et leurs territoires. Oran, Arzew, plus un territoire délimité. Dans la province d'Alger, le Sahel, la plaine de la Mitidja, en y comprenant Blida et son territoire. Koléa et son territoire* ».

Et à l'article 3:

« *L'émir Abdelkader administrera la province d'Oran qui n'est pas comprise à l'ouest dans les limites indiquées à l'article 2* (…)».

Sous le vocable de Hodna est regroupée toute la région comprise entre les Bibans, Sétif et Constantine au nord, et celle des environs de Boussaâda au sud. Cette vaste région est à l'écart des grands axes routiers qui traversent les plaines de la Kabylie.

Abdesselam le résistant et rival

Le litige né de l'engagement dans la guerre des tribus kabyles alliées à l'émir Abdelkader, fut tranché par Ahmed Al-Mokrani, le père du futur Bachagha Mohamed Al-Mokrani, qui s'allia aux forces d'occupation.

En permettant aux troupes de l'occupation le passage des «*Portes de Fer*» -c'était la première liaison jamais réalisée par les soldats français entre la ville de Constantine qu'elles venaient d'investir et Alger. AI-Mokranî infirmait ainsi les revendications de l'émir Abdelkader sur la Medjana.

En même temps Ahmed Al-Mokrani prenait sa revanche sur le Soff des Ouled-Abdesselam ses cousins et rivaux.

Quelques temps auparavant un coup de feu en pleine figure lui avait brisé quatre dents. Son cousin Abdesselam l'avait fait prisonnier et il fut exilé dans le Hodna, après avoir promis de ne plus jamais remettre les pieds dans la Medjana.

Ahmed Al-Mokrani livra donc le passage des « Portes de Fer » aux français qui étaient conduits par le Maréchal Valée et le Duc

d'Orléans -fils du roi de France- le 28 octobre 1839, sans qu'un seul coup de fusil ne soit tiré. Ce qui eut pour résultat de faire parvenir indemnes à Alger, une colonne française considérable.

Les fantassins français épuisés par un trajet dont ils ne voyaient pas la fin, avançaient péniblement dans le relief accidenté de la Medjana. Dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, leur havresac pesant sur le dos, en essuyant régulièrement des attaques des troupes algériennes commandées par Abdesselam. Les soldats français ménageaient leurs montures qui n'avaient pu boire depuis cinquante deux heures. En particulier les mulets de pièces qui portaient les affûts et les roues de l'artillerie démontée, qui seront réutilisés contre les résistants algériens quelques semaines plus tard. C'est donc une armée française amoindrie qui s'était aventurée dans le fief d'Ahmed Al-Mokrani, qui vint lui-même à la rencontre de la colonne française, en tête de ses cavaliers des Béni-Hachem des Righa Qebala, des Béni-Ameur et des Eulma. Le Cheikh Messaoud des Qsarettir l'accompagnait, qui vint se mettre à la disposition des Français avec ses contingents après en avoir informé Al-Mokrani.

Quelques temps auparavant Benhanni Benyellés, avait offert ses services aux français. Il fut nommé Khalifa de la Medjana. A ce moment-là Ahmed AI-Mokrani se contenta du modeste titre de Caïd. Benyellés fut tué deux mois plus tard lors d'une expédition contre les Righa Qebala, qui s'étaient soulevés contre les français. C'est donc à Ahmed Al-Mokrani que revint le titre tant convoité de Khalifa le 30 septembre 1838, pour les services rendus aux français. Le double de l'arrêté qui conférait le titre de Khalifa à Ahmed AI-Mokrani, lui fut remis en grande pompe le 24 octobre 1838 dans le Palais de Constantine par le Maréchal Valée.

Le pillage exercé par les soldats Français à Constantine, s'étendit par la suite aux officiers. Les riches manuscrits arabes servaient à raviver le feu dans les campements de l'armée française. Lorsque les français évacueront la part la plus riche et la plus abondante du butin « *échouait à la tête de l'armée et aux officiers de l'état-major* » selon Saint-Arnaud. Lors de l'occupation de la ville par les Français, Adrien Berbrugger récupérera des

centaines de manuscrits arabes, chez les grandes familles algériennes collectionneurs d'œuvres rares de père en fils ; dont les Ben Lefgoun.

Ahmed Al-Mokrani devint ainsi l'un des premiers auxiliaires du corps expéditionnaire français en Afrique, en même temps que quatre autres Algériens : Ali Ben Hamlaoui des Ferdjioua. Ali Ben Aissa le khalife du Sahel. Ferhat Bensaïd remplacé dès le 19 janvier 1840 par Bengana qui fut élevé au titre pompeux de «cheikh Al-'Arab» et enfin Ali Ben Bahmed.

Lorsque l'émir Abdelkader apprit par Abdesselam le passage des «Portes de Fer» par les troupes françaises, contrairement aux engagements pris par la France lors de la signature du Traité de la Tafna il lui écrivit : « *La rupture vient des chrétiens. Votre ennemi est devant vous, retroussez comme il faut vos vêtements et préparez-vous au combat. De toutes parts le signal de la guerre (sainte) est donné. Vous êtes l'homme de ces contrées, je vous ai placé là pour en fermer les issues. La victoire s'il plaît à Dieu couronnera notre persévérance*».

La guerre reprit entre les algériens et les français renforcés par les tribus alliées à Ahmed Al-Mokrani. Ce fut l'embrasement général dans la Mitidja et en quelques jours le bénéfice de l'expédition des «*Portes de fer*» acquis par les Français, fut remis en cause. Les combats faisaient rage jusque dans le fief d'Ahmed Al-Mokrani qui dut abandonner en toute hâte la Medjana. Pour s'abriter dans la Qalâa des Béni-Abbas qui fut élevée par ses ancêtres avec l'aide de leurs alliés espagnols qui occupaient Bejaïa au début du XVI° siècle.

L'émir Abdelkader qui fut ébranlé par la nouvelle du ralliement des Al-Mokrani aux troupes du corps expéditionnaire français, commandés par le duc d'Orléans, prononça ce terrible anathème contre les Al-Mokrani : «*Que leurs vœux ne soient jamais exaucés. Que leur prière ne soit jamais accueillie. Qu'ils vivent dans l'opprobre et la misère. Qu'ils tombent assez bas pour qu'un misérable juif puisse les soumettre à son pouvoir*».

Le passage des «Portes de Fer» avait permis aux Français de contourner sans encombre le Djurdjura en évitant ainsi la Vallée de la Soummam, c'est à dire la Kabylie proprement dite. Le retour de l'armée française saine et sauve à Alger, fut accueilli avec une joie immense par les colons. On fit d'AI-Mokrani un grand officier de la Légion d'Honneur et un arrêté fixa les relations de la France avec le nouveau Khalifa de la Medjana. La France reconnaissante lui offrit le gouvernement de cette portion du territoire national où flottait désormais le drapeau français.

Les serfs, Al-Adamiya

Ahmed Al-Mokrani fut chargé de percevoir l'impôt pour le compte des Français. Le Khalifa gardait le tiers des impôts prélevés sur ses administrés, qu'il considérait comme des serfs, Al-Adamiya, terme péjoratif qui évoquait ontologiquement le règne animal. Ce tiers des impôts prélevés sur ses sujets, lui servait comme traitement et comme frais de représentation. Il avait une garde particulière, composée d'un escadron de spahis soldés sur le budget du Trésor français.

Dans le passé, ces « Adamiya » s'étaient révoltés à plusieurs reprises. En 1806 les paysans des Ouled Derradj, les Ouled Madid, les Ouled Ayad, les Ouled Khellouf ainsi que les Ouled-Braham, menés par Ben Laḥrech, se soulevèrent contre les Mokrani.

Ben Laḥrech avait tué le bey Osman en 1803. Paniqués à l'idée d'être réduits en esclavage, les Al-Mokrani avaient fait appel au dey de Constantine, Ahmed Al-Kolli qui avait épousé une de leur fille. La guerre fut permanente entre les Al-Mokrani et les Abdesselam. Elle fut interrompue un temps par la proclamation du Djihad dés le débarquement des Français à Staouali. A l'appel du Dey d'Alger les contingents d'Al-Mokrani et d'Abdesselam participèrent aux batailles de Sidi-Fredj et de Staouali.

Abdesselam l'ennemi de Bugeaud

La résistance acharnée des contingents kabyles de Abdesselam aux occupants français, donna lieu à une proclamation

du maréchal Bugeaud destinée à la population : «*Chassez Abdesselam de votre pays, soumettez-vous à la France et il ne vous sera fait aucun mal. Dans le cas contraire j'entrerai dans vos montagnes, je brûlerai vos villages et vos maisons, je couperai vos arbres fruitiers et alors ne vous en prenez qu'à vous seuls* ».

Le parjure français

Une dizaine d'années auparavant, à la veille de l'expédition d'Alger, une curieuse proclamation avait été adressée à la population d'Alger, qui tranche singulièrement avec la nouvelle politique répressive adoptée par le commandement du corps expéditionnaire français en Algérie : « *Nous vos amis les français, nous partons pour Alger, nous allons en chasser les turcs vos ennemis vos tyrans qui vous tourmentent, et vous persécutent qui ravissent vos biens et le produit de vos sols et menacent sans cesse votre vie. Nous ne voulons pas prendre la ville et en rester maîtres. Nous le jurons, le jurons par notre sang, si vous vous joignez à nous si vous vous montrez dignes de notre protection c'est vous qui y régnerez comme autrefois libres et maîtres dans votre pays natal nous vous garantissons (..) nous respecterons votre argent et tous vos biens et votre religion sainte (..) les Français sont vos amis sincères venez à nous cela nous fera plaisir et vous sera avantageux*».

Cette proclamation qui fut rédigée sous la forme d'un tract en langue arabe a été imprimée à Toulon en 4000 exemplaires, avant d'être transmise aux Algérois par Mr Lesseps le consul de France à Tunis.

En 1841 Ahmed Al-Mokrani le khalife de la Medjana et son fils Mohammed, le futur bachagha, accompagneront le général Négrier dans son expédition contre Si-Mustapha le beau-frère de l'émir Abdelkader. Celui-ci s'était emparé de Msila et de Boussaâda d'où il menaçait l'autorité du Khalife de la Medjana ainsi que le sud-ouest de la province de Constantine.

Ahmed Al-Mokranî fit arrêter le cheikh Al-Hocine Benazzouz et il le livra à un général français, qui le fit expédier au fort de l'île Sainte-Marguerite.

Al-Hocine Benazzouz ne quittera ce bagne, situé au large de la ville de Cannes, que pour s'éteindre à la prison de Annaba en 1847.

Devenu vieux, le Khalife de la Medjana fit appel à l'armée française, pour le protéger contre Abdesselam, son propre cousin et contre l'émir Abdelkader.

Les premiers tirailleurs algériens

C'est alors que fut crée le fort hautement stratégique de Bordj Bou Arreridj.

Située à 70 km de Sétif, cette enceinte fortifiée permettra aux Français de contrôler l'ancienne *Voie Royale* romaine, *Etriq-Essoultania* comme on l'appelait alors en langue arabe. Sur la demande insistante d'Ahmed Al-Mokrani la France consentira à fournir les armes et les munitions pour 300 goumiers dépêchés par le Khalifa à Bordj Bou Arreridj.

L'ex-fort turc d'Ain Bou-Arreridj

Comme les charges de cette troupe de goumiers étaient difficiles à supporter par le Khalifa Ahmed Al-Mokrani, la France les incorpora dans le bataillon des *Tirailleurs Algériens* où ils formèrent la 6° Compagnie.

Ce sont là les débuts de la ville hautement stratégique de Bordj Bou Arreridj, qui fut élevée sur les ruines de l'ex-fort turc et qui fut lui-même bâti sur les restes d'anciens bâtiments romains.

Les français déblayèrent le terrain et édifièrent une enceinte de 180 mètres de contour.

Le capitaine Dargent qui donnera plus tard ses instructions à Lakhdar Al-Mokrani pour abattre Boubaghla, fut envoyé au Fort de Bordj Bou Arreridj pour en assurer le commandement. Il y deviendra en quelques mois chef de bataillon, puis colonel. En grignotant chaque jour le pouvoir et la puissance du Khalifa de la Medjana.

Ainsi, un obscur capitaine de l'armée française aidé d'une poignée de négligeables sergents et de quelques hommes de troupe Français, allait-il commander un chef arabe héréditaire.

En 1843 c'est encore Ahmed AI-Mokrani qui conduira la colonne du général Sillègue jusqu'au cœur des Oulad-Naïls à Boussaâda. Un véritable foyer d'insurrection, contrôlé par les khouans de Moussa Al-Darkaoui.

Le message était clair, fort de son alliance avec la puissance Française, Ahmed AI-Mokrani exigeait la soumission des Oulad-Naïls à la France et en même temps la reconnaissance de sa prépondérance sur les vastes régions du Sahel jusqu'à l'orée du Sahara.

Entre temps, stimulé par les excellents rapports qu'il entretenait avec les généraux Français, dont Saint-Arnaud et Vallée, Ahmed Al-Mokrani avait confisqué les terres de ses cousins, les Oulad Boughennane, les Oulad-Abdesselam et les Oulad-Gandouz qui étaient tous engagés dans leur lutte patriotique contre les Français.

Le Bachagha Mohamed "Ben-Al-Montmorency"

Des années plus tard, le bachagha Mohammed Al-Mokrani, le fils du Khalifa de la Medjana, prétendra être issu de la seigneurie des Montmorency, l'une des plus illustres maisons féodales de France.

Le Duc de Montmorency qui était de retour de croisade selon les Al-Mokrani, aurait naufragé sur les côtes algériennes. Il aurait embrassé l'islam avant de troquer son harnais de guerre barré d'une croix chrétienne, contre la chéchia et la gandoura traditionnelles algériennes. Cette cocasse revendication, qui pourrait éventuellement s'avérer authentique après des recherches appropriées, est évoquée dans le journal Al-Khabar du 23 mai 1852 :

« *Lakhdar Al-Mokrani autre fils de Ahmed Al-Mokrani et caïd des Béni-Abbas descend d'une famille illustre qui a longtemps*

habité le Maroc et qui offre cette particularité curieuse, qu'elle se vante d'une origine commune avec la maison française des Montmorency. Un des Montmorency aurait embrassé l'islam et aurait été admis au titre de Chef parent du Prophète (sic). Les Mokrani portent une croix dans leurs armes. Quel qu'il en soit, cette famille, s'est fixée depuis longtemps dans la Medjana et elle commandait dans le pays sous les beys de Constantine ».

Une croix figurait effectivement sur la bannière des Al-Mokrani, où était inscrit en lettres d'or un verset du Coran : Nasroun min Allah wa fatḥoun qarib. «*Un secours vient de Dieu et la victoire est proche* ».

Cette affaire Montmorency n'en restât pas là car Lakhdar Al-Mokrani le même personnage qui assassina Boubaghla dans l'oliveraie d'Ikherbane, fut invité en France en compagnie d'autres transfuges de la cause nationale.

Cette invitation de Lakhdar Al-Mokrani à la grande parade qui eut lieu à Paris le 10 mai 1852, est une preuve complémentaire de l'implication de ce caïd dans l'élimination de Boubaghla.

On ne sait trop comment ce nom Al-Mokrani se trouva accolé à celui des Montmorency. L'auteur déluré de ce canular peu orthodoxe est resté anonyme. Toujours est-il que cette légende d'Al-Mokrani-Montmorency aurait vu le jour à Sétif selon une personnalité française.

Au cours d'une réunion où se trouvaient réunis le général de Barrai et le Bachagha Al-Mokrani. Le général français fit le parallélisme entre la position sociale et féodale des Montmorency en France, et celle des Al-Mokrani dans leur fief de la Medjana. Dans le cadre d'une discussion banale, entre deux phrases météorologiques. Il n'en fallut pas plus pour empourprer agréablement le visage de notre bachagha national.

Ahmed Al-Mokrani, à la Mecque

Vers le milieu de l'année 1852, Ahmed Al-Mokrani le khalife de la Medjana, fit le pèlerinage à la Mecque. Il en revint à la fin du mois de mars 1853. L'empereur Napoléon III l'avait convié à

assister à son mariage avec la comtesse Eugénie de Montijo. Le khalife devait partir sur Paris, lorsqu'il fut terrassé par une crise d'apoplexie le 4 avril 1853, selon le témoignage écrit d’un colonel français.

Pour le consul Ferraud, le Khalifa Ahmed Al-Mokrani de retour du pèlerinage de la Mecque, se rendra à Paris où il est présenté à l'empereur Napoléon III qui l'élève au rang de Commandeur de la légion d'honneur, pour tous les services rendus par sa famille à la domination française en Algérie.

Ahmed Al-Mokrani, le khalife de la Medjana, succombera à une crise cardiaque à Marseille, au moment où il s'apprêtait à prendre le bateau pour rentrer en Algérie. Les honneurs militaires lui furent rendus par le général, commandant de la place de Marseille. Son corps fut rapatrié en Algérie recouvert de l’étendard Français.

Chapitre 49

AL-MOKRANI, LA DÉVALORISATION

Il réclame six cents fusils pour mater les insurgés. Commandés par un simple maire. Deux journaux de l'époque. La mise à mort des chefs. Le bachagha Mohamed Al-Mokrani s'engage dans la lutte. Des notables insatiables de richesse. Des prussiens abandonnés dans un port. Un administrateur civil commande Al-Mokrani.

Avec la mort d'Ahmed Al-Mokrani, le père du bachagha Mohammed Al-Mokrani, cesseront les faveurs accordées par la France à cette extravagante famille indigène.

Mohammed AI-Mokrani se verra attribuer le titre exigu de Bachagha et dépossédé de toute autorité effective dans son propre fief. Il se contentera de siéger au conseil municipal de Bord Bou-Arreridj, parmi d'illustres inconnus, de simples petites gens de souche européenne, établis depuis peu à Bordj Bou Arreridj.

Un arrêté du 6 novembre 1868 érigera Bordj Bou Arreridj en commune française.

Ce bourg comptait 212 colons français et 82 colons étrangers (espagnols, allemands, italiens et suisses), pour 148 israélites indigènes et 974 musulmans, selon une statistique démographique de l'époque.

L'étau se resserrait sur les Al-Mokrani. Bordj Bou Arreridj sera ensuite administré par un commissaire civil français. Au grand dam du bachagha Mohammed Al-Mokrani qui est de plus en plus isolé et dédaigné par les colons français. Jusque dans son fief où il continuait d'organiser des fêtes somptuaires, les fameuses Diffa, en l'honneur des personnalités remarquables, civiles et militaires, françaises. Ces festivités, n'empêcheront pas les français

de lui grignoter près de cinq mille hectares du territoire de ses ancêtres au profit d'autres colons fuyant la misère en Europe.

A l'automne 1870, soit quelques mois avant le déclenchement de l'insurrection, le bachagha ne songeait pas encore à se rebeller contre l'injustice des Français.

Il réclame six cents fusils pour mater les insurgés

« (*Le bachagha) Mokrani était à Alger*, dira le général Augeraud, dans sa déposition qui figure page 211, dans le Rapport De La Sicotière, *le général Durieu le fit appeler et causa longtemps avec lui, faisant appel à ses bons sentiments. Mokrani, non-seulement lui fit la promesse formelle de ne pas se révolter contre la France, mais même lui donna l'assurance qu'il marcherait en personne contre une insurrection si elle éclatait, insurrection qui, disait-il, ne pouvait venir que du sud (...) Il demanda à lever un goum pour être prêt à cet effet. Le général Durrieu la lui accorda sans consulter le commandant de la province de Constantine et renvoya Mokrani dans son commandement (...) Le bachagha demanda six cents fusils, afin d'armer le goum qu'il se proposait de lever, et offrit d'envoyer son fils en otage. Ces fusils furent envoyé à Sétif pour de là être dirigés sur Bordj Bou Arreridj. C'était des fusils à piston, qu'on avait le projet de transformer en fusil à tabatière. Cette organisation du goum de Mokrani mit en éveil la partie adverse qui, elle aussi, arma de son côté. La famille Mokrani était composée de deux branches principales, décomposée chacune en deux rameaux* » (« *Déposition du général Augeraud, page 211, Rapport Fait au nom de La Commission D'Enquête sur ses actes du Gouvernement de la Défense Nationale. Par le député De La Sicotière* ». Éditeur Cerf et fils. Versailles. 1875. »).

Commandés par un simple maire

De son côté, le général Lallemand dira au cours de sa déposition qui figure dans le même rapport *De La Sicotière* :

« *Au cours du mois de septembre 1870, on avait déjà constitué un territoire civil à Bordj Bou Arreridj, dans la résidence même du bachagha Al-Mokrani. Il y avait là un centre de colonisation européenne qui n'était pas encore constitué en territoire civil. C'est au mois de septembre que parut le décret qui plaçait ce territoire sous le régime civil, de sorte que toutes les tribus sur lesquelles s'étendait le commandement de Mokrani et de sa famille, se trouvèrent ainsi englobées dans le territoire civil. Aussi bien celles qui étaient limitrophes du territoire même de bord Bou Arreridj, que celles contiguës du territoire de Sétif. Je demande s'il devait être agréable à Mokrani, l'un des plus éminents personnages de l'aristocratie arabe, de voir tout son territoire passer sous l'autorité civile. Était-il opportun de choisir un moment pareil pour dire au descendant des Mokrani : « tu ne seras plus rien, tu seras sous l'autorité d'un maire. »* (« *Déposition du Général Lallemand, page 80. Rapport Fait au nom de La Commission D'Enquête sur ses actes du Gouvernement de la Défense Nationale. Par le député De La Sicotière* ». Éditeur Cerf et fils. Versailles. 1875. »).

La France avait gouverné le pays et les populations qui l'habitent par l'entremise de chefs indigènes, dévoués aux officiers des bureaux arabes. Dans l'arrière-pays elle obéissait ainsi aux français, sans jamais les connaître. Du jour au lendemain, les tribus devinrent tributaires et sujettes des colons, représentées par un maire dérisoire qui se mit à diriger la commune.

Cela, les Al-Mokrani ne purent l'admettre. Sur ce, les malheurs de la France arrivèrent. Napoléon III fut fait prisonnier.

Concernant les Kabyles, dont les Français n'avaient encore jamais traversé les territoires, elles étaient entourées de toutes parts de leurs établissements, qui gênaient les industries traditionnelles kabyles. Les Kabyles étaient bloqués dans leurs étroites vallées, constamment sillonnées par les colonnes militaires françaises qui brûlaient ou moissonnaient les récoltes des paysans, selon l'humeur des généraux français. Les populations les plus exposées qui ne subissaient pas l'influence directe des Français, sous l'effet de la répression implacable, offraient régulièrement de reconnaître le

pouvoir Français. La France mettait ainsi en pratique les recommandations d'Alexis de Tocqueville : « *Le moyen le plus efficace dont on puisse se servir pour réduire les tribus, c'est l'interdiction du commerce* », écrit (Alexis de Tocqueville (1841), « *Travail sur l'Algérie* ». page 527).

De leur côté, A. Hanoteau et le juge Letourneux écrivaient quelques décennies plus tard, à propos des Kabyles réduits à la misère :

« *La grande masse du peuple a pour toute nourriture un peu de pain, quelques figues et deux ou trois poignées, par personne et par jour, d'un mauvais couscous à la farine d'orge ou de sorgho et, dans un grand nombre de tribus, de glands doux, accommodés avec de l'huile rance et nauséabonde* ».

Les kabyles, des populations ruinées par les exactions de l'armée française, subsistaient tant bien que mal en vivant des maigres ressources de leur sol ingrat qui ne donnait que de maigres produits, insuffisants à leurs besoins. Seul le commerce apportera par intermittence quelques allégements à cette grande misère qui les poussaient à demander l'aman aux Français.

(« *La kabylie et les coutumes kabyles* » A. Hanoteau A. Letourneux. Tome, deuxième édition. Éditeur Augustin Challamel, Vol. 2 1893, page 53).

Deux journaux de l'époque

Le journal *Indépendant,* du 29 avril 1871 écrit dans son éditorial :

« *L'insurrection actuelle aura pour conséquence inévitable ou de tuer à jamais la colonisation ou de la relever si haut qu'elle ne pourra jamais plus tomber. En ce moment, il s'agit donc d'une question vitale. Que faut-il faire pour la sauver ? Selon nous, chaque fois qu'une tribu se révolte, il faut frapper un grand coup. Il faut, dès qu'on le peut, faire fusiller le caïd, les cheiks, les cadis et tous les principaux fauteurs de la révolte. Il faut confisquer et vendre séance tenante tout leur avoir mobilier. Il faut confisquer*

tous les immeubles de la tribu entière, après avoir razzié tous ses troupeaux ; en d'autres termes partout où il y a une insurrection, il ne doit plus y avoir qu'une propriété domaniale à partager entre les colons, victimes de l'insurrection, les immigrants européens et les indigènes demeurés fidèles, il ne doit plus y avoir là ni caïd, ni cadi, ni cheik, mais la commune Française et l'assimilation la plus complète ».

Ferdinand Cambon, (« Aux Algériens, Système de colonisation »), écrit : « *Citons encore ce passage d'un théoricien de la répression qui reprochait aux colons de ne savoir même pas haïr l'Arabe ! Ceux que les condamnations à mort auraient épargnés seraient envoyés à Cayenne à perpétuité ; tel serait le principe de la loi contre les marabouts et leurs sectaires religieux. Toute tribu qui aurait pris part à la révolte serait, après l'exécution des principaux meneurs, dispersée par petites fractions sur toute l'étendue de l'Algérie. Son territoire serait confisqué au profit de l'État. Le nom de la tribu serait effacé des actes civils. La tribu, en tant que nom et caractère disparaîtrait. Son désarmement serait entier. Il serait interdit pour vingt années, à tout membre de cette tribu, de porter ou posséder des armes à feu et des armes tranchantes. Pendant le même temps, il lui serait défendu de posséder des chameaux et des chevaux. Des sévérités pareilles, dont l'exemple étouffera toujours dans son germe tout projet de révolte, ne peuvent être attendues que d'une administration civile*»

La mise à mort des chefs

Un autre journaliste proposait non-seulement «*la mise à mort, sans distinction aucune, de tous les chefs qui avaient levé l'étendard de la révolte* », *mais également celle « de tout indigène trouvé détenteur d'une arme à feu, sans autre forme de procès, ceci « après l'expiration du délai qui serait accordé pour venir les déposer entre nos mains.* » (Le journal *Indépendant* du 20 mai 1871.)

Le bachagha s'engage dans la lutte

Telles sont les raisons qui firent du bachagha Mohammed Al-Mokrani un insurgé parmi des dizaines de milliers d'autres, lors de l'insurrection de 1871. Le bachagha rejoint l'insurrection au nom de ses intérêts spoliés par les français.

Dépouillée de son pouvoir, la famille Al-Mokrani se réveillait enfin, quarante années après son indéfectible soutien à l'Algérie française.

Mohammed Al-Mokrani mourut au combat au lieu-dit Al-Meddour près de l'oued Soufflat dans la daïra d'Ain Bessem. En voulant escalader une colline dénudée derrière laquelle étaient postés des soldats français.

On parla de geste suicidaire.

Dans leur lettre signée au cours du mois de Juillet 1870 par des bachaghas et des civils au nombre d'environ vingt quatre et adressée à l'empereur des Français, Napoléon III, ceux-ci exprimaient leur crainte d'un renversement général des esprits en faveur de la lutte révolutionnaire.

Parmi les notables signataires de la lettre à l'empereur des Français, figurent en tête Al-Mokrani et Ben Ali Cherif le bachagha de Chellata, tous deux ennemis farouches du légendaire Boubaghla.

Des notables insatiables de richesse

Ces hommes ordinaires à la bonne fortune déclinante, aspiraient à former la cour princière du royaume arabe qui germa un temps dans l'esprit de l'Empereur Napoléon III, sur les conseils d'Ismaël Urbain.

Cette fantaisie napoléonienne, fut finalement abandonnée sous l'impulsion des intérêts coloniaux français en Algérie, qui allaient prendre au fil des ans un essor considérable.

L'heure était à la colonisation sauvage, et la France avait autre chose à faire que tergiverser sur ses propres intérêts avec quelques alliés indigènes déclinants.

Des prussiens abandonnés dans un port

Qui se souvient de ces prussiens hommes femmes et enfants qui parvinrent à Dunkerque en juillet 1846 après avoir quitté leur pays pour aller s'établir au Brésil ?

Cela se passait bien avant la guerre de 1870 qui opposa la France à la Prusse. L'exemple mérite d'être rapporté. Ils furent abandonnés en Normandie par les promoteurs de leur émigration. Sans ressources et réduits à vivre de la charité publique. On leur suggéra d'aller s'installer en Algérie, où il y avait des terres à prendre et de la richesse à faire.

Quelques mois plus tard, le gouvernement les fit répartir sur des terres séquestrées à des paysans algériens. Ces prussiens fondèrent des villages agricoles. Le premier s'appelle Stidia, entre Arzew et Oran et le second, Sainte Léonie est situé entre Mostaganem et Oran.

Cela amenait les Algériens, désormais devenus khammès, c'est-à-dire qui bénéficiaient du 1/5° du produit de leurs anciennes terres dont ils avaient été dépossédés, à se venger parfois en incendiant leurs anciens domaines familiaux.

Le terme khammès est tiré du chiffre 5 qui se dit khamsa en arabe, d’où la fraction 1/5° dévolue aux paysans algériens sur leurs propres terres.

Un administrateur civil commande Al-Mokrani

C'est ainsi qu'un journal local écrivit : « *Il faut que la terreur plane sur ces repaires d'assassins et d'incendiaires arabes. Il faut que la répression soit telle qu’elle devienne chez toutes les tribus une sinistre légende garantissant une sécurité sérieuse aux immigrants* ».

Le 7 du mois de décembre 1870, un administrateur civil fut nommé à Bordj Bou Arreridj, le fief du bachagha Al-Mokrani.

Un grave différent opposa dès lors les fractions des Al-Mokrani à ce sujet. C'est le général Augeraud en personne qui réconciliera la famille.

Chapitre 50

COMPRENDRE L'INSURRECTION DE 1871

Les déboires de l'armée française. Les généraux de la France et leurs maîtres Prussiens. Les tirailleurs algériens sont de retour. Le décret Crémieux est sans rapport avec l'insurrection. La Cour d'Assises de Constantine. Boumezrag Al-Mokrani, « le Défenseur de Dieu ». Floupin, Groroed, Lavigne, Mercier, Lazare. Les juifs ne participent pas à la défense du pays. L'avis de Crémieux sur l'insurrection de 1871. Note sur l'organisation territoriale de l'armée française en Algérie.

Les français font ce qu'ils veulent. Des décrets sont régulièrement signés qui avantagent les colons. Mais c'est le décret sur l'organisation de l'Algérie qui précipita l'affrontement contre les français, plutôt que le fameux décret du ministre juif Crémieux. Le même qui disait :

« *Me demandez-vous encore pourquoi j'ai imposé la naturalisation aux juifs qui ne la demandaient pas, qui ne la voulaient pas ; j'ai répondu au nom de la morale, je vais répondre au nom de la religion » (*page 237 du Rapport du député de La Sicotière*).* Le même rapport rajoute : *« Adolphe Crémieux s'embrouille en invoquant des arguments spécieux, étonnants. La loi civile peut, chez les Israélites, s'allier avec la loi de Dieu. Sui la loi du royaume que tu habites, si on te l'impose, la loi de ce pays devient alors un code. Ainsi sans abdiquer la loi de Dieu, qui est sa foi, l'Israélite suivra la loi du pays qu'il habite* ».

En résumé, les motifs de l'insurrection furent très variés ; La naturalisation des Juifs indigènes ne fut pas la cause directe du soulèvement.

Elle ne fit qu'exaspérer les Algériens.

Al-Mokrani qui rejoint les insurgés de la Rahmaniya n'avait rien d'un dévot exalté. Les généraux français qui le fréquentèrent ne lui connaissaient pas une ferveur religieuse excessive.

L'envoi en France « *jusqu'à épuisement à peu près complet, des troupes régulières qui garnissaient l'Algérie* », fut selon le député de La Sicotière la cause principale du déclenchement de l'insurrection.

Les déboires de l'armée française

L'écroulement de l'armée française sur le champ de bataille, ajoutée aux récriminations contre le gouvernement des colons et des européens, établirent les prémisses de l'insurrection algérienne de 1871.

La naturalisation française octroyée aux juifs, aura indigné les Algériens, sans plus. Plus particulièrement les notables algériens, qui craignaient d'être dirigés par des juifs indigènes, convertis ressortissants Français à part entière, par un simple décret administratif.

Les tirailleurs algériens sont de retour

De retour des armées de la Loire et de l'Est, les soldats algériens « *racontaient dans leurs tribus que des corps d'armée composés de 60, 80 et 100 000 hommes, commandés par des généraux Français bien connus en Afrique, avaient pris la fuite à l'approche de quelques régiments Prussiens, et s'étaient rendus avec armes et bagages , ou repliés pendant 30 ou 40 kilomètres, sans oser se retourner et se rendre compte du nombre de leurs ennemis qui riaient d'une semblable déroute* » ; lorsque les Arabes, disons-nous, racontaient cela dans les tribus, ils détruisaient dans l'esprit des populations Indigènes, bien plus que les décrets de Tours et de Bordeaux, le prestige de l'autorité. » (Rapport de la Sicotière, Tome II p 805).

Le décret Crémieux et l'insurrection

Le préfet d'Oran et Commissaire général extraordinaire de la République, représentant les européens d'Algérie, du Bouzet qui avait pu apprécier les effets du décret Crémieux qu'il était chargé d'appliquer, déclare à propos du décret Crémieux : « *Il nous a aliéné les Arabes et qu'il est une des causes secondaires de l'insurrection* » (Les Israelites Indigènes, page 11).

Au cours du mois de mars 1871, c'est-à-dire au moment où l'insurrection se lançait, Alexis Lambert, devenu Commissaire général de la République auprès de du Bouzet, réclamait du Gouvernement « *la suspension immédiate de l'exécution de ce décret, comme nécessaire à la tranquillité de l'Algérie* », Dans sa déposition page 70, du Rapport de la Sicotière, Alexis Lambert dit encore :

« *Mes Rapports ont indiqué comme cause grave de trouble en Algérie, le décret du 24 octobre du Gouvernement de Tours, accordant naturalisation collective des Israélites. Dans le conflit entre Israélites et Musulmans survenu aujourd'hui à Alger, le sang a coulé. Partout en Algérie les Juifs sont attaqués et dépouillés sur les marchés. Notamment depuis qu'ils ont exercé leurs droits d'électeurs. La France a voulu les élever au rang de citoyens Français, en bloc, sans se rendre compte qu'elle nous enlevait l'affection et l'estime des Musulmans, qui seuls entre les Indigènes ont versé pour nous leur sang sur les champs de bataille. Le décret du 24 octobre est inconstitutionnel ; il confère à des populations entières la qualité de citoyens Français, qui n'a pas été donnée aux Arabes* ».

Émile Thuiller, (« *le Royaume Arabe devant le jury de Constantine* »; Constantine, 1873) : « *Le décret du 21 octobre, portant naturalisation en masse des Juifs Indigènes, ne fut qu'une circonstance fortuite et accessoire dont Mokrani sut tirer grand parti pour justifier son insurrection et lui donner le plus de développement possible. Il exploita ainsi le mépris que la race de Jacob inspire à tous les Musulmans. Ce préjugé, Mokrani l'éprouvait au-delà de toute expression. » Sa politique s'accordait donc avec ses sentiments : mais il exagéra les conséquences de*

cette naturalisation, lors de ses excursions si nombreuses à travers les tribus (...) Il prétendait que la France était gouvernée par un Juif ; que l'Algérie ne tarderait pas à être administrée par les Juifs, à l'exclusion des Musulmans et à la honte de l'Islam ; qu'enfin, les Juifs seraient les répartiteurs et les percepteurs des impôts... »

La Cour d'Assises de Constantine

Selon les accusés et les témoins indigènes, l'insurrection n'était pas motivée par le décret qui accordait la nationalité française aux juifs d'Algérie. Boumezrag Al-Mokrani signait « *le Défenseur de Dieu* », pendant l'insurrection. Il avouera devant la Cour d'Assises de Constantine, « *qu'il avait présenté à ses coreligionnaires l'incorporation des Juifs dans la milice comme une raison de soulèvement* » (page 312, Rapport de la Sicotière).

Al-Mokrani admettra avoir manipulé les passions religieuses de ses coreligionnaires, pour assouvir une vaine vengeance familiale contre les autorités françaises, dont ils furent les alliés pendant 40 ans, sans sourciller.

Boumezrag Al-Mokrani, « le Défenseur de Dieu »

Boumezrag Al-Mokrani signait « le Défenseur de Dieu », au bas des lettres anonymes écrites en français, qu'il adressait d'Alger et de Sétif aux autorités françaises. Pour les exciter contre les Juifs, « *qui allaient arriver au pouvoir, et contre l'autorité civile, qui administrait Bord Bou Arreridj* ».

Les dépêches affluaient chaque jour, toutes émanant de personnalités coloniales opposées au décret en faveur des Indigènes juifs.

Tel ce télégramme :

« *Constantine, 2 février 1871. Au citoyen Gambetta, ministre de l'Intérieur, Bordeaux. «Si, sur l'heure, Cher ami, le décret du 24 octobre dernier, concernant la naturalisation en bloc des Israélites Indigènes Algériens n'est pas reporté, c'est un crime, car*

vous auriez introduit dans le corps électoral un nombre considérable d'individus ne sachant ni lire ni parler français, ne connaissant rien des principes républicains, des moutons ; voilà tout ce qu'ils sont. Au nom de la République, nous vous adjurons de rapporter ce décret. Vous appelez tous les républicains à leur poste. Faites droit à cette demande ». Signataires : Floupin, Groroed, Lavigne, Mercier, Lazare.

« *Alger, 1° mai 1871.*

Gouverneur général civil, et ministre de l'Intérieur. « Le Gouverneur demande instamment le retrait du décret sur la naturalisation des Juifs. Il me crée de graves embarras. J'apprends que dans la nuit du 28 au 29 avril, vingt Israélites du détachement de la milice à Alger, ont été renvoyés à Alger par le Commandant de la colonne ; leur présence, remarquée par les Tirailleurs Algériens, avait déterminé une effervescence dangereuse (...) Durant la guerre contre la Prusse, les Israélites qui ne se sentaient nullement concernés, faisaient tout pour éviter la mobilisation. Ils vont jusqu'à demander des passeports pour quitter l'Algérie et s'installer en orient (...) Ils ne peuvent pourtant pas en être exonérés du service militaire s'ils sont maintenus citoyens Français (...) Aux élections, ils nous créeront des embarras bien plus graves encore (...) Les faire voter avec les Français, c'est réveiller chez les Musulmans la haine qu'ils ont manifestée dans l'échauffourée du 31 mars dernier, à Alger. Il faut absolument en finir avec cette question et profiter de l'occasion pour rapporter le décret... » (Projet de loi organique du régime civil de l'Algérie, par l'Amiral de Gueydon, p. 4).

De son côté, M. Hélot, préfet intérimaire d'Alger, avait, formellement demandé l'abrogation du décret Crémieux. Selon lui, le décret de naturalisation, « *conçu d'un point de vue électoral, présentait, à ce point de vue même, les plus graves désagréments à la république française* ».

L'auteur de la brochure : « *L'Algérie devant l'Assemblée Nationale* (1871) » : « *La naturalisation en masse a été une faute*

grossière Les Indigènes ne pouvaient y voir et n y ont vu qu'un acte de préférence que rien ne motivait à leurs yeux. Elle a eu dans les tribus un retentissement considérable, et la plupart des Indigènes se sont crus insultés dans leur amour-propre par cette disposition. »

Le journal *l'Akhbar* du 15 novembre 1871, écrit : « *Vous avez mis entre les mains des Israélites les Conseils municipaux, les Conseils généraux et la Représentation nationale. De par la force du nombre, ils feront les élections ; ils possèdent la richesse, ils auront le pouvoir » Si tel est votre but, il est atteint. Mais est-ce la pensée de la France ? Est-ce pour la grande satisfaction des Israélites Indigènes, que la France depuis 40 ans verse son sang et prodigue ses mixions en Algérie ? Vous, Monsieur le Ministre (Crémieux), vous créez un royaume Israélite. Avons-nous gagné au change ? Il est au moins permis d'en douter.* »

Le Courrier de Mostaganem, du 25 mars 1871 :

« *Il est donc regrettable que la naturalisation des Israélites, au lieu d'être effectuée graduellement et sous certaines garanties personnelles, ait été imposée d'un seul coup, à tous indifféremment, sans vérification préalable de nationalité etc. Aussi, laissons-les faire, ces sectateurs de Moïse, et bientôt ils administreront nos cités, présideront nos tribunaux, commanderont notre force armée, et qui peut dire que le successeur de M. Alexis Lambert, s'il doit en avoir un, ne sera pas Israélite ? Alors la mesure sera comble (...) Voilà ce qu'aura sur notre sol semé le respectable citoyen Crémieux, qui a trop oublié sa qualité de Français, qui intéresse seule l'État, pour se souvenir qu'il était de la religion Juive, au sujet de laquelle, comme de toute autre religion, l'État doit rester dans la plus parfaite indifférence* ».

Les juifs ne participent pas à la défense du pays

Lors de la prise d'Alger par les Français, des centaines de Juifs s'étaient réfugiés sur les hauteurs de la ville, dans le village de Bouzariah, pour fuir les combats et les canonnages de la ville par les français. Les tirailleurs français qui ne faisaient pas de différence entre leurs cibles tiraient sur la moindre ombre qui

bougeait. Ils tuèrent ainsi quelques Juifs. Les membres de la communauté juive qui pensaient que le même sort leur était réservé à tous, couraient dans tous les sens, ne sachant pas s'il fallait rejoindre les résistants ou le camp Français. Finalement ils opteront pour les Français, le baron Barchou de Penhoen qui faisait partie du corps expéditionnaire français raconte les scènes auxquelles il assista :

« *(les juifs) se jettent à genoux, baisant nos mains nos pieds, nos vêtements. Un grand nombre va se prosterner devant M. de Bourmont, qu'on leur a désigné comme notre chef les uns s'efforcent de crier vivat, « vivat franchèze » d'autres par leurs gestes, offrent pour rançon tout ce qu'ils ont là. Il en est aussi dont la frayeur est silencieuse et muette. Les femmes, vêtues en longues robes à l'antique, la coiffure en désordre, les cheveux sur les épaules, leurs enfants dans leurs bras, errent de côté et d'autre en poussant des cris à fendre le cœur (...) Nous parvînmes toutefois à les rassurer, en mettant à contribution ce que chacun de nous savait de mots de la langue franque mais nous n'en eûmes pas moins pendant quelques minutes un lamentable spectacle* ». ***(« Mémoires d'un officier »* par le baron Barchou de Penhoen. Charpentier, libraire éditeur, paris, 1855, page 224*) ».***

La communauté juive ne s'implique pas dans les combats menés par la résistance algérienne pour défendre le pays. Les cartons des archives de Vincennes fournissent bien des détails sur les juifs d'Alger, en particulier ceux qui iront s'installer en Palestine pour fuir l'état de guerre annonciateur de douleurs et de morts : 1 H 18-3, 1 H 19-3, 1 H 21-2, 1 H 33-1. Les juifs d'Oran adoptent le même comportement que leur coreligionnaires Algérois : 1 H 12-3, 1 H 20-2, 1 H 22-2, 1 H61-2, 1 H 62-2, 1 H 93-2, sur leur demande précoce d'être régis par les lois françaises 1 H 21-2 etc.

L'avis de Crémieux sur l'insurrection algérienne de 1871

Selon le ministre Crémieux, l'insurrection avait été décidée bien avant la promulgation du décret instituant la naturalisation des juifs indigènes.

Note :

Adolphe Crémieux, de son vrai nom Isaac Moïse, 1796/1880 à Paris, est un avocat et homme politique français. Il présidera à partir de 1863, jusqu'à sa mort survenue en 1880, l'Alliance israélite universelle fondée en 1860 en France. La mission de cette organisation juive, est de « *Défendre l'honneur du nom israélite toutes les fois qu'il est attaqué ; encourager par tous les moyens l'exercice des professions laborieuses et utiles ; […] travailler, par la puissance de la persuasion et par l'influence morale qu'il lui sera permis d'exercer, à l'émancipation de nos frères qui gémissent encore sous le poids d'une législation exceptionnelle* ».

Le Décret n° 136 de la République Française, en date du 24 octobre 1870, disait ceci :

« Le Gouvernement de la défense nationale décrète :

« *Les Israélites indigènes des départements de l'Algérie sont déclarés citoyens français ; en conséquence, leur statut réel et leur statut personnel seront, à compter de la promulgation du présent décret, réglés par la loi française, tous droits acquis jusqu'à ce jour restant inviolables. Toute disposition législative, tout sénatus-consulte, décrets, règlements ou ordonnances contraires, sont abolis* ».

Fait à Tours, le 24 0ctobre 1870.

Signé Ad. Crémieux, l. Gambetta, Al. Glais-bizoin, l. Fourichon ».

Il dira : « (...) *l'insurrection avait été décidée, sans aucun doute, dans la pensée de Sidi Mokrani, après la grande séance du 9 mars 1870, annonçant la fin du règne militaire et faisant présager l'abolition des Bureaux arabes ». Les désastres de l'Empire, ajoute-t-il, le coup de foudre de Sedan, redoublèrent la fureur des chefs, en leur donnant l'espoir d'une insurrection victorieuse. Dès les premiers jours de septembre existait une preuve décisive d'un plan arrêté. Nos désastres croissant, les préparatifs de l'insurrection marchaient avec énergie* ». (pp 317 et 318, Rapport de La Sicotière).

Note sur l’organisation territoriale de l'armée française en Algérie

Après la nouvelle alarme insurrectionnelle qui eut lieu au cours du mois de mai 1945, l'organisation militaire territoriale coloniale fut une nouvelle fois mise à contribution et adaptée à la situation considérée comme archaïque par les Français, du déjà vu.

La loi du 24 juillet 1873, avait institué dans l’urgence, à la suite de l’insurrection des Rahmaniya en 1871, l’organisation territoriale de l'armée française, en puissant corps d'armée. Elle avait pour but de dissuader toute velléité de révolte indigène.

Ce corps d'armée, instauré par décret du 28 septembre 1873, était le 19° de sa catégorie. Trois divisions militaires, seront par la suite constituées à Alger, à Oran et à Constantine, le 4 octobre suivant. Ces trois régions militaires, qui regroupaient plusieurs divisions organisées en unités surarmées, seront scindées en groupements qui disposaient des pleins pouvoirs en permanence, ainsi que d’une grande mobilité.

L’Algérie n’était pas seulement une colonie constituée de migrants français, elle fut en majeure partie composée d’européens, chrétiens, venus, réminiscence oblige, porter le châtiment aux infidèles musulmans, avec la bénédiction de l’église romaine.

Chapitre 51

L'AÏEUL DE L'ÉCRIVAIN KATEB YACINE

Mutinerie des spahis d'Aïn-Guettar. Du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871. Mohand Ou-Ali Belkadi. Mort du bachagha. Les pertes de la France dans la guerre contre la Prusse. L'armée française n'existe plus.

Au début de l'année 1871, pendant que le bachagha Al-Mokrani, négocie le maintien de ses privilèges avec l'occupant français, Ahmed Ben Rezgui et Al-Kablouti, l'aïeul de l'écrivain Kateb Yacine, prêchent l'insurrection à Henchir-Moussa, à la suite du refus d'obéissance et de la mutinerie des spahis de Bou-Hadjar de Tarf et d'Ain-Guettar.

Mutinerie des spahis d'Aïn Guettar

L'insurrection de 1871, attribuée à tort à Al-Mokrani, débute par la rébellion des spahis d'Aïn Guettar et de Bou Hadjar qui refusèrent d'être conduits en France pour participer à une guerre qui ne les concernait pas.

Du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871

La France était alors opposée au royaume de Prusse et ses alliés allemands.

Le conflit armé qui eut lieu du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871, entrainera la chute de l'empire français et la perte des territoires français de l'Alsace et de la Lorraine.

Le 18 janvier 1871, le ministère de la Guerre avait demandé au général Lallemand d'organiser un régiment de spahis et de l'embarquer pour la France. Les spahis de Bou-Hadjar, Tarf et d'Aïn-Guettar refusèrent d'obéir à l'ordre d'embarquement. Ceux d'Aïn-Guettar abandonnèrent l'armée avant d'attaquer et assiéger la ville de Souk-Ahras, qui sera libérée par une colonne française dépêchée en urgence de Bône.

D’autres attaques eurent lieu, en particulier contre le bordj d’El-Milia. Puis ce fut le tour de Tébessa, où les Ouled-Khalifa attaquèrent des colons et leur enlevèrent d’importants troupeaux, les attaques se poursuivirent dans les environs de la ville qui fut cernée un temps.

Ces soldats avaient refusé d'aller combattre pour les intérêts français, en Europe, loin de leur famille, dont ils avaient la charge.

Tel était le motif vraisemblable invoqué par eux.

La ville de Souk-Ahras est attaquée le 26 janvier durant trois jours.

Pendant ce temps le Bachagha Mohammed Al-Mokrani avait des entrevues avec des militaires français à Bordj Bou Arreridj.

Le 14 février c'est au tour d’El-Milia d’être attaqué. Tout le Constantinois s'est enflammé, jusqu'à la Kabylie maritime.

Des ouvriers français sont tués sur des chantiers des Bibans, qui sont abandonnés en catastrophe par les Français, de même que la ville de Msila. Des engagements ont lieu entre les français et les insurgés à Kef-Zerzour dans la région d’El-Milia.

Ce n'est que le 27 février 1871 que le Bachagha AI-Mokrani démissionnera de sa fonction de Bachagha, après avoir vainement négocié avec les français la conservation des avantages et privilèges hérités de son père Ahmed. Il est révolté par la spoliation de ses biens par les colons français.

Au début du mois de mars 1871, Al-Mokrani rencontre le capitaine Duval.

Le 4 mars il y a une nouvelle entrevue entre AI-Mokrani, Duval et un autre officier français, le capitaine Olivier.

Ces tractations infructueuses pour Al-Mokrani ont lieu pendant que l’Algérie prend feu. Al-Mokrani hésite à s’engager dans la lutte, alors que l’insurrection est sérieusement engagée depuis le mois de janvier 1871.

Un nouveau renoncement d’Al-Mokrani « *à la civilisation française* » a lieu de la part du Bachagha, selon ses propos.

Le 9 mars il renonce publiquement à l'Algérie dominée par la France.

Le 14 mars, le bachagha adresse une lettre aux autorités françaises, pour les avertir qu'il allait les combattre. Il s'agit d'un ultimatum à caractère pécuniaire. Le rapport de la Sicotière est formel à ce sujet, l'unique raison pour laquelle les Al-Mokrani ont versé dans l'insurrection, était due à leur nouveau statut d'administrés des européens et des colons, après la décision du gouvernement de dissoudre les Bureaux arabes de Bordj Bou Arreridj.

Les insurgés algériens n'ont pas attendu la décision du Bachagha Al-Mokrani pour faire provision de poudre et de fusils chassepot.

Mohand Ou-Ali Belkadi

Le 8 avril le Cheikh El-Haddad a proclamé officiellement le Djihad à Seddouq. Le Moqadem Mohand Ou-Ali Belkadi des Béni Zmenzer à Bou-Hinoun prend les choses en mains en décrétant « *licite pour chaque algérien la tête de chaque français* ».

Selon le colonel Nil Robin, c'est ce même Mohand Ou Ali Belkadi qui est le véritable instigateur de l'insurrection attribuée par les français à Al-Mokrani.

Voici ce qu'écrit le colonel Rinn : « *En réalité, celui qui, dès le 10 avril, commença à soulever les indigènes de la région, alors que le caïd Ali était encore dans le devoir, fut le prédicateur Mohand ou-Ali Belkadi de Bou-Hinoun (Béni Zmenzer). Son influence était absolue dans tout le pâté montagneux des Beni-Aïssi, et Cheikh-el-Haddad avait en lui un agent aussi habile que dévoué. Mohand-ou-Ali Belkadi était un prédicateur exalté et entraînant ; il avait une véritable éloquence, et, de plus, il était depuis longtemps aimé et estimé dans le pays, en raison de sa charité et de ses vertus privées. Au début, ce fut surtout contre Ali-Oukaci qu'il excita les gens, en disant qu'il fallait commencer par débarrasser le pays de tous les « mtournine» ou renégats qui*

servaient les Français, alors que la volonté de Dieu était si manifestement hostile aux chrétiens ».

Cette insurrection fut appelée : *'Am Al-Mokrani*, c'est-à-dire « l'année d'Al-Mokrani » par les populations concernées.

Mohand Ou-Ali Belkadi va de village en village en prêchant la guerre sainte et en exhortant les çofs au combat régénérateur contre les Français.

Des combats ont lieu chaque jour par dizaines, et ils sont tous dénombrés par les officiels français, civils et militaires. Abdelaziz Al-Haddad durant son procès en énumèrera un grand nombre.

Au combat de Tazazerit (Tizi-Ouzou) une dizaine de fermes de colons ont été détruites et pillées par les insurgés.

Dans la vallée, entre Draa Ben Khedda et Bordj Menayel tout brûle. On est le 15 avril 1871.

Le lendemain, le commandant Tellier est arrivé avec sa colonne pour défendre Tizi-Ouzou qui fut évacuée le 16 du même mois par les Français. L'écho du combat de Magoura dans le Sud-Oranais est parvenu jusqu'en Kabylie. Il opposait les Ouled Sidi-Cheikh aux français dirigés par le commandant Marchand.

Fort National a été attaqué, par les troupes dirigées par Mohand Ou-Ali Ait-Kaci.

Aux Fenayen, dans la Vallée de la Soummam, les moulins Lambert sont incendiés.

Partout dans les campagnes les français fuient.

Des colons sont tenus en captivité à Bordj Menayel. Le village de Ben-Chenoud est évacué et incendié. Le 19 c'est l'usine à huile de Boghni qui est incendiée. Puis c'est l'attaque du village de Dra Al-Mizan qui sera suivie du blocus du Bordj.

Des colonnes de l'armée française menées par Cerez sont signalées par les guetteurs kabyles. Elles sont accrochées. Celles de Saussier également. De même que celle de Lapasset à Bejaia. La colonne Fourchault a quitté Maison-Carrée et elle se dirige vers les plaines de la Kabylie. Palestro est prise par les algériens qui en

profitent pour organiser les camps de Bouchama de Tizi et de Tirihane.

Mort du bachagha

Le 5 mai on apprend la mort du bachagha Mohammed Al-Mokrani au combat.

L'Algérie entière est à feu et à sang.

A la Cour d'Assise de Constantine, où auront lieu les procès des insurgés, siège un juge, vieux et à moitié sourd, il fait répéter plusieurs fois les avocats de la défense et cela fait rire les accusés et l'assistance.

L'avocat de Abdelaziz Al-Haddad, qui s'évadera plus tard de Nouvelle Calédonie, avant d'échouer à Paris dans le quartier de Ménilmontant, à Paris dira : « *mon client vous demande de ne pas laisser s'étioler sa jeunesse dans la contrainte des prisons. Il ose espérer que vous ne le séparerez pas de sa famille et de ses jeunes enfants. Enfin ce n'est que de la main puissante que l'on réclame le pardon et c'est le Dieu très haut qui sait ce qui aura lieu* ».

Les pertes de la France dans la guerre de 1871 contre la Prusse

La France a perdu par suite du démembrement de l'Alsace et de la Lorraine, 12 villes, chefs-lieux de département ou d'arrondissement Strasbourg, Colmar, Metz, Saverne, Schlestadt, Wissembourg, Haguenau, Mulhouse, Sarreguemines, Thionville, Château-Salins, Sarrebourg.

94 chefs-lieux de canton et 1750 communes, comprenant ensemble 1.600.000 habitants, prés du vingtième de la population totale de la France.

Elle a perdu en territoires : 14.900 mètres carrés, 12 forteresses, dont 3 de première classe : Strasbourg, Metz et Thionville.

Plus : 3 grands arsenaux, dont 1 à Strasbourg et 2 à Metz, une poudrerie (Metz) et plusieurs centaines de poudrières.

Dans l'administration judiciaire : 2 cours d'appel, 11 tribunaux de première instance, 94 justices de paix, 4 tribunaux de commerce.

Dans l'administration scolaire : l'Académie de Strasbourg, la première de France, après celle de Paris, par son ancienneté, son importance, et parce que seule elle comprenait 5 Facultés et une école supérieure de pharmacie, 3 lycées, 15 collèges communaux, 4 écoles normales, environ 30 sociétés savantes.

400,000 hectares de forêts, 370 kilomètres de rivières navigables, 300 km de canaux, 735 kilomètres de chemins de fer, 88.500.000 fr de revenu territorial, et 400.000 fr de contributions, 3 succursales de la Banque de France.

Le montant des indemnités de guerre exigés par l'Empire d'Allemagne s'élevaient à 5 milliards ; les villes durent payer environ 500.000.000 fr; la France aura à dépenser pour les troupes d'occupation au moins 500.000.000 fr, ensemble 6 milliards.

Plus : 1 hôtel des monnaies (Strasbourg), 2 manufactures de tabac, 7 magasins à tabacs, 4 salines, 80 usines ou hauts fourneaux, 160 filatures, 315 fabriques de draps, 105 manufactures de porcelaine ou faïence. 20 verreries, 344 brasseries, peausseries, papeteries, dont 50 à Strasbourg, etc

L'empereur f Napoléon III capitula le 2 septembre, à la bataille de Sedan, suivi par 39 généraux, 100 000 soldats. Plus de 600 canons, 66.000 fusils et 10.000 chevaux furent remis aux troupes allemandes ce jour-là.

Les troupes françaises mal organisées, plus familiarisées aux razzias des tribus algériennes désarmées, sont durement battues dans plusieurs batailles.

Mac Mahon le stratège de Kabylie, perd sa cavalerie avant de fuir le champ de bataille, en empruntant un axe de retraite dissimulé, vers Metz et Verdun.

Les régiments cuirassiers français qui livrent la bataille de Frœschwiller-Wœrth, sont écrasés par les coalisés : le premier et deuxième régiments de cuirassiers sont annihilés, il y aura peu de survivants.

L'armée du maréchal Bazaine capitule le 19 octobre, à Metz. 3 maréchaux. 6 000 officiers.

Prés de 200 000 soldats, 1 660 canons, 278 000 fusils, 3 millions d'obus. 23 millions de cartouches.

L'armée française n’existe plus

Les débris de l’armée française battent en retraite sur la plupart des fronts.

Le gouvernement de la Défense nationale demande l'armistice, qui est signé le 28 janvier 1871.

C’est tout cela qui a joué en faveur du déclenchement de l’insurrection de 1871.

Chapitre 52

Boumezrag Al-Mokrani et le kanak Altaï

*N*ous ignorons ce qu'est devenu Lakhdar Al-Mokrani, contrairement à ses jeunes frères le Bachagha Mohamed et le Caïd Boumezrag.

Mohamed Al-Mokrani est mort lors de l'insurrection de 1871.

Boumezrag Al-Mokrani, qui nait vers 1836 à la Medjana, deviendra caïd. Il sera condamné à la peine de mort par la Cour d'Assise de Constantine le 27 mars 1873, pour sa participation à l'insurrection de 1871.

Son départ vers la Nouvelle-Calédonie a lieu le 1 septembre 1874, sur le bateau *le Calvados*. La peine de mort prononcée à son encontre, sera commuée en déportation simple le 19 août 1873.

Boumezrag Al-Mokrani qui fit la chasse à Boubaghla jusqu'à sa décapitation, renouvela avec enthousiasme cet exercice en Nouvelle-Calédonie. En s'engageant aux côtés des troupes françaises qui traquaient dans la brousse les insurgés canaques conduits par le chef Altaï.

Le cheikh Abdelaziz Al-Haddad, son frère M'hamed, ainsi que la plupart des Algériens déportés à la presqu'île de Bourail, déclineront l'offre de recrutement à titre de supplétifs, proposée par le gouverneur de l'île.

Quarante-deux déportés arabes ainsi que plusieurs dizaines de communards se joindront à Boumezrag Al-Mokrani pour châtier les révoltés kanaks de Bourail.

Des lettres retrouvées dans les archives de la Nouvelle Calédonie par l'auteur Mehdi Lallaoui, confirment le rôle éminent attribué à Boumezrag Al-Mokrani dans la répression des canaques.

La première est datée du 27 mars 1901, elle est adressée au ministre des Colonies par le Gouverneur de Nouvelle-Calédonie.

La seconde, qui porte la date du 8 mai 1904, est destinée au gouverneur général de l'Algérie.

Dans ces deux lettres, Boumezrag Al-Mokrani est nommément cité « *pour avoir pris part, de manière spontanée et non rétribuée* », à la répression des tribus canaques révoltées. Boumezrag Al-Mokrani semble n'avoir rien compris aux admonestations de l'histoire.

Le chef Altaï sera abattu puis décapité à la hache par des membres de la tribu Canala, alliée aux français. Sa tête ira au MNHN de Paris.

Après la révolte Kanak de 1878, des terres sont confisquées à des tribus canaques dans la vallée de Nessadiou, puis assignées par l'Administration pénitentiaire à des exploitants algériens, libérés des centres pénitentiaires de l'île Nou, de Ducos, de l'île des Pins, du Camp Brun qui deviennent ainsi des colons, après avoir été colonisés dans leur propre pays.

Ces « arabes » comme on les appelait, alors qu'un grand nombre d'entre eux sont berbères, convolent avec des Européennes, mais aussi des femmes mélanésiennes. Ils font souche au pays des canaques.

Ces algériens du bout du monde, ont vécu méprisés dans l'Île des Pins, où pendant longtemps : « *le cheval a été le seul ami de l'Arabe* », selon Ben Ḥamich, un vieillard calédonien qui repose à Nessadiou, (d'après M. Taieb Aifa, au nom de *l'Association des Arabes et des amis des Arabes*, le 4 mars 2007).

Le 12 mars 1879, Léonce Rousset, le rédacteur de l'Album de l'île des Pins publie des passages d'une lettre à l'intention de ses lecteurs :

« *La veille de mon arrivée, le 4, on avait fusillé Cham, le fameux chef. Le 7 au matin, j'ai assisté à l'exécution de quatre Canaques ; parmi eux, trois vieux, tous avaient participé au massacre de La Foa, de la Fonwary, et de la famille Fricotté. Les*

trois vieux sont allés bravement à la mort, la pipe à la bouche. Mais le plus jeune, le plus farouche de tous, renommé par des cruautés de tout genre, est mort en lâche ; il s'était barricadé dans sa cellule avec son lit de camp et a reçu les gardes avec ses excréments, on a eu toutes les peines du monde à lui mettre les menottes. Ce Canaque, surnommé "la Petite Bouche", avait une figure horrible, il avait été défiguré par une brûlure. Comme ces hommes n'étaient point attachés, il n'y avait pas de poteaux, ils fuyaient, se courbaient. Le peloton d'exécution n'était composé que de 16 soldats, soit 4 soldats pour chaque condamné ; aucun d'eux n'était mort, il a fallu à chacun le coup de grâce. La « Petite Bouche » était tombé la face à terre ; le coup de grâce lui a fait faire le saut de carpe, il s'est retourné sur lui-même, face au ciel. »

Boumezrag Al-Mokrani, les soldats français et leurs auxiliaires canaques poursuivront nuit et jour Altaï et les insurgés canaques à travers les forêts et la végétation dense de l'île. Les tribus révoltées seront finalement cernées et faites prisonnières par la colonne du commandant Rivière. Les instigateurs canaques furent traduits devant un conseil de guerre, condamnés à mort et fusillés.

Un ex-communard devenu vacataire de l'armée d'occupation, écrira dans une lettre : « *Ensuite nous fûmes de nouveau expédiés dans la brousse sous les ordres d'Amouroux, et cette fois sans Bonnieu, pour cerner les Canaques débandés et les ramener à Canala. Grâce à l'habileté tactique de notre chef, l'opération réussit à merveille. Après trois journées de manœuvre, nous ramenions à Canala, sans avoir tué personne, une foule de Canaques.* »

Marabout et cave à vins

Pour sa participation à la curée Canaque, Boumezrag Al-Mokrani obtiendra la résidence libre en Nouvelle-Calédonie. Il tiendra une cave à vins à Nouméa, jusqu'au jour de sa libération.

En 1885 il assistera à Paris aux obsèques de Victor Hugo.

Il mourra en 1905 à Alger. Il est enterré au cimetière de Sidi M'hamed, à Belcourt.

A Paris, Le Charivari publiera une page consacrée à Altaï : « *Faut-il prendre au sérieux une nouvelle qui paraît absolument odieuse ? Divers journaux prétendent qu'on vient d'expédier à Paris la tête d'Altaï, un des principaux chefs de l'insurrection canaque, qui a payé sa révolte de sa vie. Cette tête serait envoyée ici pour être exposée au Muséum d'histoire naturelle, à côté des bocaux dans lesquels dorment les fœtus. Qui donc a pu avoir cette idée sauvage ?... On rougit pour son siècle, en pensant qu'il peut y avoir des gens qui trouveraient toute naturelle cette exhibition immonde, et l'on serait tenté de se demander si le progrès n'est pas un vain mot, lorsqu'on songe que ceux qui prétendent civiliser la barbarie auraient tant besoin d'être civilisés eux-mêmes.* »

Le communard Jean Allemane s'émeut aussi de cette triste nouvelle :

« *Le gouverneur Olry commit un acte peu recommandable, il envoya les deux têtes, celles des chefs Altaï et Naïna à Paris, elles arrivèrent, dit-on, avant que l'Exposition universelle ne clôturât.* »

CONCLUSION

PISTES VERS D'AUTRES ENQUÊTES

La famille Al-Titraoui retrouvée. La tombe de Boubaghla se trouve à Sangu (Roudha, Tazmalt). L'oliveraie d'Ikherbane. L'appartement de Lakhdar Al-Mokrani dans la gendarmerie. La vendetta et les crimes de sang chez les berbères.

Les colonels Robin et Rinn, le baron Aucapitaine, Daumas ou Herbillon, qu'il faudrait songer à évacuer des résurgences mémorielles de l'Algérie, nous proposent des versions insoutenables d'une réalité surfaite et édulcorée. Il s'agit de *leur* réalité expansionniste, Française. Qui vibrait à l'unisson de l'Europe maîtresse du Monde.

La mémoire algérienne vivante, fut ainsi occultée, puis travestie avant d'être définitivement, confisquée par des auteurs Français voués au culte du conquérant colonial. Au détriment de l'indigène dépersonnalisé et généralement illettré.

Peut-on parler de génocide ? Un génocide est selon le droit « *l'extermination physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe ou d'une partie d'un groupe en raison de ses origines ethniques, religieuses ou sociales* ». Plutôt que la hécatombe physique, violente et permanente des indigènes, à la façon des amérindiens, les Français ont entrepris en Algérie un génocide retors, culturel et éducatif, bien plus adroit celui-là, espacé dans le temps et habilement planifié par Jules Ferry et Tocqueville.

Cette forme de génocide qui ne dira jamais son nom, visait les fondements de la tribu, la mémoire collective familiale, la langue, les traditions, ainsi que les règles et les croyances de la société Algérienne ordinaire.

Sauf que la mémoire collective Algérienne, qui s'est réfugiée corps et âme dans la tradition, en particulier orale, les légendes et le

folklore, n'a jamais perdu la trace des grands ancêtres, car cela ne s'efface pas.

Musiques sans solfège, littératures sans alphabet

Dans sa préface à l'ouvrage de Jacques Chevrier, « L'arbre à palabre », Henri Lopès écrit : « *l'un des génies de l'Afrique aura été de créer une musique sans solfège et une littérature sans alphabet* ».

Les paroles s'envolent les écrit restent, affirme le proverbe. Il est des paroles qui ne s'envolent pas, qui servent depuis des siècles à remanier la voix en écrit. Les sociétés de parole, nous rappellent que les muses de l'histoire grecque Clio et Calliope n'ont pas laissé de livres d'histoire. Le Pélasge Socrate n'a pas écrit un seul mot, on connait l'œuvre de ce griot-philosophe par Aristophane, Aristote, Xénophon et Platon.

Les membres de la famille héroïsés dans des récits affectifs, parcimonieusement distillés par la mémoire orale, plus ou moins enveloppée de frasques narratives, surgissent quelquefois dans la raideur de l'écrit, pour inoculer au discours des éléments nouveaux, oubliés dans les rets du filet où l'écrit canalise la parole.

La famille Malek Boukhari

Robin Joseph-Nil, écrit :

« *Tous les aventuriers qui avaient passé leur existence à batailler dans les bandes d'Abdel Kader ou de ses lieutenants, et qui, incapables de reprendre la vie paisible du fellah, ne savaient plus que devenir, accoururent autour de lui, espérant voir revenir leur bon temps d'autrefois. La plupart d'entre eux étaient cavaliers. Bou Bar'la prit parmi eux ses lieutenants ; nous citerons : Si Kouider Titraoui, Abd el Kader el-Boudouani, Mohamed ben Messaoud, Abd el Kader el Medboh, Si El Haloui, El Hadj Mustapha, qui étaient des hommes audacieux et intrépides. Bou*

Bar'la rallia également à lui tous les partisans que s'était faits Moulay Brahim ; les tolba Ben-Dris formèrent l'élite de ses fantassins . » (page 38 Histoire du chérif Boubaghla)

Si Kouider Al-Titraoui était un cavalier chevronné de l'armée de l'émir Abdelkader. Un officier rouge de l'émir.

« *Si Kouider ben Si Mohamed (Mhamed) Al-Titraoui appartenait à une famille de marabouts très considérée, des Mfatah, près de Boghar ; il était un des sectateurs les plus ardents de l'ordre des Derkaoua ».*

Robin qui attribue à Kouider Al-Titraoui l'âge de 40 à 45 ans, dit que c'était un homme énergique, vigoureux cavalier et amoureux des hasards et des aventures de la guerre .»

Si Kouider ben Si Mohamed (Mhamed) Al-Titraoui, avant l'occupation française de Médéa, avait accueilli Si Moussa Al-Derkaoui, dit « Bouḥmar » qui a été pendant quelque temps un des adversaires de émir Abd et Kader, et il devint son lieutenant. Fait prisonnier en 1840, Si Kouider fut envoyé en France où il resta interné pendant plusieurs années.

A son retour en Algérie, il recommença la même existence ; il suivit Si Moussa Bouḥmar à Zaatcha, et lorsque ce dernier fut tué, lors de la prise de l'oasis (28 novembre 1849), il rejoint la Kabylie et s'établit aux Oulad-Ali-ou-Iloul dans les Béni-Sedka. Si Kouider se joignit alors à Moulay Brahim ; puis, lorsque Boubaghla fit son apparition comme chérif, il s'attacha à lui et devint un de ses lieutenants.

Si Kouider Titraoui encouragea, par l'intermédiaire des Khouan, des Derkaoua, les populations au djihad dans les Béni-Bou-Yakoub, les Haouara, les Béni-Hassen, les Mfatah, ou encore les Oulad-Allane. Cette ligue de tribus tiendra tête aux colonnes du général de Lamirault, qui commanda la subdivision de Médéa.

C'est Al-Titraoui qui introduisit Boubaghla au sein des tribus de la kabylie. Après la soumission des Ouzellaguen, Boubaghla s'était retiré à la zaouïa Ben-Dris, où ses femmes étaient allées le rejoindre. De là, il alla s'établir dans les Oulad-Ali ou Ilou tribu des

Béni-Sedka sur le versant nord du Djurdjura où son lieutenant Si Kouider Titraoui, qui avait déjà habité le pays, lui avait organisé un bon accueil.

Al-Titraoui aménagea à Boubaghla une résidence dans le village de Taguemount, un site dominant la vallée et les éminences environnantes, pour sa sécurité.

Une fille est née de Kouider Al-Titraoui d'une union qu'il aurait contractée avec une jeune femme kabyle des Oulad-Ali ou Iloul, au sein de la tribu des Béni-Sedka.

Selon Nil Robin : « *Si Kouider Titraoui existe encore ; il habite sa tribu d'origine près de Boghar. Il a rejoint Boubaghla le 23 mars* ».

Avec l'aide précieuse de Malek Boukhari son arrière petit-fils, nous avons pu réunir le témoignage de Madame Matmoura Khedoudja la descendante directe de Mokhtar (N° 5944 du MNHN de Paris) et Kouider Al-Titraoui, le père.

Celle-ci, qui est âgée de 90 ans, garde toujours en mémoire les évènements qui se sont produits lors de la décapitation de Si Mokhtar.

Mme Matmoura Khedoudja dans un enregistrement que nous a transmis Malek Boukhari dit :

« *C'est ma grand-mère qui se prénommait Kheïra, dont Kouider Al-Titraoui (père) était l'oncle paternel, qui m'a relaté ces évènements, en particulier la décapitation de Mokhtar Al-Titraoui, qui sont connus de la famille depuis les années 1840* ».

Selon ce témoignage, Mokhtar Al-Titraoui, le fils de Kouider, a été décapité pour son engagement dans la lutte de libération du pays. Sa tête qui avait été fixée sur une pique ou une baïonnette, fut exposée sur la place du marché (Souk), pour servir d'exemple à la population, son père Kouider a dissimulé son identité pour ne pas être reconnu par les soldats français et leurs alliés indigènes. Ensuite le corps sans tête de Mokhtar Al-Titraoui a été amené de Grande Kabylie. Sa vie durant il avait formulé le vœu d'être inhumé à Mfaṭha, parmi les siens.

Mokhtar Al-Titraoui

Si Mokhtar Al-Titraoui fut enterré à Ben Khefir, dans un endroit appelé Al-Faidja, dans la tribu des Mfaṭ̣a, selon Mme Matmoura Khedoudja, sa descendante. Sa famille a refusé qu'il soit enterré dans un lieu retiré, à l'écart du caveau familial.

Mokhtar Al-Titraoui s'est marié en Kabylie et il aurait eu une fille avec une femme kabyle.

Kouider Al-Titraoui

Si Kouider repose actuellement dans sa terre natale dans la tribu des Ouled el Boukhari, commune de M'faṭ̣a, Daïra de Ksar el Boukhari, wilaya de Médéa (ex Titteri), aux côtés de ses ancêtres, dont son père feu Sidi M'hamed ben Farḥat et sa mère Al-Aouniya. (Témoignage vidéo de Madame Matmoura Khedoudja, du 25 mai 2013).

Le Ksar aurait été édifié au XI° siècle par Bayeḥmed arrivé de Nefoussa. Cette fortification, bâtie sur un promontoire, prit au début du XVIII° siècle, le nom d'Al Boukhari, un pasteur de la grande tribu des Ali ben Malek peuplant l'hinterland montagneux de M'fatha.

Il présente des équivalences architecturales avec le Ksar Aghrem de Oued Melika (Ghardaïa) comme cela a été prouvé lors du Forum international tenu du 25 au 29 décembre 2009 au palais de la culture Moufdi Zakaria à Alger.

Le Ksar d'El Boukhari qui a été bâti sur une crête rocheuse dont les abords sont entourés d'un mur d'enceinte, s'étage avec ses maisons serrées, ses ruelles artisanales étroites et en escaliers se faufilant sous des voutes et impasses. Les allées portent le nom des différentes communautés qui y ont vécu, Zankat El Ihoud « *le quartier des Juifs* », Zankat Béni-M'zab « *le quartier des Mozabites* », Zenket Al-Tourk « *le quartier turc* », Zenket ouled Nails « *le quartier des Oulad-Naïls* », ou encore Telt 'Ayoun « *les trois fontaines* », ou encore Aïn-Baroud, etc.

Ksar el Boukhari, aurait été fondé en 1829 par des habitants venus de Laghouat d'où son aspect architectural de Ksar Saharien.

Localisation de la tombe de Boubaghla Témoignages

Selon les précieuses informations qui nous ont été aimablement fournies par Idir Bouaboud, enseignant au Canada et originaire du bourg de Tazmalt, la tombe de Boubaghla se trouverait à Sangu (Roudha, Tazmalt).

L'armée coloniale en réprimant les populations, durant la guerre d'indépendance 1954-1962, aurait détruit ou enlevé la plupart des manuscrits qui se trouvaient dans le sanctuaire de Sidi El-Mouffaq, parmi lesquels les écrits d'Al-Hadj Amar.

Selon Idir Bouaboud, Al-Hadj Amar, qui fut le compagnon de Boubaghla, serait toujours vénéré dans la région des Ath-Mellikech.

Al-Hadj Amar rappelons-le, devint le chef de l'insurrection de la Kabylie du Djurdjura en 1856. Après l'expédition de 1857, qui soumit définitivement l'ensemble de la Kabylie, il demanda l'aman et sollicita l'autorisation de se rendre à La Mecque. C'est accompagné des enfants en bas-âge, Tassadit la fille de Moulay Brahim et du fils de Boubaghla qu'il se rendit en Arabie, ceux-ci devenus grands et établis à La Mecque s'y sont mariés.

Là nous perdons toute trace de cette descendance.

Idir Bouaboud appartient par alliance à la famille d'Abdelkader Al-Madbouh, elle-même alliée à la Famille Kaddour de Roudha Nord, (district de Tazmalt).

Ces renseignements qui ont été confirmés à Idir Bouaboud par Rachid Oulebsir, affirment que le corps sans tête de Mohamed Lemdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, serait enterré à Sangu,

un petit hameau mitoyen de Roudha. Les Kabyles des At Mellikech se sont chargé des funérailles de ce résistant hors normes.

L’oliveraie d’Ikherbane

Idir Bouaboud, nous a rapporté que la famille Kaddour, résidant actuellement à Rodha, près de Tazmalt, et descendant d’Abdelkader Al-Madhbouh, un des lieutenants de Boubaghla qui a repris à sa mort le commandement de son armée, en compagnie d’Al-Hadj Amar, avait gardé, de père en fils, le souvenir du combat de Boubaghla.

La mémoire collective familiale, envisagée du point de vue du groupe, continue ainsi d’entretenir les réminiscences à caractère historique, qui se développent sur autant de terrains différents. Les milieux traditionnels continuent de porter avec beaucoup d’intensité émotionnelle les fragments épars de l’histoire Algérienne, là où l’écrit demeure le grand absent.

Azrou n chérif « Le rocher du chérif »

L’endroit exact où Boubaghla s’adossa avant d’être égorgé par le goum de Lakhdar Al-Mokrani, porte le nom d’Azrou n chérif « *Le rocher du chérif* (Boubaghla) ».

Cet emplacement est situé dans les oliveraies d’Ikhervane (Ikherbane). Ce dernier terme signifie dans la langue berbère de la Kabylie un « *terrain accidenté* » ou encore des « *vestiges tombés en ruines* ».

Plusieurs centres ruraux en Kabylie, portent le nom d’Ikherbane, dont l’un se trouve dans l’agglomération de Béni-Djellil, qui jouxte la commune de Timezrit dans la wilaya de Bejaïa. Un autre village porte ce nom Ikherbane, il se trouve à quelques lieues de Freḥa, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

L’oliveraie d’Ikherbane qui nous intéresse est un lieu-dit, qui fait partie de la commune de Tazmalt. Ce gros bourg est composé des localités suivantes : Roudha, Ikherbane, Boubaloui, Laazib Sidi

Ali, Bir Al-Ksar, Mzerzour, Ichikar, Tazribt, Tiouririne, Hirouche, Tinessouine, Ibehlel, Idhrikène, Allaghène, Timedthit, Tassergante, Tigounatine, Aït Sidi Omar, Tabaallt et Aït Mohand Ouali. Nous oublions peut-être quelques autres lieux voisins.

Lakhdar Al-Mokrani se réfugie dans la gendarmerie

L'autre indication originale émanant d'Idir Bouaboud, concerne cette fois Lakhdar Al-Mokrani.

L'appartement dans lequel résida Lakhdar Mokrani existerait encore, il se trouve à l'intérieur de l'ancienne caserne de la Gendarmerie de Tazmalt. Cette caserne qui serait située sur l'emplacement de l'ancien fort de Tazmalt, est actuellement occupée par un détachement de l'Armée Nationale Populaire.

Ainsi, craignant la vengeance populaire, admise par les lois tribales au nom de la traditionnelle 'Anaya, Lakhdar Al-Mokrani se serait réfugié dans l'appartement mis à sa disposition par les autorités militaires françaises, à la suite de l'assassinat de Boubaghla.

Nous n'avons pas eu la bonne fortune de vérifier sur le terrain la véracité de ces précieux indices.

La vendetta et les crimes de sang

Chez les kabyles, la vendetta était envisagée comme une obligation inviolable. Celui qui ne se prescrivait pas cet usage ne jouissait d'aucune estime tribale ; on le montrait du doigt et on disait de lui « *Un tel est un lâche* ».

Aussi, stimulés par le point d'honneur, il était exceptionnel qu'un forfait de sang demeure impuni.

Dans certaines tribus berbères de Kabylie, lorsqu'un crime venait d'être commis, les parents du meurtrier se réunissaient et allaient demander pardon à la famille de la victime. On offrait la *dia* « prix du sang ». La somme de ce prix du sang, selon la tradition, était gardée intacte et délaissée dans une corne de bœuf,

qui était enfouie dans un coin de l'habitation. Ceci, jusqu'à la vengeance du défunt par un membre de la famille. A ce moment-là l'argent était sorti de la cachette et restitué à la famille de l'auteur du crime. Tant que cette restitution n'avait pas eu lieu, on disait dans la tribu : « *Telle famille a encore sa corne pleine ; elle attend un homme de cœur pour la vider.* »

Si l'on se réfère à un quelconque Qanun (recueil de lois tribales) de la haute Kabylie, Boubaghla a bel et bien été assassiné avec préméditation.

Cet assassinat fut couvert par l'autorité française pour éviter à la famille Al-Mokrani des représailles.

A propos de crimes de sang, une loi coutumière de la Kabylie dit :

« *La maison de l'assassin doit être démolie. On lui égorgera 20 bœufs et il devra payer la dia complète (le prix du sang), ou sa fille, ou sa sœur à l'un des parents de la victime. Le meurtrier pris sur le fait sera conduit aux parents du mort qui, auront le choix entre le prix du sang ou le sang lui-même. Lorsque le prix du sang et les amendes infligées par la djemaa avaient été payés, le meurtrier ne pouvait plus être inquiété, et s'il s'était enfui de la tribu, il pouvait y revenir en toute sûreté ; le dommage causé avait été compensé par la dia* ».

« *Si l'un des membres (d'une famille) commet un meurtre, chacun des autres, en vertu de cette responsabilité, peut être choisi pour victime expiatoire par les parents de l'homicide.* »

La *reqba*, littéralement « le cou », exclut en principe toute réparation pécuniaire. La dette de sang annule en quelque sorte la dette d'argent. Entre le pardon absolu et la suprême expiation, il n'y a de place ni à l'indemnité ni à la transaction ; les vieilles traditions berbères n'admettent pas la *dia* ou « prix du sang » et repoussent en ces matières le système de composition du droit islamique.

A l'époque où fut assassiné Boubaghla, le concept de 'Anaya privée ou publique n'avait pas encore perdu de son importance, en particulier sur la rive droite de l'Oued Sahel, ces lieux privilégiés

par Boubaghla pour mener la lutte contre les Français. Certaines tribus paraissent l'avoir conservée autour des années 1895. La simple violation de la 'Anaya est punie d'une amende ; Par contre s'il y avait eu homicide, le coupable était puni de la destruction de sa maison.

Cela explique la retraite d'Al-Mokrani dans un appartement mis à sa disposition par la Gendarmerie Française pour le protéger. Un logement de fonction en quelque sorte.

Concernant l'assassinat de Boubaghla, celui-ci, chef d'une insurrection armée, n'appartenait pas à la société berbère de la Kabylie, par conséquent il n'était pas concerné par les règles et les lois qui régissaient la personne kabyle.

Boubaghla était sans famille mâle adulte, il n'avait personne pour le venger, hormis des compagnons d'armes et ses fidèles affaiblis par un environnement favorable à l'Algérie Française. (Voir « *Kanouns Kabyles* », Brochure. 1895. 116 pages. Sur le site Gallica.fr).

OUTILS BIBLIOGRAPHIQUES

(D'autres sources livresques figurent dans le corps du texte)

« Armée française (l') sous le regard des combattants algériens », Revue Autrement, 2007.

Abdallah Laroui, « *L'Histoire du Maghreb* », I et II, François Maspero, 1970.

Abdelkader, « *Écrits spirituels, textes traduits et commentés par Michel Chodkiewicz* », Paris, Le Seuil, 1982 ; rééd., Le Seuil, 2000.

Abdelkader, « *Lettre aux Français* », traduction intégrale sur les manuscrits originaux par René R. Khawam, Paris, Édition Phébus, 1977.

Abdelkader, « *Livre des haltes* », traduction d'Abdallah Penot, Éditions Dervy, coll. L'être et l'esprit, mai 2008.

Achille Fillias. « *Histoire de la conquête et de la colonisation de l'Algérie (1830-1860)* ». Éditeur : A. de Vresse. Paris. 1860.

Ackerknecht. (E. H.) « *P. M. A. Dumoutier et la collection phrénologique du Musée de l'Homme* ». In: Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, X° Série, tome 7 fascicule 5-6, 1956. pp. 289-308. 1912, T56,n°286, pp.301-338. 1913, T57, n°289, pp.245-264. 1922, T63, n°311, p.270-305. 1943, T84, nos 396-397, pp.184-218.

Aït-el-Djoudi, « *La Guerre d'Algérie vue par l'ALN* », 1954-1962.

Albert Devoulx, « *La Marine de la Régence d'Alger* », en ligne sur le site Algérie-Ancienne

Alexandre Bellemare, « *Abdelkader : sa vie politique et militaire* », Paris, Hachette, 1863 ; réédition : Paris, Éditions Bouchène, 2003, Bibliothèque d'histoire du Maghreb.

Alleg dir, « *La Guerre d'Algérie* », 3 vol., Temps actuels, Paris, 1982.

Alphonse Daudet, « *Récits et nouvelles d'Algérie* », La Boîte à Documents, 1990.

Augustin Bernard & Louis Milliot, "Les Qanuns Kabyles dans l'ouvrage de Hanoteau et Letourneux", Revue des Études Islamiques 6 (1933), 42 p.

Baron Aucapitaine, « *Les Kabyles et la colonisation de l'Algérie* ». Bibliothèque Algérienne et Coloniale. Versailles. 1864.

Belkadi Ali Farid, 2006, « *Un épigraphe littéraire libyque du IIe siècle avant J.-C.* », Language Design.

Belkadi Ali Farid, Colloque « *Autour de l'oralité et de l'écriture* ». 18 avril 2007 au 19 avril 2007, Faculté des Lettres El Jadida, Maroc. Actes du Colloque.

Belkadi Ali Farid, Colloque International, CREAD_2007,10/11/12 novembre 2007. Alger. Actes du Colloque.

Belkadi Ali Farid, Colloque, Iconographie et Religions dans le Maghreb antique et médiéval, Institut Supérieur des Métiers du Patrimoine -21-22-23 Février 2008. Université de Tunis, Tunisie. Actes du Colloque).

Belkadi Ali Farid, II° Congreso Internacional sobre lenguas y culturas del mundo Lenguaje e Integración Sociocultural-Universidad Granada 8-10 de noviembre de 2006. Actes du Colloque.

Belkadi Ali Farid, The VIth International Conference of Language, Literature and Stylistics. June 01-02,2006, Université Isparta/Turkey. Actes du Colloque.

Belkadi Ali Farid, XXI° Valcamonica Symposium, 8-14 septembre 2004, Brescia, Italie « *Les Protolibyens aux marges de la préhistoire* ». Actes du Colloque.

Benjamin Stora, « *Histoire de l'Algérie coloniale* », La Découverte, 1991 ;

Benrabah, « *Langue et pouvoir en Algérie : histoire d'un traumatisme linguistique* », Séguier, Paris, 1999

Berbrugger, « *A. R'Orfa des Oulad Selama* ». Revue Africaine. 1857, T2, n°8, p.105-110.

Berbrugger, A. ; Gorguos « *El-Hadj- Moussa ou l'Homme à l'âne et l'Emir Abd-el-*Kader, en 1835 ». Revue Africaine. 1856, T1, n°1, p.41-49.

Berbrugger, A. « Bartas : le plus ancien nom d'Alger ». Revue Africaine. 1869, T13, n°23, pp.52-59.

Berbrugger, A. « *De l'esclavage musulman en France* ». 1856, T1, n°1, p.38-41.

Berbrugger, A. « *Des frontières de l'Algérie* ». Revue Africaine. 1860, T4, n°24, pp.401-417.

Berbrugger, A. « *El Hadj Pacha* ». Revue Africaine. 1864, T8, n°46, pp.290-301.

Berbrugger, A. « *Entre Sétif et Constantine* ». Revue Africaine. 1861, T5, n°27, pp.191-194.

Berbrugger, A. « *Les Algériens demandent un Roi français en 1572* ». Revue Africaine. 1860, T5, n°25, 1-13.

Berbrugger, A. « *Les Arib* ». Revue Africaine. 1864, T8, n°47, pp.378-382.

Berbrugger, A. « *Ouichah El-Kataib* ». Revue Africaine. 1864, T8, n°44, pp.98-103.

Berbrugger, A. « *Un Chérif Kabyle en 1804* ». Revue Africaine. 1859, T3, n°15, pp.209-214.

Berbrugger, A. L'Affaire Bakri : document inédit communiqué par Louis FERAUD. Revue Africaine. 1869, T13, n°73, pp.60-63.

Bouyerdene Ahmed. « *Abdelkader par ses contemporains. Fragments d'un portrait* », Éditeur Ibis presse, Paris, 2008

Bruno Étienne, Abdelkader, « *Isthme des isthmes (Barzakh al-barazikh)* », Paris, Hachette Littératures, 2004.

C. Carteron, « *Voyage en Algérie, tous les usages des Arabes, leur vie intime et extérieure ainsi que celle des Européens dans la colonie* », J. Hetzel, 1866.

C. A. Julien, « *Histoire de l'Afrique du Nord* », 2 vol., 2e éd. 1961.

C. A. Julien, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* », t. I : « *La Conquête et les débuts de la colonisation* (1827-1871) », Paris, 1964.

C. Courtois, « *Les Vandales en Afrique* », Alger, 1955.

C.-A. Julien, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* », t. 1. « *Conquête et colonisation (1827-1871)* », PUF, 1979.

C.-R. Ageron, « *Histoire de l'Algérie contemporaine (1871-1954)* », t. 1 ; « *Histoire de l'Algérie contemporaine* », t. 2. « *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération* », PUF, 1979 ; « *L'évolution politique et l'Algérie sous le Second Empire, Politiques coloniales au Maghreb* », PUF, 1972.

C.-R. Ageron, « *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)* », 2 t., Paris, 1968.

Camille Rousset. L'Algérie de 1830 à 1840. « *Les commencements d'une conquête* ». E. Plon, Nourrit (Paris). Tome 1. 1887.

Charles-André Julien, « *Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830* », édition originale 1931, réédition Payot, Paris, 1994

Charles-André Julien, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* » 1, « *La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)* », PUF, 1964.

Charles-Robert Ageron, « *Histoire de l'Algérie contemporaine* » 2, « *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération 1954* », PUF, 1979. « *L'Algérie algérienne, de Napoléon III à de Gaulle* », Sindbad 1980.

Claude Farine, « *Les Barberousse, deux frères pirates au XVIe siècle* » ; Paris 1869 ; réédition : La Découvrance, octobre 2007.

Collectif, L'émir Abdelkader, « *l'épopée de la sagesse* », Éditions Zaki Bouzid, 2007.

Colonel C. Trumelet, « *Blida récits selon légende, la tradition & l'histoire* ». Alger. 1887.

D. de Grammont, « *Histoire d'Alger sous la domination turque* », Paris 1887

D. Guignard, « *Conservatoire ou révolutionnaire ? Le sénatus-consulte de 1863 appliqué au régime foncier d'Algérie* », Revue d'histoire du XIX° siècle, n°41, 2010, p. 81-96.

Daniel Panzac, « *Les esclaves et leurs rançons chez les barbaresques (fin XVIIIe - début XIXe siècle)* », Cahiers de la Méditerranée.

Danis HABIB, « *Grâces des condamnés à mort (1826-1899) Inventaire-index des articles* » BB/24/2001 à 2084. URL : www.docstoc.com/docs. Site des Archives-nationales Françaises.

Danis Habib et Odile Krakovitch « *Journaux et gazettes français et étrangers de la Révolution à la Commune conservés aux Archives nationales* ». Annales historiques de la Révolution française. N°316, 1999.

Daumas et Fabar. « *La Grande kabylie études historiques* », Hachette et Cie. Paris 1847.

« *Détermination ethnique et mensuration des crânes néolithiques de Sordes* ». In: Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, II° Série, tome 9, 1874. pp. 813-817.

Didier Daeninckx, « *Meurtres pour mémoire* », Gallimard, 1984.

Diégo de Haëdo, traduction H.D. de Grammont, « *Histoire des Rois d'Alger* », édition originale Adolphe Jourdan - Alger 1881, réédition éditions Grand-Alger-Livres -Alger 2004.

Docteur Shaw, « *voyage dans la Régence d'Alger* », en ligne sur le site Algérie-Ancienne.

Drohojowska (Comtesse) née Symonde Latreiche. « *L'histoire racontée a la jeunesse* ». Libraire -éditeur – Paris. 1848.

E. Berque, « *L'Algérie des années trente. Rapport à la direction des Affaires Indigènes* », Fayard, 2012.

EMERIT, Marcel. « *La légende de Léon Roches* ». Revue Africaine : 1947, T88, nos 410-411, pp.81-105.

Emerit, Marcel. « *Les mémoires d'Ahmed dernier Bey de Constantine* ». Revue Africaine : 1949, T90, nos418-419, pp.65-125.

Esquer, Gabriel. « *Les débuts de Yusuf à l'Armée d'Afrique : d'après des documents inédits (1830-1838)* ». Revue Africaine : 1910, T54, n°278, pp.225-300.

Esquer, Gabriel. « *Quelques à côtés de l'Expédition d'Alger* ». Revue Africaine : 1918, T59, n°294, pp.66-96.

Esquer, Gabriel. « *Quelques peintres de la conquête d'Algérie* ». Revue Africaine : 1929, T70, nos338-339, pp.37-57 ; fig.

Esquer, Gabriel. « *Un rival d'Abd El Kader* ». Revue Africaine : 1927, T68, n°333, pp.431-438.

Eugène Fromentin, « *Une année dans le Sahel* », Lemerre, 1874. Rééd par Élisabeth Cardonne, Flammarion, 1991.

« *Expertise ostéo-archéologique du crâne humain du temple de la forêt d'Halatte (Oise)* » In : Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial 18, 2000. pp. 277-280.

F. Braudel, « *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II* », Colin, 1949, 4e éd. revue et augmentée, 1979.

F. Maspero, « *L'honneur de Saint-Arnaud* », Seuil, 2012.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notices sur l'histoire et d'administration du Beylik de Titeri* » : seconde partie. Revue Africaine : 1867, T11, n°63, pp.211-219.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notices sur l'histoire et d'administration du Beylik de Titeri* » : seconde partie. Revue Africaine : 1867, T11,n°64, pp.289-301.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notices sur l'histoire et d'administration du Beylik de Titeri* » : seconde partie. Revue Africaine : 1867, T11,n°65, pp.357-371.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri « *Notices sur l'histoire et d'administration du Beylik de Titeri* » : première partie, les Beys. Revue Africaine : 1865, T9, n°52, pp.280-302.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Éphémérides d'un secrétaire officiel sous la domination turque à* Alger : de 1775 à 1805 ». Revue Africaine : 1874, T18, n°106, pp.295-319.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Chorfa du Maroc* ». Revue Africaine : 1877, T21, n°124, pp.299-307.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Chorfa du Maroc* ». Revue Africaine : 1877, T21, n°125, pp.380-392.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Harar, Seigneurs des Hanencha : études historiques sur la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°104, pp.119-149.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Harar, Seigneurs des Hanencha : études historiques sur la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°103, pp.11-32.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Harar, Seigneurs des Hanencha : études historiques sur la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°103, pp.191-236.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Harar, Seigneurs des Hanencha : études historiques sur la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°106, pp.281-294.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Les Harar, Seigneurs des Hanencha : études historiques sur la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°107, pp.321-396.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Lettres autographes de Mohammed Manamanni : Bey de Constantine de 1824 à 1826* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°108, pp.413-417.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notes sur Bougie : époque contemporaine* ». 1859, T3, n°18, pp.442-468.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notes sur Bougie : légendes : traditions* ». Revue Africaine : 1858, T2, n°12, pp.458-465.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notes sur Bougie : légendes : traditions* ». Revue Africaine : 1859, T3, n°13, pp.45-51.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notes sur Tébessa* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°108, pp.430-473.

Federmann, Henri ; Aucapitaine, Henri. « *Notices sur l'histoire et d'administration du Beylik de Titeri : seconde partie, l'administration* ». Revue Africaine : 1867, T11, n°62, pp.113-121.

Feraud, L. « *Exploration nautique de la Soummam et du Bou Sellam, dans la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1858, T2, n°11, pp.372-385.

Feraud, L. « *Notes sur Bougie : légendes – traditions* ». Revue Africaine : 1859, T3, n°16, p.296-308.

Feraud, L. « *Notes sur Tiklat : Tubusuptu* ». Revue Africaine : 1858, T2, n°10, pp.304-309.

Gallissot, René (Ed.) « *Les Accords d'Évian : en conjoncture et en longue durée* » Colloque à l'université de Paris 8, Saint-Denis, les 19-20-21 mars 1992.

Général Herbillon. « *Insurrection survenue dans le sud de la province de Constantine* ». « *Relation du siège de Zaatcha* ». Librairie Militaire. Paris 1863.

Gilbert Meynier et Ahmed Koulakssis, « *L'émir Khaled, premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme français* », L'Harmattan, 1987.

Gognalons, L. « *Une proclamation de l'Emir Abdelkader aux habitants du Figuig en 1836* ».

Gorguos. « *Expédition de Mohammed El Kebir, Bey de Mascara : dans les contrées du Sud : Terminée par le siège d'el-Ar'ouat (Lagouat) et la soumission d'Aïn Mad'i* ». Revue Africaine : 1859, T3, n°15, pp.185-192.

Gorguos. « *Expédition de Mohammed El Kebir, Bey de Mascara : dans les contrées du Sud : Terminée par le siège d'el-Ar'ouat (Laghouat) et la soumission d'Aïn Mad'i* ». Revue Africaine : 1859, T3, n°16, pp.286-295.

Gorguos. « *Notice sur le Bey d'Oran : Mohammed El Kebir* ». Revue Africaine : 1857, T1, n°5, pp.403-416.

Gorguos. « *Notice sur le Bey d'Oran : Mohammed El Kebir* ». Revue Africaine : 1857, T1, n°6, pp.454-463.

Gorguos. « *Notice sur le Bey d'Oran : Mohammed El Kebir* ». Revue Africaine : 1857, T2, n°7, pp.28-46.

Guin. « *Notes historiques sur les Adaoura. Revue Africaine : 1873* », T17, n°97, pp.24-34.

Guin. « *Notes historiques sur les Adaoura* ». Revue Africaine : 1873, T17, n°99, pp.187-195.

Guin. « *Notes historiques sur les Adaoura* ». Revue Africaine : 1873, T17, n°98, pp.104-120.

Guin. « *Notes historiques sur les Nezlioua : cercle de Dra' El-Mizan* ». Revue Africaine : 1862, T6, n°36, pp.424-428.

Guin. « *Notices sur le Cheikh Gassem des Guechtoula* ». Revue Africaine : 1861, T5, n°28, pp.308-311.

Hamet, Ismaïl. « *Nour-El-Albab (lumière des cœurs), de Cheikh Otman Ben Mohammed ben Otman dit Ibn-Foudiou* ». Revue Africaine : 1897, T41, n°227, p.297-320.

Hamet, Ismaïl. « *Nour-El-Albab (lumière des cœurs), de Cheikh Otman Ben Mohammed ben Otman dit Ibn-Foudiou* ». Revue Africaine : 1898, T42, n°228, p.58-81.

Hanoteau, A. « *Archéologie du territoire des Béni Raten* ». Revue Africaine : 1861, T5, n°27, p.174-183.

Hanoteau, Maurice. « *Quelques souvenirs sur les collaborateurs de la Kabylie et les coutumes kabyles* ». Revue Africaine : 1923, T64, n°314, p.134-149.

« *Histoire de l'Algérie contemporaine* » : 1830-1994, Presses universitaires de France, Que sais-je ?, 1994 ; *La Décolonisation française*, Armand Colin, 1994.

Isnard, H. « *Les Elections de 1848 et l'agitation politique à Alger* ». Revue Africaine 1937, T78, n°370, p.63-71.

J. Frémeaux, « *De quoi fut fait l'empire. Les guerres coloniales au XIXe siècle* », CNRS Éditions, 2010.

J. Weaver, « *La Ruée vers la terre et le façonnement du monde moderne, 1650-1900* », Québec, Éditions Fides, 2006 (1ere éd. 2003).

J.-C. Jauffret, H. Baudoin, J. Roucaud & A. Porchet, « *La Guerre d'Algérie par les documents* », J.-C. Jauffret, t. II, Service historique de l'armée de Terre, Vincennes, 1998.

Jacques Berque, « *Écrits sur l'Algérie* », Edisud, 1986.

Jacques Frémeaux, « *Les Bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête* », Denoël, 1993 ; « *La France et l'Algérie en guerre : 1830-1870, 1954-1962* », Economica, 2002.

Jacques Heers, « *Les Barbaresques, de très étranges pirates* », Perrin, aout 2001.

Jean-Jacques Jordi et Jean-Louis Planche, « *Alger 1860-1939 : le modèle ambigu du triomphe colonial* », Autrement, 1999.

Joseph Toussaint Reinaud, « *Rapport sur un essai de grammaire de la langue des Kabyles (...)* » par Hanoteau,... ; lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 26 juin 1857, par M. Reinaud, Versailles : impr. de Beaujeune, 1857.

Joseph Vilbort, « *En Kabylie, voyage d'une parisienne dans le Djurdjura* », Charpentier, 1875.

Julien, André. « *La question d'Alger devant les chambres sous la restauration* ». Revue Africaine : 1922, T63, nos312-313, p.425-456.

Julien, André. « *Marseille et la question d'Alger à la veille de la conquête* ». Revue Africaine : 1919, T60, n°298, p.16-61.

Kuran, Erkument. « *La lettre du dernier Dey d'Alger au grand- Vizir de l'Empire Ottoman* ». Revue Africaine : 1952, T93, nos430-431, p.188-195 : ill.

L. W. Deheuvels, « *Islam et pensée contemporaine en Algérie* », C.N.R.S., Paris, 1992.

Larnaude, Marcel. « *La Colonisation urbaine en Algérie : Alger d'après M. R. Lespes* ». Revue Africaine : 1931, T72, nos346-347, p.78-90 : photogr.

« *Le commerce et la navigation de l'Algérie* » par F. Élie de la Primaudaie. Revue algérienne et coloniale. Juin 1860.

Leclerc. « *Campagne de Kabylie en 1830 : les Béni-Ourtilan* ». Revue Africaine : 1861, T5, n°25, p.41-46.

Leclerc. « *La Première proclamation adressée par les Français aux Algériens* » : Revue Africaine : 1830. 1862, T6, n°32, p147-149.

Léon Roche « *Dix ans à travers l'Islam 1834 – 1844* ». Librairie Académique Didier. Paris. Édition de 1884.

« *Les Accords d'Évian 1960-1962* ». Paris, Agence France-Presse, 1960-1962.

Lespinasse, E. « *Notice sur les Hachem de Mascara* ». Revue Africaine : 1877, T21, n°122, p.141-151.

Livres divers numérisés en mode texte par Alain Spenatto. 15000 AURILLAC.

Louis Piesse. « *Itinéraires de l'Algérie* ». Paris. 1879.

Louis-Mathieu Poussereau, « *La carrière d'un officier nivernais en Algérie : le général A. Hanoteau (1814-1897)* », in Mémoires sur l'histoire de l'Algérie au XIXe siècle, Paris, Rieder, 1931

M. Kaddache, « *La Casbah sous les Turcs* » et « *La Casbah de nos jours* », Documents algériens, n°55 et n°56, 1951.

M. Guentari, « *Organisation politico-administrative et militaire de la révolution algérienne de 1954 à 1962* », 2 vol., Office des publications universitaires, Alger, 1994.

M. Harbi & B. Stora, « *La Guerre d'Algérie 1954-2004, la fin de l'amnésie* », Laffont, Paris, 2004.

M. Harbi, Le F.L.N., « *mirage et réalité* », Jaguar, Paris, 1980

M. Kaddache, « *Histoire du nationalisme algérien* », 2 vol., S.N.E.D., Alger, 1980.

M.E.F. Gautier, « *L'Évolution de l'Algérie de 1830 à 1930* », Cahiers du Centenaire de l'Algérie, tome 3, Publication du Comité national métropolitain du Centenaire de l'Algérie.

Malek, Rheda, « *L'Algérie à Évian : histoire des négociations secrètes* », 1956-1962. Paris, Ed. du Seuil, 1995. 401 p.

Mangin E. « *Notes sur l'histoire de Laghouat* ». Revue Africaine : 1895, T39, nos217-218, p.109-163.

Mangin, E. « *Notes sur l'histoire de Laghouat* ». Revue Africaine : 1893, T37, n°211, p.355-396.

Mangin, E. *« Notes sur l'his*toire de Laghouat ». Revue Africaine : 1894, T38, nos212-213, p.79-108.

Mangin, E. « *Notes sur l'histoire de Laghouat* ». Revue Africaine : 1894, T38, nos214-215, p.273-324.

Mangin, E. « *Notes sur l'histoire de Laghouat* ». Revue Africaine : 1895, T39, n°216, p.5-53.

Marcel Émerit. « *La colonisation des plaines du Chélif* » In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 12e année, N. 3, 1957. pp. 486-491.

Masqueray, Émile. « *2ème Rapport à M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1877, T21, n°121, p.33-45.

Masqueray, Émile. « *Documents historiques recueillis dans l'Aurès (juillet 1876)* ». Revue Africaine : 1877, T21, n°122, p.97-123.

Masqueray, Émile. « *Rapport à M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°116, p.164-172.

Masqueray, Émile. « *Rapport à M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°117, p.257-266.

Masqueray, Émile. « *Rapport à M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°118, p.352-366.

Masqueray, Émile. « *Rapport à M. le Général Chanzy, Gouverneur Général de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine* ». Revue Africaine : 1876, T20, nos119-120, p.456-469.

Maurice Hanoteau, « *Quelques souvenirs sur les collaborateurs de La Kabylie et les coutumes kabyles* ». Revue Africaine 64 (1923), pp. 134-149

Mercier, Ernest. *« Histoire de Constantine* » Éditeur : J. Marle et F. Biron (Constantine). Revue Africaine : 1903.

Michel Levallois, « *Le mariage arabe d'Ismaël Urbain* ». Études littéraires, vol. 33, n° 3, 2001, p. 109-117.

Michèle Salinas, « *Voyages et voyageurs en Algérie (1830-1930)* », Privat, 1989.

Nehlil, « *Notice sur la Zaouïa de Zegzel et ses ramifications* ». Revue Africaine, 1909, T53, n°275, p.271-284.

Nouschi André. « *Correspondance du docteur A. Vital avec I. Urbain* ». « *L'opinion et la vie publique constantinoises sous le second empire et les débuts de la Troisième République* ». Collection de documents Inédits et d'études sur l'histoire de l'Algérie. 2° série, Documents divers. Alger, 1958.

P. Boyer, « *La Vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française* », Hachette, 1963.

Pelletier, « *Entre Sétif et le Bou Taleb. Revue Africaine* » : 1861, T5, n°30, p.447-455.

Pelletier, « *Province de Constantine* » : Ziama. Revue Africaine : 1856, T1, n°1, p.61-64.

Perret, capitaine des zouaves 1848-1886, « *Récits algériens* ». Paris.1890.

Comte de Castellane. « *Souvenirs de la vie militaire en Afrique* ». Paris. 1852.

Pestemaldjoglou, Alexandre. « *Contribution à l'histoire de la colonisation de l'Algérie* » : la série M des Archives Départementales d'Oran. Revue Africaine : 1938, T79, nos 374-375, p.138-157.

Pharaon, Florian. « *Notes sur les tribus de la subdivision de Médéa : les Hassan ben Ali : Oulad Fergana : R'eraba : Oulad Brahim* ». Revue Africaine : 1858, T2, n°7, p.47-54.

Pharaon, Florian. « *Notes sur les tribus de la subdivision de Médéa* ». Revue Africaine : 1857, T1, n°5, p.393-398.

Phéline, « *L'Aube d'une révolution. Margueritte, Algérie, 26 avril 1901* », Privat, 2012.

Rahmani, Slimane. « *Coutume kabyle du Cap-Aokas* ». Revue Africaine : 1939, T80, n°378, p.65-120.

RANDON. « *La Campagne de 1852 contre les Béni- Snassen. 1912* », T56, n°287, p.571-606 : carte.

Reboud, J. « *Épigraphie numidique* ». Revue Africaine : 1867, T11, n°65, p.393-398.

Reboud, J. « *La Cheffia : lettre de M. le Docteur Reboud à M. le Conseiller impérial Letourneux* ». Revue Africaine : 1931, T12, n°71, p.391-397.

Reboud, J. « *Notes archéologiques sur les ruines de Djelfa* ». Revue Africaine : 1856, T1, n°1, p.25-31. « *Notices sur les ruines de l'Oued Chaïr* ». Revue Africaine : 1865, T9, n°50, p.131-144.

Remond, Martial. « *La Kabylie : jalons et repères* ». Revue Africaine : 1937, T78, n°370, p.108-116.

Remond, Martial. « *L'Élargissement des Droits Politiques des indigènes : ses conséquences en Kabylie* ». Revue Africaine : 1927, T68, n°332, p.213-153.

Rey-Goldzeiguer, « *Le Royaume arabe (1861-1870)* », Alger, SNED, 1977.

Rey-Goldzeiguer, « *Le Royaume arabe. La politique algérienne de Napoléon III* », Alger, SNED, 1977.

Rivet, « *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation* », Hachette littérature, 2002.

Robin N. Revue Africaine. « *Histoire du Chérif Boubaghla* ». Revue Africaine : Volumes N° 25/26/27/28.

Robin Nil Joseph. « *Note sur Yahia Agha* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°104, p.89-118.

Robin, Nil Joseph. « *Fetena Meriem = la Guerre de Marie* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°104, p.161-170.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». 1881, Revue Africaine : T25, n°148, p.307-320.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1881, T25, n°145, p.65-71.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1881, T25, n°147, p.223-240.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1881, T25, n°149, p.321-352.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1881, T25, n°150, p.442-466.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1881, T26, n°151, p.52-77.

ROBIN, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1882, T26, n°153, p.192-218.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1882, T26, n°155, p.397-416.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1882, T26, n°156, p.474-494.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1883, T27, n°159, p.161-190 : plan.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1883, T27, n°160, p.267-320.

Robin, Nil Joseph. Histoire du Chérif Bou Bar'la. Revue Africaine : 1883, T27, n°162, p.416-436.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1884, T28, n°163, p.15-48.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1884, T28, n°164, p.90-113.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire du Chérif Bou Bar'la* ». Revue Africaine : 1884, T28, n°165, p.172-197.

Robin, Nil Joseph. « *Histoire d'un Chérif de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1870, T14, n°82, p.349-363.

Robin, Nil Joseph. « *Le Bey Mohammed Ben Ali Ed-Debbah* ». Revue Africaine : 1873, T17, n°101, p.364-373.

Robin, Nil Joseph. « *Les Imessebelen* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°108, p.401-412.

Robin, Nil Joseph. « *Les Oulad Ben Zamoum* ». Revue Africaine : 1875, T19, n°109, p.32-49.

Robin, Nil Joseph. « *Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1873, T17, n°98, p.132-140.

Robin, Nil Joseph. « *Note sur l'organisation militaire et administrative des Turcs dans la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1873, T17, n°99, p.198-207.

Robin, Nil Joseph. « *Note sur Yahia Agha* ». Revue Africaine : 1874, T18, n°103, p.59-75.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1898, T42, n°231, p.310-321.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1899, T43, n°232, p.41-77.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1899, T43, n°233, p.204-229.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* », T43, n°235, p.321-338.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1900, T44, n°236, p.79-96.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1900, T44, n°237, p.135-164.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1900, T44, nos238-239, p.193-227.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1901, T45, n°240, p.14-41.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1901, T45, n°241, p.155-195.

Robin, Nil Joseph. « *Notes et documents concernant l'insurrection de 1856-1857 de la Grande Kabylie* ». Revue Africaine : 1901, T45, n°243, p.322-369.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1902, T46, nos244-245, p.41-78.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1902, T46, nos246-247, p.213-262.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1903, T47, no248, p.61-93.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1903, T47, no249, p.195-208.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1903, T47, no250, p.209-263.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1904, T48, nos252-253, p.92-133.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie de 1838 à 1851* ». Revue Africaine : 1904, T48, nos254-255, p.264-299.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie : de 1830 à 1838* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°115, p.42-56.

Robin, Nil Joseph. « *Notes historiques sur la Grande Kabylie : de 1830 à 1838* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°116, p.81-96.

Robin, Nil Joseph. « *Soumission des Béni-Yala et opérations du Colonel Canrobert en juillet 1849* ». Revue Africaine : 1898, T42, n°228, p.22-57.

Robin, Nil Joseph. « *Soumission des Béni-Yala et opérations du Colonel Canrobert en juillet 1849* ». Revue Africaine : 1898, T42, n°229, p.140-

S. Thénault, « *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence* », Odile Jacob, 2012.

S. Gsell, « *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* », 8 vol., Paris, 1924-1928

Sacerdoti, A. ; Despois, M. « *La mission à Alger du consul de Venise, Nicolas Rosalem (1753-1754)* ». Revue Africaine 1952,T 93, nos 430-431, p.64-104.

Sacerdoti, A. ; Despois, M. « *Venise et les Régences d'Alger, Tunis et Tripoli (1699-1764)* ». Revue Africaine 1957, T98, nos452-453, p.273-297.

SAINT-CALBRE, Charles. « *Constantine et quelques auteurs arabes constantinois* ». Revue Africaine 1913, T57, n°288, p.70-95.

Saint-Calbre, Charles. « *De la proclamation de guerre chez les Musulmans* ». 1911, T55, n°282, p.282-305.

Scheffer, « *L'Algérie et révolution de la colonisation française* », Librairie H. Champion, 1928.

Seroka, Joseph Adrien. « *Le sud constantinois de 1830 à 1855* ». Revue Africaine : 1912, T56, n°286, p.375-446.

Seroka, Joseph Adrien. « *Le sud constantinois de 1830 à 1855* ». Revue Africaine : 1912, T56, n°287, p.500-565.

Sers-Gal, G. « *La presse algérienne de 1870 à 1900.1959* », T100, nos458-459, p.92-113.

Tauxier, Henri. « *Bartas : le plus ancien nom d'Alger* ». Revue Africaine : 1868, T12, n°72, p.426-

Tauxier, Henri. « *Le Mulucha ou Molochath (Oued- Macta)* ». Revue Africaine : 1885, T29, n°174, p.460-473.

Tauxier, Henri. « *Le Mulucha ou Molochath (Oued-Macta)* ». Revue Africaine : 1885, T29, n°169, p.41-80.

Tauxier, Henri. « *Note sur les variations de sens des mots, Berber, Roum, Afarek, Beranès, Botr, Mazigh et Franc* ». Revue Africaine : 1879, T23, n°138, p.471-478.

Théophile Gautier, « *Voyage pittoresque en Algérie* ». Édit. par Madeleine Cottin, Droz, 1973.

Tissot, Charles. « *Des routes romaines du sud de la Byzacène : fragment d'un travail sur le lac Triton (le chott El Djérid)* ». Revue Africaine : 1857, T1, n°3, p.184-196.

Trumelet, C. « *Notes pour servir à l'histoire de l'insurrection dans le sud de la province d'Alger en 1864* ». Revue Africaine : 1876, T20, n°117, p.177-192. 1876, T20, n°118, p.273-288.1876, T20, nos119-120, p.369-386. 1877, T21, n°121, p.1-16. 1877, T21, n°121, p.65-80. 1877, T21, n°123, p.169-184. 1877, T21, n°125, p.329-344. 1877, T21, n°126, p.393-448. 1878, T22, n°127, p.49-64. 1878, T22, n°128, p.115-128. 1878, T22, n°129, p.214-224. 1878, T22, n°130, pp.282-304. 1878, T22, n°131, pp.361-387. 1879, T23, n°136, p.241-261. 1879, T23, n°137, p.321-342. 1879, T23, n°138, p.401-408. 1880, T24, n°139, p.5-21. 1880, T24, n°140, p.81-104. 1880, T24, n°141, p.161-176. 1880, T24, n°142, p.241-260. 1880, T24, n°143, p.321-343. (...) 1883, T27, n°158, p.97-145.

***« Un musée d'anthropologie oublié : le cabinet phrénologique de Dumoutier »*. In : Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, Nouvelle Série, tome 10 fascicules 3-4, 1998. pp. 477-484. 1858, T2, n°12, pp.471-478. 1858, T3, n°13, pp.52-61. 1859-60, T4, n°24, p426-433. 1876, T20, n°117, p.193-219. 1885, T29, n°173, p.321-350.**

Vayssettes, E. *« Histoire des derniers Beys de Constantine : depuis 1793 jusqu'à la chute d'Hadj-Ahmed »*. Revue Africaine : 1859, T 3, n°14, p.107-127. , T 3, n°15, p.193-198. 1859, T3, n°16, p.259-270. 1960, T 4, n°20, p.127-132. 1860, T4, n°21, p.201-210. 1860, T4, n°24, p.439-452. 1862, T6, n°33, pp.206-225. 1862, T6, n°35, p.383-392. 1863, T7, nos37-38, p.114-120.

Voinot, L. « *Le début du système des revendications algériennes contre le Maroc* ». Revue Africaine : 1924, T65, nos320-321, p.389-471.

Voinot, L. « *Le développement et les résultats de la crise de 1859 dans les confins Algéro-marocains* ». Revue Africaine : 1918, T59, nos296-297, p.336-457.

Voinot, L. « *Les actes d'hostilité des Émigrés et des marocains, surtout des Béni- Snassen et les opérations effectuées par les Français notamment en 1856* ». Revue Africaine : 1914, T58, n°293, p.220-329.

Voinot, L. « *Les Prodromes de la campagne de 1852 contre les Béni Snassen* ». Revue Africaine : 1913, T57, n°289, p.306-351.

Voinot, L. « *L'imbroglio marocain et l'entrevue du Général Osmont avec le Sultan à Oujda* » : 1874-1876. Revue Africaine : 1923, T64, n°315, p.189-273.

Wallon, H. « *Lettre du Ministre de l'Instruction publique au Général CHANZY, Gouverneur général de l'Algérie* » : Institut des inscriptions et Belles- Lettres. Revue Africaine : 1875, T19, n°110, p.158-159.

Yacono, X. « *Peut-on évaluer la population de l'Algérie vers 1830 ?* Revue Africaine : 1954, T95, nos440-441, p.277-307.

Yacono, X. « *Un contrat de colonisation sous le second Empire* ». Revue Africaine : 1950, T91, nos422-423, p.101-112.

Yver, « *Documents relatifs à la guerre Franco- marocaine de 1844* ». Revue Africaine : 1910, T54, n°276, p.62-83.

Yver, Georges. « *Abdel- Kader et le Maroc en 1838* ». Revue Africaine : 1919, T60, n°298, p.93-111.

Yver, Georges. « *Enfantin et l'émigration étrangère en Algérie* ». Revue Africaine : 1918, T59, n°295, p.249-265.

Yver, Georges. « *La question marocaine en 1846* ». Revue Africaine : 1909, T53, n°274, p.199-270.

Yver, Georges. « *Les Irlandais en Algérie* ». Revue Africaine : 1919, T60, n°299, p.170-223.

Yver, Georges. « *Les Maronites et l'Algérie* ». Revue Africaine : Revue Africaine : 1920, T61, nos304-305, p.165-211.

Yver, Georges. « *Les préliminaires de la négociation de la Tafna* ». Revue Africaine : 1923, T64, nos316-317, p.529-543.

Yver, Georges. « *Lettres de Ben Allal au Maréchal Valée* ». Revue Africaine : 1914, T58, n°292, p.6-19.

Zamoum Ali, « *Le Pays des hommes libres* » : *Tamurt imazighen, mémoires d'un combattant algérien* », 1940-1962, La Pensée sauvage, 1998.

ANNEXES

MÉMOIRE HISTORIQUE
OU
MÉMOIRE COMPLAISANTE ?

Documents photographiques. 10 lettres de l'armée d'Afrique accompagnant des restes mortuaires destinés au MNHN.

Les autorités Algériennes doivent réagir

En Algérie, l'histoire espiègle, débute le plus souvent à l'émir Abdelkader et finit toujours à la porte des clans. Cela n'est pas toujours suffisant pour remplir les pages des livres d'histoire, qui restent à rédiger par les nouvelles générations d'historiens, sans aucune complaisance.

En attendant que justice soit rendue aux restes mortuaires de ces grands algériens du XIX° siècle, qui sont négligés et abandonnés dans des boîtes en carton au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Les photographies des têtes décapitées de ces héros oubliés de l'Algérie, sont de poignants récits de vie, et la meilleure source d'informations sur les pratiques sanguinaires coloniales Françaises.

Devions-nous ou pas publier les photographies des crânes de Boubaghla, d'Al-Titraoui, de Moussa Al-Darkaoui, du Cheikh Bouziane, de Boukedida et de la tête momifiée d'Aïssa Al-Hamadi ?

Devions-nous mettre de côté ce pan tumultueux de l'histoire coloniale, volontairement occulté, oublié et caché par la France

dans son parcours « pacificateur», dans la guerre atroce et jamais déclarée qu'elle mena aux Algériens du mois de juin 1830 au 19 mars 1962. Une guerre épisodique latente de plus de cent ans, dont les Algériens sont sortis victorieux.

Nous n'avons pas le droit de garder ces clichés photographiques dans nos fichiers, parmi de simples archives.

Nous les rendons publiques, afin que les autorités Algériennes qui ne se sont pas manifestées depuis le mois de mars 2011, date de leur découverte au MNHN de Paris, prennent leur entière responsabilité.

Le doyen des maoris, qui conduisait la cérémonie de remise des " Toï moko" en France, s'est adressé ainsi aux têtes décapitées qui allaient prendre le chemin du retour vers la Nouvelle-Zélande :

> « *Vous êtes le souffle de la vie, vous, nos ancêtres ! Vous avez été en France depuis si longtemps, et aujourd'hui, nous allons pouvoir vous ramener chez vous, en Aotearoa", le "pays du long nuage blanc* », (nom de la Nouvelle-Zélande pour le peuple Maori).

La complaisance dans le cas présent consisterait à avoir de la mansuétude et de l'obligeance envers des actes que la véracité historique réprouve, qui entrent dans le cadre des crimes contre l'humanité.

Jean-Philippe Feldman, dans son Dictionnaire de la culture juridique, dir. Denis Alland et Stéphane Rials, éd. PUF, 2003, définit ainsi un Crime contre l'humanité : (il s'agit d'une) « *violation délibérée et ignominieuse des droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux* ».

Ces forfaits, concernent bel et bien les restes mortuaires des résistants Algériens à la colonisation, qui sont toujours détenus par le MNHN de Paris avec l'aval silencieux des autorités Algériennes.

Ces graves atteintes à l'intégrité physique des personnes, qui sont encore de nos jours qualifiées de manière abjecte de « *sujets* » ou d'« *objets* » par les responsables du MNHN, se perpétuent ainsi depuis le milieu du XIX° siècle, dans un lieu inapproprié. Dans des contenants qui rappellent des boîtes à soulier.

Discrimination raciale

L'intention ségrégationniste dans cette déportation inavouée de restes humains indigènes vers la métropole Française, est clairement établie, car les Européens d'Algérie n'ont pas fait l'objet de pareils procédés.

À l'exception toutefois d'un condamné de droit commun d'origine espagnol, Antonio Sabater, qui n'était peut-être pas naturalisé français à l'époque. La tête de Sabater Antonio, le seul européen d'Algérie présent, dans cet antre sulfureux des anciens barbares, est actuellement conservée au MNHN sous la référence 19228.

Cette déportation en masse de têtes humaines tronçonnées, ne concernait hélas, que les indigènes algériens. On note aussi au MNHN la présence d'autres restes humains, juifs ceux-là, qui avaient à l'époque le statut d'indigène, cette déportation se passait avant le fameux décret Crémieux qui octroya la nationalité française aux algériens de confession juive.

Ce spécimen Sabater Antonio, européen oranais d'origine espagnole, fut offert par le Dr Mondot au muséum, en 1894.

Le même collectionneur fit don au MNHN, des têtes de Yahia Bensaïd, de Brahim ben Mohamed, Amar ben Slimane, Ali Kalifa ben Mohammed, Braham ben Ali Saïd Hamoud. Le squelette entier d'un certain Belkacem ben Mohamed fait partie des collections du musée. Certains d'entre eux sont morts au service de la France, mais ils demeurent malgré tout des échantillons indigènes.

Les expulsions vers l'Orient de chefs de guerre et de combattants Algériens de la résistance, travesties en départs volontaires par les

Français, et les transferts forcés de population, après la réquisition ou le séquestre de leurs terres, qui furent attribuées d'office aux colons en provenance de pays européens, tout cela mérite la qualification de « *crimes contre l'humanité* ».

L'éthique

Le terme éthique induit une interprétation objective et scrupuleuse, au moment où l'histoire narrative de l'Algérie connait un vif correctif critique. Les acteurs de la guerre d'indépendance s'expriment de plus en plus en dévoilant le récit de leur propre destinée, confrontée au destin universel de l'Algérie. Cependant que les remords personnels liés au massacre des algériens, germent furtivement dans certaines consciences « humaines » de l'autre côté de la méditerranée, fréquemment.

Nous opposons la mémoire collective algérienne à « l'Éthique » coloniale toujours bien établie en France, responsable d'un nombre effroyable de conduites criminelles à grande échelle. Ces agissements, emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique, qu'il fallait acquitter de surcroit (prix du bâton et prix de la prison), meurtres, tortures, viols, déportations, sont brièvement condensés dans ce passage de Guy de Maupassant : « *Notre système de colonisation consistant à ruiner l'Arabe, à le dépouiller sans repos, à le poursuivre sans merci et à le faire crever de misère, nous verrons encore d'autres insurrections* ». Au Soleil (1884), Guy de Maupassant, éd. Pocket, 1998, Bou-Amama, p. 44.

Les jours se passaient effroyablement dans les campagnes algériennes : « *la colonne alla établir son camp à Ighil-Djemaa dans les Béni-Hassan. Une colonne légère fut envoyée pour incendier les villages de la rive droite de l'Oued Ibahrizen ; elle n'éprouva aucune résistance* ».

Lorsque ces colonnes n'embrasaient pas les demeures et les villages, elles forçaient les villageois à leur offrir des agapes : « *Notre camp d'El-Had a été dans l'abondance ; la colonne y a reçu une diffa de 500 moutons et les Kabyles ont apporté eux-*

mêmes tout ce qui lui était nécessaire en orge et en paille ». Pélissier, Al-Had de Timezrit, le 24 novembre 1851.

C’est ainsi que nous avons jugé que ces photographies qui sont associées à notre récit, devaient être divulguées, elles font partie des moyens de la recherche historique. Les têtes décapitées de ces grands héros Algériens appartiennent à l’histoire depuis leur date d'entrée au MNHN, en 1880.

L’usage politique de l’histoire est une autre affaire.

Droit d’auteur

Le MNHN a énoncé les conditions de publication des photographies : elles varient selon qu'il s'agit d'un article scientifique dans une revue ou bien de l'édition d'un ouvrage à vocation commerciale.

Dans le premier cas la publication de ces photographies est permise, uniquement dans les cercles privés, comme les colloques auxquels il nous a été donné de participer. Dans ce cas, le MNHN accorde la gratuité à cette publication, sous réserve de mention d'origine.

Dans le cadre de l'édition d'un ouvrage à caractère commercial, telle l’édition d’un livre, le droit d’auteur est utilisé.

Ce droit d’auteur qui concerne « *toute création de l'esprit, qu'elle soit une oeuvre littéraire (livres, journaux, pièces de théâtre, logiciels, site web, etc.), ou une oeuvre d'art (peinture, sculpture, photographie, image infographiée, architecture, etc.)* », s’applique-t-il aux têtes indigènes décapitées dans une situation de guerre menée par la France contre les Algériens.

Des œuvres d’art ?

Est-il éthique d’assimiler la tête décapitée de Boubaghla, d’Al-Titraoui, de Moussa Al-Darkaoui, du Cheikh Bouziane, de Boukedida et la tête momifiée d’Aïssa Al-Hamadi à des oeuvres d’art ? À des créations de l'esprit ?

Contacté à ce sujet, le responsable des collections du MNHN, n'a pas daigné nous répondre. Contrairement à son engagement initial de nous accorder l'autorisation de publier ces photographies.

Aussi nous publions nos propres photographies, prises avec notre propre appareil photographique, sans aucune objection de la part du MNHN à ce moment-là.

Sans rien devoir d'autre au MNHN que nos plus chaleureux remerciements.

Ces crânes appartiennent à l'histoire de l'Algérie et ils témoignent de l'atrocité de la présence française en Algérie. Ils ne doivent pas subir le sort des écrits, des récits et d'autres témoignages directs de soldats Français, qui sont escamotés, occultés ou sordidement cachés dans les archives de la France.

PHOTOS EXCLUSIVES

REPRODUCTION INTERDITE SANS LE CONSENTEMENT DE L'AUTEUR

Planche 1. Le crâne de Boubaghla
©2014 Ali Farid Belkadi

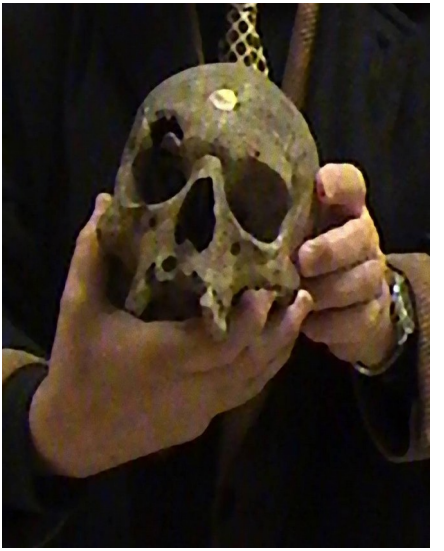

Planche 2. L’auteur tenant le crâne de Boubaghla
©2014 Ali Farid Belkadi

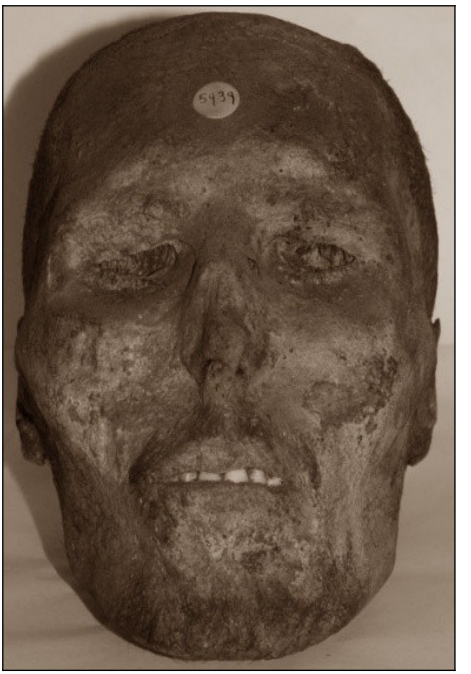

Planche 3. Tête momifiée d'Aïssa Al-Hamadi
(Lieutenant de Boubaghla)
(Remerciements au MNHN de Paris)

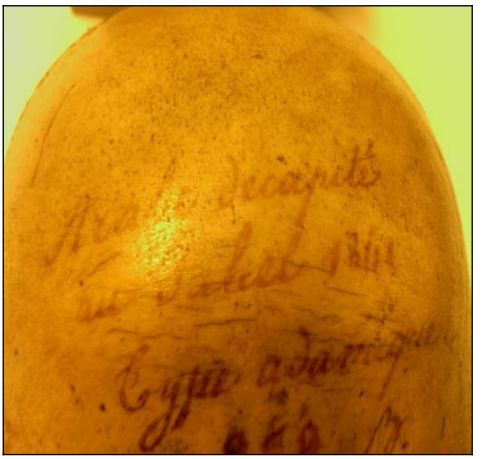

Planche 4. Inscription à même le crâne d'un indigène d'Algérie :
« Arabe décapité au Sahel en 1841 Type adamique... »
©2014 Ali Farid Belkadi

Planche 5. Crânes et Boîtes :

N° 5941 : Bouziane,
N° 5942 : Moussa Al-Darkaoui,
N° 5944 : Mokhtar Al-Titraoui
N° 259 : Saïd, Marabout Kabyle

©2014 Ali Farid Belkadi
Reproduction interdite

Planche 6. Crâne N° 5943 du Chérif Boukedida
©2014 Ali Farid Belkadi
Reproduction interdite

Planche 7. Au premier plan, tête de Moussa Al-Darkaoui Al-Misri
(lieutenant de Boubaghla et de Bouziane)
©2014 Ali Farid Belkadi
Reproduction interdite

Planche 8. De gauche à droite, les boîtes contenant les crânes des chefs de la résistance : Boubaghla, Bouziane, Boukedida, Marabout Saïd, Moussa Al-Darkaoui et Mokhtar Al-Titraoui.

©2014 Ali Farid Belkadi
Reproduction interdite

Planche 9. Boîtes à souliers...
©2014 Ali Farid Belkadi
Reproduction interdite

Le Chérif Boumaza,
(Gravure d'E. Geoffroy, Journal L'Illustration du 15 mai 1847, n° 220)
et
La Princesse Italienne Cristina Trivulzio Belgiojoso
qui partagea la vie de Boumaza à Paris.
(D'après Henri Lehmann).

LETTRES DE L'ARMÉE D'AFRIQUE

Les lettres que nous présentons ici, ont été échangées entre les collectionneurs associés au Muséum de Paris (MNHN).

Ces Algériens, arabes et ces kabyles, dont on collectionne les restes au MNHN, semblent ne pas faire partie de la chaîne de l'évolution humaine.

On est loin du *bon sauvage* Amérindien, tel que l'évoquait le voyageur Amerigo Vespucchi (1454-1512) dans sa lettre intitulée *Mundus Novus* au début du XVI° siècle *:*

« Ils n'ont de vêtements, ni de laine, ni de lin, ni de coton, car ils n'en ont aucun besoin ; et il n'y a chez eux aucun patrimoine, tous les biens sont communs à tous. Ils vivent sans roi ni gouverneur, et chacun est à lui-même son propre maître. Ils ont autant d'épouses qu'il leur plaît […]. Ils n'ont ni temples, ni religion, et ne sont pas des idolâtres. Que puis-je dire de plus ? Ils vivent selon la nature ».(« Nous, peuple dernier: Survivre sera bientôt un luxe ».

Les Algériens ne vivaient pas à l'état de nature. Les pensées et les comportements déshumanisés de ces collectionneurs de têtes Français du XIX° siècle, sont à la limite du cannibalisme. Aucune componction chrétienne ni aucun discernement bienveillant ne viennent contredire cette dévastation de l'humain, devenu un simple objet d'étude dont les restes crânes secs, téguments, têtes momifiées, sont séquestrés depuis plus d'un siècle dans de simples emballages.

Note :

Le nom de crâne est donné à l'ensemble : crâne cérébral + crane facial et mandibule. À titre d'exemple, le crâne de Si Moussa Al-Darkaoui et celui de Mokhtar Al-Titraoui sont indiqués s.m.i. Cela signifie que la mandibule (mâchoire inférieure) est manquante, voire égarée au MNHN.

Des têtes de juifs et de juives au MNHN
(Avant le décret Crémieux)
Lettre N° 1

Catalogue sommaire d'une collection de crânes algériens donnés par le Dr Caffe, daté de 1854 :

1. N° 224_____Turc d'Alger.
2. 225_____Négresse, esclave, du Sahara.
3. 226_____Romain d'Hippone.
4. 227_____Arabe de la plaine, Bône.
5. 228_____Arabe de la plaine, Oran.
6. 229_____Arabe, saline d'Arzew.
7. 230_____Israélite, Oran.
8. 231_____Maure d'Alger.
9. 232_____Turc.
10. 233_____Femme kourougli.
11. 234_____Femme arabe de la Mitidja.
12. 235_____Kabyle, Bougie.
13. 236_____Arabe, Mitidja.
14. 237_____Béni Mezzaïa, Grande Kabylie.
15. 238_____Arabe de Blidah.
16. 239_____Kabyle, Hammat, au sud des Issers (de la Grande Kabylie).
17. 240_____Turcs de Bône.
18. 241_____Arabe du Sahara.

19. 242_____Maure d’Oran.
20. 243_____Femme Kourougli.
21. 244_____Arabe de la plaine (Kolea).
22. 245_____Turc.
23. 246_____Kabyle.
24. 247_____Sorcière de Blida.
25. 248_____Femme Koulougli.
26. 249_____Turc d’Alger.
27. 250_____Koulougli.
28. 251_____Koulougli.
29. 252_____Fouilles à Hippone.
30. 253_____Koulougli d’Alger.
31. 254_____Turc de Constantinople.
32. 255_____Juif de Turquie.
33. 256_____Juif de Turquie.
34. 257_____Juive de Turquie.
35. 258_____Juive.

****

Dans un baril, avec une tortue et une tête de poule

Lettre N°2

Deux têtes d'Algériens sont expédiées par Guyon à Flourens du MNHN, d'Alger le 15 mars 1844 dans un baril. Elles sont accompagnées d'une carapace de tortue et une tête de poule :

« Aux deux têtes, et pour remplir le petit baril qui les renferme, ont été jointes une tortue et une tête de poule.

Sur la carapace de la tortue, partie postérieure, est un corps parasite que je regrette de ne pas avoir vu vivant.

La tête de poule provient d'une sorte de poule dite de Constantine, poule remarquable par sa taille et surtout par sa singulière conformation de l'ouverture des narines.

Cette poule est très recherchée en Afrique, tant pour le volume qu'elle acquiert que pour celui de ses œufs. »

La date est indiquée en marge de la lettre Alger 15 mars 1844 qui est signée par Guyon.

****

Une tête de kabyle

Lettre N° 3

Dans une lettre présentée à l'Assemblée des Professeurs du Muséum, le 9 septembre 1843, le professeur Larry du Val de grâce écrit :

« Monsieur et très honoré Maître, Je m'empresse de vous adresser, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'offrir, une pièce d'anatomie humaine qui aura peut-être quelque intérêt pour la collection du Muséum d'Histoire Naturelle et pour vos travaux d'anthropologie. C'est une tête de kabyle que j'ai rapportée l'année dernière de mon triste voyage en Algérie. Elle est conservée toute entière avec les cheveux, la barbe, les dents, ainsi que les parties molles de la face, qui se trouve seulement un peu déformée par la pression mécanique. Cette tête me paraît enfin présenter les caractères assignés à ce genre de type africain, et j'avais essayé d'en donner une analyse à l'Académie des Sciences. Déjà j'étais sûr de mieux faire en sollicitant à cet égard, vos savantes observations. »

Veuillez agréer je vous prie, Monsieur, et très honoré Maître, l'assurance de ma considération très respectueuse et dévouée. » Larry Professeur au Val de Grâce.

****

Crâne d'un Arabe « pure race »

Lettre N° 4

Alger le 5 février 1852

Monsieur le professeur

« J'ai l'honneur de vous annoncer que je profiterai de la 1ere occasion qui se présentera, pour vous faire passer le crâne d'un

arabe pure race qui a été passé par les armes pour avoir levé contre nous l'étendard de la révolte. Toutefois avant de vous faire cet envoi, je désirerais savoir si vous pouviez tirer parti de quelques ossements autres que des ossements de crâne, provenant de tombeaux supposés druidiques, que j'ai fait fouiller il y a déjà très longtemps, et dont je vous ai envoyé, à cette époque, des crânes détériorés.

Dans l'affirmative, je joindrais des ossements du crâne de l'arabe. »

Agréez, je vous prie, monsieur le professeur etc...

Signé Dr Guyon.

En marge, Guyon rajoute :

P.S : Je vous prie de nouveau de disposer sans réserve de mes services en Algérie.

****

Notice sur Saadi Ben Raoui

Lettre N° 5

Ce nom Ben Raoui, dont l'orthographe exacte est Bouraoui, semble désigner un bandit d'honneur, qui agit en son nom propre bien plutôt qu'en membre de la résistance. Peut-être même serions-nous tentés de l'assimiler à un partisan puisqu'il assassinera également quelques Européens.

(Saadi Ben Raoui) appartenait à la tribu des Béni-Mehenna (cercle de Philippeville), il était né au pied du Djebel Allia, qui domine à l'est le village Valée.

****

Prisonnier de guerre

Lettre N° 6

« Armée d'Afrique

Service de santé Alger le 13 janvier 1838

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'expédie à Toulon, par le courrier d'aujourd'hui, un petit baril contenant deux têtes dans l'alcool. Cet envoi, au débarquement, sera mis au routage et dirigé vers Paris, à votre adresse du Muséum.

L'une des têtes est celle d'un kabyle, né dans la tribu des Issers (Est de la Mitidja), Mohamed Ben Siasi. Mort prisonnier de guerre à l'hôpital du Dey le 13 juin 1837. On y a joint, conformément à vos instructions, des portions de téguments de la partie interne des cuisses.»

Le signataire de cette lettre qui est adressée à Flourens, est Guyon.

Note de l'auteur :

La deuxième tête qui faisait partie du même envoi, est celle d'un soldat du corps des zouaves indigènes, nommé Mohamed Ben Hamad. Cette catégorie de « sujets » du MNHN, n'entre pas dans le cadre de notre étude.

****

Assimilés à de simples objets

Lettre N° 7

« Alger, le 10 décembre 1845

Monsieur et très honoré confrère

J'ai l'honneur de vous annoncer en réponse à votre lettre du 24 du mois dernier que, déjà depuis une quinzaine de jours, je vous ai expédié par la voie de Toulon, un petit baril contenant les objets suivants : Un fœtus de 6 à 7 mois, la tête d'une jolie petite fille de l'âge de 7 à 8 ans, des portions de téguments prises sur deux femmes. (...) je conserve encore dans l'alcool plusieurs têtes d'hommes et de femme.»

****

Il excitait les gens à la guerre

Lettre N° 8

Guyon adresse une note à Flourens du MNHN de Paris dans laquelle il expose :

« Note sur les deux indigènes, dont les têtes ont fait l'objet de mon dernier envoi :

1° Sahanoune Ben Ali, arabe d'environ 30 ans, tribu des Béni- Rached, à 2 journées de marche de Miliana, sur le Chélif, prisonnier de guerre, mort à Alger le 12 décembre 1843.

2° Moril Cherfa, Kabyle de 25 à 28 ans, des montagnes du Jurjura (le Mons Ferratus des anciens), fait prisonnier comme il parcourait le pays pour exciter à la guerre. Mort à Alger le 16 décembre 1843. C'était un marabout, nom synonyme de saint, prêtre. Sa tête se distinguera de celle du précédent, Sahanoune Ben Ali sur la portion de téguments qui s'y trouve.»

****

Mort à la suite d'une bastonnade

Lettre N° 9

Guyon dans une lettre expédiée d'Alger le 10 mai 1839 écrit encore :

« (...) Je vous envoie une Tête de kabyle offerte, au nom des officiers de santé militaire d'Alger, à Mr le professeur Roux. Souvenir d'un voyage d'Afrique. Alger le 4 Septembre 1850 ». Ou encore : « Tête de Salem Ben Mecaoui, arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 6 Octobre 1838. Venu de la prison Militaire. Cet homme qui passait pour avoir volé, avait été envoyé à l'hôpital avec de profondes plaies gangréneuses aux fesses, suite à une bastonnade qu'il avait reçue un mois auparavant ».

Plus loin dans la même lettre :

« Tête de Caddom Ben Makhloud, arabe des environs d'Alger, mort à l'hôpital le 12 décembre 1838, venant comme le précédent de la prison militaire. Caddom Ben Makhloud passait également pour avoir volé et fut aussi envoyé à l'Hôpital, par suite de lésions produites par une bastonnade.»

Note de l'auteur :

Le patronyme exact doit être Kaddour Ben Makhlouf.

****

Une tête offerte en souvenir

Lettre N° 10

Le 4 Septembre 1850, un certain docteur Lacronique offrira une tête de Kabyle, au nom des officiers de santé militaire d'Alger,

au professeur Roux du MNHN, « en souvenir d'un voyage en Afrique.»

Note de l'auteur :

Rappelons que le mot Afrique désignait à l'époque l'Algérie.

****

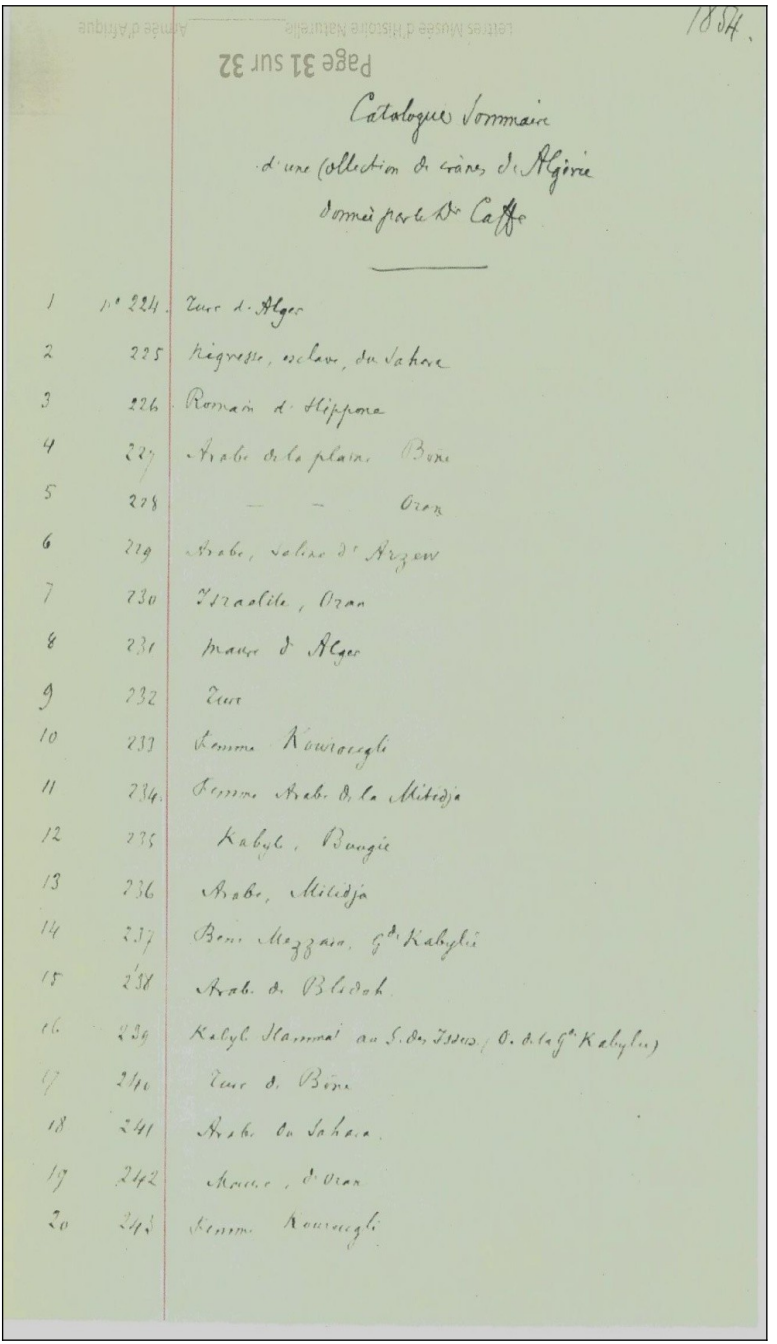

1854.

Page 31 sur 32

Catalogue Sommaire
d'une Collection de crânes de Algérie
donnée par le Dr Caffe

1	n° 224	Turc d'Alger
2	225	Negresse, esclave, du Sahara
3	226	Romain d'Hippone
4	227	Arabe de la plaine Bone
5	228	— — Oran
6	229	Arabe, voleur d'Argew
7	230	Israelite, Oran
8	231	maure d'Alger
9	232	Turc
10	233	Femme Kabyle
11	234	Femme Arab. de la Mitidja
12	235	Kabyle, Bougie
13	236	Arabe, Mitidja
14	237	Beni Mezzaia, Gde Kabylie
15	238	Arab. de Blidah
16	239	Kabyle Flamma au S. des Issers, G. de la Gde Kabylie
17	240	Turc de Bone
18	241	Arabe du Sahara
19	242	Maure, d'Oran
20	243	Femme Kabyle

Lettre N° 1 (Muséum National d'Histoire Naturelle)

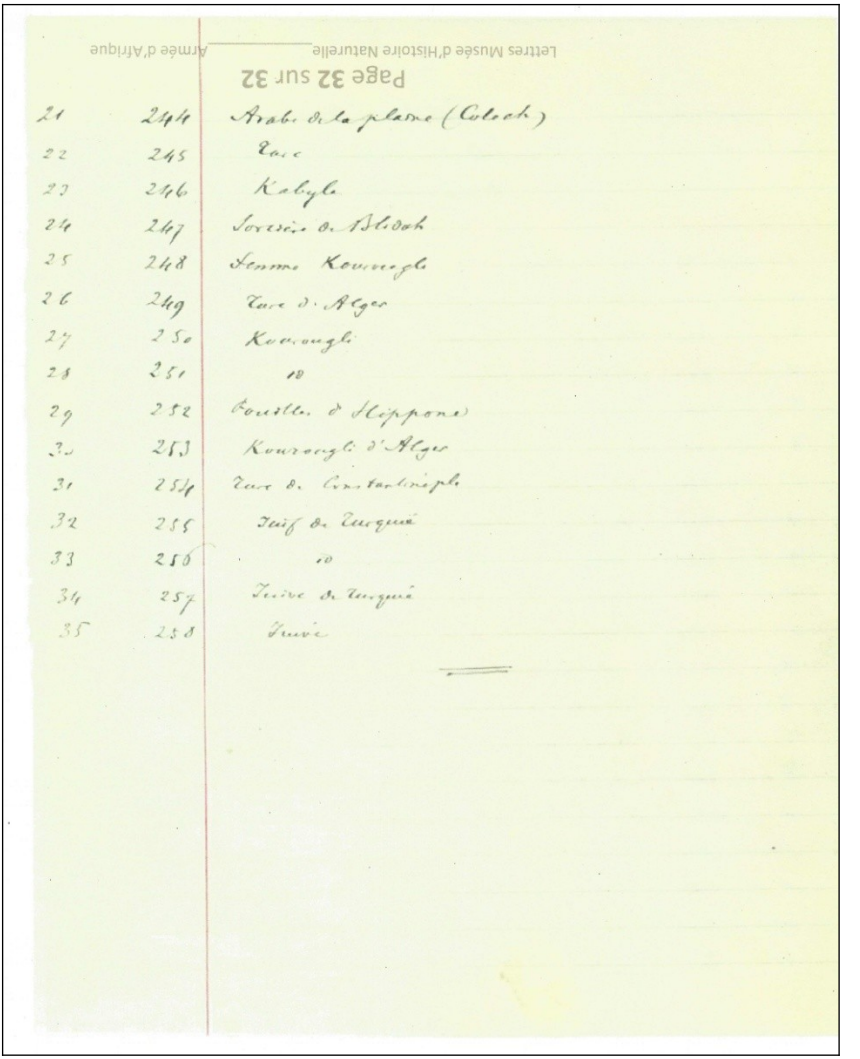
Lettres Musée d'Histoire Naturelle Armée d'Afrique
Page 32 sur 32
21 2944 Arabe de la plaine (Colcol)
22 245 Turc
23 246 Kabyle
24 247 Sorcier de Blidah
25 248 Femme Kouroughli
26 249 Turc d'Alger
27 250 Kouroughli
28 251 id
29 252 Bouffon d'Hippone
30 253 Kouroughli d'Alger
31 254 Turc de Constantinople
32 255 Juif de Tunquin
33 256 id
34 257 Juive de Tunquin
35 258 Juive

Lettre N° 1 (suite)

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

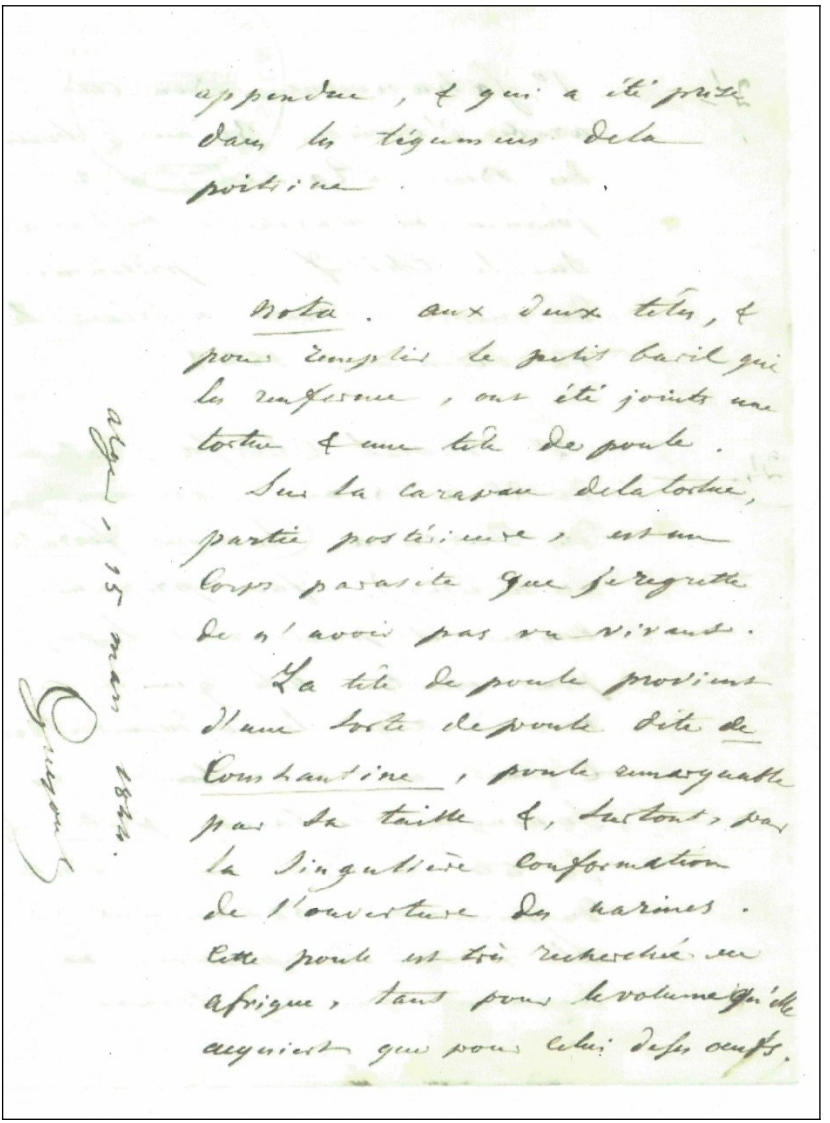

appendue, & qui a été portée dans les légumes de la poitrine.

Nota. aux deux têtes, & pour remplir le petit vuide qui les sépare, ont été joints une tortue & une tête de poule.

Sur la carapace de la tortue, partie postérieure, est un corps parasite que je regrette de n'avoir pas vu vivant.

La tête de poule provient d'une sorte de poule dite de Constantine, poule remarquable par sa taille &, surtout, par la singulière conformation de l'ouverture des narines. Cette poule est très recherchée en afrique, tant pour le volume qu'elle acquiert que pour celui de ses oeufs.

Alger, 15 mars 1844.

Guyon

Lettre N° 2

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

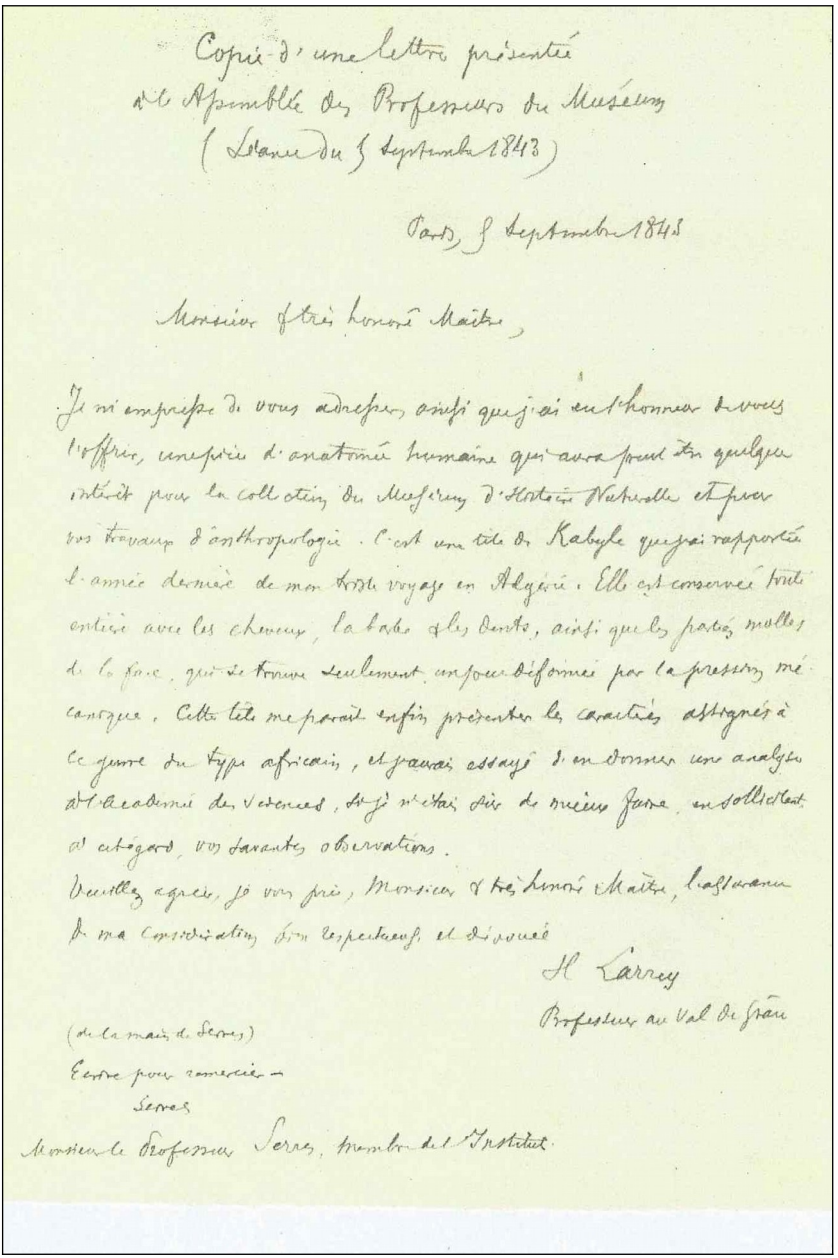

Copie d'une lettre présentée
à l'Assemblée des Professeurs du Muséum
(Séance du 5 Septembre 1843)

Paris, 5 Septembre 1843

Monsieur et très honoré Maître,

Je m'empresse de vous adresser, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'offrir, une pièce d'anatomie humaine qui aura pour vous quelque intérêt pour la collection du Muséum d'Histoire Naturelle et pour vos travaux d'anthropologie. C'est une tête de Kabyle que j'ai rapportée l'année dernière de mon dernier voyage en Algérie. Elle est conservée toute entière avec les cheveux, la barbe et les dents, ainsi que les parties molles de la face, qui se trouve seulement un peu déformée par la pression mécanique. Cette tête me paraît enfin présenter les caractères assignés à ce genre du type africain, et j'avais essayé d'en donner une analyse à l'Académie des Sciences, si je n'étais pas de mieux faire, en sollicitant à cet égard, vos savantes observations.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur et très honoré Maître, l'assurance de ma considération très respectueuse et dévouée

H. Larrey
Professeur au Val de Grâce

(de la main de Serres)
Ecrire pour remercier —
Serres

Monsieur le Professeur Serres, membre de l'Institut.

Lettre N° 3

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

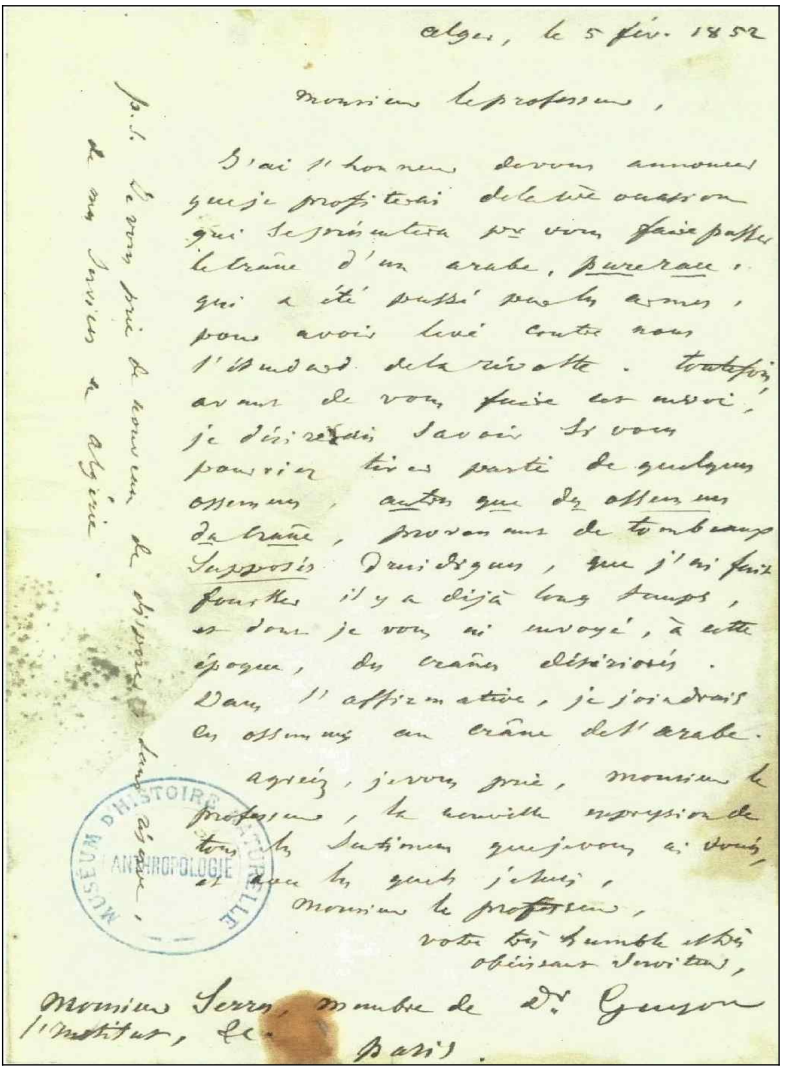

Alger, le 5 fév. 1852

Monsieur le professeur,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je profiterai de la 1ère occasion qui se présentera pour vous faire passer le crâne d'un arabe, Bureraue, qui a été passé par les armes, pour avoir levé contre nous l'étendard de la révolte. Toutefois avant de vous faire cet envoi, je désirerais savoir si vous pourriez tirer parti de quelques ossements, autres que des ossements de crâne, provenant de tombeaux supposés Druidiques, que j'ai fait fouiller il y a déjà bien longtemps, et dont je vous ai envoyé, à cette époque, des crânes détériorés. Dans l'affirmative, je joindrais ces ossements au crâne de l'arabe.

Agréez, je vous prie, monsieur le professeur, le nouveau témoignage de toutes les sentimens que je vous ai voués, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Monsieur le professeur,

votre très humble et très obéissant serviteur,

Monsieur Serres, membre de l'Institut, &c.

Paris.

P.S. Je vous prie de remarquer que ces ossements ont été pris dans les environs de Alger.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
ANTHROPOLOGIE

Lettre N° 4

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

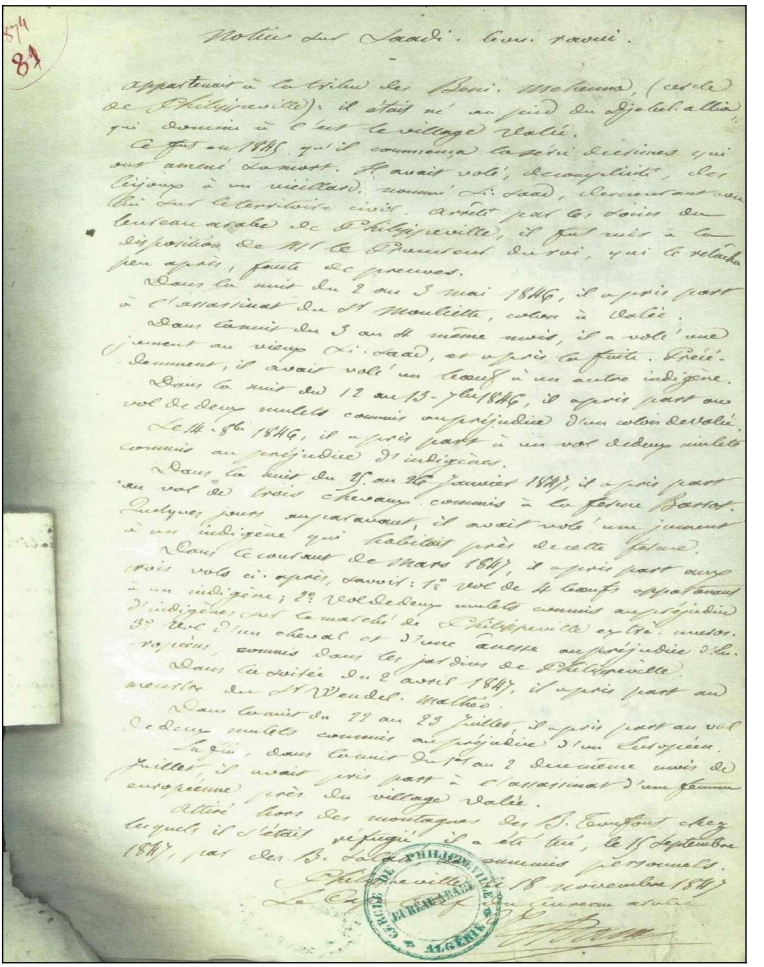

Lettre N° 5

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

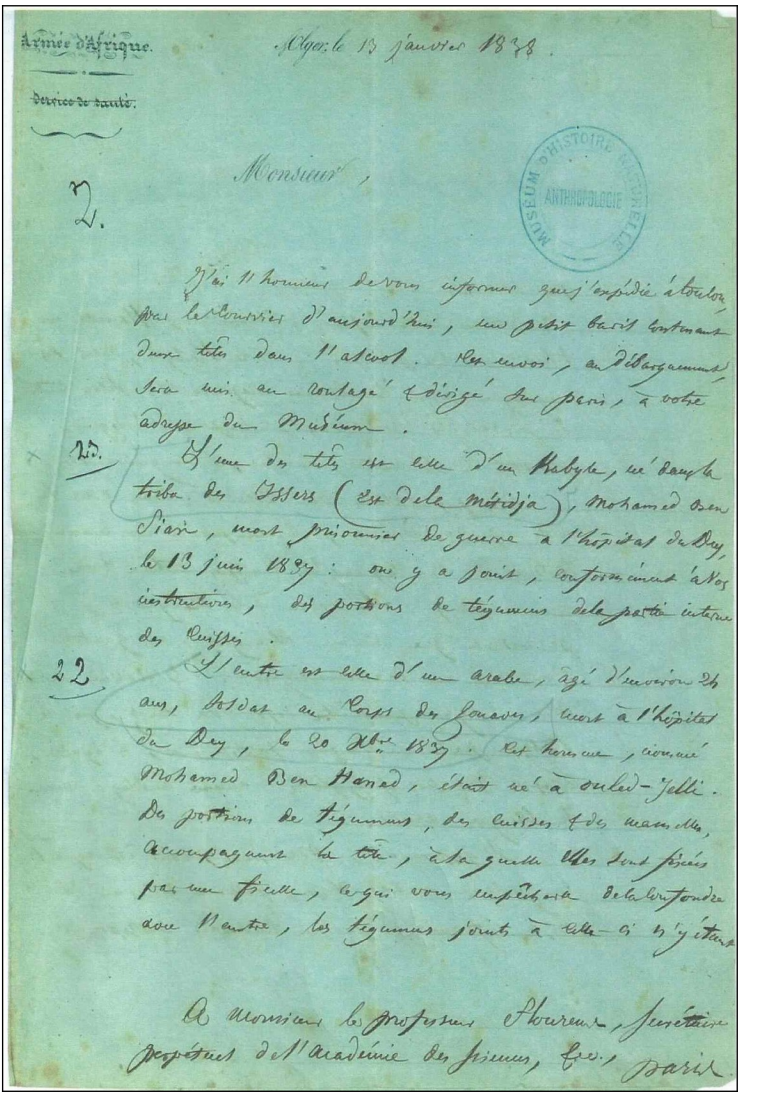

Armée d'Afrique.

Service de santé.

Alger le 13 janvier 1838.

Monsieur,

2.

J'ai l'honneur de vous informer que j'expédie à votre adresse par les Messageries d'aujourd'hui, une petite caisse contenant deux têtes dans l'alcool. Cet envoi, en Abonnement, sera mis au roulage dirigé sur Paris, à votre adresse du Muséum.

25. L'une de ces têtes est celle d'un Kabyle, né dans la tribu des Issers (Est de la Métidja), Mohamed ben Siam, mort prisonnier de guerre à l'Hôpital du Dey, le 13 juin 1837: on y a joint, conformément à Nos instructions, des portions de légumes de la partie interne des Cuisses.

22. L'autre est celle d'un arabe, âgé d'environ 24 ans, Soldat au Corps des Zouaves, mort à l'Hôpital du Dey, le 20 Xbre 1837. Cet homme, nommé Mohamed Ben Hamad, était né à Ouled-Jelli. De petites de légumes, des cuisses et des mamelles, accompagnent la tête, à laquelle elles sont jointes par une feuille, qui vous empêchera de la confondre avec l'autre, les légumes joints à celle ci n'y étant

A Monsieur le professeur Laurent, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, &c. Paris

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE ANTHROPOLOGIE

Lettre N° 6

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

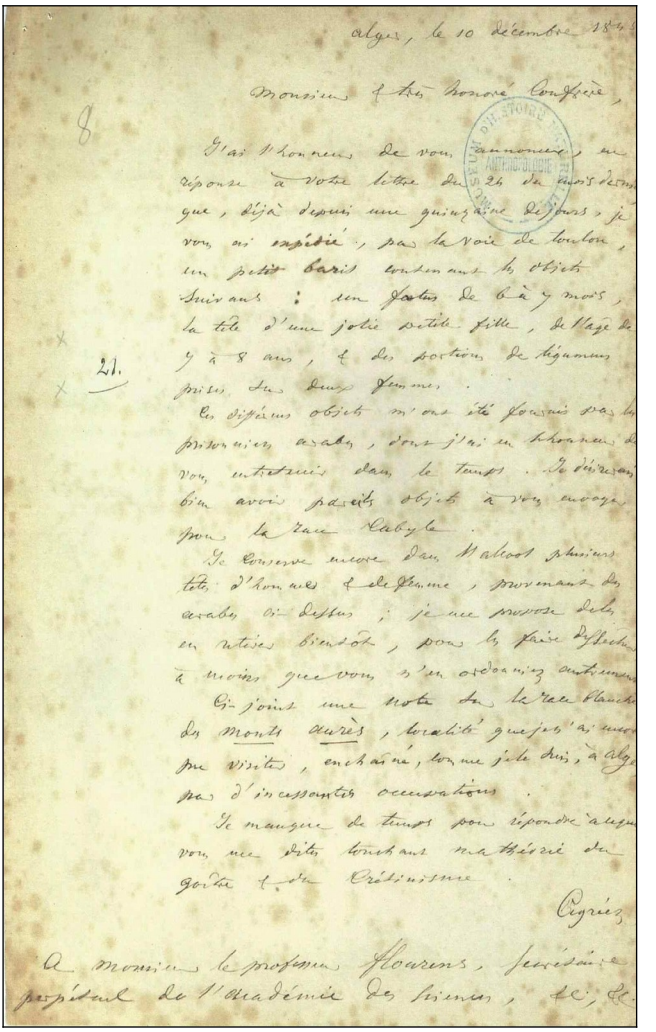

Alger, le 10 décembre 18[illegible]

Monsieur et très honoré Confrère,

J'ai l'honneur de vous annoncer, en réponse à votre lettre du 24 du mois dernier, que, déjà depuis une quinzaine de jours, je vous ai expédié, par la voie de Toulon, un petit baril contenant les objets suivants : un fœtus de 6 à 7 mois, la tête d'une jolie petite fille, de l'âge de 7 à 8 ans, et des portions de ligaments pris sur deux femmes.

Les différents objets m'ont été fournis par les prisonniers arabes, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir dans le temps. Je désirerais bien avoir pareils objets à vous envoyer pour la race Kabyle.

Je conserve encore dans l'alcool plusieurs têtes d'hommes et de femme, morceaux de corps arabes ci-dessus ; je vous enverrai le tout en nature bientôt, pour les faire disséquer à moins que vous n'en ordonniez autrement.

Ci-joint une note sur la race blanche des monts Aurès, localité que j'ai eu la visiter, encaissé, comme je le dis, à Alger pas d'intéressantes occasions.

Je manque de temps pour répondre à chacun vos dits touchant ma théorie du goître et du crétinisme.

Agréez

A monsieur le professeur Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, &c, &c.

Lettre N° 7

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

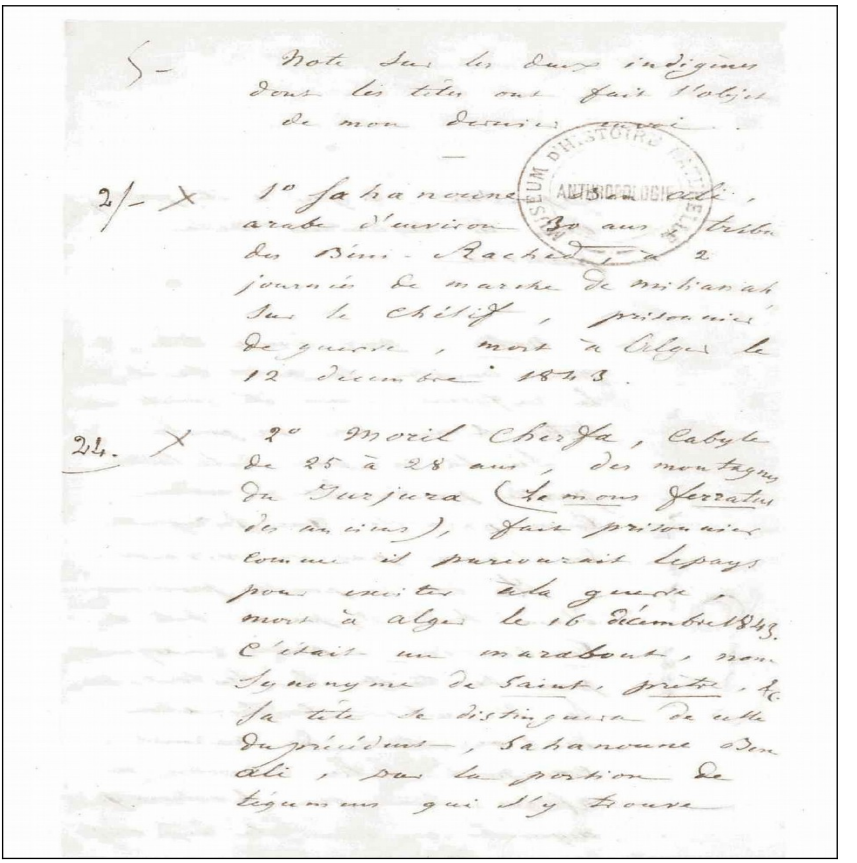

Lettre N° 8

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

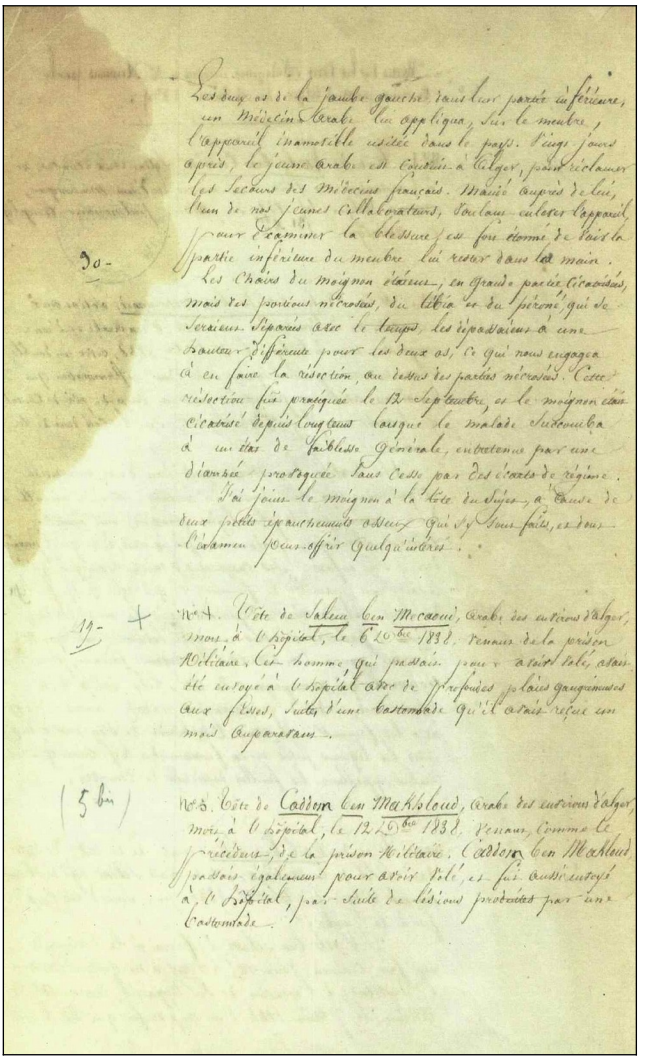

Lettre N° 9

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

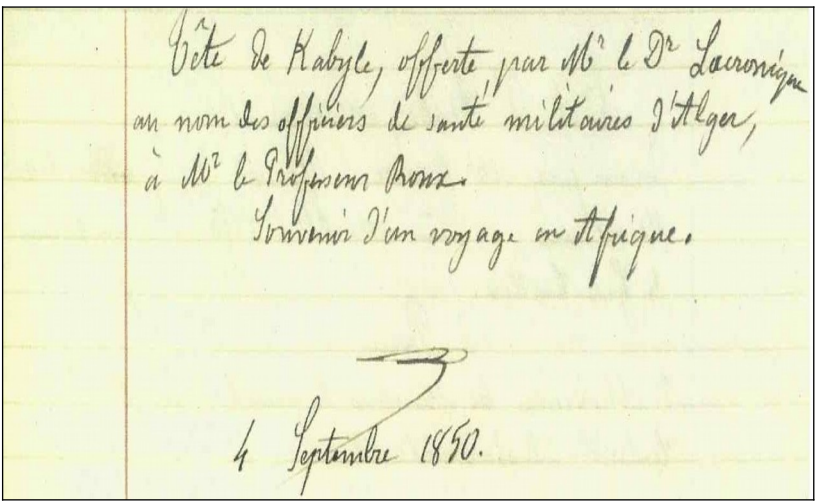
Tête de Kabyle, offerte par Mr le Dr Lacroix
au nom des officiers de santé militaires d'Alger,
à Mr le Professeur Prus.
Souvenir d'un voyage en Afrique.
4 Septembre 1850.

Lettre N° 10

(Muséum National d'Histoire Naturelle)

États civils divers

(Archives Aix-en-Provence, Empires coloniaux français, Algérie)
http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr)

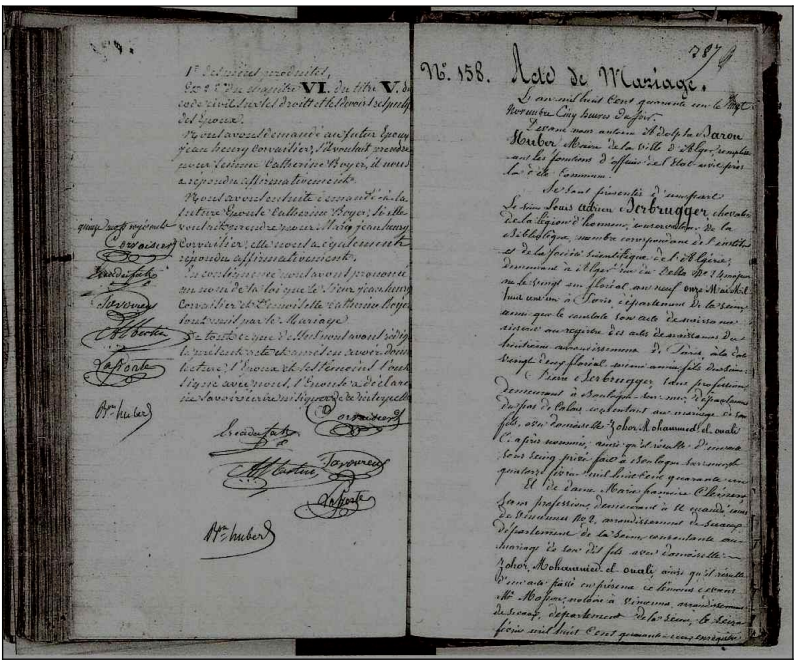

Acte de mariage d'Adrien Berbrugger et de Zhor bent Mohamed Al-Ouali.

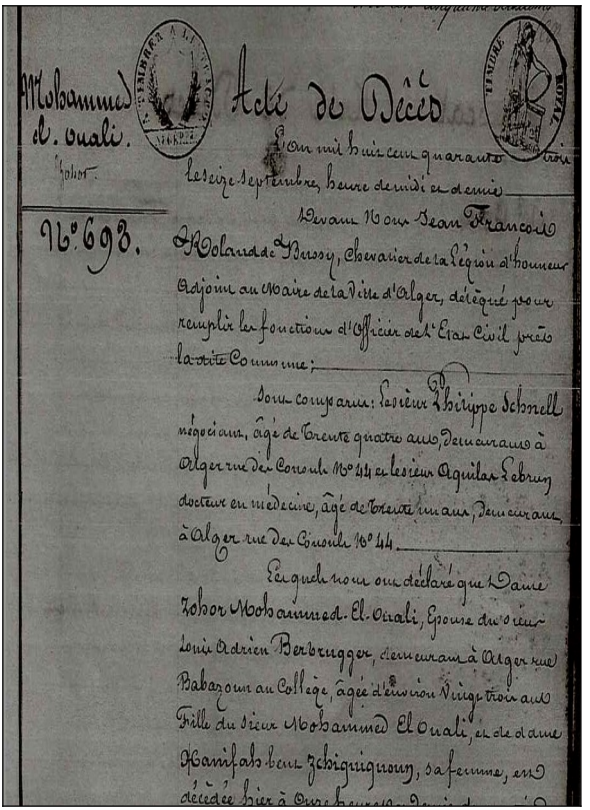

Mohammed el. Ouali.

Zohor

N°. 698.

Acte de Décès

L'an mil huit cent quarante trois le seize Septembre, heure de midi en dernier

Devant Nous Jean François Rolland de Bussy, Chevalier de la Légion d'honneur Adjoint au Maire de la Ville d'Alger, délégué pour remplir les fonctions d'Officier de l'Etat Civil près la dite Commune;

Sont comparus: Le sieur Philippe Schnell négociant, âgé de Trente quatre ans, Demeurant à Alger rue des Consuls N° 44 et le sieur Aguilar Februs docteur en médecine, âgé de Trente trois ans, Demeurant à Alger rue des Consuls N° 44

Lesquels nous ont déclaré que Dame Zohor Mohammed El-Ouali, Epouse du sieur Louis Adrien Berbrugger, demeurant à Alger rue Babazoun au Collège, âgée d'environ Vingt trois ans Fille du sieur Mohammed El Ouali, et de dame Hamsafs bent Zebiguigroun, sa femme, est décédée hier à Onze heures [illegible]

Acte de décès

De Zhor Bent Mohamed Al-Ouali,

(épouse de l'historien et colonel de la milice européenne d'Alger, Adrien Berbrugger).

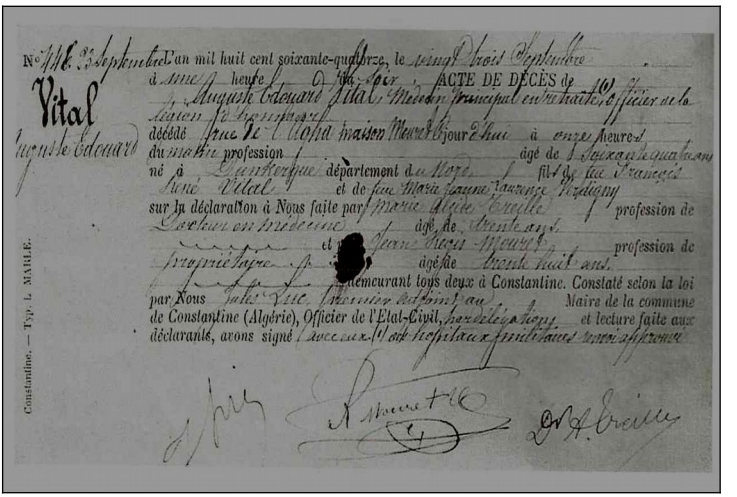

Acte de décès

D'Auguste Édouard Vital. Médecin principal à l'hôpital de Constantine et éponyme de la collection du MNHN.

Édouard Vital conservait les têtes des chefs de la résistance à son domicile.

À sa mort, celles-ci échurent à son frère René Vital qui les offrit à Vincent Reboud.

Les têtes partaient ensuite en France avec l'aval du colonel Édouard de Neveu.

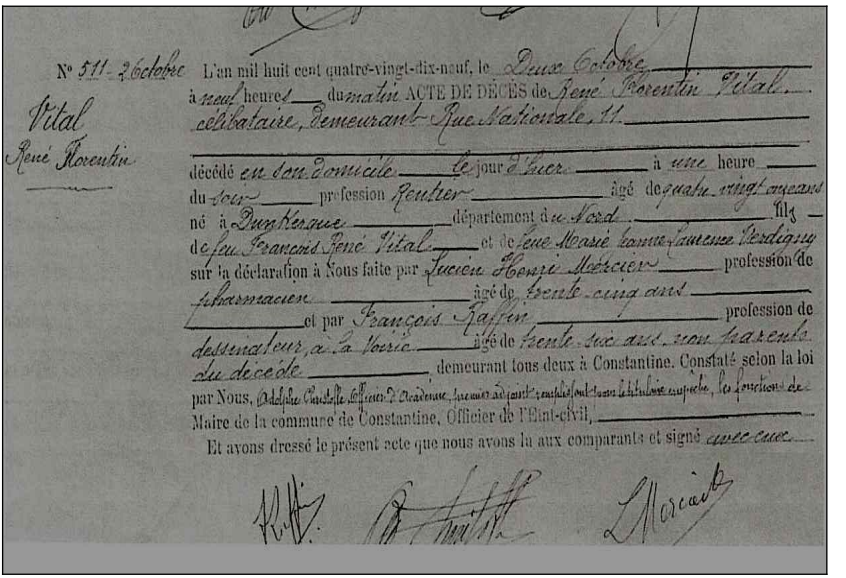

Vital
René Florentin

N° 511 - 2 Octobre L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, le Deux Octobre
à neuf heures du matin ACTE DE DÉCÈS de René Florentin Vital
célibataire, demeurant Rue Nationale, 11
décédé en son domicile le jour d'hier à une heure
du soir profession Rentier âgé de quatre-vingt ans
né à Duy Kerque département du Nord fils
de feu François René Vital et de feue Marie Anne Laurence Verdiaux
sur la déclaration à Nous faite par Lucien Henri Mercier profession de
pharmacien âgé de trente cinq ans
et par François Raffin profession de
dessinateur, à la Voirie âgé de trente six ans non parents
du décédé demeurant tous deux à Constantine. Constaté selon la loi
par Nous, Adolphe Constant Officier de Gendarme, premier adjoint remplissant dans la localité empêché, les fonctions de
Maire de la commune de Constantine, Officier de l'Etat-civil,
Et avons dressé le présent acte que nous avons lu aux comparants et signé avec eux

Acte de décès de René Vital, frère du précédent.
C'est René Vital qui fit don des têtes de Boubaghla, Mokhtar Al-Titraoui, Moussa Al-Darkaoui, Bouziane, Al-Hassen le fils de Bouziane et Aïssa Al-Hamadi à Vincent Reboud.
La tête d'Al-Hassen le fils de Bouziane est définitivement égarée au MNHN.

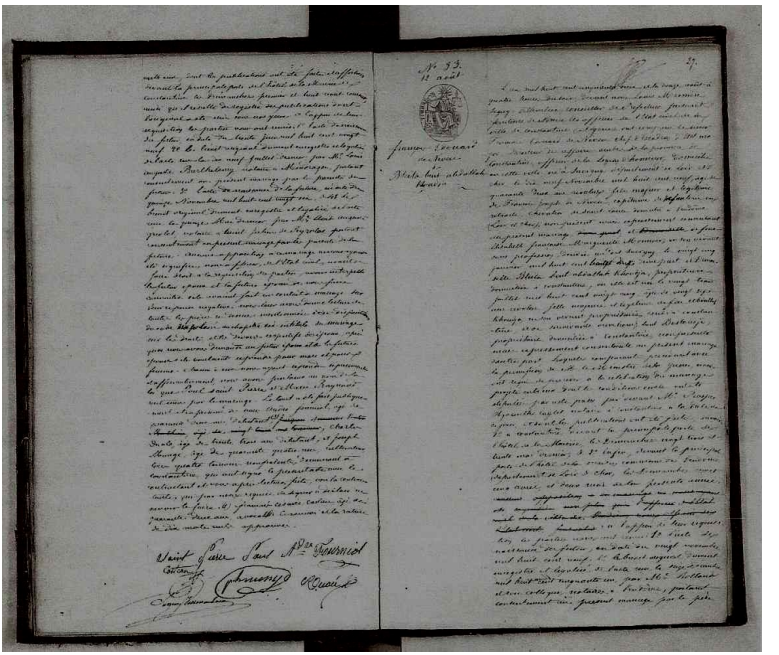

Acte de mariage du colonel Édouard de Neveu
et de Djeymouna Bent Zbiri.

« Et colonisons à force. Pour que l'indigène, qui se voit peu à peu enserré dans le filet de la colonisation, se résigne tout à fait et cesse de se révolter à tout moment, il faut qu'il soit submergé par le flot des colons. Alors il perdra peut-être l'espérance, car, dit-il aujourd'hui, le joug des chrétiens a été imposé aux croyants comme un châtiment, et Dieu y mettra fin s'il le veut. Alors enfin, les marabouts, prédicateurs de guerre sainte, cesseront d'être écoutés et prétendront vainement que c'est Dieu qui les envoie. Le temps des Mouley-Sâa, ou maîtres de l'heure, disparaîtra pour ne plus revenir, et nous serons définitivement les maîtres de l'Algérie et de la Tunisie ».

« Les français en Afrique : Récits Algériens» par E. Perret. Éditeur B. Bloud. 7e édition. Paris 1902.)

TABLE

Remerciements *page 3*

Préface *page 5*

Avant-propos *page 15*

PARTIE I

DES « CADAVRES » DANS LE PLACARD

Chapitre 1 *page 17*

LE MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS

Misanthropologie. Issus de rapines celées. Georges Cuvier. La chasse aux têtes algériennes. Les collectionneurs. Au nom des lumières. Nos ancêtres gaulois. Florilège. Des pratiques barbares.

Chapitre 2 *page 27*

RESTES MORTUAIRES ALGÉRIENS IDENTIFIÉS

Restes précisément identifiés. Les chefs de la résistance (collection vital). Restes dont l'identification est imprécise. Restes peut-être identifiables. Restes identifiés et non retrouvés. Quelques lettres des collectionneurs.

Chapitre 3 *page 40*

BOUBAGHLA, DE TAZMALT AU MUSÉUM

Le Docteur Vital, collectionneur. Être savant au XXI° siècle. Qu'est-ce qu'un musée. L'exemple du Musée du Louvre. La Belgique et l'Italie pillées. Titien et Véronèse. Le pape Pie VII, livre 100 chefs-d'œuvre. Naissance du musée du Louvre. Waterloo, 18 juin 1815. Le pillage culturel des Africains. Le MNHN de Paris.

Chapitre 4 *page 48*

30.000 RESTES MORTUAIRES HUMAINS

30.000 restes mortuaires humains. Vital et les têtes de « gueux » célèbres. Une série de « têtes de choix ». Reboud étudie les stèles libyques. Le Dr Vital et Ismaël Urbain. L'Algérie sereine et fertile. Des Arabes chrétiens libanais colons. Ismaël Thomas Urbain. Djeyhmouna bent Messaoud Al-Zubairi (Zbiri).

Chapitre 5 *page 58*

PILLEURS DE TOMBES CHAÂMBAS

Les collectionneurs du Muséum de Paris. Le buste de Mohammed Ben Allal. Les têtes maories, affaire classée. La déclaration des Nations Unies.

Chapitre 6 ***page 69***

ÉDUCATION ET DÉLECTATION

Accorder réparation aux peuples autochtones. Le colloque stérile du Quai Branly. Le squelette du roi de Casamance. Délectation, disent-ils. Le peintre Horace Vernet. Attila, version siècle des lumières. Le visage momifié d'Al-Hamadi.

Chapitre 7 ***page 77***

LES OMISSIONS DES ACCORDS D'ÉVIAN

Les lacunes des Accords d'Évian. Ni réparation ni repentance. L'Algérie, école de guerre pour les soldats français.

PARTIE II

ÉVOCATION HISTORIQUE

Chapitre 8 ***page 82***

LA PORTE SUBLIME, LES EUROPÉENS

ET LA RÉGENCE D'ALGER

Abou Al-Abbas Ahmed Belkadi et Selim I°. Les Turcs de Constantinople ont autre chose à faire. Tahar Pacha, le négociateur turc et les Français. Al-Hadj Mohammed Ben Zamoum. Une vérité à rétablir. Lawrence d'Arabie et les tirailleurs nord-africains.

Chapitre 9 ***page 96***

LE CORPS EXPÉDITIONNAIRE FRANÇAIS

Les stipendiés européens. La légion étrangère. Escouades internationales à l'oued El-Harrach. Un général suisse transfuge. Un corps expéditionnaire remanié. L'Europe contre les Algériens. Maréchaux et généraux d'origine étrangère. La cavalerie indigène. Appel à l'Afrique.

Chapitre 10 ***page 107***

UNE ARMÉE COMPOSITE

Ahmed Al-Mokrani, Général de brigade français. Le régiment de Hohenlohe. 2.500 Allemands. Mercenaires italiens au secours des Espagnols. Des compagnies polonaises. Les Gaucz, Reilk, Caroli, Gonzales, Vanzanper.

PARTIE III

LES DÉBUTS CONFUS DE LA COLONISATION

Chapitre 11 ***page 113***

LA CONFLAGRATION

Un immense champ de manœuvres. Relation de Hadji Ahmed Efendi. Débuts confus de la colonisation. Clauzel. Jacob Bacri, « chef de la nation hébraïque ». Un prince tunisien nommé bey de Constantine. 10.000 soldats français à Alger. La désignation « Algérie ». L'Afrique. Spoliations, violences, illégalités judiciaires. Alexis De Tocqueville.

Partie IV

LA RÉSISTANCE DES CHÉRIFS

Chapitre 12 ***page 132***

MOHAMED BEN ABDALLAH, « L'AVATAR »

La lutte des congrégations mystiques. Une réincarnation. Abdelkader, intronisé sultan à la suite de songes. À chaque envahisseur ses barbares. Les nouveaux vandales. Au temps des turcs, déjà. Tlemcen s'en remet au roi du Maroc. Les consuls européens complices du vol. Tunis avec les Français. Hussein Dey réapparait. Installation de colons militaires. Des esclaves algériens fuyards, recueillis par les Français. Les archives de Vincennes. Les belligérances algériennes de la France.

Chapitre 13 ***page 140***

PARIS À FEU ET À SANG

L'encerclement de Paris en juin 1848. Paris à feu et à sang. L'émir Abdelkader et la promesse française. Chassé-croisé en Méditerranée. Un fatras de nationalités européennes.

Chapitre 14 ***page 145***

LA COERCITION DU SAVOIR

L'école indigène de Jules Ferry. Les manuscrits algériens à travers l'histoire. Hypothèses coloniales improductives. Reynaud, Quatremère, Hase, de Slane. Le cas Cid Kaoui. Le cas Machar Jebrine Ag Mohamed. Le cas Ba-Hamou Al-Ansari.

PARTIE V

LES PRÉCURSEURS

Chapitre 15 ***page 154***

LE COURSIER VOLANT

Invulnérable aux balles. Omar, le frère caché de Boumaza. Moulay Larbi Derkaoui. Les origines de Boumaza, sa véritable identité. La tribu, le père, la mère. Les frères de Boumaza. L'épouse de Boumaza. Sa patrie est le Dahra. Boumaza humilié par L'émir Abdelkader

Chapitre 16 ***page 167***

LE DÉSARROI

L'émir expulse Boumaza de son cantonnement. Boumaza prend une nouvelle épouse. Dénoncé par le caïd. La prédiction de Sidi Lakhdar. Le chérif attendu. La prophétie de Sidi Aïssa Al-Laghouati. L'enquête sur Boumaza. Le signe sur le front.

Chapitre 17 ***page 173***

MOUL ES-SA'A VERSUS MOUL AL-DRA'

Boumaza vient d'avoir 20 ans. Des Arabes chrétiens du Liban, colons. Boumaza « messie régénérateur ». Boumaza se rend à Saint Arnaud le 13 avril 1847. Saint Arnaud et Boumaza. Les ambitions du Sultan du Maroc après le départ des Turcs. Le sultan du Maroc convoite l'Oranie. Al-Hadj Mohieddine, le père du futur émir Abdelkader. Les Algériens victimes de leurs querelles intestines. État intérieur de l'empire marocain. Le khalifa Miloud Ben Lahrech. La reddition de l'émir Abdelkader, le 23 décembre 1847. Le Wichah Al-Kataïeb. Orléansville, le 13 avril 1847. Les plaies africaines de l'histoire de France. Les Ahl Al-Bayt. Les Idrissides. L'ennemi le plus dangereux.

Chapitre 18 ***page 190***

BOUMAZA À PARIS

Une légende vivante. Il écoute Berlioz. La Princesse Belgiojoso. Des proches de l'émir Abdelkader le moquent. Boumaza est nommé : Joseph Bou Dif. Avenue Franklin D. Roosevelt. Boumaza coqueluche du Tout-Paris. Il est aimé des femmes. Soixante-huit fois blessé. Gustave Flaubert et Boumaza. Boumaza et les papotages mondains. Il détruit le manuscrit de Richard. Les camps de regroupement.

Chapitre 19 ***page 201***

LE TOUT-PARIS AU TRIBUNAL

En chéchia rouge. La salle d'audience du tribunal. Le logis de la princesse Belgiojoso. Rue de l'arcade à Paris. L'espace où évoluait Boumaza. La princesse infortunée. Place de la Madeleine. Boumaza s'évade. Le prophète arabe Boumaza. La fuite de Boumaza

Chapitre 20 ***page 209***

BOUMAZA APPREND L'ARABE

À PROSPER MÉRIMÉE

Boumaza en patriarche biblique. Boumaza le fennec. Deux héros indomptables que tout opposait. Boumaza emprisonné au fort d'Ham. Colonel dans l'armée turque. Abdelkader quitte la France pour Brousse.

Chapitre 21 ***page 213***

LE SIÈGE DE L'OASIS DE ZAÂTCHA

Les mercenaires européens déciment les Zaatcha. Des noyaux de dattes en guise de balles. Herbillon, un rescapé des campagnes de Waterloo. Jacques Camou, un autre de Zaatcha. Le colonel Carbuccia, de la légion étrangère. L'espagnol José Padro. Bouziane, son fils et Moussa Al-Darkaoui. La famille de Bouziane exterminée. Si Abdelhafidh. Note additionnelle sur la région de Biskra. Les Chotts, pays de la Toison d'Or. Herbillon le chef, comparé à Alexandre le Macédonien. Pierre Napoléon Bonaparte. Pierre Napoléon Bonaparte tue un journaliste. Victor Noir, l'ami de Louise Michel. Lâchage. « Couchons », « bataillon di Jouifs ». Al-Mokrani présent à Zaatcha, l'accompagne. Pierre Napoléon-Bonaparte quitte l'Algérie. Les assaillants s'enfuient.

Chapitre 22 ***page 237***

LA RÉGÉNÉRATION DE LA LUTTE

Moussa Al-Darkaoui, le récit d'Al-Hadj Kara. Bouḥmar « l'homme à l'âne ». Al-hadj moussa, et l'émir Abdelkader. Histoire de Moussa Al-Darkaoui. Abou-Yazid, « l'homme à l'âne ». Initiateur de l'ordre des Madanias, Moussa devient Moul As-Saa. Les ouléma intercèdent. La clarté surnaturelle qui illumine la chambre. L'apparition du prophète Mokhtar et Si Kouider Al-Titraoui. Les Madaniyas, less preux chevaliers. Si Kouider interné en Corse. La mort de Mokhtar Al-Titraoui. Sa décapitation. Al-Madani El-Mesrati, le guide. Qui est le cheikh Al Mesrati ? Les Madania. Madaniya-Chadiliya.

PARTIE VI

LE SULTAN À LA MULE GRISE

Chapitre 23 ***page 261***

LES ORIPEAUX, LE ROSAIRE ET L'ÉCRITOIRE

Les amulettes. Le prix de la geôle, Haq Al-Ḥabs et le prix du bâton, Al-'aṣṣa . Le caïd Lakhdar Al-Mokrani. Les tatouages du derviche L'homme à la mule.

Chapitre 24 ***page 270***

LA KOUNIA ARABE

Un sobriquet. Bou-Seif « le maître de l'épée ». Bouscarin. Peltingeas devient Bou-Lendjass. Boissonnet devient Bou-Senna. Beauprêtre devient Bou-Berrit.

Chapitre 25 ***page 275***

MOUL ES-SA'A ET LES AÏT MELLIKECH

Moul Es-Sa'a « le maître de l'heure ». Les Béni Mellikech, Ahl Al Bayt. Sidi AL-Moufaq et Ahmed Belkadi. Le sanctuaire de Sidi Al-Moufaq. Le sanctuaire de Timezrit. L'origine des çofs kabyles. Moul Es-Sa'a intronisé Sultan. Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek.

Chapitre 26 ***page 285***

LES ÉPOUSES INDIGÈNES DES COLONELS

Perrin, De Jonquière, Duvivier et les autres. Ysore de Pleumartin d'Hervault, et les autres. Sviatopolk de Mirmirski. Marceline-Catherine-Petrouelle-Anne. La xénophobie ordinaire du soldat Montagnac. Zohor Mohammed Al-Ouali, Mme Berbrugger. Hanifa Zihiqiqou. Adrien Berbrugger, savant et colonel de cohorte. Bteita Bent Abdallah Khodja. Madame la colonelle de Neveu. Djeymouna Bent Zbiri. Madame Ismaël Urbain.

Chapitre 27 ***page 292***

LE DJIHAD DANS LES ÉCRITURES SACRÉES UNIVERSELLES

Ibn Nour Ed-Din Abd En-Nour, le scribe de Boubaghla. Boubaghla apparait en 1849. Le Djihad dans les écritures universelles. La bataille de Badr. Le Djihad dans la Bhagavad Gita. Le Djihad dans l'Ancien Testament. Ramadan à Alger.

Chapitre 28 ***page 304***

LE RÉCIT DICTÉ PAR BOUBAGHLA

Le récit dicté par Boubaghla. Le sultan chez les Adhaoura. La première épouse de Boubaghla. Moul Al-Bghel et Boubaghla.

Chapitre 29 ***page 310***

AL-GHARBI

Le Maghreb. Maghreb Al-Aqsa « occident extrême » et Maghreb Al-Awsat « occident médian ». La radicale arabe GHRB. Moulouya et Mellieha « marais salins ». Mulucha. Le traité franco-marocain et les frontières algériennes. MALVA Les Béni-Snassen scindés en deux. Les Oulad Sidi-Cheikh. Un véritable casse-tête. Les frontières avec la Tunisie. L'état algérien. La notion d'État. Al-Gharb, « l'occident » et Boubaghla.

Chapitre 30 ***page 321***

L'ILLUSIONNISTE ROBERT-HOUDIN

Comment se débarrasser des Khouans ? Conseillé par son épouse Bteita Bent Abdallah Khodja. Robert-Houdin à Alger. Ismaël Urbain. Robert-Houdin à la salle Bab-Azoun. Les bachaghas au premier rang. Le numéro de la corbeille à fleurs. L'Arabe humilié. Le coup de feu. L'arme à feu truquée. Robert-Houdin chez les Aissaoua. Ahmed Ben-Rouila. Le retour inquietant vers la France. Refoulé de Barcelone. L'imprécation des marabouts.

Chapitre 31 ***page 335***

LES KHOUANS OMNIPRÉSENTS

Les Khouans. Le Chérif Amar Boukedida. Le chef de l'insurrection de Tébessa. Les « Opérations effectuées en Afrique du Nord ». Boubaghla chez les Béni-Abbas. Boubaghla le chef glorifié. Boubaghla devient Mawlana. La kherqa soufie, une cape sacralisée. Boubaghla au cloître. L'exemple du maître As-Shadily.

Chapitre 32 ***page 344***

DU CÔTÉ DE SÈTE

Boubaghla fêté par les tribus zouaouas. Boubaghla mulâtre. Ancien forçat ? Les prisonniers algériens en France. Du côté de Sète, la « montée des bédouins ».

Chapitre 33 ***page 353***

RÉVEIL DE LA KABYLIE

Invulnérable aux balles, mais empoisonné. Ses chevaux Derouich et Medjehed. Il organise son armée. Histoire des Amraoua. Al-Toumi tente d'assassiner Boubaghla. L'épanouissement. Un enfant nait à Boubaghla. Apparition d'Al-Djoudi.

Chapitre 34 ***page 359***

LE CHERIF MOULAY MOHAMED BOU'AOUD

Le chérif Moulay Mohamed dit « Bou'aoud ». Le chérif Moulay Brahim maillon essentiel de la chaîne. Septembre 1845. L'émir Abdelkader en février 1846. mars 1846. Le 3 août 1847, Bou 'Aoud est envoyé en France dans une forteresse.

Chapitre 35 ***page 366***

LE CHÉRIF MOHAMED AL-HACHEMI

Al-Hachemi. Un nouveau Boumaza. Al-Djoudi. Abd Allah Bou-Seif « l'homme au sabre ». Mort du chérif Mohamed Al-Hachemi.

Chapitre 36 ***page 371***

LA ZAOUÏA BENDRIS

La Zaouïa Bendris, Tama'amert n W-driss. Zaouïa Sidi Hand Ou-Driss d'Illoula Oumalou. Les Tolbas Ou-Debbouz. Mokhtar Al-Titraoui aux côtés de Moulay Brahim. Le 15 février 1850. Mort du frère de Moulay Brahim au combat. Création du bourg de Béni-Mansour. Moulay Brahim et Mohamed Ben Messaoud.

Chapitre 37 ***page 389***

LE CHERIF BOU'AOUD, MOULAY MOHAMED

Ahmed Ben Mohamed Al-Mokrani. Le Chérif Moulay Brahim. Un maillon de la chaîne. Le Chérif Bou'aoud se rend aux Français. L'accalmie précaire. Le Chérif Si Mohamed El Hachemi, le Hachémite. La Zaouïa, incendiée en 1959 par l'armée coloniale. Témoignage. Le village de Tala Ghalimen. Ineslimen dans le Hoggar.

Chapitre 38 ***page 401***

LA CHAÎNE DES BOU TOUAOULA

Soixante-dix-sept soldats de l'émir Abdelkader. La sédition des khouans. Six grands maîtres et quarante cherifs. Le chérif Bou Baghla est en 32° position. Le mois des derouiches. Un vivier de 370000 affiliés pour 720000 habitants. En attendant Boubaghla

Chapitre 39 ***page 409***

L'INTRONISATION

Moulay Brahim s'efface devant Boubaghla. Arab ou Kerrouch, le fidèle compagnon. Une lettre de Boubaghla. Le 13 mars 1851. Boubaghla intronisé sultan en Kabylie. Aumale, le 2 mars 1851. Al-Hadj Mohamed Al-Gharbi. Un officier expert dans l'art de la guerre. Les youyous pour Boubaghla. Invulnérable aux coups de feu. Un nouveau Moul Al-Saa

Chapitre 40 ***page 419***

LA PHYSIONOMIE DE BOUBAGHLA

Le Tatouage de Boubaghla. Itri « l'étoile ». Interdit par Muhammad et Moïse. Al-Aouer, le borgne. Borgne ou éborgné ? Boubaghla est traité d'homme de l'Ouest. L'Homme de l'Ouest. Si Amar tente d'abuser de la deuxième épouse de Boubaghla. Étranger parmi les Kabyles.

Chapitre 41 ***page 428***

ALCHIMISTE ET SABREUR

Ablutions rituelles et prière avant chaque Combat. Ses chevaux, ses armes. Alchimiste. Sabreur. Des cavaliers de l'émir Abdelkader à ses côtés. Kouider Al-Titraoui. Le sceau de Boubaghla. Beauprêtre l'ennemi intime. Ben Ali Cherif.

Chapitre 42 ***page 434***

BOUBAGHLA EST TRAITÉ DE « VOLEUR DE BÉTAIL »

Les razzias des colonnes françaises. Bugeaud et Yusuf associés. Des marchands Juifs cupides escortent l'armée française. Obstacle au bien-être des arabes. Les livres subtilisés. 40.000 Francs de profit. 66.000 Francs. Bugeaud exporte le produit des larcins. Razzias, prisonniers et villages qui brûlent. 3000 prisonniers. Lamoricière moissonne les récoltes. Soult et Lamoricière se chamaillent. Le fils du roi de France, pillard à Taguin.

Chapitre 43 ***page 442***

L'INVULNÉRABILITÉ DU CHERIF

Ben Ali Cherif et Al Mokrani unis aux français. La mère de Ben Ali Cherif intervient. Si Al-hadj Amar. Boubaghla couvert par les lois traditionnelles. Mohamed ben Messaoud tire un coup de feu sur Boubaghla. Invulnérable.

Chapitre 44 ***page 447***

LE CONCEPT BERBÈRE DE 'ANAYA

Agraw et Agora. Digression vers la haute antiquité. Les TEHENU. Mezrag, synonyme de 'Anaya. Le bordj d'Amghandas. Résidence de Boubaghla.

Chapitre 45 ***page 452***

MORT DE MOULAY BRAHIM

Tassadit la fille de Moulay Brahim. Le festin offert à la population. Belkacem Ou-Kaci honni par les tribus. Des histoires de moutons et des abus de pouvoir. Un fils né à Boubaghla, Cheikh ed-din. La fuite simulée de Boubaghla.

Chapitre 46 ***page 460***

BOUBAGHLA EST GRIÈVEMENT BLESSÉ

L’affection. Halima Bent Messaoud le soigne. Halima Bent Messaoud est arrêtée. Les ombrages de l’épouse. Épouser Lalla Fatma N Soumeur. Les fidèles Béni-Mellikech. Nouvelles démarches de soumission.

Chapitre 47 ***page 465***

L’ASSASSINAT DE BOUBAGHLA

La légion d’honneur. Ce méchant homme. La version du complot ou les huit notables perfides. La version Lagler-Parquet. Bordeaux, 11 août 1890. Mardi 5 de Rabi’ Al-Thani 1271. Boubaghla avait prédit sa mort. Le barbier lui rase la tête. Ce méchant homme. Les perdrix sur la tombe. Les funérailles de Boubaghla. L’éloge funèbre. La famille de Boubaghla dispersée. Le fils de Boubaghla recueilli par Al-Hadj Amar Le fils de Boubaghla et la fille de Moulay Brahim s’installent à La Mecque. Lalla Fathma N Soumer. Le fils de Boubaghla épouse la fille de Moulay Brahim. Du 24 février 1851 au 26 décembre 1854. Nouvelles D'Algérie.

PARTIE V

La saga Al-Mokrani

Chapitre 48 ***page 486***

DEMIR KAPOU, « LES PORTES DE FER »

Demir Kapou. Abdesselam le résistant et rival. Ahmed Al-Mokrani et Saint-Arnaud son ami. Les serfs, Al-Adamiya. Abdesselam l’ennemi de Bugeaud. Le parjure français. Les premiers tirailleurs algériens. L'ex-fort turc d’Ain Bou-Arreridj. Le Bachagha Mohamed Ben-Al-Montmorency. Ahmed Al-Mokrani, à la Mecque.

Chapitre 49 ***page 496***

AL-MOKRANI, LA DÉCADENCE

Il réclame six cents fusils pour mater les insurgés. Commandés par un simple maire. Deux journaux de l’époque. La mise à mort des chefs. Le bachagha Mohamed Al-Mokrani rejoint l’insurrection. Des notables insatiables de richesse. Des prussiens abandonnés dans un port. Un administrateur civil commande Al-Mokrani.

Chapitre 50 ***page 503***

L'INSURRECTION DE 1871

Les déboires de l’armée française. Les généraux de la France et leurs maîtres Prussiens. Les tirailleurs algériens sont de retour. Le décret Crémieux est sans rapport avec l’insurrection. La Cour d'Assises de Constantine. Boumezrag Al-Mokrani, « le Défenseur de Dieu ». Les juifs ne participent pas à la défense du pays. L’avis de Crémieux sur l’insurrection de 1871. Note sur l’organisation territoriale de l'armée française en Algérie.

Chapitre 51 ***page 512***

L'AÏEUL DE L'ÉCRIVAIN KATEB YACINE

Mutinerie des spahis d'Aïn-Guettar. Du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871. Mohand Ou-Ali Belkadi. Mort du bachagha. Les pertes de la France dans la guerre contre la Prusse. L'armée française n'existe plus.

Chapitre 52 ***page 518***

Boumezrag Al-Mokrani et le kanak Altaï

CONCLUSION ***page 522***

PISTES POUR D'AUTRES ENQUÊTES

La famille retrouvée. La tombe de Boubaghla se trouve à Sangu (Roudha, Tazmalt). L'oliveraie d'Ikherbane. Un appartement dans la gendarmerie. La vendetta et les crimes de sang chez les berbères.

BIBLIOGRAPHIE ***page 531***

ANNEXES ***page 547***

MÉMOIRE HISTORIQUE OU MÉMOIRE COMPLAISANTE ?

Documents photographiques. 10 lettres de l'armée d'Afrique accompagnant des têtes décapitées destinées au MNHN

Ali Farid BELKADI

PARCOURS PLURIDISCIPLINAIRE

Épigraphie Libyque et Punique.

Anthropologie culturelle.

Histoire antique et contemporaine.

sultanmulegrise@gmail.com

RÉSUMÉ

*C*e livre qui apporte des idées et des perspectives nouvelles relatives à une période amplement ignorée des historiens, est le tribut d'un travail de recherche amorcé au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, où nous avons pu constater la présence des restes mortuaires de plusieurs dizaines de résistants à l'occupation coloniale de l'Algérie.

Il nous a fallu beaucoup de ténacité et d'acharnement pour avoir accès au sésame du MNHN.

Les événements politiques marquants qui se sont déroulés durant les dernières années de la vie du Cherif Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, plus connu sous le sobriquet de « *Boubaghla* », sont amplement relatés ici.

En même temps que les épisodes décisifs du combat mené contre l'oppression, par les Chorfa, (ou Chérifs selon la tournure latine de ce terme), qui sont jusqu'à nos jours célébrés par la mémoire collective Algérienne, avec les lacunes indissociables de la tradition orale.

Mohamed Lamdjed Ben Abdelmalek, alias Boubaghla, et les chérifs qui nous ont accompagnés durant ces trois dernières années, négligés de la curiosité historique, n'ont pas attiré l'attention qu'ils méritaient de la part des chercheurs. Les énigmes de leur légende demeurent entières, elles restent à élucider.